

Thèse

Pour l'obtention du grade de docteur en sociologie
EDSP2 – Sociologie

Présentée et soutenue publiquement par

Clément Reversé

Les oubliés du pays de Cocagne.

Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte
des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine.

Thèse dirigée par **Joël Zaffran**
Professeur des Universités en Sociologie

Soutenue publiquement le 15/12/2021

Membres du Jury :

Ronan Hervouet – Professeur en sociologie, CED - Président

Patrice Caro – Professeur en géographie, ESO-Caen - Rapporteur

Jean-François Giret – Professeur en Sciences de l'éducation, IREU - Rapporteur

Mélanie Gambino – Maître de conférences en géographie, LISST - Examinatrice

Benoît Coquard – Chargé de recherche en Sociologie, INRAE/CESAER - Examinateur

Joël Zaffran – Professeur en sociologie, CED – Directeur de thèse

Les oubliés du pays de Cocagne.

Les épreuves de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine.

Résumé de la recherche

Souvent mis à la marge de la recherche en sciences humaines et sociales ainsi que des politiques publiques, les espaces ruraux font encore l'objet de représentations folkloristes d'espaces passéistes, vieillissant et handicapant, quand ils ne sont tout simplement pas invisibilisés. Aussi, et alors que la norme du diplôme s'impose dans les espaces ruraux populaires pourtant marqués par un niveau de qualification et d'emploi plus faible, et que la vulnérabilité de la jeunesse continue de s'exacerber, certains jeunes quittent encore leur formation en milieu rural dans l'espoir d'une insertion professionnelle et d'une transition vers l'âge adulte plus simples et plus rapides. Or, si la littérature s'intéressant à la jeunesse urbaine et aux jeunes non diplômés est importante, on ne sait aujourd'hui que très peu de choses de ces jeunes ruraux sans diplôme. Notre recherche se concentre ainsi sur les épreuves de jeunesse communes et particulières que doit traverser une population jeune marquée par l'absence de diplôme et l'aspect rural des espaces dans laquelle elle vit. En suivant les expériences de ces jeunes depuis leur décrochage scolaire jusqu'à leur potentielle « sortie » vers l'âge adulte, nous nous souhaitons questionner les trois éléments que sont la ruralité, la jeunesse et l'absence de diplôme au sein d'espaces « favorisés » du sud-ouest de la France. Pour ce faire, cette recherche repose sur une enquête de terrain associant 124 entretiens semi-directifs et plusieurs mois d'observations auprès des jeunes ruraux sans diplôme et des responsables de leur insertion professionnelle et/ou retour en formation sur les départements de la Charente, de la Creuse et de Gironde. Au-delà de l'expérience et des épreuves de ces jeunes, cette enquête d'une part propose plusieurs réflexions sociologiques sur les notions de la jeunesse, de ruralité, ainsi que sur les mutations opérant au sein des espaces ruraux populaires, d'autre part questionne les politiques publiques de prise en charge de ces jeunes.

Mots clés : Jeunesse, Absence de diplôme, Milieu rural populaire, Insertion professionnelle, Nouvelle-Aquitaine, Épreuves de jeunesse

The Forgotten People of the Land of Plenty.

Trials of Insertion and Transition to Adulthood of Rural Non-Graduate Youth in Nouvelle-Aquitaine.

Abstract

Rural areas are often overlooked in social science research and public policy, and are still subject to folkloristic representations of old-fashioned, ageing and handicapped areas, when they are not simply invisibilized. Thus, while the diploma standard is imposed in rural areas, even though they are marked by a lower level of qualification and employment, and the vulnerability of youth continues to be exacerbated, some young people still leave their education in rural areas in the hope of a simpler and quicker professional integration and transition to adulthood. However, while there is a large literature on urban youth and young people without diplomas, very little is known today about the pathways of this youth. Our research thus focuses on the experience and challenges of growing up in a youth population marked by the absence of a diploma and the rural nature of the spaces in which they live. By following the experiences of these young people from the time they drop out of school to their potential "exit" into adulthood, we intend to question the three elements of rurality, youth, and lack of a diploma in "privileged" rural areas of southwestern France. To do so, this research is based on a field investigation combining 124 semi-structured interviews and several months of observations of rural youth without a diploma and those responsible for their professional integration and/or return to training in the departments of Charente, Creuse and Gironde. Beyond the experience and challenges of these young people, this study offers several sociological reflections on the concepts of youth and rurality, as well as on the mutations taking place in working-class rural areas and questions the public policies for dealing with these young people.

Keywords: Youth, Absence of diploma, Working-class rural area, Professional insertion, Nouvelle-Aquitaine, Youth trials

Cette thèse a été élaborée au sein de l'École Doctorale SP2
(Société, Politique, Santé Publique)
<http://www.edsp2.univ-bordeaux.fr/>

Université de Bordeaux
Centre Émile Durkheim (UMR 5116)

Contact de l'auteur :
clementreverse1@gmail.com
clement.reverse@u-bordeaux.fr

REMERCIEMENTS

Je tiens en tout premier lieu à remercier mon directeur de thèse, Joël Zaffran, pour avoir cru en moi et m'avoir permis cette grande aventure que fut cette thèse. Je le remercie également pour ses conseils toujours avisés, son soutien et ses enseignements – et ce, bien avant le début de cette recherche – mais aussi sa bienveillance et sa rigueur à chacune de nos rencontres. Un grand merci à tous les membres du jury qui ont très aimablement accepté de relire ce manuscrit et de participer à la soutenance avec un intérêt réconfortant. Je remercie grandement le Centre Émile Durkheim, la région Nouvelle-Aquitaine et l'Université de Bordeaux pour avoir rendu cette recherche possible. Plus que les institutions je souhaite remercier toutes les personnes avec qui j'ai travaillé et qui ont toujours répondu présentes lorsque je les ai sollicitées. Évidemment, je n'aurais pas pu faire cette thèse sans la participation et la gentillesse de toutes les personnes que j'ai pu rencontrer sur mon terrain. Tout d'abord, aux personnes qui ont accepté de partager, pour une heure ou deux, leurs histoires et leurs expériences de vie, mais bien entendu aux ML, MFR, MLDS et plus largement toutes les personnes qui m'ont permis une grande ouverture au terrain toujours dans la plus grande amabilité et entraide, je leur dis un grand merci.

Je remercie ici bien entendu tous mes collègues et amis que j'ai appris à connaître durant ces trois années. Merci pour vos relectures, vos conseils et votre motivation autour d'un café, d'un thé ou de toute autre occasion à faire une pause. À tous mes collègues, amis et comparses et à nos prochaines virées ensemble. Je tiens aussi bien évidemment à remercier mes proches en commençant par ma famille et bien entendu mes parents pour m'avoir aidé et soutenu durant toutes ces années ; je ne vous remercierai jamais assez. À mon amie Salomé pour tout son soutien et ce qu'elle a pu apporter tout au long de ces années. À Cléo pour son soutien indéfectible et sa bonne humeur. Enfin à tous mes amis votre bonne humeur qui a toujours su me redonner la force de continuer mes travaux. Je remercie le groupe du 19, Louis, Luc, Flo (promis je n'apprendrai pas trop de bêtises à mon filleul), Val, Bono, Steph, Paulo, Toto et Alex, toujours sous la direction et l'assistance de notre chère Aline que je salue ici.

Ces quatre années ont été une expérience unique et que j'ai adoré vivre, même dans les moments les plus compliqués. J'ai eu la chance de la vivre entouré de toutes les personnes mentionnées ici. Encore merci à toutes et à tous.

SOMMAIRE

Remerciements	4
Introduction générale	8

PREMIÈRE PARTIE – RURALITÉ, JEUNESSE ET ABSENCE DE DIPLÔME : DÉFINITIONS, DISCOURS SCIENTIFIQUES ET DONNÉES DE CADRAGE _____ 35

<i>Chapitre 1 – Le pluralisme rural néo-aquitain</i>	38
<i>Chapitre 2 – Être jeune aujourd’hui</i>	63
<i>Chapitre 3 – L’absence de diplôme dans le continuum formation/emploi</i>	89

DEUXIÈME PARTIE – LES JEUNES SANS DIPLÔME FACE AU RURAL : DE L’ABANDON SCOLAIRE À L’ISOLEMENT _____ 114

<i>Chapitre 4 – Du désamour à l’abandon scolaire précoce des jeunes ruraux</i>	116
<i>Chapitre 5 – Ni à l’école ni au travail : L’isolement des jeunes ruraux sans diplôme</i>	146
<i>Chapitre 6 – Partir – Rester – Bouger : Les défis de la mobilité</i>	169

TROISIÈME PARTIE – L’EMPREINTE DU MANQUE DE DIPLÔME SUR L’INSERTION DES JEUNES RURAUX _____ 194

<i>Chapitre 7 – Fragmentation de l’emploi rural peu qualifié</i>	196
<i>Chapitre 8 – L’embauche des jeunes non diplômés en milieu rural</i>	216
<i>Chapitre 9 – La valeur du « vrai » travail et le piège moral de la précarité</i>	242

QUATRIÈME PARTIE – JEUNESSE(S) RURALE(S) NON-DIPLÔMÉE(S) : COMMENT DEVENIR ADULTE SANS DIPLÔME EN MILIEU RURAL ? _____ 268

<i>Chapitre 10 – Reprendre une formation ?</i>	270
<i>Chapitre 11 – Devenir adulte pour la famille - Devenir adulte par la famille</i>	293

Chapitre 12 – « Je serai adulte quand j’arrêterai de me demander si je le suis. »

	320
Conclusion générale	350
Bibliographie	383
Annexes	401
Table des matières	412

*« Au village, sans prétention
J'ai mauvaise réputation
Que je me démène ou que je reste coi
Je passe pour un je-ne-sais-quoi
Je ne fais pourtant de tort à personne
En suivant mon chemin de petit bonhomme
Mais les braves gens n'aiment pas que
L'on suive une autre route qu'eux. »*
– Georges Brassens, 1952

INTRODUCTION GÉNÉRALE

J'attends Léo depuis maintenant une vingtaine de minutes. Nous sommes au début de l'hiver 2018, un peu avant les fêtes de fin d'année et je fais les cent-pas devant la Maison de la Jeunesse où nous nous sommes donné rendez-vous. J'ai rencontré Léo dans la matinée alors que je discutais à l'accueil du bâtiment qui regroupe la Mission Locale et le Pôle Emploi dans le petit bourg du sud charentais où j'avais prévu de passer la première moitié de la semaine à la pratique de l'entretien auprès du nouveau groupe du dispositif Garantie Jeune qui venait de débiter. Léo n'est pas pris en charge par un dispositif de Garantie Jeune ni même à la Mission Locale. Il avait rendez-vous avec sa conseillère Pôle Emploi, mais l'un d'entre eux s'était vraisemblablement trompé sur le jour ou sur l'horaire du rendez-vous. Alors que je discutais de ma recherche et des jeunes que je devais rencontrer avec une conseillère en Garantie Jeune, Léo s'immisça à la conversation. Après une courte présentation nous avons décidé de faire un entretien en début d'après-midi (il devait rentrer chez lui le midi pour manger avec sa copine, enceinte de 8 mois d'une petite fille).

Après un moment d'attente, Léo finit par arriver à pied dans son ensemble Adidas noir. Nous nous sommes installés dans une des salles de la maison de la jeunesse – une vieille bâtisse réutilisée par la mairie – où l'on m'avait laissé une salle à disposition avec deux chaises, une table ainsi que des années d'archives et de matériel informatique obsolète. Léo commence par me raconter son parcours. Il est issu d'une famille aux origines assez modestes, voire populaire, et il a grandi dans le département voisin de Charente-Maritime jusqu'au décès de son père mort d'un AVC alors qu'il était en cinquième. Son grand-frère étant déjà majeur à l'époque, Léo partit vivre avec sa mère qui trouva un poste en tant qu'employée de commerce dans le sud charentais. À cette époque ses notes ainsi que son investissement scolaire chutèrent drastiquement. Léo justifie cette chute par deux facteurs : la perte de son père qui l'a lourdement marqué et qui lui a fait accumuler du retard, et un désintérêt croissant pour son éducation depuis son arrivée au collège. Sans réellement remettre l'institution en question, Léo préfère dire qu'il

n'est « *pas fait pour l'École* » et se voit proposer assez rapidement une filière professionnalisante et courte qu'on lui présente comme étant la « *plus réaliste* »¹ (comme c'est fréquemment le cas en milieu rural² pour les jeunes issus des classes populaires). Si son cursus en primaire était plutôt convenable et qu'il avait l'impression de « *réussir à suivre* », Léo s'est rapidement retrouvé en marge de sa scolarité au collège. Grâce aux stages qu'il a pu effectuer avec son collègue, mais aussi par une autosélection par anticipation de son destin probable, Léo s'est tourné vers un CAP vente, proche de chez lui, qu'il a choisi « *parce que j'aime bien la vente* », mais aussi un petit peu par défaut, car « *il y a pas beaucoup d'offres de formations proches de chez ma mère* ». Léo n'a pas obtenu son brevet, mais a tout de même poursuivi ses études en CAP. Il redoubla une première année à la suite d'un rapport de stage peu reluisant qui venait selon lui d'une mésentente avec son patron lors de son alternance. Il retenta une seconde année qu'il réussit avec 10 de moyenne, mais ne supportait plus sa formation. C'est alors moins un « décrochage »³ qu'un refus de revenir en formation. Les vacances d'été passèrent et Léo décida progressivement de se diriger hors des sentiers scolaires et d'aller directement sur le marché du travail, persuadé que sa motivation, son investissement et son envie de travailler seraient une voie d'accélération vers l'emploi et la vie adulte.

En couple avec sa copine depuis leurs 17 ans, tous deux font déjà à l'époque des plans sur la comète et imaginent leur maison, leurs enfants, leur travail ; bref, une vie de famille et donc une vie d'adulte. Léo voit alors son post-décrochage comme une période de capitalisation de ressources à visée émancipatrice (mettre de l'argent de côté, acheter une voiture...), mais aussi d'autonomisation et de prise d'indépendance progressive (la question de l'entrée vers l'âge adulte est l'une des pistes que nous exploiterons par la suite). Toutefois, sans trop de familiarité ni d'implantation dans les réseaux d'interconnaissances locaux, ce dernier a du mal à trouver des petits boulots et se tourne très rapidement vers une agence d'intérim non loin de chez lui

¹ Note de lecture : Les termes entre guillemets et en italique sont des citations ; les termes en italique sont des termes ou concepts mis en avant ; les termes entre guillemets sont des expressions, des manières de parler et des termes indigènes rencontrés sur le terrain mais non contextualisés.

² Si nous reviendrons bien plus en détail sur la notion de rural, notons pour l'instant que nous considérons, selon l'approche morphologique de l'INSEE, comme « rural » toute espace à faible ou très faible densité de population au sein de commune de moins de 2 000 habitants. Cette approche permet d'éviter l'écueil folkloriste (espaces agraires, en perte démographique...) et celui de l'approche fonctionnelle qui considère uniquement le rural en fonction de son éloignement des pôles urbains. Depuis fin 2020 l'INSEE ne prend plus en considération le nombre d'habitant pour caractériser le rural.

³ Le terme de « décrochage » sera entre guillemet puisqu'il s'agit bien plus d'un terme politique individualisant là où la sociologie lui trouve des origines scolaires, sociales, économiques... Si nous employions le terme de « décrocheur » lorsque nous parlons des politiques de lutte contre le « décrochage » scolaire ou de la période de rupture avec l'institution scolaire, nous préférons parler de jeune « sans diplôme » ou « non diplômés ». Ceci implique un abandon de sa scolarité avant le niveau CAP-BEP.

où il commence une première mission de 4 mois en tant qu'agent logistique. Léo n'arrive pas à mettre beaucoup d'argent de côté. Le coût de l'essence, de son forfait de téléphone, de ses sorties, et de toutes les autres dépenses qu'il prend en charge progressivement ne lui permettent pas d'économiser. Car malgré tout, Léo a une voiture et fait – à ce titre – partie des jeunes ruraux sans diplôme les plus « chanceux » : ceux qui peuvent se déplacer. Si Léo m'affirme en « *avoir marre d'ici* » à cause de l'ennui qu'il ressent (Léo vit une vie très recentrée autour de son couple et de sa famille), et pense qu'il y a plus d'opportunités d'emploi en ville qu'ailleurs, il souhaite malgré tout rester « dans le coin » à la fois car cet espace fait partie du monde du connu pour lui, mais aussi parce la campagne lui semble être un espace privilégié pour élever un enfant. Sa voiture, bien qu'elle occasionne des coûts importants (c'est un vieux modèle de Scénic qui consomme beaucoup de carburant), est une chance pour son accès aux petits emplois locaux.

Comme beaucoup d'autres jeunes, Léo cherche un emploi dans le tertiaire, mais doit le plus souvent accepter des petits postes « *au black* » et des missions d'intérim éparées et peu rémunératrices dans les petits bourgs des alentours. Léo rêverait d'être embauché par Hennessy ou Martell, deux grandes sociétés de cognac qui, paraît-il, proposent d'excellentes situations d'emploi, même pour les personnes peu qualifiées. Au-delà de l'aspect financier que lui apporterait un tel poste, les périodes d'activités professionnelles sont pour Léo un moyen de « *voir du monde* », de temporaliser ses journées, mais aussi tout simplement de s'occuper. Car Léo a bien compris et me l'explique de manière claire durant notre rencontre : « *ce qui importe pour eux c'est d'être travailleur, d'être disponible et d'avoir une caisse.* ». Les employeurs mettent souvent en avant la nécessité du savoir-être, de la ponctualité, mais Léo me parle plutôt du besoin d'être en permanence disponible pour les petites et moyennes entreprises locales (les seules qui ne sont pas trop regardantes sur le CV et le niveau de qualification). Quoi qu'il en soit, ces dernières recrutent de moins en moins et préfèrent généralement passer par les agences d'intérim ponctuellement selon leurs besoins en main-d'œuvre.

Léo ne travaille plus depuis bientôt 6 mois à la suite d'une hernie discale et touche le chômage depuis. Pourtant, il dit ne pas aimer toucher son argent de cette manière et souhaite retravailler le plus tôt possible – ou du moins une fois son problème de dos réglé. Le travail est pour lui une fierté qu'il oppose volontiers au travail scolaire. Il est d'ailleurs fier de me dire qu'il a toujours accepté les emplois qu'on lui a proposés, même si ces derniers étaient sous-payés, inconfortables, voire éreintants. Léo a toujours mis un point d'honneur à travailler, quelles que soient les conditions de travail ou la paie.

Pourtant, maintenant bientôt père de famille et vivant au rez-de-chaussée d'une petite maison qu'il loue avec sa copine, Léo me fait part de ses inquiétudes quant à son avenir. Reprendre des études ? Il n'aime toujours pas l'École et bientôt papa il dit ne pas pouvoir se permettre de se relancer dans des études (bien qu'il envisage de faire une formation de conducteur de chariots élévateurs). Pour Léo, l'avenir se construit alors autour de sa famille qui – malgré certaines tensions et conflits – reste le centre de gravitation de sa vie sociale et une aide dans son accès à l'indépendance (Chapitre 3 et 11). Plus que sa famille d'origine, sa fille qui devrait naître au début de l'année 2019 et son installation chez lui font déjà de lui un adulte, même si son insertion professionnelle reste très labile. À 22 ans, s'il ne sait pas encore ce que l'avenir lui réserve, il reste assez confiant et s'imagine déjà avec d'autres enfants, ayant acheté un terrain et bâti une maison (ce qui serait un symbole de réussite pour lui), tout en gardant à l'esprit que le chemin sera encore long et sûrement semé d'embûches.

I – Présentation de la recherche

Léo est sans aucun doute l'exemple type du jeune rural sans diplôme que j'ai pu rencontrer au cours de ces trois années de recherche. Ayant quitté les bancs de l'école sans grande motivation pour les enseignements dispensés, mais avec une appétence pour le « vrai travail », Léo fait, comme beaucoup d'autres, partie d'une frange particulièrement précaire de la population jeune et sûrement de l'une des plus vulnérables socioéconomiquement parlant chez les classes populaires rurales. Car il ne s'agit pas ici de retracer les parcours des jeunes au sein d'espaces ruraux (Gambino, 2008) ni même ceux des ruraux issus des classes populaires (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b ; 2019), mais bien de mettre en lumière une part de la population rurale jeune caractérisée par son absence de diplôme. Si ces jeunes sont, dans leur écrasante majorité, issus des classes populaires, ils font également partie de la « frange basse » de cette classe. Sans diplôme – même minime – pour assurer leur avenir professionnel, ils se retrouvent face à un marché des parcours professionnels de plus en plus régulé par le diplôme, ce qui fragilise leur insertion et précarise leur situation d'emploi par rapport aux ruraux diplômés. Parler de ces jeunes (et faire parler ces jeunes), c'est donc en un certain sens mettre en lumière des parcours et des narrations de jeunes ruraux vivant les situations de vulnérabilité, d'instabilité et d'incertitude.

1.1 – L'intérêt de la recherche

C'est dans la rencontre de la notion d'absence de diplôme et de la jeunesse rurale que réside l'originalité de ce manuscrit en comparaison avec les travaux déjà existants sur la jeunesse rurale et sur les classes populaires rurales. En croisant les notions de ruralité et d'absence de diplôme au sein de l'expérience et des parcours de jeunesse, nous nous différencions alors des études réalisées jusqu'alors, bien souvent sur la frange « haute » et « honorable » des classes populaires rurales et/ou des jeunes ruraux. Le parallèle avec l'ouvrage récemment publié par Benoît Coquard (2019), *Ceux qui restent*, est ici intéressant. En effet, Benoît Coquard étudie pour sa part les classes populaires (et tacitement jeunes) des espaces ruraux « en déclin ». Dans sa recherche, il cherche ainsi à comprendre comment « *faire sa vie dans les campagnes du Grand-Est* », marquées par une perte démographique et économique, mais faisant aussi face à leur médiatisation récente avec la montée du Rassemblement National/Front National et la crise des Gilets Jaunes initiée en octobre 2018.

Si le chercheur traite bien des classes populaires de ces campagnes en déclin, il questionne cependant une section particulière de cet ensemble. Mobiles, plutôt insérés socialement, touchant à l'emploi et mettant un point d'honneur à se distinguer symboliquement de ceux qu'ils nomment les « *perdus* »⁴. Cette population, bien que populaire, ne fait pas réellement partie de la marge des plus vulnérables socioéconomiquement et professionnellement parmi les classes populaires. La population qu'il étudie s'oppose, dans un système d'entraide amicale de « *clan* », et de reconnaissance de l'honneur et de la dignité locale acquise par l'emploi, aux « *perdus* » ; à ceux qui sont immobiles, peu ou pas insérés socialement dans la vie locale et qui « *vivent des aides* » (*ibid.*). En ce sens, Benoît Coquard montre comment « *faire sa vie dans les campagnes en déclin* » lorsque l'on fait partie d'une la fraction plutôt « haute » des classes populaires locales. Rachel, une jeune girondine sans diplôme de 21 ans travaillant en temps partiel dans un supermarché discount décrit lors de notre rencontre cette population avec l'expression de : « *cassos de la haute* ». Alors que le clivage au sein des classes populaires se creuse (Misset & Siblot, 2019), cette expression semble mettre en relief, si ce n'est une opposition, une distinction entre d'une part, des jeunes « *perdus* », et de l'autre, des jeunes populaires « *de la haute* ». Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche paraissent plutôt faire partie de ce qu'Elias (1985) nommait « *la minorité du pire* » ; une part du groupe dont la « majorité » souhaite s'écarter, du moins symboliquement. Une entrée dans la jeunesse

⁴ Dans l'ouvrage de Benoît Coquard, les « *perdus* » sont nommés ainsi par leur statut, mais surtout car ils vivent dans la « *rue des perdus* ».

rurale par l'absence de diplôme permet cette distinction, là où le diplôme semble être – plus que jamais – un élément de sélection particulièrement puissant quant à l'insertion professionnelle et donc au futur socioéconomique des jeunes. En étudiant l'expérience et les parcours des jeunes ruraux sans diplôme, on met alors en lumière une part de cette population quelque peu oubliée par la recherche en sciences humaines et sociales.

Le second aspect de cette recherche lui permettant de se distinguer de la littérature scientifique préexistante concerne sa dimension géographique. Cette dernière s'est bien souvent concentrée sur des espaces ruraux « à très faible densité de population » (Gambino, 2008), « en déclin » (Coquard, 2019), « pauvres » (Roche, 2016), « actifs, mais fragilisés » (Ayats, 2009), « en crise » (Champagne, 2000), « en déficit » (Alpe, 2006), etc. La recherche en sciences humaines et sociales semble en effet s'intéresser aux espaces les plus marqués par des caractéristiques que l'on affuble généralement aux espaces ruraux (déprise humaine, paupérisation, précarité économique, affaiblissement culturel,...) sans réellement se soucier du reste du paysage rural français. Notre étude s'inscrit donc dans un retournement de perspective géographique en mettant en lumière des espaces restés jusque-là sous-exploités. La ruralité n'est pas une réalité homogène et les espaces ruraux de la Nouvelle-Aquitaine – fussent-ils eux-mêmes uniformes – restent des espaces relativement privilégiés (attractivité démographique, pauvreté moins présente, activité économique importante...) en comparaison avec le reste du monde rural français.

Le titre de cette recherche renvoie à ce double renversement. Parler des *Oubliés du pays de Cocagne* implique d'étudier les deux éléments que sont ces « oubliés » et « la Cocagne ». Le pays de Cocagne est un pays imaginaire issu d'un fabliau picard du XIII^{ème} siècle⁵ et qui désigne un pays d'abondance que l'on situe généralement dans le Sud-Ouest. Plus qu'un mythe ou qu'un folklore, c'est un contre-modèle ; une société d'abondance⁶ et d'oisiveté (qui est d'ailleurs la seule activité rémunérée dans ce territoire allégorique). La Cocagne, renvoyant au monde paysan, est un espace de liberté, d'alanguissement et de résistance à l'administration et à l'institutionnalisation du quotidien de l'époque, où les habitants restent à jamais jeunes. Elle fait ainsi appel à de nombreuses représentations que des espaces attractifs et en croissance,

⁵ Auteur inconnu. « Le Fabliau de Cocagne » :

<http://une-histoire-de-lutopie.edel.univ-poitiers.fr/exhibits/show/sources/item/86>

⁶ Abondance principalement alimentaire puisque la société de l'époque était marquée par les famines, les disettes et de nombreux jours de jeûne. La question monétaire n'est pas très présente dans ce fabliau puisque l'argent n'a aucune valeur et que rien ne s'achète ni ne se vend en Cocagne.

comme ceux du Sud-Ouest et de la Nouvelle-Aquitaine, semblent soulever. Comme la Cocagne, les espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine sont des espaces désirables et qui semblent promettre, si ce n'est l'abondance, du moins une certaine stabilité et aisance en comparaison à d'autres espaces « *en déclin* » du « territoire » rural français. Ces espaces sont, et nous le développerons plus en détail par la suite, des espaces attractifs démographiquement, avec une économie en essor mais privilégiant des emplois peu qualifiés.

En outre, cette recherche s'intéresse à la frange de la population rurale jeune la plus vulnérable socioéconomiquement et professionnellement : les jeunes ruraux sans diplôme. Ces jeunes sont en ce sens les « *oubliés* » de ce pays de Cocagne qui semble pourtant promettre de meilleures conditions d'insertion professionnelle et de « devenir adulte ». L'originalité de ce document est donc dans ce double renversement qui vient à étudier dans des espaces ruraux « privilégiés » les expériences et les épreuves des jeunes étant les plus vulnérables face à l'insertion professionnelle et à leur avenir socioéconomique. Dans un système de recrutement où le diplôme prend de plus en plus de place et dans un contexte de dégradation de l'emploi des jeunes, les problématiques relatives à l'absence de diplôme prennent alors une place importante pour saisir ce renversement, mais surtout l'expérience de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte de ces *oubliés du pays de Cocagne*.

1.2 – Les épreuves des jeunes ruraux sans diplôme

Il est fréquent de comparer la jeunesse rurale avec la jeunesse urbaine. L'opposition entre l'espace rural et l'espace urbain est courante, que ce soit pour traiter de la domination des villes sur les campagnes (Gravier, 1947 ; Béteille, 1981) ou plus récemment de l'influence de la ville sur les modes de vie, de consommation et les pratiques des habitants des espaces ruraux (Bontron, 2015). Bien que le parallèle soit fréquemment soulevé afin de comparer les pratiques, la composition et les parcours des personnes vivant en milieu rural, nous ne devons pas tomber dans l'exagération de cette conception qui tendrait à observer et à analyser la jeunesse rurale comme le négatif de la jeunesse urbaine. Les habitants urbains et ruraux vivent dans des espaces mondialisés (Dufy et Hervouet, 2017) au développement conjoint à celui des villes, ce qui implique que le rural n'est pas l'opposé de l'urbain (Orange et Vignon, 2019). Conjointement à des représentations erronées sur les jeunes ruraux et plus généralement sur les espaces ruraux, les auteurs travaillant sur la jeunesse rurale mettent en lumière un manque important de travaux. La ruralité est sous-exploitée par les sciences humaines et sociales et ne

fait l'objet que de peu de politiques publiques particulières contrairement aux quartiers prioritaires (Lemêtre & Orange, 2016). Dans le rapport de l'ONPES⁷ rendu en novembre 2015, les coauteurs mettent en évidence l'invisibilité que subit la jeunesse rurale (Tallon *et al*, 2015). Pour ces dernières, l'invisibilité des jeunes ruraux résulte d'un rapport dysfonctionnel avec les services publics et d'un effacement des populations rurales dû à des définitions floues et mouvantes qui provoquent un non-recours ou un retrait par méconnaissance ou méfiance des jeunes ruraux potentiellement bénéficiaires de services publics. Aussi, nous faisons le choix de ne pas définir la jeunesse rurale par une simple comparaison avec la jeunesse urbaine. Sans renier l'importance de l'outil comparatif dans la recherche en sciences humaines et sociales, et bien que le parallèle puisse être fait, nous refusons de définir le rural en termes de manques ou d'apports face aux espaces urbains. D'ailleurs, au même titre que la jeunesse dans son ensemble n'est pas un groupe uniforme et homogène, la jeunesse rurale est, elle aussi, un groupe hétérogène composé d'individualités multiples, mais ayant en commun le fait de vivre dans un espace à faible densité de population et de faire de cet espace le cadre de leur expérience de vie. En d'autres termes, il n'y a pas plus d'homogénéité des jeunes en milieu rural qu'en milieu urbain (Escaffre *et al*, 2008). Bien que les jeunes ruraux représentent numériquement une part significative de la jeunesse en France – ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine – ces derniers sont souvent peu traités par les médias et les sciences humaines et sociales et délaissés au profit des jeunes urbains, et en particulier des « *jeunes difficiles* » ou « *de jeunes de quartier* » (*ibid.*). Il convient alors de contrer l'invisibilité de ces jeunes vivant dans nos campagnes.

Afin de saisir les parcours et surtout l'expérience de la jeunesse faite par des jeunes marqués par l'absence de diplôme et l'aspect rural des espaces dans lesquels ils vivent, nous devons noter que l'entrée sur le marché du travail des jeunes faiblement diplômés marque une précarité commune. Les jeunes que nous avons étudiés sont confrontés à des épreuves similaires en mobilisant des ressources et des logiques différentes, mais aussi à des épreuves particulières (isolement, crise de l'insertion et incertitude) relevant des mutations du marché de l'emploi peu qualifié en milieu rural et de la place du diplôme dans les recrutements. En ce sens, bien plus qu'une sociologie des jeunes ruraux issus de classe populaire, nous souhaitons nous intéresser à l'expérience d'une jeunesse rurale et sans diplôme ainsi qu'à la nature des épreuves qu'elle est tenue de surmonter. Parmi ces épreuves, les parcours de transition vers l'âge adulte sont aussi hétérogènes qu'ils sont riches sociologiquement et il convient de ne pas arrêter ces

⁷ Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale

expériences au rapport avec le marché de l'emploi, mais de prendre en considération les différentes sphères qui entrent en jeu lorsque l'on parle de l'expérience de ces jeunes. Ainsi, les problématiques centrales que nous souhaitons aborder dans cette recherche seront également accompagnées de manières transversales de plusieurs thématiques qui composent l'expérience et les épreuves rencontrées par ces jeunes. La place de la mobilité, l'importance de la famille, le rapport à l'espace sociogéographique, la vulnérabilité ou encore la santé de ces jeunes seront des éléments que nous questionnerons dans cette thèse.

Le questionnement initial de cette recherche est de comprendre l'expérience de la jeunesse rurale sans diplôme. C'est-à-dire la transition entre enfance et âge adulte, et entre dépendance et indépendance, chez des jeunes dominés par leur espace de vie, leur âge social et leur absence de diplôme. La littérature actuelle portant sur la sociologie de la jeunesse et des âges de la vie met en avant des mutations profondes dans le fonctionnement de la jeunesse depuis le passage d'une société industrielle à une société postindustrielle et à cause de la désorganisation sociale que cela a entraîné chez les jeunes (Dubet, 1987). On parle d'une jeunesse de plus en plus individualiste (Dubet, 1994 ; Fierens, 2001 ; Galland, 2005 ; Mauger, 2009 ; Zaffran, 2010 ; Van de Velde, 2015), marquée par une culture⁸ juvénile *mainstream*⁹ consumériste (Lambert & Roudet, 1997) confrontée à des questionnements existentialistes sur leurs conditions de vie (Van de Velde, 2016) et pour les plus précaires, à des parcours de *galère* entre rage, exclusion et désorganisation (Dubet, 1987). Ainsi, au-delà de comprendre l'expérience des jeunes ruraux sans diplôme, cette thèse vise à comprendre les épreuves – c'est-à-dire les défis collectifs partagés par des individus (Dubet, 2004a ; Martucceli, 2006) – que traversent ces jeunes et de savoir si ces dernières sont comparables à celles de la jeunesse décrite dans l'importante littérature sur le sujet. En d'autres termes, est-ce une jeunesse « comme les autres »¹⁰ ? (P) Si la littérature sur le sujet semble encore indécise, nous émettons ici l'hypothèse d'un partage des *épreuves d'investissement* et *d'identité* (Dubet, 2004a) auxquelles viennent se rajouter des épreuves propres, induites par l'association de l'absence de diplôme et de l'aspect rural de leurs lieux de vie dans la transition vers la vie adulte de ces jeunes. En ce sens, ces

⁸ Nous considérerons dans cette recherche la culture comme étant « *un ensemble lié de manière de penser, de sentir, d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique à constituer ces personnes en collectivité particulière et distincte.* » (Rocher, Guy. 1969. p. 88).

⁹ Culture populaire diffusée par les médias de masse. S'oppose aux contre-cultures ou aux *subcultures*. Nous utiliserons le terme « *mainstream* » pour éviter la confusion possible à l'utilisation avec la culture des classes populaires.

¹⁰ CREDOC-MSA. *Les jeunes ruraux, des jeunes comme les autres ?* 2012

jeunes sont à la fois marqués par des épreuves liées à la *galère* (Id., 1987), à l'individualisme (Galland, 2005) et de la crise existentielle des jeunes (Van de Velde, 2016), mais aussi à des épreuves d'isolement, de crise de l'insertion et de l'incertitude liées aux mutations récentes et aux particularités propres aux espaces ruraux populaire contemporains.

Afin de mieux saisir la complexité de ce sujet, nous allons subdiviser notre problématique générale en trois questions de départ qui se recentreront plus en détail sur chacun des trois objets que sont la ruralité, la jeunesse et l'absence de diplôme. Nous questionnerons ainsi, dans les grandes parties de cette recherche l'influence de chacun de ces éléments sur les deux autres. Nous serons donc amenés à nous demander quel est l'impact de l'espace rural sur l'expérience des jeunes sans diplôme, et plus particulièrement sur la scolarité, l'abandon scolaire et l'expérience post-décrochage de ces derniers (Q1) ? Ensuite, nous tenterons de saisir dans quelle mesure l'absence de diplôme peut influencer l'insertion professionnelle des jeunes ruraux (Q2) ? Et enfin, nous nous demanderons que sont la jeunesse et la vie adulte pour des individus marqués par leur absence de diplôme et l'aspect rural de leur lieu de vie (Q3) ?

Problématique générale (P) :

Comment devenir adulte sans diplôme lorsque l'on forge son expérience de vie dans les espaces ruraux « privilégiés » du Sud-Ouest ? Et les épreuves qui en découlent font-elles de ces jeunes des jeunes « comme les autres » ?

Questions de départ :

1 – Quel est l'impact de la ruralité sur la scolarité, l'abandon scolaire et la période post-décrochage chez les jeunes sans diplôme ? (Q1)

2 – Dans quelle mesure l'absence de diplôme peut influencer sur l'insertion professionnelle de jeunes ruraux ? (Q2)

3 – Qu'est-ce que la jeunesse et la vie adulte pour des individus marqués par l'absence de diplôme et par l'aspect rural des espaces au sein desquels ils vivent ? (Q3)

1.3 – Annonce du plan

Cette thèse est divisée entre 4 grandes parties, chacune scindée en trois chapitres. Ce plan a été pensé autour de l'articulation des trois éléments qui rendent sensiblement clivante l'étude de l'expérience de la transition vers l'âge adulte et de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme en milieu rural. Ces trois éléments sont : la notion de ruralité, la jeunesse, et l'absence de diplôme¹¹. Chaque grande partie doit se lire avec l'idée de l'articulation entre ces trois éléments ; l'un face aux deux autres.

Si la littérature sur le « décrochage » scolaire et l'absence de diplôme en milieu urbain est riche et que certaines recherches peuvent être mobilisées sur la jeunesse en milieu rural, on ne sait rien ou presque de l'abandon scolaire et de ses implications en milieu rural. Ainsi, du fait de l'absence de données croisant ces trois éléments dans la recherche en sciences sociales, la première grande partie sera un retour nécessaire sur les définitions, les discours politiques et scientifiques, ainsi que les données académiques portant sur ces trois thématiques. Cette première partie est essentielle puisque cette recherche ne s'inscrit pas dans une succession directe de travaux, mais propose un regard neuf sur cette population. Aussi, nous reviendrons dans le premier chapitre sur la notion de ruralité en tentant de proposer une définition de cette dernière, tout en pointant du doigt les prénotions et les difficultés analytiques qui en ressortent, mais surtout en précisant les caractéristiques des espaces¹² ruraux néo-aquitains et en insistant sur la multiplicité de ces derniers. Le deuxième chapitre se voudra être une esquisse de l'expérience de la jeunesse contemporaine en proposant une définition de celle-ci, qualifiée par une expérience allant de l'autonomisation à l'indépendance et marquée par des épreuves communes. Nous profiterons de ce chapitre pour expliciter notre ancrage théorique à la croisée d'une sociologie de l'adolescence (Zaffran, 2010) et sociologie de l'expérience (Dubet, 1994), ce qui permettra d'étudier les épreuves de jeunesse de cette population. Enfin, le chapitre 3 conclura cette première grande partie en revenant sur l'absence de diplôme à la fois sous le prisme sociohistorique de l'apparition de ce problème social, mais aussi en portant sur les

¹¹ Au sens où l'entend l'État français, le BEPC ou diplôme national du brevet n'est pas considéré comme un diplôme puisque l'acte du « décrochage » est reconnu pour toute personne quittant l'institution scolaire avant l'obtention minimale d'un diplôme de niveau 3 (CAP-BEP).

¹² Plutôt que de parler de « territoires » nous privilégions le terme d'« espace ». La notion de territoire implique des limites, une appartenance, voire une domination sur l'espace qui est assez distancié de la réalité du vécu des jeunes rencontrés. Que l'on parle en territoire administratif ou territoire de vie, utiliser le terme d'espace nous permet une approche moins encadrée et « autochtone » du rapport de ces jeunes à leur milieu de vie.

recherches et politiques de lutte contre le « décrochage », ainsi que sur le régime de prise en charge de la jeunesse en France.

À la suite de ces trois chapitres composant la première partie, les trois grandes parties suivantes, chacune divisée en trois chapitres, articulent les notions de ruralité, d'absence de diplôme et de jeunesse. Ces parties suivront également chronologiquement les parcours et l'expérience de ces jeunes depuis leur abandon scolaire jusqu'à leur entrée dans la vie adulte. Chaque grande partie questionnera l'un des trois éléments de la recherche au regard des deux autres en suivant l'ordre des problématiques développées plus haut dans l'introduction. En d'autres termes, il s'agira dans un premier temps de se questionner sur l'impact de la ruralité sur l'expérience de jeunes ayant décroché, puis nous nous interrogerons sur l'empreinte du manque de diplôme sur l'expérience de l'insertion professionnelle, et enfin nous nous questionnerons sur la notion de jeunesse face à ces spécificités que sont la ruralité et l'absence de diplôme combinées. Il est important de comprendre le fonctionnement de cette articulation ternaire qui accompagnera le lecteur tout au long de cette thèse.

La deuxième grande partie s'intéresse à l'impact de la ruralité sur l'expérience de l'abandon précoce de sa scolarité. Son premier chapitre propose un retour sur l'expérience scolaire amenant jusqu'au « décrochage » pour dessiner les contours de l'abandon scolaire rural face à l'état des connaissances du chapitre 3. Après avoir qualifié et analysé les singularités du « décrochage » scolaire rural, nous nous concentrons dans le chapitre 5 sur le rapport des jeunes sans diplôme à leurs espaces de vie, après avoir décroché. Il sera question dans ce chapitre de comprendre le rapport à l'espace rural, compris comme un espace social et culturel, mais aussi comme un espace géographique dont les caractéristiques spatiales ont un impact sur l'expérience post-décrochage. Enfin, le troisième chapitre de cette grande partie s'intéressera au rapport des jeunes à l'espace dans lequel ils vivent sous l'angle de la mobilité et des défis que cette dernière fait porter à l'expérience des jeunes ruraux ayant décroché scolairement. En questionnant la mobilité sous trois aspects (partir, rester et bouger), nous tenterons de comprendre l'importance des questions de mobilité et leurs implications dans l'insertion de ces jeunes et notamment concernant leur rapport au marché de l'emploi local.

La troisième partie se concentrera sur l'empreinte du manque de diplôme sur l'insertion des jeunes ruraux. Les trois chapitres proposeront une piste de réflexion quant à la meilleure insertion professionnelle observée chez les jeunes non diplômés vivant en milieu rural (Zaffran,

2018). Dès lors, le chapitre 7 questionnera la composition de l'emploi rural peu qualifié. Dans ce chapitre nous préciserons que les épreuves que traversent ces jeunes sont marquées par des mutations profondes du marché de l'emploi rural depuis plusieurs dizaines d'années, mais nous insisterons surtout sur l'importance d'une analyse des jeux d'échelles du local et du rural pour comprendre la multiplicité des expériences des jeunes ruraux. Par la suite, le chapitre 8 interrogera les modalités de l'embauche rurale chez les jeunes sans diplôme. Nous pointerons du doigt les compétences demandées et les compétences réellement attendues par les entreprises recrutant ces jeunes et nous remettrons en évidence la crise des systèmes de résistance à la précarité pour les jeunes ruraux sans diplôme. Ce chapitre nous permettra de nous questionner sur les différences au niveau de l'embauche entre les jeunes peu diplômés et les jeunes pas diplômés. Pour conclure cette troisième grande partie, le chapitre 9 présentera l'importance de la notion de « *vrai travail* » pour cette population, et d'un « *sens de l'honneur* » important dans leur insertion qui les poussent, d'une part à accepter tous les emplois qu'on leur propose (Weber, 1989 ; Basinski, 2007), et d'autre part à se distancier des aides sociales. Cette logique confrontée à l'aridité du marché du travail et au développement du sous-emploi rural chez les personnes les moins qualifiées pousse ces jeunes vers le *piège moral de la précarité*.

La quatrième partie de cette recherche se focalise sur la jeunesse chez une population marquée à la fois par le monde rural dans lequel ils implantent et construisent leur expérience, mais aussi par la faiblesse de leur niveau de diplôme. Comment être jeune lorsque l'on vit en milieu rural et sans diplôme ? Dans cette dernière grande partie nous commencerons par nous intéresser, dans le chapitre 10, à un potentiel retour en formation. Il s'agira alors de questionner les raisons poussant au raccrochage scolaire ainsi que les conditions sous lesquelles ces jeunes retournent à l'école (ou plus vraisemblablement en formation). Nous examinerons aussi les difficultés rencontrées qui limitent le potentiel de raccrochage scolaire comme l'âge, le poids de son indépendance, une seconde perte de sens au sein de l'institution ou bien encore l'influence de la famille. Le chapitre 11 se concentra alors avec plus de détails sur l'importance et l'impact de la famille sur l'expérience de la jeunesse chez les ruraux sans diplôme. Nous monterons alors ici la place prédominante de la famille comme centre de gravitation de l'expérience sociale de ces jeunes. Face à l'importance de la famille dans ces expériences de transition nous mettrons en avant l'idée de devenir adulte « *pour sa famille* », mais aussi – et parfois plus vraisemblablement – de devenir adulte « *par sa famille* », c'est-à-dire en accédant soi-même au statut de parent et en décohabitait du domicile familial. Pour conclure cette recherche, le chapitre 12 proposera de qualifier cette expérience de la jeunesse, de l'insertion professionnelle

et de la transition vers l'âge adulte. Nous montrerons alors deux logiques face à sa transition (attente ou urgence de l'insertion), mais aussi les moyens mis en œuvre par ces jeunes pour réussir à financer et pérenniser leur insertion. Enfin, ce chapitre permettra de mettre en exergue un ensemble de vécus largement marqués par la vulnérabilité. Nous concluons en revenant sur les apports sociologiques et en matière de politiques publiques, en proposant une typologie de ces jeunes. Enfin, nous ouvrirons le débat sur l'avenir de ces jeunes sans diplôme vivant en milieu rural ainsi que sur la nécessité d'intervention et d'adaptation des politiques d'insertion professionnelle des jeunes non diplômés et/ou de rattachement scolaire, face aux épreuves que rencontrent ces jeunes.

II – Méthodologie et rapport au terrain

Avant d'entamer les chapitres qui composent ce document, nous devons mettre en lumière la méthodologie employée dans le cadre de cette recherche ainsi que l'objet d'étude et les terrains qui furent mobilisés tout au long de cette thèse. Nous préciserons ainsi le choix du terrain ainsi que les personnes enquêtées par la pratique de l'entretien et de l'observation avant de clore cette introduction sur une réflexion éthique.

2.1 – Le choix du terrain

L'objectif de cette recherche est de comprendre l'expérience des jeunes ayant décroché scolairement et d'étudier les épreuves dans des espaces qualifiés de « ruraux » en Nouvelle-Aquitaine. En outre, nous sommes à ce point de ce document, amenés à décrire et délimiter les terrains enquêtés, mais surtout, nous devons justifier les motivations à l'origine de ces choix. Cette recherche repose sur une enquête de terrain rassemblant trois départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Depuis la réforme territoriale de 2015 du gouvernement Valls, les régions d'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes sont devenues la région « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes » qui sera renommée au courant de l'année 2016 « Nouvelle-Aquitaine ». Avec 84 000 km² et s'étendant des Pyrénées jusqu'à la Loire, la région est la plus grande de France et rassemble presque 6 millions d'habitants¹³ sur 12 départements : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-

¹³ INSEE. *Estimation de la population au 1^{er} janvier 2020. Série par région, département, sexe et âge de 1975 à 2020*. Chiffres détaillés, 2020

Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne. Pour notre étude nous avons fait le choix de trois départements : la Gironde, la Charente et la Creuse.

Le choix de ces trois départements est motivé par deux motifs éléments. Le premier est que ces trois départements sont répartis sur les trois anciennes régions qui composent la Nouvelle-Aquitaine : la Gironde pour l'Aquitaine ; la Charente pour le Poitou-Charentes ; la Creuse pour le Limousin. Le second est méthodologique. En effet, nous avons souhaité avant toute chose ne pas nous limiter à une étude monographique d'un espace rural en particulier et de l'extrapoler à l'expérience de tous les jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine, voire de France. Patrick Champagne (1975) critiquait d'ailleurs « *l'effet d'autonomisation méthodologique* » des monographies. Nous avons donc réparti notre recherche sur trois départements¹⁴ qui nous permettent d'être représentatifs de la multiplicité des espaces ruraux qui composent la région Nouvelle-Aquitaine. Le rural n'est pas une réalité homogène (Gambino, 2008 ; Tallon *et al*, 2015) et ces jeunes doivent construire leur expérience face aux particularités rurales et aux spécificités locales des espaces dans lesquels ils vivent. Ainsi, l'expérience d'un jeune en Gironde, un espace marqué par sa forte attractivité, son activité viticole et le développement de son activité tertiaire, ne sera pas la même qu'en Creuse, quant à elle marquée par une perte démographique, une forte activité agricole et tertiaire publique.

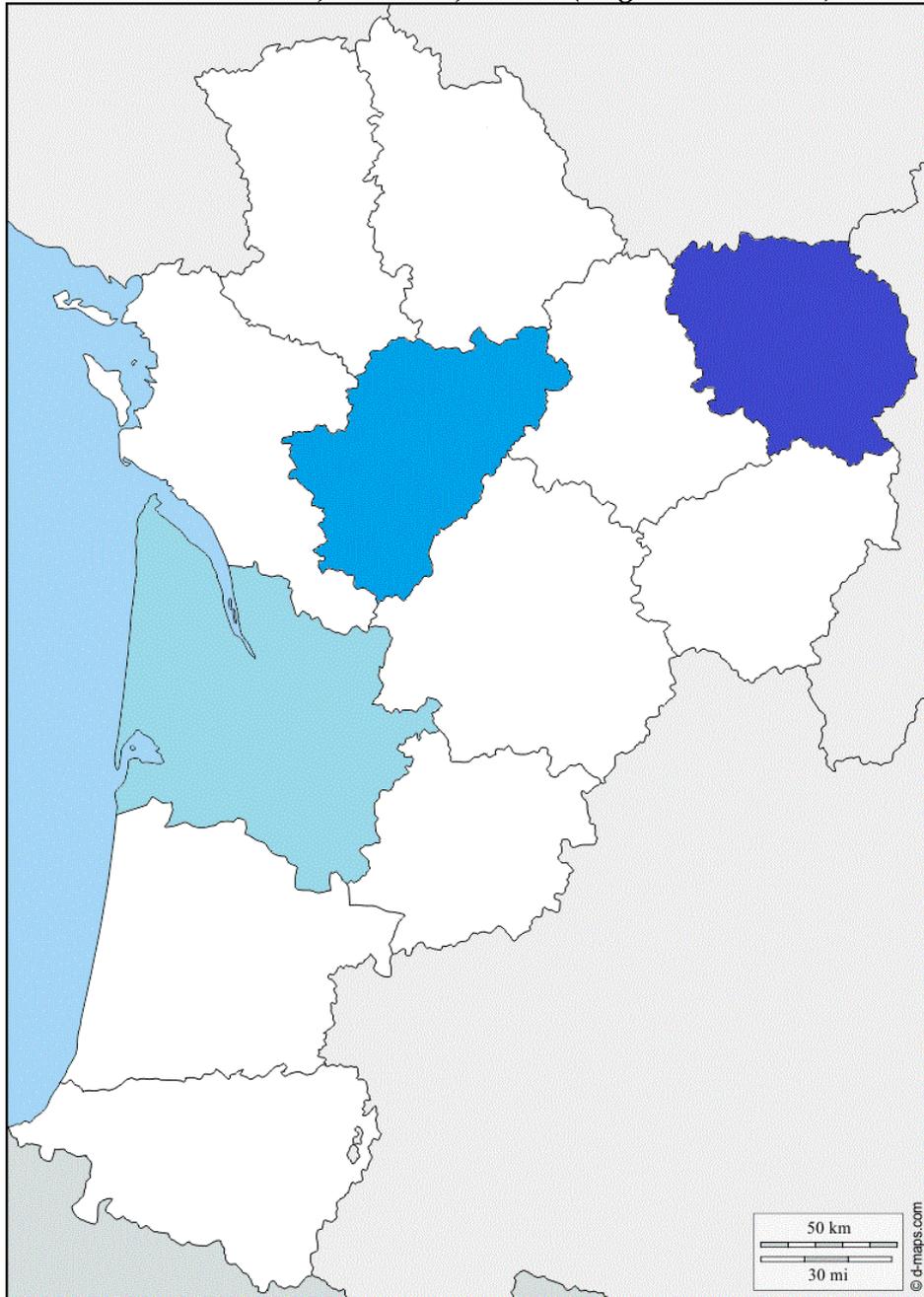
Les espaces ruraux ne sont pas homogènes et n'ont pas nécessairement le même impact sur les expériences et les épreuves des jeunes sans diplôme en voie d'insertion. Nous devons donc analyser l'impact du rural entre des espaces ruraux à densité intermédiaire, faible et très faible¹⁵. Ainsi, nous pouvons représenter à la fois les trois anciennes régions de la Nouvelle-Aquitaine, mais surtout des espaces ruraux « rurbanisés » pour la Gironde, à faible densité de population en Charente et à très faible densité de population en Creuse. Bien que nous utilisions trois terrains de recherche sur cette thèse, il n'est pas réellement question de comparaison. En effet, l'utilisation de ces trois terrains n'est pas ici uniquement faite pour employer l'outil comparatif puisque la ruralité n'est ni une réalité binaire ni manichéenne, mais bien plus un *spectre de la ruralité* sur lequel vient se superposer, dans un jeu d'échelles, des particularités départementales, régionales et locales. L'objectif de cette multiplication des terrains est de

¹⁴ Cf. Annexes – Cartes et documents – *Carte de répartition des entretiens réalisés auprès des jeunes sur les départements de la Gironde, de la Charente et de la Creuse entre 2017 et 2020*

¹⁵ Nous y reviendrons, mais notons pour l'instant que ces typologies ne sont pas à observer comme des réalités homogènes et concrètes, mais plutôt comme des simplifications lecture de ces espaces.

rendre compte d'une réalité hétérogène et surtout de ne pas tomber imposé des résultats localisés comme étant symptomatiques de « la ruralité » comme un tout uni, homogène et abstrait. En mobilisant trois terrains (la Gironde étant l'espace le plus urbanisé, la Creuse le plus rural et la Charente comme espace intermédiaire), nous souhaitons au maximum éviter des montées en généralité sur « le rural ».

Carte des départements en Nouvelle-Aquitaine. En bleu les départements mobilisés dans le cadre de cette recherche : Gironde, Charente, Creuse (de gauche à droite).



Il ne s'agit nullement limiter la notion de « rural », ni encore de le confondre avec des caractéristiques liées au « local ». À ce titre, notons que le fait d'étudier les espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine n'est pas non plus neutre sociologiquement puisqu'il existe une forte différence entre cette région et, par exemple, les espaces ruraux désindustrialisés du Nord et de l'Est de la France (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b ; Caro, 2017). Le choix de ces terrains n'a pas vocation à être exhaustif, mais plutôt de représenter au mieux l'expérience et l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme en Nouvelle-Aquitaine. Si l'expérience de la jeunesse rurale est multiple, le meilleur moyen d'en analyser une partie est de l'étudier par ce que ce groupe peut avoir de commun : un espace de vie géographique.

2.2 – L'entretien et l'observation au sein de la recherche

Si nous avons pu définir géographiquement notre terrain de recherche, il reste encore à présenter la méthode employée pour enquêter sur l'expérience des jeunes ruraux ayant décroché scolairement. Le choix de la méthode qualitative et plus précisément de la pratique de l'entretien est arrivé très tôt dans l'élaboration du projet de recherche. En effet, l'entretien semble, dans ce cas, permettre une récolte de données particulièrement riche, mais permet surtout de comprendre un mécanisme longitudinal et biographique qui s'inscrit dans l'expérience de ces jeunes, de la rupture avec l'École jusqu'à l'âge adulte. L'aspect fondamental de l'entretien dans cette recherche réside dans le fait que l'expérience de l'individu et les épreuves qu'il traverse doivent être inscrites dans une Histoire – un *continuum* – et retranscrire à la fois le parcours de l'individu, mais aussi, ses positions, ses doutes, ses modes de légitimation de l'action, ses envies, *etc.* Bien que nous utilisions l'outil statistique dans cette recherche¹⁶, la méthode quantitative semble, ici, manquer de nuance et de détails là où une approche qualitative et compréhensive de ces jeunes nous amène à travailler à la fois sur des contextes englobants ainsi que sur la part individuelle des expériences. Pour ce faire, nous avons fait le choix de ne pas seulement observer les pratiques quotidiennes et routinières des acteurs, mais de nous concentrer surtout sur leurs discours.

Le rôle de ces entretiens est de recueillir les représentations, les jugements, les épreuves, les expériences, et les contextes ayant, au sens de l'acteur, un impact sur son expérience de l'insertion professionnelle et de la transition vers l'âge adulte. En donnant la parole aux acteurs,

¹⁶ Nous avons dû élaborer une part importante des données statistiques de cette recherche, toutefois, ces données sont principalement utilisées comme des outils de contextualisation.

nous permettons à la fois d'avoir une meilleure compréhension de leurs expériences, mais également de les questionner sur leurs pratiques et les événements routiniers ou – au demeurant – anodins, qui composent leur quotidien et qui forment les expériences et des épreuves individuelles et pourtant partagées. Dès lors, nous sommes amenés à nous questionner sur le choix méthodologique de la pratique de l'entretien.

L'approche compréhensive nous permet d'octroyer une proximité avec les acteurs interrogés en renvoyant à des aspects personnels, contextuels, voire intimes, de leurs expériences. Ainsi, sur des questions de subjectivité, le principe de neutralité de l'entretien semble fondamental. Si le but du chercheur est d'atteindre, *in fine*, la « parole véritable » de l'acteur, le choix du récit de vie ou de l'entretien non directif paraît alors être la meilleure solution puisqu'elle permettrait d'être libéré de toute interférence potentiellement causée par le chercheur, là où l'entretien directif risquerait de limiter la parole subjective profonde des acteurs (surtout en prônant une approche compréhensive). Cependant, et bien que l'entretien non directif paraisse envisageable par son potentiel de libération de la parole, l'entretien est une pratique sociale qui n'est donc pas neutre (Legavre, 1996). Ceci nous amène à relativiser l'utilisation de l'entretien non directif, notamment en nous questionnant sur la potentialité de l'enquêté à dissimuler, oublier ou modifier certaines parties de son discours et donc de son expérience. Nous avons fait le choix d'une première partie de l'entretien non directif afin de contextualiser ce dernier pour le chercheur, puis d'une seconde phase d'entretien semi-directif. L'entretien semi-directif, par la pratique de la relance, permet d'atteindre à la fois la « *conscience discursive* » de l'individu (ce qu'il connaît et qu'il sait exprimer directement), mais aussi sa « *conscience pratique* » (ce dont il a conscience l'exprimer directement) (*ibid.*). La participation du chercheur est donc nécessaire et bénéfique à l'approfondissement des données empiriques à récolter sur le terrain. Par l'utilisation de questionnements et de relances, le chercheur peut ramener l'individu à sa *conscience pratique* et, dans ce sens, la participation du chercheur est une plus-value à l'entretien.

La réalisation de cet entretien n'a cependant pas démarré directement par une approche « frontale » avec le terrain. En amont de la recherche de terrain, nous avons débuté par la composition d'un état de l'art sur les thèmes de la jeunesse, des espaces ruraux et l'absence de diplôme¹⁷ qui nous ont permis d'entamer la recherche sur des bases solides. À partir de la composition de cet état de l'art et avec le croisement aux problématiques de recherche, nous

¹⁷ Du fait du manque de documentation autour de ces trois questions, l'état de l'art est le plus souvent composé de chaque thématique séparée et parfois du croisement de deux thématiques, notamment sur la jeunesse rurale.

avons donc pu créer un premier guide d'entretien¹⁸. Après de nombreux ajustements, le guide d'entretien est finalement composé de quatre phases. Lors de la première phase je demandais au jeune des informations sur son identité (âge, profession des parents, PCS des parents, situation actuelle, *etc*), puis la personne entretenue était invitée à parler de son parcours de vie tant sur le plan résidentiel, que scolaire, professionnel ou bien encore familial. Cette deuxième phase de l'entretien prenait environ une demi-heure et avait un double rôle. Dans un premier temps, elle permettait de contextualiser l'entretien dans un *continuum* biographique, et, dans un second temps, elle permettait de prendre des notes sur de potentielles questions ou relances. Étant donné que la parole laissée à la personne entretenue était libre lors de la deuxième partie de l'entretien, l'objectif de la troisième phase était de combler les manques biographiques laissés lors de cette présentation. Enfin, une fois tout le parcours biographique du jeune mis au clair, la quatrième phase comprenait une série de questions ouvertes et de relances sur des thématiques diverses. Cette quatrième partie n'était pas un « interrogatoire » avec une succession de questions, mais plutôt une discussion sur des thématiques diverses et donc avec des questions laissant le jeune face à une certaine forme d'interprétation et de réflexion quant à ses réponses potentielles. Ces questions avaient pour but de « faire parler » le jeune et de lui permettre de s'ouvrir – et donc d'ouvrir son discours – à l'enquêteur en portant sur des thématiques successives : l'École et la formation ; l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi ; la mobilité ; la vie en milieu rural ; le rapport aux institutions et aux aides ; la famille ; la vie conjugale et la prise d'indépendance ; l'entourage et les amis ; les pratiques et activités. Ces entretiens ont ainsi duré en moyenne entre une heure et une heure et demie¹⁹.

Le choix a également été fait lors de cette recherche de ne pas limiter la parole aux jeunes en question. Bien que les entretiens réalisés auprès de ces derniers constituent la grande majorité du corpus d'entretien, la décision a également été prise de laisser la parole à des responsables de l'insertion professionnelle et du retour en formation. L'objectif sous-jacent à ce choix était de ne pas seulement laisser ces personnes dans « l'arrière-plan », mais de les inscrire comme une composante à part entière du vécu des jeunes ruraux non diplômés. Ces jeunes créent et

¹⁸ Bien entendu le guide d'entretien a évolué tout au long de la recherche. Certaines questions ont été enlevées, déplacées, ou modifiées pour que cet outil soit le plus pratique possible. De plus, d'autres guides d'entretiens ont été réalisés au cours de la recherche avec les personnes responsables de l'insertion professionnelle et/ou du retour en formation des jeunes ruraux sans diplôme. Il n'était en effet pas envisageable de réutiliser les mêmes guides d'entretien pour un adjoint de mairie, un directeur d'agence d'intérim et une animatrice d'espace jeunesse. Ici, nous parlons du guide d'entretien réalisé dans le cadre de rencontres avec des jeunes.

¹⁹ Dans certains cas les entretiens ont été bien plus longs, cependant il était parfois difficile pour ces jeunes de rester plus d'une heure dans une pièce à répondre à ces questions, notamment lors d'entretiens réalisés au sein d'institutions (ML, MFR, MLDS...) où la participation était parfois moins « volontaire » que fortement incitée par la structure.

articulent leurs expériences dans des contextes (géographiques, sociaux, culturels...) et en relation avec le monde qui les entoure. Il est alors nécessaire de comprendre et d'analyser à la fois le discours de ces jeunes, mais également le retour qui peut en être fait de la part des personnes responsables de leur insertion ou du retour en formation.

Ces entretiens ont permis l'obtention d'enregistrements ainsi que de notes. Ces notes prises sur les carnets de recherche successifs sont à considérer comme un ensemble de ressources de contextualisation et d'interprétation « à chaud » de la parole des acteurs. Ce sont principalement des données secondaires qui ont facilité l'analyse en permettant d'illustrer, de nuancer, voire d'infirmier²⁰ un discours. Le reste des entretiens fut retranscrit²¹ et analysé sur deux niveaux. Tout d'abord un niveau individuel de l'analyse qui permet à la fois de mettre en exergue ce qui est directement lié au discours de l'individu, mais aussi son sous-texte social confronté aux observations menées sur le terrain (Gambino, 2008). Il est alors nécessaire de prendre en considération les contenus individuels des discours en se plongeant dans chaque univers subjectif afin de comprendre les causes et les influences à l'origine de chaque discours, pratique ou expérience. Cela permet d'accéder à la fois aux représentations sociales, mais aussi aux positions argumentatives de ces jeunes. Le second niveau d'analyse des données récoltées est une analyse thématique réalisée par la découpe transversale du corpus d'entretiens et d'observations. L'objectif de cette analyse est de rapprocher et de comparer plusieurs thèmes de recherche dispersés au sein des entretiens, permettant ainsi de repérer les constantes, les variations et les oppositions au sein d'une même thématique, ou d'une même problématique. Cette analyse nous permettra d'établir en conclusion une typologie des jeunes ruraux sans diplômes rencontrés sur notre terrain.

Les entretiens réalisés furent également accompagnés d'observations effectuées tout au long de trois années de recherche. Nous pouvons répartir ces observations en deux groupes. Tout d'abord ont été réalisées de nombreuses observations auprès des institutions et des groupes en charge de l'insertion professionnelle et/ou du retour en formation des jeunes ruraux sans diplôme. Ces observations ont permis de mieux d'attester du fonctionnement des primo-

²⁰ Il m'est arrivé une fois d'infirmier le discours d'une participante à la recherche. La jeune fille m'affirma avoir été renvoyée de son poste de perceuse par « *jalousie professionnelle* », le hasard de mes rencontres a fait que j'ai rencontré plus tard une ancienne employée de la boutique qui m'expliqua que cette dernière fut renvoyée à cause de plusieurs infections sur les piercings qu'elle avait réalisés.

²¹ Les entretiens sont retranscrits tels quel. Le choix a été fait de garder les erreurs et syntaxes telles qu'elles ont pu être exprimées à l'oral par question d'éthique et de scientificité et par volonté de fidélité à la parole des enquêtés.

entretiens avec la Mission Locale, des stages de formation de la Garantie Jeune, de Pôle Emploi, des rencontres avec les conseillers des agences d'intérim ou encore de sorties culturelles pour des jeunes de la MLDS et de la Garantie Jeune. Le second corpus d'observations regroupe les observations hors des cadres institutionnels – plus informelles – qui ont été réalisées auprès des jeunes et de leur entourage proche. Il s'agit dans ce cas d'invitations à des apéritifs, des soirées, des barbecues, voire des repas de famille auxquels certains jeunes m'ont aimablement convié et qui m'ont permis de me rapprocher le plus possible de mon objet de recherche. Au-delà de l'aspect convivial de ces situations, ces observations m'ont permis de nouer des liens avec mon terrain et de me faire connaître localement auprès des réseaux d'interconnaissances de ces jeunes et des membres des institutions, ouvrant alors à la possibilité de réaliser d'autres entretiens par effet boule de neige. Ces observations m'ont permis de rendre plus familiers ces espaces de vie et de m'y confronter par mon expérience personnelle plutôt qu'uniquement par le biais des paroles des entretiens et de mes lectures. Sans avoir la prétention d'avoir alloué ces trois années à devenir un « *gars du coin* » (Renahy, 2005), ces rencontres et les observations qui en ont découlé m'ont permis de grandement avancer dans mon étude et de m'attacher à mon objet de recherche. À l'inverse ne souhaitant pas réaliser une monographie, le temps imparti pour cette recherche me semblait limité pour une réelle intégration dans le local et la vie quotidienne des acteurs dans une approche plus ethnographique. L'objectif a été de s'immerger d'une certaine manière dans le local sans pour autant renier l'aspect allochtone – qui plus est urbain – du chercheur que je suis.

L'observation a accompagné la recherche tout au long de ces années sans en être l'outil méthodologique principal. Elle a permis un approfondissement des données, ainsi que l'instauration d'une relation de confiance entre l'enquêteur et le terrain. Dans la mesure où l'entretien n'est pas toujours une pratique confortable pour les jeunes, l'autre rôle de l'observation active et de la présence sur le terrain a été de réussir à mettre en place des conditions d'interactions satisfaisantes avec les acteurs locaux.

2.3 – Participants à la recherche et rapport aux enquêtés

Cette recherche repose sur la rencontre de 100 jeunes ainsi que de 24 personnes responsables de l'insertion professionnelle et/ou du retour en formation des jeunes ruraux peu qualifiés²². Hormis ce second groupe, les personnes rencontrées dans le cadre de cette recherche

²² Cf. Annexes – *Profil des jeunes et profil des personnes responsables de l'insertion et/ou du retour en formation auprès des jeunes ruraux sans diplôme.*

sont caractérisées par trois éléments : la jeunesse, l'absence de diplôme et l'aspect rural des espaces de vie dans lesquels ils forment leurs expériences. Il est à noter d'ailleurs que tout au long de cette thèse nous parlerons d'une population caractérisée par son absence de diplôme. En ce sens, nous n'emploierons que peu le terme de « décrocheur scolaire » dans cette recherche et nous lui préférons les termes de jeunes « sans diplôme » ou « non diplômés ». En effet, hormis lorsque nous évoquerons dans le chapitre 4 directement l'acte de l'abandon précoce de sa scolarité, nous tenterons d'éviter le terme de « décrocheur scolaire ». Une fois que leur expérience de vie est détachée de l'acte même du « décrochage », nous préférons employer le terme de « jeune sans diplôme ». Ce choix est motivé par deux raisons. Tout d'abord le simple fait que « décrocheur » est un terme pouvant porter à controverse, et d'ailleurs, peut-on parler de « décrochage » lorsque de nombreux jeunes n'ont jamais vraiment « accroché » à l'École (Sarfati, 2013) ? Ensuite, nous faisons le choix de suivre l'autodéfinition des acteurs et de leurs statuts qui paraît être plus représentatif de la réalité sociale de leurs vécus. Il est en effet rare que ces jeunes se considèrent comme étant des « décrocheurs scolaires ». S'ils ont bien arrêté l'École, ils ne se perçoivent que rarement comme des « décrocheurs » puisque le « décrochage scolaire » est un événement de leur existence comme bien d'autres. Ils se qualifient alors plus volontiers comme étant des jeunes « *sans diplôme* », « *avec peu d'expérience* » ou « *en insertion* ». « Décrocheur » est pour eux bien plus un stigmate alors que leur statut est plutôt celui de « jeunes sans diplôme ».

À titre d'échelle, notons qu'il y a en Nouvelle-Aquitaine environ 653 000 personnes ayant entre 15 et 24 ans^{23 24}. Si nous prenons cette même tranche d'âge et ce même espace géographique, nous retrouvons 67 000 jeunes ayant un niveau de qualification très faible²⁵ (inférieur au niveau CAP-BEP). Les jeunes ruraux représentent quant à eux 26,1 % de la population jeune de la région²⁶, soit environ 168 000 individus. En croisant ces données, nous pouvons ainsi avoir un ordre d'idée de la population totale étudiée aux alentours de 18 000 jeunes ruraux sans diplôme sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

²³ INSEE. *Estimation de population au 1^{er} janvier 2020. Série par région, département, sexe et âge de 1975 à 2020*. Chiffres détaillés, 2020

²⁴ Comme nous le développerons dans la première partie, cette échelle est uniquement utile dans le cadre d'étude statistique mais ne représente pas ce que peut-être la « jeunesse » sociologiquement parlant.

²⁵ Élaboration personnelle à partir des données INSEE. *Base historique des recensements de la population*. 2017

²⁶ Élaboration personnelle à partir de données INSEE. *Évolution en structure de la population. Recensement de la population – base indicateurs de la fiche synthétique*. 2019.

Les jeunes que nous avons pu rencontrer dans le cadre de cette recherche avaient, pour leur part, une moyenne d'âge de 19,9 ans avec une médiane d'âge de 19 ans. Le groupe des jeunes interviewés est composé de 49 filles et de 51 garçons répartis sur les trois départements de Charente, Creuse et Gironde. Parmi les participants, 37 venaient de Charente, 38 de Gironde et 25 de Creuse. Chez les jeunes rencontrés, 14 ont abandonné leur scolarité avant ou à la fin du collège, 8 avant l'obtention d'un BEP, 35 dans le cadre d'un CAP, 5 avant un baccalauréat professionnel et 38 avant l'obtention d'un baccalauréat professionnel. Notons d'ailleurs qu'ils sont presque tous issus de catégories socioprofessionnelles plutôt « basses » rappelant le lien entre classes populaires et absence de diplôme. Les pères de ces jeunes sont à majorité des ouvriers (n=32), des employés (n=28) ou des personnes au chômage (n=15). Les mères de ces jeunes sont pour leur part très majoritairement des employées (n=45), des mères au foyer (n=25), ou des personnes au chômage (n=14)²⁷. Pour ce qui est du niveau de diplôme des parents, 61 mères et 65 pères ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (Niveau 4) et seuls 6 pères et 7 mères ont un niveau supérieur au baccalauréat.

Tableau de répartition des niveaux de diplôme des parents des jeunes rencontrés pour le père et pour la mère.

	<i>Diplôme du père</i>		<i>Diplôme de la mère</i>
<i>Nv. 1 ou 2</i> ²⁸	39	<i>Nv. 1 ou 2</i>	31
<i>Nv. 3</i>	26	<i>Nv. 3</i>	30
<i>Nv. 4</i>	16	<i>Nv. 4</i>	25
<i>Nv. ≥ 5</i>	6	<i>Nv. ≥ 5</i>	7

En outre, si ces jeunes vivent dans des espaces qualifiés comme « ruraux » par la faiblesse de leur densité de population, ils ne sont pas simplement des « ruraux ». Ce sont avant tout des jeunes sans diplôme, généralement issus des classes populaires qui vivent en milieu rural.

En matière d'échantillonnage chez les jeunes retenus pour les entretiens, nous avons tenté de capter un maximum de diversité de population. La facilité aurait été de rencontrer des jeunes dans le cadre du Pôle Emploi, des Garanties Jeunes ou des Missions Locales, mais nous souhaitons ne pas rencontrer uniquement des jeunes pris en charge par des institutions d'insertion professionnelle ou de retour en formation. Ce faisant, nous avons tenté de limiter au mieux les biais de sélection de notre échantillon en sélectionnant une population assez large

²⁷ Cf. Annexes. – Figures – *PCS du père et PCS de la mère.*

²⁸ Niveau 1 : Sans diplôme – Niveau 2 : Niveau brevet – Niveau 3 : CAP-BEP – Niveau 4 : Baccalauréat – Niveau 5 à 8 : Bac+2/Bac+8

nous permettant d'apporter une grande confiance dans nos résultats de recherche. Ces entretiens, effectués sur plusieurs mois et répartis en semaines et week-ends de terrain²⁹, ont donc été réalisés en partie auprès de ces institutions (Missions Locales, Pôles Emploi, Garanties Jeunes, Maisons Familiales Rurales, et Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire), mais également auprès de réseaux personnels d'interconnaissances préexistants aux terrains ou créés au fur et à mesure des rencontres. J'ai en ce sens pu accéder à une population qui ne se limitait pas à des jeunes pris en charge par des institutions, mais à un panel plus large qui m'a permis de relativiser certaines prises de position. Pour prendre l'exemple des jeunes en Garantie Jeune, dispositif intensif d'aide à l'insertion professionnelle chez une population généralement peu ou pas diplômée, ces derniers étaient choisis dans ce programme par leur motivation dans l'insertion professionnelle et étaient souvent grisés par les activités que propose le service. Ces jeunes étaient donc particulièrement optimistes quant à leur insertion, là où d'autres, hors de ces services, étaient bien plus pessimistes.

Pour rencontrer ces jeunes, j'ai d'une part fait usage de ces réseaux d'interconnaissances et de l'autre, j'ai pris contact avec les institutions responsables de l'insertion et/ou du raccrochage, et qui – pour la très grande majorité – ont été particulièrement ouvertes et volontaires dans l'accès à une très large population (que j'ai parfois dû freiner afin de ne pas saturer mon échantillon). De manière globale la prise de contact et de rendez-vous a été assez simple à réaliser et les entretiens furent particulièrement riches en détails sur les expériences, les réflexions et le vécu. Si, tout au long de l'analyse, nous avons dû faire attention à un potentiel biais de désirabilité de la part de la personne entretenue, les données récoltées ont été surprenantes par leur richesse et leur profondeur. Alors que je m'attendais à devoir faire un travail de relance et d'approfondissement constant tout au long des entretiens face à des jeunes très peu intéressés par ma recherche, l'expérience fut en réalité toute autre. Bien qu'ils aient eu du mal à comprendre que l'on puisse s'intéresser à eux, ils furent particulièrement impliqués dans la pratique de l'entretien et plus largement dans la recherche et ses résultats. Il semblerait en effet que les jeunes les plus précaires se confient plus spontanément, notamment sur des sujets intimes (Coquard, 2016b). J'ai compris rapidement que l'entretien était un espace d'expression assez unique pour ces derniers qui ne rencontrent – en dehors de leurs sphères d'interconnaissances – que des responsables d'institutions avec lesquels ils ont un rapport hiérarchique d'intérêt. Ces entretiens étaient donc un espace et un temps de liberté d'expression

²⁹ Nous pouvons estimer aux alentours de 3 mois de terrain en tout.

leur permettant de « *vider leur sac* » sans devoir penser de manière conséquentialiste. Pour ces jeunes, le sociologue était une oreille neutre (contrairement aux conseillers des ML, MLDS, MFR ou des agences d'intérim qui paraissent porter un rôle de jugement) qui, en plus de les écouter, s'intéressait à leurs histoires qu'ils considéraient comme étant inintéressantes tout en ayant des expériences de vie remarquablement riches et complexes. Certains jeunes ont pleuré en me racontant des histoires particulièrement lourdes dans leurs vécus et beaucoup m'ont dit avoir l'impression d'avoir eu « *une séance chez le psy* » puisqu'ils rationalisaient et verbalisaient leur vécu. Toutefois, si la place toute particulière de l'entretien a été bénéfique pour la collecte de données de recherche elle a laissé deux problèmes. Le premier fut de l'ordre intime du chercheur et de la difficulté d'« encaisser », lors de journées dédiées à l'entretien, plusieurs récits de violences et de misère sociale. La seconde est celle du traitement des données les plus sensibles et intimes collectées tout au long de cette recherche et du traitement de ces dernières. Les histoires de violence, de dépendance ou encore de viols et d'indigence sont des questions complexes à saisir, ce qui m'a poussé à entreprendre, avant de commencer cette recherche, un point sur l'éthique de la recherche en sciences humaines et sociales auprès de populations vulnérables.

2.4 – Point éthique

L'ouverture à une grande profondeur de données sociologiques n'est pas uniquement le fruit du caractère propre de l'entretien, mais résulte aussi évidemment d'un jeu de rapport entre l'enquêteur et l'enquêté. Tout d'abord, notons ma position d'« étranger » aux espaces ruraux et le caractère allochtone de ma présence dans ces derniers. Bien qu'issu du monde rural et ouvrier girondin, je suis né et j'ai grandi au sein d'une classe moyenne-supérieure de la métropole bordelaise. Je restais, malgré ma famille et mes « origines » rurales et populaires, un allochtone aux espaces que je pouvais rencontrer. Le temps d'une thèse n'aurait certainement pas été suffisant pour devenir un membre intégré à un espace de vie, puisque je n'étais pas issu de la pluralité de ces terrains. Ma participation et mon investissement dans ces espaces n'auraient pas pu être suffisants afin d'être intégré et cela n'était d'ailleurs pas la volonté primaire de ma recherche. Dans ces conditions, il est important d'avoir conscience et d'accepter cette place particulière et de comprendre cette étrangeté inhérente à ma personne de chercheur, de citoyen, et d'étranger au local et parfois même au département. Il a été d'ailleurs plusieurs fois nécessaire de jouer de mes différents statuts et de les moduler face aux différents interlocuteurs en me présentant tantôt comme « jeune étudiant », comme « doctorant en sociologie », voire

comme « chercheur de l'Université de Bordeaux³⁰ ». Nous pouvons aisément considérer que face à des élus ou à des responsables d'institutions d'insertion professionnelle des jeunes, le statut de chercheur et de sociologue permettait d'ouvrir des portes tout en légitimant ma démarche de recherche. Dans mes confrontations au terrain, je me présentais pourtant plus volontiers sous mon statut de « jeune » ou d'« étudiant » afin de découvrir ces espaces et de ne pas imposer une forme de domination symbolique pouvant retenir la parole des jeunes rencontrés. Il est certain que mon âge m'a été d'une grande aide, puisqu'ayant commencé cette recherche assez jeune, j'ai pu aisément créer une proximité et une certaine assimilation à la population étudiée.

Si la proximité avec son objet de recherche peut être intéressante, il est toutefois nécessaire de se distancier un minimum de ce dernier et surtout de se questionner sur son rapport face à une population en situation de vulnérabilité. Les jeunes rencontrés ici ne sont pas les jeunes populaires qu'avait pu décrire Nicolas Renahy (2005) dans sa recherche, mais une population très fortement marquée par la précarité, le sous-emploi et le chômage. Il est alors central de noter que cette thèse ne cherche ni à tomber dans le misérabilisme ni dans le populisme, mais à présenter l'expérience et mes épreuves de jeunesse faites par la frange de la population la plus précarisée et donc la plus vulnérable. Les jeunes rencontrés sont, dans beaucoup de cas, dans des situations particulièrement complexes et avec des histoires de vie souvent très lourdes à porter et qu'ils ont accepté de partager avec moi le temps de nos rencontres. La question du traitement de ces données fut d'un point de vue éthique complexe puisqu'il s'agit de traiter de récits de vie dépassant les frontières du privé et de l'intime et laissant le chercheur se questionner moralement sur l'usage de certains entretiens. Puisque ces « *récits personnels sont certainement l'un des éléments les plus convaincants, mais aussi les plus potentiellement problématiques.* » (Fassin *et al.* p. 505) il est nécessaire pour le chercheur de se dissocier en partie de ces récits personnels et de les utiliser scientifiquement, mais sans jamais leur imposer une valeur morale. Pour les jeunes dans des situations de précarité, de pauvreté ou de vulnérabilité, il faut faire attention à ne pas se laisser emporter vers les représentations dualistes des classes populaires en ne les considérant ni comme des pauvres honnêtes, vertueux, heureux et indépendants ni comme des fainéants, ignares, violents et profitant du monde social autour d'eux (*ibid.*). Les jeunes rencontrés ne sont alors pas abordés dans l'analyse (ni sur le terrain)

³⁰ Par ailleurs, le fait que la recherche soit en contrat région m'a ouvert bien des portes au niveau des institutions de prise en charge des jeunes.

par les situations parfois de misère, mais bien par leurs expériences de vie au sein d'un contexte social, économique, culturel et géographique particulier.

Il est enfin éthiquement nécessaire que le chercheur soit transparent face à sa recherche et face aux objectifs qui en découlent tout en gardant conscience de la responsabilité qu'il a à l'égard des personnes concernées. Ainsi, à chaque début d'entretien je rappelais à tous mes interlocuteurs le but de ma recherche et la place de notre entretien dans cette dernière. J'expliquais aussi aux personnes que je rencontrais (afin de les rassurer et de permettre une ouverture au dialogue) que les entretiens seraient anonymisés³¹ et que je serais la seule personne ayant accès aux données brutes de ces entretiens. J'expliquais également que si j'utilisais des extraits d'entretiens ils seraient anonymisés afin qu'il soit impossible de remonter jusqu'aux personnes interrogées. Ce devoir de transparence, surtout face à des récits de vie aussi lourds que riches en informations, prévaut sur la recherche (Fassin *et al.* 2013). Il faut au maximum éviter les préjudices par son action de recherche et la recherche ne doit porter atteinte ni à la dignité ni au bien-être des participants. Ces principes éthiques ont accompagné cette recherche tout du long en s'interrogeant à la fois sur les enjeux et les problématiques sociales que cette recherche peut soulever : sur l'intégrité scientifique dans l'analyse, le traitement et la rédaction, et bien évidemment sur la pratique de terrain auprès des jeunes qui ont bien voulu partager leurs expériences de vie.

³¹ Tous les prénoms des personnes rencontrées sont anonymisés. J'ai essayé au maximum d'échanger les prénoms entre les jeunes des départements et par proximité phonétique. Lorsque ce modèle a atteint ses limites, j'ai échangé les noms en me basant sur les prénoms les plus donnés de l'année 2000 (année moyenne de naissance des jeunes rencontrés) et en respectant les origines des prénoms.

PREMIÈRE PARTIE

RURALITÉ, JEUNESSE ET ABSENCE DE DIPLÔME : DÉFINITIONS, DISCOURS SCIENTIFIQUES ET DONNÉES DE CADRAGE

« La jeunesse éveille l'inquiétude. Sera-t-elle notre bâton de vieillesse ? Répondra-t-elle à nos attentes ? Il faut patienter longtemps pour le savoir [...] et nous cherchons des signes précurseurs, nous désirons deviner, prévoir, garantir. L'attente inquiète et accentue le dédain pour ce qui est. »

Janusz Korczak, *Le droit de l'enfant au respect*, 1929

Introduction à la première partie

Les questions et débats gravitant autour des problématiques d'arrêt précoce de formation, de l'insertion professionnelle sans diplôme et plus largement de jeunes précarisés sont nombreux et prolifiques. Sur la scène politique et scientifique, l'absence de diplôme est fortement discutée et débattue, notamment depuis les mesures d'Europe 2020 qui ont donné lieu de à multiples réformes, prises en charge et expérimentations. Néanmoins, dans une société privilégiant le diplôme et dans laquelle son absence est plus précarisante que jamais, nous ne savons que peu de chose sur l'impact de l'absence de diplôme chez les jeunes ruraux. Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche se retrouvent en effet dans un angle mort de la recherche, à l'intersection des problématiques de ruralité, de jeunesse et d'absence de diplôme. Alors que peu de croisements sur ces thématiques ont été réalisés, il semble nécessaire de poser des bases claires sur les définitions, les débats et les données pourtant sur ces trois thématiques de recherche. Il convient de préciser au lecteur le sens – ou les sens – que ces différents objets peuvent prendre et ceux que nous souhaitons leur attribuer afin de mener à bien cette recherche et d'avoir un cadre d'analyse clair et stable. Ce sont des objets de recherche qui paraissent – de prime abord – communs ce qui rend parfois difficile de les concevoir en dehors d'une certaine forme de tautologie : « *Être jeune, c'est être jeune* », ou par ce qu'ils ne sont pas : « *Le rural c'est ce qui n'est pas en ville* ». Pourtant, lorsque y prête plus clairement attention, des conceptions et de discours scientifiques très hétérogènes apparaissent et qui assurent la nécessité de définir clairement ces trois objets de recherche.

Dans cette première grande partie, nous souhaitons poser les fondations de ce travail de recherche par le biais de trois chapitres portant chacun sur un des trois objets que nous venons de mentionner, tout en gardant en vue le sens global de la recherche. Le premier chapitre sera dédié à la ruralité et plus particulièrement aux espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine investigués dans le cadre de notre recherche. Il s'agira alors de mettre en exergue une multitude d'approches d'en dégager les caractéristiques principales pour nous permettre de caractériser l'espace physique et social de notre recherche et donc son influence potentielle sur l'insertion des publics les plus précaires. Dans le deuxième chapitre, la focale sera mise sur la notion de jeunesse. En ayant défini les seuils normatifs de l'entrée et de la sortie de la jeunesse et ses différentes conceptions, nous nous intéresserons plus particulièrement aux mutations de la jeunesse dans la société postindustrielle (Dubet, 1987) et à la place de la jeunesse populaire

faisant face à une culture juvénile de masse tendant vers le consumérisme et un individualisme libéral (*Id.* 2004a). Cette conception de la jeunesse nous permettra alors d'établir notre cadre théorique basé sur la *sociologie de l'expérience* (*Id.* 1994) et de comprendre les épreuves partagées par la jeunesse. Enfin, nous clôturerons cette première grande partie en revenant sur la notion d'absence de diplôme et son implication dans le système de prise en charge de la jeunesse en France, mais aussi sur les phénomènes intriqués d'accroissement du niveau de diplomation et de crise de l'emploi jeune.

CHAPITRE 1

LE PLURALISME RURAL NÉO-AQUITAIN

La ruralité, la campagne ou encore les espaces ruraux sont des objets faisant appel à un imaginaire rapportant à la fois aux métiers agraires, à la nature, à une vie plus calme et moins polluée, mais aussi à une population de « *beaufs* » lepénistes et xénophobes vivants dans des espaces reculés et coupés de la culture, des valeurs et des préoccupations de la société urbano-centrée actuelle (Orange & Vignon, 2019). Les approches folkloristes et les idées reçues sont souvent accentuées par un manque de visibilité de ces espaces, mais surtout par une population « *objet* » (Bourdieu, 1977 ; Coquard, 2019), soumise à l'image extérieure qui est faite d'elle. Les espaces ruraux contemporains ne sont ni des espaces dominés par l'activité agricole ni en fin de vie, mais plutôt en mutation, de plus en plus intégrés à une économie mondialisée : « *La géographie de la ruralité est redessinée et diverses configurations d'intégration des territoires dans la mondialisation émergent.* » (Dufy et Hervouet, 2017. p. 12). Le rural est un ensemble d'espaces et de territoires hétérogènes, réunis par des caractéristiques démographiques qui doivent être comprises à la fois dans un *spectre de la ruralité*, mais aussi en fonction de particularités locales. À ce titre, les espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine ne correspondent pas à ceux d'autres parties de territoires nationaux et paraissent plutôt privilégiés.

I – Des espaces de vie singuliers et immuables ? Un bref retour sociohistorique autour de la notion de ruralité

On associe la notion de ruralité à un ensemble de prénotions folkloristes d'espaces en retrait, en retard et dominés par la nature et l'agriculture (Orange & Vignon, 2019). Les espaces ruraux sont en réalité multiples et hétérogènes et connaissent des mutations internes tout en s'ouvrant très largement aux espaces mondialisés et libéralisés (Dufy et Hervouet, 2017) dans une influence unilatérale des villes sur les campagnes (Aubert & Schmitt, 2014). En particulier

dans le sud-ouest de la France, ces derniers ne sont pas dans des situations de disparition ou d'extinction, mais se renouvellent et se réinventent.

1.1 – Quand rural était (encore) synonyme d'agraire

Si l'on associe si souvent l'idée d'espaces ruraux avec l'activité agricole, c'est que ces derniers ont une longue Histoire commune. En France au Moyen-Âge, la très large majorité des habitants était paysanne. L'activité agraire était impérative au bon fonctionnement de la société de l'époque puisqu'elle constituait le « garde-manger » du royaume. Malgré l'amélioration des techniques avec la diffusion d'outils en métal dans les champs à la fin du premier millénaire de l'ère commune – ainsi que la déforestation permettant de plus grandes exploitations – la production restait toutefois peu rentable et demandait une grande part de la population pour subvenir à ses besoins alimentaires. L'amélioration progressive du rendement agricole participera alors grandement à l'augmentation de la population qui doublera entre le XI^{ème} et le XIV^{ème} siècle en Europe occidentale. Les surplus alimentaires stimulèrent l'apparition progressive dans les bourgs de nouveaux corps de métiers (les artisans et les commerçants) dont les industries vont, à leur tour, perfectionner et rentabiliser la production agraire (*ibid.*). Les sociétés rurales de l'époque se caractérisaient donc par la pratique de l'agriculture et étaient ainsi rythmées par la succession de travaux dans les champs au fil de l'année. Ces sociétés avaient aussi une forte tendance à l'autocratie tant sur le plan économique que social, culturel ou démographique (Grelley, 2011). Les interconnaissances extérieures au local resteront toutefois géographiquement restreintes jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale avec des familles exploitant les terres regroupées autour d'un bourg, d'un village³² ou d'un hameau. Il est important de souligner que ces sociétés paysannes rurales étaient nettement marquées par plusieurs éléments comme l'endogamie, des relations entre « autochtones », une solidarité et des interconnaissances locales des acteurs, ainsi que par des pratiques partagées. Ces différentes caractéristiques des sociétés rurales d'avant l'industrialisation massive du XIX^{ème} siècle ont été affectées par une très forte transmission générationnelle des patrimoines. Celle-ci démontrant l'importance et l'incidence du cercle familial dans les relations sociales, les solidarités et dans l'emploi (Coquard, 2016b ; 2019).

³² Notons que le mot « village » est devenu un terme utilisé pour désigner une proximité, voire une connivence sociale. Dans les politiques publiques les « villages urbains » désignent des villes prônant une forte proximité sociale. Or, le village n'impose pas nécessairement un vivre ensemble fort. Si les interconnaissances sont bien présentes en milieu rural – et donc dans les villages – ces derniers sont transcendés et divisés selon des distinctions sociales, culturelles et économiques. L'interconnaissance peut être un élément de marginalisation.

Il faut considérer que jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la France est un pays qui compte 25 millions de ruraux et 80 % des Français sont toujours des paysans. Pour autant, la période d'industrialisation sera un tournant capital dans l'Histoire des campagnes de France et dans celle de l'agriculture. La machine qui assiste d'abord l'Homme remplace peu à peu sa force de travail en même temps qu'elle enrichit les propriétaires terriens de ces espaces. La révolution industrielle commence alors et avec elle une succession d'exodes ruraux. Ces exodes dépendent à la fois de facteurs liés au rejet du monde rural par l'appauvrissement des terres disponibles, à l'inconfort de vie rurale de l'époque, aux guerres ou encore au sous-emploi, ainsi que par une attractivité envers la vie citadine semblant promettre richesses et ascension sociale. Notons d'ailleurs que l'idée de la ville comme pourvoyeuse de richesse et d'ascension sociale est souvent présente dans les entretiens réalisés avec les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche (nous y reviendrons dans les chapitres 5 et 6).

La mécanisation et l'apparition de machines-outils lors de la révolution industrielle facilitèrent donc la production tout en diminuant la main-d'œuvre nécessaire et en augmentant les rendements. Pour le sociologue Henri Mendras (1967), l'intérêt de la sociologie rurale et de l'étude historique des espaces ruraux dans ce passage vers la mécanisation systématique des campagnes. C'est cette mécanisation qui facilita la production et qui fut l'une des causes principales de l'exode rural que connut la France, et plus généralement l'Europe à la même période. Cette migration rurale vers les villes, quoique massive, n'a pas été suffisante pour combler la demande de main-d'œuvre des villes puisqu'il a fallu aux industries employer des ouvriers issus d'une immigration internationale. En outre, les sociétés rurales qui étaient jusque-là restées très agraires, voient leurs activités changer et leurs modes de vie s'améliorer.

Toutefois, la massification et la densification des ouvriers dans les grandes villes inquiètent. Les ouvriers – pour beaucoup d'anciens ruraux – survivent péniblement face à un travail aliénant et des mouvements sociaux finissent par apparaître. Ces mouvements sociaux ouvriers posent des problèmes en matière de maintien de l'ordre et de stabilité politique (Coquard, 2015). En outre, pour les observateurs de l'époque, l'émigration massive et la densification des ouvriers dans les grandes villes sont considérées comme étant l'une des causes principales de la révolution de 1848. Le regroupement massif d'ouvriers devenant un danger, on délocalise les industries loin des centres névralgiques de la politique – et donc de Paris – afin de limiter les risques de regroupement et de soulèvement (*ibid.*). Le patronat va alors progressivement rapprocher les usines de la main-d'œuvre locale, principalement dans le nord et l'est de la France avec le célèbre exemple du familistère de Guise construit durant la seconde moitié du

XIX^{ème} siècle. Le familistère dont l'objectif est de réunir les familles d'une même usine en communauté dans un même établissement est la représentation parfaite d'un modèle de gestion paternaliste des entreprises dans les espaces ruraux dans lequel le patron vit sur place pour encadrer une population qui reste dépendante de son usine (Renahy, 2005). Ce modèle est toutefois géographiquement ancré dans la partie nord/est du pays. Quoi qu'il en soit, le monde agricole n'est alors plus seulement synonyme d'agraire, mais il devient surtout un monde ouvrier.

1.2 – La fin annoncée du rural

Les espaces ruraux peuvent être caractérisés par une faible densité de population. Nous l'avons vu, l'exode rural qui avait débuté avec la révolution industrielle a intimement lié les questions de faiblesse démographique et de perte de population au rural³³. L'autocratie, l'autochtonie et l'endogamie sont ancrées dans les représentations de la ruralité dans son lien à la production agraire.

C'est dans la France de l'après-guerre que les espaces ruraux, peu présents au début du siècle, refont leur apparition dans les sciences humaines et sociales, notamment en sociologie et en géographie avec de grandes craintes sur leur avenir et un discours assez fataliste (Gambino, 2008). À cette époque, les espaces ruraux sont alors définis comme des *déserts*. Ce terme de « *désert* » pour décrire et marquer les pensées face au sombre destin de ces espaces de vie³⁴ est utilisé pour la première fois dans l'ouvrage « *Paris et le désert français* » (Gravier, 1947).

L'influence des travaux de Jean-François Gravier pousse le terme de *désert* à s'imposer progressivement comme un terme scientifique venant alors à désigner des espaces ruraux « profonds » ou « à très faible densité de population » (Gambino, 2008), scarifiés et appauvris par la Seconde Guerre mondiale. Le géographe apporte un message politique et critique de manière acerbe la centralisation imposée par la métropolisation et l'urbanisation excessive des grandes villes, notamment de Paris. Ils les considèrent comme un danger démographique et humain poussant à créer de lourds pôles démographiquement et économiquement denses face à des espaces humainement désertiques. La meilleure solution serait alors celle d'une répartition

³³ Cf. Annexes – Tableaux – *Évolution de la population rurale en % entre 1960 et 2010 dans le monde par zone géographique*.

³⁴ Pour Henri Mendras, qui a travaillé à la même époque sur la fin des paysans, le rôle du sociologue n'est pas seulement d'analyser mais « *d'aiguiller la conception des espaces ruraux* » pour les « *clients des sciences sociales* ». En ce sens, l'utilisation du terme « *désert* » peut-être compris comme un message politique plus que comme une réelle observation empirique.

de la population optimale sur le territoire français. Il dresse ainsi, le portrait de la dépopulation causée par la centralisation des compétences, des services et des activités à Paris. Le *désert* est donc une situation grave et extrême d'un espace où la vie de famille et la natalité doivent repartir. L'idée derrière le terme de « *désert* » amène ainsi à penser les espaces ruraux négativement, comme des espaces à très faible densité de population complètement abandonnés, ou pire, comme des espaces inadaptés à la vie sociale et à l'économie contemporaine (Gambino, 2008). Le fait de penser les espaces ruraux en termes de manque – et donc par comparaison avec l'urbain – s'est par la suite développé. Nous pouvons à ce titre également porter un regard critique sur la terminologie employée par le géographe Roger Béteille (1981) dans « *La France du vide* ». Pour l'auteur, le terme de « *vide* », a pour but de mettre en garde contre la dévitalisation des campagnes. L'exode rural serait un drame national qu'aucune politique n'a pu – et su – endiguer.

Au fond, le « *vide* », les « *déserts* » et l'utilisation parfois abusive de ces terminologies mettent en avant un aspect sinon négatif, du moins dépréciatif, des espaces ruraux et des espaces à faible et très faible densité de population, voire désignent ces espaces comme « handicapants », les limitant ainsi à ce désavantage sans développer sur leurs potentialités. Pour Jean-François Gravier (1947) ces espaces subissent la centralisation, mais ne sont pas responsables de leur situation d'exode. Roger Béteille appuie ces propos en considérant que la situation actuelle de ces espaces provient majoritairement d'un retard accumulé qui, de fait, a conduit ces derniers à devenir à la fois la cause et le symptôme du retard de développement qu'ils subissent. Nous devons donc être capables de nous détacher d'un vocabulaire trop connoté, car refuser d'employer les termes « *désert* », « *vide* » ou « *handicapant* » permet de concert de refuser une terminologie pessimiste, mais surtout déterministe (Gambino, 2008). Il faut donc remettre en question l'aspect fataliste et misérabiliste généralement prêté au monde rural. Si le problème que soulève le plus souvent l'exode rural est celui de la mise en concurrence des espaces, nous ne pouvons pas affirmer que ces espaces furent réellement les perdants absolus de l'opposition bilatérale entre urbain et rural. Il donc serait faux d'affirmer une perte irréversible du dynamisme rural comme d'un tout englobant.

Du fait de l'opposition historiquement ancrée entre un monde rural traditionnel et agricole et un monde urbain moderne et industriel, un faible engouement dans la recherche fut observé sur les espaces ruraux durant les deux premiers tiers du XX^{ème} siècle alors que la moitié des ruraux n'étaient plus ni agriculteurs ni exploitants à la moitié du siècle dernier. C'est cette

méconnaissance des mutations dans les compositions socioprofessionnelles rurales qui amenèrent à parler dans les années 60 de la *fin des paysans* (Mendras, 1967), en omettant de parler des nouveaux ouvriers et employés ruraux. Les communautés rurales ne sont pourtant alors pas habitées d'une seule personnalité socioprofessionnelle, mais d'une juxtaposition de familles ouvrières et de familles agraires différentes et entretenant parfois même une certaine animosité et méfiance (Coquard, 2016b). Il est important de mettre en exergue ce tournant dans l'Histoire des espaces ruraux afin de ne pas considérer que depuis la révolution industrielle au XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde rural n'a connu que déprise humaine sans la moindre forme de mutation. En outre, avec la globalisation des moyens de locomotion motorisés et les grands plans de constructions routières, les espaces ruraux se désenclavèrent.

L'exode rural atteint son paroxysme dans les années 60 où le manque de besoins humains pour travailler dans le milieu agricole força les habitants les moins dotés des espaces ruraux à se tourner vers des emplois moins qualifiés. La période des années 60 au début des années 80 a connu une phase de modernisation des campagnes issue d'une décentralisation de l'industrie. C'est cette industrie qui va créer entre les espaces ruraux un rapport asymétrique entre, d'un côté, des espaces profitant des capitaux et des nouvelles avancées, et de l'autre, des espaces toujours en déprise humaine. C'est donc une période fortement marquée par l'industrialisation des campagnes et où les emplois agricoles issus d'une transmission de connaissance intergénérationnelle furent remplacés, par des emplois de qualification moindre enclavant parfois socio-économiquement ces espaces. Pour les habitants ruraux qui décidèrent de partir, ils durent bien souvent faire face à de fortes difficultés d'adaptation à un monde urbain ou périurbain qui mit en exergue des phénomènes de déclassement, mais aussi de désocialisation chez les jeunes. C'est notamment ce qu'exprime en 1966 Jean Ferrat dans sa chanson « *La Montagne* » traitant du départ de jeunes d'espaces ruraux en déprise de population pour aller vivre dans de nouveaux espaces urbains, et mettant en exergue la perte démographique et économique pour leur « pays », ainsi qu'un déclassement important pour ces jeunes.

1.3 – Des espaces en mutation

Alors que les sciences sociales considéraient l'étude des espaces ruraux jusque dans les années 60 par le biais d'une dépopulation généralisée des campagnes corrélée avec la déprise et la crise du secteur d'activité agricole, les espaces ruraux contemporains se caractérisent par

la complexité des situations économiques dans les expériences, les statuts et les pratiques de leurs habitants. De plus, en dehors des questions liées directement au vécu de personnes vivant en milieu rural, des problématiques plus larges de gestion des espaces sont de plus en plus présentes dans la recherche en sciences humaines et sociales. La tension entre exploitation des terres rurales et préservation de l'environnement est au cœur de nombreux débats et devient de plus en plus centrale avec le temps. Face aux bouleversements sociaux, politiques, économiques et résidentiels, ainsi que de la numérisation générale des espaces en France, il est important de considérer les questions relatives à l'emploi et plus généralement à l'insertion sociale – thématiques centrales chez les jeunes sans diplôme en milieu rural – en prenant en compte les mutations contemporaines des espaces ruraux. Dans l'étude de la transition de jeunes sans diplôme vers l'âge adulte en milieu rural nous devons comprendre que les principes, les comportements, et les idéaux « *dont s'empare la jeunesse sont fortement corrélés aux mutations historiques, économiques et sociales, mais aussi aux représentations médiatiques qui sont faites d'elle.* » (Chiche, 2012. p. 6). Il est ainsi nécessaire de prendre une certaine distance face à des représentations des espaces ruraux qui n'ont plus lieu d'être. Si les espaces ruraux pouvaient être qualifiés par un enclavement, une baisse massive de la population et un secteur d'activité agricole central, il n'est aujourd'hui plus pertinent de les considérer par ces biais. L'activité professionnelle se mondialise (Perrier-Cornet, 2014 ; Dufy et Hervouet, 2017) et se tourne vers des secteurs tertiaires (Plomb, 2018) ; le rural se décroïssonne et fonctionne avec la ville ; les communes rurales les plus isolées se stabilisent au niveau démographique et la population s'accroît dans les autres communes rurales (Coly et Even, 2017). L'activité professionnelle des espaces ruraux est loin de se limiter à une conception agricole, et ils connaissent eux aussi une tertiarisation de leurs domaines d'activité. De plus, les habitants des espaces ruraux sont loin d'être tous des « autochtones », puisque de plus en plus sont des néoruraux (Tallon *et al.*, 2015).

En outre, au lieu de rester dans une vision pessimiste des espaces ruraux contemporains, il est possible de considérer ces espaces sous l'angle de la *renaissance rurale* (Kayser, 1990 ; Gambino, 2008). Considérer ces espaces de vie comme des espaces de renaissance et de potentialité permet de mettre en lumière les capacités plutôt que les manques de ces espaces et de leur apporter un éclairage d'*empowerment* global. L'exode rural est un phénomène qui n'est pas irrémédiable et qui semble changer de direction comme la crise du CoVid a pu nous le faire remarquer. Toutefois, les débats englobant l'avenir des espaces ruraux se cristallisent trop souvent dans une dichotomisation manichéenne entre « crise » et « renaissance ». Au-delà de l'utilisation de ces notions, ces dernières restent connotées et risquent, *in fine*, de biaiser notre

recherche. Prendre en considération le rural de manière optimiste ou pessimiste inclinerait dès lors notre recherche, alors que certains travaux montrent les atouts du rural (*ibid* ; MRJC, 2007 ; Zaffran, 2018) d'autres en présentent les difficultés (Gravier, 1947 ; Roche, 2016). Il paraît clair que les espaces ruraux ne sont pas essentiellement voués à la disparition et ne sont pas non plus des espaces utopiques. Ce que nous pouvons toutefois proposer en prenant un peu de recul sur la question, c'est qu'en dehors de considérations faites vis-à-vis des espaces ruraux contemporains, ces derniers sont des espaces en mutation. Les espaces ruraux changent et leurs changements doivent être largement pris en compte dans la recherche.

Si, pour reprendre les termes de Laurent Rieurort « *la ruralité désigne l'ensemble des représentations collectives et des caractères concourants à une forme d'identité et de fonctionnement des espaces ruraux.* » (2012. p. 43), nous devons la considérer comme multiple et évolutive, mais marquée par un passé particulièrement prégnant. Depuis les années 80, le monde rural connaît une période de politique d'intégration aux aires urbaines et surtout aux marchés urbains et mondialisés (Aubert & Détang-Dessendre, 2014). Pour les espaces ruraux, cette période est caractérisée par deux phénomènes. D'une part l'ouverture sur la ville au niveau de l'emploi transforme certaines zones rurales périphériques en *villes dortoirs*, notamment dans le sud de l'Oise. De l'autre, et conjointement, un étalement de l'urbain sur le rural connu sous les termes de périurbanisation ou de *rurbanisation*. Les espaces de vie en France sont en grande mutation avec un regroupement des emplois qualifiés dans les villes et une moyennisation progressive de la densité démographique. Les dynamiques démographiques et économiques entre les espaces ruraux et les espaces urbains – hormis pour les espaces ruraux les moins denses qui arrivent globalement à se stabiliser depuis quelques années – sont directement reliées à un accroissement des mobilités (Tallon *et al.*, 2015). Les villes qui se *dédensifient* sous l'effet de la rurbanisation conduisent à un développement des espaces ruraux des régions du sud et de l'ouest – plus proches du littoral – et des espaces en couronne de l'urbain, alors que de nombreux espaces ruraux du nord-est de la France subissent une décroissance démographique et économique, notamment corrélée à l'effet de la forte désindustrialisation de ces espaces depuis les années 70 (Azéma & Mauhourat, 2018).

La désindustrialisation progressive en France et la montée exponentielle des emplois du tertiaire ont également touché les espaces ruraux où une redistribution des emplois de production et une forte montée des emplois présentiels sont à l'œuvre. L'activité agricole marque aujourd'hui bien plus les paysages que l'activité professionnelle dans son ensemble pour les espaces ruraux

car ils restent peu denses et peu anthropisés. Selon la nomenclature *Corine Land Cover*³⁵, en France, 51 % des espaces sont dédiés à l'agriculture alors que seulement 5 % sont des surfaces artificielles. L'industrie garde globalement un rôle important car, malgré la chute nationalement globalisée des emplois de production depuis les années 80, les espaces ruraux sont plus protégés que les autres. En 2010, 12 % des emplois dans l'industrie se situent en milieu rural alors que les habitants ruraux ne représentent que 8,6 % des emplois (Aubert & Détang-Dessendre, 2014). Une autre mutation majeure est la localisation d'emplois agricoles de plus en plus situés dans des espaces rurbanisés. Si 6 emplois agricoles sur 10 sont situés dans ces espaces ce n'est pas parce que la production se déplace vers ces derniers, mais plutôt car le périurbain s'« étale » progressivement sur des communes anciennement rurales (*ibid.*). Pour reprendre les termes de Bernard Kayser : « *La ruralité n'est ni le contraire de l'urbanité, ni son prolongement, ni la dégradation de son état ancien ni sa résurgence.* » (1990. p. 47), il s'agit d'un rapport à l'espace ; une inscription et une familiarité avec le local qu'offrent les espaces ruraux. La ruralité est une construction sociohistorique en lien avec des espaces peu denses sur laquelle elle repose : elle n'est donc pas immuable.

II – Le rural et les espaces ruraux

Les nombreux débats autour des questions relatives à la ruralité, au « monde rural » et aux espaces ruraux témoignent d'une certaine difficulté d'appréhension par les sciences humaines et sociales de ces termes. Elles font surtout paraître d'un manque de consensus, notamment lié aux évolutions qu'ont pu connaître les espaces ruraux au cours de l'Histoire. La multitude de ces travaux a toutefois permis d'apporter une meilleure connaissance et compréhension globale sur le concept de « ruralité » et sur les déséquilibres inhérents aux différents espaces en France. Les différentes typologies proposées et fréquemment recalibrées pour qualifier, déterminer et délimiter les espaces ruraux permettent dès lors d'attester de la grande diversité de ces espaces ainsi que de nombreux changements à l'œuvre dans les communes rurales de France sur le plan économique, social, démographique, du logement, de l'emploi, *etc.* Si cette pluralité et les changements des espaces ruraux permettent progressivement d'accepter une représentation de ces derniers accordant une distanciation progressive du rural et de l'activité agricole, des représentations sont encore profondément

³⁵ La nomenclature *Corine Land Cover* est un ensemble de photo-interprétation d'images satellites permettant à 39 États de cartographier et de connaître l'état environnemental de leurs territoires.

ancrées comme la désertification humaine de ces espaces. Il est nécessaire – tant pour le lecteur que pour le chercheur sur son terrain – de faire un pas de côté afin de se distancier de ces représentations connotées.

2.1 – Ce qu'est le rural et ce qu'il n'est pas

De nombreux termes, représentations et idées préconçues gravitent autour des questions relatives à la ruralité. Dans un nuage terminologique semblant plus ou moins proche du monde rural, nous nous devons de définir clairement ce qu'est le « rural ». Au-delà de la simple définition, nous souhaitons être capables de délimiter les termes en lien avec ces espaces afin de ne pas tomber dans l'abus de langage ou l'approximation grossière. Aussi, de prime abord, le rural semble s'opposer presque « naturellement » à l'urbain et à la ville. Il ne serait alors que le négatif, ou le résidu de ce qui n'est pas la ville. Toutefois, il est difficile d'envisager une définition réduisant l'existence du monde rural français à celui de négatif de l'urbain. Au même titre que les ouvriers ne sont pas l'inverse des cadres ou que le féminin n'est pas l'inverse du masculin, le rural ne peut pas être simplifié et défini en simple négatif de l'urbain.

Selon le « *Dictionnaire de Sociologie* », la sociologie rurale se définit comme « *une analyse des faits sociaux à la campagne [permettant] de mieux connaître les agriculteurs.* » (Boudon & Bourricaud, 1989. p. 205). Il s'agirait alors d'espaces en lien avec l'univers agricole, renforçant la dualité émise ci-dessus de représentations d'un monde rural agricole et un monde urbain industrialisé et tertiaire. Si cette définition n'est pas entièrement erronée car l'activité agricole est majoritairement présente dans des espaces ruraux, elle n'en demeure pas moins restrictive puisqu'en milieu rural l'activité agricole n'est plus dominante. Pour prendre comme illustration la Creuse, le département le plus rural de Nouvelle-Aquitaine, si l'activité agricole y est 6,3 fois plus importante que la moyenne nationale, elle ne représente que 8,8 % des emplois contre 54,4 % d'employés et d'ouvriers³⁶. Il n'est donc pas intéressant de qualifier ces espaces par l'activité de production de biens agroalimentaires alors qu'elle ne représente qu'une faible part des emplois ruraux.

Il est possible de considérer les espaces ruraux d'une autre manière permettant de mieux envisager notre terrain de recherche. L'INSEE, en prônant une approche démographique de la

³⁶ INSEE. (2020) *Structure de la population active (15 à 64 ans) au sens du recensement par catégorie socioprofessionnelle en 2017. Comparaison régionales et départementales*. Chiffres clés

distinction du rural et de l'urbain, définit le rural comme un critère quantitatif démographique englobant les communes de moins de 2 000 habitants. Cette définition de ce qu'est l'espace rural est celle que nous retiendrons. Bien qu'elle puisse comporter un caractère quelque peu arbitraire dans son découpage, elle nous permet également – considérée avec souplesse – de nous éloigner de présupposés et d'images étiquetées aux espaces ruraux tout en laissant place à une délimitation claire de notre terrain d'étude. Toujours selon l'INSEE, ces espaces représentent 70 % de la superficie totale de la France Métropolitaine et plus des deux tiers des communes de la France métropolitaine³⁷. Le seuil des 2 000 habitants par commune nous permet donc de comprendre l'espace rural en France de manière suffisamment neutre afin de ne pas considérer notre terrain d'étude en fonction de représentations erronées ou bien de la simple aménité des paysages.

Nous considérons ainsi que ces espaces sont divisés communalelement en fonction d'un seuil de population de 2 000 habitants. Les communes ayant une population supérieure seront à dominance urbaine alors que les communes avec une population inférieure seront à dominance rurale. Rappelons que les notions de seuils démographiques sont arbitraires. Ici, le seuil utilisé pour discerner les communes rurales des communes urbaines est historiquement ancré dans l'administration française depuis 1853 et est relatif au parcellement communal. À la Révolution française, on comptait 44 000 communes contre moins de 35 000 aujourd'hui. À titre de comparaison, l'Espagne compte quant à elle 8 125 communes et les États-Unis ne nous dépassent que par quelques centaines de villes pour un pays dont la superficie est 15 fois supérieure à la nôtre. Cette particularité française fait que le seuil rural imposé par les Nations Unies de 20 000 habitants ne désignerait en France que 407 communes et seulement 31 en Nouvelle-Aquitaine (dont 12 en Gironde). Un seuil de 2 000 habitants nous permet de qualifier 497 sur les 4 314 communes néo-aquitaines comme étant urbaines.

Pour autant, ce seuil ne doit pas être considéré comme entièrement satisfaisant car la superficie des communes joue un rôle important sur la densité de population. En reprenant l'exemple de la Nouvelle-Aquitaine, la commune de Laruns fait 249 km² pour 1 194 habitants alors que la commune de Castelmoron-d'Albret fait 0,04 km² pour 53 habitants³⁸. Bien qu'aucune de ces communes ne soit urbaine, leurs densités de population impliquent un éloignement ou une proximité de populations entre elles. C'est dans ce sens, et à la suite de la réforme de la densité

³⁷ INSEE. *Espace rural/Espace à dominance rurale*. Définitions, 2016

³⁸ Laruns a ainsi une densité de 4,8 hab/km² alors que celle de Castelmoron-d'Albret est de 1 325 hab/km².

de population de 2015, que l'INSEE propose une nouvelle grille. Il ne s'agit alors plus d'avoir une approche en aire urbaine et en aire rurale, mais en densité de population et en continu dans le bâti (Bontron, 2015). Cette nouvelle approche provient de l'obsolescence des termes, des échelles, des seuils et des représentations autour de la ruralité. L'INSEE fait alors le choix d'une approche basée sur le degré de densité grâce à un découpage en carreaux de 200 m. C'est par cette technique de subdivision des espaces que l'on peut mieux comprendre le degré d'éloignement et l'enclavement de ces espaces.

Notons toutefois qu'il est possible de considérer deux approches distinctes afin de parler d'espaces ruraux : l'approche morphologique et l'approche fonctionnelle (*ibid.*). Ces deux approches se distinguent par leur manière de caractériser le territoire en fonction de l'urbanisation. L'approche morphologique repose la continuité du bâti et la densité de population. On considère alors les communes rurales comme des communes de moins de 2 000 habitants peu ou très peu denses, et par l'éloignement de l'habitat³⁹. Pour ce qui est de l'approche fonctionnelle, cette dernière se fonde sur le zonage en aires urbaines. L'espace est alors défini en fonction de l'éloignement des villes et le rural ne reste plus que le résidu de l'urbain.

Pour notre part nous choisirons une division des espaces proposée par l'approche morphologique car elle est « *plus proche de l'idée qu'a un citoyen de vivre dans une commune rurale ou urbaine* » (Aliaga *et al*, 2015. p. 15) et permet également de ne pas considérer les espaces français uniquement sous une perspective très urbanocentrée dans le degré d'influence des villes. En nous basant sur cette méthode, nous obtenons ainsi quatre degrés de densité de population : les communes densément peuplées ; les communes de densités intermédiaires ; les communes peu denses ; et enfin les communes très peu denses. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons donc plus spécifiquement aux jeunes vivants dans des communes peu denses ou très peu denses, qualifiées comme « rurales ». Cette définition plus administrative que sociale implique que le rural regroupe une multiplicité de réalités regroupées par la faiblesse de la population et de la densité ainsi que par la discontinuité du bâti.

³⁹ Depuis fin 2020 l'INSEE ne prend plus en compte le seuil de 2 000 habitants pour différencier les espaces ruraux et urbains, mais seulement la densité de population. Notre terrain de recherche étant antérieur à cette prise de décision notre recherche se base bien sur le croisement entre nombre d'habitant et densité de population.

2.2 – *En finir avec la binarité : le spectre élargi de la ruralité*

Une binarité presque naturelle, tant elle nous paraît évidente, semble apparaître dans une part conséquente des travaux en sciences humaines et sociales entre l'urbain et le rural.

Cette vision binaire de deux espaces aux connotations et représentations différentes ne peut cependant pas se limiter à une opposition entre des villes métropolisées et des hameaux entourés de champs bucoliques ou pastoraux. La réalité est bien plus fine et nous laisse à voir un large spectre d'espaces aux densités, aux populations et aux regroupements de bâtis différents.

Les espaces ruraux sont caractérisés par une hétérogénéité due à la complexification des intrications entre les différents espaces et la distinction de plus en plus visible entre *espace de vie* résidentielle et *espace de vie* professionnelle (Datar, 2002). Les espaces rurbanisés – ayant la part de jeunes la plus importante en milieu rural – sont un excellent contre-exemple de la binarité imposée entre rural et urbain. Ces espaces sont culturellement et structurellement très proches de la composition des villes, mais avec une limitation dans l'accès aux services disponibles et avec des prérogatives de déplacements particulières liées à l'éloignement entre les lieux de vie. Il serait ainsi plus convenable de penser le rapport entre le rural et l'urbain non pas comme deux sphères étanches, mais comme un spectre allant d'espaces caractérisés par la forte concentration de personnes jusqu'à des espaces de faibles densités humaines.

Dans ce spectre urbain-rural, les espaces de vie se transforment avec le début de la rurbanisation et l'apparition dans les années 90 de recherches admettant des nuances entre les pôles urbains et ruraux. Il ne faut cependant pas non plus faire l'erreur d'omettre le poids de chacune des extrémités du spectre dans les relations des espaces urbains avec les espaces ruraux. En effet, l'urbain influence très fortement – par le biais de la rurbanisation – le rural et s'étale sur des espaces anciennement ruraux. Ce phénomène de rurbanisation s'est largement amplifié depuis les années 90, mais le décloisonnement du rural et de l'urbain est quant à lui bien plus ancien. En 1881, Arthur Rimbaud écrivait déjà dans ses *Illuminations* que « *la ville avec ses fumées et ses bruits de métiers nous poursuivait par ses chemins* ». Nous avançons ici l'hypothèse que les particularismes locaux des espaces ruraux se dissipent progressivement dans les communes rurales où les trajectoires sociales, professionnelles et résidentielles se complexifient (Galland & Lambert, 1997). L'influence de la ville sur les espaces ruraux est amplifiée par la large diffusion de la culture urbaine et moyennisée par le biais d'Internet et des réseaux sociaux. En France, l'accès à Internet est presque globalisé avec la quasi-généralisation de l'utilisation de

la fibre là où seulement 51 communes en Nouvelle-Aquitaine sont encore des zones blanches⁴⁰. Si les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche n'utilisaient pas tous Internet et les réseaux sociaux de la même manière, *Instagram*, *Netflix* et *Facebook* font souvent partie de leurs quotidiens et tous écoutent les musiques pop et rap du moment. Lucie est une jeune animatrice du centre de jeunesse d'un petit bourg rural où elle remplace pour quelques mois une collègue partie en congé maternité. Elle m'explique que, pour elle, l'utilisation des nouvelles technologies limite les différences entre les jeunes ruraux et les urbains, mais que malgré cela, les ruraux restent encore plus « *débrouillards* » que les autres :

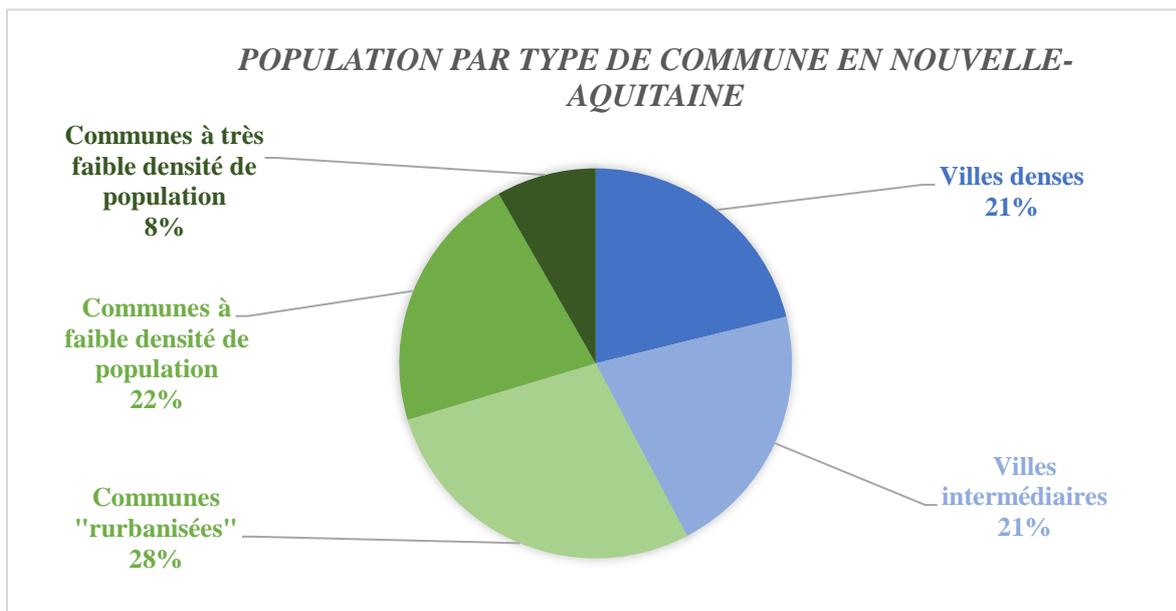
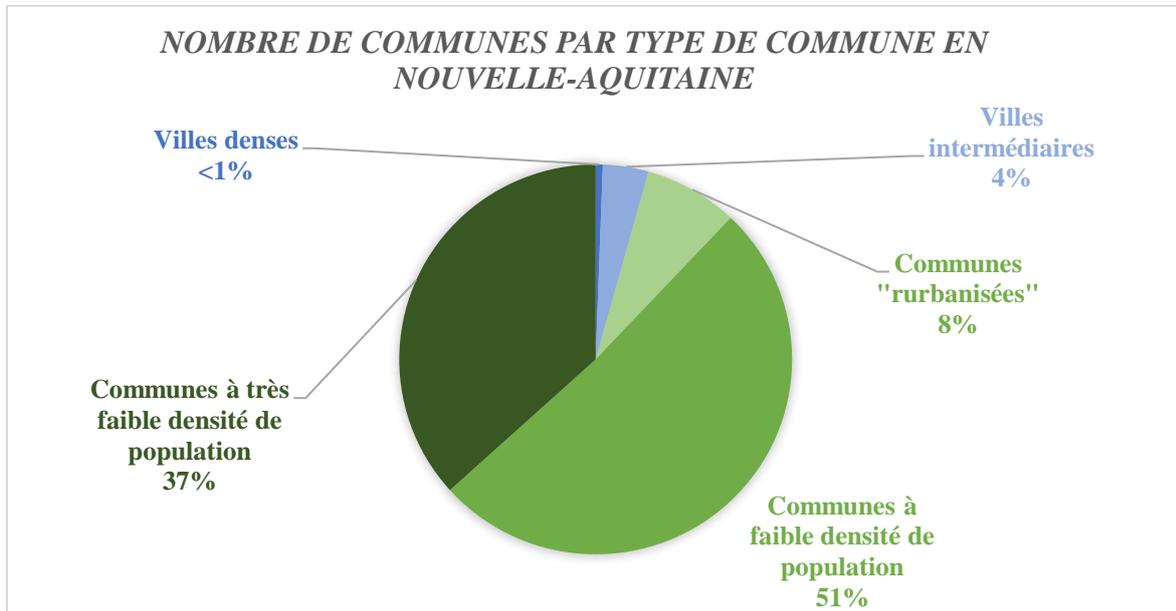
« Je ne pense pas qu'aujourd'hui il y a de grandes différences, mais après je pense que c'est plus dans la conception d'occuper le temps libre qui est très visible. Après aussi il y a l'effet de génération et les jeunes sont tous dans la technologie et tout donc ça je veux bien l'entendre mais c'est vrai que les jeunes en campagne sont plus débrouillards. [...] Il y a l'effet génération qui fait qu'à l'heure actuelle tout le monde est sur l'électronique et tout ça, et forcément les jeunes [ruraux] sont beaucoup moins habiles et moins créatifs sur leur temps libre ça c'est sûr. »

L'hypothèse d'une dissipation progressive des particularités liées au rural n'implique pas que des éléments de différenciations observables n'existent pas, mais qu'une tension se cristallise entre les points de rencontres des deux sphères abstraites que l'on qualifie d'urbaine et de rurale. En gardant à l'esprit que les expériences de ces jeunes s'inscrivent dans un *spectre de la ruralité* (lui-même différencié par les caractéristiques locales), nous pouvons mettre en lumière trois types d'espaces ruraux nous permettant de faciliter la compréhension de notre terrain. Afin de faciliter la lecture de ces espaces, nous allons reprendre la définition morphologique des espaces proposée par l'INSEE en termes de nombre d'habitants et de densité de population. Nous nous retrouvons ainsi avec des communes à faible densité de population, des communes à très faible densité de population et des communes « *rurbanisées* »⁴¹. Ces trois groupes, bien qu'artificiels, nous permettent de nous représenter le nombre d'habitants par type de communes sur la région de Nouvelle-Aquitaine. Ainsi sur les diagrammes circulaires suivants, nous pouvons constater que si les communes rurales à faible et très faible densité de population sont bien supérieures

⁴⁰ *Les zones blanches en 5 chiffres*. Le Monde, 2018

⁴¹ Qui rassemble les communes de plus de 2 000 habitants avec une faible densité de population et celles de moins de 2 000 habitants avec une densité de population intermédiaire.

en nombre aux communes urbaines, la répartition par nombre d'habitants nous apporte une harmonisation (toute relative) entre ces différents espaces.



Source : INSEE. (2021) « Évolution et structure de la population en 2017. » Dossier complet

Nous pouvons ainsi avancer que les espaces à très faible densité de population sont plus largement marqués par les caractéristiques attribuées à la « ruralité » tels que les distances plus larges, la présence plus importante de paysages naturels (champs, forêts, montagnes...) ainsi que des caractéristiques sociodémographiques plus « populaires » (Gambino, 2008). Ces communes représentent en Nouvelle-Aquitaine 36,7 % de l'ensemble des communes pour

seulement 7,8 % de la population. Cependant, de grandes disparités existent entre les départements étudiés. Elles ne représentent en effet que 0,9 % de la population gironde contre 48,2 % de la population creusoise⁴². À l'inverse, les espaces « rurbanisés » sont plus largement influencés par les sphères d'influence des villes et des métropoles (Lambert & Roudet, 1994). Elles représentent 7,7 % des communes et 18,6 % de la population et sont bien plus présentes en Gironde qu'ailleurs. Ce sont généralement des espaces assez attractifs qui connaissent une implantation importante de résidences primaires et secondaires. Ce sont des zones en changement sur le plan social et économique qui connaissent une migration positive forte, un rajeunissement structurel, une augmentation des activités locales et une diminution du taux de chômage (Aubert & Schmitt, 2014). Notons également que ces espaces sont assez jeunes puisque 31 % de la population a entre 0 et 29 ans contre 32 % dans les communes urbaines intermédiaires de Nouvelle-Aquitaine. Pour finir, les espaces ruraux intermédiaires se trouvent, dans ce *spectre de la ruralité*, entre ces deux derniers groupes. En Nouvelle-Aquitaine, ils représentent 51,2 % des communes et 28,1 % de la population, ce qui est plus que les communes urbaines denses ou que les intermédiaires. Si ces communes ne représentent que 16,7 % de la population girondine, en Charente, ce pourcentage monte jusqu'à 35,7 %⁴³. Ces types sont utiles afin de rendre compte d'une réalité polymorphe de ce qu'est la ruralité en Nouvelle-Aquitaine, notamment puisque chacun est dominant dans l'un de trois départements étudiés. Il faut néanmoins rappeler que ces catégories ne sont pas des réalités sociales, mais des délimitations abstraites qui nous permettent de simplifier la lecture et la compréhension des espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine.

III – Le rural néo-aquitain

La ruralité est une notion qui rassemble, par des normes démographiques, un ensemble d'espaces hétérogènes. Ces derniers sont globalement marqués par l'éloignement des « *espaces de vie* » par des « *espaces de vide* » (Gambino, 2008), une dominance plus grande de professions d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs (Coly & Even, 2017), ou encore un héritage sociohistorique issu de la paysannerie (Champagne, 2002), mais reste inégales entre elles. Les espaces ruraux du nord et de l'est de la France mis en lumière par Benoît Coquard (2016b ; 2019) ou Nicolas Renahy (2005) ne correspondent pas à la réalité (elle-même multiple) des

⁴² INSEE. (2021) *Évolution et structure de la population en 2017*. Dossier complet

⁴³ Cf. Annexes – Tableaux – *Pourcentage du nombre d'habitants par département et par type de communes en Nouvelle-Aquitaine en 2019*. Réalisé à partir de données INSEE Grille communale de densité de décembre 2019

espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine étudiés dans ce document qui semblent plutôt « favorisés » pour l’insertion et la transition vers l’âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme.

3.1 – La Nouvelle-Aquitaine : une région dynamique

Depuis la fusion relative à la loi NOTRe sur la réforme territoriale de 2015, l’Aquitaine, le Poitou-Charentes et le Limousin forment une région administrative rassemblant 12 départements et 8,9 % de la population française⁴⁴. Cette région est la quatrième région sur le plan de la population, mais la première en superficie⁴⁵. Les trois anciennes régions sont très inégales en matière de population puisque 56,2 % de la population vit dans ce qui était l’Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) alors que le Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) ne représente que 12,7 % des effectifs de population de la Nouvelle-Aquitaine. Hormis la Creuse qui a perdu 9,8 % de sa population entre 1990 et 2017, la région dans son ensemble connaît un accroissement de population. Entre 1990 et 2017, la population de Nouvelle-Aquitaine a connu une augmentation de +0,5 % par an soit un taux légèrement supérieur à celui de la France sur cette même période (+0,45 %)⁴⁶. La croissance démographique de la région est entièrement due à son solde migratoire puisque son solde naturel est nul, et se doit en grande partie à l’attractivité de la métropole bordelaise et du littoral⁴⁷. Sur la page suivante, la carte issue des données de l’INSEE sur les taux de variation de population entre 2010 et 2015⁴⁸ montre un fort clivage entre d’un côté un littoral très attractif et correspondant à des pôles urbains et de l’autre, l’intérieur des terres en stagnation, voire en déprise démographique pour la partie orientale du Limousin.

Le secteur des transports et des services est légèrement sous-représenté en Nouvelle-Aquitaine en comparaison de la moyenne nationale (42,7 % contre 48,4 %) alors que le commerce et le tertiaire non marchand sont dans la moyenne nationale. En revanche, nous observons dans la région une légère surreprésentation du secteur de la construction (10,9 % contre 10,2 %) ainsi que du secteur agricole qui représente 11 % des emplois quand la moyenne nationale est de 6,5 %⁴⁹. L’activité agricole en Nouvelle-Aquitaine est la seconde plus grande créatrice de valeur

⁴⁴ INSEE. *Panorama Nouvelle Aquitaine*. Chiffres clés, 2017

⁴⁵ Avec 84 000 km² de superficie, la Nouvelle-Aquitaine est à ce titre plus grande que l’Autriche.

⁴⁶ INSEE. *Population de 1990 à 2018. Comparaisons régionales et départementales*. Chiffres clés, 2018

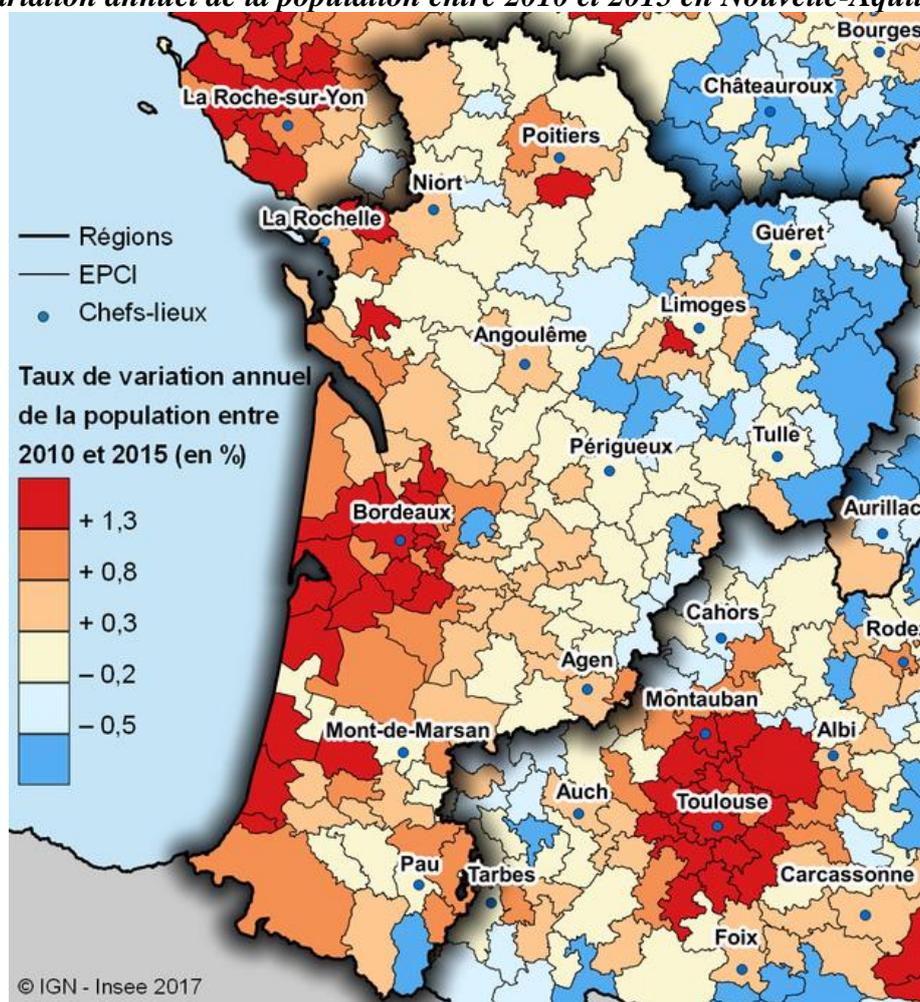
⁴⁷ INSEE. *5 911 482 habitants en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2015*. Chiffres clés, 2017

⁴⁸ *ibid.*

⁴⁹ DIRECCTE ALPC. *Panorama socioéconomique de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de ses départements*. Collection « Études », n°46, 2016

ajoutée principalement grâce aux produits issus des vignes (vins, cognac, armagnac, *etc.*), mais également à une culture et un élevage très prolifique rapportant par an 9,4 milliard d'euros faisant de cette agriculture la première économie agricole d'Europe (CGET, 2018). En réalité, le secteur agricole est en légère baisse depuis 2011, mais le secteur de la viticulture lui est en hausse. Le tourisme est aussi un levier conséquent de l'économie néo-aquitaine mais qui a également tendance à se recentrer au niveau du littoral atlantique. Pour ce qui est de la composition des entreprises, celles de 0 employé sont largement majoritaires car elles représentent 71,3 % des entreprises au début 2016 et que seul 0,9 % d'entre elles sont des entreprises de plus de 50 employés (*ibid.*).

Taux de variation annuel de la population entre 2010 et 2015 en Nouvelle-Aquitaine



Source : INSEE (2017) « 5 911 482 habitants en Nouvelle-Aquitaine au 1^{er} janvier 2015. »
 Chiffres clés

On observe en Nouvelle-Aquitaine une surreprésentation des ouvriers, des artisans-commerçants-chefs d'entreprise ainsi que des employés. À l'inverse, les professions

intellectuelles supérieures et les cadres sont sous-représentés. La plus grande différence de composition se trouve sûrement chez les agriculteurs et exploitants qui sont presque deux fois plus nombreux en Nouvelle-Aquitaine que dans le reste de la France. La région connaît donc une sous-représentation des PCS les plus élevées, laissant alors une place plus importante à des emplois moins qualifiés. En dehors de ces distinctions, de grandes disparités internes apparaissent au niveau de la composition en PCS des départements. Dans le tableau suivant, nous avons mis en avant les départements relatifs aux terrains de recherche de cette thèse et qui reflètent aussi des degrés de ruralité différents. La Gironde, le département le plus urbain et attractif, est composé d'une part de professions intermédiaires, de cadres et de PIS⁵⁰ supérieure aux moyennes régionales et nationales. Elle est à l'inverse moins représentée par les ouvriers et les agriculteurs/exploitants. La Charente connaît quant à elle une surreprésentation des ouvriers – 27,5 % contre 21,9 % en France métropolitaine – et une sous-représentation importante des cadres/PIS. La Creuse est, pour sa part, aux antipodes du département girondin puisque l'emploi agricole représente 8,6 % des emplois actifs du département – soit six fois plus que la moyenne nationale – les ouvriers, les ACCE et les employés sont également très présents dans cet espace alors que les cadres/PIS sont plus de deux fois moins importants qu'en Gironde.

Tableau comparatif des PCS chez les actifs (15-64ans) de Gironde, de Creuse, de Charente, de Nouvelle-Aquitaine et de France métropolitaine (en %)

	Ouvriers	Agriculteurs	ACCE ⁵¹	Cadre/PIS	Professions Intermédiaires	Employés
<i>Gironde</i>	20,0	1,0	6,8	16,5	25,7	28,8
<i>Creuse</i>	23,4	8,6	7,6	7,5	19,8	31,8
<i>Charente</i>	27,5	3,1	6,8	9,5	22,1	29,6
<i>Nouvelle-Aquitaine</i>	23,3	2,5	7,2	12,2	23,9	29,9
<i>France Métropolitaine</i>	21,9	1,4	6,0	16,0	24,7	28,5

Source : INSEE. Structure de la population active (15 à 64 ans) par PCS en 2015-2018.

⁵⁰ Professions Intellectuelles Supérieures

⁵¹ Artisans Commerçants Chefs d'entreprise

La Nouvelle-Aquitaine présente une part de jeunes légèrement inférieure à la moyenne nationale puisque les moins de 19 ans représentent 22,0 % de la population – contre 24,2 % en moyenne en France –, mais la jeunesse est aussi inégalement répartie entre les différents départements. Dans la Creuse, 18,2 % de la population a moins de 19 ans alors qu'ils sont 23,6 % en Gironde⁵². Bien qu'attractive pour les jeunes, la population surreprésentée en comparaison avec la moyenne nationale est celle des 60 et 74 ans. Toutefois si la population des jeunes est encore sous-représentée, elle augmente aussi rapidement avec + 0,41 % par an chez les 0-19 ans contre + 0,23 % dans la moyenne nationale (les 60-74 ans augmentent encore plus fortement : 3,2 % par an), laissant envisager une attractivité conséquente de la Nouvelle-Aquitaine pour les jeunes (Bahegne, 2017). Les jeunes de Nouvelle-Aquitaine décohabitent en moyenne plus vite que dans le reste de la France puisque la proportion des 20-24 ans vivant encore chez leurs parents est de 37,5 % contre 45,5 % en France métropolitaine. On note aussi une corrélation entre la ruralité du département dans lequel on vit et la cohabitation familiale très faible pour les garçons ($\rho=0,19$) et inexistante pour les filles ($\rho=0,001$) (*ibid.*). Pour autant, certains aspects négatifs sont à observer ; pour 100 jeunes de 0 à 20 ans, 2,2 d'entre eux sont pris en charge par des mesures de placement ou d'action éducative, variant de 1,6 en Charente-Maritime jusqu'à 4,0 en Creuse (pour une moyenne de 2,0 pour la France métropolitaine) (*ibid.*).

3.2 – Chômage, inégalités et pauvreté en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est marquée par un chômage légèrement en dessous de la moyenne nationale à 7,2 contre 7,7 % en fin d'année 2020⁵³. Le taux de chômage est relativement homogène sur l'ensemble du territoire néo-aquitain entre 5,6 et 8,0 %. D'autres espaces connaissent des taux bien plus élevés ; les Hauts-de-France ont un taux de chômage allant de 7,9 et 10,9 % ou encore les Pyrénées-Orientales avec 12,2 %⁵⁴.

⁵² DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine. *Chiffres clés de la Nouvelle-Aquitaine 2017*. 2018, p. 8

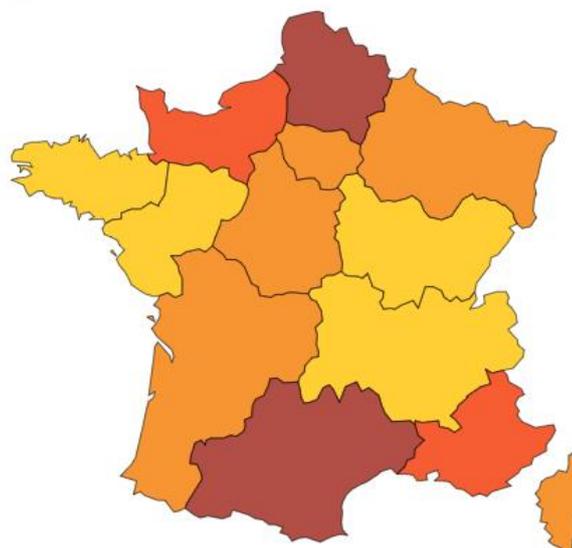
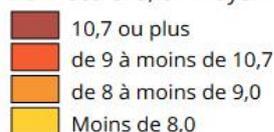
⁵³ INSEE. *Taux de chômage localisés au 4^e trimestre 2020. Comparaisons régionales et départementales*. Chiffres clés, 2021

⁵⁴ *ibid.*

En fin d'année 2017, les demandeurs d'emploi de catégorie A⁵⁵ étaient en Nouvelle-Aquitaine au nombre de 294 380. Cette partie des demandeurs d'emploi est en légère hausse de + 0,3 % sur l'année alors qu'elle baisse de 0,1 % en France métropolitaine (DIRECCTE, 2017). Chez les jeunes de moins de 25 ans en revanche le taux de demandeurs d'emploi pour cette même catégorie est en recul dans la région avec une diminution de 3,3 % sur l'année 2017 alors que ce pourcentage progresse chez les plus âgés avec + 0,1 % sur l'année pour les 25-49 ans et + 2,7 % chez les plus de 50 ans. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A + B + C) est de plus de 500 000 personnes, bien que les demandeurs d'emploi de ces catégories diminuent chez les jeunes de 0,5 % sur l'année (*ibid.*). Les départements ne sont cependant pas touchés de la même manière puisque la Charente-Maritime et la Dordogne connaissent un taux de chômage de 9,4 % au troisième trimestre 2018 alors que les Deux-Sèvres sont à 6,8 % et que la Corrèze et la Vienne sont à 7,4 %⁵⁶.

Taux de chômage localisé au 3^{ème} trimestre 2018 : Comparaisons régionales

Données CVS, en moyenne trimestrielle (en %)



Source : INSEE. Taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT⁵⁷, 2018

⁵⁵ « Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier) » – Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13240>

⁵⁶ INSEE. Taux de chômage localisé au 3^{ème} trimestre 2018. Comparaisons régionales et départementales. Chiffres clés, 2019

⁵⁷ Selon le Bureau International du Travail, le chômeur est une personne de 15 ans ou plus sans emploi, disponible à l'emploi et ayant cherché activement un emploi au cours du mois précédent.

En Nouvelle-Aquitaine, la part de population vivant sous le seuil de pauvreté⁵⁸ est relativement plus faible que la moyenne de la France métropolitaine, mais surtout, la pauvreté est moins intense. Néanmoins, bien que les taux de pauvreté et de chômage soient légèrement inférieurs à la moyenne nationale, la situation reste très contrastée entre les départements. On remarque ainsi, un niveau de vie médian supérieur dans les grandes villes et leurs couronnes urbaines alors que les espaces moins denses – principalement en Creuse, en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne – subissent plus largement des situations de vulnérabilité socioéconomique. Le chômage est quant à lui plus élevé en Dordogne et en Charente-Maritime alors que le reste du littoral cumule la plus forte part des activités donnant du dynamisme à la région (ARS Nouvelle-Aquitaine, 2018). La carte suivante représentant le taux de pauvreté par EPCI⁵⁹ en Nouvelle-Aquitaine permet de mettre en lumière un phénomène de pauvreté relativement excentré des littoraux atlantiques. La pauvreté se concentre à l'intérieur des terres en forme d'arc de cercle de la Creuse au Lot-et-Garonne en passant par l'ouest de la Dordogne.

En dehors des taux de pauvreté que l'on peut constater dans les différents départements de Nouvelle-Aquitaine, il est à noter que la pauvreté est fortement corrélée au rural. Si l'on prend en considération un taux de pauvreté avec comme seuil moins de 60 % du revenu médian par habitant, nous trouvons une moyenne de 13,3 % de personnes pauvres sur la région. Cette moyenne cache en réalité un écart important entre la pauvreté des couronnes de grands pôles urbains de Nouvelle-Aquitaine avec 9,7 % de personnes pauvres et les communes hors d'influence des pôles urbains avec un taux de pauvreté de 18,3 %⁶⁰.

Hormis la pauvreté, des inégalités de revenus sont observables. Le premier décile des couronnes de grands pôles urbains touche en moyenne 11 974 € par an quand le premier décile des espaces hors d'influence des pôles urbains gagne 9 750 €⁶¹. Les inégalités de revenu sont aussi relatives au département dans lequel nous vivons. Pour le cas des ouvriers en 2018, ceux vivant dans les Pyrénées-Atlantiques touchent en moyenne 17 400 € par an alors que leurs homologues lot-et-garonnais gagnent 1 430 € de moins⁶². C'est pourquoi nous sommes en mesure d'affirmer que

⁵⁸ Les termes de « pauvres » ou de « pauvreté » sont compris dans cette recherche comme des données liées au revenu et nullement comme un jugement de valeur émis par l'auteur.

⁵⁹ Espace Public de Coopération Intercommunale

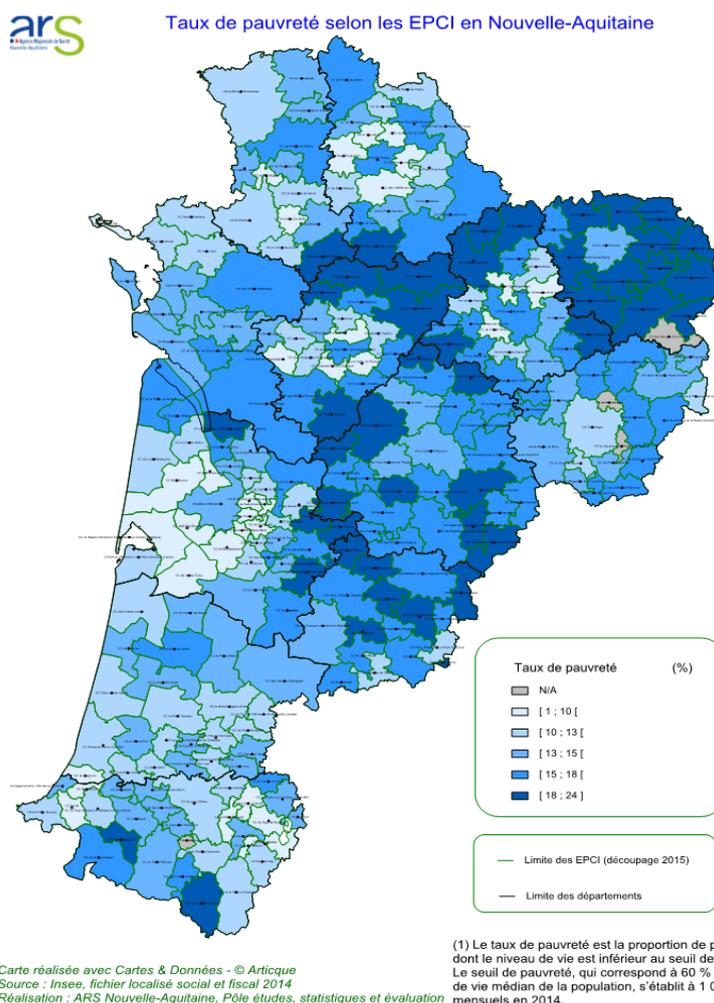
⁶⁰ INSEE. *La pauvreté touche une personne sur huit en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente*. INSEE Analyse, n°11, juin 2015

⁶¹ *ibid.*

⁶² INSEE. *Revenu salarial net annuel moyen par sexe et par PCS dans le secteur privé. Comparaisons régionales et départementales*. Chiffres clés, 2018

plusieurs formes de disparités au niveau de la vulnérabilité socioéconomique des individus existent en Nouvelle-Aquitaine. Le département, la division entre intérieur des terres et littoral atlantique, le caractère rural, urbain ou périphérique sont des facteurs d'influence forte sur l'expérience potentielle de vulnérabilité socioéconomique pour les néo-aquitains.

Taux de pauvreté selon les EPCI en Nouvelle-Aquitaine



Source : ARS-Nouvelle-Aquitaine. « La population et ses caractéristiques en Nouvelle-Aquitaine » 2018

3.3 – Des espaces ruraux favorables ?

Dans le cadre de notre recherche sur les jeunes ruraux sans diplôme vivant en Nouvelle-Aquitaine nous sommes amenés à nous questionner sur l'influence que peut avoir la région sur

l'insertion des jeunes ruraux sans diplôme. Dans un premier temps, et comme nous venons de le développer au cours des sous-parties précédentes, nous pouvons avancer que la Nouvelle-Aquitaine n'est pas un espace uniforme. Si dans sa globalité, le Sud-Ouest est marqué par l'héliotropisme⁶³, la partie nord-est de la région est moins attractive et inscrite dans la *diagonale du vide* avec une prédominance rurale et un plus fort taux de pauvreté. Un renforcement des interactions entre les villes et les espaces ruraux est présent, mais ce dernier n'empêche pas l'implantation et la pérennisation de particularités locales sur les plans sociaux, économiques et culturels (Coly & Even, 2017). L'opposition entre la Creuse et la Gironde est intéressante car elle nous permet de rendre compte de grandes différences d'opportunités. La forte activité agricole semble être une source potentielle de revenus et d'indépendance pour les jeunes sans diplôme vivant en milieu rural. Cependant ces emplois sont souvent saisonniers et ne sont pas équitablement répartis sur les différents espaces du territoire (Cardebat, 2017). La région de Nouvelle-Aquitaine est donc difficilement définissable dans son entièreté comme étant simplement et unanimement favorable ou défavorable à l'insertion des jeunes non diplômés. Si l'on observe une diminution de la demande d'emploi chez les catégories A des moins de 25 ans en Nouvelle-Aquitaine, cette diminution est toute relative entre la Creuse qui observe une augmentation annuelle de 3,4 % et la Corrèze à l'autre extrémité qui diminue de 6,8 % par an.

Les actions spécifiques à la jeunesse rurale ne sont pas réellement existantes ni au niveau national ni au niveau régional et les plans d'action pour le rural se limitent trop souvent à des politiques agricoles. Le plan de développement des territoires ruraux de 2007, coordonné par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche de l'époque ne prend pas assez en compte l'hétérogénéité des espaces ruraux et surtout ne prend pas en compte les jeunes ni l'emploi de ces derniers. Les actions autour de la jeunesse sont des actions pensées pour les jeunes des villes et rarement pour les jeunes ruraux. Les structures comme les Missions Locales sont par exemple plus fortement implantées en Gironde qui en compte 39, alors que la Creuse n'en recense que trois⁶⁴. Bien que le lien entre part de la population et nombre de structures puisse être rationnel, le fait est que le manque et la distanciation des services peuvent renforcer l'isolement et donc la vulnérabilité socioéconomique de certains jeunes. À ce titre notons que chez les jeunes de moins de 30 ans en Nouvelle-Aquitaine 22 % sont considérés comme étant pauvres⁶⁵.

⁶³ Attirance des populations vers les espaces ensoleillés.

⁶⁴ En comptant les structures et les antennes.

⁶⁵ INSEE. *La pauvreté touche une personne sur huit en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente*. INSEE Analyse n°11, juin 2015

Rappelons aussi que les jeunes représentent en France 45,1 % de la population pauvre en milieu rural alors qu'en milieu urbain ils n'y représentent « que » 33,8 % (CRRR, 2011). En prenant en compte l'infériorité de la part de jeunes en milieu rural comparée à celle des jeunes urbains, le constat paraît inquiétant concernant la vulnérabilité socioéconomique de ces jeunes. Dans ce sens, rajoutons qu'il n'y a pas de corrélation observable en Nouvelle-Aquitaine entre le taux de population rurale et le taux de chômage, mais qu'il existe une forte corrélation entre le taux de population rurale et le taux de pauvreté (Bahegne, 2017).

Ainsi, en acceptant l'idée que les espaces ruraux ont des particularités à la fois inhérentes à un passé agraire commun et des modalités relatives à l'espace en lui-même – comme la distance entre les espaces, le manque et services, *etc.* –, quel peut être l'impact, ou du moins l'incidence, du rural sur l'expérience et les épreuves de la transition vers l'âge adulte des jeunes sans diplôme faisant du milieu rural leur lieu de vie ? Si l'on impute au rural bien des maux, il est possible qu'il puisse être encore en partie un espace de résistance à la précarité pour les jeunes les moins dotés en matière de diplômes et qui sont bien souvent parmi les jeunes les plus vulnérables et les plus précaires dans leurs insertions professionnelles et leurs prises d'indépendance vers la vie d'adulte.

CHAPITRE 2

ÊTRE JEUNE AUJOURD'HUI

Cette thèse s'intéressant à l'expérience de la transition vers l'âge adulte des jeunes sans diplôme qui ont fait de la campagne leur espace de vie, il paraît alors central de comprendre comment nous allons considérer cette période clé des parcours de vie dans l'étude d'une population devant faire une expérience et aux épreuves de la jeunesse contemporaine. Au même titre que pour la définition du « rural », les termes entourant la notion de « jeunesse » sont variés et nous laissent à considérer la jeunesse comme un label unificateur ne décrivant pas une réalité homogène. Définir la jeunesse est une entreprise délicate et les différents débats théoriques autour de la notion soulignent l'importance d'un questionnement permettant de savoir qui sont « les jeunes ».

I – Vous avez dit « jeune » ?

La jeunesse est une période de transition entre deux âges sociaux ; elle est une séquence de vie allant de l'enfance vers la vie adulte. On la caractérise généralement en fonction de l'âge adulte puisqu'elle va chronologiquement dans ce sens. Si la jeunesse est une notion complexe à définir, c'est notamment car elle constitue un élément familier de nos existences. En ce sens, des facteurs d'ordre biologique sont traditionnellement invoqués afin de définir des étapes-seuils de transition qui se reproduisent généralement à des âges similaires. On définit alors fréquemment l'entrée dans la période de jeunesse par le début de la puberté ou de la nubilité aux alentours de 10 à 14 ans. Le passage d'un corps stérile et imberbe vers un corps adulte procréateur symbolise une autonomisation de ses pratiques et notamment l'accès à de nouvelles prises de risques comme la sexualité. Toutefois, si la définition biologique peut permettre de

faire la différence entre un enfant et un jeune, elle ne permet pas de distinguer le jeune de l'adulte.

1.1 – La jeunesse : Un âge de la vie ?

Dans la conception occidentale des âges de la vie, on distingue traditionnellement l'existence en trois âges sociaux : la jeunesse, la vie adulte et la vieillesse. Cette vision est très largement présente dans les représentations et les mythes et renvoie par exemple à l'énigme du sphinx à Œdipe ou encore au tableau de Titien « *L'allégorie du temps gouverné par la prudence*⁶⁶ ». Cette vision sera dominante en sociologie qui privilégiera jusqu'au début des années 80 le prisme ternaire afin d'étudier les franchissements des âges de la vie et les marqueurs d'appartenance à une classe d'âge (Van de Velde, 2015). La stabilité que proposait alors la période de prospérité des Trente Glorieuses permettait une certaine homogénéité dans l'âge quant à ces transitions. Mathilda et John Riley (2000) considèrent par exemple que la « *stratification d'âges* » est un principe régulateur qui structure non pas uniquement les expériences individuelles, mais la société entière en ce que l'âge serait un déterminant social au même titre que l'origine sociale ou le genre.

Cette représentation de l'âge comme un facteur déterminant des étapes de la vie doit néanmoins reposer sur deux représentations. En premier lieu, elle tient sur une perception linéaire et stable des parcours de vie où un individu s'insérait tôt sur le marché du travail et restait ainsi jusqu'à sa retraite. Nous savons que ce modèle n'est plus valable avec des carrières professionnelles de plus en plus nombreuses au sein des parcours de vie et notamment chez les populations les plus précaires comme les non-diplômés qui ne connaissent pas de tels parcours, mais des parcours où la précarité et l'instabilité deviennent le registre d'organisation du travail (Castel, 2011). En second lieu, cette vision est centrée autour du principe d'entrée (jeunesse vers âge adulte) et de sortie (âge adulte vers vieillesse) de la vie professionnelle, là où les jeunes sans diplôme sont marqués par l'inactivité et le sous-emploi. Cette vision des âges de la vie repose donc sur le modèle d'une société industrielle de plein emploi qui permettait une homogénéisation des transitions par l'insertion professionnelle. Aujourd'hui, et en particulier chez les jeunes ruraux sans diplôme, l'instabilité et la précarité de l'entrée sur le monde du travail ne permettent plus de considérer l'âge comme un élément d'analyse alors que certains jeunes rencontrés ne sont toujours pas stabilisés professionnellement après 25 ou 30 ans. C'est notamment l'avis de

⁶⁶ Cf. Annexes – Cartes et documents – Titien. *L'allégorie du temps gouverné par la prudence*. 1550, National Gallery of London

Fabienne, directrice de Missions Locales, qui m'explique que hormis la majorité, l'âge est de moins en moins un facteur important chez les jeunes qu'elle accueille au sein des structures qu'elle dirige :

« Je ne pense vraiment pas que l'âge soit un facteur. Peut-être à la limite le fait d'être majeur ou pas majeur parce que les "pas majeurs" sont accompagnés des parents et souvent c'est une demande des parents parce qu'ils se retrouvent face à un ado qui est en décrochage et ils ne savent pas quoi en faire ou qui viendra faire son contrat d'apprentissage et ils ne savent pas quoi faire. Je ne pense pas que l'âge soit vraiment un critère pour déterminer un comportement, non. »

L'âge est pourtant utile pour les différents organismes de prise en charge de la jeunesse qui l'utilisent pour délimiter leurs publics et cela malgré un manque de consensus (Tallon *et al*, 2015). Pour ne donner que quelques exemples, notons que les Missions Locales considèrent que les jeunes ont entre 16 et 25 ans, pour le Crédoc ils ont entre 18 et 30 ans, moins de 25 ans pour l'INSEE et entre 12 et 18 ans pour le ministère de la Jeunesse et des Sports (Escaffre *et al*, 2007 ; Crédoc-Msa, 2012). On retient généralement les âges de 18 et 25 ans puisque le premier définit la majorité et le second la fin de la prise en charge de la solidarité parentale et l'accès possible au RSA (Chevalier, 2018). Ces âges ne représentent cependant pas grand-chose lorsqu'on les confronte à la réalité sociologique du terrain. Certains jeunes commencent à s'insérer à 15 ou 16 ans et d'autres sont instables, voire sans activités après 25 ans. La jeunesse est un âge social de la vie dont les seuils de sortie sont de plus en plus tardifs et désynchronisés (Galland, 1991). Les jeunes rencontrés critiquent d'ailleurs eux-mêmes cette approche de la jeunesse en termes d'âge qui ne leur semble pas vraiment clivante dans l'expérience qu'ils font de la transition vers l'âge adulte :

« Franchement, je pense qu'il y a pas un âge pour dire que t'es un adulte [...] je trouve que c'est juste une question de mentalité pas une question d'âge parce que oui l'âge c'est important par rapport qui t'es, mais dire que quelqu'un est adulte c'est vraiment par rapport aux qualités de la personne parce que t'en as ils ont 27 ans et c'est totalement des gamins. » – Aïssata, 17 ans

Bien que l'âge, du moins sa nature biologique, permette de représenter l'accès à la majorité ou à certains droits sociaux (bourses, RSA, APL...), il ne peut pas être pris en considération

comme le déterminant de l'âge social qu'est la jeunesse. Il est certes un marqueur temporel important, mais il ne permet pas de définir une population rurale et sans diplôme dont la transition vers l'âge adulte s'allonge et se précarise.

1.2 – L'autonomie

L'âge constitue un jalon intéressant, mais qui ne peut pas être utilisé dans le cadre de l'étude d'une population telle que celle des jeunes ruraux sans diplôme. En effet, certains deviennent adultes très tôt par la parentalité, bien plus précoce chez les non-diplômés que le reste de la population (Amsellem-Mainguy, 2016), ou bien très tard puisque l'insertion et la stabilisation professionnelles sont bien plus rares chez un groupe aussi vulnérable socioéconomiquement. Considérons donc plutôt que la jeunesse est une période marquée par des seuils symboliques que l'on associe au statut d'adulte et des étapes d'entrée et de sortie d'un âge à l'autre qui sont de plus en plus floues et réversibles. Le passage de la jeunesse vers la vie adulte n'assure plus l'acquisition d'un statut imprescriptible ; les statuts se gagnent et se perdent progressivement selon les parcours. L'entrée dans la jeunesse – et donc la sortie de l'enfance – est une transition longue qui se fait par l'autonomisation progressive de ses pratiques et donc par l'individualisation du jeune comme un sujet unique.

L'autonomie est un terme très présent dans les discours des politiques françaises de la jeunesse appelant à « *accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie*⁶⁷ » ou encore d'inciter à « *la responsabilité individuelle*⁶⁸ » de chacun. L'autonomie, mais aussi la responsabilisation des jeunes, semble empreindre et déterminer les expériences de la jeunesse. Les jeunes rencontrés ne sont – pour la plupart – ni émancipés ni indépendants. Beaucoup vivent encore chez leurs parents, ne sont pas indépendants financièrement et certains n'ont pas encore de moyen de locomotion. Pourtant ces jeunes s'autonomisent dans leurs goûts, leurs caractères, leurs fréquentations et leurs activités. Tout en étant dépendants de leurs parents ou de leur entourage, ces jeunes ne sont plus entièrement « déterminés » par les choix de leurs parents. L'autonomisation et la responsabilisation du jeune poussant à l'individualisation ne se font toutefois pas librement. Il s'agit d'une négociation des cadres du contrôle parental que le jeune essaie d'agrandir alors que les parents souhaitent protéger leur enfant par l'imposition de ces

⁶⁷ Ministère de la Jeunesse et des Sports. *Politique en faveur de la jeunesse*. Document de politique transversale, 2015, p. 10

⁶⁸ *ibid.* p. 154

cadres (heures de sorties, contrôle des fréquentations et des activités,...) : « *Il faut en effet occuper le temps libre des adolescents pour canaliser leurs excès, les détourner du danger qui les menace ou qu'ils créent, les divertir par des activités qui n'échappent plus au contrôle des adultes* » (Zaffran, 2010. p. 18). Ce processus de négociation (et de transgression) long et progressif correspond au seuil d'entrée dans la jeunesse. D'ailleurs, ce jeu de négociation peut aller dans les deux sens, puisque les parents peuvent resserrer les cadres de l'autonomie comme punition, ou si jamais le jeune a « *dépassé les bornes* », ce qui arrive fréquemment dans les périodes d'ennui et d'inactivité que vivent les jeunes ruraux sans diplôme. Pour Jean-Louis, éducateur pour une association d'aide envers les jeunes ruraux en difficulté et en rupture scolaires, la jeunesse est une période d'autonomisation où les jeunes prouvent leur individualité :

« Et bien le jeune va passer par un certain nombre d'étapes avant de grandir et avant de devenir adulte et il y en a qui vont en effet devenir turbulent et on va remarquer les jeunes les plus turbulents [...] c'est une étape nécessaire de montrer qu'on est un peu différent, d'aller de l'avant. Mais faut qu'ils prouvent aussi qu'ils puissent exister et qu'ils trouvent un peu leur place dans la société. »

L'autonomie est une notion multidimensionnelle qui traverse plusieurs champs de l'expérience de la vie de l'individu. Pour François de Singly (2010), on observe depuis les années 60 une volonté de chaque individu à avoir un pouvoir sur soi. De plus en plus précoce, l'autonomie correspond à l'entrée dans « *l'âge de raison* » (et donc la jeunesse) et peut être définie comme « *la capacité de l'individu à se donner lui-même sa propre loi* » (*ibid.* p. 29)

La jeunesse est donc une construction longue qui se fait par l'accès progressif à l'autonomisation de ses pratiques dans un jeu de négociation et de transgressions entre le jeune et le monde adulte normatif qui l'entoure. Dans cette conception, les notions de maturité et d'immaturité correspondent alors moins à des critères objectifs qu'à l'adéquation ou l'inadéquation aux attentes en matière d'autonomie (Singly, 2010). Ces attentes sont prégnantes de l'expérience de ces jeunes au sein d'une société qui promeut l'individu comme maître et inventeur de son existence et qui le contraint conjointement à des normes et des attentes sociales, notamment en matière de performance (Dubet, 2004b ; Melchior, 2004). Autrement dit, alors que l'autonomie est souvent comprise comme la capacité d'agir par soi-même, une capacité issue d'une logique de rationalité individuelle, il s'agit en réalité d'une latitude individuelle et progressive confrontée à différents contextes et attentes sociales.

Pour le jeune, l'autonomie est généralement une recherche d'approbation qui apporte à la fois un plaisir lié à l'activité et à la sensation de liberté dans ses choix et ses actions. Ce besoin – ou cette envie – d'autonomie se développe lors de l'adolescence en fonction des « *encouragements et des freins* » de l'entourage du jeune (Zaffran, 2010), qui, nous le verrons, amèneront les jeunes étudiés ici jusqu'à l'abandon précoce de sa scolarité. C'est donc une période de construction de soi, mais aussi de concrétisation du caractère individuel de son être. Les jeunes devenant peu à peu autonomes et responsables développent une conscience de l'impact de leurs actions présent sur l'avenir, comme celui du « décrochage » scolaire et de l'insertion professionnelle sans diplôme.

La jeunesse n'est pas qu'une période liée à l'éducation et à la socialisation devant amener vers l'emploi, qui plus est chez une population ayant quitté le système éducatif tôt et s'insérant difficilement dans l'emploi peu qualifié local. Elle est avant toute autre chose une période de construction identitaire et d'autonomisation. Cette autonomisation passe certes par la volonté individuelle du jeune, mais aussi par les biais de validation et de restriction de son entourage. C'est une notion qui se rapporte à une dimension subjective et relationnelle de l'individu où les attentes ne seront donc pas toutes les mêmes. À l'inverse, la sortie de la jeunesse vers la vie adulte repose sur des critères plus objectifs et matériels.

1.3 – L'indépendance

La jeunesse est une période qui s'allonge. D'une part car les normes d'autonomie sont imposées de manière de plus en plus précoce aux jeunes, mais surtout car l'accès à l'indépendance et la stabilisation dans cette indépendance s'étirent sensiblement (Lima, 2008 ; Van de Velde, 2015). En réalité la jeunesse ne se définit que rarement par la période qui la précède, mais plutôt par la période qui la suit chronologiquement : la vie adulte. On définit alors souvent la jeunesse par la tautologie en disant que le jeune est celui qui n'est pas encore adulte. En ce sens, si le jeune n'est plus un enfant puisqu'il est plus autonome, qu'il exprime son individualité et ses goûts personnels, en quoi n'est-il pas encore un adulte ?

Alors que l'autonomie est un processus faisant appel à la reconnaissance et à la subjectivité des acteurs, l'entrée dans la vie adulte se caractérise par l'acquisition de nouveaux statuts sur le plan familial et professionnel (Mauger, 2010 ; Singly, 2010). Il y a quelques dizaines d'années, alors que la société française était dans une situation relativement stable et prospère, la fin du

service militaire était une étape-seuil centrale qui symbolisait l'entrée dans la vie d'adulte. On se fiançait avant le service militaire, on se mariait après et puis on trouvait un emploi stable dans la foulée (*ibid.*). Cette transition vers l'indépendance comprend donc deux axes : un public allant de la scolarité vers le monde professionnel (sous-entendu stable et pérenne), et un axe privé de sa famille d'origine vers sa famille de procréation. Ce modèle est cependant mis à mal dans le contexte actuel par la désynchronisation des étapes de la vie professionnelle et le départ du domicile familial de plus en plus tardif et de moins en moins définitif. En 2015 en France, l'âge médian de décohabitation⁶⁹ était de 23 ans alors que l'accès à un emploi stable et la mise en couple se font aux alentours de 27 ans (Van de Velde, 2015). Notons également que les nouveaux modes matrimoniaux sont de plus en plus fréquents. Les mariages sont plus rares et plus tardifs et les couples LAT⁷⁰ sont de plus en plus communs. Malgré tout, l'accès au logement, à l'emploi et surtout la parentalité sont des enjeux symboliquement majeurs et valorisés, notamment chez les classes populaires rurales (Coquard, 2016b ; 2019). Autrement dit, si « *les jeunes sont de plus en plus vieux*⁷¹ » la volonté d'accès à l'emploi et à la maternité précoce chez les jeunes ruraux fait que ces derniers choisissent une transition bien plus rapide (et plus précaire) vers la vie d'adulte. Si la jeunesse prend fin par la conquête d'une situation indépendante stable sur le plan résidentiel, matrimonial et professionnel, la vulnérabilité de cette population nous amène à ne pas pouvoir considérer l'indépendance comme un acquis imprescriptible. Les parcours des jeunes, et en particulier des jeunes précaires comme les ruraux sans diplôme, sont de moins en moins linéaires et irréversibles, mais s'apparentent à des trajectoires d'avancement par une succession d'aller-retour entre deux âges sociaux.

L'indépendance des jeunes touche donc à plusieurs dimensions de l'expérience de la jeunesse, mais le facteur central reste tout de même la dimension économique de l'indépendance, laquelle transite par l'insertion stable et pérenne dans l'emploi. En effet, l'insertion professionnelle implique – généralement – l'indépendance financière qui permet à la fois d'avoir accès au statut de travailleur, mais qui permet surtout une indépendance résidentielle, matérielle, sur le plan de la mobilité et sécurise la parentalité. L'autonomie et l'indépendance sont donc les marqueurs individuels du jeune dans son expérience allant de l'enfance à la vie adulte, mais la jeunesse

⁶⁹ Âge auquel plus de 50 % des jeunes ne vivent plus chez leurs parents.

⁷⁰ *Living Apart Together* : Couples vivant à des adresses séparées.

⁷¹ Mauger, Gérard. *La jeunesse est socialement très différenciée*. Propos de l'entretien recueillis par Thierry Marck, CCAS, 2017

est-elle une expérience commune plus large ? Existe-t-il une culture juvénile qui traverserait cette multiplicité d'expériences et de vécus ?

1.4 – Une culture juvénile ?

La culture a très tôt été mise en avant comme un attribut commun à la jeunesse. Talcott Parsons (1942) montre par exemple en quoi la jeunesse de son époque partage ce qu'il nomme une « *culture de l'irresponsabilité* ». La jeunesse serait alors une période de rassemblement, voire de marginalisation culturelle, se cristallisant autour de différents mouvements reposant sur un ensemble de codes, de normes et de pratiques spécifiques. La jeunesse ne peut toutefois pas uniquement se réduire à une simple appartenance culturelle entre ces différents points de cristallisation. Tous les jeunes ne font pas expressément partie d'une sous-culture de « jeune » définie en tant que telle et à l'inverse ces phénomènes d'appartenance culturelle peuvent se retrouver chez des personnes pourtant considérées comme « adultes ». Toutefois, le fait que la jeunesse ne se réduise pas à l'appartenance à une sous-culture ne signifie pas pour autant qu'elle ne soit pas traversée par une forme de culture juvénile plus ou moins commune à l'expérience de chaque jeune.

Pour Edgar Morin (1962), la jeunesse est un groupe partageant une certaine unité de représentations et d'attitudes. La jeunesse partagerait bien plus en son sein malgré les différences sociales que des générations différentes au sein d'une même classe sociale : « *N'y a-t-il pas une différence plus grande dans le langage et dans l'attitude devant la vie, entre le jeune et le vieil ouvrier qu'entre le jeune ouvrier et l'étudiant ?* » (*ibid.* p. 203). Il met ainsi en lumière l'importance d'une culture juvénile et le fait que cette dernière influence la culture de masse. Il y aurait donc une révolution culturelle dans les pays occidentaux depuis la seconde moitié du XX^e siècle qui a amené à des « *modes de faire* » communs vis-à-vis des loisirs, de la consommation, de la communication ou encore des idéaux. C'est donc à la fois un mouvement de promotion de l'individualisme, mais aussi d'homogénéisation de la jeunesse qui serait indifférent aux héritages sociaux. Ce serait alors l'avènement d'une culture juvénile centrée autour de l'individualisme et du modèle consumériste « *aussi bien aux cultivés qu'aux incultes, aux bourgeois qu'aux populaires, aux hommes qu'aux femmes [...]*. » (*ibid.* p. 45). Sans apporter d'égalité entre les classes sociales, la valeur de consommation des individus va uniformiser des comportements pourtant distancés par la promotion globale de la

consommation de masse et la fascination pour la réussite dans un « *hyperindividualisme privé* [...] où rien ne vient justifier l'individu, si ce n'est son propre bonheur » (ibid. p. 97).

À la suite de ces travaux, Jean-Claude Chamboredon proposera en 1966 de parler plutôt d'une « *illusion culturaliste* » (p. 157) qui s'explique en partie par l'accès plus large des jeunes des classes moyennes et populaires à des « privilèges » autrefois réservés aux classes supérieures. Ainsi, s'il y a une influence d'une culture « jeune » et « urbaine », notamment due aux progrès « *de l'urbanisation et l'exode agricole [qui] ont accru le nombre de jeunes soumis aux valeurs urbaines.* » (p. 160), l'impression d'homogénéité dissimule des « *sous-cultures de classe* » qui créent de réelles divisions entre les jeunes.

En 1978, Pierre Bourdieu répondra avec son texte « *La jeunesse n'est qu'un mot* » dans lequel il dénonce le fait de dissimuler derrière un unique terme des univers différents qui seraient définis par l'âge qui est, par nature, éphémère. Lorsque ce dernier dit que la jeunesse n'est qu'un mot, il met en avant le fait qu'elle n'existe pas en tant que telle. Ce sont des jeunes de différentes conditions et avec différents vécus qui sont considérés de différentes façons par la société. Les jeunes ruraux sans diplôme ne pourraient donc pas être étudiés et amalgamés dans un bloc monolithique que serait la jeunesse car leur expérience de celle-ci est trop différente de celle de jeunes urbains issus de classes supérieures par exemple. Autrement dit, Pierre Bourdieu considère que la « jeunesse » ne serait qu'un abus de langage relevant d'une construction arbitraire qui serait le résultat d'enjeux et de luttes entre les groupes sociaux : « *Le réflexe professionnel du sociologue est de rappeler que les divisions entre les âges sont arbitraires. [...] la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux. Les rapports entre l'âge social et l'âge biologique sont très complexes.* » (Bourdieu, 1978. p. 520). La culture juvénile ne serait alors qu'une création idéologique de comparaison générationnelle basée sur l'âge et associant des univers sociaux qui n'ont rien à voir entre eux si ce n'est leur âge. Cette critique est cependant limitée car elle est en réalité applicable à d'autres groupes sociaux. Les femmes, la classe ouvrière (Dubet, 1996), les non-diplômés ou bien les ruraux peuvent se voir appliquer cette même critique puisque les individus qui composent ces groupes partagent des réalités et des vécus différents.

La culture juvénile ne pourrait-elle cependant pas être à la fois une culture juvénile commune marquée par le consumérisme et un individualisme libéral (Id. 2004 a), mais aussi divisée par des univers sociaux qui n'ont que peu en commun ? Les jeunes partagent par exemple un intérêt *pendulaire* entre la jeunesse populaire et la jeunesse aisée (Dubet, 1987 ; Mauger, 1999) avec

aujourd'hui une culture « urbaine » et « populaire » qui se diffuse massivement à travers la jeunesse dans son ensemble. La culture juvénile partagée par les jeunes ruraux sans diplôme comme celle des jeunes des classes moyennes ou supérieures des grandes villes ne retire pas la multiplicité des expériences entre les groupes sociaux et au sein de ces groupes : « *Parce que la culture adolescente ne constitue jamais le tout de la culture des adolescents, leurs pratiques et leurs préférences échappent, au moins partiellement, aux modèles qu'elle propose, de sorte qu'elles dépendent au moins autant de la "sous-culture" de classe à laquelle ils participent.* » (Chamboredon, 1966. p. 167). Malgré la multiplicité des « cultures héritées » par le milieu social des individus, nous pouvons avancer que la culture urbaine moyennisée et partagée de ces jeunes est en mutation constante et issue, dans son ensemble, du déclin de la société industrielle vers une société postindustrielle caractérisée par le consumérisme, l'individualisme et la responsabilisation des acteurs.

II – Des jeunesses en tension

Avec le très large désenclavement des espaces ruraux et l'influence unilatérale de la ville sur ces derniers, la culture des jeunes ruraux issus des classes populaires n'est plus uniquement celle du milieu d'origine populaire, ou ouvrière. Notamment grâce à l'ouverture numérique, les jeunes sont très fortement marqués par une culture juvénile moyennisée dont ils partagent bien souvent les codes, les valeurs, le sociolecte, *etc*, mais pas toujours les activités. Pour autant, si les différences culturelles, de consommation et de pratiques entre urbains et ruraux se sont très largement amoindries depuis les 50 dernières années, les jeunes ruraux sans diplôme issus des classes populaires rurales restent, encore aujourd'hui marqués par un héritage sociohistoriquement ancré. Ils ne sont cependant pas totalement conduits par cette influence unilatérale et restent, encore aujourd'hui, attachés à des valeurs et une culture héritée, tout en rejetant de plus en plus le sentiment d'appartenance à une classe sociale rurale et populaire. C'est un héritage en déclin qui se retrouve progressivement recouvert par des valeurs et une culture juvénile plus urbaine et moyennisée qui crée des tensions à la fois entre le jeune et son milieu d'origine, mais aussi dans l'intériorité du jeune entre une culture héritée et une culture partagée.

2.1 – L'héritage du déclin de la société industrielle

Dans son ouvrage *La galère : Jeunes en survie*, François Dubet (1987) propose de comparer la jeunesse des « *jeunes de cités* » à celle des jeunes ouvriers d'une ville industrielle de Belgique – Seraing – afin de mettre en lumière le tournant d'une société industrielle vers une société postindustrielle et d'en comprendre les impacts sur la jeunesse. L'auteur souhaite s'intéresser à des jeunes qui paraissent « *déterminés*⁷² », en « *galère* », et marqués très largement par l'inaction. Cette galère serait « *la pointe extrême de la domination, une expérience de survie, tout entière définie par la convergence des forces de domination et d'exclusion.* » (*ibid.* p. 13), mais traversée par des conduites de l'excès comme résistance à cette domination (notamment par une violence sans objet). Les chocs pétroliers, l'augmentation massive du chômage, l'ouverture des universités et l'accroissement du modèle consumériste influencent fortement cette période et même l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1982 ne stoppera pas la chute drastique du syndicalisme et l'étiollement de la classe ouvrière.

Face à cette période qui témoigne de la fin de la société industrielle, François Dubet nous propose d'étudier le phénomène de la jeunesse « *par le bas* », c'est-à-dire par une partie de la jeunesse la plus marginalisée et précarisée. Il étudie alors le phénomène de *galère* qui apparaît avec la fin du modèle de la société industrielle et à cause de la dissipation des modes de régulation sociale ainsi que de l'exclusion économique grandissante avec le chômage de masse : « *La galère a été définie comme l'expression, chez les jeunes issus des classes populaires, de la décomposition d'un système d'action de la société industrielle, de la rupture d'un mode d'intégration populaire traditionnel, de l'épuisement d'un acteur historique, le mouvement ouvrier, et enfin du blocage et de la transformation de certaines formes de participation et de mobilité.* » (*ibid.* p. 167). C'est un phénomène marginalisant et individualisant chez des jeunes dominés socialement et économiquement qui n'est plus capable de donner de sens à la domination qu'ils vivent. Cette dernière se retrouve alors être une domination sans objet, sans conflit et sans adversaires réellement identifiés dans laquelle les jeunes se tournent vers une « *rage sans objet* ». Elle est caractérisée par la désorganisation sociale qui empêche l'organisation des luttes, le sentiment d'impuissance vécu comme un échec personnel et une frustration liée au fait de ne pas pouvoir « *vivre normalement* », et enfin par la *rage* qui est un sentiment de haine et de violence absolue qui n'a d'autre objet que la domination ressentie :

⁷² Dans le sens d'une domination, pas de motivation.

« La haine se porte contre tout, y compris contre l'acteur lui-même et devient un sentiment total qui écrase toutes les autres dimensions de l'action. » (*ibid.* p. 80-81). La galère est un flot de logiques plus ou moins déterminées dans le vécu du jeune, mais sans point stable de l'action. On désigne alors trois sorties de la galère que sont : la violence politique qui combine la rage et la désorganisation ; la délinquance professionnelle entre la rage et l'exclusion ; et le clientélisme dans l'assistanat entre exclusion et désorganisation. Ce sont cependant plus vraisemblablement le franchissement de seuils et l'accès à l'indépendance qui distancient réellement les jeunes de la galère : « Le travail, le mariage, l'abandon [...] des copains, font que les jeunes sortent peu à peu de la galère. » (*ibid.* p. 120).

Le sociologue compare alors ce phénomène de jeunesse « de cité » avec l'expérience de jeunes de la classe ouvrière d'une ville industrielle belge où les usines ferment et le chômage grimpe. Il remarque ainsi qu'il y a encore une identité communautaire forte chez ces jeunes, cristallisée autour du travail et de la famille, qui est encore marquée par l'opposition entre « eux » et « nous » (Hoggart, 1970). Dans cet espace, on tolère bien mieux les conduites déviantes des jeunes qui sont acceptées et font partie de « l'ambiance » locale. Toutefois, ce modèle se défait peu à peu face aux différentes crises qui étioilent ce monde et cette culture populaire unie (Lechien & Siblot, 2019). Ce « monde menacé », puisque l'auteur le nomme ainsi, voit sa jeunesse de plus en plus influencée par la modernisation de la culture juvénile qui détruit progressivement l'unité communautaire et crée un climat de malaise puisque les valeurs traditionnelles ne sont plus assez importantes pour en accepter les contraintes. Si la culture ouvrière tient encore chez ces jeunes, elle est recouverte par d'autres logiques juvéniles qui s'ouvrent à un monde qui n'est pas celui de leurs parents ou de leurs grands-parents.

En ce sens, la galère des jeunes « en survie » des banlieues dites « dangereuses » est le relief le plus exacerbé d'un phénomène juvénile large de perte de régulation et d'individualisme. Ces deux éléments font alors que l'on « entasse et isole [...] une foule solitaire » (*ibid.* p. 234) vers une action beaucoup plus individuelle et hors d'un sentiment d'appartenance à une classe ou à un groupe social. C'est un changement profond de la « culture jeune » lors de ce tournant sociétal où les revendications envers l'État ne sont plus seulement de l'ordre de l'égalité ou de la survie, mais où les jeunes demandent des « raisons de vivre ». La jeunesse – quoique hétérogène – issue de la société postindustrielle souhaite bien plus faire ses sociabilités en fonction des goûts individuels qu'en fonction de la proximité spatiale, sociale ou professionnelle. Ceci crée un sentiment de décalage avec les anciens mouvements de jeunesse populaires et ouvrières puisque le sentiment de domination sociale ne tient plus que dans le

rapport au travail, mais aussi à une aspiration forte à l'autonomie et au sens individuel donné à son vécu : un « *narcissisme de l'identité individuelle* » (*ibid.* p. 286). Les jeunes de la société postindustrielle montrent une forme de résistance aux conditions héritées et donc aux formes de la domination elles aussi héritées. Ces jeunes « postindustriels » ne sont pas uniquement des « *enragés* » contre une exploitation économique, ils sont aussi contre les contraintes et un conformisme contrôlé qui leur refuseraient le fait d'exister en tant que sujets autonomes.

Nous pouvons ainsi considérer le déclin de la société industrielle et la transition vers une société postindustrielle comme un phénomène venant « recouvrir » les différentes expériences de la jeunesse et donc aussi celles des jeunes ruraux sans diplôme issus des classes populaires contemporaines. Nous appuyons alors ici l'idée que la jeunesse rurale populaire, de surcroît non diplômée, bien que largement influencée par un héritage propre aux classes populaires rurales, l'est également par des logiques plus globales d'individualisation des expériences et de tiraillements existentiels. Nous proposons ici de considérer que la jeunesse rurale non diplômée contemporaine, parce que confrontée à des phénomènes de domination et de précarité, se retrouve de plus en plus influencée par ces phénomènes (Lechien & Siblot, 2019). Parallèlement, elle garde encore des particularités sous-jacentes et inhérentes à la vie dans ces espaces sociaux qui permettent encore de traiter ce groupe populaire comme une jeunesse singulière.

2.2 – Des jeunes ouvriers aux jeunes des classes populaires : Quelle appartenance ?

Le phénomène d'une jeunesse « en marge », « ouvrière », « populaire », ou bien même parfois qualifiée de « dangereuse », n'est pas nouveau pour les sciences humaines et sociales, et en particulier pour la sociologie. Si la délinquance et la marginalité juvéniles populaires sont nées avec la société industrielle, elles entrent de plain-pied dans les préoccupations des chercheurs du deuxième quart du XX^{ème} siècle avec l'essor de l'École de Chicago. On développe alors l'image du « *kid* » et des « *gangs* » qui, s'ils ne sont pas uniquement populaires, restent fortement marqués par cette nouvelle période de la vie qui se distingue de l'âge adulte et de l'enfance. L'étude des *gangs* du début de l'époque industrielle moderne met en avant l'idée d'un communautarisme fort et notamment au sein des différents groupes ethniques aux États-Unis d'Amérique. Il s'agit alors bien plus d'un phénomène urbain de jeunesse plutôt qu'industriel ou ouvrier. Cette conscience communautaire peut s'interpréter comme une organisation du groupe contre le phénomène d'anomie ; une « *socialité fermée, stable, assurant*

*l'intégration sociale et affective contre la désorganisation et l'exclusion [...]» (Dubet, 1987. p. 393). Par la suite, avec la période d'après-guerre, la jeunesse populaire est considérée comme une « sous-culture » puisqu'elle est un repli défensif aux conséquences de la société industrielle. Ces années sont marquées par les groupes de « blousons noirs », mais contrairement aux *gangs*, ces « bandes » (Mauger, 2009) n'étaient pas caractérisées par l'appartenance à une ethnie, mais plutôt par rapport à un style de vie et un groupe d'âge. Ces bandes étaient à la fois juvéniles et ouvrières, et des figures comme les Beatles, Elvis Presley ou encore Johnny Hallyday en sont le reflet culturel⁷³. Avec la fin des années 60, l'appartenance à une classe sociale se vide progressivement et les jeunes vont chercher une « culture jeune » avec l'arrivée des *baby-boomers*. Les années qui suivront seront celles des critiques et des luttes sociales apportées contre la domination et les institutions oppressives et bourgeoises. Un fossé générationnel se crée et la jeunesse devient en quelque sorte une classe d'âge hétérogène, mais organisée autour de luttes sociales et politiques (Dubet, 1987). À la suite de ces mouvements, les appartenances juvéniles semblent s'être quelque peu étouffées et sont plutôt incarnées dans des conduites marginales et de remise en question des espérances de prospérités et de vies meilleures des générations précédentes.*

Pour les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche, aucun de ces modèles d'appartenance ne semble convenir. L'appartenance ethnique est critiquée (malgré quelques discours racistes et surtout islamophobes), et l'homogénéité ethnique « blanche » relative ne semble pas vraiment permettre un tel rassemblement ni une « conscience ethnique ». La culture jeune et ouvrière est rejetée par ces jeunes qui voient dans les modèles et les références culturelles d'autrefois de représentations ridicules et dépassées qu'ils qualifient de « beauf ». Enfin, les luttes politiques d'une classe « jeunes » sont ignorées par un certain nihilisme et un sentiment d'impuissance dans les luttes sociales et les politiques d'aujourd'hui. Malgré un héritage culturel issu des espaces ruraux populaires, la conscience de classe est particulièrement faible au sein de la population rencontrée. Ces jeunes, pourtant issus de cet ensemble que l'on qualifie de « classe populaire », ne forment pas une *classe pour soi*. Pas tant qu'ils ignorent les inégalités sociales, géographiques ou encore économiques ni qu'ils ne ressentent pas de phénomène d'injustice, mais plutôt que la domination qu'ils vivent n'est pas vécue comme un label unificateur, mais plutôt comme un déséquilibre entre l'individu et le reste du monde. De plus, ils n'ont jamais exprimé lors de nos rencontres l'idée d'une appartenance à une classe

⁷³ Une chanson comme « L'idole des jeunes » (1962) en est un bon exemple.

sociale ouvrière ou populaire, et cela malgré le fait qu'un tiers d'entre eux avait un père ouvrier. Les jeunes des classes populaires rurales sont bien plus une *classe objet* ; une classe soumise à l'image extérieure qui est faite d'elle (Bourdieu, 1977 ; Coquard, 2019).

De manière assez surprenante lorsque l'on discute avec eux, ils disent plutôt représenter la classe moyenne française et cela malgré la reconnaissance d'une grande inégalité entre eux et le reste de la population. Ils se retrouvent ainsi bien plus volontiers dans les représentations moyennisées de la jeunesse et s'identifient mieux à une culture juvénile « *mainstream* » qu'à la celle de la classe populaire ou ouvrière. Pourtant ces jeunes font effectivement partie d'une *classe en soi*, bien qu'ils n'en aient pas conscience ou qu'ils refusent de s'y identifier. Si parler de classe populaire est plus informel que de parler de classe ouvrière, nous pouvons avancer ici que des conditions d'existences communes permettent de parler d'une jeunesse populaire pour qualifier ces derniers par « *la conjonction d'une position dominée culturellement et économiquement et l'existence de traits culturels spécifiques.* » (Renahy *et al.*, 2015 p. 56). En outre, ces jeunes ne sont plus caractérisés par l'appartenance au métier d'ouvrier (la plupart sont d'ailleurs sans profession et/ou n'ont jamais travaillé en tant qu'ouvriers), mais l'individualisation progressive de la jeunesse et la fragmentation des classes populaires nous porte à étudier cette part de la jeunesse par le prisme d'une unité plus ou moins homogène des conditions objectives d'existence de ce groupe. C'est une jeunesse dominée et soumise par des inégalités économiques, sociales et géographiques qui s'accroissent (Dubet, 2010 ; *ibid.* ; Roche, 2016) : « [...] *la vie de travail est marquée par des tâches souvent usantes physiquement, mais aussi psychologiquement, des bas salaires et une condition subalterne [...].* » (Renahy *et al.* 2015. p. 60). Rien ne semble vraiment unir ces jeunes dans une conscience de classe commune. Ils ont certes une culture juvénile partagée et basée sur un modèle consumériste et moyennisé, mais pas de réelle conscience de classe, d'âge, ni même d'« ethnies ». Sans que la culture populaire (et rurale) héritée ne disparaisse entièrement, elle est recouverte par différentes logiques que « *le fait d'être "en bas", d'être pauvre, d'appartenir aux classes dominées, ne suffit pas à expliquer [...].* » (Dubet, 1987. p. 200). Les jeunes ruraux sans diplôme sont influencés par une culture juvénile, et par un individualisme exacerbé.

2.3 – Des jeunes plus individualistes ?

Nous vivons dans une époque promouvant l'autoconstruction de l'individu, le consumérisme et la responsabilisation des acteurs. Le terme de responsabilité est d'ailleurs fréquemment employé dans les discours politiques et semble faire partie d'un ensemble de

valeurs prônées largement par la société. Dans le programme des politiques d'éducation du gouvernement Philippe, l'École doit ainsi « *s'organiser autour de trois grands principes : liberté, bienveillance, responsabilité* », permettant aux élèves de prendre « *conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités*⁷⁴ ». Les expérimentations et les projets politiques actuels s'inscrivent dans une société souvent qualifiée comme étant de plus en plus libérale et où l'autonomie des jeunes est favorisée très tôt (Singly, 2010). Ce fonctionnement est-il réellement individualiste et touche-t-il aussi les jeunes sans diplôme issus des classes populaires rurales ?

Bien que l'individualisme semble être de plus de plus présent depuis la fin de la guerre et la période de prospérité des Trente Glorieuses (Morin, 1962), l'individualisme – le fait de mettre le « *je* » au centre de l'expérience – est présent depuis bien plus longtemps. Jacques Fierens (2001) montre par exemple que le *cogito* de Descartes ou la philosophie des Lumières sont à l'origine de ce processus d'individualisme qui amènera à notre société consumériste et *hyperindividualisée* (Morin, 1962) : « *La première vérité à laquelle j'ai directement accès par l'idée claire et distincte est ma propre existence. [...] Telle est sans doute la racine la plus profonde de l'individualisme moderne* » (Fierens, 2001. p. 19). Alexis de Tocqueville (1835) dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique* se dira impressionné par l'importance et la montée des espaces privés individualistes permettant une mise à l'écart nécessaire de la masse de ses semblables et créant une plus faible propension au sentiment d'appartenance. Émile Durkheim (1893) soulignera pour sa part que si les sociétés traditionnelles intégraient l'individu par des normes et des valeurs strictes, les sociétés modernes laissent à l'individu le choix de ses objectifs et de ses croyances (qui dépendent des contextes sociaux).

Depuis les Trente Glorieuses, on associe la montée de l'individualisme à la jeunesse, qui se dirigerait génération après génération, vers une société de plus en plus autocentrée. En étudiant les valeurs chez les jeunes Européens, Olivier Galland (2005) rappelle que Durkheim divise l'individualisme en deux. D'une part un individualisme utilitariste et égoïste, et de l'autre un individualisme « *humaniste* » et socialement institué sur lequel semble se reposer le système de valeur des jeunes européens d'aujourd'hui. Cette analyse de l'individualisme juvénile repose sur trois éléments. Premièrement, Olivier Galland présente les travaux d'Inglehart pour son approche de la société dans laquelle il considère qu'après avoir sécurisé l'économie et les

⁷⁴ <http://www.education.gouv.fr/cid106158/les-valeurs-republique-ecole.html>

individus des guerres, des famines et des maladies, ces derniers deviendraient plus altruistes. La génération née après la Seconde Guerre mondiale et ayant grandi durant les Trente Glorieuses, libérée des violences de la guerre et faisant face à une économie prospère, aurait permis de grandes avancées, car dégagée des préoccupations matérielles de survie. Elle aurait ainsi davantage participé à l'évolution générale de la société et aurait pu mieux se soucier des plus défavorisés. Or, Olivier Galland (2005) montre qu'à l'inverse, les jeunes en Europe sont de moins en moins solidaires et notamment chez les plus pauvres et les moins éduqués. Ce revirement creuse un fossé générationnel et peut s'apercevoir en milieu rural avec l'étiollement du *capital d'autochtonie* qui permettait une meilleure insertion par une solidarité locale d'interconnaissances (Renahy, 2005). Ce capital se désagrège chez les jeunes des classes rurales populaires en une « *autochtonie de la précarité* » (Coquard, 2019) centrée autour d'un groupe très restreint d'amis. Deuxièmement, il semblerait que les jeunes, poussés par l'individualisme, décident de leur propre système de valeurs, sans pour autant renoncer à des valeurs morales héritées. La période de l'adolescence est une entrée complexe dans la « *société de l'individu* » puisqu'elle est confrontée à des logiques normatives héritées et imposées : « *À l'adolescence, l'entrée dans l'individualisation correspond à une construction de soi qui peut être en conflit avec la socialisation primaire et ses instances d'imposition de normes collectives.* » (Zaffran, 2010, p. 14). Les jeunes ruraux non diplômés ont eux aussi un héritage fort de normes et de valeurs, notamment liées au travail, mais souhaitent de plus en plus devenir les juges de la légitimité de ces valeurs. Beaucoup critiquent d'ailleurs la « *mentalité du coin* » qui ne reposerait pas sur la réflexion des individus, mais l'application de normes et de valeurs considérées comme dépassées. Troisièmement, pour les jeunes d'aujourd'hui la sociabilité amicale devient de plus en plus importante dans les expériences de vies juvéniles et viendrait à supplanter la sociabilité familiale (Dubet, 1987 ; Galland, 2005). L'autonomisation de l'individu se fait généralement au sein du groupe de pairs et permet de développer l'identité de l'adolescent par son temps libre et ses relations amicales (Zaffran, 2010). Si les jeunes ruraux non diplômés ont une forte tendance à la dépréciation de la culture héritée face à une culture de référence juvénile plus large, ces derniers prônent en même temps dans leurs discours un certain respect des aînés et surtout la centralité absolue de la famille. L'autonomisation et l'accès à l'indépendance de ces jeunes ne se font pas réellement contre ou en dehors de la famille, mais avec elle. Souvent avec peu de relations sociales amicales, la famille est pour ces jeunes le centre de leur vie sociale (Chapitre 11). En ce sens, si les jeunes des Trente Glorieuses s'opposaient de manière critique aux positionnements des générations précédentes (Galland,

2005), les jeunes rencontrés sont plus volontiers dans un rapport de neutralité et assez indifférent au « fossé générationnel ».

L'individualisme n'est donc pas un phénomène nouveau, mais il semblerait que ce dernier s'accroisse et s'étale pour recouvrir petit à petit les expériences des jeunes ruraux sans diplôme. Nous l'avons en effet mis en exergue, la jeunesse est une période d'autonomisation au sein de laquelle le jeune doit se construire en tant qu'individu et cela malgré le désaxement des étapes de transition classiques (décohabitation, parentalité, emploi stable). Cet établissement du jeune comme individu est de plus en plus fort et est d'ailleurs renforcé par une société de la performance (Dubet, 2004b : Melchior, 2004) poussant à l'expression d'une identité individuelle propre. Les multinationales visant la jeunesse déploient ainsi des slogans comme « *Venez comme vous êtes* » (MacDonald's), « *Think different* » (Apple), « *Work hard, have fun, make history* » (Amazon) qui placent l'individu au centre du monde social et d'un espace libéralisé de consommation. Paradoxalement, alors que l'on demande à ces jeunes d'être uniques et individuels, ces derniers doivent construire leurs expériences dans une société de compétitivité où il est de plus en plus difficile de s'accomplir en tant qu'individu puisque l'on est à la fois garant et responsable de soi (Melchior, 2004). Pour les jeunes sans diplôme qui sont les plus vulnérables socioéconomiquement, ceci implique que les échecs scolaires puis les échecs professionnels incombent à l'individu. Les jeunes doivent donc composer avec une promotion massive de l'individualisme et des attentes en matière de diplomation, d'emploi et de développement personnel (*ibid.*) de plus en plus aliénantes (Van de Velde, 2016). La jeunesse est donc une transition marquée par des épreuves communes (issues des mutations larges de la société dans son ensemble), plus ou moins complexes selon son bagage socioéconomique, mais aussi par des épreuves propres à certains groupes sociaux de jeunes.

III – L'expérience et les épreuves de la jeunesse

La fin de la jeunesse réside dans l'accès à l'indépendance, et donc à l'insertion professionnelle stable et pérenne. Le marché du travail est cependant de plus en plus instable pour les jeunes pour qui la stabilisation professionnelle devient progressivement plus compliquée. Évidemment, dans une société où le diplôme devient le « *ticket d'entrée de l'emploi* » (Dubet & Duru-Bellat, 2020), l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme est particulièrement caduque et rend ces derniers remplaçables car « *d'une part, des secteurs à fort*

renouvellement de main-d'œuvre recrutent surtout les jeunes. D'autre part, ce sont des secteurs, et des postes marqués par une pénibilité du travail plus grande. » (Lima, 2008. p. 70). Faire l'expérience de sa jeunesse c'est faire l'expérience de l'insertion sociale et professionnelle au sens large et devoir donc se confronter à une série d'épreuves.

3.1 – Les épreuves de la jeunesse

Pour François Dubet (2004a), la jeunesse d'aujourd'hui doit se confronter à deux épreuves : une « *épreuve d'investissement* » et une « *épreuve identitaire* ». Pour la première, notons que dans les sociétés traditionnelles, l'enfant occupait communément le même poste ou le même emploi que ses parents par une reproduction sociale « mécanique ». La répartition des places sociales à la suite de la période de prospérité économique d'après-guerre donne un résultat de redistribution des inégalités sociales assez similaires, à la différence près que les mécanismes de positionnement des jeunes se font par une série d'épreuves et de hiérarchisations notamment mises en œuvre par l'École (*ibid.* ; Dubet & Duru-Bellat, 2020). En ce sens, l'*épreuve d'investissement* joue un rôle déterminant sur l'abandon précoce de 80 000 jeunes chaque année. Il ne s'agit cependant plus d'un mécanisme « classique » de reproduction sociale héritée (Bourdieu & Passeron, 1970), mais d'un système de hiérarchisation méritocratique commandé par des mécanismes compétitifs de comparaison et de placement en fonction des élites (Dubet & Duru-Bellat, 2020). L'École fait ainsi, par le jeu de la compétition, de « *la somme des petites différences, [...] des différences sociales définitives* » (Dubet, 1987. p. 275). Cette épreuve implique que le jeune doit agir en fonction de l'anticipation des places qu'il pourrait – et souhaite – occuper : il doit donc s'adapter et reformuler ses désirs professionnels. La seconde épreuve de la jeunesse est l'*épreuve identitaire*. Nous l'avons vu, la jeunesse est une période de construction de soi et d'individualisation globale. L'autonomie progressive des jeunes ne se fait plus par des grands « rites » ou des grandes « étapes » de passage, mais de manière de plus en plus floue par la négociation de ses libertés et de ses contraintes. Les grandes étapes comme les fiançailles ou encore le service militaire qui instituaient cette transition sont remplacées par des « *petits signes* » et des « *petites conquêtes* » d'individualisation où le consumérisme joue un rôle clé.

Pour aller plus loin, nous devons rajouter que les travaux de Cécile Van de Velde (2016) mettent en avant que le contexte auquel est confronté la jeunesse contemporaine (et donc les épreuves rencontrées) crée un tiraillement entre une recherche de sens dans son individualisation d'une

part, et des attentes sociales et professionnelles restrictives de l'autre. Les jeunes – et qui plus est les moins dotés socioéconomiquement – se trouvent alors dans une situation de tension entre la nécessité matérielle d'une indépendance et la crainte d'être dévié de ses propres envies, projets et aspirations (*ibid.*). Comme nous le montre France, conseillère en Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Creuse, ces jeunes sont à la fois poussés vers des normes extraordinairement individualistes et en même temps vers des attentes d'ajustements constants à un marché du travail de plus en plus restreint, en particulier pour les moins diplômés :

« Effectivement, nous quand on était jeune et bien sûrement que les adultes disaient “les jeunes de notre génération à nous étaient pas les mêmes que ceux d'avant”. C'est un discours que l'on aura toujours. Alors effectivement les demandes ne sont pas forcément les mêmes. Et puis on demande beaucoup aux jeunes, on leur demande de rester dans le moule et de quand même se démarquer. »

Cette épreuve de tension est ce que Cécile Van de Velde nomme la « *crise existentielle de la jeunesse* » entre l'aspiration à la recherche de sens individuelle et une situation de l'emploi ne permettant pas sa réalisation. Les jeunes, et en particulier ceux ayant le moins la possibilité d'un choix professionnel, doivent alors faire le choix entre le sens du travail et l'indépendance financière qu'il peut représenter (Crawford, 2009) : entre une *conservation de soi* et une *conversion de soi*. Les plus précaires d'entre eux doivent composer plus difficilement en s'adaptant au marché du travail et en rentrant dans la compétition de l'emploi « *au prix de ce qui est considéré comme une réduction, un déni ou un oubli de soi* » (Van de Velde, 2016. p. 51). Les jeunes ruraux sans diplôme doivent « jouer le jeu » de l'insertion professionnelle et si beaucoup font le deuil de leurs aspirations professionnelles et personnelles tôt, cette *conversion de soi* reste pour certains une épreuve à part entière. Beaucoup font le deuil de leurs aspirations personnelles et cette crise existentielle peut avoir de lourdes conséquences sur leur vulnérabilité (Chapitre 12).

La jeunesse est donc une expérience qui unit les vécus par des épreuves communes qui s'appliquent à des intensités très différentes selon chaque individu. Les jeunes ruraux sans diplôme partagent – nous le verrons – à des degrés différents les épreuves d'investissement, d'identité et de sens, mais ne sont pas non plus seulement dominés et déterminés par ces logiques. Comme nous le développerons tout au long de ce manuscrit, les jeunes ruraux sans diplôme rencontrent également des épreuves « à part » (isolement, crise de l'insertion et

incertitude) qui permettent d'unir cette multiplicité d'individu en un groupe social. Ces jeunes sont confrontés à des contextes de fragmentation de l'emploi local peu qualifié, de mutation des normes de recrutement, du rapport à la mobilité ou encore des solidarités « autochtones » communes. Si ces derniers sont marqués par des changements et des épreuves larges communes à la jeunesse dans son ensemble, ils le sont également par une *épreuve d'isolement* liée à la distanciation de l'espace de sociabilité juvénile qu'est l'école et à l'aspect rural de l'espace de vie ; une *épreuve de l'insertion* issue de la crise de résistance à la précarité professionnelle des classes populaires rurales ; et une *épreuve d'incertitude* et de vulnérabilité de sa condition et de son statut. D'autres jeunes connaissent bien entendu l'incertitude, des difficultés d'insertion ou de l'isolement, mais c'est l'articulation particulière de ces épreuves au sein de l'expérience de la jeunesse qui rend ces jeunes particuliers. Comme le déclin de la société industrielle a influencé les jeunes ouvriers de la ville de Seraing (*ibid.*), les jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine sont aussi influencés, à des degrés variables, par les changements opérant en milieu rural populaire, ainsi que par les mutations de la société postindustrielle et libéralisée.

3.2 – Expérimenter sa jeunesse

La jeunesse populaire, aussi multiple et hétérogène soit-elle, ne peut plus se comprendre aujourd'hui comme un mouvement social uni. Les jeunes ne sont plus uniquement marqués par la précarité économique, mais sont aussi traversés par des questionnements en matière d'autonomie, d'individualisation et de quête de sens. Comment alors saisir sociologiquement les épreuves, mais aussi les vécus et les expériences d'une population dominée comme celle des jeunes populaires ruraux et non diplômés ?

Cette thèse s'appuie sur une méthodologie qualitative et une démarche compréhensive. Bien que certaines statistiques réalisées dans le cadre de cette recherche soient présentes dans ce document, le cœur de la recherche, lui, n'en demeure pas moi qualitatif, puisqu'il trouve son ancrage sur la pratique de l'entretien semi-directif et de l'observation de terrain. D'un point de vue épistémologique, la démarche compréhensive permet de donner du sens aux choses sociales et de comprendre les logiques qui animent l'activité sociale. Nous devons nous positionner au niveau des théories sociologiques employées dans l'analyse des données récoltées et dans leur interprétation. Pour cela, nous avons fait le choix de la *Sociologie de l'expérience* proposée en 1994 par François Dubet dans son livre éponyme. Le sociologue souhaite prendre en compte la subjectivité des acteurs sans pour autant tomber dans un subjectivisme désocialisé car « les

éléments simples qui la composent n'appartiennent pas à l'acteur mais lui sont donnés, lui préexistent ou lui sont imposés à travers une culture, des rapports sociaux ou des contraintes » (1994, p. 136). Pour ainsi dire, l'acteur se construit une expérience qui lui est propre à partir de logiques qui lui sont données. La sociologie de l'expérience appréhende les faits sociaux dans une double dynamique : une relation entre un individu, qui a une connaissance des événements qu'il produit, de ses décisions, de ses actions et de ses choix ; et le chercheur, qui lui, dispose de ressources interprétatives et empiriques. Aussi, et selon l'exigence de la démarche compréhensive, l'analyse sociologique doit se reporter à l'expérience de l'acteur et en cela, elle semble s'apparenter à *« une sociologie “clinique” abordant du point de vue sociologique les problèmes et les conduites qui sont généralement réservés à la perspective psychologique ou à la peinture impressionniste des émotions et des sentiments »* (ibid. p. 257).

En tout premier lieu, l'objectif de la sociologie de l'expérience est de réussir à articuler une réflexion sociologique dans un cadre où celle-ci est éclatée en une juxtaposition de paradigmes faiblement connectés, et où les éléments traditionnels constitutifs de la société en déclin (comme la famille, la religion, les classes sociales ou encore l'École) ne sont pas remplacés dans l'espace social. Ainsi, *« avec l'éclatement de la sociologie, c'est l'image classique de la “société” qui se défait, plus concrètement, nous observons la séparation des identités culturelles, de la rationalité instrumentale et de l'action politique. L'unité de l'acteur et du système n'est plus concevable quand l'unité fonctionnelle et culturelle des sociétés n'est plus acquise. »* (ibid. p. 14). La sociologie de l'expérience apporte ainsi, dans ce cadre particulier d'éclatement sociologique et de *« la société⁷⁵ »*, une théorie à moyenne portée car il ne semble plus possible d'apporter sociologiquement une vision homogène et unifiée de la société ni même de groupes sociaux larges comme la jeunesse.

Issus des travaux empiriques de François Dubet sur la jeunesse en *« galère »* (1987), la théorie de l'expérience fait écho au travail de recherche mené ici sur l'expérience de la jeunesse chez les ruraux sans diplôme et vivant eux aussi *« en bas »* de la société postindustrielle. Afin de saisir sociologiquement le sens à donner aux parcours de ces jeunes, le chercheur propose d'utiliser la notion d'*« expérience sociale »* qui désigne *« les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité »*

⁷⁵ Pour François Dubet, plusieurs indices montrent ce déclin : la disparition progressive du lien entre modernité et progrès, la remise en cause de l'État comme espace économique dans un contexte d'internalisation ou encore une recrudescence des communautarismes, notamment religieux.

(*ibid.* p. 15). L'expérience sociale serait, pour reprendre les termes de l'auteur, la notion « *la moins maladroite* » qui eut permis de rendre compte de conduites sociales sans les considérer comme une application de normes imposées ni comme des choix stratégiques et des décisions uniquement rationnelles. C'est donc l'hétérogénéité des expériences sociales qui nous permettent de parler d'expérience. L'expérience se définit comme la « *cristallisation plus ou moins stable chez les individus ou les groupes, de logiques d'actions différentes, parfois opposées, que les acteurs sont tenus de combiner et de hiérarchiser afin de se constituer comme des sujets* » (*ibid.* p. 98). L'expérience est à la fois une activité cognitive, et une manière de construire et d'éprouver le réel.

Les logiques d'actions qui guident et façonnent l'expérience des individus sont de trois types : logiques d'intégration, logique de stratégie et logique de subjectivation. La logique d'intégration sociale correspond à un héritage holiste qui repose sur la socialisation de l'individu et guide l'action lorsque l'identité sociale est mise à mal. La logique de stratégie des acteurs rejoint la théorie du choix rationnel en ce qu'elle considère les acteurs comme des êtres capables de « calculs » par des choix rationnels et intéressés, le plus souvent dans des contextes de défense de ces intérêts ou d'ouverture sur de nouvelles opportunités. Enfin, la logique de subjectivation est la capacité de l'individu à prendre du recul sur le monde social afin de porter un regard critique dessus, et notamment lorsqu'il se distancie de son groupe social d'appartenance. Pour illustrer l'articulation de ces logiques au sein de son expérience, François Dubet donne l'exemple d'un jeune qui, à l'école, cherchera « *à la fois à être un membre apprécié du groupe constitué par ses camarades de classe, il visera stratégiquement les investissements les plus "payants" dans le "choix" des matières à travailler pour réussir dans un système scolaire qu'il sait compétitif, et enfin il travaillera à se construire comme sujet dans l'affirmation critique de son autonomie et l'accomplissement de ses "goûts".* » (*ibid.* p. 110). Ainsi, l'utilisation de la sociologie de l'expérience est clivante dans le cadre d'une étude sur la jeunesse sans diplôme en milieu rural car elle permet de mettre en exergue le sens que les acteurs peuvent donner à leurs expériences dans un contexte d'insertion et de transition vers la vie adulte.

L'idée d'un acteur qui évolue entre plusieurs logiques qu'il combine, articule et défait semble être fondamentale pour comprendre et analyser l'expérience de la jeunesse chez les ruraux sans diplôme et les épreuves qui marquent cette période de leurs vies. Cette approche permet de mettre en relief l'engagement et la participation du jeune dans un milieu social, mais aussi la

dynamique de ses comportements et la flexibilité de sa loyauté au milieu social local. La sociologie de l'expérience permet de saisir en profondeur l'expérience de la jeunesse car « *nous agissons en fonction de notre intégration et de notre socialisation, [...] mais nous sommes aussi des acteurs-stratèges qui visent des objectifs. Enfin, nous sommes des sujets qui essaient de se “réaliser” et de se “vivre” comme les maîtres de leur action* » et « *si nous ne maîtrisons pas les conditions de nos expériences sociales, nous sommes “obligés” de les construire en fonction des épreuves, inégalement réparties, que nous devons résoudre* » (Lebon & Linares, 2008. p. 8). En ce sens, nous étudierons ici les épreuves que traversent ces jeunes au sein de l'expérience particulière qu'ils peuvent faire de leur jeunesse. Notons toutefois que la sociologie de l'expérience, lorsqu'elle est appliquée à l'étude de la jeunesse peut sembler présenter quelques manques. En effet, comme nous l'avons vu quelques pages auparavant, la jeunesse est une période de construction de soi et donc d'autonomisation progressive allant vers l'accès à l'indépendance et donc à la vie adulte. L'étude de l'expérience de la jeunesse doit donc prendre en compte la notion de temporalité de l'expérience juvénile, et pour ce faire, nous allons avancer notre travail en mobilisant les travaux de Joël Zaffran (2010) sur l'utilisation des temps sociaux, en particulier la capacité à lier le temps libre avec les temps de la vie quotidienne.

3.3 – La temporalité de cette expérience

Les travaux de Joël Zaffran (2010) sur les temps sociaux impliqués dans la période de l'adolescence contemporaine se fondent sur une observation répétitive de ces terrains : les jeunes se détournent des structures et des loisirs qui leur sont réservés. Les organismes responsables de ces activités et de ces structures se demandent alors pourquoi les jeunes n'utilisent pas les objets de loisirs mis à leur disposition alors que ces derniers leur sont destinés et répondent souvent à des attentes exprimées. Ce désintérêt n'est ni imputable aux activités proposées (qui répondent généralement à des attentes formulées) ni au déroulement des loisirs eux-mêmes.

Le réel problème du désintéressement des jeunes pour les activités qui leur sont offertes réside en réalité dans la liberté d'initiative des jeunes qui se retrouve confrontée aux attentes et restrictions des adultes envers elle. Comme nous l'avons développé, la jeunesse est une période d'autonomisation, de construction de soi et d'individualisation progressive qui se joue dans un jeu de négoce de ses libertés et de ses contraintes. La liberté et l'autonomie que le jeune va progressivement gagner « *succèdent à la négociation des rôles qui aboutit à placer sur un pied*

d'égalité de pouvoir (et non d'autorité) l'adolescent et les adultes, et précèdent l'individualisation des préférences en matière de loisirs » (ibid. p. 13). Dans une société de plus en plus individualiste et cherchant à rendre les individus autonomes de plus en plus jeunes, le choix du loisir est accordé au jeune (comme individu) et ne se limite plus à une culture du loisir centrée entre la culture familiale et la culture savante. L'adolescent se construit et s'individualise progressivement par la négociation de ses libertés avec les adultes et peut se retrouver en conflit avec, d'une part, « *la socialisation primaire* », et de l'autre, « *les instances d'impositions de normes collectives* » (ibid. p. 14). L'auteur soulève ici un paradoxe : à la fois on demande aux jeunes une capacité de plus en plus précoce à l'autonomie, mais également un contrôle de leurs pratiques, de leurs fréquentations et de leurs lieux de fréquentation. Le temps libre des jeunes est un temps difficile à contrôler et le rôle des structures et activités proposées est d'encadrer, ne serait-ce qu'en partie, ce temps libre et pour le changer en temps de loisirs structurés. Alors que le temps scolaire, le temps familial et même le temps de loisirs encadrés des jeunes, sont considérés comme des temps utiles, le temps libre, lui, est perçu comme une possible imprudence à son expérience scolaire et sociale.

La construction de soi et l'autonomisation de son existence sont tout autant valorisées qu'elles sont encadrées. Le temps extrascolaire est lui-même fréquemment réinvesti par des activités de valorisation scolaire, car le contrôle du temps des jeunes est soumis à une « *éducation totale* » qui investit différents espaces et différents temps. Il revient « *aux parents de soumettre leur enfant à un contrôle serré de son temps, de contrôler ses déplacements et ses fréquentations, de s'assurer que les liens avec l'école restent étroits [...] afin que son temps soit utile et "actif".* » (ibid. p. 25). Or, dans le cadre de l'expérience de la jeunesse sans diplôme, ces derniers ne sont pas encore indépendants ni même « adultes », mais ne sont pas non plus contrôlés par l'École. Un espace d'incertitude se crée pour ce qui est de canaliser le temps libre de ces jeunes car, comme le rappelle Joël Zaffran ; « *on peut dire que le temps libre sans temps de contrainte devient très rapidement un temps creux du fait de la dissolution de l'action dans l'excédent de liberté* » (ibid. p. 108). L'expérience du jeune « décrocheur » ne s'intègre pas dans un « *temps libre* », mais dans un « *temps creux* », impliquant souvent des représentations de jeunes inactifs et procrastinateurs (Chapitre 5). Dans son travail de recherche sur les différentes temporalités investies par les raccrocheurs scolaires, Juliette Vollet met en exergue qu'après un « *temps de satisfaction* » où le jeune ressent un sentiment de liberté, ce dernier passe par la suite par un « *temps d'ennui* » puis de « *désenchantement* » qui peut amener à rentrer dans un dispositif de rattachage scolaire (Vollet, 2016a b).

Alors que le fossé générationnel se creuse, l'École est de moins en moins intégratrice et transmet des valeurs de compétition basées sur une logique de marché qui impose aux jeunes un intérêt et une valeur (Dubet, 1987 ; 2010). En outre, l'indétermination de l'avenir du jeune était autrefois compensée par des appartenances communautaires (Renahy, 2005), mais la détérioration des conditions d'insertion et de stabilisation sur le marché du travail chez les jeunes rend l'incertitude sur l'avenir qu'implique l'absence de diplôme de moins en moins acceptable par le monde adulte. Le temps libre est de plus en plus restreint à un temps plus productif, et le temps creux est considéré comme une perte. Pourtant la jeunesse est une période de construction de soi qui passe principalement par l'expérience sociale qui se dégage de ces temps libres et « *cette expérience, qui est aussi une expérimentation, va de pair avec l'initiative personnelle vécue comme authentique car elle émane de l'individu lui-même et non seulement des instances de socialisation* » (Zaffran, 2010. p. 25). Durant sa période d'autonomisation, le temps libre ainsi que l'espace et les fréquentations qui lui sont liés sont à conquérir par transgression ou par négociation. L'adolescent se rend compte progressivement des contraintes et des normes qui lui sont imposées et qui étaient vécues, durant l'enfance, comme normales. Les jeunes veulent alors s'approprier leurs existences et leurs expériences sociales dans un contexte où on les pousse à l'autonomie tout en les encadrant. Aussi, « *ce n'est pourtant pas une dérive ou un signe d'immatunité, les adolescents utilisent leurs temps libres dans des "endroits moins balisés"* » (*ibid.* p. 18). C'est également ce que montrent les travaux de Mélanie Gambino sur la jeunesse en milieu rural à faible densité de population ; les jeunes ont besoin d'*espaces libres* qui permettent ce que la chercheuse nomme « *un droit à s'isoler* » où « *l'on est plus obligé de subir autrui* » (2008. p. 311). Il est ainsi central, si l'on veut saisir la question de l'expérience de la jeunesse, de prendre en compte la temporalité particulière dans laquelle s'inscrivent les jeunes. L'articulation des différentes logiques d'actions dans des temps différents, mais aussi dans des espaces particuliers, doit être prise en compte afin de traiter au mieux de l'expérience et des épreuves de la jeunesse en milieu rural chez les jeunes sans diplôme.

CHAPITRE 3

L'ABSENCE DE DIPLÔME DANS LE CONTINUUM FORMATION-EMPLOI

Depuis les années 60, la France a connu une ouverture massive à l'éducation et une augmentation drastique du niveau de diplôme. Alors que cette extension du niveau de formation nationale a pu permettre un accroissement du niveau de vie et une élévation sociale durant les Trente Glorieuses, face aux crises de l'emploi (notamment jeune) la valeur du diplôme a subi une très large inflation tout en devenant la condition *sine qua non*, mais non suffisante à l'insertion professionnelle. Dans ce contexte de précarisation de l'emploi jeune, de chômage massif et de course aux diplômes, l'absence de ceux-ci (et donc le « décrochage » scolaire) est devenue un enjeu majeur sur le plan social, mais surtout financier. Malgré une hiérarchisation des diplômes (Palheta, 2011 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020) rendant certains très peu valorisables sur le marché de l'emploi, la lutte contre le « décrochage » scolaire s'est mise en place sous l'impulsion des objectifs européens de la politique « Europe 2020 ». Pour les jeunes sans diplôme, cette lutte de prévention contre le « décrochage » et les dispositifs de remédiations sont une partie de la prise en charge à l'insertion de ces jeunes qui se tourne de plus en plus vers des politiques de l'emploi plutôt que des politiques de formation, dans un modèle social et économique de jeunesse reposant sur l'entraide familiale et jouant en défaveur des classes sociales les plus vulnérables.

I – De l'École pour tous au diplôme pour chacun

On commet trop souvent l'erreur de considérer l'École comme « *une réalité quasiment éternelle* » (Querioz, 2014. p. 7) et intemporelle. Dans la forme traditionnelle qu'on lui prête, l'École républicaine française trouve ses racines au tournant du XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle

(Durkheim, 1938). De la loi Guizot qui impose en 1834 une école de garçons pour chaque commune de plus de 500 habitants, aux lois Ferry entre 1879 et 1886 rendant l'éducation gratuite, laïque et obligatoire dans toutes les communes de France pour les enfants de 6 à 13 ans, l'École s'ouvre à l'ensemble de la population. Elle n'est alors plus réservée à une élite éclairée et bourgeoise, et devient, dans les représentations que l'on se fait d'elle, un chemin potentiel d'émancipation pour les classes les plus basses de la société de l'époque. Pourtant l'idéal républicain de l'École française de cette période n'est pas celui de l'égalité des chances, mais connaît une reproduction sociale plus importante encore qu'aujourd'hui et plus « mécanique » aussi. En réalité, l'École de Ferry n'a pas eu vocation à l'émancipation d'individus ni à l'élévation sociale des classes que nous qualifierions aujourd'hui de « populaires ». Elle portait plutôt un projet national universaliste (Dubet & Duru-Bellat, 2020). Si toutes les communes en France ont vu apparaître des écoles en leur sein, ce n'est pas tant par volonté d'éduquer les classes rurales agricoles et artisanes de l'époque, mais plus vraisemblablement d'en faire des citoyens français, unis autour de la République. L'instruction publique en primaire en milieu rural était alors bien plus une politique linguistique souhaitant imposer l'usage de la langue française dans des campagnes utilisant des patois locaux, qu'un souhait d'instruction des classes paysannes (et petit à petit ouvrières de l'époque), ou d'égalité des chances. L'École ne semblait alors pas réellement injuste puisqu'elle n'affectait de toute manière pas les destins sociaux des individus. Les fils de bourgeois restaient bourgeois et les fils de paysans demeuraient dans la condition paysanne.

1.1 – Massification scolaire et reproduction des inégalités

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et le début des Trente Glorieuses, la massification étudiante fut particulièrement bénéfique économiquement et socialement. C'est dans ce contexte que va se fonder la croyance en une École de promesses d'égalités et d'élévation sociale reposant sur le principe de méritocratie et d'égalité des chances. L'ouverture aux diplômes chez les classes moyennes et populaires a permis en 2000 à 80 % d'une classe d'âge d'obtenir son baccalauréat, mais n'a pourtant pas abrogé ni même réduit les inégalités sociales et économiques (Beaud, 2003). La reproduction des inégalités a changé de forme (Dubet, 2004a). Alors que jusque dans les années 60 les classes sociales étaient divisées à l'école, elles fréquentent à présent – plus ou moins – les mêmes établissements puis sont orientées et « triées » en fonction de leurs performances scolaires. L'école reproduit des

inégalités sociales en présentant un égalitarisme formel à des individus « *inégalement préparés par leur culture familiale à assimiler un message pédagogique* » (Bourdieu & Passeron, 1970).

À partir de cette période, on reproduit les inégalités d'une nouvelle manière en avançant que les inégalités produites par l'École sont maintenant « justes » (Dubet, 2010). La massification scolaire de la seconde moitié du siècle dernier a mécaniquement ouvert les portes de l'enseignement et des diplômes en devenant des vecteurs d'élévation sociale. Les jeunes des espaces ruraux populaires d'aujourd'hui regardent d'ailleurs avec beaucoup de nostalgie, une période qu'ils n'ont pourtant pas vécu, mais où l'éducation et le diplôme semblaient être une promesse d'émancipation et d'amélioration de ses conditions de vie, plutôt qu'une obligation (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b). Cette promotion sociale était toutefois possible, car la demande en emploi était supérieure à la production des diplômes. La promotion sociale était alors accessible, même en milieu rural populaire, car l'augmentation du niveau de diplôme allait de pair avec une société industrielle de plein emploi (alors qu'une augmentation du niveau de diplôme et du chômage en parallèle créent une dévaluation des diplômes). Le niveau de diplôme ainsi que les attentes scolaires se déplacèrent alors progressivement dans cette seconde moitié du XX^{ème} siècle du niveau primaire au niveau collège, puis du collège au lycée et aujourd'hui de plus en plus vers les études supérieures (Dubet ; Duru-Bellat, 2020). L'École devient alors à la fois intégratrice avec les collèges uniques, les obligations de formation portées jusqu'à 18 ans depuis 2019, mais aussi différentialiste en créant des inégalités présentées comme « justes », puisqu'issues d'une compétition censée être équitable. Ainsi, alors que les acteurs pouvaient se laisser porter de manière « naturelle » par une reproduction reposant sur le capital hérité (Bourdieu & Passeron, 1970), la reproduction se fait à présent à l'aune des résultats scolaires avec le postulat que ces derniers reposent sur le mérite.

1.2 – Vers une société du diplôme

Il est possible de comprendre l'augmentation du niveau de diplôme de deux manières. Soit elle est bénéfique puisque l'augmentation du niveau d'instruction devrait apporter une amélioration de l'économie nationale. Soit de manière négative puisque l'augmentation du niveau de diplôme renforce les inégalités et crée, dans un contexte de chômage de masse, une forte inflation de la valeur des diplômes (Passeron, 1982 ; Duru-Bellat, 2006). Il faut alors comprendre que si le diplôme est un bénéfice individuel, car il protège contre le sous-emploi et le chômage, il ne l'est pas nécessairement pour la collectivité puisqu'il pousse à la dévaluation

des emplois les moins qualifiés, ainsi qu'à l'inflation des diplômes. La massification de l'accès à l'éducation et l'augmentation du niveau de diplomation nationale ont progressivement créé une transition d'un modèle de scolarisation pour tous, vers un modèle de diplôme pour chacun.

L'évolution du niveau de diplôme est relativement récente puisque le taux d'une classe d'âge à obtenir le baccalauréat augmentera seulement de 1 % entre 1900 et 1960, alors qu'entre 1962 et 1987 les effectifs des étudiants du supérieur passeront de 250 000 à 2 000 000 (Queiroz, 2014). Cette augmentation du niveau de diplôme a deux causes principales. D'une part, des raisons politiques issues d'un besoin de main-d'œuvre qualifiée de plus en plus importante durant les Trente Glorieuses, et de l'autre, une volonté des jeunes et de leurs familles pour qui l'accès aux études était synonyme d'ascension sociale (Beaud, 2003). Effectivement, durant cette période de prospérité, où la demande du marché du travail était supérieure à l'offre en diplômes, l'augmentation du niveau de diplôme a été une stratégie payante puisqu'elle a permis d'accéder à une élévation sociale chez bon nombre d'individus, mais aussi à une période de développement et de prospérité économique nationale. Or, si dans une situation de plein emploi, l'augmentation du niveau de diplôme ne pose pas réellement de souci, elle peut devenir une véritable problématique dans un contexte de chômage massif – notamment chez les jeunes – et pousser à une course aux diplômes. Pour paraphraser Max Weber ; *le travailleur voulait être un homme diplômé – et nous sommes obligés de l'être*. Une norme de diplomation s'impose peu à peu et une disproportion entre le niveau de diplôme et les postes disponibles s'accroît, apportant une inflation de sa valeur sur le marché du travail (Passeron, 1982 ; Duru-Bellat, 2006) tout en présentant en même temps le diplôme comme un élément supposément salvateur lors de son insertion professionnelle. Pierre, un jeune sans diplôme de 18 ans ayant décroché quelques mois avant notre rencontre m'explique que pour lui aussi, le diplôme semble avoir perdu de la valeur et qu'il n'est plus une assurance à l'emploi :

« Ah non, pas du tout, maintenant c'est pas parce que t'as un diplôme d'ingénieur que tu peux être ingénieur. Le diplôme, ça permet plus tout. Y'a mon frère par exemple, il a aucun diplôme et il gagne très bien sa vie. Il travaille en intérim sur le cognac et il fait du travail sur Internet. Après c'est plus simple avec un diplôme, mais ça fait pas tout. »

L'ouverture à la scolarité et l'augmentation du niveau de diplôme ne permettent plus aujourd'hui une potentielle égalité des chances et perpétuent des inégalités de manière

insidieuse via une « *reproduction sociale par l'échec* » (Dubet, 2010 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020), une hiérarchisation des filières dans l'éducation (*ibid* ; Palheta, 2011) et l'élimination différée des élèves issus de classes populaires (Oeuврard, 1979 ; Queiroz, 2014).

La surqualification de la société par le diplôme n'a pas donc pas vraiment apporté une transformation des emplois : « *La corrélation stricte tant recherchée entre le niveau d'instruction d'un pays et sa croissance est une chimère dès lors que l'on se limite aux notions ayant déjà atteint un certain seuil de développement économique.* » (Dubet & Duru-Bellat, 2020. p. 90). Le diplôme permet certes aujourd'hui de se protéger de la précarité, mais il se crée de concert une forme de déclassement entre les diplômés et les PCS des individus avec des attentes en matière de diplômes élevées pour des postes peu qualifiés à l'origine. Cela ne signifie pas que le diplôme n'a plus de valeur, mais qu'il n'est plus suffisant et tend à la précarisation des personnes avec les niveaux les plus bas de qualification puisque les diplômés prennent progressivement des places jadis occupées par des personnes moins diplômées. La distinction se fait par niveau de diplôme, par filière, mais surtout entre les diplômés et les non-diplômés. La démocratisation scolaire a accentué la stigmatisation des non-diplômés et creuse les inégalités professionnelles – et donc socioéconomiques. En se concentrant sur la formation des élites (Chevalier, 2018), les « décrocheurs » scolaires – les « *perdants* » de cette compétition (*ibid.*) – sont progressivement mis à la marge de l'emploi dans les campagnes comme en ville. L'éducation et l'obtention d'un diplôme ne sont plus uniquement un droit pour tous, mais un devoir de chacun qui, en définitive, discrédite et anormalise l'expérience et renforce les épreuves ceux qui s'en sont détachés. On investit pourtant massivement dans l'éducation en espérant un retour sur investissement tout en apportant l'idée de l'École comme d'une anticipation stratégique des individus. Le tri ne se fait alors plus seulement sur le niveau de diplôme atteint par les jeunes, mais également par les filières empruntées (Delès, 2013).

1.3 – Sélection et hiérarchisation des diplômes

La massification scolaire et l'augmentation du niveau de diplomation n'ont pas apporté d'abolition des inégalités, mais semblaient promettre un allègement du déterminisme des parcours. Le constat assez simple d'aujourd'hui est encore celui d'une reproduction dominante puisque l'école n'échappe pas au poids des inégalités sociales, culturelles et économiques. En se massifiant et en réunissant les élèves autour de parcours généraux, l'École a créé de nouveaux modes de hiérarchisation. En allongeant le temps passé à l'école, les inégalités ne sont plus

inscrites dès le départ, mais se font ressentir par la multiplication et l'accumulation d'épreuves qui rendent compte des inégalités futures (Dubet, 2010 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020).

Aujourd'hui, le tri scolaire se fait ainsi par les résultats, mais également par l'orientation vers certaines filières ou encore par les options choisies (ou non) par les élèves. En allongeant la scolarité on n'exclut plus directement les jeunes des classes populaires, mais on les réoriente. C'est un effet de fragmentation très important. Les jeunes qui ont les moins bons résultats sont redirigés vers des filières hors du cursus « commun » de l'École républicaine. Un élève aux résultats trop insuffisants au collège sera dirigé vers une classe de SEGPA⁷⁶, puis on l'orientera plutôt vers un CAP ou un BEP si ses résultats insuffisants, ou bien peut-être encore vers un baccalauréat professionnel. Les « vaincus » (Dubet & Duru-Bellat, 2020) du système scolaire ne sont pas exclus, mais orientés vers des voies « professionnelles » considérées comme inférieures aux filières générales « intellectuelles » : « *La transformation de l'offre de formation avec la création de nouveaux diplômes comme le bac professionnel, la licence professionnelle ou de nouvelles spécialités conduit à changer la grille de correspondance [entre formation et emploi].* » (Giret, 2015. p. 25). Nous savons par exemple que tous les baccalauréats ne se valent pas et que les baccalauréats professionnels sont bien plus marqués par les classes populaires, et les généraux par les cadres et professions intellectuelles supérieures (Queiroz, 2014).

La dévaluation et le tri scolaire ne se font pas que selon le niveau de diplôme atteint, mais aussi par une dévaluation des filières professionnalisantes au profit des filières générales. Pour les espaces ruraux populaires, la dévalorisation culturelle est double puisque les études y sont plus courtes qu'en ville, mais aussi plus tournées vers des formations professionnelles qui coïncident généralement avec le marché de l'emploi local (Gambino, 2008 ; Grelet & Vivent, 2011 ; Coquard, 2015 ; Giret, 2015). Brigitte, responsable du service Pôle Emploi Éducation dans une commune du Cognaçais regrette pour sa part cette relégation des filières professionnelles qui déclassent à la fois les diplômes, mais également les débouchés professionnelles de ces dernières :

« La voie professionnelle pour moi c'est une très bonne voie pour les enfants et ce n'est pas péjoratif de ma part, je pense qu'il faut des personnes qui travaillent de leurs mains, on ne pourra pas fonctionner sans ça donc je préfère avoir un gamin qui s'éclate comme pâtissier plutôt que l'on force un gamin qui a envie d'être

⁷⁶ Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

pâtissier et de lui dire : “Mais si, il faut que tu bosses là-dedans parce que là-dedans tu auras plus de débouchés” et qu’il ne s’éclate pas. Pour moi c’est de la connerie. »

L’orientation vers des filières professionnalisantes est mal vue, car elle est dévaluée dans la hiérarchisation des diplômes, mais aussi par une crainte parfois de « s’enfermer » dans une spécialisation et donc de limiter son champ des possibles. Cette idée va à l’encontre de celle d’adaptabilité au marché du travail. Au-delà de cette crainte de l’enfermement, si les filières et les diplômes professionnalisant ont une mauvaise image, c’est notamment parce que l’on met bien plus en avant la richesse cognitive que le travail « utilitaire » ou « pratique » (Crawford, 2009). La société postindustrielle a déprécié et perdu l’éducation des métiers industriels et pratiques à cause de l’opposition symbolique et concrète mise en œuvre tout au long du XX^{ème} siècle entre les « intellectuels » et les « manuels » : entre les cols blancs et les cols bleus. Mathew Crawford met en avant que ce siècle, tout en massifiant l’accès à l’éducation, a fortement divisé l’idée de « faire » de celle de « penser » (*ibid.*). La société industrielle, en quête de productivité et de rendement, a dépouillé ces secteurs d’activité de leurs savoir-faire en séparant les tâches d’exécution et de planification. Le fordisme et le management scientifique ont beaucoup joué dans la dépossession des travailleurs de leurs savoirs professionnels, non pas pour rendre le travail plus efficace mais plutôt pour en réduire le coût. Les tâches nécessitant le travail humain étant dépossédées des savoirs pratiques, il était alors possible de remplacer des travailleurs qualifiés par des travailleurs moins qualifiés sur des postes aliénants : « *L’idée que toute forme de travail manuel est nécessairement aussi décérébrée que le travail à la chaîne ; ensuite, celle que le travail en col blanc continue à avoir un caractère nettement intellectuel.* » (*ibid.* p. 40). Chantal, travaillant pour les Maisons Familiales Rurales (MFR) d’Aquitaine me parle de la contradiction entre cette dévaluation et des emplois pourtant nécessaires :

« Oui, il y a un travail à faire sur les représentations, les représentations des différentes professions ont énormément valorisé on va dire “l’intellect”, [...] et quand on arrive en fin de troisième le tri est la grosse problématique. Si vous êtes bon à l’école, vous allez continuer et si vous êtes mauvais vous allez dans des filières professionnelles et c’est vraiment un gros problème. [...] Il y a une dévalorisation totale de ces filières-là, mais par contre où on a besoin d’un bon maçon, d’un bon professionnel il y a des contradictions qui sont énormes aujourd’hui dans la façon d’orienter les jeunes, c’est compliqué pour les collègues

et tout ça l'orientation en troisième. [...] Je sais pas si vous saviez ce que vous vouliez faire à 13 ou 14 ans, mais moi je savais pas du tout. »

Cette dévalorisation des filières professionnelles est marquante dans l'avenir professionnel des jeunes ruraux issus de classes populaires qui se tournent massivement vers ces filières dévaluées. Pour ceux ayant décroché scolairement, l'absence de diplôme vient alors renforcer cette dévaluation et la reproduction des inégalités sociales par l'École. Les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche, ayant presque tous décroché de filières professionnelles, subissent une double dégradation de leur « valeur » à l'embauche au sein d'espaces qui, certes, sont plus cléments quant à l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas diplômés (Zaffran, 2018), mais où le « décrochage » et l'absence de diplôme restent une variable de précarisation dans leurs expériences.

II – Le « décrochage » scolaire et l'absence de diplôme

Dans un contexte alliant à la fois une crise de l'emploi jeune et une norme de l'accès au baccalauréat, voire aux études supérieures, le diplôme est devenu la norme dominante de l'insertion professionnelle. La question du « décrochage » scolaire, et donc aussi celle de l'absence de diplôme sont apparues comme une nouvelle problématique à la fois sur le plan social, politique, mais aussi économique (Weixler *et al*, 2014). Ces problématiques liées au « décrochage » scolaire et à l'absence de diplôme sont pourtant relativement récentes si on les compare à la démocratisation de la scolarité et à l'institutionnalisation de l'École républicaine moderne.

2.1 – Comment s'est construite la problématique de l'absence de diplôme ?

Lors de la période d'ouverture à la scolarisation et de la normalisation de la diplomation, les diplômes n'étaient ni une demande ni une attente formelle de la part du marché du travail, qui plus est en milieu rural marqué par des emplois moins qualifiés (Auriac, 2017 ; Coly & Even, 2017). Tant que les diplômes n'étaient pas une norme pour atteindre des emplois peu qualifiés, l'échec et l'abandon scolaire chez les classes populaires n'étaient pas considérés comme un véritable « problème », mais plutôt comme un « phénomène » assez peu préoccupant (Zaffran, 2015 ; Vollet, 2016a ; Zaffran & Vollet, 2018). Ce phénomène était tout simplement

une reproduction sociale mécanique au sein de laquelle l'École ne jouait pas de rôle de sélection et de hiérarchisation par l'échec (Dubet, 2010), qui plus est dans des espaces ruraux marqués par l'autocratie économique, culturelle et démographique jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Grelley, 2011). Notons à titre d'exemple qu'en 1920 seuls 30 % d'une classe d'âge obtenait le certificat d'études primaires⁷⁷ et que moins de 10 000 personnes obtenaient le baccalauréat cette même année⁷⁸. La massification scolaire combinée à une conjoncture de plein emploi jusque dans les années 70 permettait aux jeunes de s'insérer facilement, peu importe leur bagage scolaire, et d'accéder à un statut supérieur à celui de leurs parents avec la poursuite d'études. *L'idéologie du don* (Bourdieu & Passeron, 1970) rendait le renoncement à la poursuite de sa scolarité plus simple, car « normale » dans un contexte où le diplôme n'était pas encore une norme nécessaire à l'insertion : « *L'arrêt précoce de ses études se conjuguaient donc à une entrée rapide dans l'emploi [...] et n'impliquait ni dévalorisation de soi, ni stigmatisation, ni remise en cause de l'ordre scolaire.* » (Zaffran & Vollet, 2018. p. 19). De plus, le besoin important de main-d'œuvre dans des emplois physiques peu qualifiés permettait aux jeunes les moins diplômés de l'époque de trouver facilement un emploi à l'usine, dans les champs ou dans les travaux domestiques ; là où la demande était encore présente et alors que l'*effet de report* ne rentrait pas en jeu dans l'embauche.

Ce n'est donc pas seulement l'augmentation du niveau de diplôme qui a été à l'origine de la création de cette nouvelle problématique, mais bien une conjoncture alliant l'accroissement du taux de diplomation, d'une part, et la crise de l'emploi jeune, de l'autre. Le diplôme devient alors un outil à l'insertion professionnelle, mais aussi une norme dont l'absence provoque, même chez les classes populaires, un risque de déclassement socioprofessionnel important.

En effet, les deux chocs pétroliers de 1973 puis de 1979 marqueront la fin de la période de prospérité économique et en matière d'emploi des Trente Glorieuses. Le taux de chômage des 15-24 ans en 1975 était de 6,0 %, mais il faudra seulement 5 ans pour que ce taux double et dix ans pour qu'il triple, atteignant son taux record en 2012 avec 26,2 %⁷⁹. Les jeunes font alors face à une « *panne de l'ascenseur social* » (Doazan & Eckert, 2014) alors que les crises

⁷⁷ Le Certificat d'Études Primaires (CEP) était un diplôme créé en 1866 et aboli en 1989 attestant de l'acquisition des connaissances de base apprises lors de l'éducation primaire.

⁷⁸ *De la naissance du baccalauréat moderne en 1808 à nos jours : plus de deux siècles d'un double processus d'expansion/dégradation.* Educavox, « Débats », Bruno Magliulo, 2018

⁷⁹ INSEE. *Taux de chômage selon le sexe et l'âge. Données trimestrielles du T1-1975 au T1-2020.* Chiffres-clés, 2020

économiques successives (1973, 1979, 1987, 2000, 2008, 2020⁸⁰) fragilisent le marché de l'emploi jeune tout en rendant le diplôme nécessaire, mais plus suffisant à l'insertion. La chute de l'activité implique souvent un accroissement des exigences de l'embauche créant un « *effet de report* » qui explique le chômage et le sous-emploi plus importants chez les moins dotés face aux attentes du marché de l'emploi jeune. C'est d'ailleurs à cette période que la question du chômage dans les campagnes apparaît, alors que la ville n'était plus une solution contre le non-emploi des jeunes ruraux (Bérard *et al.*, 1999). Dans un contexte socioéconomique où le chômage et les formes de sous-emploi prennent de plus en plus de place, et où les emplois peu qualifiés disparaissent progressivement (Colin, 2017), les diplômes perdent de leur valeur, mais surtout leur caractère d'exception (Passeron, 1982) tout en devenant une norme imprescriptible à l'insertion professionnelle. Alors que le chômage est passé de 6,0 à 19,2 % de 1975 à 2020⁸¹ et que le niveau de diplôme n'a jamais été aussi fort, les employeurs sont devenus plus exigeants.

L'abandon précoce de sa scolarité et surtout l'absence de diplôme ont donc été établis comme des problématiques sociales dans un contexte particulier. En effet, en 2010, 11 % des jeunes sortis de formation avec un diplôme du supérieur depuis 1 à 4 ans étaient au chômage alors qu'ils étaient 23 % chez les diplômés de niveau 3 ou 4 et 44 % chez les jeunes non diplômés (Peugny, 2013). Le diplôme permet également un accès à des emplois plus stables puisque 4 ans après avoir quitté leur formation 34 % des diplômés du supérieur ont un CDI contre seulement 28 % des non-diplômés (*ibid.*). Ainsi, alors que les conditions d'entrée dans l'âge adulte semblent de plus en plus inconsistantes et compétitives, et que le diplôme devient la condition *sine qua non* à l'emploi, l'acte du « décrochage » est appréhendé sous le prisme de l'échec, du danger pour l'individu, ainsi que pour l'économie du pays. En France, le rapport d'évaluation partenariale de la politique de lutte contre le « décrochage » scolaire (Weixler *et al.*, 2014) estime qu'un jeune sans diplôme « coûterait » à l'État 230 000 € sur une vie, soit près de 30 milliards d'euros de perte chaque année. Face à cette problématique aux multiples facettes, d'importantes mesures ont été prises en charge, notamment depuis l'impulsion en 2010 de la stratégie *Europe 2020* qui prévoyait pour les États européens de faire passer le taux d'abandon précoce sous la barre des 10 %. La recherche en sciences humaines et sociales a alors été largement mobilisée pour prendre part à la lutte contre cette nouvelle problématique.

⁸⁰ Respectivement le premier et le second choc pétrolier, l'effondrement de la bourse de New York, l'éclatement de la bulle d'Internet, la crise des *subprimes* et la récession du coronavirus.

⁸¹ *Ibid.*

2.2 – L'influence des sciences sociales

Les départs précoces de l'institution scolaire sont une problématique récente inquiétant tant au niveau économique qu'au niveau de l'« enjeu de vivre ensemble⁸² ». Face aux craintes que soulèvent ces questions et par l'impulsion d'*Europe 2020*, les sciences humaines et sociales et notamment la sociologie ont été mobilisées afin de mettre en lumière les mécanismes sous-jacents de ce phénomène et donc de pouvoir lutter contre ce dernier. Les recherches menées sur le « décrochage » scolaire ne nous renseignent que très peu sur l'abandon scolaire des espaces ruraux puisqu'elles reposent presque exclusivement sur l'étude d'espaces urbains. Elles nous permettent néanmoins d'apprécier un état des connaissances que nous mettrons en parallèle avec notre terrain.

Plusieurs recherches (Vollet, 2016b ; Ripamonti, 2017) s'accordent à considérer les facteurs de risque du « décrochage » scolaire sous trois dimensions : des facteurs hérités, des facteurs d'ordre scolaire et des facteurs personnels.

En tout premier lieu, le contexte social dans lequel le jeune grandi fut très rapidement identifié comme un facteur de risque de « décrochage » scolaire (Blaya, 2010b ; Castaing-Jourdan, 2013 ; Ripamonti, 2017). La famille est souvent pointée du doigt comme la principale responsable du « décrochage » scolaire, notamment par les membres de l'institution scolaire qui voient en elle le vecteur de la reproduction sociale par l'échec. Logique intégrée ou reproduction sociale, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau de diplôme du père jouent un rôle important dans le « décrochage » et les ruraux ne dérogent pas à la règle avec une population moins diplômée et plus populaire qu'en ville (Boudesseul *et al.* 2016). Notons ainsi que les enfants d'ouvriers ont 2,4 fois plus de risques d'un abandon précoce que les autres (Bouhia *et al.*, 2011). La composition familiale joue également puisque 23,4 % des jeunes sans diplôme sont issus de familles monoparentales et que 41,9 % d'entre eux ont au moins trois frères et sœurs (*ibid.* ; Boudesseul *et al.* 2016 ; Caro, 2017). Enfin, une éducation parentale « extrême⁸³ », des conflits familiaux, la consommation d'alcool ou de drogues par des membres de la famille ou encore de mauvaises relations entre la famille et l'institution sont autant de facteurs « familiaux » de risque d'abandon scolaire (Fortin *et al.*, 2004 ; Blaya, 2010b ; Ripamonti, 2017). Ces éléments

⁸²Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Tous mobilisés contre le décrochage scolaire*. Novembre 2016

⁸³ C'est-à-dire un désengagement parental ou au contraire un engagement trop important et des attentes trop hautes.

semblent être bien présents dans les parcours des jeunes rencontrés chez qui la famille est à la fois centrale, mais aussi source de tensions et de conflits particulièrement importants (Chapitre 11).

En deuxième lieu, des facteurs d'ordre scolaire sont invoqués par de nombreuses recherches (Blaya, 2010a ; 2010b ; Voynova & Weber, 2016). L'établissement fréquenté, la composition socioéconomique de la classe, le nombre d'élèves ou la structure de l'établissement sont autant de facteurs qui déterminent la probabilité d'un jeune à décrocher scolairement. Les jeunes ruraux sont pour leur part à la fois avantagés à ce niveau car les écoles ont des classes à effectifs plus réduits (Azéma & Mauhourat, 2018), mais aussi marqués par une composition socioéconomique plus populaire que celle des urbains (Grelet & Vivent, 2011). Au-delà de la composition, c'est surtout la relation individuelle de l'élève avec son parcours scolaire et l'institution qui va rentrer en jeu ici. Le sentiment d'inadaptation et d'aliénation sociale et scolaire – la perte de sens – augmentent très largement la probabilité de décrocher.

Enfin, des facteurs « personnels » ou « psychodéveloppementaux » sont également des signes d'un potentiel « décrochage » scolaire (Fortin *et al*, 2004 ; Ellickson *et al*, 2008 ; Blaya, 2010a ; Tate, 2013 ; Ferić *et al*, 2015). Nous pouvons ici distinguer des *comportements externalisés* et *internalisés*. Les premiers sont relatifs à des pratiques de délinquance (Blaya, 2010a), d'absentéisme de plus en plus fréquent, des actes de violence (Fortin, 2004), de consommation de drogues et d'alcool (Ellickson *et al*, 2008 ; Langevin, 2013), ainsi qu'à des comportements sexuels à risque et une forte tendance à des grossesses précoces qui constitue à son tour une cause supplémentaire de « décrochage » scolaire (Ferić *et al*, 2015). Ces comportements sont assez simples à déceler et constituent un élément central dans le repérage des jeunes à risque de « décrochage ». À l'inverse les *comportements internalisés* tels que l'anxiété, la dépression, une faible estime de soi, l'ennui ou encore des pensées suicidaires (Fortin *et al*, 2004 ; Ellickson *et al*, 2008 ; Blaya, 2010a ; Tate, 2013 ; Ferić *et al*, 2015) sont bien plus complexes à déceler. Notons ainsi que les jeunes « décrocheurs » seraient ainsi 20 % à être atteints d'un vif état dépressif (Blaya, 2010a) et qu'ils auraient une forte tendance à la somatisation (Tate, 2013). Pour les jeunes ruraux « décrocheurs » la réalité est assez différente car, moins contestataires que leurs homologues urbains (Coquard, 2015 ; Roche, 2016), ils n'expriment que peu de *comportements externalisés*, mais sont très largement marqués par des *comportements internalisés* liés à la dégradation de son image de soi à l'École et à l'isolement social à la suite de l'abandon scolaire (Chapitre 4 et 5).

Notons enfin, que hormis une approche en facteurs de risques de « décrochage » scolaire, d'autres recherches se sont concentrées sur une approche en parcours de vie permettant de ne pas considérer le « décrochage » comme un acte désocialisé ou naturalisant. En effet, l'abandon précoce de sa scolarité provient en tout premier lieu de difficultés scolaires qui apparaissent généralement tôt. Si chacun de ces jeunes est différent par les contextes culturels, sociaux et économiques dans lesquels ils grandissent, ils sont très semblables dans leur rapport pragmatique aux enseignements (Bourdieu & Passeron, 1970). Le système de notation qui suit toute la scolarité est un système de hiérarchisation des élèves qui, dès l'école primaire, joue en défaveur des plus populaires (*ibid.* ; Dubet, 2010 ; Palheta, 2011 ; Peugny, 2013 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020). Les difficultés scolaires sont ainsi bien plus imputables à l'organisation et au fonctionnement méritocratique de l'École qu'aux caractéristiques propres à l'individu (Duru-Bellat, 2006). Les difficultés, la hiérarchisation des résultats ainsi que les capacités de chacun entraînent une stigmatisation de l'élève qui pousse généralement à un désinvestissement scolaire. L'échec et la sous-performance scolaire deviennent une source d'aliénation et de marginalisation. De plus, les objectifs et les modalités des enseignements ne sont pas toujours clairement explicités et l'élève tente de se conformer à l'exercice scolaire en ayant comme objectif la finalité des travaux (et donc la note), sans percevoir la demande souvent tacite de construction d'un cadre intellectuel et cognitif. Ce malentendu entre l'investissement des jeunes et les exigences scolaires génère progressivement de l'incompréhension et de la déception (Voynova & Weber, 2016). Par ailleurs, le manque de suivi individuel et les sanctions à l'échec de plus en plus présentes avec l'avancée dans sa scolarité sont des facteurs de l'aliénation de l'élève qui va généralement chercher une reconnaissance en dehors des cadres scolaires établis soit par une sociabilité de marginalités, mais plus vraisemblablement par le réinvestissement dans son insertion professionnelle pour les ruraux.

2.3 – Prévenir et lutter contre le « décrochage » scolaire

Les racines de la lutte contre le « décrochage » scolaire trouvent leurs origines en France dans les années 2000 alors que la lutte contre l'« absentéisme » et le « décrochage » ont révélé un enjeu sécuritaire tacite (Blaya, 2010a ; Vollet, 2016b). Dès 1997 et le colloque de Villepinte intitulé « *Des villes sûres pour des citoyens libres* », le lien politico-médiatique entre le discours sécuritaire et le regard porté au « décrochage » scolaire est amorcé. Dans un discours à l'occasion de ce colloque, Martine Aubry insistera sur l'importance de la famille et sur la responsabilité de cette dernière sur les parcours des jeunes. L'objectif de l'École est alors de

pallier les manquements de l'éducation familiale et devient un supposé rempart contre la délinquance et les pratiques déviantes (Vollet, 2016b). Cette vision amalgamée de l'École sécuritaire se développe ainsi dans les années 2000 avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur qui renforce l'idée qu'en échappant à la socialisation scolaire, l'absentéisme pousserait à la délinquance (*ibid.*). En 2004 un décret sur le contrôle de la fréquentation scolaire fait de l'absentéisme un délit passible de 750 € d'amende, d'une suspension des allocations familiales et d'un stage de responsabilisation parentale⁸⁴. Les émeutes de 2005 viendront d'ailleurs légitimer cette position politique : « *En définitive, la thématique du décrochage scolaire ne devient digne d'intérêt pour les pouvoirs publics qu'à partir du moment où les conditions sociohistoriques sont réunies pour faire de ce phénomène ancien un "problème" social récent.* » (*ibid.* p. 36). Ces politiques se concentrent cependant sur les villes et visent plus particulièrement les cités et quartiers défavorisés, avant de prendre en compte l'ensemble du territoire français.

Il faudra attendre 2010 pour connaître un plan national s'imposant dans les campagnes comme dans les villes afin de prendre en charge les jeunes quittant le système de formation précocement. En effet, la lutte contre le « décrochage » scolaire connaît son véritable tournant avec la stratégie *Europe 2020* qui, en juin 2010, affirme l'engagement des États membres de l'UE dans la lutte contre le « décrochage » scolaire qui serait un obstacle à la réalisation d'une croissance économique européenne « *intelligente, durable et inclusive*⁸⁵ ». Le gouvernement doit alors réduire le taux d'abandon scolaire, améliorer les niveaux d'éducation et favoriser l'inclusion sociale. La lutte contre le « décrochage » scolaire s'institutionnalise en France le 31 décembre 2010 par le décret n°2010-1781 qui préconise un recensement des jeunes qui quittent le système scolaire sans diplôme et sans qualification, afin de mettre en place des mesures en matière de retour en formation ou de redirection vers l'emploi. La mise en place de ces mesures sera effective avec l'article L313-7 du code de l'éducation qui s'impose en mars 2014 afin de ne pas laisser des jeunes sans possibilité d'insertion professionnelle et sociale et « *sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou à un diplôme de finalité professionnelle de type CAP ou BEP*⁸⁶ »⁸⁷. Le « décrochage » scolaire est perçu, dans un

⁸⁴Contrôle de la fréquentation et de l'assiduité scolaires et sanctions pénales. Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, 2004

⁸⁵Commission Européenne. *Stratégie Europe 2020*. 2015

⁸⁶Éduscol. *Enjeux et objectif de lutte contre le décrochage scolaire en France et en Europe*. Décembre 2017

⁸⁷ Soit un niveau 3, équivalent du niveau VI ou V-bis avant le décret sur la nomenclature des diplômés de janvier 2019.

système où le diplôme prend une place prépondérante dans les avenir socioprofessionnels des jeunes, comme un enjeu humain, social et économique qui joue un rôle à la fois sur l'individu qui décroche, mais aussi sur la société dans son ensemble. Le site Éduscol rappelle pour sa part l'impact économique de l'absence de diplôme sur le budget de l'État : « [...] du point de vue économique, le décrochage génère des coûts importants pour la société, nettement supérieurs à ceux correspondant à l'action des politiques publiques dans ce domaine. »⁸⁸. Car au-delà du danger individuel, le fait de ne pas avoir de diplôme augmente les risques d'être sans emploi et d'avoir recours aux aides sociales. Les politiques de lutte contre le « décrochage » scolaire jouent un rôle économique important – d'ailleurs initié par le programme *Europe 2020* – qui s'inscrivent dans une politique à moyen terme de lutte contre le chômage des jeunes (Chevalier, 2018). L'objectif de la décennie 2010-2020 était de faire passer le taux d'abandon scolaire moyen en dessous de 10 %. Pour ce qui est de la France, cette dernière a décidé de faire passer son taux de « décrochage » en dessous de 9,5 % d'ici l'année 2020. Les chiffres les plus récents montrent que le gouvernement français a réussi son pari puisque le « décrochage » se trouve aujourd'hui à 8,9 %⁸⁹ alors que l'UE n'a quant à elle pas réussi à passer sous la barre de 10 %. L'objectif symbolique des 9,5 % a d'ailleurs été rapidement franchi puisque dès 2015, 9,3 % des jeunes quittaient prématurément le système éducatif.

Cette réussite a été rendue possible par l'articulation et la collaboration de l'entièreté de la communauté éducative en matière de prévention et de remédiation au « décrochage » scolaire (Weixler *et al*, 2014). Ici, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) joue un rôle prédominant depuis sa création en 2012⁹⁰ à la fois sur le plan de la prévention du « décrochage » et sur celui de la remédiation et du retour dans des dispositifs de rattachement scolaire. Pour ce qui est de la prévention au « décrochage » scolaire, elle est notamment orchestrée par les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) qui ont comme rôle de repérer les risques de rupture scolaire et d'analyser les problématiques qui en émanent afin d'émettre des propositions d'actions sur le plan éducatif, social, médical, d'orientation, *etc.* L'objectif de la prévention est de réduire les flux des élèves sortant du système éducatif et donc de limiter le recours à la remédiation scolaire. Toutefois, bien que la prévention soit au cœur de ce programme, cette dernière n'est pas suffisante pour endiguer le phénomène. Des plans de remédiations sont alors nécessaires, notamment avec la mise en œuvre des Plateformes de Suivi

⁸⁸ *ibid.*

⁸⁹ INSEE. *Sorties précoces du système scolaire*. Chiffres détaillés. Décembre 2019

⁹⁰ Initialement intitulée Mission Générale d'Insertion de l'Éducation nationale

et d'Appui aux jeunes Décrocheurs (PSAD) ou encore le réseau de Formation Qualification Emploi (FOQUALE) proposant des structures alternatives (E2C, ÉPIDE, Services Civiques, *etc.*).

Évidemment ces mesures sont inégalement réparties et impliquent une inégalité territoriale à la fois entre l'urbain (mieux doté) et le rural, mais aussi entre les espaces ruraux eux-mêmes. Il y a par exemple dix Missions Locales en Gironde, cinq en Charente et deux en Creuse, et cinq dans des espaces à dominance rurale en Gironde, trois en Charente et une seule en Creuse. Les E2C sont également à grande majorité installées dans de grandes villes et le seul ÉPIDE en Nouvelle-Aquitaine, se trouve à Bordeaux. Il y a fort heureusement pour ces jeunes l'association des Maisons Familiales Rurales (MFR) qui permet la formation et l'insertion professionnelle de nombreux jeunes (et adultes) ne trouvant pas leur place dans le système éducatif grâce à un réseau fort de 495 établissements répartis sur le « territoire » rural français. Malgré de telles initiatives, les jeunes ruraux sans diplôme sont désavantagés par des mesures reposant sur une vision urbanocentrée du « décrochage » scolaire et de sa lutte. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question de lutte contre le « décrochage » scolaire qu'il faut prendre en compte dans ces parcours. Il est nécessaire de comprendre de manière plus large le régime de prise en charge des jeunes afin de mieux appréhender le contexte d'insertion professionnelle et de transition vers l'âge adulte, et d'en comprendre l'impact sur les ruraux sans diplôme.

III – Le régime de prise en charge des jeunes en France

La recherche est plus que lacunaire concernant le vécu des jeunes sans diplôme en milieu rural et que les politiques appliquées à ces espaces proviennent de mesures urbanocentrées. Intéressons-nous alors de manière plus large au régime de prise en charge des jeunes en France afin de comprendre le contexte plus large de prise en charge des jeunes en France et son impact sur l'expérience et les épreuves des ruraux non diplômés.

3.1 – *Learn-first versus work-first*

Pour parler des régimes économiques⁹¹ liés à la jeunesse, Tom Chevalier (2018) propose deux modèles qu'il nomme « *inclusif* » et « *sélectif* ». Le modèle inclusif se rapporte à une logique de *learn-first* dans laquelle la politique de l'éducation se fait par l'inclusion de tous. Le *learn-first* délivre des compétences en priorisant l'éducation et la diplomation des jeunes tout en promouvant l'éducation par une action publique importante. Les régimes inclusifs ont des taux de scolarisation importants accompagnés par des dépenses fortes en matière d'éducation et un abandon scolaire assez faible. Les politiques de l'emploi de ces régimes sont centrées sur le développement du capital humain et sur la complémentarité entre formation et emploi. Les régimes sélectifs s'intéressent, par le *work-first*, à l'intégration des jeunes dans les marchés de l'emploi. Les politiques d'éducation sont basées sur un principe élitiste et supposément méritocratique. Ils sont donc marqués par un fort abandon scolaire et peu de systèmes de remédiation. Les politiques de l'emploi fonctionnent généralement sur une baisse du coût de l'emploi et la promotion d'emplois « atypiques » pour les jeunes les moins qualifiés. En clair, dans le binôme formation-emploi le *work-first* privilégie l'emploi des jeunes alors que le *learn-first* privilégie la formation. Les régimes économiques de jeunesse suivant le modèle de *work-first* vont multiplier les formes d'emplois « atypiques » – c'est-à-dire de sous-emploi –, créer des exonérations de cotisations pour les entreprises ou bien encore abaisser le salaire minimum pour les jeunes (*ibid.*). Dans ce modèle, les échecs scolaires sont généralement dirigés vers des formes d'emplois précaires, gageant que l'insertion dans l'emploi sera une solution aux autres problématiques de jeunesse.

Malgré l'ouverture à la diplomation engendrée par la période des Trente Glorieuses, dès la fin des années 70, la crise de l'emploi jeune et le taux de chômage passant de 6,2 à 24,7 % chez les 15-24 ans entre 1974 et 1984⁹², l'État va très rapidement appliquer des politiques d'aides à l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi, en 1975 sont créés les contrats de formation-emploi. On réduit le coût des charges patronales à l'embauche des jeunes, et entre 1986 et 1987 on renforce encore les exonérations (Aeberhardt *et al.*, 2011). Au tournant des années 80-90, les politiques d'insertion professionnelle des jeunes se tournent vers l'alliance entre la baisse

⁹¹ Tom Chevalier utilise plutôt le terme de « citoyenneté », mais nous préférons ici employer le terme de « régime » qui rapporte plutôt à l'idée d'organisation qu'à celle de reconnaissance.

⁹² INSEE. *Taux de chômage selon le sexe et l'âge. Données trimestrielles du T1-1975 au T1-2020*. Chiffres-clés, 2020

du coût de l'emploi des jeunes et l'accroissement des compétences en alliant *learn-first* et *work-first* (Giret, 2015). Face à la massification du chômage endémique des jeunes, les aides deviennent de plus en plus prégnantes de l'expérience de ces derniers puisqu'entre 1980 et 2010 les contrats aidés sont passés de 11 à 24 % des contrats chez les moins de 26 ans⁹³.

La présidence de François Hollande et la politique menée dans le cadre *Europe 2020* ont cependant changé la donne, car très tournées vers un régime inclusif, avec de nombreuses mesures de *learn-first*, de lutte contre le « décrochage » scolaire et d'aides aux retours en formation. La politique de régime économique de la jeunesse du gouvernement Édouard Philippe est cependant un retour vers un *work-first* libéralisé : « *vers une flexibilisation du marché du travail, au développement de la formation et de l'apprentissage et à une transformation des droits sociaux vers plus d'individualisation.* » (Chevalier, 2018, p. 302). Les plans de lutte contre le « décrochage » scolaire n'ont pas évolué depuis les dispositifs mis en place entre 2012 et 2017. À titre d'exemple, notons que la page web du gouvernement concernant le « décrochage » scolaire n'a pas été mise à jour entre 2017 et 2020, et celle d'Éduscol sur le plan de lutte contre le « décrochage » scolaire entre 2016 et 2020⁹⁴. Si le gouvernement actuel avait proposé lors de sa campagne présidentielle de 2017 d'« *accomplir de gros efforts pour que les parcours professionnels des élèves soient réussis (enseignement professionnel et apprentissage), alors que 110 000 élèves quittent chaque année le système scolaire sans diplôme et peinent à trouver ensuite leur place sur le marché du travail.* »⁹⁵, le programme en matière de lutte contre le « décrochage » scolaire et de *learn-first* n'a pas renouvelé les engagements de la présidence précédente. Le modèle apporté par la politique économique de jeunesse du gouvernement Philippe (puis Castex) se base sur une idée de forte responsabilisation des acteurs – notamment les plus précaires – avec l'avancée claire d'un régime sélectif de *work-first*. Lors de mes discussions avec les responsables des Missions Locales ces derniers déploraient un détournement des politiques de retour en formation. Le fonctionnement des Missions Locales, et plus particulièrement des Garanties Jeunes qui s'occupent des jeunes les moins qualifiés, fait actuellement que le retour en formation « *est vraiment à la marge, c'est vraiment à la marge. Malheureusement !* » (Charles, conseiller en

⁹³ DARES. *Mesure pour l'emploi*. INSEE, enquête emploi, calculs DARES (emplois occupés par des jeunes). 2017

⁹⁴ Cette mise à jour de juin 2020 n'est qu'une mise à jour de forme puisque le texte est similaire à celui antérieur. Hormis la nouvelle mise en page, la seule différence est la mise à jour des statistiques sur le taux de « décrochage » scolaire. Le reste repose sur des rapports, des circulaires et des décrets émis entre 2009 et 2016.

⁹⁵ *Le programme pour l'éducation d'Emmanuel Macron*. En Marche, 2017 <https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/education>

Garantie Jeune). Bien que les contrats Garantie Jeune stipulent que le jeune doit trouver un apprentissage, un stage ou un emploi, les jeunes sans diplôme sont presque unanimement dirigés vers l'emploi ou les stages. Aussi, dans le système de formation/emploi français caractérisé par sa linéarité (Van de Velde, 2015), la volonté simultanée d'une insertion dans l'emploi et d'un retour en formation paraît complexe à réaliser. Comme nous le verrons (Chapitre 5 et 10), l'insertion professionnelle, par les coûts qu'elle engage, détourne ces jeunes du retour en formation. Une politique simultanée du retour en formation et du *work-first* est alors paradoxale, notamment dans des espaces ruraux, plus vulnérables à des situations de pauvreté monétaire car : « *Plus le système est élitiste, plus il se concentre sur les meilleurs, et plus il entraîne du décrochage scolaire en laissant de côté les moins performants scolairement* » (*ibid.* p. 53).

3.2 – Familialisation de l'insertion professionnelle et de la transition vers l'âge adulte

La prise en charge des jeunes ne s'arrête cependant pas qu'aux régimes économiques jeunes mis en place, mais elle prend en compte aussi le régime social des jeunes, c'est-à-dire, la représentation et la considération des jeunes vis-à-vis des aides et de leur indépendance. Toujours selon Tom Chevalier (2018), ces régimes peuvent être de deux ordres : *familialistes* ou *individualistes*.

Cette opposition se base principalement sur la structure prise par les aides sociales et la manière dont les dispositifs d'aides sont mis en place. Dans un régime individualiste, le jeune touche directement les prestations sociales et devient responsable de lui-même, alors que dans le régime familialiste les aides passent par la famille et c'est cette dernière qui est responsable du jeune. Dans un régime individualiste (ou « *beveridgien* »), la jeunesse est représentée sous le prisme de l'âge adulte et non pas de l'enfance. Les parents de ces jeunes n'ont donc plus d'obligations alimentaires après la majorité légale de leur enfant et ces derniers se retrouvent indépendants puisque allocataires en leur nom propre. Les aides dans le modèle individualiste sont alors perçues sous forme de bourses ou de prêts importants et qui sont complètement indépendants du revenu parental (*Id.* 2016). Dans les régimes familialistes (ou « *bismarckiens* ») comme celui de la France, la logique est inversée. Les jeunes sont représentés et perçus sous le prisme de l'enfance et de la dépendance aux parents qui ont donc une obligation alimentaire envers leurs enfants, même après la majorité. Les jeunes ont donc un statut de dépendance vis-à-vis de leur famille : d'enfants à charge. La couverture sociale est

assez faible et les bourses sont sous conditions de ressources familiales. La famille doit prendre la place de l'État en matière de protection des jeunes et d'assistance envers ces derniers.

Le modèle familialiste coïncide avec la triade des âges de la vie (Chapitre 2) et l'enfance est perçue comme un temps de formation, de besoin et de dépendance où l'obligation de l'entretien parental se fait ressentir. L'âge de 25 ans fixé pour obtenir le RMI – puis le RSA à partir de 2009 – implique une borne d'âge garante des solidarités familiales contre l'isolement et la précarisation des jeunes encore 7 ans après leur majorité civile. Dans ce modèle de valorisation des solidarités familiales, les crises économiques et de l'emploi interrogent fortement le système de protection des jeunes entre la famille et l'État et « *confirme un certain épuisement de la logique assurantielle dans les trajectoires, selon laquelle chacun est censé se protéger par le travail.* » (Van de Velde, 2015. p. 108). Ce régime est également critiquable car il considère la jeunesse comme une transition simple et unique là où elle tend à devenir de plus en plus complexe et multiple. Les aller-retour entre prise d'indépendance et dépendance, et entre décohabitation et recohobitation parentales, continuent de fragiliser l'héritage de représentation de la vie en trois temps. Ainsi, la familialisation des aides sociales des jeunes ne prend pas en compte des parcours de vie flexibles, complexes, voire erratiques, et comporte donc des limites claires dans son fonctionnement et surtout dans son application concrète.

Enfin, notons que la familialisation est un système renforçant les inégalités. Lorsque la famille n'est plus – ou pas – un refuge financier, résidentiel, émotionnel, *etc*, le modèle familialiste ne fait qu'appuyer la reproduction des inégalités dans une forme de pauvreté intégrée et héritée (*ibid.*). Ce modèle, dans lequel le régime social des jeunes passe par la famille, ne fait qu'exacerber des inégalités préexistantes puisque l'enfant est dépendant de ses parents. Si 70 % des 18-24 ans touchent une aide parentale, cette dernière est très inégalitaire puisqu'elle varie en moyenne de 160 € par mois pour les filles et fils d'ouvriers, à 400 € par mois pour les enfants de cadre (*ibid.*) : « *S'en remettre à la solidarité familiale revient à faire reposer les débuts de la vie adulte sur les ressources héritées.* » (Chevalier, 2018. p. 60). En ce sens, un lien tout particulier se crée entre les jeunes issus des classes populaires et le régime social familialiste, puisque ce dernier risque de jouer en leur défaveur. Notons également que, comme nous le développerons lors du chapitre 11, les jeunes rencontrés ont un rapport très étroit avec leur famille, ce qui, lié avec la logique de familialisation des aides, amplifie le principe de reproduction des inégalités sociales et financières, mais aussi l'immobilisme local important rencontré chez cette population.

3.3 – *Le jeu du régime français sur les parcours des jeunes sans diplôme*

Alors, au vu de l'opposition entre régime économique inclusif et sélectif et entre régime social individualiste et familialiste, à quel niveau se situe la prise en charge des jeunes Français ? Plus en avant, demandons-nous également quel est l'impact de ce régime sur les jeunes ruraux sans diplôme.

Dans le modèle de prise en charge de la jeunesse par les États établi par Tom Chevalier (2018), la France, au même titre que des pays comme l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg, la Belgique et l'Italie, se situe dans une forme de citoyenneté jeune dite « *refusée*⁹⁶ ». Cette *citoyenneté refusée* est caractérisée par une hybridation entre un régime bismarckien familialiste et des principes beveridgien individualistes qui se sont progressivement implantés dans le fonctionnement de la prise en charge des jeunes par l'État. La France est un modèle conservateur-corporatiste issu de la fin du XIX^{ème} siècle. L'alliance d'un fonctionnement économique sélectif et d'un régime social familialiste fait que le régime français est très fortement défavorable aux jeunes les moins qualifiés et les moins diplômés. Il s'agit en effet d'un « *système de protection sociale, avec des prestations typiquement bismarckiennes d'assurance sociale pour les insiders, c'est-à-dire les travailleurs en emploi stables et des prestations beveridgiennes d'assistance sociale moins généreuses pour les outsiders, c'est-à-dire les travailleurs en emploi atypiques (emplois à durée déterminée, temps partiel, intérim).* » (*ibid.* p. 253).

Le régime familialiste est inscrit dans le Code civil depuis 1804 avec des obligations dites alimentaires (nourriture, habits et logement) ainsi que d'entretiens comme les frais d'éducation ou de santé. Ce régime est fortement implanté puisque la France est le seul pays où les familles touchent des aides pour leurs enfants jusqu'à 20 ans. Ce modèle est cependant hybride puisque le jeune peut demander des aides en son nom propre après 18 ans comme les APL ou le chômage. La famille détient tout de même le rôle central puisqu'elle ne transmet pas seulement un capital culturel et un cadre affectif, mais aussi des ressources économiques et matérielles

⁹⁶ Tom Chevalier (2018) crée une typologie avec quatre modèles de prise en charge des jeunes : une citoyenneté de seconde classe (économie sélective et aides sociales individualistes) ; une citoyenneté refusée (économie sélective et aides sociales familialistes) ; une citoyenneté habilitante (économie inclusive et aides sociales individualistes) ; une citoyenneté encadrée (économie inclusive et aides sociales familialistes).

pour l'enfant. On reconnaît donc dans le modèle français le rôle central de la famille qui ajoute « *aux inégalités en termes de redistribution, puisque cette familialisation, notamment du fait des aides sociales, donne un avantage à ceux qui ont plus. L'équilibre du système se trouve ainsi pris dans une logique centrifuge d'accroissement des inégalités au détriment des classes populaires.* » (*ibid.* p. 277).

Au niveau du régime économique, la France n'est ni totalement dans un modèle de l'emploi jeune entièrement libéralisé ni complètement coordonné par l'État malgré une tendance à se tourner depuis les années 90 vers ce premier. Cette économie mixte, bien qu'en voie de libéralisation, est tout de même encore marquée par des « *champions nationaux* » (Airbus, Renault...) et de grandes entreprises publiques comme la SNCF ou bien EDF qui empêchent pour le moment de parler d'une économie entièrement libérale. Cette économie mixte est marquée par la faiblesse de la formation professionnelle, généralement reléguée au rang de « *sous-diplôme* », mais aussi par un développement assez tardif du système éducatif de masse en comparaison avec d'autres pays d'Europe centrale, du Nord ou de l'Ouest. Ce rapport à l'emploi est appuyé par le fonctionnement actuel de l'École qui repose sur un principe de hiérarchisation méritocratique (Dubet, 2010 ; Peugny, 2013 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020) jouant en défaveur des jeunes les moins dotés socioéconomiquement et culturellement. On peut alors parler d'un prisme élitiste de l'emploi jeune qui s'intéresse principalement à l'insertion professionnelle des plus diplômés, des « *premiers de cordée* ». En effet, la combinaison du familialisme et de l'élitisme en matière de formation-emploi joue en défaveur des classes populaires puisqu'elle produit à la fois de fortes inégalités économiques, mais aussi un abandon scolaire particulièrement important. En même temps, ce modèle donne aux familles un rôle majeur dans le soutien éducatif des jeunes en évinçant les moins « *aptés* » scolairement de son système et donc, *in fine*, de l'emploi stable, pérenne et rémunérateur.

La conviction méritocratique se concentre alors autour des élites et laisse à la marge une grande partie des jeunes moins qualifiés – voire pas du tout diplômés. Cette « *culture du classement* » (Chevalier, 2018) amène paradoxalement à une forme de tolérance des inégalités et donc à leur reproduction et à leur amplification (Dubet, 2010). On considère alors l'École comme un ensemble rigide qui n'a pas à s'adapter à l'élève et que ce dernier est – avec sa famille – le seul responsable de son intégration et de son adaptation aux enseignements proposés : « *Le caractère central du diplôme en France constitue en effet une ligne de fracture fondamentale au sein de la jeunesse* » (Chevalier, 2018. p. 267). Des structures comme les E2C ou encore les

ÉPIDES existent certes et se basent sur un modèle plus inclusif de « seconde chance », mais elles restent, au vu des leurs effectifs, encore marginales face au problème lourd que représente l'abandon scolaire.

Avec la crise de l'emploi jeune et l'augmentation du chômage dans les années 70, la France a mis en place de grandes politiques de lutte contre le chômage, mais déconnectées de leurs partenaires sociaux. Entre focalisation sur la formation pour tous et une baisse du coût du travail jeune, la France a plutôt fait le choix du *work-first* par l'accroissement de la productivité des jeunes, l'exonération sociale, mais surtout la réduction du coût du travail des jeunes. Le passage à une société postindustrielle (Dubet, 1987) a apporté une dissipation progressive des emplois industriels peu qualifiés qui permettait encore au modèle *work-first* de pouvoir fonctionner et notamment sur des espaces populaires et ruraux (Renahy, 2005). L'emploi se polarise depuis entre, d'une part, des emplois très qualifiés, et de l'autre, des emplois peu qualifiés de plus en plus tertiariés, précaires et qualifiés d'« atypiques ». Malgré un dernier quinquennat tourné vers une promotion du *learn-first* et une politique inclusive du régime économique jeune, le nouveau gouvernement semble être retourné sur les voies de la sélectivité et du *work-first*, laissant à la marge les jeunes les plus populaires et les moins diplômés. Le régime français de la « *jeunesse refusée* » (Chevalier, 2018) ne fait pourtant que renforcer les logiques d'exclusion et de domination dans le rapport des jeunes entre formation et emploi chez une population telle que les jeunes ruraux non diplômés.

Conclusion de la première partie

Cette première grande partie nous a permis de saisir, mais surtout de cadrer les trois objets centraux de cette recherche que sont le rural, la jeunesse et l'absence de diplôme. Lors du premier chapitre nous avons mis en avant l'importance encore très présente de représentations souvent erronées, obsolètes, voire folkloristes sur les espaces ruraux et donc la nécessité d'une définition de l'objet. En retraçant succinctement l'Histoire de ces espaces, nous avons mis en avant l'affaiblissement de la domination agraire qui fut longtemps interprétée comme une fin pour le monde rural. Cette considération nous laisse à penser que le rural n'est pas tant en fin de vie ni même en renaissance, mais plutôt en mutation constante ce qui implique de devoir comprendre ce qu'est le rural dans son hétérogénéité. Nous avons donc défini en premier lieu le rural par une approche morphologique de densité et de continuité dans le bâti en

gardant à l'esprit qu'il ne s'agit que d'un cadre artificiel de réflexion puisque le rural n'est ni unique ni dans une opposition manichéenne avec l'urbain. Nous en sommes alors arrivés à une double conclusion. Tout d'abord la ruralité est à comprendre comme un « *spectre* » allant des représentations et caractéristiques que l'on attribue plus volontiers au rural vers celles que l'on prête au monde urbain. Ensuite, sur ce spectre de la ruralité il faut superposer des caractéristiques locales qui font des espaces ruraux une hétérogénéité rassemblée par des caractéristiques communes. En ce sens, nous avons montré que le rural néo-aquitain (lui-même très hétérogène en son sein) fait partie d'espaces ruraux plutôt « favorisés » au niveau démographique, de l'attractivité, de l'emploi, de la pauvreté, *etc.* Nous devons alors faire attention dans ce document à séparer des caractéristiques communes aux espaces ruraux et d'autres dépendantes du local.

Le deuxième chapitre revenait pour sa part sur la thématique de la jeunesse. Nous avons tout d'abord pu voir que la notion de jeunesse est de plus en plus complexe à saisir. On ne peut plus la comprendre sous le prisme de l'âge ni comme une transition simple et à sens unique d'un âge de la vie vers l'autre. La jeunesse se complexifie et afin de la saisir comme objet sociologique nous avons fait le choix de la considérer comme une transition débutant par l'autonomisation progressive de l'individu et allant vers son indépendance sans pour autant que ces deux éléments soient imprescriptibles dans leurs expériences. De plus, si les étapes-seuils comme la stabilisation dans l'emploi, la décohabitation et la création d'une famille ne suffisent plus à définir le passage vers la vie adulte, ces étapes sont encore symboliquement très importantes et en particulier chez les classes populaires. Car la population étudiée ici n'est pas seulement jeune, elle fait aussi partie des classes dites « populaires ». En ce sens, nous avons avancé l'idée que les jeunes ruraux sans diplôme rencontrés dans le cadre de cette recherche sont à la fois influencés par un héritage socioculturel populaire et rural, mais aussi par des phénomènes transversaux aux jeunes contemporains comme l'individualisation, la *galère* et le déchirement existentialiste de la jeunesse contemporaine (Dubet, 1987 ; Galland, 2005 ; Van de Velde, 2015). À la lumière de cette étude qui se place dans le prolongement du déclin de la société industrielle, nous avons fait le choix, pour analyser cette transition vers l'âge adulte sous le prisme des épreuves communes et singulières à la jeunesse en se reposant sur la *sociologie de l'expérience* (Dubet, 1994), nous permettant de considérer que l'acteur évolue entre plusieurs logiques qu'il combine et articule, et sur le *temps de l'adolescence* (Zaffran, 2010) qui nous permet de lier la notion de temporalité chez ces jeunes.

Le dernier chapitre de cette première grande partie propose un retour sur la troisième grande notion qui est l'absence de diplôme. Nous avons ainsi débuté en revenant sur les mutations de

l'École et de reproduction sociale par l'échec (Dubet, 2010) qui tend à la fois à une hiérarchisation par le diplôme, mais aussi par la filière, dévalorisant les formations professionnalisantes. La massification de la scolarité a apporté une inflation du diplôme, mais l'a aussi érigé comme nécessité à l'insertion professionnelle qui n'assure plus l'emploi mais dont l'absence semble assurer une précarisation de son parcours professionnel. Nous sommes alors revenus sur la construction récente de la problématique du « décrochage » scolaire créée dans un contexte de fragilisation de l'insertion des jeunes et d'inflation de la valeur du diplôme. Appuyé par des recherches sur le « décrochage » scolaire, l'État s'est saisi de cette question en mettant en place des politiques d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et de retour en formation. Enfin, ce dernier chapitre met en avant le régime de prise en charge des jeunes en France entre une sélectivité forte et un système familialiste jouant en défaveur des classes populaires et des personnes les moins diplômées (Chevalier, 2018).

Ces trois premiers chapitres seront le socle et le cadre de notre réflexion sur les épreuves et l'expérience de la transition et de l'insertion chez de jeunes caractérisés par l'absence de diplôme et les espaces ruraux au sein desquels ils vivent. Nous devons à présent croiser ces trois éléments et les confronter à notre terrain d'étude en commençant par mettre en lumière l'influence du rural sur les parcours de ces jeunes depuis leur départ de l'école jusqu'aux portes de leur insertion professionnelle.

DEUXIÈME PARTIE

LES JEUNES SANS DIPLÔME FACE AU RURAL : DE L'ABANDON SCOLAIRE À L'ISOLEMENT

« Il dit non avec la tête, mais il dit oui avec le cœur, il dit oui à ce qu'il aime, il dit non au professeur, il est debout, on le questionne, et tous les problèmes sont posés, soudain le fou rire le prend, et il efface tout, les chiffres et les mots, les dates et les noms, les phrases et les pièges, et malgré les menaces du maître, sous les huées des enfants prodiges, avec les craies de toutes les couleurs, sur le tableau noir du malheur, il dessine le visage du bonheur. »

Jacques Prévert, *Le cancre*, 1946

Introduction à la deuxième partie

L'expérience de l'individu est façonnée par le contexte et par l'espace dans lequel il grandit, il vit et qu'il arrive – peu ou prou – à s'approprier. S'il convient de réitérer ici l'importance centrale de ne pas essentialiser l'expérience de la jeunesse chez les ruraux sans diplôme du fait même de l'hétérogénéité des vécus, il faut toutefois mettre en lumière une incidence, somme toute prégnante, du rural sur les expériences de ces jeunes. Les espaces ruraux contemporains sont de plus en plus concernés par les enjeux sociaux et économiques mondialisés alors que la culture moyennisée s'intègre aux modes de vies des classes populaires rurales. Le rural et l'urbain ne sont pas deux sphères imperméables, mais des espaces poreux.

Lorsque nous étudions les jeunes ruraux, et dans notre cas les jeunes ruraux sans diplôme, les distinctions entre l'urbain et le rural sont alors de trois ordres. Premièrement, des caractéristiques liées à la composition sociale plus populaire et à l'offre qui lui est corrélée en matière de formation et de marché de l'emploi. Deuxièmement, des caractéristiques relatives à l'espace en lui-même, qui, puisque le rural se caractérise par la faiblesse de densité de population et par l'éloignement entre ses lieux de vie, apporte des spécificités relatives aux rapports des individus à l'espace et notamment à la mobilité. Enfin, et troisièmement, des caractéristiques sociohistoriquement liées à des valeurs et à un rapport particulier à la fois à son lieu de vie ainsi qu'aux individus le partageant.

CHAPITRE 4

DU DÉSAMOUR DE L'ÉCOLE À L'ABANDON SCOLAIRE PRÉCOCE DES JEUNES RURAUX

Si chronologiquement la transition vers l'âge adulte débute chez les jeunes ruraux sans diplôme avec l'abandon précoce de sa scolarité, le « décrochage » scolaire s'inscrit dans le temps long de la scolarité de l'individu. Ces jeunes, qui quitteront les bancs de l'école avant le niveau minimal requis par l'État, font l'expérience de la scolarité au sein d'une école rurale plutôt favorable en primaire (notamment grâce aux effectifs réduits des classes). Avec l'arrivée au collège cette expérience devient une épreuve de hiérarchisation et de dévalorisation qui les poussent vers des filières professionnelles dévaluées. Cette mise à l'écart est cependant moins mal vécue dans les espaces ruraux où il existe une imbrication plus forte entre les formations courtes et professionnalisantes proposées et le marché de l'emploi local. Mis à la marge de leur scolarité et attirés par le monde professionnel, l'abandon scolaire des ruraux est un acte bien moins contestataire et plus discret, perçu comme une résistance à l'injustice ressentie de la hiérarchisation par le diplôme, mais surtout comme une voie d'accélération vers l'emploi et la vie adulte.

I – L'offre scolaire rurale

L'École est un système de hiérarchisation produisant des « *inégalités justes* » (Dubet, 2010) légitimées par le présupposé d'une méritocratie pourvoyeuse d'égalité entre les individus. L'éducation et *a fortiori* l'obtention d'un diplôme déterminent ainsi de plus en plus l'avenir socioprofessionnel des jeunes alors que le flux de l'emploi ne correspond plus au flux des diplômes (Dubet & Duru-Bellat, 2020). En ce sens, l'École n'a pas qu'une importance en matière d'apprentissage, mais également en matière de « placement » futur de ces jeunes. Alors

que le diplôme devient une norme de recrutement en milieu rural, l'importance de la diplomation de ces jeunes devient centrale. L'expérience des jeunes ruraux sans diplôme est, elle aussi, profondément marquée par l'École puisque le « décrochage » et surtout l'absence de diplôme auront des implications lourdes sur leurs parcours futurs. Ainsi, avant même de questionner le processus puis l'acte de l'abandon scolaire en milieu rural, nous devons nous intéresser aux caractéristiques propres à ces espaces éducatifs. Notons d'ailleurs que si cette question paraît importante, elle n'a été que trop peu prise en considération dans la recherche et par les politiques publiques récentes. Dans un rapport du CESE de 2015, Marie-Aleth Grand souligne ainsi le manque d'indicateurs et de données à disposition concernant les espaces ruraux en comparaison avec la très riche littérature urbaine sur le sujet.

1.1 – Une École rurale moins bonne ?

De prime abord, nous pourrions considérer que le milieu rural offre une éducation « moins bonne » qu'en ville, ou du moins, que les résultats des jeunes ruraux puissent être inférieurs à ceux des urbains. Il est vrai que ces espaces sont souvent perçus comme des espaces « *en retard* » (Gambino, 2008) et avec une culture bien moindre que celle des villes (Orange & Vignon, 2019). En opposant l'urbain comme détenteur des « *smart jobs* » et le rural comme simple exécutant, on induit l'idée que les espaces ruraux seraient des espaces moins instruits. La composition socioéconomique de ces espaces rentre également en jeu dans cette prénotion. Nous savons que les espaces ruraux sont des espaces bien plus marqués par les classes populaires à qui on impute généralement une éducation moins complète et avec davantage de difficultés scolaires. Dans les espaces ruraux « *vieillissants* » de l'académie de Limoges 46,6 % des 45-54 ans sont sans diplôme contre 34,3 % chez le reste de la population du même âge (Boudesseul *et al.*, 2016). Les ouvriers, les agriculteurs et les employés sont en effet plus nombreux qu'en ville et les jeunes ruraux sont 35 % à avoir des parents ayant arrêté les études au lycée alors que la moyenne nationale est de 18 % (Coly & Even, 2017). En raison de cette composition propre au rural, ainsi qu'à la déqualification quasi permanente des espaces ruraux populaires, nous pourrions ainsi être amenés à penser que l'École rurale est moins bonne que l'urbaine. La réalité est toute autre et les jeunes ruraux ont d'ailleurs de meilleurs résultats

scolaires à l'entrée au collège que le reste de la population⁹⁷ (Champolion & Legardez, 2010 ; Coquard, 2015 ; Coly & Even, 2017 ; Bouquet, 2018b).

Nous pouvons distinguer trois facteurs pouvant avoir une influence positive sur l'éducation des jeunes ruraux en comparaison avec le reste des élèves du territoire français. Tout d'abord, les classes de primaire ; ces fameuses « écoles de village » dont le maintien ou la fermeture provoquent toujours débats ont des classes à effectif bien plus réduit qu'en ville. En 2017, le milieu rural français comportait 22 % de la population des élèves du premier degré et 36 % des établissements (Azéma & Mauhourat, 2018). La faiblesse des effectifs permet une attention plus importante aux besoins de chaque élève ainsi que des classes multiniveaux qui favorisent le développement (*ibid.*). Ensuite, l'implication plus importante du corps professoral dans l'éducation des élèves ruraux est décrite comme un élément favorisant ces meilleurs résultats. Cette implication et l'adaptation des enseignants aux besoins de leurs élèves sont notamment induites par le manque de lisibilité des politiques éducatives rurales qui laissent place à une plus grande marge de manœuvre des enseignements (Grelet & Vivent, 2011). Il y a enfin une implication plus forte des familles dans la scolarité et une confiance importante de la part des parents issus des classes populaires dans le travail des enseignants, notamment rendues possibles par la proximité et l'interconnaissance locale (Barrault-Stella, 2014).

Si ces particularités relatives à l'environnement scolaire des jeunes ruraux, et donc aussi des futurs « décrocheurs », sont des éléments clés de compréhension, nous ne devons pas omettre l'homogénéisation des pratiques entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Lors d'une rencontre avec le délégué responsable de la jeunesse d'une commune à dominante rurale du sud de la Charente et du CPE du lycée, Loïc, ce dernier, me confie ses doutes sur une réelle dichotomie entre les établissements ruraux et urbains dans la pratique :

« Après il y a aussi des réflexes culturels moindres par rapport au cinéma ou au théâtre, mais je pense qu'il ne faut pas non plus les surestimer je pense qu'au final on exagère beaucoup l'utilisation que font les jeunes des structures dans les villes elles-mêmes alors qu'elles sont disponibles. Je pense que l'écart est plus grand en théorie qu'en pratique entre les villes et les campagnes. Ceci dit, concrètement, ce

⁹⁷ Non seulement les jeunes ruraux ont en moyenne de meilleurs résultats, mais les résultats « faibles » en français et mathématique sont plus faibles avec respectivement 1 et 3 % des effectifs contre une moyenne nationale de 2,4 et 5,9 % (Champolion & Legardez, 2010).

que ça pose comme problème c'est que ça génère un type de préoccupation professionnelle avec les adultes, à commencer par les profs, qui ont comme mission supplémentaire par rapport à ceux de la ville, le fait de promouvoir les sorties culturelles plus distantes. »

Comme le souligne Loïc, nous ne devons pas faire l'erreur d'apposer un regard trop naturalisant et homogénéisateur aux espaces ruraux et à leurs scolarités. Retenons cependant que l'éducation rurale n'est pas moins bonne qu'en ville – voire meilleure en primaire. Si avec l'entrée au collège ces résultats se rapprochent de la moyenne nationale, nous devons noter que le rural a tout de même ses caractéristiques propres, notamment vis-à-vis de l'orientation et de l'offre de formation.

1.2 – Des filières rurales courtes et professionnalisantes

Le caractère court et professionnalisant des parcours scolaires des ruraux est sûrement l'aspect le plus communément accepté lorsque l'on aborde la question de l'offre éducative en milieu rural (Gambino, 2008 ; Champolion & Legardez, 2010 ; Grelet & Vivent, 2011 ; Coquard, 2015). Bien qu'ils ne représentent pas l'idéal-type des élèves ruraux, notons que les jeunes rencontrés sont eux aussi très largement marqués par des filières professionnelles. Sur cent jeunes, seulement cinq⁹⁸ ont fait le choix d'un parcours général et aucun n'a suivi de filière technologique. La plupart, quand ils n'ont pas arrêté avant (n=14), se sont dirigés vers des formations CAP (n=35), BEP (n=8) et baccalauréats professionnels (n=38)⁹⁹. Le choix de telles filières n'est ni anodin dans leur expérience de la scolarité ni dans celle de leur insertion professionnelle future. Comme le montre Romain Delès (2003), l'insertion professionnelle ne se fait pas uniquement par le niveau de diplôme (ou dans notre cas par l'absence de diplôme), mais aussi par la filière choisie. À ce titre, toutes les formations ne se valent pas sur le marché du travail. Aussi, si les jeunes ruraux se dirigent plus fortement vers des filières professionnalisantes (Champolion & Legardez, 2010), dans le cas de ceux qui décrocheront, cette orientation est quasi hégémonique.

⁹⁸ L'une d'entre elles a fait une année dans un lycée de MFR en formation équine avant de se rediriger vers une première et une terminale littéraire qu'elle quittera après deux échecs consécutifs à l'épreuve du baccalauréat.

⁹⁹ Cf. Annexes : *Nombre de jeunes par « niveau » d'abandon scolaire parmi les enquêtés.*

L'autre trait caractéristique des parcours scolaires des jeunes ruraux est celui des formations plus courtes en campagne qu'en ville. Les étudiants ruraux qui continuent leurs études après le baccalauréat se dirigent généralement vers des filières courtes : 47 % d'entre eux partent en BTS ou DUT contre 38 % des urbains (Orange, 2009) et seul 60 % des élèves ruraux de troisième envisagent un baccalauréat général ou technologique contre une moyenne de 71 % en France (Champolion & Legardez, 2010). Rajoutons à cela que les formations inférieures au niveau bac sont plus fréquentes avec 11 % de formations en CAP en milieu rural contre 8 % en ville (Azéma & Mauhourat, 2018). Les ruraux sont pourtant relativement convertis à l'allongement des études qu'ont impliqué les mesures éducatives prises depuis les Trente Glorieuses. Toutefois, si dans les discours les jeunes reconnaissent bien l'importance d'un diplôme plus élevé dans l'insertion professionnelle, ils relativisent cette dernière au sein des espaces globalement tournés vers des emplois moins qualifiés.

Il y a un rapport logique dans cette particularité de l'éducation rurale qui combine une population plus populaire, un marché de l'emploi moins qualifié et une offre de formation plus courte et plus professionnalisante. La coïncidence de ces éléments fait alors que cette population se dirige avec plus d'assurance et d'évidence vers des voies professionnalisantes sans que ces dernières soient perçues comme un biais de disqualification. Il s'agit au contraire d'un rapport logique au marché de l'emploi local renforcé par une volonté d'insertion plus précoce chez les classes populaires (Bernard & Michaut, 2014). Selon une étude réalisée par Cécile Détang-Dessendre (1993) sur l'insertion et la formation professionnelle des jeunes ruraux, bien que le niveau des jeunes ruraux augmente comme chez leurs homologues urbains, la distinction entre les parcours se fait sur la plus grande précision sur la finalité des études des ruraux.

Cette direction importante vers les filières professionnelles (Champolion & Legardez, 2010), presque exclusive chez les jeunes ruraux rencontrés, nous amène à relancer une question posée sur la jeunesse rurale : « *Est-ce que les particularités qui caractérisent leurs comportements sont dues à la différence de composition socioprofessionnelle par rapport aux jeunes urbains ou à autre chose ?* » (Lambert & Roudet, 1995. p. 48). En somme, l'origine sociale des individus est-elle la raison pour laquelle la voie de la formation professionnelle est si empruntée chez les jeunes ruraux ? Considérer cette question pose alors celle des ambitions quant à leur parcours scolaire, et donc aussi à leur avenir professionnel.

1.3 – *Un manque d’ambition rural ?*

On associe très souvent de plus humbles prétentions professionnelles et scolaires à une origine sociale plus populaire. Qu’il s’agisse d’une reproduction sociale « classique » (Bourdieu & Passeron, 1970) ou bien par une reproduction par l’échec scolaire (Dubet & Duru-Bellat, 2020) et par l’épreuve d’investissement (Dubet, 2004a), la sociologie a depuis longtemps mis en lumière ce phénomène récurrent par lequel les classes populaires se reproduisent au fil des générations. Nous savons que parmi les « décrocheurs » scolaires seuls 5 % d’entre eux ont un père cadre alors que la moitié ont un père ouvrier (Odi, 2014). Bien que l’échantillon des jeunes rencontrés durant cette recherche ne permette pas une représentativité statistique, nous pouvons remarquer une dominance d’enfants d’ouvriers et d’employés ainsi que de parents sans activité et de mère au foyer¹⁰⁰.

Les jeunes ruraux, et pas seulement les non-diplômés sont souvent accusés par les adultes rencontrés sur le terrain de manquer de motivation à des études longues, et d’ambition pour des carrières professionnelles supérieures à celles de leurs parents. De nombreuses discussions formelles et informelles avec les responsables de l’insertion et de la formation des jeunes ruraux pointèrent du doigt ces manques. Nathalie, responsable d’une agence d’intérim dans le nord-est de la Gironde m’explique lors d’un entretien que :

« Le manque principal des jeunes par ici c’est le manque de motivation. Ils vont pas avoir cette volonté de faire des études, ils vont pas avoir envie de se bouger ni rien. [...] On a beaucoup de jeunes qui refusent de faire des études ou de travailler parce qu’ils se disent qu’ils vont toucher les aides et que c’est plus simple. C’est plus simple de toucher les aides que d’avoir un réel effort d’investissement dans son travail et dans ses études. »

Pour Nathalie comme pour d’autres, les jeunes ruraux sont souvent essentialisés comme ayant des ambitions plus humbles que ce soit dans leurs études ou même dans leur vie en général (nous le développerons dans le chapitre suivant). En réalité, beaucoup des jeunes rencontrés rêvent, ou ont rêvé – parfois honteusement –, de métiers qu’ils perçoivent comme inaccessibles. Lorsqu’on les interroge sur ce qu’ils auraient réellement voulu faire, beaucoup disent avoir rêvé

¹⁰⁰ Cf. Annexes – *Profils des jeunes entretenus*

de devenir footballeur professionnel, psychologue, chanteur ou bien encore vétérinaire. Néanmoins, ces jeunes semblent exacerber l'effet du « *deuil des grands métiers* » (Zunigo, 2010) qui fait paraître chimérique ce genre de carrières professionnelles et en particulier chez les classes populaires. Avec la réalisation d'un monde précaire autour de soi et face à l'incertitude d'un avenir socioéconomique imprévisible (Caro, 2006 ; Dortier, 2012), ils choisissent des carrières plus « réalistes », plus « concrètes » ; bref, une carrière vers des emplois plus prosaïques. Marley, un jeune de 16 ans ayant quitté l'École en troisième, m'explique pour sa part l'absence d'utilité qu'il pouvait trouver dans la poursuite d'un cursus trop « scolaire » qu'il oppose avec un monde du travail plus concret :

« Parce que les cours c'est pas trop trop mon truc non plus donc je préfère travailler et puis gagner un peu d'argent et de faire quelque chose d'utile. [...] Parce que j'ai travaillé [scolairement] au collège et à l'école primaire pour rien du tout je trouve et puis là je vois qu'il y a des apprentissages et je préfère largement faire du professionnel que de rester en cours à rien faire. »

Sans trop insister sur un lien culturaliste entre les milieux ruraux et des parcours scolaires plus humbles, nous devons tout de même reconnaître que 17 % des jeunes ruraux envisagent des études longues contre 20 % des urbains (Lemêtre & Orange, 2016). De plus, au-delà de l'ambition individuelle de ces jeunes, ces parcours scolaires ne sont pas uniquement construits par l'individu seul, mais plutôt coconstruits par la prise en compte de l'offre, du tri scolaire et des orientations proposées dans chaque espace (Palheta, 2011). Cette « ambition » semble alors dépendre de l'aspect local de l'offre de formation (Caro, 2006 ; Lemêtre & Orange, 2016).

Nous pouvons invoquer deux facteurs pour comprendre cette inclinaison vers des formations courtes et professionnalisantes. D'une part, une composition sociale qui, bien que plus populaire en milieu rural, varie également selon le département d'origine. Rappelons que la composition sociale ne doit pas s'analyser uniquement sous le prisme d'une opposition rural/urbain, mais aussi par des différences internes et structurantes de certains espaces à des échelles différentes. D'autre part, la poursuite des études impose pour les ruraux un choix difficile entre migrer pour se former ailleurs ou choisir une formation sur place, mais souvent plus professionnalisante et plus courte. Le coût émotionnel ou tout simplement monétaire d'un départ en ville peut être trop lourd pour des jeunes qui savent que partir se former en ville signifie bien souvent de s'insérer professionnellement en ville, là où la formation et l'emploi

coïncident. Rester, à l'inverse, c'est faire le choix de l'immobilisme et d'une carrière peut-être moins rémunératrice, mais c'est aussi faire le choix d'assurance que représente son entourage.

II – Le processus rural du « décrochage » scolaire

Le processus amenant à l'abandon précoce de sa scolarité s'inscrit dans ce contexte particulier. L'École rurale n'est pas moins bonne que celle des espaces urbains, mais dirige avec plus de facilité vers des parcours plus courts et plus professionnalisants qu'en ville amenant – surtout pour les classes populaires – à plus de clarté quant à la finalité de sa formation. Les jeunes ruraux qui décrocheront se retrouvent ainsi au sein d'une institution qui, avec le passage de la primaire au collège, devient hiérarchisante et dégradante de l'image de soi. En parallèle se crée une sélection en fonction des formations proposées localement (mais aussi limitée par les capacités estimées du jeune) dirigeant vers un choix plus ou moins suivi de formation avec une forte finalité professionnelle. C'est dans ce contexte particulier de désinvestissement de la scolarité et de réinvestissement dans le « vrai » travail que le processus de « décrochage » scolaire rural se met en œuvre.

2.1 – Une primaire limitant les difficultés

Pour les élèves ruraux qui décrocheront par la suite, la scolarité en primaire se passe dans l'ensemble plutôt bien. Voici le constat unanime qu'ont pu faire les jeunes rencontrés au cours de cette recherche. Bien sûr, et comme c'est souvent le cas parmi les classes populaires, ces jeunes rencontrent des difficultés scolaires dans leurs apprentissages et ont généralement un retard scolaire (limité par les particularités de l'École rurale). Malgré cela, les jeunes ruraux sans diplôme disent tous avoir bien vécu, voire aimé les premières années de leur scolarité. En réalité les principales problématiques auxquelles ils font face sont bien plus souvent d'ordres médical (maladie, accident de la route...), familial (décès d'un proche, précarité parentale, violences...) ou bien parfois quelques cas de harcèlement présents dans les campagnes comme ailleurs. Léa, 17 ans, aujourd'hui intérimaire travaillant dans les vignes du Cognaçais, me raconte lors de notre rencontre le harcèlement qu'elle a pu subir d'abord sous forme de moqueries sur son physique en primaire puis sur son homosexualité au collège :

« À une période oui, j'arrivais jamais à me défendre, j'étais une victime. Quand j'allais à l'école je voyais les personnes rigoler, et cetera. Donc c'était un peu gênant par rapport à mon physique, et cetera, au début je savais pas trop quoi faire. [...] Après au collège c'était de l'homophobie, [...] la bêtise d'adolescent avec de l'homophobie, c'est pas un bon cocktail. »

Si ce harcèlement est très difficile à vivre au collège puisqu'il entache l'estime de soi à une période de construction identitaire intense, il est généralement moins mal vécu durant la primaire où ces jeunes le décrivent plutôt comme « *de la bêtise de gosses* », plus facile à gérer socialement et émotionnellement. En outre, et malgré les difficultés rencontrées, la primaire est souvent regardée avec beaucoup d'affection. En parlant de cette période avec une certaine nostalgie, ces jeunes décrivent une époque plus simple où ils ne ressentaient pas la violence hiérarchisante de la sélection opérée par la suite à partir de l'entrée au collège. Ils évoquent généralement une scolarité moyenne où ils n'étaient généralement pas bons, mais où leurs difficultés n'étaient pas perçues comme une dévalorisation de leurs capacités. Bryan, 18 ans, vivant chez sa mère depuis le divorce de ses parents alors qu'il avait deux ans aborde ces difficultés qui s'accumulaient déjà en primaire. Sous le toit d'une mère qu'il décrit comme peu encline à l'éducation de ses enfants et d'un beau-père apathique et violent, il accumula deux années de retard – sans avoir redoublé – et la perte de la garde parentale de sa mère au profit de son père lui permit de rattraper une partie de son retard scolaire en primaire :

« Scolairement j'avais beaucoup de retard et quand mon père a obtenu ma garde – quand ma mère a fait une dépression – j'ai réussi à remonter quand j'étais en CM2 j'avais deux années de retard et ensuite j'ai réussi à reprendre le cap et arrivé au collège, j'y arrivai un peu plus. [...] Mon père m'a encouragé, il a été dur avec moi, mais il m'a encouragé et il m'a poussé à m'en sortir. Il était derrière moi quand je faisais mes devoirs parce qu'en primaire ça allait encore, il pouvait m'aider. Ensuite, il a fallu que je me débrouille plus. »

Les difficultés et les retards de ces jeunes semblent moins lourds que ceux que décrivent les jeunes « décrocheurs » en ville. Comme nous l'avons dit plus tôt dans ce chapitre, les petites classes multiniveaux sont favorables à ces jeunes bien qu'elles ne permettent pas entièrement de pallier certains manques. Nombre d'entre eux soulignent un retard scolaire qu'ils imputent soit de manière dénonciatrice à leur famille, soit en se présentant comme victime d'une situation

socioéconomique incommode et envahissante. Ces situations d'héritage de la situation familiale et de reproduction sociale (Bourdieu & Passeron, 1970 ; Champagne, 2002) paraissent atténuées lorsque l'on retrace l'expérience de la primaire de ces jeunes. Au-delà de l'héritage populaire de ces individus, il semblerait que le rural provoque ici un avantage certain sur les urbains présentant les mêmes caractéristiques socioprofessionnelles parentales.

Notons qu'à la rentrée 2017, l'effectif médian des élèves dans les écoles primaires publiques en milieu rural était de 56 élèves alors que ce dernier était de 139 pour les écoles primaires des villes (Azéma & Mauhourat, 2018). Beaucoup de ces jeunes notent d'ailleurs avec regret que les classes plus petites lors de leur scolarité en primaire les ont aidés à compenser des manques, des difficultés ou des retards que l'on impute généralement à l'héritage culturel et économique. Ces jeunes peuvent se permettre de demander plus de temps d'attention que dans une classe de collège où les effectifs sont plus larges, où le rapport entre les élèves et les enseignants change, et surtout où les attentes en matière d'autonomie sont plus grandes. Ils n'ont ainsi pas l'impression de « déranger » le maître ou la maîtresse comme cela sera le cas au collège. Ceci permet également de limiter les différences de résultats entre les élèves d'une même classe. Avec 16 % d'élèves de CM2 issus de milieux favorisés et 68 % peu favorisés ou défavorisés en milieu rural contre respectivement 21 et 63 % en ville (*ibid.*), les différences de résultats sont pourtant en faveur des jeunes ruraux. L'École primaire rurale semble donc limiter – ou du moins ajourner – le phénomène de reproduction sociale par l'École. Le tri scolaire s'effectue ainsi généralement au collège qui correspond à une véritable rupture avec un accompagnement plus faible et une forte hiérarchisation des élèves en fonction des élites (Dubet & Duru-Bellat, 2020) qui jouent bien entendu en défaveur des jeunes à risque de « décrochage ».

Les retards accumulés sont certes compensés en partie par le meilleur ratio enseignant/élèves, mais il n'en demeure pas moins qu'ils vulnérabilisent l'expérience scolaire puis professionnelle future de ces jeunes. Ces difficultés et ces retards scolaires qui s'inscrivent très tôt, à des degrés différents, finissent par ricocher et s'amplifier sur le reste de la scolarité. Pour Nolwenn, 18 ans, dont la mère ne pouvait pas l'amener à l'école alors qu'elle était enfant, le peu d'élèves dans la classe ne fut que d'un faible intérêt et elle finit par sortir du cursus primaire avec un retard qui ne fera que s'exacerber par la suite :

« En primaire j'étais souvent absente par rapport à ma mère. Ouais, c'était vraiment compliqué, pour moi l'école était dure parce que j'ai une reconnaissance de handicap par rapport à ma compréhension donc je suis reconnue, mais c'est

vrai qu'après en primaire c'était compliqué. Et j'ai refait deux fois mon CP. [...] C'est que j'étais jamais là presque. Ma mère elle pouvait pas m'emmener tous les matins. Elle était en train de mourir du SIDA en fait. Et du coup elle était très fatiguée, elle ne mangeait rien, enfin... c'était compliqué. Donc c'est pour cela que je suis allé en famille d'accueil, mais j'avais du retard, que j'ai toujours d'ailleurs. »

La scolarité de ces jeunes, bien que présentant des retards, n'est pas marquée par un désamour ou un ressentiment face à l'institution durant la primaire. Ce désamour de l'École qu'ils garderont longtemps n'est pas encore installé dans leurs expériences et débute avec l'entrée au collège où ils se rendent alors compte qu'ils ne sont « *pas faits pour l'école* ».

2.2 – Collège : « *J'ai compris que je n'étais pas fait pour l'école* »

Pour les jeunes ruraux sans diplôme, les réelles difficultés scolaires s'installent au collège. Cette période de l'adolescence est avant tout une période de construction de soi et d'autonomisation intense et rapide (Zaffran, 2010 ; Van de Velde, 2015). C'est une construction tant valorisée par les groupes de pairs que par les institutions (principalement l'École et la famille) qui encadrent cette autonomisation de l'individu. En ce sens, le *désamour de l'École* commence généralement dès la sixième alors que cette construction de soi se fait en parallèle d'une dévaluation de ses capacités scolaires et cognitives par l'École. Les retards accumulés pendant la primaire deviennent abruptement une succession d'échecs face à l'autonomisation de ses pratiques et de son existence : une *épreuve d'investissement* (Dubet, 2004a). Pour Louna, aujourd'hui ouvrière agricole à mi-temps de 22 ans en Gironde, le passage de la primaire au collège fut à l'origine de son processus d'abandon scolaire. Les enseignants passant moins de temps à s'adapter aux besoins de chaque élève et notamment à ceux des élèves en difficultés, elle ne réussira pas à saisir les enseignements dispensés :

« Sur la primaire, ça allait parce qu'à ce moment-là j'avais de pas trop mauvais résultats, je ne m'en sortais pas partout mais je ne m'en sortais quand même pas trop mal. J'avais une bonne intégration dans la classe, je répondais assez souvent, j'étais intéressée. C'est arrivé au collège que ça a été le problème. Je voyais des tas d'informations passer devant moi et je ne les saisisais pas. Je ne les saisisais pas parce qu'on n'avait pas le temps de se pencher sur une personne parce qu'il y

en avait toujours d'autres qui comprenaient pas non plus. Pour moi j'ai vu tout ce que je devais savoir et apprendre défiler devant mes yeux sans les comprendre, sans savoir pourquoi. Ça a été un grand flou. »

Ce « *grand flou* » décrit par Louna est très loin d'être un élément isolé. Les classes plus grandes que celles de leurs petites classes et le manque d'attention mettent ces jeunes en marge de leur propre expérience d'élève. Pour paraphraser Louna, ils voient leur scolarité « *défiler sous leurs yeux* » et se retrouvent irrémédiablement mis à l'écart et désinvestis de la pratique scolaire. Face à une expérience dévalorisante et marginalisante de la scolarité à laquelle ils ont de plus en plus de mal à accrocher, un désamour de l'École va s'installer. Cette mise à distance émotionnelle et mentale de sa scolarité se fait progressivement avec une succession et une accumulation d'échecs (Dubet, 2004a ; Dubet & Duru-Bellat, 2020) et malgré une bonne volonté et un investissement en travail scolaire souvent présents. Cette « *épreuve d'investissement* », pour reprendre les termes de François Dubet, est subie de façon pesante et blessante. Elle va venir vulnérabiliser cette période de construction de son identité individuelle qu'est l'adolescence par une violence symbolique forte et un sentiment de rabaissement constant dans une institution où la présence est obligatoire. Avec le fossé qui semble se creuser entre eux et leur scolarité, et avec l'impression de « perdre pied », ces jeunes perçoivent alors le redoublement comme une chance. Ce dernier permet d'assurer ses connaissances et donc de limiter le rabaissement vécu par l'échec scolaire. Quand Sarah, une jeune femme de 25 ans en service civique revient sur son parcours scolaire, elle parle du redoublement comme d'une chance lui permettant de regagner confiance en elle après une dévalorisation de ses capacités scolaires :

« Sur le coup, bah vu ma moyenne, je savais qu'il fallait que je redouble. Ça m'a un petit peu embêté évidemment parce que j'aurais préféré faire une ligne droite un peu comme mes sœurs et continuer tout droit, mais c'était aussi une chance parce que ça m'a permis de me réinvestir dans les cours. Ça et puis aussi d'assurer ce que je savais, me dire : “Ça je le sais parce que je l'ai déjà vu.” »

La distanciation progressive qui se construit amène ces jeunes à considérer qu'ils ne sont donc pas faits pour l'École. En outre, un élément au demeurant anodin fut pourtant extrêmement intéressant par sa grande récurrence dans les entretiens. En effet, les jeunes ruraux sans diplôme ne parlent pas d'une École inadaptée à leurs besoins et à leurs difficultés, mais ils portent sur

leurs épaules la responsabilité des leurs échecs d'une manière très essentialisante, voire fataliste, en disant : « *Je ne suis pas fait pour l'École.* ».

Le collège n'est alors pas une période mettant en exergue les inégalités produites et reproduites par l'École, mais une période permettant de se rendre compte de leur incapacité à la chose scolaire. Le sentiment de ne « pas être fait pour l'École » est profondément ancré et les met petit à petit encore plus en marge de leur expérience scolaire : « *Bien que la reproduction reste la règle in fine, la concurrence ouverte par l'égalité des chances s'accroît, elle durcit les stratégies de distinction scolaire et conduit les perdants du système à interioriser leurs échecs.* » (Dubet & Duru-Bellat, 2020. p. 208). Ce désengagement progressif est d'ailleurs souvent mal interprété par les enseignants qui en viennent à dévaloriser les capacités de ces jeunes en les voyant s'éloigner mentalement et émotionnellement de l'institution. L'idée de ne pas être fait pour l'École et le désamour de cette dernière sont souvent renforcés par une dévaluation de la part de certains membres du corps enseignant qui, en voyant les jeunes lâcher prise, les rabaisent afin de provoquer chez eux une réaction. Ceci développe et valide l'idée déjà germée dans leurs têtes de ne pas être adaptés à l'École. Plus cette idée est développée et encouragée par des comportements dépréciatifs et plus le désamour s'installera profondément. Ils minorent ainsi leurs capacités scolaires en s'écartant mentalement des enseignements dispensés. Cette distance et le désamour rendront d'ailleurs le retour en formation compliqué puisqu'ils ont l'impression de « *rester sur une chaise à ne rien faire* » si ce n'est enchaîner les échecs. D'autres disent avoir apprécié cette période pour les activités juvéniles et les relations avec les amis, mais surtout pour le sentiment d'insouciance qu'elle permettait (malgré la dévalorisation scolaire). Baptiste, un jeune creusois de 17 ans ayant décroché successivement de trois lycées professionnels m'explique que hormis le désamour qu'il ressent depuis le collège pour le travail scolaire, il appréciait plutôt cette période où il ne devait pas encore faire les choix déterminants et « précarisants » d'une insertion professionnelle sans diplôme :

« Si je pouvais y retourner, je le ferais ! C'était trop cool parce qu'au moins on n'avait pas un choix de boulot trop dur et tout le ramdam quoi. Mais bon, on va pas rester jeune toute notre vie ! Maintenant c'est plus stressant parce qu'il faut trouver un boulot. Si tu trouves pas de boulot tu vas finir sans rien, tu vas finir à la rue, tu vas finir cassos carrément, c'est pas mon délire. C'est hyper stressant. C'est chiant, faut tout de suite tout trouver, c'est chiant. Sérieusement, c'est galère. »

De manière intéressante, les jeunes ruraux sans diplôme n'expriment pas de haine ou de révolte envers l'École, mais un réel désamour, à comprendre comme une cessation de l'amour – ou du moins de l'affection – qu'ils pouvaient ressentir alors qu'ils étaient en primaire. C'est une particularité marquante et propre aux jeunes non diplômés des espaces ruraux qui ne sont pas contre l'École, mais plutôt à côté d'elle. Si certains bavardent ou font parfois les pitres, c'est avant tout pour tuer l'ennui (Depoilly, 2016). Les seuls accès de violence en milieu scolaire rencontrés dans le cadre de cette recherche viennent d'ailleurs de jeunes (n=4) originaires de villes ou ayant passé une partie de leur scolarité dans des grandes villes¹⁰¹ et se limitent à des altercations verbales. Aucun n'a provoqué une forme de « *violence aveugle* » et sans objet (Dubet, 1987) puisque ces altercations étaient issues de mésententes ou d'une punition vécue comme injuste. Cette idée rejoint d'ailleurs les travaux de Benoît Coquard (2015) ou d'Agnès Roche (2016) qui montrent que les jeunes ruraux précarisés sont moins contestataires et plus passifs face à leur situation que leurs homologues urbains.

Dans l'ensemble ces jeunes ont intériorisé la nécessité scolaire, mais rencontrent un sentiment profond d'inadaptation qu'ils attribuent à leurs propres manques et faiblesses scolaires. Les jeunes ruraux sans diplôme ne se révoltent pas, mais ils s'excluent des parcours scolaires « classiques » et sont alors dirigés vers des filières courtes et professionnalisantes paraissant plus adaptées.

2.3 – La professionnalisation massive par anticipation d'un destin probable¹⁰²

Les jeunes ruraux qui deviendront plus tard sans diplôme développent, en se rendant responsables de leurs échecs scolaires, une autoexclusion de leurs compétences scolaires construite dans une logique stratégique de rentabilité. Les jeunes rencontrés n'ont de toute évidence pas la même peur du déclassement et de l'échec scolaire comme cela était le cas des lycéens décrits par François Dubet (1991). L'échec, ou du moins la dévalorisation scolaire, sont des éléments actés dans leur esprit. Ils se rendent compte très largement qu'ils n'arriveront pas à suivre un cursus général complet. La combinaison du désamour, de la mise à la marge et de la responsabilisation des échecs, produit une dévaluation qui conduira à l'exclusion des filières scolaires les plus élitistes et donc les plus rentables. La scolarité de Louna a été particulièrement difficile au niveau du collège où elle se mit à accumuler du retard ainsi que des échecs. Face à

¹⁰¹ Grandes en comparaison avec notre terrain. Il s'agit de villes comme Poitiers, Angoulême ou encore Limoges.

¹⁰² Expression empruntée à : Depoilly, Séverine. *Jeunes ruraux, les contours d'un rapport ambivalent au monde scolaire*. Savoir/Agir : Édition du croquant, n°37, 2016, p. 24

cette situation et à une dépréciation de son niveau scolaire, elle s'est progressivement exclue d'une scolarité « ordinaire » ce qui provoquera son abandon scolaire :

« L : Ensuite j'ai le décrochement¹⁰³. Vu qu'ils n'ont pas forcément le temps au bout d'un moment, je leur fais gagner du temps, j'ai plus envie d'écouter parce que – bah – on vient pas me voir pour me demander si j'ai compris.

C¹⁰⁴ : Qu'est-ce que tu veux dire par “je leur fais gagner du temps” ?

L : Je leur évite de venir me répondre alors qu'ils n'ont pas le temps. Au collège je voyais mon éducation comme une perte de temps pour les enseignants, au collège c'est comme ça que je l'ai vécu ouais. Pour moi, mon échec venait de moi. [...] J'ai abandonné moi-même et j'ai lâché prise, donc c'est aussi de ma faute. Sur le moment j'étais la seule responsable, mais bon après quand on y réfléchit un petit peu plus on se dit qu'ils n'y sont pas pour rien non plus. Comme pour tout, il y a toujours un 50/50 partout. »

Si Louna peut aujourd'hui mettre en jeu sa logique de subjectivation et voit une part de responsabilité du système éducatif, la collégienne de l'époque ne souligne qu'un « échec qui venait [d'elle-même] ». Pire, elle considère sa scolarité comme une « perte de temps » pour les enseignants qui étaient pourtant là pour l'aider et lui enseigner. Elle qui à l'entrée du collège rêvait de devenir professeur d'Histoire, finit par rater son brevet, décrocher scolairement puis se diriger vers un baccalauréat professionnel en service d'hôtellerie, car « il faut savoir redescendre sur Terre même s'il faut aussi se nourrir de ses rêves, voilà, je suis redescendue par rapport aux capacités que je me suis données à ce moment-là ». Cette autosélection que met en exergue la jeune femme est d'ailleurs assez représentative du discours des jeunes ruraux sans diplôme qui considèrent leur scolarité plutôt comme une perte de temps pour eux et pour les enseignants, que comme une opportunité d'élévation sociale. Ce phénomène d'autosélection est issu de la socialisation primaire de l'individu – ou disons de l'articulation dominante d'une logique d'intégration –, mais est aussi coconstruit de manière stratégique avec l'École. Dès lors, nous devons souligner que cette période de construction de soi, dévalorisée face aux échecs scolaires du collège, est concomitante d'un *deuil des grands métiers* (Zunigo, 2010). Beaucoup ne visent pas bien plus haut que la situation parentale et espèrent bien plus ne pas être déclassés

¹⁰³ Le décrochage.

¹⁰⁴ Dans les extraits d'entretiens, la lettre « C » représentera toujours la parole de l'auteur. Si le prénom de l'entretenu commence également par un « C » il sera remplacé par un « K ».

que d'évoluer socioéconomiquement. Ce choix est en définitive « *un choix du destin, mais un choix forcé, produit par des conditions d'existence qui, en excluant comme pure rêverie tout autre possible, ne laisse d'autre choix que le goût du nécessaire.* » (Bourdieu, 1979. p. 173). Le témoignage de Louna résonne fortement avec les travaux de Pierre Bourdieu sur la Distinction. Elle est « *redescendue sur Terre* » face à des *rêveries* paraissant peu réalisables et donc, peu rentables. Ces jeunes sont ainsi appelés, par leurs échecs répétés, à faire preuve de réalisme quant à leurs ambitions futures et se dirigent alors avec plus d'évidence vers des filières courtes et professionnalisantes, des filières bien souvent reléguées qui déboucheront *in fine* sur des emplois précaires et des situations socioéconomiques instables. Cette autocensure est aussi renforcée par l'expérience des situations de précarité qu'ils connaissent et que beaucoup ont déjà vécues directement par l'héritage familial ce qui orientera leur choix scolaire vers un *monde connu* de la formation et de l'emploi, généralement plus précaire.

Ainsi, que ce soit par une « *opposition aux forces de transformation sociale* » (Alter, 2000) ou bien par un « *sens des limites* » (Bourdieu, 1984), les jeunes ruraux futurs « décrocheurs » ont très tôt pris conscience de l'incertitude du marché de l'emploi et de la difficulté de rentabilisation d'une scolarité marquée par une succession d'échecs. En raison de ces orientations puis l'arrêt de leur scolarité, ils n'anticipent pas vraiment le sous-emploi qui les attend. En se présentant comme porteurs et créateurs de leurs incapacités à la chose scolaire, ils acceptent tôt et sans trop de souffrance une orientation vers des parcours plus modestes, qui, ils l'espèrent, aboutiront tout de même vers de l'emploi. L'autosélection de ces jeunes n'est alors pas le déchirement décrit par Cécile Van de Velde (2016) lorsqu'elle parle de la crise existentielle des jeunes pris en étau entre une attraction individualiste au sens de leur formation et de leur emploi d'une part, et les attentes strictes d'une société postindustrielle libéralisée de l'autre. Il s'agit plutôt d'une résignation stratégique – quoique coconstruite – vers de plus humbles trajectoires socioprofessionnelles.

Si certains sont redirigés dès la cinquième ou la quatrième vers la SEGPA ou les MFR, pour la plus grande partie d'entre eux, la fin du collège coïncide avec ce phénomène d'autoségrégation des filières les plus rentables. Sans qu'il ne s'agisse d'une disqualification à leurs yeux, la direction massive vers des filières professionnelles correspond à une volonté de sortir de la marge scolaire et peut-être renouer avec une autre forme d'enseignement qui permettrait de prouver son savoir-faire et sa valeur pratique au travail (Crawford, 2009). De plus, ces filières sont choisies car elles correspondent à une volonté d'insertion rapide sur le marché de l'emploi

(Depoilly, 2016). Ces jeunes ne se voient pas faire de longues études et on leur demande très tôt un travail important de projection sur leurs avenir professionnels. L'autosélection face à un destin probable que le jeune développe au collège n'est cependant pas l'unique élément d'importance dans ce processus de sélection. L'établissement fréquenté va accentuer des préférences marquées par un presque-choix de l'offre de formation faite à ces jeunes.

2.4 – Choix de filière – Choix de niveau

L'orientation massive de ces jeunes vers des filières professionnelles ne correspond pas seulement à une autosélection issue de la dévaluation de ses capacités et de son désamour scolaire. Elle fait en réalité écho à trois phénomènes conjoints. Premièrement, l'orientation n'est que rarement un choix libre et éclairé. Il provient d'un jeu de négociation entre le jeune et l'institution selon l'estimation des capacités. Deuxièmement, le choix de l'orientation se fait souvent avec la faible connaissance de l'offre scolaire du jeune face à la pléthore de filières disponibles, notamment dans le cadre des formations professionnalisantes. Ce manque de connaissances pousse ces jeunes à s'orienter dans un *monde du connu*, c'est-à-dire vers des filières suivies par leur entourage ou dont ils pensent connaître la finalité professionnelle. Troisièmement, l'orientation de ces jeunes dépend de l'offre locale (Champolion & Legardez, 2010). Dans le cadre d'une étude sur les espaces ruraux, cette dernière est souvent limitée par des problématiques de mobilité et ces jeunes restreignent généralement leur choix dans un périmètre géographique accessible.

L'orientation scolaire de ces jeunes ne dépend pas que d'une logique stratégique ou d'intégration puisqu'elle est coconstruite tout au long de la scolarité avec l'École. L'orientation est généralement un choix plus ou moins forcé se rapprochant de rites d'exclusion du système scolaire (Martuccelli, 2006). Pour beaucoup, l'orientation n'a d'ailleurs pas réellement été un choix ; on les a « *placés là* ». Ils ne comprennent pas les raisons pour lesquelles ils ont été dirigés vers ces filières si ce n'est par une forme d'exclusion opérée par l'École. Ces orientations vers des filières dévaluées et l'absence de choix sont souvent vécues comme un verdict institutionnel dépréciatif. Ces orientations imposées sont une sélection faite en fonction du niveau que le jeune est supposé atteindre dans la hiérarchisation des parcours scolaires et des filières (Palheta, 2011 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020). Ce que l'on propose à ces jeunes ce ne sont donc pas réellement des filières qui pourraient correspondre à leurs ambitions professionnelles, mais plutôt un choix à faire parmi les filières locales ayant un niveau suffisamment bas pour obtenir

un diplôme. En mettant de côté le sens du travail et de la formation, on propose alors à ces jeunes des filières avec des niveaux de qualification assez « bas » qui leur permettraient d'obtenir un diplôme. Ils doivent donc choisir parmi les filières les plus déclassées – « *ce qui reste* » – qui correspondent le plus souvent à un deuxième ou troisième choix sur la liste des vœux et qui est généralement un « choix de secours » ou un « choix par défaut » pour assurer le suivi d'une formation l'année suivante. Ils ne sont donc pas tellement dirigés vers des filières qui les stimulent, mais vers des filières suffisamment déclassées pour pouvoir leur permettre de quitter l'institution avec un diplôme. Ce fonctionnement crée alors bien souvent une perte de sens qui ne prend pas en compte leur orientation autrement que sous le prisme de la relégation et de la dévaluation dans un système éducatif qui déprécie autant les formations professionnalisantes. Pierre, 18 ans, ne savait pas vers quelle filière se diriger à la fin de sa troisième en SEGPA. On lui proposa de choisir entre deux filières dévaluées qui ne lui plaisaient pas vraiment et dont il ne connaissait ni le contenu des formations ni les aboutissants professionnels :

« En fait en fin de troisième y'a ma CPE qui m'a dit : "Bon alors Pierre en fait tu pars dans un lycée pro, c'est soit gestion soit commerce." Et comme je connaissais pas, j'étais un peu déboussolé je me disais "C'est quoi gestion ? C'est quoi commerce ?". Elle m'avait expliqué un peu mais pas assez donc du coup j'avais pris gestion sans connaître la gestion. Sans connaître ce que c'était. C'était au hasard un petit peu ouais. »

L'orientation de ces filières par le déclassement dirige souvent les jeunes dans des filières qu'ils ne connaissent pas, ou peu. Ils n'ont d'ailleurs pas toujours d'idées claires sur la finalité professionnelle ou sur l'état du marché du travail sur lequel ils devront s'insérer¹⁰⁵. C'est d'ailleurs un choix qui est demandé très tôt à ces jeunes à qui l'on demande parfois à 14 ou 15 ans un choix de filière précis et donc un projet de carrière professionnelle pour leur vie adulte sans qu'ils aient nécessairement connaissance de toutes les offres qui les entourent. Faisant face à cette absence de connaissance sur les formations proposées, beaucoup de ces jeunes se dirigent vers des filières qu'ils connaissent ou avec lesquelles ils ont une once d'accointances. Ils se tournent alors vers des formations dont la profession à la sortie est connue (boulangier, mécanicien, vendeur, esthéticienne,...), vers des formations relatives aux emplois de leur

¹⁰⁵ La recommandation n°12 du Rapport Weixler insiste d'ailleurs très justement sur l'importance d'un meilleur accompagnement sur la découverte des filières et des métiers dès le collège (Weixler *et al.*, 2014).

entourage en se disant avoir alors un avantage pour trouver un stage ou un apprentissage, et enfin vers des filières dans lesquelles ils ont déjà fait un ou plusieurs stages au collège. En bref, l'orientation de ces jeunes est dictée par l'estimation du niveau qu'ils pourront atteindre et par le monde professionnel connu.

Enfin, le dernier élément venant jouer sur l'orientation (et la perte de sens) de ces jeunes est la restriction de l'offre de formation par le rural et le local. Le caractère rural de la formation impose en effet deux éléments. Tout d'abord, la composition de l'offre de formation après le collège en milieu rural est dominée par des formations courtes et professionnalisantes (CAP, BEP, lycée agricole, MFR, bac pro,...) qui renforcent l'orientation professionnelle de ce public. Ensuite, et surtout, le rural ne permet pas l'accès à la même offre de formation qu'en ville. Ces jeunes n'ont souvent pas les moyens – ou pas l'envie – de partir se former ailleurs, en ville ou dans le département voisin, qui plus est alors que l'orientation est vécue comme une dévalorisation et une relégation. L'offre de formation est plus réduite en milieu rural et ces jeunes doivent ainsi non seulement faire un choix d'orientation limité par leur niveau scolaire supposé, mais aussi par l'offre disponible localement. Lorsque je demande à Romane, une jeune femme de 19 ans sans activité professionnelle, mais inscrite dans une agence d'intérim, pourquoi elle fit le choix d'un CAP cuisine alors qu'elle n'aimait pas faire la cuisine, elle me répondit : *« J'ai pris CAP cuisine parce que je voulais pas faire menuiserie »*, comme s'il s'agissait pour elle d'une évidence. Avec des résultats scolaires très faibles et du fait du manque de formations disponibles autour d'elle, la jeune femme se retrouva dans une filière par défaut, orientée bien plus par son faible niveau scolaire que par ses envies professionnelles futures. Tout ce processus amenant à des orientations « par défaut » ne fait que renforcer la perte de sens et le désamour de l'École alors que ces jeunes se sentent relégués vers des filières qui ne les stimulent pas toujours. Si le « décrochage » est l'accumulation de microévénements d'exclusion amenant à l'abandon scolaire (Blaya, 2010a), cette perte de sens est la dernière pente avant quitter l'École.

III – Décrocher en milieu rural – Sans diplôme, ni haine, ni violence

L'abandon prématuré de formation est, en milieu rural comme ailleurs, un processus long. Pour les jeunes étudiés ici, ce processus qui les mènera jusqu'à l'abandon précoce a débuté au collège où se crée un désamour de l'École alors qu'en parallèle l'orientation « par défaut »

les dirige vers une plus grande évidence de l'emploi dans le local. L'acte de rupture avec leur formation en milieu rural se trouve (hormis pour les cas de « décrochage » accidentels) dans la poursuite de ce processus de distanciation de l'éducation et des diplômes, perçus comme injustes, et de la valorisation du monde professionnel plus « concret ». C'est un abandon scolaire moins visible et moins contestataire, largement motivé par une envie précoce de vie professionnelle et « adulte ».

3.1 – Le cas des « décrochages » accidentels

Si nous développerons dans la sous-partie suivante le cas « classique » du « décrochage » scolaire en milieu rural, motivé par la volonté d'une insertion rapide sur le marché de l'emploi local, nous devons avant cela mettre en lumière le cas particulier des « décrochages » accidentels. Dans certains cas, le « décrochage » n'est pas issu de la volonté propre de l'individu. Il peut être soumis à des forces extérieures qui le distancient – parfois définitivement – d'un parcours scolaire souhaité. Nous parlons alors de « *décrochage* » *accidentel*¹⁰⁶ qui regroupe un « décrochage » que nous pouvons qualifier d'« *inopiné* » et d'un « *décrochage exogène* ». Ces « décrochages » ne sont pas le résultat d'une mise en avant d'une logique d'intégration sociale visant à reproduction des places sociales héritées ni de l'articulation d'une logique stratégique apportant une volonté d'insertion rapide sur le marché du travail (Vollet, 2016a). Les jeunes ruraux sans diplôme dans ce cas précis ont généralement des conditions familiales et sociales similaires au reste du groupe étudié avec une origine sociale populaire, une précarité financière fréquente, des conflits familiaux et quelques retards scolaires (souvent moins importants) liés au manque de soutien dans les devoirs à la maison. Hormis des résultats scolaires qui sont généralement supérieurs, la particularité de ces jeunes est qu'ils n'ont pas créé un réel désamour et n'avait pas d'envie initiale de quitter l'École. Le « décrochage » accidentel est assez rare parmi les jeunes rencontrés puisqu'il correspond au parcours d'une minorité sur le corpus d'individus entretenus, mais il est nécessaire d'illustrer sa présence.

Nous avons précisé que le « décrochage » accidentel en milieu rural peut prendre deux formes : un « décrochage » issu d'une opportunité professionnelle inopinée, et un « décrochage » aux causes extérieures à la volonté de l'individu. Dans le premier cas, celui du « décrochage »

¹⁰⁶ Nous ne parlons pas ici des « *drop-outs accidentels* » évoqués par Epicum et Murray qui sont des jeunes ayant décroché, car séduits par le marché du travail, mais bel et bien d'un « décrochage » forcé par des événements exogènes à l'articulation de logiques dans l'expérience du jeune.

inopiné, il s'agit d'un « décrochage » qui se produit à la suite, par exemple, d'un empêchement de passer un diplôme et d'une opportunité professionnelle qui arrivent au même moment. Ce fut notamment le cas de Marine, 22 ans, aujourd'hui sans emploi mais inscrite dans plusieurs agences d'intérim, qui en tombant malade lors des épreuves du baccalauréat, vit cet échec comme une opportunité de changer de carrière pour devenir perceuse professionnelle :

« J'avais des problèmes de santé et puis aussi des problèmes dans la tête, y'avait pas grand-chose qui allait bien à l'époque dans ma tête donc j'ai pas pu passer mes épreuves au bac du coup. Et puis surtout que c'était au moment où Agathe de l'Adrénaline Tattoo allait ouvrir sa boutique. Moi j'étais proche de celle qui travaillait avec elle et qui faisaient des piercings donc elle m'a dit qu'elle pouvait m'apprendre les fils du métier en même temps que sa collègue ouvrirait sa boutique et du coup ça m'a lancé sur ce truc-là donc j'y suis allé en coup de tête. J'y voyais une porte de sortie. »

Le « décrochage » de Marine n'était pas un acte initialement volontaire ni prémédité, mais plutôt une opportunité casuelle : « *une porte de sortie* ». Cette dernière lui permit d'affirmer son goût pour le piercing plutôt que de continuer dans une filière qu'elle qualifie de « *formatée* ». Dans le cas de ruptures où la raison du « décrochage » est exogène à l'individu, il n'y a pas réellement l'idée d'insertion professionnelle sans diplôme. Ce mode de « décrochage » est plutôt à relier avec des problématiques de conflits ou de violence, et à des problèmes lourds de santé. À tout juste 18 ans, Maéva est en rupture familiale et se retrouve sans domicile fixe après que son petit ami de l'époque eut dégradé son logement social à la suite d'une crise de jalousie. Elle est alors obligée de partir chez sa sœur à 150 kilomètres de son établissement de formation et ne reçoit la date de son épreuve au CAP que trop tard :

« Ah ouais, quand je pense que j'étais à une journée d'avoir mon CAP... j'aurais pu le faire mais j'avais pas de moyen de transport. [...] J'ai demandé à la directrice, j'ai essayé d'appeler sauf que j'avais pas de téléphone à cette époque-là, j'ai appelé avec une amie à moi et tout ça. Mon amie qui a reçu les informations me l'a passé que le lendemain donc le jour de mon CAP et donc impossible d'y aller. Donc j'ai pas eu mon CAP. »

Si pour Maeva le « *décrochage exogène* » est relié à sa situation de rupture familiale, pour Éliisa 28 ans, le refus catégorique de sa mère de poursuivre ses études a été le point de rupture avec une scolarité pourtant souhaitée :

« Ma prof de français a rencontré ma mère pour lui dire qu'il serait peut-être intéressant de me faire faire un parcours autre qu'un parcours professionnalisant ou d'un apprentissage parce que j'avais un certain potentiel et que j'en avais envie aussi. Je me souviens très bien de ce conseil de famille et de la sentence qui est tombée. Ma mère a dit : "Ici, chez nous, il y a pas de fainéants." Et malgré le fait d'insister, elle a été inébranlable et à ses yeux apprendre ça relevait de la paresse [...] Si ma mère avait accepté, j'aurais continué, ça aurait été simple. »

À la suite de ce refus, Éliisa restera quelques mois chez sa mère en alternant entre plusieurs petits boulots et finira par fuguer à 17 ans en rompant les liens familiaux, aujourd'hui plus apaisés. Malgré un sentiment qu'elle qualifie comme étant de la « *honte* » envers sa scolarité, elle ne s'imagine plus aujourd'hui à 28 ans et mère de famille, reprendre une formation. Le « *décrochage* » d'Éliisa est exogène aux logiques qu'elle pouvait articuler à l'époque et résulte en définitive d'éléments qu'elle ne contrôlait pas : « *Je n'avais aucune ressource quoi.* ». Son « *décrochage* » scolaire est le résultat d'une dévaluation de la valeur du travail scolaire par sa mère qui lui imposa de se tourner vers l'emploi le plus rapidement possible. Malgré l'injustice ressentie, la jeune fille de 16 ans à l'époque finit par plier par manque de ressources. Ce « *décrochage* » est particulièrement dur dans l'expérience de ces jeunes qui sont justement caractérisés par la volonté de ne pas décrocher et de reprendre leurs études. Il faut alors attendre que l'on guérisse ou que la situation familiale se stabilise. Parfois, cette stabilisation n'arrive pas (ou beaucoup plus tard) et le jeune doit rompre avec sa famille et est forcé à devenir indépendant. Cette indépendance forcée sans la famille comme soutien dans le modèle familialiste français (Van de Velde, 2015 ; Chevalier, 2018) rapproche de l'impératif de l'emploi et éloigne de la possibilité d'une reprise de sa scolarité, entravée par l'urgence de la précarité quotidienne.

Si cette forme de « *décrochage* » est marquante par l'affliction sociale qui en émane, elle reste toutefois minoritaire au sein de cette recherche et se rapporte à des situations familiales, sociales ou médicales de vulnérabilité. La plupart des jeunes rencontrés décrochent en réalité

volontairement avec un désamour pour l'institution dévalorisante qu'est l'École et une forte volonté à s'insérer professionnellement afin de devenir adulte.

3.2 – Un « décrochage » rural vacancier : Quitter l'école sans panache

À l'exception des « décrochages » scolaires accidentels, le « décrochage » scolaire est un événement issu d'un long processus de dévaluation et de sélection accompagnant le jeune depuis l'entrée au collège. Nous l'avons vu, la scolarité des jeunes ruraux sans diplôme est bien plus passive et moins contestataire qu'en ville. Les événements de rébellion contre l'autorité scolaire ou professorale sont minoritaires et ces jeunes disent ne ressentir ni haine ni exprimer de violence envers l'École, mais plutôt vivre un désamour et une dévaluation qu'ils imputent à leur propre incompetence. La forme dominante du « décrochage » scolaire en milieu rural se distingue des formes habituellement prêtées au « décrochage » dans la littérature en sciences humaines et sociales. Les travaux issus des demandes politiques d'identification des facteurs de risques de « décrochage » scolaire n'étant pas basés sur l'étude du « décrochage » scolaire en milieu rural, ces derniers nous offrent ici un outil de comparaison intéressant.

L'abandon scolaire rural est très largement marqué par une volonté précoce et anticipée d'insertion sur le marché du travail local et par la dévaluation de son expérience et de son statut d'élève. Nous savons également que le « décrochage » scolaire est habituellement marqué par l'apparition de comportements externalisés (violence, absentéisme, remise en cause de l'autorité,...) et de comportements internalisés (faible estime de soi, pensées noires, dépression...). Les comportements externalisés tels que la petite délinquance, l'école buissonnière ou encore la consommation visible de drogues et d'alcool permettent de repérer un risque de « décrochage » scolaire chez le jeune. Il faut alors noter que les comportements internalisés sont tout aussi présents chez les jeunes interrogés que chez les jeunes en ville. Plusieurs d'entre eux parlent de dépresses à répétition, de phobie scolaire, allant même dans certains cas jusqu'à des pensées suicidaires, voire des tentatives de suicide durant la période précédant le « décrochage ». Chloé, une jeune creusoise de 17 ans ayant quitté l'École un an avant notre rencontre, m'explique dans son cas la forte somatisation de son malaise face à sa scolarité qui finira par la pousser à l'abandon de sa scolarité :

« Arrivées les vacances de Noël j'ai passé les vacances chez moi et donc à la rentrée j'y ai pas retourné. J'ai lâché parce que je me rendais limite malade quoi, j'en suis

venu à avoir un kyste à l'estomac à cause du stress. [...] Un matin j'étais par terre en boule et m'a mère a dit : "C'est bon, là on arrête le tir." »

Aussi, si les comportements intériorisés sont communs à tous les types¹⁰⁷ de « décrocheurs » puisqu'ils résultent de la dévaluation de leur scolarité et de la sélection scolaire par l'échec (Dubet & Duru-Bellat, 2020), ce n'est pas le cas des comportements externalisés. Ces comportements précédant le « décrochage » ne sont que très peu fréquents chez les jeunes ruraux sans diplôme. La consommation d'alcool et de stupéfiants, les comportements violents, la rébellion ou encore la délinquance – quand ils font partie de l'expérience du jeune – n'apparaissent qu'après le « décrochage ». Il en va d'ailleurs de même pour l'école buissonnière dont l'absence en milieu rural est une piste de réflexion intéressante concernant les particularités du rural à ce sujet. Ces jeunes ne « sèchent » pas les cours et ne connaissent pas de *crescendo* de l'absentéisme amenant à l'abandon scolaire comme cela peut-être le cas en ville. Quand on les questionne sur les causes de cette assiduité, les jeunes demandent alors en retour ce qu'ils pourraient bien faire de leurs journées à la place : « *Y'a rien à faire !* ». Si l'absentéisme peut être un temps d'appropriation de son existence et donc d'individualisation et de construction de soi dans un espace hors du contrôle parental (Zaffran, 2016), il est chez les classes populaires rurales une période d'ennui et d'isolement (Gambino, 2008). L'école étant le centre des sociabilités amicales juvéniles en milieu rural, l'absentéisme ne semble pas réellement faire sens. Les espaces juvéniles hors du contrôle parental étant plus rares, la découverte de soi hors des institutions d'encadrement de la jeunesse est plus compliquée et ces jeunes sont présents, ne serait-ce que pour voir leurs amis.

L'abandon scolaire en milieu rural n'est pas un éloignement progressif et physique de l'école qui amène le jeune à ne plus venir. En réalité c'est un « *décrochage* » *vacancier*. Il a en effet le plus souvent lieu en été – et parfois pendant les vacances de Noël – ce qui correspond à une période de creux et d'éloignement de l'institution que le jeune saisit pour tout simplement ne pas revenir en classe. Cet abandon apparaît à la suite d'un échec scolaire « *de trop* » à la fin de l'année scolaire ou d'un trimestre ; redoublement, échec à son CAP, refus dans une formation... Cet échec et la période de creux qui en suit donneront ainsi la dernière impulsion qui manquait au jeune pour quitter son cursus scolaire. Après une scolarité « *pas facile pour [lui]* », Théo un jeune sans diplôme de 18 ans m'explique que son « décrochage » s'est créé en amont de son parcours avec une orientation forcée dans un lycée agricole, lui qui voulait devenir boucher.

¹⁰⁷ Cf. Annexes – Tableaux. *Diagramme de Venn sur les différents types de décrochage scolaire en milieu rural.*

Malgré cela, il s'accrochera sans trop de conviction jusqu'à la fin de l'année où, face à ses résultats insuffisants du premier semestre, il décide de quitter l'École :

« Je sais pas, j'avais plus trop envie d'y aller. J'y aller en arrière le matin, du coup j'y étais voir le directeur de mon lycée pour trouver une solution et il m'a dit : "Continue à rester et voir si ça va mieux ou pas." [...] Et du coup j'ai essayé et comme j'ai raté mon semestre, aux vacances je suis parti. »

Nombreux sont ceux qui ont connu une situation similaire à celle de Théo et qui quittent l'École après ce qu'ils considèrent être l'« *échec de trop* ». Théo décroche scolairement à la période des fêtes et profite simplement de la période de vacances pour ne pas revenir en formation et en pensant rentabiliser le reste de l'année à valoriser certaines compétences et « mettre de côté » pour assurer son insertion professionnelle. Ces jeunes quittent donc leur formation sans violence ni panache, mais surtout sans présenter de réels signes de risque de « décrochage ». La plupart disent se laisser une année sabbatique – ou plutôt une année d'adaptation – avant de tenter de s'insérer sur le marché du travail. Pour d'autres, cette année est censée permettre de réfléchir entre une insertion sans diplôme ou un potentiel retour vers une formation plus adaptée. Cette année de césure est caractéristique de l'expérience de l'abandon scolaire des jeunes ruraux et correspond à une capitalisation permettant d'assurer son insertion professionnelle sans le diplôme. Ces jeunes savent que trouver de l'emploi sans diplôme sera difficile et ils connaissent son importance sur le marché du travail, mais il le considère comme étant injuste et ne représentant pas la valeur au travail des individus.

3.3 – Le diplôme : Injuste, mais utile

L'absence de diplôme a de plus en plus d'incidence sur l'avenir professionnel. Bien que l'obtention d'un diplôme n'assure plus l'emploi (Vollet, 2016a b ; Zaffran & Vollet, 2018) il reste encore la meilleure protection contre le chômage, le sous-emploi et la précarité financière. Les espaces ruraux ont beau avoir un marché de l'emploi moins qualifié et donc des attentes moindres en matière de diplôme, la norme de diplomation s'intègre à ces espaces ou elle permet, même pour les professions les moins qualifiées, d'effectuer une sélection à l'embauche. Ces jeunes savent que l'insertion professionnelle sera plus compliquée sans diplôme, mais ils décident tout de même de quitter les bancs de l'école.

En reprenant l'idée de François Sarfati sur le « décrochage » universitaire selon laquelle : « *Parce qu'ils arrivent à l'université par défaut, [...] parce qu'ils développent un rapport tactique à l'institution, ils "n'accrochent" pas aux études* » (2013. p. 18), nous pouvons avancer que ces jeunes n'ont pas réellement « accroché » depuis le collège. Bien qu'ils ne soient des « décrocheurs » aux yeux de la loi qu'à partir du moment où ils ont quitté l'école physiquement, la plupart ont décroché mentalement et émotionnellement bien avant. Ils ont vécu en marge de leur éducation sans comprendre les enjeux tacites que dissimulait l'obtention du diplôme. Lorsque je demande à Antoine, un jeune sans activité de 18 ans pourquoi il n'avait pas envisagé de filière générale, il m'explique sa mésintelligence envers l'enseignement :

« Le truc c'est que comme j'avais pas bossé au collège ni quoi que ce soit, ça s'était très mal passé parce que j'avais pas les notions qu'il fallait, mais surtout que même sans avoir les notions j'y arrivais avec mes techniques et les profs ils aiment pas ça. Donc vu que j'utilisais pas leurs techniques ils disaient que... enfin, toutes mes réponses étaient correctes – enfin pas toutes, faut pas que j'exagère –, mais y'avait quelques-unes de mes réponses qui étaient correctes et ils les comptaient comme fausse parce que j'avais pas fait ce que l'on avait étudié en cours. On s'en fiche ! Tant que la réponse est la bonne, dans la vraie vie c'est le résultat qui compte. »

La perception de l'éducation que nous présente ici Antoine concorde avec celle de l'arbitraire pédagogique et de la distance culturelle dont parlent Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1970). Sans saisir les enjeux et les objectifs de la scolarité, ces jeunes se laissent porter sans conviction – ni détestation – vers un diplôme paraissant à la fois obligatoire et terriblement dévalué. Ils décrochent sans réellement se considérer comme des « décrocheurs ». Ils ne portent en effet jamais sur eux le statut et surtout le stigmate de « décrocheur ». Ils ont décroché scolairement et le reconnaissent, mais ne se qualifient pas en fonction de cela. Ce choix sémantique n'est ni creux ni absurde puisqu'il relève de la manière qu'a le jeune de se présenter et donc de l'image qu'il veut renvoyer de lui-même. Ce choix de termes n'est pas non plus celui d'une valorisation. Les jeunes rencontrés se définissent plus volontairement comme « sans diplôme » que comme « décrocheurs » : « *J'ai pas de diplôme, pas d'expérience, pas de caisse. J'ai rien.* » (Enzo, 18 ans). L'un des intérêts du « décrochage » est de rompre avec un milieu dévalorisant et pour lequel ils se sentent inadaptés. Beaucoup disent « *ne plus en pouvoir* » ou « *en avoir marre* » de l'École. Pour Clara, une jeune femme de 20 ans en Garantie Jeune, ce qui l'a poussé à quitter l'école était : « *le fait d'être à l'école, être sur une chaise à rien faire.*

C'est pas du tout mon point de vue. Je déteste ça et vraiment, moi, ce que j'aime c'est être en contact avec les clients, travailler, me lever le matin et pas me dire que je vais pas passer toute ma journée à rien faire. ». L'abandon scolaire permet donc de quitter un univers dévalorisant et possiblement de revaloriser son expérience par l'emploi. Beaucoup opposent ainsi le « vrai » travail et le domaine scolaire de manière manichéenne et perçoivent ces deux expériences comme deux sphères immiscibles. L'une (l'école) faisant partie du passé, et l'autre (le travail) de l'avenir puisque : « *Non seulement l'école est étrangère, mais elle ignore le rôle et la dignité du travail.* » (Dubet, 1987. p. 181).

Un élément paradoxal était souvent mis en avant par ces jeunes concernant leur absence de diplôme. Ils répétaient en canon que le diplôme avait une importance, mais qu'il était sans valeur. En clair, s'ils reconnaissaient une valeur effective à l'insertion professionnelle du diplôme, ils refusaient de lui attribuer une valeur morale. Pour eux, le diplôme est un élément de tri injuste (surtout qu'ils en sont les perdants (Dubet & Duru-Bellat, 2020)) qui ne représente pas la « réelle » valeur de travail ni la valeur morale d'un individu. Ils reconnaissent le fait qu'il soit une forme d'assurance au recrutement pour l'employeur, mais le diplôme ne représente pas les qualités d'un individu ; uniquement sa capacité à s'adapter aux enseignements scolaires. C'est une reconnaissance à regret qu'ils font de la valeur du diplôme sur le marché de l'emploi. Ils savent que l'obtention d'un diplôme est une protection contre la précarité, le sous-emploi et le chômage, mais ils pensent également qu'il ne devrait pas l'être puisqu'il est pour eux discriminant et injuste. Guillaume a décroché en 2018 d'un CAP en menuiserie après un échec à ses examens de fin d'année et revient sur l'injustice que représente pour lui le diplôme :

« Alors dans les études en fait ce qui me dérange beaucoup c'est les diplômes, les diplômes c'est... pfff. Moi personnellement j'en trouve beaucoup ennuyeux, trop scolaires, c'est vraiment n'importe quoi. Je sais pas si vous avez déjà vu l'exemple c'est une caricature en fait de la scolarité en France où on voit des animaux en ligne et il y a un éléphant, un poisson et un singe et en fait ils sont notés sur une chose : il faut monter dans un arbre. Sauf qu'en fait ils peuvent pas tous parce qu'ils ont pas tous les mêmes compétences et c'est ça qui m'énerve dans le système scolaire c'est qu'on a tous la même chance alors qu'on n'a pas tous les mêmes potentiels sur une seule chose précise. Je sais pas, mais une personne peut très bien être forte à faire du bois où j'en sais rien, elle peut être très forte en français comme nulle en math et l'autre l'inverse. Au lieu de mettre toutes les compétences au même

niveau [...] puis trouver la voie dans ce domaine-là qui leur plairait que ce soit dans les études ou dans le travail. »

Ils savent donc bien que le diplôme permet une meilleure insertion et surtout une stabilisation, mais en même temps – tirillés par leurs logiques de rationalité et d'intégration – refusent de lui attribuer une quelconque légitimité subjective en l'exposant comme non représentatif des compétences, et donc, injuste¹⁰⁸. La décision du « décrochage » ne découle pas seulement d'un examen rationnel de situations formelles (Alter, 2000 ; Weber, 2013) auxquelles ces jeunes sont exposés, mais ce n'est pas non plus par un manque de réflexion ou de rationalité qu'ils décrochent. Le « décrochage » de ces jeunes est porté par un projet d'insertion professionnelle et est perçu comme une « voie d'accélération » vers l'indépendance et la vie adulte.

3.4 – Le « décrochage » comme voie d'accélération de son insertion professionnelle

L'abandon scolaire en milieu rural est l'aboutissement d'un processus long de dévalorisation et de sélection qui a éloigné ces jeunes mentalement et émotionnellement de l'institution scolaire. Nous avons, au cours de ce chapitre, souhaité mettre en lumière la distanciation progressive qui pouvait se créer entre le jeune et l'École tout au cours du processus amenant au « décrochage ». Bien plus qu'un retrait du monde scolaire, l'abandon scolaire est avant tout une volonté de réinvestissement dans le monde professionnel. Se réinvestir dans l'emploi en quittant le monde scolaire, c'est faire un réinvestissement de son image de soi, du sens donné au travail (scolaire et professionnel), mais c'est aussi un pari. C'est le pari d'une insertion plus rapide et sans diplôme, dont la supposée réussite est légitimée par son implication et sa volonté à l'emploi. Bien que l'emploi soit quantitativement plus sûr en milieu rural qu'en ville (Zaffran, 2018), l'absence de diplôme reste une source de précarité dans sa recherche d'indépendance.

Les jeunes ruraux sans diplôme ont quitté l'École pour trouver un emploi, devenir indépendants et donc adultes. Que le « décrochage » soit désiré ou non, il est perçu comme une voie d'accélération (forcée chez ceux ayant dû décrocher et s'insérer par manque de moyens) vers le statut d'adulte autonome et indépendant. Dans le cas du « décrochage » scolaire dont les causes sont extérieures à la volonté du jeune, le fait de devenir adulte n'est pas souvent souhaité et la plupart d'entre eux finissent d'ailleurs par retourner en formation une fois la situation

¹⁰⁸ C'est paradoxalement ce qui se passe depuis les années 90 avec un décalage de la relation formation-emploi vers celle de compétences-emploi (Giret, 2015).

réglée. Cependant, pour ceux étant dans les conditions les plus difficiles, la précarité et le besoin immédiat de survie empêchent de retourner en formation. Élisabeth exprime une certaine souffrance dans le fait de ne pas avoir pu obtenir de diplôme et notamment le baccalauréat. Lorsque je lui demande pourquoi elle n'a pas repris d'études, elle m'explique alors qu'elle s'est laissée prendre par son parcours professionnel et les obligations de la vie adulte :

« Alors je crois que dans mon parcours – la vie elle n'est pas aussi simple que résumée sur un enregistrement comme là –, mais à un moment donné de ma vie il y a eu une rupture où je me suis retrouvée à devoir travailler puis à avoir mes deux enfants [...] et j'avais ni le temps ni les ressources de tout mener de front. Mais ça ne m'attriste pas parce que j'apprends aussi à me satisfaire de tout ce que j'ai et c'est largement suffisant à ma vie. »

Pour Élisabeth comme pour d'autres, le « décrochage » n'était pas un événement souhaité, mais un élément de son parcours avec lequel elle a dû apprendre à moduler son expérience et qui l'a poussé très jeune à devoir « être adulte » puisque devant devenir rapidement indépendante sur le plan familial, résidentiel et financier. Toutefois, dans la plupart des cas, le « décrochage » est plutôt bien vécu puisqu'il est souhaité. Le « décrochage » n'est alors pas réellement un abandon, mais plutôt une innovation (Voynova & Weber, 2016) face à l'inadaptation scolaire et à la volonté de travailler. Le « décrochage », souvent décrit sous le prisme de l'abandon, est un réinvestissement dans le monde professionnel, qui pourra valoriser d'autres compétences (Giret, 2015) comme le savoir-faire, les relations interpersonnelles ou encore l'implication dans une tâche (Crawford, 2009) que le diplôme ne sait pas mettre en avant selon eux. L'accès à la vie adulte se traduisant généralement par la fin des études et l'insertion professionnelle, il leur semble plus intéressant de quitter l'école et de partir directement vers le marché de l'emploi local. C'est bien évidemment une décision lourde de sens pour le « décrocheur » qui est le fruit d'une réflexion souvent longue et profonde :

« Tout le monde autour de toi te dit que c'est qu'une passe, que tu ne te rends pas compte de ce que tu fais, mais eux ils se rendent pas compte que toi de ton côté tu as passé des heures en PLS¹⁰⁹ dans ton lit à te poser un millier de questions. Tu

¹⁰⁹ « Être en PLS » signifie ici être en position d'impuissance, de mal-être et de déconvenue.

vois, c'est juste que tu en peux plus de l'école et que tu veux quelque chose d'autre. » – Lucas, 19 ans

Là où l'École était un espace de dégradation de son image de soi, le « décrochage » et l'insertion présumée dans le monde du travail paraissent bien plus gratifiants. La quête d'un emploi devenant alors le nouvel élément autour duquel va s'organiser l'expérience du jeune. Ces jeunes disent avoir conscience que l'absence du diplôme sera une difficulté supplémentaire à l'insertion professionnelle, mais comme ils n'en connaissent pas encore la dimension dans un rapport plus personnel et intime de leur expérience, ils croient généralement tous pouvoir faire sans. Si ce choix est le plus souvent un acte réfléchi et volontaire, cela ne signifie pas que les risques que prennent ces jeunes sont bien calculés quant à la précarité à laquelle ils devront faire face. Le « décrochage » n'est cependant pas la centralité de leur expérience. Il amorce plutôt une série d'épreuves propres aux parcours d'insertion sans diplôme dans des espaces ruraux en constante mutation.

CHAPITRE 5

NI À L'ÉCOLE NI AU TRAVAIL L'ISOLEMENT DES JEUNES RURAUX SANS DIPLÔME

Après avoir quitté précocement leur cursus de formation, les jeunes ruraux sans diplôme espèrent une insertion professionnelle rapide et une transition vers l'âge adulte précoce. Dans ces premiers « *temps de la satisfaction* » (Vollet, 2016a ; 2016b), ils souhaitent profiter des derniers instants supposés de leur jeunesse avant de se lancer dans une insertion qui, s'ils reconnaissent qu'elle sera compliquée, devrait être possible grâce à sa motivation et à son implication. Cette période d'enthousiasme laisse cependant rapidement place à une épreuve d'isolement où le rapport de ces jeunes à l'espace change. Les distances, l'éloignement des espaces de sociabilités juvéniles, la « mentalité du coin » ou encore la mauvaise réputation issue du « décrochage » poussent à des situations d'esseulement. Avec cette mise à l'écart des sociabilités juvéniles « respectables », l'inactivité qui rythme leurs journées et parfois une mauvaise réputation locale, ces jeunes s'éloignent de l'emploi dans un « *temps de l'ennui* » (*ibid.*) qui paraît exacerbé par le rural.

I – L'école est finie

L'abandon scolaire en milieu rural est caractérisé dans sa plus large majorité par son caractère vacancier. Il ne s'agit pas comme en ville d'un *crescendo* dans son éloignement de l'institution, mais d'une rupture unique provoquée par le non-retour à la suite d'une période de vacances. Le plus souvent, il s'agit d'un « échec de trop » à la fin d'une année scolaire qui deviendra l'élément déclencheur de ce changement de parcours. Aussi, alors que plusieurs formes de « décrochage » scolaire peuvent être mises en lumière, un élément leur est commun : la volonté de devenir adulte. Pour ces jeunes, devenir adulte rapidement par le « décrochage »

scolaire implique de devoir s'insérer professionnellement puisque le travail apporte l'indépendance, mais surtout un statut reconnu et plébiscité : celui de travailleur (Basinski, 2007). Pourtant, cette transition vers la vie adulte par le travail, qu'elle soit désirée ou forcée, ne s'impose pas toujours de manière immédiate. Croyant que la performance et l'implication dans le travail seront le fer-de-lance d'une insertion professionnelle difficile mais certaine, les jeunes ruraux sans diplôme se laissent souvent quelques mois (les vacances d'été en général) pour profiter une dernière fois de la liberté et de l'insouciance qu'ils associent à leur statut de « jeune ».

1.1 – Profiter de sa liberté... quand on le peut

La plupart de ces abandons scolaires ayant lieu durant la période estivale, beaucoup de ces jeunes en profitent pour partir en vacances, « traîner », faire la fête et plus largement profiter de ces derniers instants supposés de jeunesse avant de s'insérer professionnellement. Après avoir travaillé pendant plusieurs étés pour la piscine municipale de son village à la fois à la caisse, au ménage et en surveillance du bassin, Cassandra une jeune femme de 19 ans qui, lors de notre rencontre, économisait pour reprendre une formation d'esthéticienne payante en ligne, avait réussi à mettre de côté une somme confortable. Cet argent, qui devait servir à financer son retour en formation, finit par être dilapidé en une semaine de vacances en Espagne :

« K : Quand j'étais à la piscine ouais j'ai mis des sous de côté et quand j'ai eu l'appel de l'école, du coup je sais pas, j'ai eu l'impression que j'allais être enfermée pendant un an dans ce CAP, du coup je me suis dit "Il faut que je parte en vacances" et j'ai tout claqué dans les vacances et je regrette énormément parce que si j'avais su, j'aurais fait autrement, mais au moins j'ai passé de super vacances. Ça sera sûrement les plus belles de ma vie. Parce que j'avais réussi à mettre 900 € de côté, c'est pas mal je trouve.

C : Et sur le moment, qu'est-ce qui a motivé ton choix ?

K : En fait comme j'ai dit, moi j'ai tout le temps été à la campagne, mes parents n'ont pas forcément pu nous faire partir en vacances, moi je suis jamais partie en vacances, je suis jamais été ailleurs qu'en campagne. En plus c'était un peu comme les dernières vacances avant ma formation et puis le travail donc il fallait qu'elles comptent quoi ! Mais si j'avais su, j'aurais pas fait, parce que les 900 € ils auraient pu être très très très utiles. Je regrette d'un côté et non de l'autre parce que c'était

super [...] même si là pour le moment j'ai pas un centime qui m'appartient donc pour le moment c'est mes parents. Par exemple les deux derniers mois d'école c'est mes parents qui m'ont payé et là j'essaie de me faire 400 € pour payer mon école toute seule. Après je suis motivée, j'ai envie de travailler. »

Les vacances de Cassandra ne sont pas un cas isolé. Ces jeunes, quand ils le peuvent, mais surtout avec les moyens dont ils disposent, vont profiter de cette période alors vue comme les derniers instants de sa jeunesse. Puisque leur « *plan* » est de quitter l'École pour s'insérer professionnellement sur le marché de l'emploi local, et donc devenir adultes, et puisqu'ils pensent que cette insertion sera compliquée, mais certaine, ces vacances constituent dans leur imaginaire la fin de la jeunesse. Ils racontent ainsi lors des entretiens, avec un brin de fierté, les « *caisses qu'ils se sont mises* », les soirées en boîte de nuit où ils ont vidé leurs comptes, ou bien parfois juste le fait d'avoir passé tout son été à « *glander* » chez soi. Bien sûr, avec le recul ils regrettent leurs dépenses monétaires ou la perte de temps de cette période lorsqu'ils se retrouvent à devenir de plus en plus précaires et vulnérables en s'insérant sur un marché de l'emploi local étroit où ils ne sont généralement pas les premiers sélectionnés. Parallèlement, ils expriment une forme de gratitude dans le fait d'avoir pu profiter une dernière fois de leur jeunesse avant de connaître et de vivre les restrictions que semble imposer la vie d'adulte. Notons enfin que cette période de liberté varie fortement en fonction des jeunes interrogés. En prenant le cas des jeunes ayant subi le « décrochage » à cause d'éléments extérieurs à leur volonté, la situation de vulnérabilité sociale et/ou économique ne laisse généralement pas la place à la possibilité de profiter d'une réelle période de jouissance de sa jeunesse. Ils se retrouvent plutôt dans l'urgence de leur insertion. Cette dernière expérience supposée des plaisirs permis par le statut de jeune ne peut s'opérer que lorsque les jeunes ont accès à des ressources leur permettant de profiter de cette période grâce au *filet de sécurité* parental (Maunave, 2016) qui sécurise les parcours d'insertion.

1.2 – Le post-décrochage comme période de capitalisation

Que ce soit parce qu'ils ont dépensé toutes leurs ressources ou qu'un sentiment d'isolement commence à s'installer dans leurs expériences (notamment avec la reprise des cours au mois de septembre), cette période « finale » de la jeunesse est une période de vulnérabilisation. En se rendant compte de cette vulnérabilité, ces jeunes réalisent également qu'il sera rapidement nécessaire de se diriger vers l'emploi. Hormis le cas plus rare où le

« décrochage » est issu d'événements extérieurs au souhait du jeune, où il n'exprime pas l'envie de s'insérer professionnellement de suite, le « décrochage » scolaire en milieu rural est caractérisé de manière quasi systématique par une forte réflexion sur son insertion professionnelle et son rapport au travail. Les jeunes ruraux sans diplôme ne décrochent donc pas de manière que nous pourrions qualifier d'« irrationnelle ». Ils disent généralement avoir un « *plan* » qui est assez similaire d'un jeune à l'autre. Le terme de « *plan* », est un élément primordial de l'expérience de l'insertion sans diplôme puisqu'il permet aux jeunes de se rassurer face à un acte (le « décrochage ») qui est – et qu'ils admettent être – lourd de sens et de conséquences sur leurs futurs professionnels. Le *plan* permet également de légitimer l'acte de l'abandon scolaire auprès de son entourage et à travers les réseaux d'interconnaissances locaux puisqu'il montre que cet acte est réfléchi.

Après avoir profité de ces supposés derniers instants de jeunesse, le *plan* de ces jeunes est d'entamer une *période de capitalisation de ressources à visée émancipatrice* qui devrait permettre de stabiliser la transition vers la vie d'adulte. Si les ressources financières sont un enjeu important de cette période de capitalisation, ces jeunes pensent également à d'autres formes de ressources qu'ils pourront mettre en avant sur leurs CV. L'accumulation d'expériences professionnelles ou bien encore l'achat d'un véhicule sont également des ressources qui faciliteront leur insertion. Ce plan de capitalisation avant l'insertion, que certains jeunes qualifient volontiers de « *tremplin vers l'emploi* », nous permet de relativiser l'idée trop souvent rencontrée sur le terrain selon laquelle l'insertion sans diplôme est un acte irrationnel et irréfléchi. Certes, l'abandon scolaire en milieu rural implique de lourdes conséquences sur l'insertion professionnelle et impose de manière quasi systématique une vulnérabilité socioéconomique. Pour autant, il serait réducteur de qualifier l'abandon scolaire d'acte irréfléchi. Par la mise en avant de sa logique stratégique, la capitalisation de ressources puis l'insertion sur le marché de l'emploi local peu qualifié paraissent être un meilleur choix en vue d'une sécurisation et d'une rentabilisation de son parcours que ne le serait la poursuite d'études.

Dans ce *plan*, la période de capitalisation est initialement définie comme une année pouvant faire penser à ce que Léa Lima (2008) nomme le « *temps de la prime insertion professionnelle* », mais qui est bien moins abouti chez ces jeunes. Pour mettre de côté, mais aussi pour financer le futur accès à la mobilité automobile, ils s'inscrivent massivement dans les agences d'intérim, les Missions Locales et les Pôles Emploi en se disant prêts à accepter n'importe quelle forme de travail tant que ce dernier permet d'accéder à des ressources financières ou à de l'expérience

professionnelle. Ils distribuent ainsi des CV dans les alentours (beaucoup d'entre eux ne sont pas encore véhiculés et recherchent de l'emploi dans les communes avoisinantes ou bien dans celles où travaillent leurs parents), et font jouer leurs interconnaissances, ou plus vraisemblablement le réseau d'interconnaissances parental afin de décrocher des « petits boulots ». Ils ont en tête de dire oui à tout ce qu'on leur proposera durant cette période ce qui devrait assurer la suite de leur insertion professionnelle :

« C'est un tremplin en fait. Je le vois comme ça. C'est rebondir pour aller plus loin et de toute façon il faut de l'argent pour rebondir un minimum donc même si c'est quelque chose que j'aime pas et que c'est pendant six mois, ça sera pendant six mois et après je ferai quelque chose qui me plaît mieux. » – Charlotte, 18 ans

L'expérience de *capitalisation de ressources à visée émancipatrice*, bien que commune à cette population, peut être motivée par des volontés différentes. D'une part, chez les jeunes n'envisageant pas de retour en formation vis-à-vis du malaise et de la dévalorisation vécue durant leur scolarité, il est hors de question de retourner à l'école. Ils savent que l'insertion professionnelle ne sera pas simple et ont conscience de l'incommodité de cette dernière, mais ils croient également dans le mythe de la performance et de l'investissement individuels comme source de réussite professionnelle (Dubet, 2004b) qui permettrait de combler le déficit de qualification par le diplôme. Avec leur logique stratégique mise en avant durant cette période, il semblerait qu'ils calculent souvent mal la difficulté future de l'insertion à laquelle ils devront faire face. Pour eux, la stagnation qui commence à se faire ressentir n'incombe pas au manque de diplôme, mais plutôt à des problématiques matérielles et notamment au manque du permis : « *Quand j'aurais mon permis...* »¹¹⁰. D'autre part, certains jeunes perçoivent l'abandon scolaire comme une période de capitalisation entre deux formations. Le *plan* de cette année de capitalisation est alors de se préparer à une formation à distance, à une formation nécessitant d'être indépendant au niveau des déplacements ou bien encore d'économiser pour financer une formation. Dans les deux cas il en résulte une période post-décrochage où ces jeunes répètent être « *ouverts à tout* », comme pour Manon, une jeune sans diplôme de 18 ans souhaitant s'insérer professionnellement dans la petite enfance expliquant être prête à accepter tous les emplois qu'on lui proposera : « *Je prends tout ce qu'on me propose pour l'instant, y'a rien qui me dérange.* ». Ces jeunes font ainsi la concession du sens du travail au profit de l'indépendance

¹¹⁰ Pour les jeunes n'ayant pas encore le permis, ce dernier représente souvent le sésame de l'insertion sur le marché de l'emploi peu qualifié local (Cf. Chapitre 6 et 8).

(Crawford, 2009) en pensant pouvoir retrouver le sens de son parcours professionnel une fois cette période de capitalisation terminée. La réalité du marché du travail rural peu qualifié ne permet cependant pas toujours d'allier sens et indépendance par le travail et souvent l'investissement et la bonne volonté ne sont pas suffisants.

1.3 – Responsabilités d'adultes et moyens de jeunes

Le *plan* de capitalisation-tremplin vers l'emploi se base sur le présupposé d'une ouverture assez large du marché de l'emploi local aux jeunes sans diplôme, avec peu ou pas d'expérience professionnelle et bien souvent sans moyen de déplacement pérenne. Certains jeunes me relatèrent avoir attendu plusieurs mois avant une simple mission d'inventaire de quelques heures en intérim dans le bourg voisin. Leur employabilité est particulièrement restreinte et notamment chez ceux n'ayant pas de moyen de déplacement. Pour Nathan, un jeune sans diplôme de 24 ans enchaînant les petits boulots « au black » et les missions d'intérim éparées depuis maintenant quatre ans, cette période de capitalisation s'est peu à peu transformée en véritable *registre de l'organisation de l'emploi* (Castel, 2011) dans lequel il se sent de plus en plus bloqué :

« Après ça [son décrochage], j'ai juste eu des petits boulots, de l'intérim, travailler dans les vignes, mais avec des grosses périodes de creux. Ça m'est arrivé de ne pas vraiment travailler pendant un an et demi, c'est plus que ça de toute manière. [...] Ici ouais il y a beaucoup de boulot, ouais, il y a beaucoup de boulot mais c'est pas des boulots stables et puis surtout c'est pas dans ce que j'aime. »

La difficulté de capitalisation de ressources dans le cas de Nathan, comme pour beaucoup d'autres, est renforcée par le statut de jeune sans diplôme. En effet, puisque le fait d'avoir quitté sa scolarité était motivé et légitimé par une insertion précoce sur le marché du travail et une indépendance rapide devant justifier son statut d'adulte, ces jeunes tendent, par des « *petites conquêtes* » (Dubet, 2010), à s'éloigner du statut de « jeune » voire de celui d'« adolescent ». N'ayant pas (encore) les moyens d'accéder à l'indépendance de la vie adulte, ils souhaitent généralement faire preuve de bonne volonté et montrer qu'ils sont capables de se « prendre en main » en devenant progressivement responsables de plusieurs dépenses comme l'assurance de la voiture, l'abonnement téléphonique, la consommation de cigarettes, *etc.* D'autres le font en aidant leurs parents aux dépenses du quotidien en versant par exemple un loyer symbolique, en

mettant de l'essence dans la voiture parentale ou bien encore en faisant des courses pour la famille. Il est d'ailleurs à noter que l'idée selon laquelle le statut d'adulte serait lié au fait de payer est étonnamment fréquente chez ces jeunes qui m'exprimèrent souvent leur impatience quant au fait de pouvoir enfin payer – et donc prouver leur capacité à s'assumer. Félix, un jeune sans activité de 20 ans vivant chez son père et ayant décroché à la suite d'une succession de redoublements et de réorientations peu fructueuses, exprime son impatience quant au fait de pouvoir prendre en charge ses frais :

« Ça me fait chier totalement ouais. Totalement, moi il me tarde de pouvoir vivre sans que l'on me donne de l'argent et de pouvoir payer pour mes trucs. Déjà que mon père il me paie le téléphone et quand je commencerais à travailler et que j'aurais ma paie je lui ai dit que voilà quand mon compte va commencer à se remplir c'est moi qui vais payer tout ce que j'aurais à payer. [...] On devient responsable, on doit devenir autonome c'est nous qui devons faire ce qu'il y a à faire pour avoir de l'argent, je dirais même plus que c'est à ce moment-là que je trouvais ça un peu gênant ouais. »

Ce fut également le cas de Cassandra, 19 ans, pour qui le fait de s'émanciper et de commencer à toucher des revenus implique de ne plus devoir dépendre de ses parents pour les dépenses qu'elle peut assumer :

« J'ai envie de payer les trucs par moi avec mes sous à moi. [...] C'est une charge en moins pour mes parents, c'est leur argent, ils bossent pour eux, – enfin bien sûr ils bossent pour nous aussi forcément – mais je sais pas, à presque 20 ans je suis quasi adulte donc ils ont pas à me payer mon assurance de voiture si j'ai assez de sous pour la payer. Ils ont pas à me payer les clopes, ils ont pas à me payer rien, voilà. C'est comme ça que je vois les choses. »

Si la volonté de faire foi de son envie d'indépendance financière est louable, elle ralentit cependant fortement la *capitalisation de ressources émancipatrices* à cause du manque de place sur le marché de l'emploi rural peu qualifié pour ces jeunes. C'est notamment ce qui ressort du témoignage de Yanis qui tente depuis deux ans de financer son permis de conduire alors qu'il aide en même temps financièrement sa mère chez qui il vit encore en lui versant un loyer et en lui faisant quelques courses. Le grand danger de cette période est de se laisser entraîner par des

emplois précaires et éparés sans réussir à capitaliser les *ressources-tremplins* nécessaires à l'entrée dans la vie d'adulte. Les petits boulots précaires et instables deviennent le cadre de l'insertion professionnelle et ne semblent promettre qu'une émancipation lente et fragile. De plus, cette situation limite fortement les opportunités de retour en formation pour les jeunes ayant un projet de reprise d'études car le fait de devoir assumer certaines dépenses dans cette période impose la nécessité de revenus alors qu'il est difficile, voire inimaginable pour certains, de revenir en arrière et d'abandonner le peu d'indépendance qu'ils ont réussi à assumer. Ni entièrement adultes ni entièrement jeunes – entre deux âges sociaux – ils ne disposent pas de ressources émancipatrices suffisantes pour être adultes sans pour autant pouvoir se contenter de la légitimité du statut de jeune que prête le suivi de sa scolarité. Cette période de capitalisation vers l'insertion stable et pérenne sur le marché de l'emploi se transforme alors, faute de moyens, en un temps de vie cyclique et répétitif de l'inaction, entrecoupé de quelques périodes d'emplois instables et clairsemés. Bloqués dans cette inaction du quotidien, l'ennui et l'isolement social commencent progressivement à s'installer en créant un rapport ambivalent entre le jeune et l'espace rural au sein duquel il vit.

II – Distances et proximités

Lors d'un entretien au sein d'une Mission Locale du sud Charente, Clémence, une jeune fille de 18 ans ayant décroché scolairement un an plus tôt à la suite d'une très grosse dépression qu'elle impute au vécu de sa scolarité, s'installe dans le petit local prévu pour la journée d'entretiens et me semble particulièrement gênée. Nous nous saluons, je lui présente le but de notre entretien et débute l'enregistrement. Clémence, vraisemblablement embarrassée, entame l'entretien par ces mots : « *Alors par contre je vais pas avoir grand-chose à dire, parce que j'habite en campagne, donc y'a pas grand-chose à dire.* ». Surpris, j'explique alors à Clémence que le milieu rural est bel et bien mon terrain d'étude et que son récit sera donc très intéressant dans le cadre de ma recherche. Cet échange n'est pas un cas unique et beaucoup de jeunes sont assez surpris que l'on s'intéresse à eux ; à des jeunes vivants là où il n'y a « *rien* »¹¹¹. Dans la période suivant le « décrochage » scolaire et précédant l'insertion, un rapport particulier se crée entre le jeune « décrocheur » et l'espace au sein duquel il vit. Si ce rapport a été souvent décrit comme un rejet de l'espace rural par les jeunes les plus précaires au sein des classes

¹¹¹ C'est aussi ce que constate Benoît Coquard (2019) lorsqu'il étudie les classes populaires des campagnes en déclin du Grand-Est.

populaires (MRJC, 2007 ; Gambino, 2008), nous tenons ici à nuancer ces propos et à mettre en lumière un rapport d'ajournement et d'affection envers l'espace rural de la part des jeunes rencontrés.

2.1 – La configuration spatiale du rural

Parler d'espace n'est pas seulement parler d'espace au sens d'interactions placées dans un environnement physique neutre. Nous avons trop souvent tendance à considérer l'espace comme un simple contenant, un réceptacle vide de l'action sociale. Pourtant l'espace physique et spatial est un objet central à la sociologie puisqu'il représente « *un médiateur entre la société et la matérialité.* » (Blanchin, 2015. p. 9). Ce n'est donc pas uniquement un espace à comprendre comme l'espace métaphorique dont parlait Pierre Bourdieu (1979) lorsqu'il désignait « *l'espace social* ». C'est également un espace physique dont la configuration spatiale a des effets propres sur les expériences, et nous le verrons, aussi sur les épreuves de l'insertion professionnelle : « *L'espace n'est pas neutre, il n'est pas un vide à remplir de comportements, il est cause, source de comportements. L'être réagit aux valeurs des particularités de cet environnement, en cherchant à le maîtriser.* » (Moles et al, 1982. p. 25).

La configuration spatiale a un rôle central à jouer dans l'expérience des jeunes sans diplôme ayant comme particularité le fait de vivre dans des espaces ruraux. Ces derniers sont en effet marqués par une configuration spatiale propre impliquant la présence d'espaces de nature¹¹², une faible densité de population et une distanciation plus forte avec les lieux d'intérêts. Jean Rémy décrit ces espaces comme suivant : « *un paysage dans lequel un habitat discontinu se distribue sur le fond de nature : champs, forêts. Les hameaux et les villages constituent autant d'unités de petite dimension, à l'habitat compact et dispersé.* » (Rémy, 2015. p. 96). Ces caractéristiques spatiales jouent sur l'expérience de ces jeunes et notamment sur l'isolement de ces derniers. Lorsqu'ils étaient encore scolarisés, leur rapport à l'espace était globalement encadré par des aller-retours quotidiens entre le domicile parental et l'école. Après l'abandon scolaire précoce, ces déplacements s'estompent. Où iraient-ils d'ailleurs alors que leurs amis sont restés à l'école et qu'elle représente encore le centre des sociabilités juvéniles ?

Les activités se réduisent et se diluent de plus en plus dans un *temps de l'ennui* (Vollet, 2016a b), mais aussi dans un espace qui devient alors scindé entre des *espaces de vie* entrecoupés de larges *espaces de vide* (Gambino, 2008). Les activités d'émancipation et d'individualisation

¹¹² Si de nombreux auteurs allient à cette nature l'aménité des paysages, il convient de relativiser cette dernière qui s'applique plutôt aux espaces ruraux attractifs et touristiques marqués par l'héliotropisme.

habituellement liées à la jeunesse se retrouvent dispersées dans le vécu de ces jeunes. Elles sont disséminées à la fois car l'accès à ces lieux de vie est difficile pour ceux qui n'ont pas de voiture et onéreux pour ceux qui en ont une, mais aussi puisqu'en quittant l'école ils s'éloignent physiquement et symboliquement des réseaux d'interconnaissances juvéniles. Aussi, bien que cette expérience de l'ennui et de l'isolement soit commune à cette période, le rural joue en quelque sorte un rôle d'amplificateur des périodes de stagnation et de la torpeur qui s'installent dans leurs vies.

Vivre en milieu rural après avoir décroché scolairement exacerbe l'isolement et l'ennui de ces jeunes puisque les *espaces de vie* – restreints en superficie – sont entourés de grandes *espaces de vide*. Ces *espaces de vide* isolent ces jeunes puisqu'ils constituent un territoire non maîtrisé qu'ils définissent alors comme des espaces de « rien », renforçant la mise à l'écart et impliquant un rapport complexe à la mobilité dont il n'est pas question en ville :

« Ah bah oui pour faire les magasins ou des choses comme ça ou pour sortir c'est plus compliqué entre amis et tout ça devient vite terrible tout ce qui est bars, boîtes de nuit ou des choses comme ça, ça devient vite compliqué. Après voilà, on développe d'autres moyens de faire les choses quoi. On part une journée faire du shopping forcément ça ne sera pas deux ou trois fois dans la semaine mais ça sera une journée dans le mois. Pour sortir on s'adapte avec ce que l'on a autour de nous, c'est-à-dire que je pense qu'on se fait des pique-niques en plein air, des barbecues en plein air ou on fait nos soirées chez nos amis, chez nos copains donc tout ce qui est bars et boîtes de nuit on y va moins. Ça n'empêche pas de s'y amuser quand même, mais je pense différemment qu'en ville. C'est-à-dire qu'on a pas tout sous la main, c'est-à-dire que quand on est en ville comme Poitiers, peu importe, on a pas fait les courses on sort et on trouve quelque chose quoi alors qu'à la campagne il faut anticiper. Si on veut sortir, il faut prévoir qui conduit qui, machin, comment on fait ? À quelle heure on part ? C'est un peu plus d'organisation effectivement, on fait pas tout à la wanagaine¹¹³, c'est comme ça à la campagne. »
– Sheyenne, 26 ans

¹¹³ À la va-vite.

La configuration spatiale des espaces ruraux va jouer un rôle central distinguant l'expérience des urbains et des ruraux. Pour les non-diplômés en milieu rural, l'espace renforce l'épreuve d'isolement en mettant à l'écart des espaces de sociabilités juvéniles locales. Ceci peut rendre la période post-décrochage comme une réelle mise à la marge des sociabilités locales où les jeunes ont la sensation de perdre leurs relations amicales. Les jeunes issus des espaces les moins denses, et notamment les jeunes Creusois, sont les plus vulnérables à l'isolement qui suit la période de « décrochage ». Les sociabilités juvéniles se basant sur la distanciation parentale et une quête identitaire extérieure (Gambino, 2008 ; Zaffran, 2010 ; Van de Velde, 2015), l'isolement est renforcé par un sentiment d'immobilité sociale qui amène généralement l'idée que ces jeunes n'aiment pas la campagne.

2.2 – Être (trop) tranquille

Selon la MRJC (2007), 92 % des jeunes ruraux ont une vision positive de l'espace rural dans lequel ils vivent, 87 % voudraient y vivre plus tard et 72 % souhaiteraient y travailler à l'avenir¹¹⁴. Contrairement à certaines prénotions sur le dépeuplement des espaces ruraux par les jeunes, il semblerait que le monde rural soit un espace de vie relativement attractif pour les jeunes y habitant (Tallon *et al*, 2015). Les travaux de Mélanie Gambino (2008) sur le rapport des jeunes aux espaces à très faible densité de population laissent entrevoir une certaine nuance quant à l'appréciation des jeunes ruraux sur leurs espaces de vie. Alors que le rural est souvent vu comme un espace privilégié, ou de protection, les jeunes issus des classes populaires appréhenderaient plutôt celui-ci comme un « piège » marqué par le manque et l'éloignement. Il semblerait que chez les jeunes *en galère*, le rural soit une source d'immobilité forcée, d'isolement et d'ennui doublé par une intrusion dans la vie intime due à l'interconnaissance locale forte (*ibid.* ; Escaffre *et al*, 2008). Or, le discours des jeunes rencontrés est bien moins sévère que l'affirmation de la sensation d'être « piégé ». Le départ de l'école crée une épreuve d'isolement social et spatial en s'écartant géographiquement, mais aussi émotionnellement de l'école qui est le centre des réseaux de sociabilités juvéniles locales. Il n'en demeure pas moins que ces jeunes entretiennent une certaine affection envers la campagne tout en la considérant comme un amplificateur de leur sentiment d'isolement. En effet, si la configuration spatiale des

¹¹⁴ Les statistiques proposées par la MRJC sont à prendre en considération avec précaution. En effet, l'enquête fut réalisée auprès de jeunes proches ou membre du MRJC. Il semble assez clair qu'il y a ici un biais dans l'échantillon de population questionnée, déjà impliquée dans le développement et la préservation du milieu rural. Toutefois, le Crédoc met en avant une vision assez similaire du milieu rural par les jeunes (Tallon *et al*, 2015).

espaces ruraux est souvent vécue comme une mise à l'écart – un « piège » –, la nature environnante, le calme ou l'absence de pollution offrent un cadre de vie privilégié. Ces éléments ne compensent pas entièrement les difficultés liées à l'isolement et à l'insertion, mais le cadre rural apporte une qualité de vie perçue comme supérieure ainsi qu'un retranchement face à un monde urbain baignant dans une « culture de l'hyperactivité » et une « dictature du temps » (Melchior, 2004). Mathis, un jeune homme de 21 ans au chômage attendant son premier enfant lors de notre rencontre me parle de ce cadre de vie :

« Oui déjà il y a le calme, c'est pas négligeable le calme, c'est bien. Mis à part ça quand je suis arrivé c'est vrai que ça m'a dépassé et maintenant c'est vrai que je m'y suis habitué [...]. Avec un jardin en plus parce que sachant qu'on a un chien aussi donc avec un jardin c'est bien. On peut se poser tranquillement, se détendre ici. Parfois c'est un peu trop calme, mais faut savoir gérer ça. »

Hormis l'affection pour ce que le rural pourrait leur offrir, les jeunes ruraux sans diplôme perçoivent cet espace comme étant attractif dans leur futur. Le faible coût des loyers, la moindre pollution, la crainte envers les villes (Coquard, 2016a), ainsi que la facilité d'accéder à un pavillon individuel avec jardin – même pour les classes populaires (Coly & Even, 2017) – font de ces espaces des lieux d'attractivité. Même chez ceux exprimant le fait de vouloir partir travailler en ville afin de devenir indépendants, ces derniers expriment leur souhait de retourner vivre à la campagne afin de pouvoir y fonder une famille et d'offrir un cadre de vie à leurs enfants. C'est notamment ce que me répond Damien, un jeune au chômage de 21 ans en situation de handicap, lorsque je lui demande s'il a envie de vivre à la campagne plus tard :

« Si mais plus tard. Beaucoup plus tard. Quand je serai posé et tout ça j'aimerais retourner à la campagne, mais pour le moment ouais j'aimerais être en ville parce que c'est le plus proche de tout, y'a de tout autour. Mais ouais plus tard, le jour où je serai vraiment bien adulte ça serait vraiment à la campagne que je voudrais être. »

L'espace rural n'est donc pas totalement rejeté par ces jeunes. S'il peut être vécu dans le présent comme un « piège » et un facteur de restriction à son insertion professionnelle puis dans sa transition vers l'âge adulte, il reste malgré tout, un espace auquel on prête des qualités inhérentes ainsi qu'une certaine affection personnelle. Certains souhaitent investir cet espace

une fois stabilisés sur le marché de l'emploi et le marché matrimonial, alors que d'autres concèdent à ces manques comme s'il s'agissait d'un investissement pour leur vie adulte future. Notons enfin que, hormis la configuration spatiale qui a tendance à isoler des relations amicales ainsi que de l'emploi (ceci est maîtrisable avec une voiture), ce que dénoncent réellement ces jeunes en milieu rural, c'est avant tout la « *mentalité du coin* » qui les place dans un rapport de défiance avec l'espace local.

2.3 – « *Marre de cette mentalité !* »

Dans leur culture juvénile, leurs références culturelles ainsi que dans leurs sociolectes, les jeunes ruraux ne semblent pas réellement se distinguer des jeunes issus des espaces urbains (Galland & Lambert, 1993 ; Escaffre & Devaux, 2014 ; Bontron, 2015). La culture juvénile se massifie et la distinction sociale au sein d'un même groupe d'âge entre le « *nous* » et le « *eux* » (Hoggart, 1970) est de plus en plus confuse chez des jeunes qui partagent un référentiel culturel juvénile de plus en plus commun (Lechien & Siblot, 2019 ; Orange & Vignon, 2019). Les jeunes rencontrés insistent eux-mêmes sur la faiblesse des différences culturelles notamment liée à l'inclusion des jeunes ruraux à la culture *mainstream* juvénile grâce à la massification de l'usage des réseaux de communications numériques¹¹⁵ :

« *Moi je crois pas qu'on [les urbains et les ruraux] soit vraiment différents, je veux dire on a tous les téléphones et Internet et tout ça maintenant donc en fait on partage tout, tous ensemble. Peut-être qu'avant c'était différent, mais là je vois pas trop de différence.* » – Manon, 18 ans

Alors qu'ils partagent de plus en plus une culture juvénile moyennisée un tiraillement semble se créer entre ces jeunes et une « *mentalité du coin* » qui les dérange. Regroupés autour de petites sociabilités familiales et d'un entre-soi jeune limité et invisible à l'espace public (Gambino, 2008 ; 2016), ces jeunes vivent un sentiment d'inadéquation entre leur expérience de vie et la culture populaire des alentours considérée comme vieillissante et réticente au changement. Cette mentalité qu'ils critiquent est qualifiée par son aspect générationnel. Bien qu'ils partagent certaines valeurs comme celle du « vrai » travail, ils blâment souvent une

¹¹⁵ Bien que nous le développerons dans le chapitre 12, notons pour l'instant que ces jeunes partagent cette culture, mais pas toujours les pratiques liées à cette dernière. Ils n'ont pas toujours la possibilité ou les moyens d'accéder aux pratiques que l'on associe généralement à la jeunesse contemporaine moyennisée et urbaine.

autochtonie locale « *bouffonne* », recentrée sur un petit groupe d'*enracinés* (Debarbieux, 2014) vieillissant face auquel ils se retrouvent souvent marginalisés. Comme pour Anthony, une jeune sans activité de 19 ans vivant dans le sud-est de la Gironde, ces jeunes se sentent en décalage avec leurs aînés :

« Je trouve qu'ils sont un peu bloqués dans le passé. [...] Quand on est en campagne j'ai l'impression qu'on s'ouvre moins sur le monde extérieur, je sais pas si c'est très compréhensible ce que je dis [rire] mais on est un peu plus reculés donc on se dit : "On va faire avec ce qu'on a ici mais on va pas forcément chercher ailleurs." »

Ces jeunes dénoncent aussi l'aspect très intrusif de cette *mentalité* et le contrôle social fort qui découle des réseaux d'interconnaissances dans ces espaces. Les « *ragots de commères* » entachent souvent les réputations et renforcent la sensation de mise à la marge. Ce fut le cas d'Ashley, une jeune fille de 17 ans sans diplôme souhaitant devenir photographe professionnelle, qui me parle de l'exposition et de l'exagération de sa vie sexuelle sur la scène locale alors qu'elle était encore au collège :

« Au collège j'avais une mauvaise réputation comme quoi je couchais avec plein de trucs et plein de gens et j'étais là : "Wouh ! Même moi je savais pas tout ça !" [rire]. Mais je trouvais ça grave chelou parce que tout le monde, même les vieux, parlent de ça. J'ai même dû me séparer d'avec mon ex parce qu'il croyait tout ça. [...] tu dis à ta copine que tu as couché avec tel garçon alors que c'est ta première fois et puis ça y est, elle va dire à machin qui va le répéter en exagérant à machin qui va le dire à ses parents, et cetera, et ça y est tout le monde te prend pour je n'sais quoi. »

S'ils dénoncent en premier lieu l'aspect immoral de cette *mentalité* locale, c'est bien la stigmatisation et le manque de reconnaissance qui les touchent le plus. Ce rejet de la « *mentalité du coin* » n'est donc pas seulement à comprendre comme un rejet de sa logique d'intégration populaire et rurale au profit d'un recouvrement par une culture juvénile moyennisée (Chamboredon, 1966 ; Dubet, 1994). Il s'agit aussi de la mise en avant d'une logique stratégique de la part du jeune faisant face à un risque de dégradation de son image locale. C'est en quelque sorte une tension générationnelle qui est mise en avant alors que le vieillissement de la

population est plus important en milieu rural qu'ailleurs et que les plus de 60 ans sont plus nombreux en Nouvelle-Aquitaine comparés à la moyenne nationale (31 % contre 26 %) ¹¹⁶. Du côté des adultes, le vieillissement de la population fait naître bon nombre d'inquiétudes quant à l'avenir de ces espaces ce qui, pour les jeunes sur place, « *transforme leur place et fait accéder les jeunes au statut de ressource humaine.* » (Gambino, 2008. p. 93). Alors que nombreux sont ceux qui répètent qu'il est nécessaire de « *garder les jeunes* », ce ne sont en réalité pas tous les jeunes dont il est question, mais de ceux qui travaillent, qui participent à la vie sociale locale et qui ne portent pas en eux « *la violence, la délinquance, le culte du plaisir et des émotions fortes, les drogues et l'ensauvagement de la civilisation* » (Dubet, 2004a. p. 279). Dans ce sens, la « *mentalité du coin* » des adultes semble jouer en défaveur des jeunes ruraux sans diplôme généralement stigmatisés par leur jeunesse, leur appartenance sociale, leur abandon scolaire et parfois aussi par une mauvaise réputation locale.

Lors d'une discussion informelle avec Bertrand, délégué responsable de la jeunesse d'un bourg du sud de la Charente, ce dernier m'expliqua les difficultés que sa ville avait pour faire rester les jeunes. Malgré l'argent investi dans un nouveau skatepark – très rapidement déserté par les jeunes puisque ce dernier est devenu un spot pour la consommation d'alcool et de drogues dures – et malgré la nouvelle salle de jeunesse et les activités culturelles juvéniles qu'offrait la ville, rien n'y fait : les jeunes partent ¹¹⁷. En poursuivant notre discussion, je questionne mon interlocuteur sur les problèmes que rencontre le bourg. À mon grand étonnement, les jeunes étaient les principaux – si ce n'est les seuls – responsables des troubles que l'on pouvait rencontrer dans les alentours. Bruyants sur les scooters, impolis, incivilisés, alcooliques, accros au « *chichon* ¹¹⁸ », les jeunes qui, quelques minutes auparavant, étaient une ressource indispensable à la survie des espaces ruraux étaient devenus la cause de tous les maux.

Les jeunes ruraux sans diplôme ne sont pas ceux que l'on souhaite voir rester sur place ; ils ne correspondent pas à l'idéal de la jeunesse. Comme me confia Bertrand : « *Ceux ne sont pas les bons qui partent* ». Ces jeunes font partie de « *ceux qui restent* ¹¹⁹ ». Ils ne sont pas partis faire

¹¹⁶ Élaboration personnelle réalisée à partir de : INSEE. *Estimation de la population au 1^{er} janvier 2019. Séries par région, département, sexe et âge de 1975 à 2019*. Chiffres détaillés, janvier 2019

¹¹⁷ Les travaux de Joël Zaffran (2010) sur le manque de fréquentation de ces structures mettent en exergue un évitement volontaire des jeunes de ces espaces où leurs activités sont contrôlées et encadrées.

¹¹⁸ Diminutif argot du « haschich » : de la résine de cannabis.

¹¹⁹ La double signification de ces termes est intéressante. Ce sont à la fois « ceux qui restent » sur le territoire et « ce qu'il reste » de la jeunesse ; un résidu de la jeunesse locale.

des études supérieures, ne sont pas insérés professionnellement et ne semblent pas participer à la vie locale. Quand ils ne sont pas désignés directement comme auteurs de troubles, ils sont généralement suspectés et stigmatisés. Cette stigmatisation va renforcer l'épreuve d'isolement et rendre plus complexes encore leur insertion professionnelle puis leur quête d'indépendance.

III – Chez ces gens-là

Sûrement plus qu'ailleurs, les interconnaissances locales sont prégnantes de l'expérience de vie et des épreuves de jeunesse. Une bonne réputation et une certaine respectabilité au sein de ces réseaux permettaient l'acquisition d'un « *capital d'autochtonie* » (Bozon, 1982 ; Retière, 2003 ; Renahy, 2005) facilitant l'insertion professionnelle, notamment chez les classes populaires. Si ce modèle est très largement en déclin, la respectabilité au sein des réseaux d'interconnaissances populaires locaux permet encore l'accès à une forme plus instable de l'emploi au sein de groupes amicaux restreints : « *l'autochtonie de la précarité* » (Coquard, 2016b ; 2019). L'interconnaissance locale ou au sein de groupes de « *vrais potes sur qui on peut compter* » (*ibid.*), implique cependant un fonctionnement à double tranchant de la respectabilité. Si cette dernière peut faciliter l'accès à certains emplois – précaires – la *mauvaise réputation* locale peut tout autant évincer le jeune des réseaux de sociabilités ainsi que l'éloigner encore un peu plus de l'insertion professionnelle.

3.1 – La mauvaise réputation

La mauvaise réputation passe tout d'abord par l'exposition et la circulation dans les réseaux d'interconnaissances de comportements considérés comme « déviants ». Ces comportements peuvent prendre la forme d'incivilités, comme le fait d'écouter de la musique sur son enceinte portable en pleine rue, parler fort sur la place du bourg... jusqu'à des actes de (petite) délinquance comme la consommation de drogues, les bagarres, les vols, *etc.*

Entrée au collège, Charlotte une jeune fille alors « *sans histoire* » débute ce qu'elle décrira comme sa « *période rebelle* » où elle commencera à nouer de « *mauvaises fréquentations* ». À la sortie des cours, elle rejoint ses amis pour fumer son premier joint. Manque de chance, les gendarmes arrivent et interpellent plusieurs membres du groupe, dont Charlotte :

« Après à 13 ans je suis passée au tribunal pour usage de stupéfiant donc ça calme un petit peu quoi quand c'est les gendarmes qui viennent te chercher au collège et que t'as 13 ans et un an après on te dit que tu passes au tribunal. [...] C'était la première fois que je tirais trois lattes sur un pétard et, pas de chance, je me suis faite grillée la première fois. »

À aujourd'hui 18 ans, Charlotte m'explique que cet acte a rapidement fait le tour des interconnaissances locales et lui a valu une mauvaise réputation dans son collège, mais aussi dans son village. À partir de cet instant, et bien qu'elle n'ait plus eu le droit de sortir de chez elle pendant neuf mois en dehors des aller-retours au collège, la jeune fille devient le « bouc émissaire » de toutes les incivilités et délits commis dans « le coin ». Le double tranchant de l'interconnaissance rurale amena la jeune collégienne à être stigmatisée et la pression locale devenant trop forte, sa mère, son frère et elle, durent déménager :

« Ouais et ma mère qui a décidé aussi parce que du coup dès qu'il y avait une connerie de faite dans le village ou quoi c'était moi qui été convoquée tout le temps. J'étais convoquée tous les quinze jours ou tous les mois. Mais c'était pas moi, j'avais pas le droit de sortir de chez moi, mais dès l'instant où j'avais fait une mauvaise chose bah tout le reste c'était forcément moi donc j'étais interrogée à chaque fois. Donc du coup ma mère elle en a eu marre de cette mauvaise réputation et elle a dit "Trouve quelque chose qui te plaît". Donc j'ai trouvé la MFR [...] et du coup ils m'ont un petit peu foutu la paix parce qu'après ils ont compris que si j'étais pas là ça pouvait pas être moi. Donc juste parce que j'avais pris des stupéfiants, le moindre truc après c'était moi. Donc c'est un petit peu cataloguer une personne. J'ai fait un truc et donc forcément je vais partir en couille totale. Sauf que non. »

L'exposition d'actes « déviants » n'est cependant pas la seule cause de la mauvaise réputation locale. À cela vient s'ajouter une suspicion forte liée à l'incidence des représentations autour des stigmates dépréciatifs. Parce qu'ils sont jeunes, les « adultes » rencontrés sur le terrain les décrivent généralement comme tous plus ou moins consuméristes, individualistes, égoïstes et faisant preuve d'incivilités (Coly & Even, 2017). Aux stigmates liés à la jeunesse viennent s'ajouter celui de « décrocheur » que l'on associe souvent à des comportements déviants (Vollet, 2016b), ainsi que celle liée aux populations les plus précaires au sein des classes

populaires dont on se distingue bien souvent en les traitant de « *cassos* » ou d'« *assistés* » (Lechien & Siblot, 2019). Enfin la suspicion forte d'inactivité et d'absence de volonté fait que ces jeunes, inactifs après leur abandon scolaire, sont perçus comme des « *fainéants* », voire des « *parasites* ». Les difficultés de l'insertion professionnelle et l'isolement social plus fort une fois déconnectés des réseaux amicaux juvéniles liés à la scolarité font que l'inactivité de ces jeunes est perçue comme un signe de paresse et d'hédonisme. Une part de leur mauvaise réputation repose alors sur la dénonciation de leur supposée fainéantise permettant symboliquement de les distinguer du reste des classes populaires (*ibid.*) en les définissant comme une « *minorité du pire* » (Elias, 1985). Alors que ces jeunes doivent faire face à une ouverture sur le marché du travail très étroite, on leur répète qu'ils « *n'ont qu'à se bouger*¹²⁰ ».

« Je veux juste leur montrer en fait que je suis pas le petit fainéant qui passe ses journées sur la console. C'est vrai que comme j'ai pas de boulot et que j'ai quitté ma formation, bah, je suis forcément plus souvent à la maison. Quand t'es jeune et qu'en plus t'es dans ma situation, tu passes pour un fainéant, un branleur quoi alors qu'en soi je cherche du boulot, je vais même à la Mission Locale, mais c'est comme ça que c'est en même temps. » – Kylian, 19 ans

La mauvaise réputation marginalise ces jeunes et les écarte des sphères d'interconnaissances locales qui pourraient jouer en leur faveur lors de leur insertion professionnelle (Coquard, 2016b ; 2019). Elle « colle à la peau » de ces jeunes dans l'espace de vie local rendant alors plus complexe leur insertion par la présomption ou l'exposition de stigmates négatifs. Ce ne sont pas les jeunes « *dont on veut* », ils sont « *ceux qui restent* ».

3.2 – Des « *ensauvagés* » ou des *isolés* ?

Les comportements « *déviant*s » et la *délinquance* sont généralement associés aux jeunes et aux populations précarisées. Les jeunes ruraux sans diplôme ne font, nous l'avons vu, pas exception à la règle. Tantôt décrits comme des fainéants hédonistes, tantôt comme de la « *racaille* » dangereuse et ensauvagée, ils sont fréquemment exposés au pilori des interconnaissances locales. Mais cette mauvaise réputation est-elle justifiée ? Ces jeunes sont-ils ces « *ensauvagés* » dont on dresse fréquemment le tableau dans les journaux locaux ?

¹²⁰ Expression rencontrée lors de plusieurs rencontres et plus particulièrement avec des agences d'intérim.

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, l'abandon scolaire en milieu rural ne permet pas l'expression de comportements externalisés du « décrochage » (violence, école buissonnière, rébellion contre l'institution...). Ces comportements, lorsqu'ils s'installent dans l'expérience de ces jeunes, apparaissent généralement dans la période post-décrochage. Face à la dilatation des temporalités et à l'isolement qu'implique cette période de la vie en milieu rural, ces pratiques et notamment la consommation de drogues et d'alcool deviennent plus « accessibles » à l'expérience du jeune. Ces comportements sont renforcés par l'isolement et la dévalorisation issue à la fois par la mauvaise réputation, mais aussi par l'image que le jeune se fait de lui-même face à son abandon scolaire et à une insertion professionnelle semblant de moins en moins assurée. L'image de ces jeunes est souvent au plus bas et une grande partie m'avoue lors de nos rencontres être passée par des épisodes dépressifs. Ainsi, les comportements de « déviance » de ces jeunes sont dans la très grande majorité des comportements internalisés (dépression, faible estime de soi, pensées suicidaires, automutilation et consommation de produits psychoactifs) qui sont bien moins visibles que les incivilités et que les comportements externalisés dans l'espace local. En ce sens, la plus large activité criminelle rencontrée auprès de ces jeunes est sans nul doute la consommation de stupéfiants¹²¹. La consommation de cannabis est par exemple liée au mal-être que ressentent les jeunes « décrocheurs », mais pas directement au « décrochage » en lui-même (Langevin, 2013). L'épreuve d'isolement social est vécue comme une quasi-assignation à résidence imposée par cette période de tentative d'insertion et de stagnation pousse bien plus à la détresse psychologique et à la consommation de drogues et d'alcool, qu'à de la violence externalisée (Gambino, 2008). C'est généralement une consommation discrète qui se passe en dehors des espaces publics et qui est alors invisibilisée. Pour certains cependant, et nous le développerons au chapitre 12, ces comportements peuvent être un moyen de subsistance pour pallier la précarité du marché de l'emploi sur lequel ils tentent de s'insérer. Certains jeunes dealent épisodiquement quand d'autres font la nourrice¹²². Paul, un jeune homme de 22 ans en retour de formation en bac professionnel me raconte lors de notre rencontre ses activités en lien avec la drogue afin de financer son insertion face à un emploi à mi-temps très peu rémunérateur :

¹²¹ Principalement du cannabis, mais certains jeunes rencontrés m'ont également confié être consommateurs d'héroïne, de cocaïne, de MDMA et de kétamine. En règle générale les jeunes consommant des drogues dures sont les jeunes les plus isolés socialement parmi le groupe étudié.

¹²² Une nourrice est une personne rémunérée afin de stocker des stupéfiants chez elle. La personne n'est pas nécessairement revendeuse lorsqu'elle est nourrice.

« J'étais nourrice au début, c'est-à-dire que je gardais chez moi de la marchandise. J'avais que de la beuh et du shit au début et puis ensuite j'ai accepté la coke et tout parce que ça payait mieux sauf que le gars avec qui je bossais est parti en taule et donc je me suis mis à dealer. Ça payait plutôt bien, je pouvais toucher 1 000 € par mois avec ça. J'ai eu de la chance parce que je me suis pas fait chopper, mais ça m'a permis de payer mon loyer, d'acheter mon aspirateur, la machine à laver et tout. »

Ce sont des jeunes repliés sur eux-mêmes et peu visibles dans l'espace public local. Alors, les quelques actes visibles comme ceux de Charlotte font que ces derniers se retrouvent étiquetés et stigmatisés en tant que « *jeunes à problèmes* » ; des « *ensauvagés* » (Dubet, 2004a). Ce manque de visibilité laisse lieu à toute forme de divagation et de spéculations sur leurs mœurs et activités, car si on ne les voit pas, on les soupçonne des pires méfaits ou, plus prosaïquement, de fainéants.

Il ne faut cependant pas nier que des actes de violence sont présents au sein de cette population, mais la délinquance supposée de ces jeunes est souvent amplifiée par les « commérages » et par la circulation d'informations au sein des réseaux d'interconnaissances locaux qui, avec la respectabilité autochtone, font et défont les réputations. Nous savons tout d'abord que le « décrochage » scolaire en France pousse bien plus à des états dépressifs et à de l'isolement social qu'à des comportements d'agressivité comme cela peut-être le cas en Amérique du Nord (Blaya, 2010a). Ensuite, cette violence est très loin d'être hégémonique et il n'existe pas de corrélation entre ruralité et criminalité (Kaylen & Pridemore, 2011). Il n'y a chez ces jeunes presque jamais la « *violence sans objet* » des jeunes en *galère* dont « *la rage et le plaisir sont la seule légitimité* » (Dubet, 1987. p. 102). La pression exercée par l'interconnaissance locale est encore trop forte – quoiqu'en déclin – pour permettre à ces jeunes l'expression d'une telle forme de violence. En réalité et hormis quelques cas isolés, la violence et la déviance que vivent ces jeunes sont dans la grande majorité invisibles et se passent au sein des domiciles. On règle ses comptes chez soi, on consomme de la drogue et de l'alcool dans le cadre privé et les violences physiques se font au sein du domicile généralement sous forme de violences parentales ou conjugales¹²³. Peut-être enfin que les stigmates d'une jeunesse « *ensauvagée* » sont renforcés par la proximité culturelle que ces jeunes ont souvent avec la culture

¹²³ Ces actes de violences quoiqu'invisibilisés ne sont pas à sous-estimer. Ces jeunes relatèrent des viols, des « passages à tabac » allant même jusqu'au matricide dans un cas.

« urbaine/rap » des classes populaires des villes, comme cela fut le cas avec les blousons noirs dans les années d'après-guerre (Dubet, 1987 ; Mauger, 2009). En partageant les maniérismes, le sociolecte et le style vestimentaire de ces jeunes, ils renforcent alors en un certain sens les idées préconçues que l'on peut faire de la jeunesse contemporaine et populaire.

3.3 – *S'éloigner des sociabilités juvéniles, s'éloigner de l'emploi*

La mauvaise réputation locale s'installant dans l'expérience de l'insertion (à des niveaux différents), l'isolement spatial induit par la configuration des espaces ruraux et l'éloignement des sociabilités juvéniles par la rupture avec l'école font que ces jeunes disent se retrouver « bloqués ». Le *plan* de départ ne semble pas réellement fonctionner et les premiers temps¹²⁴ de l'insertion semblent s'allonger de plus en plus. Ce « *temps de l'ennui* » que décrivait Juliette Vollet (2016a b) en étudiant les parcours de « décrochage-raccrochage », est renforcé par le rural qui marginalise ces jeunes avec la mauvaise réputation locale et les isole des réseaux d'interconnaissances et surtout des réseaux d'amitiés juvéniles locaux. Avec un accès moindre aux sorties festives et à des espaces de regroupements juvéniles que leurs homologues urbains et le quotidien devient peu à peu une routine lassante.

Si plusieurs travaux insistent sur l'importance de la pratique du sport (et principalement du football) dans l'entretien et le développement de relations locales et de la capitalisation d'une reconnaissance locale (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b ; 2019 ; Amsellem-Mainguy, 2021), rares sont ceux pratiquant ce genre d'activité parmi la population étudiée. Ceux qui y participaient durant leur adolescence s'en sont éloignés faute de moyens de déplacement, de moyens financiers, ou afin de s'investir entièrement dans leur insertion professionnelle. L'accès aux entraînements, aux loisirs, au matériel, a un coût qui ségrègue les jeunes les plus précaires et les isole en empêchant les relations sociales liées à certaines pratiques (Bourdieu, 1979). Bien que ces jeunes aient généralement un groupe de sociabilité extrafamiliale, ce dernier est assez restreint et s'étiole depuis l'abandon précoce de sa scolarité, n'arrivant pas à réinvestir dans des sociabilités amicales du monde du travail.

¹²⁴ Cette temporalité des « premiers temps » peut-être très variable et peut durer quelques semaines comme plusieurs années dans certains cas.

Vincent a 24 ans lors de notre rencontre. Ayant raté son bac STMG en option comptabilité à 19 ans, il tente une insertion sans diplôme persuadé que son expérience suffira à entrer dans le monde du travail dans sa filière : la comptabilité. Inscrit « *dans toutes les agences d'intérim du coin* » et à Pôle Emploi on ne propose pourtant à Vincent que des emplois de peintre en bâtiment ou d'agent logistique : « *Je suis comptable moi, j'ai pas eu mon diplôme mais j'ai la formation, je leur dis de me laisser une chance, mais les seules choses que j'ai c'est peintre en bâtiment.* ». Vincent vit toujours chez sa mère et n'a que peu de connaissances en dehors des personnes avec qu'il joue à *League of Legends*, un jeu d'arène de bataille en ligne qui « *occupe [ses] journées* ». Il ne parle presque plus avec sa mère depuis 2 ans : elle vit au rez-de-chaussée de la maison et lui dans les combles aménagés en chambre. Je rencontre Vincent dans la salle à disposition des jeunes de la Mission Locale et il accepte de faire un entretien car il n'a « *rien d'autre à faire à part imprimer quelques papiers* ». Cela fait presque 4 ans qu'il est à la Mission Locale et les conseillers plaisantent en disant qu'« *il fait partie des murs* ». Hormis ces sorties à la Mission Locale une à deux fois par mois, Vincent n'entretient aucune sociabilité locale. Il plaisante en disant que ça le fait « *sortir de [sa] grotte* ». À la fin de l'entretien, je demande à Vincent ce qu'il pense faire dans une dizaine d'années, ce à quoi il me répond : « *Je serai plus là dans 10 ans* ». Il me confie alors qu'il ne supporte plus l'isolement qu'il vit au quotidien et pour lequel il ne semble trouver aucune sortie salvatrice. De son isolement géographique – il dit vivre « *au milieu de nulle part* » – et social s'est créé un fort état dépressif et des pensées suicidaires récurrentes. Selon lui, il n'y a plus d'espoir pour sa situation, il se sent bloqué à jamais dans l'inaction et l'isolement.

Cet isolement est difficile à vivre pour ces jeunes qui pallient généralement ce sentiment grâce à l'utilisation des réseaux sociaux. Certains, comme Stéphane, un jeune girondin de 16 ans en cours de reprise de formation lors de notre entretien, parlent de la difficulté de cette période d'isolement en la relativisant par l'utilisation des réseaux sociaux durant ces longues périodes au domicile familial et sans moyen de locomotion :

« Instagram par exemple ça me permet de voir les photos et après sur Snapchat c'est plus l'application message qui me permet de parler avec tout le monde. On garde le contact comme ça même si c'est pas aussi bien, ça permet de pas être trop isolé et ça aide quand on est comme moi et qu'on peut pas bouger en voiture ou en scooter. [...] C'est sympa de partager des petits moments comme ça. [...] Avant ça [les réseaux sociaux] ça devait être plus difficile ouais parce que rien qu'avec tout

ce qu'on fait, qu'on lit, qu'on regarde, c'est sur Internet donc faudrait se déplacer tout le temps sinon. »

Malgré l'« amortisseur » que représentent les réseaux sociaux et Internet, ces jeunes se sentent « bloqués » géographiquement, socialement et professionnellement. En s'éloignant des réseaux d'interconnaissances juvéniles et populaires « respectables », détenteurs de l'« *autochtonie de la précarité* » (Coquard, 2019) permettant un accès modéré à l'emploi précaire, ils s'éloignent un peu plus encore de leur insertion et stabilisation sur le marché de l'emploi local. Jean-Louis est un éducateur auprès de jeunes précaires et pour la plupart déscolarisés. Ayant commencé son travail dans les années 80 en région parisienne pour venir travailler à la campagne dans les années 2000, il note cette différence sur les risques liés à l'isolement et à l'insertion professionnelle en milieu rural :

« Je pense qu'en milieu rural une fois qu'on décroche – enfin moi ma vision pour avoir toujours vécu en milieu rural c'est que je pense qu'en milieu rural on peut vite être en plus en grande difficulté qu'à la ville. On peut vite se retrouver isolé même physiquement sans avoir vraiment beaucoup de solutions, après il peut y avoir la solidarité en milieu rural, mais qui va déboucher que sur des petits boulots aux alentours, mais pour ça il faut quand même ne pas avoir une sale réputation parce que sinon c'est mort pour eux. »

Bien au-delà du fait de ne pas avoir de diplôme, c'est le fait de s'écarter, et souvent rompre avec ces formes de sociabilités locales qui apporte un impact négatif sur les débuts de leur insertion professionnelle. Ne pas être l'un de ces « *vrais potes sur qui on peut compter* » (*ibid.*), c'est se marginaliser encore plus sur un marché du travail peu qualifié local de plus en plus précaire sur lequel ils pourraient s'insérer. Le rural semble donc avoir cet effet de marginalisation et d'exclusion plus intense qu'en ville chez les jeunes quittant de manière précoce l'institution scolaire. L'école est un espace de sociabilité juvénile bien plus central en milieu rural qu'en ville¹²⁵ et en s'écartant de ces sociabilités, les jeunes ruraux sans diplôme s'écartent d'une entraide, certes précaire, mais étant la seule sur laquelle ils peuvent réellement avoir des prétentions professionnelles. Pour sortir de cette épreuve d'isolement caractéristique de cette part de la jeunesse, la solution est alors celle de la mobilité.

¹²⁵ C'est d'ailleurs pour cela que l'absentéisme et « l'école buissonnière » sont moins courantes qu'en ville.

CHAPITRE 6

PARTIR – RESTER – BOUGER : LES DÉFIS DE LA MOBILITÉ

Probablement l'un des éléments les plus importants lorsque l'on s'intéresse aux particularités des jeunes sans diplôme en milieu rural, le rapport à la mobilité est au cœur de nombreux questionnements et notamment relatifs à l'insertion professionnelle. Les espaces ruraux, qui furent pourtant traditionnellement caractérisés par l'immobilisme géographique et l'autocratie locale, sont aujourd'hui parfaitement intégrés à la *société de la mobilité* contemporaine (Urry, 2005). Ainsi, en milieu rural comme ailleurs, le mouvement est privilégié, et particulièrement lors de l'insertion sur le marché du travail des jeunes (Lemistre & Magrini, 2008) alors que l'idée d'immobilisme est de plus en plus associée à celle de précarité. La mobilité est en ce sens à la fois source de capacité et de prestige, mais aussi de privation et de souffrance lorsqu'elle est forcée ou impossible. C'est une obligation qui prend la forme de défis alors que, comme l'exprime Nadine, une responsable d'agence d'intérim en milieu rural de Gironde : « *On ne peut pas se permettre décemment de ne pas être mobile.* ». Dans ce chapitre, nous nous intéresserons ainsi à ces défis de la mobilité et à leur impact sur l'insertion professionnelle et sur la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux non diplômés. Nous nous concentrerons sur ces défis sous trois formes : la mobilité large d'émancipation (partir), l'immobilisme local (rester) et la mobilité au sein du local (bouger).

I – Partir : Un pari risqué

Nombreux sont les jeunes rencontrés disant vouloir partir *ailleurs*¹²⁶ ; loin de l'espace de vie qui est le leur. Le souhait de partir est souvent motivé par un désir professionnel en postulant que le local soit la source de son impossibilité à l'insertion professionnelle. Pourtant les mobilités larges amenant à un éloignement radical de l'espace de vie local sont un pari risqué pour des jeunes avec si peu à proposer sur le marché de l'emploi. Ils risqueraient de perdre les quelques ressources d'entraides (notamment la famille) qui permettent d'assister – ou du moins de sécuriser – les tentatives d'insertion. Ce risque est d'ailleurs d'autant plus difficile à vivre lorsqu'il n'est pas un choix personnel de l'individu, mais qu'il est imposé au jeune.

1.1 – *Quand il faut disparaître*

Souvent en lien avec les « *décrochages* » *exogènes*, mais sans qu'il s'agisse d'un rapport généralisable à ce groupe uniquement, les mobilités larges et forcées sont parfois issues de situations familiales complexes. À la suite de conflits familiaux, certains jeunes sont « mis à la porte » du domicile parental à cause de l'immixtion de la mauvaise réputation dans la sphère familiale ou à la suite d'un « ras-le-bol » parental face à l'inaction ou aux comportements de ces derniers. Dans d'autres cas, c'est le jeune lui-même qui fuit un environnement parfois violent. Qu'il s'agisse de violences verbales, physiques ou sexuelles (principalement chez les jeunes filles). Cette forme de départ ne se fait jamais seul. Les jeunes quittant le milieu familial à cause de conflits ou de violences le font, dans tous les cas rencontrés avec la complicité du compagnon et/ou d'amis proches.

« Ça allait plus du tout avec ma famille et surtout avec ma mère et comme ça commençait à devenir violent, j'ai pu partir chez ma copine qui, du coup, elle avait un appart, mais je serais parti de toute manière. Peu importe où mais je pouvais plus rester. » – Paul, 22 ans

Pour certains, quitter le local est moins une rupture familiale qu'une volonté de rompre avec une mauvaise réputation et de mauvaises fréquentations. C'est le « *quand il faut disparaître* »

¹²⁶ Bien plus qu'un espace géographique *stricto sensu*, l'« *ailleurs* » est une abstraction de l'extérieur de l'espace géographique que l'on maîtrise socialement.

du milieu rural local chez cette population. Dans un premier temps nous pouvons retrouver chez ces jeunes forcés de partir *ailleurs*, certains qui souhaitent « *repartir à zéro* ». Comme pour Charlotte qui a dû changer d'espace de vie à cause de la mauvaise réputation locale. D'autres ont choisi de quitter leur espace de vie local pour aller s'installer là où ils ne sont pas connus. C'est donc, en un sens, un détournement de la négociation de son identité sociale comme « *l'image de soi que l'on peut se donner pour soi-même et que l'on propose aux autres* » (Messu, 1991. p. 76) et qui permet, en quittant un espace géographique, de quitter un espace social.

Une mauvaise réputation peut bloquer le jeune à la fois car elle limite l'ouverture au marché local par le biais des interconnaissances, mais aussi car elle fragilise l'image que le jeune peut se faire de lui-même. Partir peut permettre de se reforger une identité plus « reluisante », quitte à revenir plus tard, quand le jeune sera inséré, en guise de « *revanche sur le monde* ». Ce sont parfois aussi les comportements externalisés et les relations marginales que le jeune peut développer durant la période post-décrochage qui entraînent celui-ci à devoir partir. Pour des histoires d'amour et d'infidélités dans certains cas, ou pour des histoires d'argent et/ou de drogues dans d'autres, ces jeunes doivent « passer sous le radar ». C'est le cas de Maylis, une jeune intérimaire de 21 ans qui, après avoir « *déconné avec les gens avec qui faut pas* », se retrouva à 19 ans à devoir quitter précipitamment le domicile familial après avoir reçu des menaces de mort et subit une agression dans la rue. Elle qui avait accumulé des dettes et avait « *joué avec les garçons* » a dû partir chez son copain de l'époque à l'autre bout du département pour éviter les personnes qui « *veulent me casser la gueule ou pire* ». Maylis n'a pas eu d'autre choix que de partir de chez elle. Elle ne revient que rarement chez sa mère aujourd'hui et « *avec la boule au ventre, je reste enfermée chez elle quand j'y vais* ».

Ces départs sont cependant assez marginaux et ne proviennent pas du souhait du jeune, mais d'une réaction à des situations de conflits le forçant à rompre avec son milieu d'origine. Dans bien des cas, vouloir partir est plutôt motivé par un souhait d'insertion professionnelle.

1.2 – La croyance en de meilleures opportunités professionnelles

Les jeunes ruraux rencontrés sont très loin d'être coupés de la culture juvénile et urbaine contemporaine. Ils partagent les mêmes goûts musicaux, les mêmes codes vestimentaires, le même sociolecte et les mêmes références culturelles, diffusées massivement sur les réseaux sociaux. En ce sens, la culture juvénile moyennisée fait partie de leurs expériences et si ces

jeunes peuvent porter un regard négatif, voire craintif, sur les villes (Coquard, 2016a) cette dernière représente aussi un symbole d'indépendance et d'émancipation. Car les jeunes ruraux sont plutôt attirés par les villes (Lambert & Roudet, 1995). Les mouvements entre les campagnes et les villes sont d'ailleurs fréquents puisque 74 % des habitants des communes rurales vont travailler dans des espaces urbains ou « périurbains »¹²⁷ (Coly & Even, 2017). La ville est plus dense, plus vivante, plus dangereuse également, mais semble surtout promettre plus d'opportunités professionnelles qui sont généralement mises en avant comme la motivation principale de vouloir partir *ailleurs*. C'est notamment ce que pense Kenza, une jeune sans activité de 18 ans, qui, après avoir été prise en stage dans les quelques boutiques de vente « du coin », veut maintenant partir en ville « *avec ou sans [son] copain* » car l'offre d'emploi plus large devrait selon elle lui permettre de s'insérer professionnellement :

« Parce qu'il y a pas de travail ici. Mais je sais pas encore où aller, sûrement plus vers la côte ou Bordeaux, il doit y avoir du travail dans ces coins-là. Y'a plus d'entreprises dans des coins comme ça, ailleurs, qu'en campagne donc forcément y'a plus de travail. C'est aussi bête que ça mais ici y'a pas grand-chose. »

Cet « *ailleurs* » – souvent urbain – est le symbole pour ces jeunes d'une possibilité d'émancipation qui, bien qu'elle soit risquée puisqu'elle éloigne le jeune de ressources locales dont il dispose (notamment le soutien familial), pourrait permettre de rompre avec son isolement. Ce raisonnement est intéressant à analyser puisqu'il implique que, dans leur conception de leur incapacité à atteindre l'emploi, le problème n'est pas tant – ou pas que – leur manque de diplôme et/ou de mobilité, mais plutôt la situation dégradée du marché de l'emploi local. Ils considèrent tout d'abord qu'il y a de moins en moins de travail en répétant que « *c'est la crise* » et que le marché global de l'emploi est de plus en plus restreint pour les travailleurs peu qualifiés comme eux. Ensuite, ils avancent le fait que la situation du marché local est un frein à l'insertion puisqu'il ne propose pas une offre assez large – « *pour tous* » – là où les villes semblent proposer plus d'offres. Toutefois, ils omettent que s'il y a plus de postes en ville qu'en milieu rural, il y a généralement aussi plus de personnes à la recherche d'emploi. La volonté de partir de son espace de vie provient généralement de on-dit ou de « bons plans » dont les amis et les connaissances leur ont fait part. À aujourd'hui 22 ans, Johnny, après avoir quitté un bac professionnel en informatique et plusieurs années en alternant entre intérim, service civique et

¹²⁷ Il réside bien évidemment une grande disparité ici entre les classes sociales. Globalement, les classes populaires sont plus dépendantes du travail rural local.

Mission Locale, pense reprendre une formation de boucher pour partir monter sa société au Canada où l'emploi lui semble plus prometteur :

« Ouais moi j'aimerais partir à Québec, j'ai un projet, ça fait x années que j'ai ce projet-là et c'est vrai que les Français on a un peu cette casquette culinaire et je me suis dit ouais pourquoi pas lancer un truc là-bas. Je pense que ça pourrait être sympa, mais j'aimerais bien tenter un truc à l'étranger, et puis au Canada ils ont plus de liberté pour créer une entreprise et il y a plus de travail là-bas de toute manière. »

Comme dans le cas de l'« *eldorado suisse* » (Coquard, 2016b ; 2019), certains jeunes ont entendu qu'il y avait plus d'emploi dans le sud-est de la France, d'autres à Lyon, en Belgique ou encore en Bretagne. Au-delà de vouloir quitter son espace de vie pour devenir indépendant et stable, vouloir partir dans un *ailleurs* urbain signifie s'abroger de l'imposition au déplacement en voiture dans son expérience du quotidien. Le nonaccès à la mobilité automobile est un poids important de l'insertion puisqu'il isole les jeunes et leur empêche d'accéder à l'emploi local. La ville au contraire, avec ses bus, ses trams et ses métros, ne semble pas imposer la contrainte du véhicule :

« Sinon en soi je pense que c'est à la campagne en général que c'est compliqué parce que déjà quand on a pas le permis on peut pas se déplacer forcément et quand on habite au milieu des champs comme moi c'est compliqué d'aller bosser, surtout à pied. » – Éva, 18 ans

Bloqués dans une situation entre l'école qu'ils ont quittée et l'emploi qu'ils n'arrivent pas à atteindre, beaucoup perçoivent leur espace de vie local comme dénué d'opportunités et certains croient alors pouvoir mieux s'en sentir en ville ou dans un « *eldorado* » fantasmé. Ne percevant pas toujours d'opportunités dans leur vie locale, certains jeunes croient pouvoir mieux s'en sortir en ville, ou du moins dans un *ailleurs* rêvé.

1.3 – « *J'ai qu'une hâte c'est de partir d'ici* »

Au-delà du souhait de partir afin de s'insérer professionnellement dans des espaces qui semblent permettre un accès plus facilité vers l'emploi, beaucoup de jeunes disent vouloir quitter leur lieu de vie – « *partir d'ici* » – pour d'autres raisons. Que ce soit pour trouver un meilleur emploi ailleurs, à l'heure où la mobilité large est source de prospérité socioéconomique (Urry, 2005), ou bien à cause d'un isolement et d'une stigmatisation sociale trop importante, nombreux sont les jeunes ruraux sans diplôme qui souhaitent partir plus ou moins loin et plus ou moins longtemps. Partir ne signifie pas seulement s'insérer professionnellement *ailleurs*, mais aussi se détacher de l'interconnaissance locale et donc de devoir maîtriser son existence sans le « *filet de sécurité parental* » (Maunave, 2016). Partir – ou plus vraisemblablement, dire que l'on va partir – c'est donc vouloir prouver que l'on est capable de réussir sa transition vers l'âge adulte seul. C'est une réponse à l'injonction à l'individualisation de la jeunesse (Morin, 1962 ; Galland, 1991 ; 2005 ; Van de Velde, 2008 ; 2016) qui pousse ces derniers à trouver une voie d'insertion hors du cadre de socialisation familial et parental « du coin ». Avec l'épreuve d'isolement sur place, beaucoup se disent attirés par la ville et cela malgré une crainte et une réticence au départ dans les faits. L'expression du souhait de ce genre de mobilités larges est un élément démonstratif d'une forme de bravoure de la part du jeune à vouloir faire ce pari risqué d'une insertion professionnelle loin de l'accès aux ressources familiales. Ils insistent alors sur le fait que ce départ devrait leur apporter à la fois une indépendance financière permettant l'accès à des pratiques et à des biens dont ils sont privés, mais aussi une certaine forme d'émancipation par la suppression ou la mise à distance du « *joug* » de l'autorité parentale. S'ils se retrouvent loin et qu'ils arrivent à s'insérer, ils deviendraient alors entièrement adultes car autonomes et indépendants. Charlie, une jeune sans diplôme de 22 ans en CDD à mi-temps dans une enseigne de produits surgelés, m'explique le sentiment d'émancipation qu'elle pouvait ressentir lors de sa première décohabitation. Aujourd'hui, le retour chez ses parents est assez mal vécu. Malgré le « *cocooning familial* », son souhait d'émancipation et d'indépendance est insatisfait :

« Alors la colocation, ça s'est bien passé, c'était génial, surtout à 17 ans. Non, vraiment c'était une année géniale. [...] Pour moi au début c'était un peu difficile mais c'était un soulagement, j'avais une envie d'émancipation depuis longtemps déjà, j'avais envie que l'on me lâche, d'être dans mon coin, donc du coup ça s'est vraiment très bien passé. C'est maintenant que ça va moins bien, j'ai fait une

dépression l'année dernière et du coup j'ai eu un besoin de retour aux sources chez mes parents, de cocooning et tout ça et c'est très compliqué parce que c'est difficile de perdre cette indépendance. »

S'insérer *ailleurs* serait alors pour ces jeunes une réussite qui devrait permettre de « redorer son blason » localement, mais aussi de s'insérer dans de nouveaux réseaux d'interconnaissances. En voulant montrer qu'ils sont capables de devenir adultes seuls et ailleurs – et donc sans l'assistance parentale dans un système d'entraide familialiste (Chevalier, 2018) – ces jeunes souhaitent prouver qu'ils sont autre chose que des jeunes stigmatisés par la mauvaise réputation locale. Partir signifierait faire peau neuve, repartir à zéro ailleurs en laissant derrière soi son image parfois peu reluisante. Si le départ est un pari, c'est un pari risqué. Les quelques jeunes qui partent ailleurs, soit pour reprendre une formation, soit pour trouver de l'emploi, ou bien même parfois par amour, se retrouvent généralement isolés car hors de leurs réseaux d'interconnaissances. Même si leurs relations sociales sont parfois plus qu'éparses et recentrées autour de la vie familiale, elles ne sont pas nulles et partir signifierait ne plus y avoir accès. Mathis, 21 ans, a rencontré sa petite amie il y a trois ans sur un site de rencontre, étant tombé éperdument amoureux de la jeune fille et travaillant en vente en intérim près de La Rochelle, il décide de tout quitter pour la rejoindre chez ses parents. Le jeune homme exprime lors de notre rencontre sa lassitude et son ennui. Sans travail ni relations sociales en dehors de sa belle-famille, et des amies de sa compagne, les journées lui paraissent longues et il veut partir d'*ici* :

« Mon quotidien ici c'est pas grand-chose parce qu'en plus de ça je connais personne y'a juste avec ma copine un groupe d'amis que l'on voit de temps en temps mais sinon, non, non rien. Sinon mon quotidien c'est la télé ou PlayStation mais c'est vrai que c'est pas... c'est pas évident. [...] Je pensais que j'allais bien aimer, mais je ne suis pas bien ici et ma copine le sait c'est pour ça qu'on a dit qu'on lui laissait le temps d'accoucher ici et puis ensuite repartir. »

Si certains partent et réussissent à s'insérer professionnellement ailleurs, beaucoup se retrouvent sans moyen de financer le quotidien (loyers, factures, courses...). La honte de l'échec s'installe et il est parfois compliqué de revenir sur place et d'avouer son insuccès face à ce pari. Le retour chez soi après avoir raté son insertion professionnelle touche à l'honneur de ces jeunes qui commande de ne pas « *plier face à l'adversité* » (d'Iribarne, 1993). Kyle, 20 ans, retourné vivre

chez ses parents après une période de tentative d'insertion professionnelle peu fructueuse me parle de ce sentiment après un peu plus d'un an passé à Poitiers :

« *Maintenant je veux ma sphère de vie, mon truc à moi. Je veux être indépendant en fait. Au début on se dit que ça va pas durer et quand on se rend compte qu'il y a beaucoup de difficultés, [...] t'as plus trop envie de rester accroché à tes parents. T'as envie de marcher par toi-même, même si après ils peuvent toujours t'aider, ce qui est normal.* »

Pour certains, accepter cet échec serait trop lourd et pèserait bien trop sur l'honneur et ils ne supporteraient pas de l'assumer au regard de son entourage et surtout de ses parents. Ce fut notamment le cas de Bryan que nous avons rencontré plus tôt qui, à la suite d'une tentative d'insertion peu fructueuse, il refuse aujourd'hui de demander de l'aide à ses parents et de les revoir tant que la situation ne se sera pas améliorée. Avouer son échec serait trop pour lui et il préfère couper les ponts et revenir plus tard : une fois son insertion réussie¹²⁸.

Ce cas est cependant très exacerbé sur la sensation d'échec après un départ. Partir est un risque, un pari dangereux de la part de jeunes particulièrement vulnérables au niveau socioéconomique. Généralement, plus les responsabilités et les tentatives d'insertions se multiplient et plus la volonté de départ s'étirole. L'apparition progressive de nouvelles responsabilités appuie l'immobilisme des populations avec le moins de ressources (Lemistre & Magrini, 2008 ; Colin, 2017). Ce départ généralement fantasmé s'efface peu à peu des discours avec l'avancée dans l'âge et finit par n'être plus qu'un « *vieux rêve* ». Les plus âgés disent parfois regretter de ne pas être partis et de ne pas avoir « *tenté leur chance* » loin de cette précarité pesante qu'ils associent à leur espace de vie. Quoi qu'il en soit, les départs sont rares parmi cette population puisqu'ils représentent un risque de précarisation. Rester sur place signifie finalement se sécuriser face à un monde urbain paraissant hostile et dangereux, mais permet aussi de rester l'accès au « *filet de sécurité* » ou au « *tremplin* » que représente la famille.

¹²⁸ Cette expérience de vie rappelle la citation d'Alfred Auguste Pilavoine : « *On aime mieux souffrir de sa misère que d'en rougir : on jeûne pour la couvrir d'un habit.* » (1845 – Pensées, mélanges et poésies).

II – Rester : Maîtriser le monde autour de soi

Bien que l'*ailleurs* semble promettre plus d'opportunités et de meilleures conditions de vie, et que nombreux sont les jeunes souhaitant partir de cet espace au sein duquel ils se sentent isolés et souvent stigmatisés, les départs sont peu fréquents chez les jeunes sans diplôme issus des classes populaires rurales. Ils considèrent certes que leur insertion professionnelle et leur passage vers l'âge adulte sont rendus difficiles par l'espace local, mais expriment aussi le danger que peut représenter cet *ailleurs*, qui plus est dans les grandes villes perçues comme « racisées » et « ensauvagées » (Dubet, 2004a ; Coquard, 2016b). Ces jeunes mettent en avant un « devoir » de rester dans le local pour leurs proches, mais rester signifie surtout sécuriser et faciliter son insertion locale là où un départ signifierait une prise de risques plus conséquente pour des individus avec peu de ressources pour accéder à l'indépendance si ce n'est la famille.

2.1 – Le danger de l'*ailleurs*

Malgré des discours sur la volonté de partir, l'immobilisme dans le local semble fortement marquer les jeunes ruraux non diplômés. Il est évident que cet attachement à l'espace de vie est en lien avec leur réseau d'interconnaissances et l'entretien de sociabilités amicales et familiales dans l'espace local. Ces jeunes sont d'ailleurs bien plus attachés à ces réseaux qu'à l'espace physique à proprement parler. Joey, un jeune sans diplôme de 16 ans met en avant lors de notre rencontre ce rapport de proximité émotionnelle avec sa famille inscrite dans un espace local lorsque j'évoquais la possibilité de partir vivre ailleurs :

« J : C'est mon enfance ici quoi et puis y'a toute ma famille qui vit ici en fait

C : Et si toute ta famille partait à l'autre bout de la France ?

J : Bah je partirais avec eux, c'est important la famille, c'est la famille quoi. Ça doit passer avant tout le reste. »

De manière intéressante, une part conséquente des jeunes rencontrés n'a pas, ou peu, connu d'autres espaces de ceux dans lesquels ils vivent. Les mobilités sont rares pour ces jeunes dont la famille et les amis implantés localement, mais surtout le manque de moyens, ne proposent que peu d'occasions de mobilité larges. La précarité financière des parents de ces jeunes amène souvent ceux-ci à ne pas pouvoir partir en week-end ou en vacances en dehors de l'espace de

vie local. Lorsqu'ils partent en vacances, beaucoup partent près de chez eux, ou dans le département voisin, et nombreux sont ceux n'ayant jamais quitté la région ni même le département en dehors des voyages scolaires organisés lorsqu'ils étaient encore scolarisés.

De manière peu surprenante, ce sont les jeunes qui ont le moins eu l'occasion d'explorer des espaces de vie différents qui sont les plus immobiles et les plus craintifs vis-à-vis de mobilités larges. Beaucoup d'acteurs de l'insertion de ces jeunes ont d'ailleurs appuyé l'idée selon laquelle ils auraient une véritable peur de l'inconnu entretenue par le mythe de l'ensauvagement citadin et du danger que semble représenter les grandes métropoles :

« Nous on a pas mal de jeunes qui n'ont jamais quitté le territoire, qui ne sont jamais partis en vacances avec leurs familles et c'est ces jeunes qui ont le discours le plus dur sur les grandes villes. [...] Je pense aussi qu'il y a à faire avec la famille qui leur a mis en tête cette peur des villes comme Bordeaux ou Paris, parce qu'eux non plus n'ont sûrement jamais quitté le territoire. » – Louise, Conseillère en Mission Locale

Comme le montre Benoît Coquard (2016a), les jeunes des classes populaires rurales perçoivent les grandes villes comme des espaces d'insécurité. Bien qu'ils partagent une culture juvénile commune avec les villes, les espaces urbains sont souvent mis à distance à cause de la supposée violence, de l'insécurité et plus largement de l'ensauvagement des villes. Ces idées relayées par la télévision et amplifiées par l'isolement local, traitent souvent d'une population « racisée » de banlieue violente et d'une foule anxigène et pressée. Ce sont surtout des espaces impersonnels, mais qu'ils ne maîtrisent pas. Thomas, un jeune sans diplôme de 19 ans cherchant à s'insérer dans le domaine de la vente, me parle de cette crainte des grandes villes qu'il admet pouvoir être influencée par les descriptions qui en sont faites dans les médias :

« Je trouve qu'il y a trop de différence selon les quartiers. Un coup ils vont se foutre sur la gueule, un coup ils vont parler sur le dos de quelqu'un. Non, je pourrais pas vivre dans une ville comme ça [une métropole] moi. Mais après je dis ça et c'est peut-être aussi par rapport à tout ce que j'entends à la télé. Après je pense que si je vivais quelques jours chez un ami à Paris, peut-être que je dirais autre chose, ou peut-être que je dirais la même. »

Rejeter l'ensauvagement de la ville permet aussi d'une certaine façon « *d'affirmer sa capacité à maîtriser sa vie au bourg et valoriser le fait d'être "resté ici"*. » (Id. 2016b. p. 44). Toutefois, si Thomas remettait en question sa vision, pour Mathilde, ouvrière agricole de 32 ans, le rejet de la métropole bordelaise se traduit par un stress incomparable :

« Écoute, je suis allé une fois, non, deux fois à Bordeaux. La première fois c'est les policiers qui m'ont sorti de là parce que j'ai fait une crise de panique à côté des voies du tram et la deuxième fois c'est en sortant des Quinconces¹²⁹ et c'est ma copine qui est venue me chercher à deux heures du matin pour me redonner la route. Un stress immense, la ville c'est synonyme de stress. [...] J'ai dû prendre le tram donc je suis remontée à la Victoire¹³⁰. Deux personnes m'ont bousculée violemment. Je marchais lentement, je n'ai pas la marche d'un Bordelais, mais les gens me bousculent. Le petit bonhomme il est rouge et les gens ils passent quand même. Il n'y a pas de respect. Alors il y en a qui vont me dire "Ils n'ont pas le temps", mais moi je crois que c'est plus agressif la ville quand même. »

Si pour certains l'immobilité est renforcée par la crainte que semble représenter l'« *ailleurs* » et notamment les métropoles perçues comme des lieux d'ensauvagement et de danger, de nombreux jeunes restant sur place imputent leur immobilité à un « *devoir* ».

2.2 – « *Devoir* » rester

L'immobilisme géographique est lié à une peur de l'inconnu, et en particulier à une défiance des espaces urbains perçus comme une source de danger. Cet immobilisme est également lié à l'attachement des jeunes qui, bien qu'isolés et parfois stigmatisés localement, entretiennent encore des relations sociales – souvent éparées – et sont pour la plupart encore soutenus par leurs parents. Ces jeunes souhaitent devenir adultes et s'insérer ce qui implique de s'éloigner ou de s'émanciper en partie de leurs parents. Partir force à « *couper le cordon* » et donc à s'écarter des ressources parentales auxquels ils ont accès. Vivre chez ses parents et avoir encore son statut de jeune implique de pouvoir accéder de manière plus légitime à des ressources financières, au prêt de la voiture parentale, la nourriture, le linge, *etc.* Malgré cela, les jeunes expriment plutôt un véritable « *devoir de rester* ». Il ne s'agit pas ici d'un devoir lié

¹²⁹ La plus grande place de Bordeaux.

¹³⁰ La place de la Victoire à Bordeaux.

directement à un « enracinement » dans le local ou à une sensation d'obligation envers la communauté « du coin » ni même envers la mémoire des espaces. Ces jeunes sont isolés, stigmatisés et disent ne pas supporter la « mentalité du coin ». Il s'agit donc de devoir rester pour les siens ; pour sa famille et sa « *famille de cœur*¹³¹ ».

L'enracinement familial est un facteur d'immobilisme (Lambert & Roudet, 1995) qui ne s'applique pas uniquement par le souhait de rester proche de ceux que l'on aime ou par les avantages que peut offrir la proximité familiale, mais aussi par un sens du devoir¹³² de rester. Il s'agit souvent de mettre en avant le fait que l'on doit prendre soin de personnes vulnérables, souvent de grands-parents, d'assister sa mère dans l'éducation de ses petits frères et sœurs, ou bien encore de s'occuper d'un parent malade ou handicapé. Kenza, 18 ans, est sans activité depuis un an, date de son « décrochage » d'un CAP dans la vente. Elle me parle lors de notre entretien de son impossibilité de partir d'« *ici* ». En effet, partir reviendrait pour elle à abandonner son grand-père, un homme veuf depuis une dizaine d'années approchant les 80 ans et isolé socialement dans une maison d'un petit hameau :

« K : Parce qu'il y a pas longtemps ma grand-mère est décédée et il a plus que moi donc j'essaie de faire tout mon possible. Mon frère est en déplacement la semaine donc bon. J'ai trouvé la Mission Locale pour qu'il soit fier de moi et voilà quoi je le vois tous les matins, tous les soirs. C'est toute ma vie. Pour le moment je me dis que je mets de côté, je reste auprès de lui et après je partirai.

C : Et tu retourneras le voir ?

K : Ah non mais je partirai quand lui sera parti, quand il sera décédé. Je partirai à ce moment-là. [...] Ou alors il faudra que j'aie le voir tous les deux jours parce que c'est pas juste par téléphone que ça fait plaisir, il faut être là. Je suis prête à sacrifier quelques années. La famille, ça passe avant tout chez moi. Parce que les amours, ça va, ça s'en vient, alors que la famille, ça reste. »

¹³¹ L'expression a été utilisée plusieurs fois afin de définir des amis si proches qu'on les considère comme faisant partie de la famille. Certains vont même jusqu'à en parler comme de membres de leurs familles « *ma tata de cœur* », « *mon frère de cœur* » ...

¹³² Les jeunes interrogés insistent fortement sur le fait qu'il s'agissait plus d'un « *devoir* » – à relier avec la notion d'honneur – plutôt que d'une « *dette* ». Ils considèrent ne rien devoir à leurs parents en matière de dette puisque leurs parents ont fait le choix de les avoir et qu'il est « normal » de s'occuper de ses enfants. Il s'agit plutôt d'une question d'honneur et de moralité qui dicte le fait de « *devoir rester* ».

Pour Kenza, le fait de s'occuper de son grand-père est un « devoir ». Elle présente la chose comme une forme de sacrifice qu'elle doit faire pour les siens. Sans activités depuis plusieurs mois, Kenza dit aller voir son grand-père tous les jours et n'est pas la seule à rendre des visites quotidiennes à des membres de sa famille. Ces visites doivent lutter contre l'isolement de ses proches, mais sont souvent une occasion pour les jeunes de lutter contre leur propre isolement. C'est un moyen de donner du sens à une période de leur existence marquée par la stagnation dans leur insertion qui leur donne un sentiment d'inutilité sociale. Prendre soin des siens et dire que l'on doit rester permet alors de revaloriser son image de soi. C'est cependant parfois moins un devoir « sacrificiel » qu'un refus d'« abandonner » ses parents qui pousse le jeune à l'immobilisme local. S'ils affirment ne pas avoir de « dette » envers leurs parents, ils ne veulent pas non plus les quitter et les « abandonner ». Le départ ressemblerait alors à une forme de trahison vis-à-vis de son groupe social de référence, garant des ressources de sécurisation de sa transition vers l'âge adulte et de son insertion professionnelle, mais aussi des relations sociales et de l'affection. Partir serait alors choisir un destin géographique – et peut-être aussi social – différent de celui de sa famille (Schwartz, 1990). Louis a 21 ans et enchaîne les petits boulots. Il m'explique pourquoi, selon lui, il doit rester *ici* :

« Tes parents c'est ceux qui t'ont nourri, vêtu et qui ont tout fait pour toi pendant des années, tu peux pas juste partir comme ça. Ma vie je la fais peut-être pour moi et tout, mais c'est aussi pour eux que je veux trouver du travail, mais je vais pas les abandonner. C'est mes parents, c'est ma famille en fait. »

Pour reprendre la métaphore de l'enracinement des individus dans les espaces ruraux, nous pouvons dire que les jeunes rencontrés ne sont pas des jeunes des « enracinés ». Les racines impliquent un attachement autochtone à un espace propre, qui ne correspond tout simplement pas au ressenti de ces jeunes, peu attachés émotionnellement au local. Pour filer la métaphore, ces jeunes, parce qu'ils sont tout de même globalement immobiles, seraient plutôt « *ancrés* » (Debarbieux, 2014). L'« ancre » qui les immobilise localement est une crainte de quitter le local : une peur de l'inconnu et des grandes métropoles, de la perte des ressources familiales et de la distanciation relationnelle et affective. L'ancre est alourdie par ces éléments qui poussent à « *devoir rester* » et à donner un sens à son immobilisme par son investissement dans les réseaux proches. Ces jeunes aiment et vantent les mérites du rural (bien qu'ils en critiquent la mentalité), mais ce n'est pas forcément « leur » espace rural – l'espace local – dont ils parlent. Les aspects positifs qu'ils portent au rural (aménités des paysages, faible pollution, possibilité

d'avoir une maison avec jardin, le calme...) sont des éléments qui ne sont pas caractéristiques du local, mais transposables à la plupart des espaces ruraux.

2.3 – Sécuriser et faciliter son indépendance.

L'immobilisme de ces jeunes n'est pas surprenant au vu de la littérature portant sur la question. Notons tout d'abord que cette étude porte sur le milieu rural néo-aquitain qui, bien qu'hétérogène en la matière, reste un espace attractif par son cadre de vie (Lemètre, Orange, 2016 ; Bahegne, 2017) ainsi que par sa situation économique et du marché de l'emploi (Colin, 2017 ; Coly & Even 2017). Ensuite, nous savons également que les jeunes ruraux sans diplôme ne s'insèrent pas par le biais de la mobilité vers des poches d'emplois puisque 80 % d'entre eux sont géographiquement immobiles (Zaffran, 2018). Enfin, ces jeunes sont, pour la quasi-totalité d'entre eux, issus des classes populaires et les travaux sur le sujet s'accordent à dire qu'elles ont une tendance plus élevée à l'immobilisme géographique que les autres groupes sociaux (Caro, 2006 ; Colin, 2017). Sans essentialiser notre population, nous pouvons avancer que les jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine ont donc supposément, une prédisposition à l'immobilisme géographique.

Si, comme nous l'avons vu dans la partie précédente de ce chapitre, certains jeunes partent parfois (ou plus vraisemblablement évoquent le fait de vouloir partir) la plupart d'entre eux restent « dans le coin », c'est-à-dire, dans un espace qu'ils maîtrisent et au sein duquel les sociabilités qui animent leurs vies sont accessibles. Ceci permet à la fois de rompre avec l'épreuve d'isolement du quotidien et de l'ennui de cette période de stagnation dans son insertion, mais aussi d'assister ou de sécuriser sa transition vers l'âge adulte.

Nous avons exprimé lors du chapitre précédent que ces jeunes s'installent dans une situation d'isolement lors de la période post-décrochage qui est une influence négative à l'insertion et notamment parce qu'elle les coupe de réseaux ouvrant à une *autochtonie de la précarité* (Coquard, 2019) qui pourraient permettre un début d'insertion professionnelle. Bien que nous puissions avancer que cet isolement est lourd et qu'ils sont stigmatisés localement, il serait absolument abusif de les considérer comme étant coupés de toutes relations sociales. Ces jeunes sont isolés, mais – à quelques rares exceptions près – ne sont pas pour autant désocialisés s'ils concèdent à rester dans le local ; dans un espace qu'ils maîtrisent et qu'ils désignent d'ailleurs géographiquement en fonction de leur réseau d'interconnaissances. En s'éloignant de l'École, ils se sont distanciés des réseaux juvéniles d'interconnaissances locaux (éloignement renforcé

par la mauvaise réputation locale). Les sociabilités se recentrent alors généralement autour de la famille et du partenaire¹³³ qui sont souvent des raisons suffisantes pour rester sur place.

La proximité spatiale permet de conserver des relations avec un groupe qui est le centre de gravitation de son vécu. Partir voudrait dire ne plus avoir ces relations amicales, mais surtout, ne plus avoir ses parents comme soutien dans son insertion et sa transition vers l'âge adulte. Les parents ne sont donc pas seulement un groupe d'affinités émotionnelles et de sociabilité assurée, ils sont une aide et un « *filet de sécurité* » qui permet de pouvoir prendre des risques localement dans son insertion que l'on ne pourrait pas se permettre de prendre ailleurs sans voir les conséquences d'un échec s'amplifier. La mobilité (ou l'immobilité) dépend ainsi bien plus de sa famille que de sa recherche d'emploi. Nadège, conseillère en Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en Creuse m'explique qu'elle et ses collègues doivent prendre en compte le rapport de proximité avec la famille dans le cadre des suivis avec les jeunes peu ou pas diplômés :

« Nous c'est malheureux, mais combien de jeunes qui ont choisi une filière qui ne leur correspondait pas juste parce qu'ils ne voulaient pas s'éloigner de papa maman ? C'est compliqué, oui, vraiment parce que si leur formation ne convient pas c'est un coup à ce qu'ils quittent encore une fois leur formation et qu'ils perdent encore du temps. »

Au-delà de la crainte de l'inconnu et du sentiment de devoir rester, l'immobilité est également à lier à l'accès aux ressources sécurisant son insertion. Ces ressources, notamment parentales, permettent de laisser l'expérience du jeune dans une certaine « *apesanteur* » (Mauger & Valbeau, 1999), c'est-à-dire une période de flottement qui permet de « *se soustraire aux lois de la gravitation sociale* » (Mauger, 1999. p. 256). Le fait de rester permet d'assurer son insertion tout en minorant le poids des responsabilités dont nous parlions lors du chapitre précédent. Il est ainsi fréquent pour ces jeunes – issus de familles populaires et vulnérables socioéconomiquement – de rester dans l'espace local afin de résister au stress économique ambiant de leur entrée dans la vie adulte (Retière, 2003) en opérant une transition plus

¹³³ À l'inverse de la famille ou des amis locaux, le compagnon du jeune peut tout aussi bien être source de mobilité. Il n'est pas rare de retrouver des jeunes arrivés dans un espace qu'ils ne maîtrisent pas socialement et dans lequel ils n'ont d'autres relations sociales que celles entretenues avec son compagnon et le réseau d'interconnaissances de ce dernier.

« douce » ; moins abrupte que dans le cas d'un départ lointain. Souvent, ces jeunes s'installent dans le même village que leurs parents ou dans le village d'à côté et autonomisent petit à petit leurs pratiques devant amener à l'insertion. Le fait de commencer à faire son linge seul, de prendre en charge certaines dépenses ou de remplir le frigo par soi-même, sont des étapes progressives de leur autonomie qui rallongent leur prise d'indépendance.

La sécurité du local pousse plutôt à l'immobilisme par la mise en avant d'une logique d'intégration (devoir rester), mais aussi, mais aussi par une logique stratégique de sécurisation de son insertion par la mobilisation de ressources disponibles seulement au coût de l'acceptation de l'immobilisme géographique. Cette forte immobilité ne doit pas cependant être comprise comme une immobilité totale, mais comme le fait de ne pas quitter le local. En réalité le milieu rural implique la nécessité d'une très forte mobilité au sein des campagnes. La mobilité, voire l'hypermobilité – locale est le fer-de-lance de l'insertion de ces jeunes.

III – Bouger : Ressource d'insertion et dépense circonscrivante

Dans la société postindustrielle contemporaine, la mobilité fait partie intégrante de nos fonctionnements et de nos modes de vie (Urry, 2005). Le monde dans lequel nous vivons est affecté au niveau global par le mouvement et les espaces ruraux n'échappent pas à l'intégration de la mobilité dans les modes de vie des habitants de nos campagnes. La mobilité est au cœur du processus d'autonomie et d'indépendance permettant au jeune d'accéder au statut d'adulte (Détang-Dessendre, 1993). Les jeunes rencontrés ne sont que très peu mobiles en dehors de l'espace local. Ils ne partent pas en ville pour faire des études supérieures et préfèrent généralement privilégier une insertion professionnelle « *dans le coin* » qui serait sécurisée par le soutien familial. Ils sont – et doivent être – particulièrement mobiles au sein de leur espace de vie. La mobilité locale permet de devenir indépendant et de s'émanciper puisque « *peu importe en effet la distance parcourue [...], puisque le cheminement compte plus que la destination.* » (Zaffran, 2016. p. 75).

3.1 – La voiture comme ressource émancipatrice indispensable

Bien que certains jeunes se déplacent en scooter ou en moto, la mobilité locale se fait en voiture puisqu'il s'agit du véhicule le plus pratique et le plus intéressant pour maîtriser le jeu des distances rurales. La voiture représente une ressource d'émancipation qui permet de ne

plus être dépendant de ses parents pour se déplacer pour voir des amis ou bien encore aller au travail. Elle permet de maîtriser plus intensément son espace de vie, de rompre en partie avec l'isolement, et aussi d'accéder à l'indépendance puisqu'elle représente une véritable compétence sur le marché local de l'emploi peu qualifié (Chapitre 8).

Rester « *ici* » ou « *dans le coin* » ne signifie pas de rester dans la commune puisque les sociabilités et l'emploi ne se limitent plus au bourg comme cela pouvait être le cas dans les années 60 dans des espaces au sein desquels les habitants travaillaient et vivaient sur place (Bigard & Durieux, 2010). Ces jeunes doivent accumuler les kilomètres¹³⁴ puisque la famille, les amis, et les services se retrouvent éparpillés au sein de l'espace de vie local (Gambino, 2008 ; Coly & Even, 2017). Considérer les jeunes ruraux sans diplôme comme des jeunes immobiles en comparaison aux urbains est donc faux¹³⁵. Vincent a passé son permis de conduire à 21 ans et il fait partie des « chanceux » auxquels on a offert une voiture une fois le permis passé. Lui qui se sentait « *bloqué sur place* » à la fois géographiquement et dans son parcours, peut aujourd'hui maîtriser son espace de vie et son expérience, rompre avec l'isolement et l'immobilité qui pèsent sur cette dernière. Comme tous les jeunes, ainsi que tous les acteurs sociaux rencontrés dans cette recherche, la voiture est pour Vincent, 24 ans, bien plus qu'un simple « *atout* » dans l'expérience de la jeunesse en milieu rural, « *c'est une obligation* » qui permet de maîtriser la configuration particulière de ces espaces :

« La mobilité que j'avais pas, mais littéralement. Avant j'étais bloqué sur place et du coup aussi dans ma vie parce que je pouvais rien faire du coup. Là, maintenant quand je veux aller à un entretien, j'ai aucun problème, j'ai envie d'aller voir un ami, je vais le voir, j'ai envie d'aller faire une course ou deux je peux y aller, j'ai envie d'aller voir des trucs à Cultura du genre pour voir s'ils ont des nouveaux mangas ou des trucs du genre, je peux y aller. C'est vraiment la mobilité que j'avais pas et du coup dans des espaces et puis surtout dans ma vie, de toute façon on ne peut pas ne pas avoir de voiture par ici sans devenir fou ou un légume. Après j'irai pas jusqu'à dire que j'étais isolé parce que je suis quand même quelqu'un d'assez solitaire à la base mais c'est pas pareil. J'ai quand même Internet pour parler avec

¹³⁴ On compte d'ailleurs bien plus souvent la distance en temps de route qu'en kilomètres.

¹³⁵ Les personnes rencontrées dans cette recherche ont souvent insisté sur le fait que s'ils faisaient plus de kilomètres que les urbains, ils ne prenaient pas nécessairement plus de temps pour faire ces distances puisqu'ils utilisent la voiture sur des nationales ou des départementales et n'ont que rarement des embouteillages.

les gens discuter et tout ça mais c'est pas pareil qu'en physique. [...] Si on habite en ville à la limite, y'a les trams et tout ça, et encore en fonction des horaires ça peut-être gênant, mais quand on habite à la campagne comme moi, oui, la voiture c'est plus qu'un atout, c'est une obligation. »

La mobilité est source de liberté et d'autonomisation, mais elle est aussi un outil indispensable à l'insertion des jeunes ruraux et en particulier des jeunes ruraux sans diplôme pour qui la mobilité devient une compétence valorisable sur le marché de l'emploi peu qualifié. Du fait de la dispersion des contrats dans l'espace rural (Bigard & Durieux, 2010), ces jeunes doivent être mobiles afin de trouver un emploi. Toutes les personnes responsables de l'insertion et du retour en formation ont appuyé le fait que la différence de l'insertion sur le marché de l'emploi de ces jeunes dépend en premier lieu du fait d'avoir une voiture ou non. C'est la capacité à maîtriser son milieu qui permet de rompre avec sa situation de latence où, comme le disait Vincent, ils se retrouvent « *bloqués* ». Lors d'une discussion avec Marie, conseillère en Garantie Jeune en Gironde, cette dernière m'explique que « *la grosse différence que l'on va retrouver au niveau de l'insertion c'est la mobilité. On revient toujours à ça, un jeune sans voiture il peut toucher à l'emploi, mais pas s'insérer. C'est évident.* ». La difficulté qu'implique cette mobilité est le fait qu'elle soit imposée : ce n'est plus un choix, mais une nécessité. Elle n'est pas uniquement liée à la liberté, elle implique des risques, des obligations et des coûts.

3.2 – Les coûts de la mobilité

La mobilité est à la fois une ressource émancipatrice, car elle permet de mieux maîtriser son rapport à l'espace et qu'elle ouvre le marché de l'emploi. Pour autant, l'imposition de la mobilité est un facteur discriminant face la fragmentation progressive de l'emploi peu qualifié en milieu rural (*ibid.*). C'est le paradoxe de la mobilité rurale qui est imposée à ces jeunes. Étant donné les distances inhérentes aux espaces agraires et naturels qui composent et découpent la campagne, ainsi que la faiblesse des transports en commun fiables pour avoir accès à une activité professionnelle stable, la capacité à sa mobilité automobile est plus qu'une simple ressource. C'est un facteur discriminant, car indispensable à l'embauche. Cette mobilité implique quatre coûts. Tout d'abord, un *coût initial* qui correspond au code, au permis et à l'achat d'un véhicule. Ensuite vient le *coût ordinaire* de la mobilité qui correspond aux dépenses liées à la consommation d'essence ainsi qu'à l'assurance de son véhicule. Viennent ensuite les *coûts exceptionnels* qui sont relatifs aux dépenses non anticipées comme les pannes

ou les accidents de la route. Enfin, nous devons rajouter le *coût humain* de cette mobilité, puisque les jeunes des classes populaires rurales sont très fortement touchés par les accidents de la route¹³⁶ (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b).

L'injonction à la voiture afin de s'insérer professionnellement dans le milieu de vie local implique un investissement initial qui commence avec le Code de la route, les heures de conduite, le permis de conduire, puis l'achat d'un véhicule. À ce titre, les jeunes rencontrés ont des expériences très inégales puisque certains obtiennent leurs permis de conduire à la majorité, financé par leurs parents, alors que d'autres doivent le payer seuls. Ce n'est toutefois pas une question uniquement de moyens parentaux, mais certains jeunes considèrent que le coût initial du permis de conduire et l'achat de la voiture leur revient (du moins en partie) afin de se responsabiliser et prouver leur capacité à devenir indépendants. Cette idée revient à ce que dénonce Thomas, 19 ans, lorsqu'il me parle de l'imposition à la mobilité et des coûts que celle-ci peut avoir sur son insertion professionnelle :

« Ouais si je dois aller au travail ou quoi c'est en vélo qu'il faut que j'y aille. Ça fait que j'ai un périmètre assez court on va dire. [...] [La voiture] ça t'ouvre de nouvelles portes quoi. Déjà avoir ton permis ça te grandi et ouais, par exemple si tu as un problème dans le bâtiment ton patron va te dire "Va sur le chantier de untel" et si tu as une voiture, tant mieux tu peux y aller mais si tu as pas de voiture t'es restreint donc soit un collègue peut t'amener, soit t'y va avec un proche quoi. Mais bon, ça a un coût. Ça a un coût au début pour la voiture et tout ça et même après d'ailleurs c'est juste l'essence et l'entretien à faire. »

En plus des difficultés initiales liées au coût du véhicule et du permis qui a tendance à ségréguer les jeunes immobiles dans leur insertion sur le marché de l'emploi local, vient s'ajouter le coût ordinaire de la mobilité et, en première ligne, l'essence¹³⁷. Les jeunes ruraux parcourent en moyenne 18 kilomètres par jour (Grelet & Vivent, 2011) et certains jeunes nous racontent qu'ils dépensent une centaine d'euros par mois pour l'essence seule. De plus, les mobilités

¹³⁶ *Pourquoi les jeunes ouvriers se tuent au volant.* Nicolas Renahy. Le Monde Diplomatique, 2005 <https://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/RENAHY/12775>

¹³⁷ La question de l'essence fait écho aux mobilisations initiales des gilets jaunes contre l'augmentation des frais d'essence particulièrement importants en milieu rural. Aussi, les jeunes rencontrés ont tous affirmé être désintéressés de la politique, mais se sont pour la plupart investis d'une manière ou d'une autre dans les premières semaines de ce mouvement.

augmentent avec un emploi peu qualifié qui se fragmente et s'éparpille sur le « territoire » rural. Notons par exemple qu'entre 1982 et 2008, la distance moyenne de déplacement entre sa résidence et le travail est passée de 12 à 16 kilomètres par jour¹³⁸ (François, 2010). Face à ce coût de la mobilité grandissant et renforcé par des véhicules souvent anciens et très gros consommateurs de carburant, certains jeunes se questionnent – par leur logique de rationalité – sur le retour sur investissement monétaire de cette mobilité et notamment pour les missions en intérim. Ils acceptent des missions qu'on leur propose parfois plus pour l'expérience professionnelle (Cahuzac et Giret, 2001) (et pour ne pas rester inactif) que pour la paie qui sera amputée par la consommation d'essence. De plus, accepter des missions d'intérim permet de maintenir de bonnes relations avec l'agence qui risque de moins proposer de missions si jamais on décline celle que l'on nous propose sans autre raison que la distance et la consommation d'essence : « *Vu que j'ai fait de la vente ils me donnent que ça [des inventaires] à faire. Faire 40 kilomètres pour gagner 40 € c'est pas super... Et si je m'y retrouve niveau essence, je vais dégager 10 € sur la journée quoi.* » (Inès, 23 ans). Ce coût obligatoire dans son insertion ralentit la transition – quand il ne la bloque pas totalement.

Ensuite, viennent s'ajouter, les coûts exceptionnels et le coût humain de la mobilité locale et rurale. Pour ce qui est du coût humain, beaucoup de ces jeunes avouèrent avoir déjà eu un accident ou connaissent quelqu'un de leur entourage qui a eu un accident ou qui est décédé à cause de cela. La vitesse, l'ivresse et le manque de maîtrise du véhicule sur des petites routes de campagne qu'ils ont l'impression de connaître sont une association risquée (Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b). Enfin, les voitures qu'utilisent ces jeunes sont généralement de vieux modèles hérités de la famille ou achetés à faible prix d'occasion, le plus souvent de particulier à particulier. Ces véhicules sont très énergivores et ont une certaine prédisposition à la panne. Les frais de réparations liés aux accidents et aux pannes viennent se rajouter comme des frais supplémentaires et font alors replonger ces jeunes dans l'immobilité locale et donc aussi dans l'inactivité et l'impossibilité de travailler. La majeure partie des employeurs s'attendent en effet à ce que leurs futurs employés soient autonomes et responsables de leurs déplacements (Chandler, 1989). Pour ces jeunes, le déplacement au sein de l'espace local est attendu et la voiture permet de se tenir prêts à affronter un avenir de proximité mobile. Pour ceux qui ne peuvent pas les financer, l'imposition d'un véhicule individuel force à une immobilité et une stagnation professionnelle. Ils sont les otages de la mobilité.

¹³⁸ Pour autant, les déplacements prennent moins de temps puisque les ruraux passent moins de 20 minutes dans leur véhicule chaque jour contre 35 minutes pour les habitants de la banlieue parisienne (François, 2010).

3.3 – *Sans mobilité pas d'insertion*

L'immobilité des jeunes par l'absence d'un véhicule est sans aucun doute le facteur qui sera le plus déterminant à l'accès à l'emploi peu qualifié pour les jeunes ruraux non diplômés. L'espace rural est sans aucun doute celui de la mobilité où, s'ils ne connaissent plus les déplacements quotidiens vers l'école, ils doivent être capables de se déplacer là où l'emploi se trouve. Pour ces jeunes sans diplôme se crée une injonction à la mobilité en voiture qui n'offre que peu de solutions d'insertion à ceux qui n'en possèdent pas. Ils doivent se contenter de petites missions rares dans le bourg proche ou bien en étant véhiculés par les parents, le conjoint, les frères et sœurs... C'est un cercle vicieux puisqu'ils ont besoin d'une voiture pour aller travailler, mais qu'ils ont aussi besoin d'un travail pour financer leur voiture : *« Là c'est le travail, je suis obligée d'avoir un travail [...] pour financer mon permis. Donc là mon plan c'est me sortir de la merde, mettre un peu de côté et financer le véhicule quoi. Voilà. Après ça sera beaucoup plus simple pour trouver un boulot. »* (Maxine, 22 ans). Beaucoup tentent de maquiller la réalité de leur capacité de déplacements lors des entretiens d'embauche. Sans véhicule, ils mentent ou travestissent la réalité en prétextant une panne, un vol ou tout simplement en affirmant avoir une voiture afin d'avoir une chance. À côté de cela, ils tentent de se débrouiller lorsqu'ils sont pris pour aller au travail, grâce au covoiturage, aux amis, aux collègues, en demandant aux grands-parents ou en adaptant les déplacements avec ceux des parents. D'autres optent plutôt pour le vélo, la marche ou utilisent – plus rarement – les quelques transports en commun mis à disposition. Cette *survie de proximité* (Escaffre *et al*, 2008) implique une très forte restriction de l'accessibilité à l'emploi sur le marché local :

« Ouais alors on m'a dit qu'il y avait des bus, mais c'est difficile le fait de ne pas être mobile, c'est ce qui me plombe parce qu'en intérim je peux pas m'inscrire parce que je ne suis pas mobile. Parce que je n'ai pas de véhicule, parce que si je postule dans une boîte et qu'on me dit à 6 heures du mat' que j'ai un travail alors que c'est à 10 kilomètres de chez moi je peux pas, alors qu'avec une voiture je pourrais m'y rendre en 10-15 minutes. Voilà quoi c'est pour ça – c'est pour ça qu'il me faut absolument être mobile. » – Kévin, 17 ans

À ces situations d'immobilité viennent s'ajouter des situations d'entre-deux chez les jeunes mobiles où le coût de la mobilité et du travail ne valent pas, à leurs yeux, la paie proposée. C'est

alors la mise en avant de leur logique rationnelle qui les amène à ce calcul subjectif qui détermine si une mission « *vaut le coup ou non* ». Dans de nombreux cas, les jeunes « calculent » (avec des critères objectifs et subjectifs) le coût du déplacement sur son gain. Ils prennent en compte d'un côté, l'essence, la fatigue du déplacement et du travail, le danger, la possibilité de se faire flasher ou contrôler par la police, ainsi que le temps de route. De l'autre, la rémunération dégagée, parfois la possibilité de « *recharger son chômage* », et surtout l'expérience professionnelle et le réseautage que le travail pourrait apporter. Ce dernier élément est d'ailleurs souvent la raison mise en avant pour accepter des missions d'intérim courtes et peu rémunérées. La voiture permet réellement de maîtriser l'espace local et participe à un rétrécissement du local qui permet d'aller prospecter plus loin pour trouver un emploi. C'est ce qu'affirme Marine pour qui, à 22 ans, la voiture est à la fois un outil de travail, mais aussi une obligation pour trouver de l'emploi :

« C'est un outil de travail en fait, surtout dans le coin dans lequel on vit. On peut clairement pas travailler sans voiture et ceux qui m'affirment le contraire je les comprends pas. Je connais des amis qui ne cherchent pas de boulot et qui utilisent des prétextes pour ne pas en chercher et qui m'affirment en plus que la voiture ne sert à rien. [...] On a beau avoir un vélo et des jambes... si on est en centre-ville d'une grande ville, ça va, mais moi je parle vraiment des coins comme pour ceux qui habitent autour, dans la campagne bien profonde et tout ça. Sans voiture, si y'a trente bornes à faire, tu peux pas. »

Non seulement un outil, la voiture est un impératif à l'insertion. La mobilité par la voiture est ainsi perçue comme une étape importante qui marque réellement le début de son insertion professionnelle et supposément l'entrée dans la vie d'adulte. Son importance est alors symbolique, mais elle permet aussi plus pragmatiquement de maîtriser ses déplacements et donc ses fréquentations, ses activités et ses espaces de sociabilités, « *comme un grand*¹³⁹ ». Le permis et l'acquisition d'un véhicule marquent donc une étape importante, si ce n'est un tournant dans la transition de cette population vers l'âge adulte. D'ailleurs lorsque l'âge avance et que le permis de conduire n'est toujours pas là, une dissonance se crée entre son âge et son statut. Il est d'ailleurs rare de rencontrer des jeunes de plus de 21 ans sans moyen de déplacement (ou du moins sans permis). À ce titre, on m'a fait remarquer à plusieurs reprises sur le terrain – et

¹³⁹ Peut-être parce que le terme d'« adulte » est connoté et qu'il rapporte au champ des responsabilités, ces jeunes disaient plus souvent vouloir être des « grands » que des « adultes ».

parfois « *vanné* » – sur cette dissonance entre mon âge, mon statut de doctorant face au « A » à l’arrière de ma voiture.

Si l’on qualifie bien souvent ces jeunes comme étant immobiles, ils ne le sont que lorsque l’on aborde la question des mobilités larges. Ce sont des individus marqués par une nécessité de l’hypermobilité locale qui vient s’ajouter à l’*épreuve de crise* de résistance des espaces ruraux populaires. Là où l’emploi rural peu qualifié pouvait laisser place à l’immobilisme, la fragilisation du marché de l’emploi rural peu qualifié (Aubert & Sylvestre, 1999) et la perte des solidarités « autochtones » (Renahy, 2005 ; Coquard, 2019) ne permettent plus une corrélation entre lieu de travail et lieu de résidence (Aubert & Détang-Dessendre, 2014) et force à la mobilité chez des jeunes n’ayant que peu à proposer sur le marché de l’emploi.

Conclusion de la deuxième partie

Le rural, par sa composition, sa configuration et son héritage sociohistorique a un impact conséquent sur l’expérience, mais aussi sur les épreuves que rencontrent les jeunes non diplômés. Nous avons vu dans le chapitre 4 que le rural, sans le surestimer ni le réduire, a une influence sur la scolarité des jeunes vivant dans ces espaces (composition en PCS des élèves, suivi plus individualisé en primaire, orientation massive vers des filières courtes et professionnalisantes...). On observe tout d’abord chez les jeunes ruraux sans diplôme une scolarité primaire relativement convenable suivie des années collèges où l’association entre la construction de son individualité et la succession d’échecs scolaires crée une perte de sens renforcée par une forte autosélection et dévaluation (sans véritable remise en question du rôle de l’École), ainsi que des filières souvent choisies par défaut. Le « décrochage » est principalement un « *décrochage* » *vacancier* caractérisé par le fait de ne pas reprendre son année après une période de vacances (bien que l’on puisse rencontrer du « *décrochage* » *inopiné* et *exogène*). Ce « décrochage » est appuyé – par le jeune – par une remise en question du poids de son diplôme mais surtout par une volonté, voire une nécessité, de devenir adulte rapidement. Le chapitre suivant s’intéressa à la période qui suit le « décrochage », mais surtout au rapport particulier qui se crée entre le jeune et son espace de vie après la rupture avec l’institution scolaire. Le *plan* de ces jeunes est de poursuivre sur une période de *capitalisation de ressources à visée émancipatrice* (argent, permis, expérience...) qui assurera ou facilitera l’insertion. Toutefois, les dépenses occasionnées par la transition vers l’âge adulte et la prise en charge

d'une partie des charges assumées ralentissent cette période de capitalisation d'autant plus que le marché du travail est aride pour ces jeunes. L'ennui et l'inaction s'installent progressivement dans leur expérience et un rapport particulier se crée entre le jeune et son milieu. Contrairement à ce que certaines recherches avancent, les jeunes ruraux sans diplôme n'ont pas un rapport de rejet avec leurs espaces de vie. Il faut alors considérer l'espace rural comme un espace particulier et central à l'expérience des jeunes. S'ils apprécient le rural comme espace de vie, c'est bien la mentalité locale qui les repousse. Car bien que la jeunesse soit une ressource centrale aux communes rurales, les jeunes ruraux sans diplôme ne sont pas ceux que l'on souhaite voir rester. Se crée alors une marginalisation de ces jeunes par une *mauvaise réputation* supposée ou attestée qui les laisse *bloqués* dans un espace, mais aussi socialement. Ces jeunes, puisqu'ils s'éloignent de centre de sociabilité juvénile qu'est l'École et qu'on leur attribue localement une mauvaise réputation locale au sein même des classes populaires (Lechien & Siblot, 2019 ; Orange & Vignon, 2019) s'écartent de l'*autochtonie de la précarité* (Coquard, 2019) qui pourrait pourtant leur servir à s'insérer professionnellement, ou du moins à toucher à de l'emploi.

Le dernier chapitre de cette deuxième grande partie se recentre sur la mobilité. Tout d'abord, les jeunes expriment souvent le fait de vouloir partir, en expliquant que le local ne leur permet pas d'accéder à suffisamment d'emploi. Le fait de vouloir partir permet d'exprimer une capacité à s'émanciper et à s'autonomiser. Alors que les jeunes ruraux sans diplôme sont ancrés dans un espace local et apprécient le rural, ils ne sont pas pour autant « enracinés ». Ce sont les relations sociales inscrites dans un espace local (leur permettant d'accéder à des ressources d'assistances ou de sécurisation de leurs transitions) qui forcent à l'immobilisme géographique, mais pas un attachement direct à l'espace. Le fait de rester est renforcé par la crainte de l'inconnu (et de l'urbain), mais aussi par un *devoir* de rester qui redonne parfois du sens à une expérience de vie qui en manque. Mais la jeunesse rurale n'est pas immobile pour autant, puisque la mobilité intralocale est un élément primordial à l'insertion. À la fois un atout à l'autonomisation, à la maîtrise de son espace de vie et à son insertion professionnelle, mais aussi obligation ayant plusieurs coûts, la mobilité est un élément de sélection sur le marché de l'emploi peu qualifié.

La vulnérabilité de ces jeunes est exacerbée par l'ajout d'épreuves supplémentaires qu'ils doivent traverser afin de réaliser leur transition vers l'âge adulte, mais aussi réussir leur insertion et leur stabilisation sur le marché du travail. Ils vivent assez violemment l'*épreuve d'investissement* (Dubet, 2004a) sans pour autant qu'ils réagissent vis-à-vis de l'institution hiérarchisante et dépréciative à leur égard. De plus, ils doivent faire face à des éléments

supplémentaires venant s'ajouter à leur expérience : aux défis de la mobilité rurale, à l'isolement induit par l'espace rural et surtout à la dégradation des conditions d'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi rural peu qualifié.

TROISIÈME PARTIE

L'EMPREINTE DU MANQUE DE DIPLÔME SUR L'INSERTION DES JEUNES RURAUX

« L'ennui n'est plus mon amour. Les rages, les débauches, la folie, dont je sais tous les élans et les désastres, — tout mon fardeau est déposé. Apprécions sans vertige l'étendue de mon innocence. [...] Je veux la liberté dans le salut : comment la poursuivre ? Les goûts frivoles m'ont quitté. [...] Je suis trop dissipé, trop faible. La vie fleurit par le travail, vieille vérité : moi, ma vie n'est pas assez pesante, elle s'envole et flotte loin au-dessus de l'action, ce cher point du monde. »

Arthur Rimbaud, *Une saison en enfer*, 1873

Introduction à la troisième partie

La transition vers l'âge adulte paraît indissociable de l'insertion sur le marché de l'emploi, comprise comme une insertion stable et pérenne. Le travail est, dans cette période de transition, à la fois un moyen et un objectif. Moyen, car il constitue une source de revenus financiers permettant l'accès à de nouvelles ressources émancipatoires comme le logement ou encore les transports. L'emploi est aussi un objectif parce qu'il est symboliquement valorisé ; il est instigateur de la légitimation de son statut aux yeux de son entourage, et en première ligne de sa famille. Malgré le brouillage des seuils et leur réversibilité potentielle par des transitions en aller-retour, le travail reste un marqueur fort, si ce n'est central, du passage à la vie adulte.

Le travail permet l'accès à des ressources monétaires, mais il est aussi une partie de l'identité de celui qui travaille (Lalive d'Épinay, 1998 ; Basinski, 2007 ; Crawford, 2009). Il n'est alors pas seulement un moyen de survie ou de subvenir à des besoins financiers, mais un biais social d'existence. Or, comme nous l'avons déjà développé, les jeunes sans diplôme sont une population particulièrement vulnérable socioéconomiquement, en particulier sur les questions relatives à l'insertion stable et pérenne sur le marché du travail (Boudesseul *et al.*, 2016) . Les jeunes non diplômés quittent généralement l'école avec un désir ardent d'entrer sur le marché de l'emploi, mais se retrouvent confrontés à des obstacles liés à leur faible niveau de diplomation ainsi qu'à la fragilisation de l'emploi peu qualifié auquel ils ont accès.

L'espace de vie des jeunes est un élément important de l'insertion professionnelle de ces derniers. S'insérer après avoir décroché en milieu rural ou en milieu urbain n'est pas la même chose. Les jeunes « décrocheurs » ruraux ont par exemple 1,23 fois plus de probabilités d'emploi sur chômage que les urbains (Zaffran, 2018). Les jeunes « décrocheurs » ruraux sont 49,1 % à être en emploi et 42,2 % au chômage contre respectivement 42,8 % et 46,8 % des « décrocheurs » urbains : c'est « *la prime rurale* » (Bouquet, 2018a ; *ibid.*). Alors, comment s'insérer en milieu rural quand on a comme particularité de ne pas avoir de diplôme ? Nous apportons dans cette troisième partie, trois éléments de réponses. Le premier correspond à la composition particulière de l'emploi en milieu rural. Le deuxième aux modalités de recrutement dans des emplois peu qualifiés. Enfin, le troisième renvoie à une valeur du « vrai » travail (Weber, 1989 ; Basinski, 2007) qui pousse ces jeunes ruraux non diplômés vers un emploi souvent précaire.

CHAPITRE 7

LA FRAGMENTATION DE L'EMPLOI RURAL PEU QUALIFIÉ

Pourquoi s'insérerait-on mieux en milieu rural qu'en milieu urbain lorsque l'on n'a pas de diplôme ? En d'autres termes « [...] *la campagne est-elle le dernier lieu d'insertion possible de ceux que l'on appelle les exclus ?* » (Bérard *et al*, 1999. p. 229). La réponse la plus évidente qui peut nous venir à l'esprit serait de penser que la composition et la structure de l'emploi en milieu rural sont particulières et que ces particularités permettent aux jeunes ruraux non diplômés de s'insérer plus efficacement sur le marché de l'emploi. Dans ce chapitre nous nous intéressons donc à l'aspect structurel du marché de l'emploi rural sur lequel les jeunes rencontrés tentent de s'insérer. Au-delà de revenir sur la composition de l'emploi rural et ses mutations récentes, nous devons aussi nous concentrer sur une échelle plus réduite. Comme nous l'avons développé précédemment et appuyé par les travaux de nombreux auteurs (Escaffre *et al*, 2008 ; Tallon *et al*, 2015 ; Lemêtre & Orange, 2016 ; Coly & Even, 2017), les espaces ruraux – malgré des caractéristiques communes qui expliquent l'utilisation du terme – connaissent des situations socioéconomiques variées. Il convient alors de prendre en compte les caractéristiques locales de l'emploi rural en nous basant sur nos terrains. Enfin, nous nous intéresserons aux types d'emplois que les jeunes ont pu rencontrer lors de leurs tentatives d'insertion professionnelle.

I – Composition de l’emploi rural

La question du chômage des jeunes en milieu rural est apparue dans les politiques publiques dans les années 80 alors que la ville n’était plus vraiment une solution contre le chômage rural pour les jeunes (on créera d’ailleurs les Missions Locales en 1982 à la suite des travaux de Bertrand Schwartz). Or, nous savons que les pratiques, la culture consommée et les comportements des jeunes ne varient pas énormément entre la ville et le milieu rural puisque les jeunes ruraux partagent une culture juvénile mondialisée. Malgré cela, des particularités liées aux espaces ruraux (et à la composition de ces derniers) existent toujours. Les évaluations dans le cadre du FEJ¹⁴⁰ montrent par exemple que les parcours dépendent fortement des territoires (Plessard & Zaffran, 2012) et notamment des caractéristiques économiques locales. À caractéristiques socioéconomiques égales, le territoire sur lequel vivent les jeunes peut multiplier par 1,5 le degré d’insertion professionnelle d’un individu (Couppié *et al.*, 2014). Dans le cas des sorties précoces du système éducatif, on remarque que l’insertion est plus importante en milieu rural qu’en milieu urbain, et que cela ne peut pas s’expliquer par une migration des jeunes vers des poches d’emploi puisque l’immobilité géographique atteint 80 % chez les jeunes non-diplômés (Zaffran, 2018). La composition de l’emploi rural permettrait-elle une meilleure insertion des jeunes les moins qualifiés ?

1.1 – L’emploi rural peu qualifié

La plus grande part des jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche ont décroché scolairement sans révolte ni regret, mais avec une forte motivation pour le travail. Le manque de qualification inhérent à la population observée implique une insertion professionnelle plus complexe puisque ces individus sont plus susceptibles d’être au chômage ou en situation de vulnérabilité que les diplômés (Boudesseul *et al.*, 2016). De plus, leur manque de qualification implique un choix plus restreint se limitant à des emplois peu qualifiés, qui sont d’ailleurs bien souvent les emplois les plus pénibles, précaires et instables. Une insertion professionnelle plus sûre chez les jeunes ruraux pas diplômés par rapport à leurs homologues urbains semblerait donc impliquer que le marché de l’emploi rural puisse proposer une plus grande offre d’emplois peu qualifiés.

¹⁴⁰ Fond d’Expérimentation pour la Jeunesse.

Les travaux sur la précarité des jeunes en milieu rural réalisés par Danielle Even et Bertrand Coly (2017) nous permettent de rendre compte de la situation de l'emploi pour les jeunes en milieu rural et en particulier de la dominance d'emplois à faibles revenus et à bas niveau de qualification dans ces espaces. Ces travaux soulignent l'importance de l'activité agricole en France, recouvrant 900 000 exploitations et 77 000 emplois saisonniers ETP¹⁴¹. Bien que les emplois agricoles ne représentent que 3 % de la population active sur la population totale, ces derniers représentent jusqu'à 31 % des emplois en milieu rural très peu dense. Ajoutons également à la filière agricole la sylviculture qui compte à elle seule 450 000 emplois, principalement dans la transformation (*ibid.*). Le secteur agricole est porteur d'avenir pour les jeunes ruraux, notamment lorsque 20 % des chefs d'entreprises agricoles ont plus de 60 ans¹⁴². Ce dernier n'est cependant pas le seul secteur d'activité prometteur pour des jeunes avec peu de qualifications en milieu rural. Le secteur de l'artisanat et celui de l'industrie ne sont pas en reste puisqu'un tiers des entreprises artisanales (n=400 000) sont installées dans des communes rurales et qu'un quart des ouvriers en France se trouvent dans des espaces ruraux à très faible densité de population¹⁴³. L'emploi ouvrier a cependant été massivement affecté par la crise des *subprimes* puisqu'entre 2006 et 2011, 11,3 % des postes d'ouvriers des petites aires de communes isolées ont disparu¹⁴⁴. Les jeunes ruraux ont également plus de chance de trouver un emploi dans le BTP avec 12,2 % des actifs occupés dans ce domaine contre seulement 8,2 % chez les jeunes urbains (CGET, 2014). Le manque d'emplois cadre et dans les professions intellectuelles supérieures s'explique par des départs en formation urbaine suivis d'un emploi et d'une installation en ville (Coly & Even, 2017). Cette structure est assez marquante lorsque l'on observe l'origine en PCS des parents des jeunes rencontrés. Sur les cent jeunes rencontrés 64 avaient un père employé ou ouvrier et 54 avaient une mère dans ces mêmes catégories. À l'inverse, seuls deux jeunes avaient un parent cadre. On observe donc une dominance rurale de l'emploi, paraissant favorable aux jeunes ruraux sans diplôme là où, en milieu urbain, une forte substitution du travail au capital s'accompagne d'une large diminution de la part de l'emploi peu qualifié (Huiban *et al.*, 2006). Car bien plus que la simple présence d'emplois ouvriers ou agricoles, les espaces ruraux connaissent – avec certes de larges disparités régionales – une situation d'emploi qui recouvre 42 % des ouvriers peu qualifiés et 37 % des employés peu qualifiés (Colin, 2017).

¹⁴¹ Équivalent en Temps Plein.

¹⁴² *ibid.*

¹⁴³ INSEE. *Les métiers et leurs territoires*. INSEE Première n°1478, 2013, p. 2

¹⁴⁴ INSEE. *En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise*. INSEE Première n°1503, 2014, p. 2

En reprenant le travail statistique proposé par Émilie Auriac (2017) sur l'emploi peu qualifié occitan, nous pouvons observer une diminution générale des emplois peu qualifiés de 3 % entre 1982 et 2014. Malgré cette diminution, l'aspect rural ou urbain du lieu de vie du travailleur influence grandement les formes de l'emploi ouvriers et employés peu qualifiés. En clair, il y a plus de travailleurs peu qualifiés dans les espaces ruraux que dans les espaces urbains. Dans les zones rurales à très faible densité de population, les ouvriers peu qualifiés sont proportionnellement deux fois plus nombreux qu'en ville et l'emploi d'ouvriers peu qualifiés disparaît plus lentement en milieu rural qu'en ville.

Pour ce qui est des employés peu qualifiés, le secteur connaît à l'inverse une augmentation générale, mais bien plus marquée dans les zones rurales puisque ces dernières sont passées de 5,2 % à 14,4 % entre 1982 et 2014 alors qu'ils n'ont augmenté que de 2,3 % sur la même période dans les grands pôles urbains.

Tableau de l'évolution de la part des ouvriers et employés peu qualifiés entre 1982 et 2014

Ouvriers peu qualifiés	1982	2014
<i>Grands pôles urbains</i> ¹⁴⁵	10,3 %	5,2 %
<i>Hors des aires urbaines</i>	16,4 %	10,2 %
Employés peu qualifiés	1982	2014
<i>Grands pôles urbains</i>	9,0 %	11,3 %
<i>Hors des aires urbaines</i>	5,2 %	14,4 %

Source : INSEE. *L'emploi non qualifié a changé de visage en trente ans*. INSEE Flash, n°45, 2017

Dès lors, nous pouvons affirmer que le rural a bel et bien une composition en matière d'offre d'emploi plus opportune – ou du moins, moins aride – pour les non-diplômés. Au-delà de cet élément, il est à noter que si les emplois peu qualifiés sont en nette augmentation, on observe en milieu rural, peut-être encore plus qu'ailleurs, une mutation de l'offre du marché du travail peu qualifié. L'économie rurale a tendance se mondialise et se libéralise (Dufy et Hervouet, 2017), mais garde tout de même des spécificités (Perrier-Cornet, 2014). Si l'on a pu annoncer

¹⁴⁵ Cette recherche de l'INSEE se base sur une approche fonctionnelle des espaces basée sur les Zonages en Aires Urbaines. Cette approche scinde les espaces en quatre zones selon le degré d'influence des aires urbaines sur le reste du territoire. Ici, la catégorie « Grands pôles urbains » correspond aux espaces les plus urbains et la catégorie « Hors des aires urbaines » correspond aux espaces les plus ruraux. Ajoutons enfin que nous refusons ici d'employer cette approche qui renforce la binarité urbain/rural et qui ne perçoit le rural qu'en fonction de l'influence que la ville peut avoir sur lui.

plusieurs fois la mort de l'économie rurale, cette dernière est en réalité en réinvention perpétuelle.

1.2 – La tertiarisation progressive du rural

L'emploi rural, bien que marqué par une vision folkloriste lui associant l'idée d'emplois agraires, est en mutation profonde et notamment par la place de plus en plus importante donnée au secteur tertiaire. Chez les jeunes rencontrés, nombreux sont ceux qui ont fait une formation professionnalisante se tournant vers le tertiaire ou souhaitant tout simplement s'insérer dans ce secteur d'activité (Plomb, 2018). Le secteur de la vente par exemple est un secteur d'emploi particulièrement recherché par de nombreux jeunes¹⁴⁶ sans qu'ils expriment nécessairement une volonté de quitter l'espace rural afin de mieux s'insérer professionnellement en ville. L'accroissement de la population rurale dû à l'étalement des aires urbaines depuis les années 70 et à un exode urbain depuis les années 90 (Coly & Even, 2017) fit apparaître une économie de plus en plus tertiarisée. Alors que l'industrie française a perdu depuis 1975 plus de 40 % de ses effectifs, le tertiaire a quant à lui connu une augmentation remarquable avec plus de 9 millions d'emplois créés (Hecquet, 2013). L'économie rurale change, se transforme, notamment par la mondialisation de l'économie. Le local s'ouvre et se retrouve au sein d'une « *économie ouverte débarrassée d'un ruralisme nombriliste.* » (Perrier-Cornet, 2014, p. 270).

On oppose d'ailleurs souvent l'économie et l'emploi rural à l'économie et l'emploi urbain, avec d'un côté un monde rural moins formé, moins rémunéré et ancré dans des modèles de production traditionnels, et de l'autre, un monde urbain avec des activités et des attentes plus élevées. C'est une vision à relativiser, car bien que l'emploi peu qualifié soit plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain, il ne faut pas opposer de manière manichéenne ces deux marchés de l'emploi. Le monde du travail rural peut être schématiquement distingué en trois périodes de transformations successives (Aubert & Détang-Dessendre, 2014). Tout d'abord, une période s'étalant jusqu'aux années soixante, caractérisée par l'emploi agricole central et une frange d'emplois manufacturiers paternalistes. Viennent ensuite deux décennies, des années 60 à la fin des années 70, qui connurent une lourde phase de modernisation des

¹⁴⁶ Alors que certains secteurs restent globalement très genrés, le secteur de la vente attire quant à lui attire les garçons comme les filles. De manière plus globale, le secteur tertiaire semble moins dominé par les hommes que le secteur secondaire qui lui est presque exclusivement masculin.

campagnes liée à une décentralisation de l'industrie française. Enfin, depuis les années 80, l'emploi rural connaît une période d'intégration, ou d'ajustement aux marchés urbains (*ibid.*). Les espaces ruraux, s'ils gardent des caractéristiques qui leurs sont propres – et qui peuvent varier du fait de leurs hétérogénéités –, suivent le mouvement d'influence unilatérale de l'urbain sur le rural. Les employés peu qualifiés devraient connaître une création d'emplois nette de l'ordre de 310 000 entre 2012 et 2022 alors que les ouvriers peu qualifiés risquent de perdre sur la même période 19 000 emplois¹⁴⁷. La tertiarisation poursuit donc la tendance de ces 40 dernières années (notamment avec le *boom* du service) face à un repli de l'emploi agricole et à la stabilisation encore labile de l'industrie. Les métiers du tertiaire comptent pour 76 % des emplois en France mais pour 94 % de la création d'emplois entre 2015 et 2022 (Colin, 2017).

L'emploi rural, s'il connaît une surreprésentation de certains secteurs d'activités, reste varié. Les écarts se réduisent progressivement (sans qu'ils n'impliquent une homogénéisation pour l'avenir), notamment au niveau des espaces ruraux à densité intermédiaire. Ces espaces historiquement tournés et structurés autour d'activités productives traditionnelles fortement demandeuses de main-d'œuvre se détournent de cette économie de production de moins en moins favorable à l'implantation en milieu rural (Aubert & Schmitt, 2014). La question de l'emploi, et donc de l'insertion professionnelle, se tourne vers le secteur tertiaire comme pourvoyeur d'emplois et notamment d'emplois peu qualifiés.

Ces transformations n'impliquent pas uniquement l'augmentation massive de la tertiarisation dans le champ professionnel rural, mais aussi l'apparition d'emplois de plus en plus résidentiels et présentsiels, notamment liés au desserrement urbain et à une nouvelle demande de vie plus saine et d'aménités rurales.

1.3 – Emploi résidentiel – Emploi présentsiel

L'économie rurale française peut s'appuyer sur des éléments caractéristiques et historiquement symboliques, mais reste en mutation. L'agriculture perd son rôle prépondérant, les activités tertiaires augmentent très fortement et les activités présentsielles et résidentielles¹⁴⁸ – liées à l'espace local – sont en plein *boom*. Depuis les années 80, les flux de revenus se sont

¹⁴⁷ INSEE. *Enquête emploi 1991 à 2012* ; DARES. *Séries rétropolées 1991 et 2002* ; Projections France Stratégie-DARES. (Colin, 2017)

¹⁴⁸ L'activité résidentielle correspond aux emplois induits par la demande des habitants de la commune. L'activité présentsielle correspond aux emplois induits par la demande des habitants et par la demande touristique.

distanciés de la valeur ajoutée issue de la sphère productive et sont récupérés par une économie présentielle qui devient le moteur d'un développement économique non productif (Hecquet, 2013). L'économie présentielle est bien sûr dépendante de l'économie productrice en ce qu'elle ne peut pas générer de richesse, mais l'association de l'économie présentielle et productive permet de créer des richesses, de capter ces dernières et de les faire circuler localement. C'est une sphère d'activité qui est donc à la fois positive pour les espaces ruraux localement, mais aussi pour les jeunes non diplômés puisqu'elle propose bien souvent des emplois peu qualifiés en opposition avec la sphère productive dont le niveau de qualification ne fait qu'augmenter¹⁴⁹ (Aubert *et al.*, 2016). Dans leur globalité, ce ne sont pas des emplois plus précaires que les autres car on retrouve une prédominance d'emplois en CDI, mais aussi 20 % de temps partiels contre 10 % au niveau des emplois non présentiels. De plus, nous devons également noter qu'à travail égal, ces emplois, moins demandeurs en matière de qualifications, sont 10 % moins bien payés que les emplois non présentiels (*ibid.*).

La demande en travail présentiel est d'ailleurs de plus en plus forte puisque ce dernier regroupe le commerce, l'habitation, la construction, la restauration, *etc.* C'est une sphère d'emplois qui représente plus des deux tiers des emplois en France avec une augmentation d'effectifs de 42 % entre 1982 et 2011 alors que l'activité productive a perdu 6 % de ses effectifs sur la même période¹⁵⁰. Ces emplois sont cependant largement dépendants de la dimension régionale et même locale – liée au tourisme. À ce titre, l'emploi touristique est très inégal entre les départements mobilisés lors de cette recherche. La Charente et la Creuse sont deux espaces relativement peu attractifs d'un point de vue touristique : ce secteur d'activité n'y représente respectivement que 2 550 et 1 110 emplois contre 22 970 emplois en Gironde (et jusqu'à 21,2 % de l'emploi dans le littoral médocain)¹⁵¹. Le vieillissement des espaces ruraux et des départements de la Nouvelle-Aquitaine paraît être une aubaine pour ces espaces en devenant le « porteur de perspectives d'emploi dans les territoires attractifs pour les retraités, en particulier à l'ouest et au sud. » (Colin, 2017. p. 154). Cet apport de séniors risque néanmoins de renforcer la dynamique d'emploi de ces espaces tout en les fragilisant les sphères d'emploi

¹⁴⁹ Le Sénat a d'ailleurs rendu disponible en juin 2019 un rapport sur l'augmentation de la demande des emplois présentiels et résidentiels en milieu rural montrant bien l'importance du phénomène. Malheureusement, les données sur lesquelles se base ce rapport sont datées d'entre 1994 à 2004.

¹⁵⁰ INSEE Première. *Trente ans de mutation fonctionnelle de l'emploi dans les territoires*. n°1538, 2015

¹⁵¹ INSEE. *En Nouvelle-Aquitaine 104 000 emplois touristiques, dont 86 000 liés à l'accueil de touristes*. INSEE Analyse Nouvelle-Aquitaine, n°44, 2017

non résidentielles si ce développement venait à se baser exclusivement sur l'accueil des séniors (Aubert et al, 2016 ; Colin, 2017).

L'emploi présentiel augmente d'ailleurs principalement dans le sud de la France et notamment dans les territoires attractifs du Sud-Est et de la façade atlantique. Ces territoires correspondent à des espaces ruraux faisant le moins face à une surreprésentation historique de la sphère ouvrière et donc ayant le moins souffert de la désindustrialisation massive de la fin du XX^{ème} siècle. En effet, les zones rurales les plus attractives coïncident avec les espaces où le présentiel est en plus grande augmentation, mais aussi aux espaces les moins touchés par la baisse de l'emploi entre 2007 et 2011 liée à la crise des *subprimes*. La Nouvelle-Aquitaine est donc plutôt bien située du point de vue de la dynamique de sa population, de la composition de son emploi et de la création de l'emploi, et paraît alors être un espace permettant aux jeunes ruraux non diplômés de meilleures chances d'insertion professionnelle (Aubert *et al*, 2016).

II – Prendre en compte les particularismes locaux

La pluralité des espaces ruraux en France nous incite à étudier le rapport des jeunes ruraux sans diplôme à l'emploi en considérant l'existence de plusieurs échelles qui nous permettent de parfaire notre compréhension de ces phénomènes et des facteurs jouant dans le sens de – ou contre – l'insertion de ces jeunes. Comme nous l'avons exposé lors du premier chapitre, l'espace rural néo-aquitain – lui-même inégal en son sein – semble globalement privilégié. Ce « privilège néo-aquitain » provient notamment de la composition relativement hétérogène de son activité contrairement aux espaces ruraux ouvriers du Nord et de l'Est de la France souvent étudiés par la sociologie rurale et marqués par la désindustrialisation (Caro, 2017). L'erreur à ne pas commettre est de confondre les spécificités locales, départementales ou régionales de les appliquer l'ensemble des espaces ruraux. En un mot comme en cent, nous ne pouvons pas appliquer – et donc confondre – des caractéristiques locales au monde rural dans son tout. Il faut dès lors avancer que malgré des caractéristiques communes et des transformations globales de l'emploi rural, l'emploi rural néo-aquitain n'est pas le même que l'emploi d'autres régions et nous devons donc en dégager ses caractéristiques propres.

2.1 – *L'emploi rural néo-aquitain*

La croissance économique d'une région est étroitement liée à sa croissance démographique. La Nouvelle-Aquitaine est à ce titre particulièrement attractive pour de nouvelles populations séduites notamment par l'héliotropisme. Cette attractivité, notamment de personnes âgées, est une chance pour le marché de l'emploi peu qualifié, car la population des seniors est demandeuse de services, expliquant en partie la présence grandissante d'emplois tertiaires et présentiels peu qualifiés par rapport à des carrières d'ouvriers (Colin, 2017).

Cette croissance et cette attractivité sont également liées à une polyspécialisation historiquement ancrée de l'emploi en milieu rural néo-aquitain (CGET, 2016). En effet, contrairement aux espaces analysés par Nicolas Renahy (2004) ou encore Benoît Coquard (2016b ; 2019), les espaces ruraux néo-aquitains ne sont pas tombés dans un système de bourgs industrialisés et dépendants de l'entreprise locale comme cela a pu être le cas dans les espaces aujourd'hui désindustrialisés du Nord et de l'Est de la France (Caro, 2017). Le Sud-Ouest a été résistant aux différentes conjonctures de l'emploi, mais surtout aux différentes crises économiques puisque son marché de l'emploi s'est tourné dès les années 70 vers le tertiaire et l'emploi public (CGET, 2016 ; Colin, 2017). Ainsi, les espaces ruraux industriels du Nord, de l'Est et même du centre de la France, inscrits dans un processus de perte d'emplois industriels à long terme et d'une démographie défavorable, sont en retrait économique au niveau national alors que l'Ouest et le Sud se portent globalement bien – notamment à la suite de la crise de *subprimes* qui a massivement attaqué les emplois les plus précaires et surtout dans le secteur de l'industrie (Erhel & Gautié, 2016). Le milieu rural néo-aquitain est un créateur d'emplois en comparaison aux autres espaces ruraux français, grâce au lien étroit entre attractivité démographique, création d'emplois et dynamisme économique (Colin, 2017).

Nous pouvons avancer qu'il y a dans l'insertion des jeunes ruraux rencontrés un jeu d'échelles non négligeable. Si le rural, par la composition même de son marché du travail plus tourné vers l'emploi peu qualifié, est favorable à l'insertion des jeunes sans diplôme, le niveau départemental, par son attractivité démographique, sa création d'emploi et son dynamisme économique, est un élément également porteur de l'insertion des jeunes rencontrés. Mais si nous soulevons dans ce chapitre ce jeu d'échelles, nous devons ici rappeler que l'espace rural néo-aquitain est hétérogène et que les trois départements investigués dans le cadre de cette recherche ont des disparités en matière d'emplois. Il n'y a – par exemple – pas de corrélation entre les espaces ruraux et le taux de chômage (Bahegne, 2017), mais le taux de chômage est

départementalement et localement très disparate sur la région (Caro, Martinelli, 2002 ; CGET, 2016). Pour appuyer ces différences et ce jeu d'échelles, nous allons donc observer dans les deux sous parties suivantes les spécificités locales de l'emploi. Dans un premier temps, nous allons exposer les particularités de l'emploi localisé lié au travail de la vigne, principalement dans le sud Charente (producteur de Cognac) mais aussi dans les vignes de l'Entre-deux-Mers et du Libournais en Gironde (producteurs des vins de Bordeaux). Ayant mis en exergue les particularités de l'emploi local de ces secteurs liés à la large embauche de personnel peu qualifié dans le secteur de la vigne, nous nous intéresserons à l'emploi en Creuse. La Creuse est le département de Nouvelle-Aquitaine le plus en opposition avec le département le plus attractif et économiquement prospère qu'est la Gironde. La Creuse, seul département de Nouvelle-Aquitaine en perte démographique, a l'économie et le marché de l'emploi peu qualifié le plus proche des espaces ruraux en déclin du Nord et de l'Est de la France. Il est clivant de montrer, dans ce jeu d'échelles de l'emploi peu qualifié, les particularités inhérentes aux espaces ruraux Creusois.

2.2 – Le travail de la vigne en Gironde et Charente

Le travail de la vigne est un élément notoire lorsque l'on pense aux espaces ruraux de Gironde et de Charente. Si cette représentation est à nuancer puisque les exploitations viticoles sont concentrées dans la moitié nord-est de la Gironde et dans la partie sud-ouest de la Charente, la vigne est un élément localement marquant puisqu'elle modèle les paysages et caractérise l'emploi dans ces espaces. Le vin est à la fois une source de revenus productifs mais aussi d'emplois présents avec notamment le *boom* de l'œnotourisme des deux dernières décennies¹⁵². Le vin crée des emplois dans des zones rurales où ces derniers sont parfois rares et participe à l'aménagement des paysages, et donc aussi à leur attractivité. La large mondialisation du produit fait du vin un marché qui atteint en France les 10,4 milliards d'euros par an (Cardebat, 2017). La viticulture est le deuxième surplus commercial français et la Nouvelle-Aquitaine, productrice de vins et autres alcools à base de vin, est à ce titre le premier espace agricole d'Europe en matière de création de valeur ajoutée (CGET, 2018).

¹⁵² Ouest France : *Chargé.e d'œnotourisme, un métier récent implanté dans les vignobles*. 2019 <https://www.ouest-france.fr/education/orientation/fiches-metiers/charge/e-d-oenotourisme-un-metier-recent-implante-dans-les-vignobles-6364718>

L'emploi viticole, s'il est très largement inégal¹⁵³, touche une large partie de la population rencontrée sur ces terrains de recherche. Beaucoup de ces jeunes ont déjà travaillé, de près ou de loin, dans le secteur de la vigne qui est localement pourvoyeur d'emplois peu qualifiés :

« Ici oui – bah – vers Cognac c'est assez spécifique, l'activité économique est basée sur l'activité industrielle avec toutes les activités qui sont liées au cognac notamment pour nos jeunes qui ont peu, voire pas de diplôme, avec le conditionnement, le packaging et l'embouteillage. Ensuite au niveau plus agricole ils peuvent aussi trouver du côté du travail saisonnier avec le redressage, les vendanges et tout. C'est principalement là où il y a du travail pour les non-diplômés. » – Thierry, Conseiller en Garantie Jeune

C'est une spécificité de l'emploi local qui crée ici un marché de l'emploi peu qualifié plus large pour ces jeunes. Toutefois, bien que ces emplois puissent être vus comme une voie vers l'insertion professionnelle, les emplois les plus faiblement demandeurs de qualifications sont généralement des emplois physiquement difficiles, répétitifs, épars et faiblement rémunérés. Ce ne sont jamais des emplois que les jeunes ont choisi de faire par une attirance envers le monde viticole – bien que certains disent apprécier le travail manuel et/ou en plein air –, mais plutôt des « *boulots alimentaires* » assez éloignés d'une idée de vocation. Lorsque j'interroge Paul, gérant d'une exploitation viticole, sur l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme, ce dernier ironise en me répondant : « *Par ici c'est la vigne ! Pour les jeunes c'est sûr que c'est plus facile de trouver sa vocation dans le coin si sa vocation se trouve dans les vignes.* ». Pour s'insérer, ces jeunes doivent donc adapter leurs ambitions au marché du travail local (Caro, 2006). Tous souhaitent s'insérer dans un métier qui leur plaît ou bien le métier pour lequel ils ont été formés, mais la plus large majorité¹⁵⁴ a déjà fait depuis longtemps le « *deuil des grands métiers* » (Zunigo, 2010).

Morgane, 25 ans, travaille depuis plusieurs années dans les vignes de l'Entre-deux-Mers en Gironde. Bien qu'elle arrive à « *garder la tête au-dessus de l'eau* » et « *offrir à [ses] fils quelques petits plaisirs* », sa situation et celle de son compagnon restent économiquement

¹⁵³ La viticulture est le domaine d'activité qui connaît la plus grande variation de salaires entre, par exemple, des emplois saisonniers de redressages de la vigne et des propriétaires d'exploitations viticoles (Cardebat, 2017).

¹⁵⁴ Quelques jeunes rencontrés furent tiraillés par l'opposition que décrit Cécile Van de Velde ou bien encore François Dubet entre authenticité et accès à l'emploi. Ces cas sont cependant très minoritaires au sein de la population observée et si nous les mentionnerons tout au long de cette partie, nous y reviendrons plus précisément lors du chapitre 12.

vulnérables. Le travail de la vigne au rythme des saisons ne lui permet pas de travailler toute l'année :

« Le problème avec le travail agricole c'est qu'on travaille avec les saisons et du coup moi qui suis pas en CDI tu vois c'est un peu chaud parce que je travaille pas tout le temps. C'est beaucoup en fonction de quand c'est la taille, le redressage, et cetera. Il faut s'y faire quoi, je sais que je dois vivre en gros sur un peu moins de la moitié de l'année avec les aides et puis je vais faire des petits ménages au black à droite à gauche. [...] Comme mon mari est intérimaire, c'est stressant mais on essaie de pas trop y penser. »

Ainsi, la particularité locale de la vigne est à la fois pourvoyeuse de larges quantités d'emplois (puisque presque tous les jeunes en Gironde ont déjà travaillé ou connaissent quelqu'un qui travaille dans les vignes), mais ces emplois, les moins demandeurs en matière de qualifications, sont des emplois précaires. Notons d'ailleurs que dans le secteur agricole les emplois temporaires représentent la moitié des postes (Bellit & Détang-Dessendre, 2014). Avec la mutation du secteur agricole et avec la diminution du travail familial au profit du travail salarié temporaire (Champagne, 2002), le secteur emploie de plus en plus de jeunes. Ces derniers, bien que peu rémunérés deviennent bien souvent des *saisonniers permanents* s'insérant dans – et par – une situation salariale vulnérable. Ces jeunes parlent souvent de la mise en avant d'une logique stratégique leur permettant une insertion, certes labile, mais existante.

Ces mutations de l'emploi viticole vont de pair avec un recrutement de plus en plus décentralisé. Les agences d'intérim sous-traitent de plus en plus le recrutement pour les viticulteurs locaux ce qui permet à la fois de faciliter et d'assurer un recrutement (l'objectif de l'agence d'intérim étant de rendre un service efficace et de confiance en créant le lien entre le client et l'employé) et qui accentue pour le jeune la dépendance aux agences d'intérim locales. Ainsi, l'emploi viticole rencontré sur le terrain de Charente et de Gironde permet la création d'emplois accessibles aux jeunes ruraux non diplômés, mais par la décentralisation de son recrutement et son aspect saisonnier il renforce paradoxalement la vulnérabilité de ces jeunes qui ont plus de difficultés à accéder à d'autres formes d'emplois locaux que des jeunes ruraux avec un meilleur niveau de qualifications.

2.3 – Le marché de l’emploi rural creusois

Le marché de l’emploi creusois, est marqué par une forte présence d’emplois agricoles, mais est bien différent de celui des emplois viticoles que nous venons de décrire. En effet, les fortes disparités agricoles au sein de la région montrent que la Creuse est le département connaissant à la fois la plus large part d’agriculteurs et d’exploitants, mais aussi les plus précaires économiquement parlant (CGET, 2018). Les exploitations restent globalement dans un modèle familialiste de la gestion et de travail (Champagne, 2002) employant très peu de personnel. Jean-Luc, exploitant de blé et de vaches à viande en Creuse m’explique lors de notre rencontre et de la visite de ses étables, qu’il travaille avec son fils depuis son passage à « *l’agriculture raisonnée* »¹⁵⁵ et qu’il emploie à plein temps un ouvrier agricole, mais qu’il ne peut pas recruter plus de monde. Assez pessimiste sur l’avenir de son espace de vie et se définissant comme un défenseur des espaces ruraux, ce dernier m’expose avec peine son impossibilité de recruter des jeunes, faute de moyens, et que l’absence d’emplois aurait tendance à faire fuir ceux-ci du département.

La Creuse n’a cependant été touchée par une industrialisation massive comme d’autres espaces ruraux ont pu l’être certains espaces composés de bourgs recentrés autour d’une industrie pourvoyeuse d’emplois et elle n’a donc pas vécu difficilement la désindustrialisation des espaces ruraux (Caro, 2017). En effet, si l’on prend en comparaison le pourcentage d’employés en industrie en Creuse et en Nouvelle-Aquitaine, cette dernière a proportionnellement 1,5 % de salariés de l’industrie en plus qu’en Creuse¹⁵⁶. Toutefois, et bien que, comme nous l’avons vu, le tertiaire soit de plus en plus présent, le secteur marchand reste encore sous-représenté en Creuse et est dépassé par le secteur tertiaire non marchand et notamment la sphère publique administrative et sociale qui représente le principal pourvoyeur d’emploi¹⁵⁷.

Ces emplois de la sphère publique non marchande sont, de manière globale, inaccessibles aux individus sans diplôme. Les jeunes non diplômés doivent alors s’insérer sur une frange très fine de l’emploi au sein de ce département. Beaucoup rapportent qu’« *il n’y a pas de boulot* » dans

¹⁵⁵ Jean-Luc est devenu sourd d’une oreille et a perdu l’usage d’une partie de sa main gauche. Il attribue ces phénomènes à l’utilisation de produits chimiques sur ses champs. Le passage à une agriculture raisonnée à la suite de ces problèmes de santé a donné, selon lui, l’envie à son fils de continuer dans la même exploitation que son père en vue d’une reprise de l’exploitation.

¹⁵⁶ INSEE. *La Creuse à grands traits*. INSEE Analyse Nouvelle-Aquitaine n°8, 2016

¹⁵⁷ *ibid.*

le coin du fait de cette composition particulière et de la très forte présence d'entreprises sans salariés. En effet, les petites entreprises qui composent le marché de l'emploi creusois sont importantes numériquement mais ne laissent que peu de place à l'insertion. Beaucoup n'ont que quelques employés et parfois même uniquement le chef d'entreprise. Pour les autres, le recrutement passe bien souvent par les agences d'intérim qui leur facilitent l'embauche et leur permettent d'avoir une main-d'œuvre modulable à disposition. Pour Martin, directeur d'agence d'intérim, les agences d'intérim sont une institution de liaison entre l'employé et le marché du travail se basant sur un principe de confiance respective. Toutefois, les petites entreprises rurales se tournent de plus en plus vers ces agences afin de « combler » les manques exceptionnels de main-d'œuvre à moindre coût :

« Nous, si vous voulez, notre rôle c'est de faire le lien entre nos clients qui recherchent de la main-d'œuvre et les intérimaires. C'est donc une relation de confiance dans les deux sens parce que nos clients nous font confiance de bien répondre à leurs demandes et il y a aussi un besoin de confiance entre les intérimaires et l'agence d'intérim bien sûr. Cette confiance elle passe dans le fait d'être disponible et travailleur. [...] Comme on travaille avec des petites entreprises, ils ne cherchent pas des employés à l'année, ça serait trop cher, alors ils se tournent vers nous quand ils ont besoin d'un complément. »

Les agences d'intérim sont importantes pour les jeunes ruraux sans diplôme creusois. À Guéret, la préfecture du département, on ne trouve que 5 agences d'intérim pour une ville comprenant 2 400 jeunes de 15 à 29 ans. Malgré un jeu d'échelles important allant du rural au local, l'expérience des jeunes non diplômés en milieu rural est traversée par une insertion marquée par une fragmentation spatiale et temporelle de l'emploi peu qualifié.

III – L'expérience de l'insertion dans le sous-emploi

Malgré des particularismes locaux liés à l'activité de certains espaces (viticulture, industrie, tourisme...), nous pouvons avancer que l'emploi rural est, dans son ensemble, marqué par une tertiarisation forte dans des emplois présentsiels, mais surtout par l'accroissement des emplois peu qualifiés qui semblent se fragmenter peu à peu au sein de l'offre locale des espaces ruraux. Les jeunes ruraux sans diplôme, souhaitant devenir indépendants ainsi que lutter contre

l'isolement lié à leur situation, doivent s'insérer sur un marché de l'emploi peu qualifié de plus en plus labile dont les postes proposés sont très largement instables.

3.1 – La fragmentation spatiale de l'emploi

Dire que les jeunes sans diplôme ne cherchent un emploi que par intérêt pécuniaire est une confusion. Beaucoup de ces jeunes ont fait le deuil de choisir leur « métier de rêve » pour un emploi difficile et/ou peu gratifiant. Ces jeunes sont très souvent dans des situations de vulnérabilité socioéconomique et l'argent est une source de stress permanent. L'argent est une question du quotidien dans leurs expériences de vie et laisse paraître une logique presque utilitariste qui pousse à dire que les jeunes ne sont intéressés que par le gain. Cette idée est fautive car, bien qu'ils souhaitent un « *minimum pour vivre* », ils ne sont pas réellement intéressés par de larges gains, mais plutôt modestement par un socle pérenne qui leur permet de vivre dignement. Pour Alyssa, 18 ans, bien au-delà des difficultés financières, la rupture avec sa scolarité a été une source de perte de repères temporels dans l'expérience de sa jeunesse. Sans emploi ni diplôme, elle souhaite aujourd'hui retrouver cette temporalité par l'emploi :

« Faut que je trouve du travail ou que je bouge. Enfin voilà moi j'avais l'habitude de me lever le matin pour aller en cours et j'avais la motivation, j'y allais parce que je savais très bien que c'était pour mon avenir et je savais très bien que c'était comme un travail finalement. Je sais que c'est pour mon avenir. D'avoir un diplôme et d'avoir un emploi après donc du coup je me levais pour ça moi de base et quand je me suis retrouvée sans travail et sans étude je me suis sentie vraiment conne pour le coup. Parce que c'était vraiment la dépression totale quoi. Et puis forcément je m'énervais contre tout le monde quoi parce que j'avais pas mon bon rythme de vie. [...] J'ai vraiment dit il faut que je trouve un travail tu vois parce que sinon mentalement je tiens pas. Mentalement je pars en cacahuète totale si je reste dans ce rythme-là. »

Si l'argent est une question centrale lorsque l'on parle de leur expérience de vie au quotidien, il faut bien comprendre que relativement à l'emploi, le revenu (tant qu'il permet d'être indépendant) n'est pas un facteur marquant. Tous assurent préférer la stabilité, la reconnaissance (au travail ou dans son entourage), la sociabilité ou encore la proximité plutôt qu'un fort revenu. Lorsque je demandais aux jeunes s'ils préféreraient un emploi bien rémunéré

à l'autre bout de la France ou un emploi peu rémunéré sur place, presque tous placèrent l'immobilité géographique – et donc la proximité sociale – avant le gain.

Cette volonté d'immobilité géographique est toutefois relative et doit être contrastée par une hypermobilité de ces jeunes localement afin de répondre aux attentes du marché de l'emploi peu qualifié auquel ils peuvent prétendre professionnellement. Les jeunes ruraux sans diplôme doivent s'ajuster à un marché de l'emploi peu qualifié connaissant une fragmentation des postes qui implique de rencontrer moins de CDI et de devoir être mobile afin d'accéder à l'emploi local. Ces jeunes ont conscience qu'ils devront être mobiles et la stabilité de l'emploi – pourtant désirée – paraît lointaine. C'est entre autres le cas d'Alexandre, un jeune de 18 ans ayant trouvé un stage dans la vente une semaine avant notre rencontre, qui prend conscience de l'étiollement du marché de l'emploi sur lequel il peut prétendre s'insérer :

« J'ai des propositions pour du travail, mais le souci c'est que c'est toujours loin. De toute manière, je vais pas faire la fine bouche parce que j'ai pas beaucoup d'expérience et que comme j'ai quitté l'école et tout – bah c'est comme ça quoi. [...] Faut bouger et puis là j'accepte un peu tout en me disant que je finirais bien par trouver un CDI un jour ou l'autre à force. »

Alors que les marchés proches (et disponibles) de l'emploi stable se compriment au profit de postes précaires et instables, les jeunes doivent prospecter de plus en plus loin et donc agrandir leur espace de travail « local ». La fragmentation de l'emploi peu qualifié implique la nécessité d'une prospection à l'emploi toujours plus large qui pousse à des dépenses supplémentaires, mais surtout à de grandes inégalités entre les individus ayant accès ou non à la mobilité. En 1999, Francis Aubert et Jean-Pierre Sylvestre observaient déjà les prémices de ce phénomène chez les populations les moins diplômées des espaces ruraux où : *« la quasi-automaticité de l'insertion dans le salariat local affecté et les filières d'insertion qui suivent les modalités antérieures tendent à être de plus en plus restreintes aux entreprises traditionnelles sans perspectives de promotion et dans un environnement économique de plus en plus difficile. À l'inverse, les possibilités d'entrée directe dans des emplois qualifiés sont en développement, sous conditions de diplômes professionnels. »* (Aubert & Sylvestre, 1999). Avec cette compression des places stables et peu qualifiées, les jeunes les moins diplômés doivent étendre leur périmètre de recherche et concéder à l'hypermobilité locale dans l'espoir de toucher à l'emploi, et peut-être de se stabiliser professionnellement. Notons que cette compression du marché de l'emploi rural peu qualifié implique non seulement une fragilisation spatiale du

rapport de ces jeunes à l'emploi, mais également une fragilisation temporelle puisque l'emploi stable se décompose en petites missions en postes de CDD.

3.2 – *Des emplois à court terme*

La composition de l'emploi en milieu rural a beau paraître plus opportune à l'accès à l'emploi de jeunes sans diplôme, la « compression » des postes stables du marché de l'emploi peu qualifié dégrade le rapport de ces jeunes à l'emploi. Les formes d'emplois précaires et de sous-emplois semblent se développer (surtout chez les jeunes) appuyées par des politiques de déploiement « d'emplois atypiques » devant faciliter le recrutement (Aeberhardt *et al.*, 2011 ; Chevalier, 2018). Notons ainsi qu'en 15 ans, les CDD et l'intérim sont passés de 11,4 % à 13,5 % des situations professionnelles chez les personnes en emploi¹⁵⁸. Sur la même période, les emplois à temps partiel sont passés de 16,9 à 18,5 %¹⁵⁹. À ce titre, chez les 15-24 ans, 24,7 % sont en emploi partiel (avec un large clivage féminin) et 10,9 % sont en sous-emploi, contre respectivement 16,0 et 8,2 % chez la population française de 25 à 49 ans¹⁶⁰. Ainsi, non seulement l'emploi de manière générale se transforme en laissant une place de plus en plus importante à des formes de sous-emplois et d'emplois à court terme, mais ces mutations touchent plus fortement les jeunes ainsi que les classes populaires. En 2018, un employé peu qualifié avait 9,2 fois plus de chance d'être en situation de sous-emploi qu'un cadre, alors que 42,2 % des premiers étaient en emploi à temps partiel¹⁶¹.

Les jeunes ruraux non diplômés, sont donc une population particulièrement exposée à ces formes d'emplois et doivent donc réussir à créer leur insertion et leur transition vers l'âge adulte avec à la fois un marché du travail plus restreint à leur situation, mais aussi à une forme de l'emploi de plus en plus à court terme et qui appuie souvent leurs vulnérabilités socioéconomiques préexistantes. En d'autres termes, ces jeunes doivent être capables de se créer une expérience de l'insertion dans l'incertain et l'immédiateté de leurs conditions.

Comme nous l'avons vu, l'intérim prend une place de plus en plus importante dans l'expérience de l'insertion professionnelle de ces jeunes et cela, peu importe le département d'origine. Les

¹⁵⁸ INSEE. *Activité, emploi et chômage en 2018 en séries longues*. Enquête emploi continu. INSEE Résultats. Chiffres détaillés, 2019

¹⁵⁹ *ibid.*

¹⁶⁰ *ibid.*

¹⁶¹ *ibid.*

jeunes peu qualifiés des espaces ruraux se tournent de plus en plus vers l'intérim (ainsi que les chefs d'entreprises rurales) qui leur propose certes de l'emploi mais un emploi très souvent épars et à court terme. Yanis, 20 ans, explique à ce titre une certaine forme de lassitude vis-à-vis de sa dépendance face à l'intérim. Les agences d'intérim lui permettent de toucher à l'emploi, mais de manière irrégulière, ce qui joue sur son rythme de vie et le contraint à une disponibilité permanente ainsi qu'à une démonstration constante de sa motivation et de ses capacités, de peur de ne pas être réengagé par la suite :

« Ouais mais ça m'est aussi arrivé de faire des petites missions, mais à force j'avais des trucs de deux jours, trois jours et puis même encore maintenant les trucs d'une journée je le prends. Après c'est chiant sur ton rythme de vie parce que si c'est juste pour bosser une journée tu peux pas trop t'organiser à l'avance, mais c'est bien dans un sens, t'es content quand même d'avoir des sous en plus le mois d'après. Et puis après ça dépend parfois tu travailles une journée et puis le gars il va peut-être te rappeler et disant : "Oh, il a bien travaillé la journée, tient on va le prendre deux ou trois jours" et ensuite une semaine ou deux semaines. Pour moi l'agence d'intérim il faut montrer qu'on veut travailler dans un sens on sait jamais, ils peuvent te rappeler plus tard, faire tourner ton nom, donc dans un sens c'est bien. »

Les jeunes ruraux touchent souvent à l'emploi qui, en milieu rural, paraît plus prometteur d'une potentielle insertion qu'en ville. La fragmentation spatiale et temporelle de l'emploi peu qualifié disponible localement est l'une des composantes centrales de l'épreuve supplémentaire de jeunesse à laquelle ces jeunes sont confrontés. Non seulement l'insertion professionnelle est rendue plus complexe à cause de leur absence de diplôme, mais le marché de l'emploi sur lequel ils peuvent prétendre s'insérer se précarise. Là où les campagnes paraissaient être le « *dernier lieu possible d'insertion* » des moins dotés en matière de diplôme (Bérard *et al.*, 1999), elles sont à présent la source d'une nouvelle épreuve pour ces jeunes.

3.3 – Un terreau fertile, mais pas suffisant

Le sous-emploi auquel les jeunes ruraux sans diplôme sont confrontés est pesant dans leurs expériences de l'insertion, comprises comme une transition vers l'âge adulte et vers l'indépendance. La faible dotation en diplôme différencie la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux non-diplômés et des jeunes ruraux diplômés au niveau de l'ouverture plus ou

moins large au marché de l'emploi. Ces jeunes ont conscience que leur manque de diplôme va rendre leur insertion professionnelle plus complexe, mais ne mesurent pas toujours les proportions exactes de cette difficulté qu'ils ont tendance à bien souvent minorer. Croyant au mythe de la performance et de la méritocratie dans le travail et dans leur insertion professionnelle (Melchior, 2004), ils pensent que leur motivation suffira à une insertion, et donc à l'accès à l'indépendance et à la vie d'adulte :

« K : Oh ils regardent un petit peu [le CV] mais après s'ils voient qu'il y en a un qui a un diplôme et qu'il sait rien faire derrière c'est pas ça qui va l'intéresser.

C : Du coup ils recrutent sur quoi ?

K : En agricole je sais même pas s'ils regardent beaucoup. Ils regardent à peu près s'ils demandent quelque chose s'il est qualifié et tout mais bon sinon c'est plutôt par rapport à la pratique. S'ils voient qu'il y en a un qui branle rien en face, ils vont pas le garder longtemps. Moi c'est ce que je dis tout le temps de toute façon : c'est pas un papier qui va me rapporter du boulot. C'est du côté pratique, si on fait tout bien comme il faut, on va être embauché. » – Kylian, 19 ans

Le fait que l'abandon scolaire de ces jeunes soit un acte rationnel, comme nous l'avons avancé dans le chapitre 4, n'implique pas forcément que les difficultés de l'insertion soient bien calculées pour autant. Tous ces jeunes ont quitté l'École dans l'idée de décrocher un emploi par leur investissement dans le travail qui permettra alors une amélioration de leur situation. En réalité, ils se retrouvent massivement confrontés à des situations de vulnérabilité socioéconomique, voire de précarité, que même la composition de l'emploi rural ne saurait pallier entièrement :

« Je savais que ça allait être chaud mais c'est déprimant quoi. Tu passes ton temps à envoyer des CV et des lettres de motivation et personne ne te prend et puis personne ne répond. Les seuls trucs que j'ai c'est des propositions de stages mais qui sont pas payés donc moi je dis : "Je veux bien, mais comment je fais pour ne serait-ce que l'essence pour venir ?". » – Julien, 19 ans

Retenons toutefois qu'une explication d'une plus large insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme sur les jeunes urbains sans diplôme en matière d'accès à l'emploi ne semble pas uniquement émaner de la composition du marché de l'emploi à plusieurs échelles

(locale, régionale, rurale, départementale...). Bien que ce jeu d'échelles relatif aux marchés du travail accentue ou réduise les chances d'accès à l'emploi chez les jeunes non-diplômés, il ne peut pas expliquer entièrement le plus large accès à l'emploi chez les ruraux. Prenons l'exemple de la Creuse où 73 %¹⁶² de la population est active contre 74 %¹⁶³ de la population girondine. En outre, nous retrouvons 63,5 % d'actifs en emploi en Creuse et 63,9 % en Gironde. Ces résultats, très semblables à une échelle départementale sur deux espaces diamétralement opposés au sein de la région de Nouvelle-Aquitaine, nous permettent de nous interroger sur l'impact concret de ce jeu d'échelles sur l'insertion professionnelle. La Creuse est un espace largement caractérisé par son caractère rural¹⁶⁴ avec une composition de l'emploi moins qualifié en comparaison d'autres départements : les employés, les ouvriers et les agriculteurs sont bien plus présents qu'en Gironde ou qu'en Charente. À l'inverse, la Gironde est plus largement marquée par des emplois intermédiaires et CPIS (mécaniquement inaccessibles aux jeunes rencontrés). Toutefois, malgré ces différences de composition, l'emploi ne varie que peu entre ces deux départements.

Il ne faut donc pas seulement s'intéresser au taux d'activité ou de chômage, mais aussi à la nature des emplois proposés. Le marché de l'emploi peu qualifié plus prégnant au sein des espaces ruraux est un terreau fertile à un meilleur rapport à l'emploi de cette population, mais ne doit pas cacher pour autant une compression des postes peu qualifiés stables qui laissent apparaître une fragilisation spatiale et temporelle des emplois disponibles. Si l'alliance entre une composition du marché du travail moins qualifiée et d'un marché de l'emploi stable et local permettait une résistance à la précarisation des classes populaires rurales (Bérard *et al.*, 1999), l'accroissement du sous-emploi rural renforce l'épreuve que doivent rencontrer ces jeunes dans leur quête d'indépendance. Reste alors à se demander si les modalités de l'embauche en milieu rural permettent de réduire – ne serait-ce qu'en partie – cette épreuve.

¹⁶² INSEE. *Dossier complet département de la Creuse*. Chiffres détaillés, 2019

¹⁶³ INSEE. *Dossier complet département de la Gironde*. Chiffres détaillés, 2019

¹⁶⁴ Au sens européen, le département n'a pas d'espace urbain.

CHAPITRE 8

L'EMBAUCHE DES JEUNES NON DIPLÔMÉS EN MILIEU RURAL

La composition de l'emploi en milieu rural est un élément permettant d'expliquer en partie le fait que les jeunes ruraux non diplômés touchent plus à l'emploi que leurs homologues urbains (Zaffran, 2018). En effet, les mutations du marché du travail rural avec le développement de formation et d'emplois du tertiaire (Giret, 2015) (notamment résidentiels et présentiels) permettent le maintien d'une surreprésentation d'emplois peu qualifiés dans les espaces ruraux qui connaissent parallèlement un décroissement de l'activité ouvrière. Ces emplois dépendent fortement des caractéristiques locales et l'offre d'emploi n'en est pas moins inégalement répartie dans les espaces ruraux en France, et dans notre cas en Nouvelle-Aquitaine. Aussi, si la dégradation du marché de l'emploi peu qualifié accessible pour des jeunes sans diplôme renforce l'épreuve qu'ils peuvent faire de la jeunesse, nous devons observer si le recours aux solidarités locales dans l'embauche ne permet pas d'atténuer ce phénomène de précarisation chez jeunes les moins qualifiés.

I – L'embauche rurale et le manque de diplôme

L'emploi jeune connaît de profondes mutations, notamment depuis les années 80, qui coïncident avec une augmentation conjointe du chômage et du niveau de qualification qui impliqua un accroissement des exigences à l'embauche. Ce déclassement implique que des jeunes avec un certain niveau de qualification doivent à présent se tourner vers des emplois moins qualifiés (Duru-Bellat, 2006) et, par un effet de report, vont pousser les jeunes les moins

diplômés vers le sous-emploi. L'absence de diplôme – et pour beaucoup l'absence d'expérience – fait de leur insertion professionnelle une expérience complexe durant laquelle s'enchevêtrent chômage, emplois épars, inactivité et surtout des stages, alors que « *de nombreux stages, notamment lorsqu'ils concernent des durées très courtes, n'ont qu'un intérêt limité, étant donnée la faible implication du jeune et de l'employeur.* » (Cahuzac et Giret, 2001. p. 47). L'insertion de ces jeunes doit être comprise comme la combinaison d'une part de logiques issues d'un individu ayant des projets et des désirs, et de l'autre, comme étant inscrite au sein de déterminants socioéconomiques qui cadrent et contraignent l'insertion de ces jeunes. En ce sens, ces jeunes n'ont qu'une faible marge de manœuvre face à une potentielle vulnérabilité socioéconomique et se retrouvent très souvent contraints à devoir accepter des formes d'emplois précaires. Il est nécessaire de comprendre la place de ces formes d'emplois précaires et de sous-emplois car si le chômage peut-être plus faible en milieu rural qu'en ville, les précarités face à l'emploi sont également plus fréquentes (CRRR, 2011 ; Coly & Even, 2017).

1.1 – L'embauche dans le sous-emploi

Les jeunes ruraux sans diplôme sont plus actifs que les jeunes urbains (Zaffran, 2018), mais il faut prendre en compte à la fois les particularités rurales et locales de l'emploi, comme la saisonnalité, ainsi que les formes de sous-emplois auxquelles ces jeunes sont confrontés. Historiquement, l'organisation traditionnelle de l'emploi dans les systèmes agropastoraux ruraux repose sur la mise au travail de l'ensemble de la main-d'œuvre familiale disponible. L'absence d'aides sociales était alors compensée par l'assurance créée par les liens familiaux et locaux permettant à chacun de se voir attribuer un emploi – même peu rémunérateur – et notamment parmi les jeunes (Renahy, 2005). Face aux mutations de l'emploi rural, ce système ne fonctionne plus et a laissé place, pour les jeunes les plus vulnérables, à des sous-emplois épars caractérisés par de faibles revenus, une sous-exploitation des compétences des individus et un volume horaire travaillé faible (Castel, 2011).

La massification de ces formes d'emplois, notamment chez les individus les moins dotés comme les jeunes ruraux non diplômés, amène ces derniers dans des situations labiles face à l'emploi. Car il ne faut pas seulement considérer l'emploi dans sa dualité activité/chômage, mais aussi entre stabilité et précarité de sa situation professionnelle. En nous basant sur les données issues de l'« *atlas académique des risques du décrochage scolaire.* » (Boudesseul *et al.* 2016), nous remarquons ainsi les espaces ruraux « vieillissants » de l'académie de Poitiers

connaissent un taux de chômage plus faible que le reste du territoire national 5,4 contre 7,9 %, mais aussi un taux de CDI parmi les salariés inférieur ; 80,5 contre 85,0 %. Ceci est une observation généralisable à la plupart des espaces ruraux et à toutes les académies qui composent la Nouvelle-Aquitaine (*ibid.*). Ces jeunes passent en effet bien souvent d'un contrat aidé à l'autre et d'un stage à l'autre sans réellement connaître une situation pérenne et stable d'emploi tout en expliquant que cette précarité de leur situation d'insertion professionnelle est une épreuve enrichissante puisqu'ils sont alors *forgés par l'épreuve* (Martuccelli, 2006).

Peu importe la définition que l'on retient pour les formes d'emplois auxquels les jeunes ruraux non diplômés sont confrontés, ces derniers sont systématiquement moins bien payés, moins valorisés et moins bien reconnus socialement. Ces emplois sont une concentration d'éléments amenant à la vulnérabilisation, et bien que ces emplois soient composés de tâches considérées comme étant les plus simples à réaliser et ne demandant pas – ou presque pas – de formation, les recrutements se font vers des jeunes plus qualifiés qu'eux. Ce déclassement pour les jeunes les moins qualifiés est également lié à un fort *turn-over* et une externalisation des recrutements qui réduit l'accès à l'emploi même peu qualifié. En ce sens, les agences d'intérim que ces jeunes fréquentent massivement¹⁶⁵ ne sont pas réellement un tremplin puisqu'elles ne permettent pas une véritable insertion professionnelle des moins qualifiés (Chandler, 1989 ; Papinot, 2016 ; Tranchant, 2018) alors que l'âge médian de la stabilisation dans l'emploi est passé de 26 ans en 1994 à 28 en 2010 (Papinot, 2016). La sous-traitance par les agences d'intérim amène à réguler les tâches les plus pénibles, tout en ralentissant – voire en empêchant – la transition vers l'âge adulte car ne permettant pas une indépendance financière stable. Bien que souvent utilisées par les jeunes pour toucher, ne serait-ce qu'épisodiquement, à l'emploi, les agences d'intérim sont « *un vecteur de précarité parce que les secteurs d'emplois peu qualifiés en font un usage structurel.* » (Tranchant, 2018. p. 116). Les jeunes s'accrochent aux missions d'intérim et aux autres formes de sous-emploi afin de garder une activité qui sera la forme minimale d'une sécurité à la fois contre la *mauvaise réputation* liée à l'inactivité, mais aussi contre une potentielle exacerbation de la précarité.

Lors d'un entretien avec une directrice d'une agence d'intérim, je demandais si certains des jeunes peu qualifiés qui viennent à l'agence arrivaient à pérenniser leurs contrats et à obtenir un CDI. Sûrement assez décontenancée par cette remarque quelque peu incongrue, la

¹⁶⁵ Tous les jeunes rencontrés sont inscrits en agence d'intérim, sont en contrat d'intérim ou ont été inscrits en agence d'intérim.

directrice me répond : « *Évidemment, sinon on ferait mal notre boulot !* ». Poursuivant la discussion je demande alors à mon interlocutrice si elle pouvait me donner des exemples qui pourraient être intéressants de jeunes sans diplôme qui ont su s'insérer en CDI par une agence d'intérim. La directrice me parle alors d'un « *jeune motivé et travailleur* » qui, sans qualification, avait réussi il y a deux ans à s'attirer les bonnes grâces d'un employeur couvreur-zingueur. Une de ses collègues intervint en expliquant être certaine que le jeune homme n'avait toutefois pas été recruté en CDI à la suite de ces missions. La directrice admit que ce jeune n'était toujours pas en CDI, mais que si le chef d'entreprise avait eu les moyens de créer un nouveau poste, il aurait certainement recruté ce jeune. Elle n'eut pas d'autres d'exemple à me donner après celui-ci.

Le manque de qualification a de lourdes conséquences dans une société qui privilégie le diplôme et où l'absence de diplôme devient de plus en plus marginale. Si en 1978, 41 % des jeunes de 18 à 24 ans avaient quitté l'école avec un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges, seuls 8,9 % d'entre eux sont dans ce cas aujourd'hui¹⁶⁶. La question qui se dégage est de savoir ce que les employeurs peuvent prendre en considération hors des certifications scolaires pour recruter en milieu rural des jeunes qui, de fait, touchent tout de même à l'emploi.

1.2 – Savoir-être, ponctualité, autonomie,...

Nous avons rapidement abordé dans l'encadré précédent l'idée souvent développée par les instances de recrutement (chefs d'entreprises, RH, agences d'intérim et Missions Locales) que le recrutement des jeunes sans diplôme en milieu rural ne dépend que de la volonté, de la performance et des compétences des jeunes. Rappelant souvent que « *du travail il y en a pour ceux qui veulent* », les instances de recrutement rencontrées (globalement moins les Missions Locales qui ont plus un rôle d'accompagnateur dans l'insertion) expliquent que l'insertion est évidente tant que le jeune la souhaite et qu'il est prêt à adapter ses ambitions et ses envies aux attentes du marché du travail local. Les jeunes eux-mêmes, souhaitant s'engager de manière précoce sur le marché de l'emploi avouent orienter leurs expériences vers une logique stratégique selon laquelle l'adaptation au sous-emploi local (Caro, 2006) et aux attentes en matière de compétences et de performance (Dubet, 2004b ; Melchior, 2004) est normale puisqu'il paraît inespéré d'obtenir un CDI d'emblée. Mais, si nous reviendrons sur les

¹⁶⁶ INSEE. *Sorties précoces du système scolaire*. Chiffres détaillés. Décembre 2019

implications de la « volonté de travailler » de ces jeunes dans le chapitre suivant, quelles sont donc les compétences attendues par les instances rurales de recrutement de jeunes les moins qualifiés ?

Afin d'appuyer ici notre propos, nous allons utiliser une observation de terrain et un entretien qui furent particulièrement éclairants sur l'exposition des attentes du patronat local dans l'embauche à des emplois peu qualifiés. Tout d'abord, l'observation eut lieu auprès d'un groupe de Garantie Jeune avec l'intervention d'un chef d'entreprise local. Cette rencontre, qui dura la matinée, avait pour objectif d'exposer aux jeunes des compétences transversales censées être indispensables à l'embauche (Giret, 2015) pour des jeunes étant moins bien armés au niveau de la qualification par le diplôme. Revenant dans un premier temps sur ce qu'est une entreprise, les droits et devoirs du chef d'entreprise et ceux des employés¹⁶⁷, l'exposant du jour expliqua alors ce que l'on peut attendre d'un jeune lors de l'embauche. Il insista alors grandement en premier lieu sur l'importance du savoir-être. Le chef d'entreprise prit un exemple : « *Quand je suis arrivé je vous ai serré la main et il n'y a que la moitié qui m'a regardé dans les yeux, ça, c'est important aussi.* ». La poignée de main, la manière de se tenir, de parler, la tenue ; « *on vous demande pas de mettre un costard, mais soyez pas bêtes, y allez pas en jogging.* », en bref on demande à ces jeunes de travailler leurs *hexis corporels* (Bourdieu, 1979), de se débarrasser des potentiels stigmates de leur statut de jeunes sans diplôme et de jouer un rôle plus acceptable que le leur, qui leur permettra d'être embauchés. L'exposant enchaîna ensuite sur l'importance de la ponctualité, de la confiance dans le patronat, mais aussi étonnamment sur l'hygiène corporelle en insistant sur le fait de prendre une douche et de venir avec des vêtements propres. Afin d'appuyer son propos il raconta à la dizaine de jeunes attablés face à lui qui lui était arrivé, par le passé, d'avoir un choix entre un individu plus diplômé et un moins diplômé, mais d'avoir engagé celui avec le moins de diplômes, car il avait « *l'étoffe d'un leader* » et qui lui paraissait plus « *travailleur* » et plus sympathique que l'autre candidat.

À la fin de cette présentation, il me semblait que quelque chose n'allait pas. L'écart entre le discours que je venais d'entendre et celui des dizaines de jeunes que j'avais déjà rencontrés semblait trop important pour qu'il n'y ait pas « *anguille sous roche* ». Je pris alors rendez-vous pour faire un entretien semi-directif avec l'intervenant de la journée. À la suite d'un entretien long et riche en informations sur l'emploi, l'insertion et le recrutement en milieu rural, le

¹⁶⁷ Cette première partie dura longtemps car face à une vision idéalisée du fonctionnement en entreprise présentée, beaucoup de ces jeunes parlèrent d'une expérience professionnelle bien moins idéale. Certains expliquant s'être fait insultés, exploités ou en sont même venus aux mains avec leur patron.

discours de ce dernier finit par prendre une tournure différente de ce qu'il m'avait exposé quelques semaines auparavant. En réalité, il avouait une distinction entre son discours face à ces jeunes et le fond de sa pensée. Ces compétences qui m'avaient été mises en avant dans bien des entretiens avec des instances de recrutement étaient en réalité plus un discours proposé afin de motiver les jeunes que les réelles attentes des employeurs locaux :

« Il y a ce que l'on va dire aux jeunes en Mission Locale pour les motiver parce que moi ce que je souhaite c'est également les pousser vers l'emploi, donc on va leur dire d'être ponctuels, de bien se présenter, de respecter la hiérarchie, mais en réalité ça ne fait pas tout. Évidemment ça va jouer, mais on voit bien que de plus en plus chez ces jeunes l'emploi est difficilement accessible, oui. [...] En fait, ce qui va vraiment distinguer l'insertion chez ces jeunes c'est bien sûr le diplôme – et encore – mais surtout la voiture et puis savoir se rendre disponible quand le patron ou l'agence d'intérim vous appelle. » – Jean-Marie, Chef d'entreprise à la retraite

Ces jeunes ont peu à proposer sur le marché de l'emploi local hormis leur disponibilité et leur force de travail, et sont d'ailleurs parfois exploités par des patrons peu scrupuleux qui les sous-paient ou qui ne les paient pas du tout. N'ayant que peu à proposer sur le marché du travail, leurs compétences se limitant souvent à leur force de travail, la sélection des candidats retenus pour l'emploi – ou plus vraisemblablement le sous-emploi – se fait alors sur d'autres critères. Ces critères sont d'abord présentés comme la flexibilité dans les tâches, la politesse et l'autonomie au travail, mais sont bien différents dans les faits.

1.3 – Disponibilité et mobilité

Il est possible de se rendre compte par l'analyse sociologique que les compétences mises en avant lors des entretiens avec les instances de recrutements de jeunes peu qualifiés sont bien plus un discours de performance et de méritocratie qu'une réelle attente de la part des employeurs. En réalité, ce sont deux autres caractéristiques, liées l'une à l'autre, qui deviennent centrales à l'embauche de jeunes les moins qualifiés en milieu rural.

Nous ne devons – ni pouvons – évidemment nier dans ce chapitre l'importance du sexe, de l'origine ou bien encore plus généralement de l'*hexis corporel*. Dans les relations de proximité qu'impliquent les espaces ruraux et les emplois faiblement qualifiés, les employeurs ont

tendance à percevoir des indicateurs d'aptitude à occuper un poste par des propriétés physiques. Le sociolecte employé, la façon de se présenter, mais aussi sa carrure et son allure, sont souvent interprétés comme des qualités face à l'emploi qui vont évidemment dépendre de l'emploi recherché¹⁶⁸. Cet aspect relationnel est d'autant plus important que les jeunes les moins qualifiés en milieu rural se retrouvent fréquemment confrontés au patronat dans des petites voire très petites entreprises.

Ces jeunes n'ont que peu à proposer sur le marché du travail et cette vulnérabilité et instabilité dans l'insertion va permettre aux entreprises proposant des postes peu qualifiés d'avoir une main-d'œuvre flexible et dont on peut aisément disposer, puisque ces jeunes n'ont pas les moyens d'avoir prétention à de meilleures conditions professionnelles. La disponibilité devient alors une compétence à part entière permettant l'adaptabilité et un faible coût pour l'entreprise. Le jeune est alors fonctionnel, « *bon marché, facilement embauché et débauché selon les besoins, bref adapté jusque dans son instabilité.* » (Balazs & Faguer, 1979. p. 55). Les jeunes sont généralement en « astreinte permanente » avec les agences d'intérim pour qui la disponibilité et surtout la réactivité sont centrales. Ces jeunes sont appelés jours et nuits, pendant les vacances et les week-ends pour des missions (parfois seulement de quelques heures). Amandine, jeune intérimaire de 20 ans a réalisé pour sa part en recevant sa première paie que la disponibilité est l'élément fondateur de son insertion professionnelle :

« Quand on me donnait des trucs, je prenais, même si les horaires étaient nuls. Je prenais, je me rappelle une fois qu'on m'avait appelée pour un inventaire à 4 heures du matin et je déteste me lever aussi tôt, mais il faut y aller parce qu'il y a une paie derrière donc il faut y aller. J'ai fait toutes les demandes qu'ils m'ont proposées et puis le jour où j'ai eu ma première paie, je me suis dit "Oui, ça, c'est la vie d'adulte". Faut prendre tout ce qui passe, même si c'est le week-end, à Noël ou pour quelques heures. »

Que ce soit pour une mission de plusieurs mois ou de quelques heures le jour même, la disponibilité est un élément central à l'embauche de jeunes n'ayant souvent que peu d'atouts à l'employabilité. En reprenant le concept de disponibilité développé dans les années 80 par Penchansky et Thomas (1981), nous pouvons alors la comprendre comme une réponse aux besoins des employeurs de main-d'œuvre flexible. Il ne faut alors pas simplement considérer la

¹⁶⁸ Lors de mes observations en Missions Locales j'ai d'ailleurs pu remarquer que les conseillers invitent bien souvent les jeunes à se présenter de manière différente selon l'employeur et l'emploi recherché.

disponibilité comme « *availability* », mais aussi comprendre qu'elle nécessite une mise en relation entre le jeune et l'espace local. Il y a ainsi un réel besoin d'accessibilité – « *accessibility* » – (*ibid.*) et donc une nécessité primordiale de mobilité pour ces jeunes. La disponibilité et l'accessibilité par la mobilité sont à considérer pour ces jeunes de plus en plus comme de véritables compétences de recrutement. La réactivité et la disponibilité ne suffisent pas et ces jeunes ont besoin d'être mobiles à un point où la voiture devient un élément plus discriminant à leur niveau que le diplôme ne pourrait l'être (Bouquet, 2018). Pour Luc, un jeune intérimaire de 23 ans, la voiture est un réel potentiel d'insertion professionnelle. N'arrivant pas à financer celle-ci, il doit se limiter dans sa recherche d'emplois et le développement de son réseau :

« Ça me permettrait d'aller chercher du travail ailleurs, d'aller chercher du travail plus loin. Là je sais que j'ai ma famille donc ils peuvent m'aider à me déplacer pour aller faire mes courses ou quoi parce que si j'avais ma voiture je pourrais bouger ou quoi. Ça serait une liberté clairement, une liberté de mouvement, de développer vraiment mon réseau professionnel. »

L'employabilité de ces individus est incertaine et ne dépend pas entièrement des compétences présentées comme le savoir-être. Bien que ces éléments puissent jouer sur l'embauche, il s'agit en réalité d'une question de disponibilité évidemment liée à la capacité du jeune à être mobile. Dans un contexte de chômage massif chez les jeunes et en particulier chez les jeunes les moins diplômés, la compétition est rude pour ces derniers qui, souvent, expriment le fait de ne plus savoir quoi faire pour être recrutés. Ils tentent d'exposer leur légitimité à l'emploi et mettant en avant leur envie de travailler, leurs potentielles compétences et en suivant de manière presque dogmatique les préceptes de présentation de soi inculqués par les instances de recrutement sans réussir à réellement pérenniser leurs emplois¹⁶⁹.

¹⁶⁹ Cf. Annexes – « *Nos dix règles d'or* »

1.4 – Lutte interne entre les nouveaux et les anciens

Recrutés sur des critères de disponibilité et de mobilité, les jeunes ruraux sans diplôme souhaitent massivement atteindre la stabilité de l'emploi¹⁷⁰. Ils doivent bien souvent faire face à une certaine forme de concurrence, voire de lutte, entre eux et les « *anciens* » de l'entreprise.

L'insertion professionnelle des jeunes est symptomatique de la situation de l'emploi à la fois globale mais aussi localisée. À ce titre, les jeunes ruraux sont relativement privilégiés car ils se tournent vers des études plus courtes et plus professionnalisantes avec une entrée précoce dans la vie active et donc sur le marché du travail. Les jeunes ruraux, et plus particulièrement les jeunes ruraux les moins formés, sont dans les faits tournés vers des PME rurales et sont rapidement formés « *sur le tas* » en prenant en compte leur sous-qualification initiale et dans un respect de la hiérarchie, souvent basé sur l'âge (Aubert & Sylvestre, 1999). Dans le milieu professionnel, et surtout chez les hommes, l'âge, mais aussi l'ancienneté – souvent confondus dans les discours – sont des éléments imposant une certaine forme de respect : « *C'est normal, toi tu arrives tout juste tu vas pas imposer ton machin. Le collègue qui a vingt ans de carrière il sait normalement plus que toi, donc faut respecter ça aussi. C'est sûr.* » (Fabien, 19 ans).

Bien qu'un rapport de hiérarchie et de respect basé à la fois sur l'âge et l'ancienneté des autres travailleurs existe, la compression de l'emploi peu qualifié implique un changement dans les rapports de solidarité entre les « *anciens* » et les « *nouveaux* ». L'insertion professionnelle du jeune doit donc se créer dans un contexte de fragilisation des emplois les moins qualifiés, mais surtout de disparition de nombreux postes stables, notamment chez les ouvriers peu qualifiés. Aussi, parfois bien loin d'une solidarité « autochtone », les jeunes embauchés – le plus souvent en intérim – doivent faire face à une rivalité avec les *anciens* qui ont tendance à leur rendre leur tâche plus ardue et plus complexe. Yanis, 20 ans, comme beaucoup d'autres, dénonce le manque de solidarité et les tensions au sein d'entreprises entre d'une part les *anciens* craignant pour leurs emplois stables, mais remplaçables, et de l'autre, les jeunes intérimaires cherchant à se présenter sous leur meilleur jour professionnellement parlant afin de mettre toutes les chances de leurs côtés afin d'être réembauchés :

¹⁷⁰ La stabilité de l'emploi est d'ailleurs dans la plupart des cas la première préoccupation et la première attente de l'emploi. Ces jeunes affirment préférer la stabilité à un emploi plus rémunérateur ou même à un emploi qui pourrait plus leur plaire. Cette volonté marque fortement la conscience de la vulnérabilité de leur condition et la crainte que cette dernière peut engendrer.

« Ouais je pense plus en intérim même parce que l'on veut une place du coup donc on montre qu'on est là et ça, c'est sûr que ça peut créer des tensions, c'est sûr. Toi t'arrives tu veux tout donner donc tu dis : "Je vais faire ça" et puis t'as l'autre qui dit : "Non, c'est moi qui le fait." ou : "Faut faire comme ça, faut faire comme ça.", bien fort, pour que les autres aient l'impression que tu n'es pas si terrible que ça, mais des fois chacun travaille à sa façon donc du coup des fois ça fait que ça crée un petit peu de tension dans un sens. Après par exemple pareil des fois où on était payé à la journée et y'avait les mecs en CDI qui nous en foutaient plein la gueule et qui nous donnaient les trucs les plus durs parce qu'ils se sentent un peu puissants et puis ils se disent : "Bon ben nous on a le CDI et il va pas me le prendre ce petit je-sais-pas-quoi là". Et comme toi t'as envie d'être repris, tu te donnes à fond et eux derrière ils sont tranquilles et ils ont le CDI donc ils s'en foutent, c'est ça le truc. Y'a une pression et du coup ça casse un peu la solidarité qu'il peut y avoir. Normalement on est tous ensemble et on est tous dans la même merde, je sais pas quoi. »

Cette expérience de concurrence entre un employé « nouveau » et un ou des « anciens » se retrouve en réalité fréquemment chez les jeunes rencontrés. Il faut comprendre que les jeunes tentent de se donner au maximum afin de se faire « bien voir » par l'agence d'intérim, la Mission Locale ou bien tout simplement par le chef d'entreprise pour lequel ils travaillent. Cette volonté de bien faire, bien loin d'être hostile à ses collègues, crée une forme de concurrence entre d'une part le jeune qui souhaite s'investir dans son insertion qu'il sait être fragile, et de l'autre les *anciens* qui perçoivent cet investissement comme une concurrence et une possibilité de perdre son emploi face à quelqu'un de plus jeune et de fortement investi dans son travail.

Les *anciens* donnent parfois de fausses indications, dénoncent leurs nouveaux collègues ou bien tout simplement redistribuent leurs tâches les plus besogneuses. Cette menace que représente l'apparition de jeunes peu qualifiés, mais fortement investis dans leur insertion professionnelle crée des tensions chez ces travailleurs souvent prêts à beaucoup pour garder leur emploi, qui plus est, stable. Cette situation de tension est provoquée à la fois par les « *déceptions du déclassement scolaire* » (Beaud & Kerivel, 2004. p. 59), mais aussi face à la précarisation du marché de l'emploi rural peu qualifié qui atténue les solidarités à l'embauche des jeunes et accentue l'épreuve de l'insertion de ces jeunes.

II – Les entreprises rurales et les jeunes sans diplôme

Le recrutement des jeunes sans diplôme face à la fragmentation de l'emploi peu qualifié en milieu rural repose principalement sur des modalités de disponibilité et de mobilité par la voiture chez des jeunes n'ayant pas de qualification par le diplôme et généralement peu – ou pas – d'expérience. L'embauche de ceux-ci, qui était favorisée durant les Trente Glorieuses par l'interconnaissance locale et le *capital d'autochtonie* (Renahy, 2005) au sein d'entreprises « paternalistes », doit aujourd'hui faire face à l'arrivée d'entreprises plus libéralisées et à la montée de la compétition à des postes peu qualifiés qui érodent peu à peu le recours aux ressources de résistance « autochtones » à la précarité professionnelle.

2.1 – Les entreprises rurales paternalistes : Derniers bastions de l'emploi peu qualifié

Beaucoup de PME proposant aux jeunes des emplois peu qualifiés fonctionnent sur un modèle d'embauche dit « paternaliste » (Aubert & Sylvestre, 1999 ; Coquard, 2015). Pour Benoît Coquard (2015), ce modèle remonte historiquement au milieu du XIX^{ème} siècle. Face à un emploi aliénant, les ouvriers de l'époque poseront des problèmes en matière de maintien de l'ordre et de stabilité politique. Dès la révolution de 1848, on comprend qu'il est nécessaire d'éloigner les ouvriers des centres névralgiques de la politique (et donc de Paris). Les patrons vont alors peu à peu rapprocher leurs usines de la main-d'œuvre rurale. Dans cette organisation, le patron vit sur place pour encadrer une population dépendante de son usine (Renahy, 2005) avec une proximité à la fois géographique mais aussi sociale bien plus forte.

Les entreprises paternalistes peuvent donc être définies comme des entreprises localisées, liées à des savoir-faire locaux et/ou ruraux traditionnels et n'ayant qu'une faible dissociation entre les détenteurs de capitaux et de travail. L'aspect social et relationnel, notamment lors du recrutement, est bien plus exacerbé et facilité par la faiblesse relative des effectifs, et marqué par un respect de la hiérarchie basée à la fois sur l'âge et sur l'ancienneté dans la profession ou dans l'entreprise. Lorsqu'ils sont recrutés, la formation, si courte soit-elle, se fait sur place avec toujours l'idée de transmission hiérarchisée par l'âge et l'ancienneté. Beaucoup de jeunes travaillent hors de contrats habituels, avec parfois des horaires erratiques, mais toujours dans une forme de contrat moral entre le salarié et l'employeur :

« Il doit y avoir une confiance mutuelle entre l'employé et le patron. Les deux doivent être compréhensifs en fait. Je dois pas avoir à vérifier que tel employé arrive à l'heure par exemple. Et si un jour on me dit : "Patron, je dois aller chercher mon enfant qui a ci ou ça.", ce n'est pas un problème mais si tu quittes 30 minutes plus tôt, la semaine prochaine tu travailleras 30 minutes de plus. C'est vraiment de l'ordre de la confiance. Il y a pas besoin de demander ça. » – Jean-Marie, Chef d'entreprise à la retraite

Ce contrat tacite est bien compris chez les jeunes qui d'ailleurs privilégient ces entreprises qui sont perçues comme étant plus « humaines » et où « on est pas juste vu comme une machine », mais où les besoins de tout un chacun sont pris en compte dans une relation de confiance bilatérale. Parfois, cette confiance est brisée par un patron peu scrupuleux qui l'utilise pour exploiter des jeunes n'ayant que peu de ressources : « J'ai rencontré des vrais connards aussi. Mon ancien patron il me disait qu'il pouvait pas me payer parce que c'était trop juste et moi je comprenais parce que c'était une petite boîte, mais au final j'ai travaillé 3 mois gratuitement. » (Pablo, 26 ans).

Si ces entreprises paternalistes sont appréciées par les jeunes, la *mauvaise réputation* locale peut-être un frein à leur insertion puisque ces PME sont attachées à des valeurs permettant un potentiel d'insertion à l'emploi et notamment au *capital d'autochtonie* du jeune. L'insertion est valorisée pour ceux ayant une forme de « *qualification sociale* » se reposant sur la confiance et sur la respectabilité locale de l'individu (Aubert & Sylvestre, 1999). De plus, les emplois les moins qualifiés étant fragilisés et sous-traités par les agences d'intérim ces jeunes ont beaucoup de mal à s'insérer mais surtout à pérenniser cette insertion dans des entreprises paternalistes.

Deux difficultés s'annoncent alors dans l'insertion des jeunes ruraux sans diplôme. Dans un premier temps nous avons vu que ces entreprises paraissent être une chance pour ces jeunes puisqu'elles ne prennent peu voire pas en compte la sous-qualification du jeune ni son CV, mais plutôt l'aspect relationnel, les on-dit, ainsi que l'*hexis* corporel de l'individu en imposant un contrat moral basé sur le partage de valeurs. Néanmoins, la *mauvaise réputation* locale et la vulnérabilisation des emplois ruraux peu qualifiés rendent l'insertion par une entreprise paternaliste complexe. Cette insertion n'est pas impossible, et nombreux sont les jeunes ayant

eu l'opportunité de travailler dans ce genre d'entreprise. Pour autant, aucun des jeunes rencontrés n'a pu réellement s'insérer de manière pérenne et stable.

Ensuite, l'emploi rural peu qualifié stable se comprime au profit de nouvelles formes d'emploi précaire et de sous-emploi. De plus, face à ce modèle paternaliste, nous observons l'arrivée de nouvelles entreprises en milieu rural, à la fois marquées par l'évolution globalisée des compétences techniques sur le marché de l'emploi (Giret, 2015), mais aussi détachées de l'espace géographique et social local avec un fonctionnement plus libéral et compétitif.

2.2 – L'arrivée d'entreprises libéralisées : Un risque pour ces jeunes

L'emploi rural peu qualifié était traditionnellement caractérisé en sciences humaines et sociales par un fonctionnement paternaliste dû à l'importance de l'héritage socioculturel du rural, à sa composition, mais aussi sa configuration en matière d'espace. Ce fonctionnement paternaliste est bien évidemment à relier avec le concept de *capital d'autochtonie* et fait aujourd'hui face à des mutations de l'emploi en milieu rural. Il y a actuellement une perte d'influence du secteur ouvrier au profit du tertiaire avec notamment une augmentation des emplois présentiels et résidentiels, mais l'on observe également une fragilisation des emplois peu qualifiés (Auriac, 2017). Ces derniers sont associés à des formes de sous-emplois et nous devons alors prendre en considération les mutations et leurs impacts sur l'emploi et sur l'insertion professionnelle des jeunes ruraux les moins qualifiés. L'emploi seul ne change pas de forme. Les entreprises au fonctionnement paternalistes se font prendre le pas avec l'arrivée d'entreprises au fonctionnement beaucoup plus libéral, notamment par l'influence unilatérale de l'urbain sur le rural (Beaud & Kerivel, 2004).

L'arrivée d'entreprises libéralisées sur le marché du travail en milieu rural n'est pas un élément lié uniquement à l'aspect local ni même régional du marché du travail¹⁷¹. En effet, lors de ma recherche de licence de sociologie sur la défense des productions agraires en Thiérache picarde, nous avons pu observer l'apparition et la prise de terrain d'entreprises avec un fonctionnement libéral. En Picardie par exemple, la production de maroilles qui était assurée par des PME et TPE furent évincées par une grande compagnie laitière à la suite de l'explosion des ventes du

¹⁷¹ Nous pouvons à titre d'exemple penser au projet d'Amazon d'implanter un entrepôt de 19 hectares dans la commune rurale d'Ensisheim en fin d'année 2020.

fromage en 2008¹⁷². La Thiérache étant un espace particulièrement vulnérable d'un point de vue socioéconomique¹⁷³ et encore très tourné vers l'agriculture et le travail ouvrier, l'implantation de cette grande firme, la captation des ventes, puis la délocalisation dans le Nord, furent des événements particulièrement précarisant pour les habitants déjà très affectés par le chômage.

Les modalités de recrutements de ces entreprises libéralisées sont bien différentes de celles des entreprises paternalistes. Ce dernier y est plus déshumanisé : le jeune dépose un CV, souvent par mail puis attend. Beaucoup m'ont d'ailleurs fait part d'une certaine frustration avec les grandes entreprises et les entreprises libéralisées où l'on ne leur répondait parfois jamais pour savoir s'ils avaient été embauchés ou non. Comme Tony, 19 ans et sans diplôme venant d'être recruté dans une boulangerie-pâtisserie, qui exprime de manière acerbe son mécontentement face à l'absence de réponse (même négative) lors de l'envoi d'un CV :

« Ils répondent même pas eux je trouve ça inadmissible. Au moins quand quelqu'un vous envoie une réponse, vous pouvez lui répondre même si c'était négatif. Ne serait-ce avoir une seule réponse, même négative. Parce que là j'avais l'impression de faire le truc dans le vide. J'en demande pas beaucoup, mais au moins d'être considéré. »

En Thiérache comme en Charente, en Gironde ou en Creuse, les espaces ruraux connaissent un accroissement d'entreprises ayant un fonctionnement que certains jeunes n'hésitent pas à qualifier de « déshumanisé » et où « on [les] prend pour des robots ». Au-delà cette et de la perte du lien social qu'ils peuvent ressentir, le plus grand élément qu'apporte la prise de terrain de ces entreprises sont bel et bien les modalités de recrutement de ces dernières. Pour des jeunes ruraux ayant comme particularité le manque de qualifications par le diplôme, un mode de recrutement déshumanisé, désocialisé et passant par le CV est évidemment une manière d'être mis à l'écart. Avec souvent peu d'expérience professionnelle ou un parcours professionnel erratique, et toujours sans diplôme, ces entreprises ces jeunes évincent de l'emploi par des modalités managériales se concentrant sur leurs manques. Si ces jeunes arrivent parfois à

¹⁷² L'explosion des ventes de maroilles coïncide avec la sortie du film « Bienvenue chez les ch'tis » qui fit une promotion exceptionnelle de ce fromage.

¹⁷³ Écouter à ce titre l'émission de Julie Gacon « Sur la route... des mères adolescentes en Picardie et ailleurs. » – France culture, Sur la route, 13/06/2014

trouver de l'emploi en se présentant directement à l'employeur, ou en ayant la « *tchatche*¹⁷⁴ », le recrutement au CV jouera presque toujours en leur défaveur :

« Pour moi le diplôme est quand même pas mal important parce que l'on demande de plus en plus le CV, même par ici dans les grandes entreprises. Pour rentrer dans ces entreprises de nos jours il faut avoir un diplôme ou sinon c'est par le biais de tes compétences, mais c'est pas non plus tout le temps vrai parce que c'est de plus en plus par ton diplôme que par tes compétences. Les compétences tu peux les annoncer, mais l'employeur doit les vérifier alors que ton diplôme, ça rassure dans un sens l'employeur. » – Damien, 21 ans

L'arrivée progressive dans les espaces ruraux de ces « *grandes entreprises* », pour reprendre les termes de Damien, implique un lourd changement puisque les modalités de recrutement y sont différentes avec une présélection au CV et souvent une rencontre en face à face à laquelle l'*hexis* corporel et le sociolecte de ces jeunes jouent en leur défaveur. Ceci ne fait de renforcer l'épreuve particulière de la jeunesse rurale non diplômée devant faire face à l'affaiblissement d'un recrutement basé plus sur le relationnel que sur la diplomation. Ainsi, et face à tous ces éléments, nous devons questionner la place actuelle du *capital d'autochtonie* qui permettrait à l'individu une facilitation de son insertion par son appartenance à un espace. Avec l'avancée d'entreprises libéralisées prenant progressivement l'ascendant sur les entreprises paternalistes, face aux mutations de l'emploi rural, et enfin face à la fragilisation des emplois auxquels les jeunes ruraux les moins diplômés ont accès, le *capital d'autochtonie* semblerait être une potentielle solution à l'insertion professionnelle.

2.3 – Crépuscule sur le capital d'autochtonie dans l'emploi rural

Bien que les entreprises libéralisées prennent une place de plus en plus importante sur le marché de l'emploi rural, au détriment des entreprises paternalistes, ces dernières sont un élément explicatif supplémentaire de la plus large insertion des jeunes ruraux sans diplôme sur leurs homologues urbains. Un nombre conséquent de travaux (Bozon, 1982 ; Retière, 2003 ; Renahy, 2005 ; Coquard, 2016b ; 2019 ; Coly & Even, 2017 ; Duclos, 2018) se sont intéressés à la notion de *capital d'autochtonie* afin d'expliquer par le localisme, la respectabilité et

¹⁷⁴ Une forme d'assurance dans son discours mettant en confiance son interlocuteur.

l'interconnaissance locale, l'insertion professionnelle des jeunes ruraux issus des classes populaires. En sciences sociales, la notion de *capital d'autochtonie* est apparue dans les années 80 afin de nommer une ressource symbolique des « autochtones » dans l'accès aux réserves de chasse (Bozon, 1982). L'enjeu sociologique du localisme est majeur dans les questions d'insertion professionnelle des jeunes ruraux issus des classes populaires et le *capital d'autochtonie* est alors une ressource centrale dans l'expérience de ces jeunes puisque de son accès devrait dépendre en grande partie l'insertion professionnelle. À travers une enquête ethnographique dans un petit village de Bourgogne, Nicolas Renahy (2005) montre en quoi les *gars du coin*, parce qu'ils sont nés, qu'ils restent, mais également car ils maintiennent une certaine forme de respectabilité locale, peuvent avoir accès à des ressources sociales, économiques et symboliques localement situées et accessibles par l'appartenance et l'implication dans des réseaux d'interconnaissances locales.

Nous avons vu dans le chapitre 5 que les jeunes interrogés sont *bloqués* à la fois socialement et géographiquement et qu'ils ont bien souvent une *mauvaise réputation* locale qui joue en leur défaveur. Peut-on alors vraiment parler d'une insertion professionnelle rurale passant par l'utilisation de ressources sociales autochtones chez des individus dont l'expérience est marquée par cette stigmatisation et qui ne peuvent donc pas s'acquitter des coûts identitaires et symboliques qu'implique l'autochtonie ?

Lorsqu'il étudie les réseaux d'interconnaissances de jeunes ruraux en Bourgogne, Nicolas Renahy s'intéresse à un public faisant preuve d'une certaine forme de légitimité locale ; à une forme d'*aristocratie ouvrière* ayant une réputation positive localement. L'autochtonie est donc un capital difficilement mobilisable pour des jeunes souvent mal vus localement et ne peut pas être un élément explicatif d'une plus large insertion professionnelle rurale. Ce dernier est d'ailleurs une arme à double tranchant car alors qu'il facilitait l'accès à des places professionnelles, sociales, et même politiques localement, il crée un effet de tri. Ainsi, des inégalités existent en ce qui concerne l'entrée sur le marché du travail entre des jeunes considérés comme « autochtones » car ayant une meilleure respectabilité au sein des réseaux d'interconnaissances locaux, et les autres. Les autochtones, ceux qui sont nés sur place et insérés dans les réseaux d'interconnaissances et de respectabilité, sont ceux « *dans lesquels on a confiance et exerçant le cas échéant des métiers complémentaires (carreleurs, plombier, électricien), par exemple qui favorisent l'entraide.* » (Coly & Even, 2017. p. 107). Ainsi, si être autochtone peut-être une ressource particulière, le caractère allochtone d'un individu devient *ipso facto* un handicap.

L'utilisation de l'autochtonie comme élément explicatif d'une plus large insertion professionnelle de la part des jeunes ruraux sans diplôme sur les urbains est également à remettre en question du fait de la lente disparition du *capital d'autochtonie* et de son impact sur le marché de l'emploi rural peu qualifié. Nicolas Renahy (2005) lui-même montre dans les années 2000 que l'autochtonie est une ressource en disparition car, si elle permettait aux générations anciennes une quasi-garantie d'emploi dans les entreprises environnantes, cette dernière ne permet plus de garantir l'insertion professionnelle des jeunes (*ibid.* ; Van de Velde, 2015). L'autochtonie est donc une ressource qui s'affaiblit en suivant le processus de désaffiliation des classes populaires (Lechien & Siblot, 2019). Elle se recompose en une *autochtonie de la précarité* (Coquard, 2019) recentrée autour d'un groupe amical restreint. La diversification sociale en milieu rural, l'augmentation de la mobilité, le retour vers les espaces ruraux et l'externalisation du recrutement chez les emplois les moins qualifiés nous amènent donc à questionner la pérennité d'un tel modèle explicatif.

Les jeunes rencontrés parlent beaucoup plus de « bouche-à-oreille » généralement peu fructueux que de réels « pistons » autochtones. Ce capital est à relier directement avec l'idée de respectabilité locale ce qui n'est pas toujours le cas avec les jeunes rencontrés vus comme des « assistés », des « fainéants » ou encore des « cassos ». Enfin, cette disparition de l'autochtonie est liée à la fragilisation de l'emploi peu qualifié et au fait que ce dernier soit le plus souvent sous-traité par des agences d'intérim qui, ayant un fonctionnement managérial surtout rationnel et performatif, impliquent une embauche au CV. Qu'elle est alors la réelle place du diplôme, ou plus vraisemblablement de l'absence du diplôme, dans le recrutement de ces jeunes ?

III – Le diplôme : Une arme de l'insertion professionnelle rurale ?

Le diplôme est une arme qui permet encore aujourd'hui – et malgré l'inflation du niveau de diplôme – de se protéger ne serait-ce qu'en partie, d'une situation de non-emploi et d'une potentielle précarité et/ou vulnérabilité socioéconomique (Vollet, 2016b ; Zaffran & Vollet, 2018). Chez les diplômés du supérieur, seuls 11,5 % sont au chômage contre 24,1 % chez les CAP/BEP/Baccalauréat et 53 % chez les non-diplômés¹⁷⁵. Le diplôme semble donc protéger du chômage (Peugny, 2013 ; Bernard & Michault, 2014 ; Colin, 2017). Il n'est pas un garant

¹⁷⁵ CESE. *Rapport annuel sur l'état de la France*. Rapporté par Pierre-Antoine Gailly, 2016, p. 75

complet de l'insertion sur le marché de l'emploi ni de l'obtention d'un emploi stable pour les jeunes bien qu'il reste un élément de protection. Mais qu'en est-il en milieu rural ? Quel est l'impact de l'absence de diplôme qui semble caractériser, ou du moins marquer l'expérience de ces jeunes ? Et surtout, quelle est la différence entre peu et pas diplômés ?

3.1 – Peu diplômés ou pas diplômés : Quelle différence sur l'insertion professionnelle en milieu rural ?

Nous pouvons amener deux éléments de réponse qui permettent de nuancer l'importance de l'absence de diplôme dans la transition vers l'âge adulte de ces jeunes. En tout premier lieu, nous devons comprendre que bien au-delà d'une distinction entre diplômés et non-diplômés, une distinction s'opère entre les *niveaux du décrochage*. Chez les jeunes ayant décroché au niveau du collège, seuls 4,3 % d'entre eux sont en emploi alors que 11,1 % le sont chez les jeunes ayant décroché d'un CAP et que les jeunes ayant décroché d'un lycée professionnel sont à 27,9 % (Bernard & Michault, 2014). Il y a donc en réalité de larges disparités entre les différents *niveaux du décrochage* qui nous laissent penser que les différences socioéconomiques et socioculturelles qui ont initialement dirigé les jeunes vers certaines filières (et vers un certain *niveau du décrochage*), jouent par la suite sur l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme. À ce titre, nous pouvons affirmer qu'un « décrochage » au collège ne « vaut » pas – sur le marché du travail – un « décrochage » (Delès, 2013). Le diplôme, s'il est discriminatoire à l'embauche, cache en réalité des disparités socioéconomiques qui lui sont sous-jacentes et qui différencient les chances d'insertion sur le marché du travail. Un fils d'ouvrier sans diplôme et un fils de cadre supérieur sans diplôme auront-ils la même chance d'insertion sur le marché du travail et de stabilisation de leur insertion ? Probablement pas. De plus, la faiblesse des capitaux parentaux va limiter les opportunités de reprise de formation pour les moins dotés, alors que la sécurité financière des plus aisés leur laissera tout le loisir de reprendre une formation à leur convenance et sans se soucier nécessairement de problématiques matérielles. Cette idée a été développée lors d'une entrevue avec Martin, un directeur d'agence d'intérim très impliqué dans son entreprise et qui m'expliqua qu'il faisait lors des primo-entretiens avec les jeunes arrivants en intérim. Ce dernier fit une distinction entre, d'une part, ceux qui ne trouvent pas d'emplois pour des raisons directement liées à leur relation au marché de l'emploi, et de l'autre, des jeunes dont la situation est trop vulnérable socioéconomiquement pour pouvoir envisager une réelle insertion professionnelle :

« Il faut faire la différence entre un jeune qui a un problème d'emploi et un jeune qui a un problème d'insertion. Parce que c'est pas la même chose. Si un jeune a des problèmes d'emploi, nous on peut intervenir parce que justement on fait le lien entre le client, qui cherche un employé, et celui qui cherche un emploi. Le problème c'est chez ceux qui ont des difficultés d'insertion professionnelle, c'est-à-dire des problèmes sociaux, financiers ou familiaux qui le plombent. Là par contre, tant qu'il n'a pas résolu ces problèmes, lui trouver un emploi va être très compliqué. »

Si le manque de diplôme face à l'insertion professionnelle n'est pas une réalité homogène, nous devons relativiser la distinction opérée entre peu diplômés et pas diplômés sur le marché de l'emploi. Le diplôme national du brevet n'est, par exemple, pas considéré comme une norme de diplomation alors qu'il est un diplôme reconnu par l'État : *« La valeur de certains diplômes – comprise comme valeur d'usage ou valeur d'échange, voire symbolique – se serait-elle érodée au point de ne plus donner à leurs détenteurs un avantage significatif par rapport aux non-diplômés ? »* (Eckert, 2018. p. 88). S'il y a une distinction au niveau statistique entre l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du supérieur et des jeunes non-diplômés, cette distinction s'atténue fortement entre les détenteurs d'un CAP-BEP et les non-diplômés. Cette atténuation revient à mettre en question l'opposition faite entre peu diplômés et non-diplômés au vu des *« performances d'insertion »* de ces deux groupes (*ibid.*). Alors que le chômage augmente chez les CAP-BEP et face aux limites du diplôme dans les modalités de recrutement chez les jeunes ruraux dans des emplois peu qualifiés, l'absence de diplôme et la faiblesse du diplôme laissent entrevoir des expériences et des situations de vulnérabilité similaires lors de son insertion puisque : *« La correspondance formation-emploi serait minoritaire et peu ou pas rentable pour les jeunes. »* (Giret, 2015. p. 27). De plus, si les faibles diplômes protègent du non-emploi en période de croissance, en période de crise, un faible niveau de diplôme ou l'absence de diplôme rendent tous deux aussi vulnérables au chômage et à la précarité (Testenoire & Trancart, 2005 ; Eckert, 2014 ; 2018). Si les pratiques de recrutement à des postes peu qualifiés en milieu rural témoignent d'une indifférence au diplôme, une véritable résistance face aux baccalauréats généraux et diplômes du supérieur fut également observée lors de cette recherche, comme ce fut le cas pour Joyce, une jeune de 18 ans vivant en Creuse et ayant décroché en 1^{ère} L :

« J'arrive pas à trouver de travail vraiment en fait parce que ma situation elle est pire que le reste. En fait j'ai pas d'expérience que j'aurais pu avoir avec un bac

pro, un BEP ou un CAP. [...] Avec une formation générale et en plus en L qui est encore inachevée, j'ai pas de valeur à ce niveau-là pour un employeur. »

3.2 – L'absence de diplôme à l'embauche des jeunes femmes

Les mutations du marché de l'emploi ainsi que la place de la femme sur le marché de l'emploi poussent de plus en plus la participation féminine à des postes autrefois dominés par les hommes (Lalive d'Épinay, 1998). La tertiarisation progressive du marché rural de l'emploi peu qualifié et la diminution des postes d'ouvriers peu qualifiés face au « boom » des employés peu qualifiés semblent porter un avantage au recrutement des femmes. Pourtant l'insertion professionnelle des jeunes femmes sans diplôme est bien plus difficile que celle des hommes en milieu rural. Notons alors que le chômage chez les femmes est jusqu'à deux fois plus important que chez les hommes en milieu rural (Coquard, 2016b) et que les femmes sont les plus touchées par des situations de pauvreté avec une insertion professionnelle généralement plus tardive et moins stable que celle des hommes (notamment du fait de la maternité et de la répartition genrée des rôles) (Coly & Even, 2017).

La composition en matière d'emploi est effectivement plutôt favorable au recrutement d'hommes en milieu rural parmi les classes populaires (*ibid.*). L'emploi peu qualifié laissant la possibilité à l'insertion des non-diplômés est plutôt tourné vers des postes considérés comme étant majoritairement masculins. Bien que l'on observe de timides changements dans les modes genrés de recrutement de ces secteurs, l'embauche reste globalement plutôt favorable aux hommes sur des tâches qui demandent un travail manuel ou physique¹⁷⁶. Malgré une tertiarisation importante du marché de l'emploi peu qualifié en milieu rural qui semble favorable aux jeunes femmes sans diplôme puisqu'elle permettrait d'offrir un plus large flux d'emplois accessibles, la réalité est plus complexe. La frange de l'emploi sur laquelle les jeunes ruraux sans diplôme doivent s'insérer est particulièrement restreinte et se limite soit à des postes de remplacement temporaires, soit à des postes marqués par une forte pénibilité au travail. Sur ces emplois, on privilégie généralement l'embauche d'hommes plutôt que celle de femmes que l'on considère devoir travailler dans d'autres branches, plus « féminines ». On associe alors le plus souvent les capacités de ces jeunes femmes au *care*, aux relations sociales, à la finesse, la précision ou encore la concentration sur des tâches répétitives (Orange & Renard, 2018). Ces

¹⁷⁶ Il s'agit d'une généralisation. Si nous prenons par exemple le cas des vendanges ou du redressage de vignes, le recrutement est assez mixte.

postes-ci sont cependant ceux où l'attente de diplomation est plus importante (*ibid.* ; Testenoire & Trancart, 2005) puisque le recrutement ne repose pas sur les entreprises paternalistes où le recrutement peu se faire en faisant fi du diplôme. S'insérer dans la vente, le soin à la personne ou la garde d'enfant – des professions que l'on associe au féminin – c'est devoir faire face à une concurrence diplômée. C'est ce qu'avance Amandine, une jeune intérimaire de 20 ans, qui souhaiterait s'insérer dans le domaine de l'esthétique, mais qui est retenue par son absence de diplôme dans le domaine :

« Y'a plus de facilité à trouver avec [un diplôme]. Parce que je sais que par exemple pour revenir à l'esthétique j'ai déjà fait des demandes que ce soit pour des stages ou même pour y travailler et ils ne prennent que des personnes qui ont des diplômes ou qui sont en école d'esthétique. Le problème c'est que j'ai rien de tout ça donc je peux pas y aller. »

Alors, dire que peu ou pas de diplôme ne change pas grand-chose à l'insertion (Eckert, 2018) est une vérité bien plus masculine que féminine. Heureusement, certaines jeunes femmes arrivent à s'insérer professionnellement dans des professions « masculines » ou du moins marquées par la pénibilité du travail. Cependant, comme nous le met en avant Emmanuel, un chef d'entreprise en Gironde, la division genrée des professions est encore très présente dans les mentalités locales :

« J'ai un collègue qui travaille pour une autre boîte et lui il m'a raconté qu'une fois au recrutement on lui a demandé si ça le dérangeait qu'il y ait une femme qui travaille avec lui dans l'atelier. Mais on devrait même pas demander ça ! Tu vois, ça montre quand même bien qu'il y a un problème parce qu'évidemment que les gamines elles vont pas se diriger vers la mécanique si ça se passe comme ça pour elles ! »

En s'évinçant des filières où l'absence de diplôme semble être moins discriminante qu'ailleurs, les jeunes femmes limitent leur possibilité d'insertion professionnelle. La séparation de l'emploi masculin et féminin est légitimée par l'idée qu'il existerait des compétences professionnelles « innées » en s'appuyant sur une vision naturalisante des rôles de l'homme et de la femme (Tranchant, 2018 ; Le Pape, 2019). L'embauche de ces jeunes femmes dans des postes « masculins » n'est pas impossible, mais elle est généralement plus complexe et on

demande ainsi plus facilement aux jeunes femmes de devoir faire leurs preuves qu'aux jeunes hommes. Emmanuel a par exemple recruté une jeune femme non diplômée dans son garage automobile puisqu'il considère que l'important n'est ni le genre ni le diplôme, mais le travail fourni par ses employés :

« Je te dirais même que j'ai embauché une fille moi dans mon garage. On cherchait quelqu'un et elle est arrivée, sans diplôme ni rien et elle a dit : "Voilà, moi je sais faire ci, je sais faire ça." [...] Je l'ai mise à l'essai pendant une semaine, elle s'est donnée à fond et puis elle a baigné là-dedans depuis ado, et le week-end elle retape sa voiture. Enfin, donc une fille si elle est déterminée en soit elle peut faire le même travail qu'un mec, c'est sûr. »

Quoi qu'il en soit, l'embauche des jeunes femmes sans diplôme est plus difficile que celle des jeunes hommes puisque l'avantage à l'insertion que pourraient représenter la composition de l'emploi et les modes de recrutement, se repose sur des filières plutôt dominées par un recrutement masculin. Une épreuve de genre supplémentaire vient alors s'ajouter à l'insertion des jeunes femmes rencontrant un monde du travail rural peu qualifié dominé par le masculin. Des chefs d'entreprises comme Emmanuel permettent d'équilibrer les chances, mais sont loin d'être majoritaires. En outre, ce dernier n'a pas uniquement recruté une jeune femme, mais une jeune femme sans diplôme sous prétexte que cette dernière avait une connaissance pratique de la mécanique (Crawford, 2009) qui lui paraissait plus importante qu'un diplôme.

3.3 – Quand le diplôme dessert l'insertion professionnelle

Nous avons déjà vu dans les deux premières parties de ce chapitre que le diplôme n'est pas historiquement une véritable norme de l'insertion à des postes peu qualifiés en milieu rural. Avec les mutations du marché de l'emploi en milieu rural (et en particulier de l'emploi peu qualifié), ainsi qu'avec la perte de terrain des entreprises paternalistes, le diplôme prend de plus en plus d'importance. Le tri des CV effectué par les entreprises libéralisées en milieu rural laisse les jeunes ruraux sans diplôme en marge de leur insertion professionnelle en utilisant justement le diplôme comme un élément de tri. Mais l'inverse est-il aussi vrai ? Le diplôme peut-il desservir l'insertion professionnelle ?

Bien que les diplômes soient une arme importante contre la précarité dans l'emploi et le chômage, certains peuvent également, desservir l'insertion professionnelle. Ce cas s'applique en général dans les entreprises paternalistes, offrant des emplois peu qualifiés sur le marché de l'emploi local. Certains chefs d'entreprises cherchent justement des jeunes avec peu voire pas de diplôme. Cette demande de la part du petit patronat local se répercute parfois sur les agences d'intérim et les offres d'emploi de ces dernières. Certains chefs d'entreprises demandent explicitement aux agences d'intérim de ne pas proposer à l'embauche des jeunes diplômés :

«Après nous on a aussi beaucoup de clients qui, pour des raisons x ou y, nous demandent de ne pas leur envoyer de jeunes avec des diplômes, et quand on leur demande leurs attentes – parce que c'est un peu large – ils vont nous dire tout simplement : “Bah moi je veux un gars qui sait travailler et qui soit à l'heure.” Du coup, on nous demande parfois – même assez souvent – de pas nous envoyer des étudiants ou des gens qui ont fait des études. [...] C'est peut-être par expérience, mais il y a aussi une question de rester entre soi dans les petites entreprises comme ça. » – Martin, Directeur d'agence d'intérim

Comme le montre le directeur d'agence d'intérim, la prolongation de la scolarité est parfois perçue de manière négative, notamment chez le petit patronat paternaliste. Le recrutement d'une population différente (et diplômée) peut tendre à modifier les exigences et les attentes des jeunes à l'égard du travail et des conditions d'emploi demandées (Balazs & Fauger, 1979). Les chefs d'entreprise de ces petites entreprises se positionnent eux aussi souvent, contre l'École en opposant le travail scolaire au *vrai travail* (sous-entendu un travail physique et manuel). Car le travail est une activité fonctionnelle de compétences et de savoir-faire, mais aussi une activité intensément sociale et culturelle intégrée à un ensemble de normes et de valeurs qui impliquent un besoin de proximité socioculturelle entre le chef d'entreprise et l'employé, et plus particulièrement dans les petites entreprises.

Il peut donc arriver que le diplôme desserve l'insertion professionnelle dans des petites entreprises proposant des emplois peu qualifiés. Dans ces dernières le manque de qualification permet, d'une part, de pouvoir adapter ses exigences et ses attentes plus facilement à une population qui, face aux difficultés de l'embauche, sera plus flexible et acceptera des tâches et des conditions de travail que d'autres auraient refusé. D'autre part, certains chefs d'entreprises, eux-mêmes peu diplômés, préfèrent préserver au sein de leur espace de travail une certaine

proximité, voire un « *entre-soi* » (Mauger, 2009). Enfin, patrons reviennent sur le fait qu'il est parfois difficile de former des jeunes diplômés. Ces derniers posent des questions, cherchent à comprendre les tenants et aboutissants de leurs tâches et outrepassent alors leur rôle d'employé ou d'ouvrier (et donc d'exécutant). Ainsi, selon les chefs d'entreprises rencontrés, les jeunes diplômés ont tendance à « *trop se poser de questions* » au lieu de faire ce qu'on leur dit. Ils questionnent trop, défient parfois l'autorité, et sont plus difficiles à faire travailler que des jeunes exécutants peu diplômés : « *Il n'y a rien de plus difficile que d'apprendre à un scientifique à faire du pain !*¹⁷⁷ ». Alors, si le diplôme peut autant être remis en question comme facteur de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux, nous devons prendre en compte un autre élément explicatif des différences d'insertion sur le marché de l'emploi rural peu qualifié.

3.4 – Mobilité ou diplôme ?

En conclusion du chapitre six de cette thèse, nous avons mis lumière le fait que la mobilité peut revêtir plusieurs sens. Nous avons donc avancé que l'accès à la mobilité automobile est un outil facilitant l'insertion professionnelle et limitant l'isolement social des jeunes ruraux non diplômés tout en permettant un accès plus simple à la vie adulte lors de la transition sociale qu'est la jeunesse. Au-delà de la voiture comme outil, cette dernière est aussi une obligation à son insertion – si ce n'est à la vie en milieu rural – qui implique plusieurs coûts (initial, ordinaire, exceptionnel et humain) et qui crée donc une dépendance relative aux ressources du jeune (Caro, 2006). Enfin, la mobilité automobile revêt une dimension symbolique forte en matière de transition vers l'âge adulte pour ces jeunes chez qui les déplacements en voiture sont si importants.

Le fait de ne pas avoir de diplôme est une contrainte supplémentaire pour ces jeunes. Toutefois, pour ces jeunes issus de classes populaires et ne prétendant pas à des positions socioprofessionnelles hautes, la mobilité automobile paraît être un facteur bien plus discriminant lors de l'embauche dans des emplois peu qualifiés que ne pourrait l'être le niveau de diplôme. La mobilité est, sûrement bien plus que le diplôme, le fer-de-lance de l'insertion professionnelle de jeunes dont l'expérience est marquée par la crainte de l'immobilité (sociale, automobile, de carrière, dans sa transition vers la vie adulte...). C'est ce qu'avança Madison,

¹⁷⁷ Propos recueillis lors d'un débat sur le « décrochage » à l'université et organisé par l'Axe VIP du Centre Émile Durkheim.

une jeune Creusoise de 24 ans vivant chez ses parents et travaillant de manière éparse en intérim car ne possédant pas de véhicule (ni de permis de conduire) pour se déplacer :

« Je sais pas de toute façon au jour d'aujourd'hui j'ai l'impression que plus t'as des diplômes et moins on te prend et moins t'as des diplômes et plus on te prend. De toute façon soit t'es trop qualifié, soit tu l'es pas assez, ça va jamais. La voiture, c'est plus important à ce niveau. Sans voiture je peux pas travailler [...], et sans diplôme je peux quand même trouver quelque chose. »

Les mobilités se développent fortement et deviennent indispensables à une insertion sociale et professionnelle satisfaisante (Urry, 2005). En milieu rural, l'utilisation de la voiture est primordiale et fait partie de la reproduction des inégalités par les coûts qu'elle impute (OdI, 2017). Peu de données statistiques récentes sont disponibles concernant les mutations de la mobilité en milieu rural, toutefois entre 1994 et 2008 les distances domicile-travail se sont accrues de 26 % en milieu rural et de 10 % dans les grandes villes (Bigard & Durieux, 2010). En milieu rural, en 2008 les habitants faisaient en moyenne 16 kilomètres à l'aller entre leur domicile et leur travail (François, 2010) ce qui reviendrait – au coût de l'essence actuel – à 2,88 € par jour (ou 57,60 € par mois) en ne prenant en compte que l'essence comme dépense liée à la mobilité automobile¹⁷⁸.

Si la mobilité à un coût, elle est évidemment en facteur de poids lorsque l'on parle d'insertion professionnelle et qui plus est d'une insertion dans un espace caractérisé par de larges distanciations entre ses *espaces de vie* puisque « à niveau d'étude identique, les destins professionnels sont de plus en plus différents. » (Lemistre & Magrini, 2008. p. 63). La mobilité permet aux jeunes en quête d'emploi d'être plus employables et montrer à l'employeur un potentiel signal de motivation. Elle permet parallèlement d'agrandir son champ géographique de prospection d'emploi alors que le marché de l'emploi rural peu qualifié connaît une fragilisation spatiale des postes proposés. Si l'individu fait face à plus de marchés locaux de l'emploi, il aura plus de chance de décrocher un emploi car l'élargissement de l'aire de prospection augmente la probabilité de retenir un emploi.

L'immobilité dans le local plombe le revenu et limite l'insertion professionnelle alors que la mobilité l'augmente et ouvre à l'insertion (François, 2010). Le diplôme, comme nous l'avons

¹⁷⁸ Élaboration personnelle basée sur la dépense moyenne par kilomètre sur le site *Mappy* et indexée sur le prix moyen de l'essence en France en début août 2019.

vu, est un élément qui ne garantit pas l'emploi mais qui protège d'une vulnérabilisation de sa situation – et de son expérience – encore plus forte (Vollet, 2016b ; Zaffran & Vollet, 2018). En milieu rural, la particularité de ne pas avoir de diplôme n'est pas nécessairement un élément aussi discriminant qu'elle pourrait l'être dans des espaces urbains (Arrighi, 2004). Alors qu'Henri Ecker (2018) nous propose d'être prudent dans l'opposition des jeunes peu diplômés et des jeunes pas diplômés face à l'insertion professionnelle, nous devons mettre en lumière ici l'importance de la mobilité automobile dans son insertion, et la comprendre comme peut-être plus importante encore que ne pourrait l'être une faible qualification par le diplôme. Les jeunes rencontrés appuient tous – parfois à regret – sur le caractère indispensable de la voiture pour s'insérer professionnellement en milieu rural. Anaïs, une intérimaire Girondine de 18 ans sans diplôme, m'explique l'importance de la voiture qui est une source considérable de dépenses est aussi discriminante pour son insertion professionnelle :

« La voiture c'est un véritable gouffre à pognon. Surtout quand on a un vieux machin qui consomme comme un tank. Après si on n'a pas la voiture, je vois mal comment on peut trouver un emploi quand on vit par ici. Donc d'un côté c'est un gouffre à pognon mais c'est un gouffre à pognon indispensable quand on veut travailler ici. »

À titre d'exemple, chez les jeunes ruraux sortants avec un niveau CAP, 45 % des jeunes avec une voiture sont en emploi alors que seuls 19 % de ceux qui n'ont pas de voiture sont en emploi (Bouquet, 2018b). Les jeunes étudiés font donc l'épreuve de cette crise des résistances à la précarité comme l'embauche paternaliste, le capital d'autochtonie, la stabilité et l'aspect localisé du marché de l'emploi peu qualifié... qui amène à devoir affronter une insertion de plus en plus incertaine. Avec une compression et une absence de renouvellement des emplois peu qualifiés stables en milieu rural, les solidarités à l'emploi s'étiolent et le recrutement lui-même ne peut plus compenser cette précarisation. Face à cette dégradation et à cette épreuve de jeunesse particulière, cette population est de plus en plus vulnérable et surtout pauvre (CRRR, 2011), mais touche paradoxalement plus à l'emploi que ne le font les urbains non diplômés (Zaffran, 2018).

CHAPITRE 9

LA VALEUR DU « VRAI » TRAVAIL ET LE PIÈGE MORAL DE LA PRÉCARITÉ

En milieu rural, les jeunes représentent 45,1 % de la population pauvre (CRRR, 2011). Les jeunes ruraux sont plus touchés par des situations de pauvreté puisqu'ils connaissent un écart de 11,3 points par rapport à la population globale alors que cet écart n'est « que » de 7,8 points pour les jeunes urbains (*ibid.*). La pauvreté est un phénomène plus exacerbé en milieu rural qu'en ville (Roche, 2016) alors que, parallèlement, les jeunes ruraux non diplômés touchent plus à l'emploi (Zaffran, 2018). Si nous avons évoqué les modalités qui permettent aux jeunes de toucher à l'emploi – aussi précaire soit-il – en milieu rural, nous devons nous questionner sur les motivations des individus à travailler. Nous cherchons ici à comprendre ce qui pousse ces jeunes à s'approcher de l'emploi tout en restant dans des situations de pauvreté, voire d'indigence. Nous souhaitons ici mettre en avant un héritage issu des classes populaires locales qui pousserait ces jeunes ruraux sans diplôme à une insertion « coûte que coûte » entraînée par une « *évidence du travail* » (Basinski, 2007) et une forte valeur du « vrai » travail.

I – La valeur du « vrai » travail

Pour Philippe d'Iribarne (1993), une « *logique d'honneur* » est à l'œuvre et est profondément ancrée sociohistoriquement dans la société française. Cet honneur, pouvant être synthétiquement décrit comme un « *préjugé de chaque personne et de chaque condition* » (Montesquieu, 1748. p. 35), est le caprice de l'individu puisqu'issu de sa volonté propre et individuelle, mais aussi fixé par la société dans laquelle il forge son expérience de vie (Iribarne,

1993). Ce sens de l'honneur¹⁷⁹, que j'ai pu rencontrer lors de mes entretiens avec les jeunes ruraux sans diplôme, est une impression d'un devoir envers soi liée à un double mécanisme. D'une part une fierté lorsque ce sens est satisfait, et de l'autre, la peur profonde d'un déclassement qui risquerait de créer une désespérance chez l'individu. Ce sens de l'honneur peut venir en contradiction avec les logiques de l'expérience, et notamment la logique de rationalité (Dubet, 1994) puisque certains peuvent préférer rester dans des situations de précarité (mais en activité) plutôt que de subir l'avalissement de son honneur et de son image de soi par l'inactivité et le recours aux aides sociales.

1.1 – La notion d'honneur et la valeur du travail

Le sens de l'honneur, très souvent mis en avant comme moteur de l'action chez les jeunes rencontrés, est à mettre en parallèle dans notre analyse avec une valeur du travail forte, sociohistoriquement ancrée dans les espaces (ruraux) populaires (Weber, 1989 ; Basinski, 2007). Cette approche n'implique pas que les valeurs n'ont pas changé depuis des siècles, mais que certaines formes ont été réinvesties et réinterprétées sans être entièrement dépouillées de leurs essences.

Proche du questionnement introductif de ce chapitre, Christian Lalive d'Épinay se demandait « *comment cette activité à laquelle se sont adonnés de manière forcenée les habitants des sociétés industrielles, en est-elle venue à constituer une religion profane dont tous célébraient le culte ?* » (1998, p. 67). Le travail ne peut pas être uniquement analysé comme un rapport rationaliste entre le marché du travail et le jeune, mais il doit aussi compris dans une dimension intime de l'individu face à ses valeurs, au monde l'entourant et à son histoire. Le sens de l'honneur des jeunes ruraux non diplômés reste fortement modelé par une valeur du travail à comprendre comme un « *stock de significations intériorisées par un acteur.* » (Weber, 1921. p. 4). La contrainte intérieure qui en émane est un système de valeur, de croyance, de symboles et de normes induites par la socialisation et l'expérience de l'individu, qui oriente son action en lui proposant un cadre de référence qui évoluera tout au long de sa vie. S'il s'agit donc bien de quelque chose qui est le fruit du vécu individuel, les racines de cette valeur travail sont aussi ancrées sociohistoriquement dans une société rurale et populaire française (Iribarne, 1993 ; Lalive d'Épinay, 1998 ; Champagne, 2002). Weber fait remonter l'origine de cette *société de*

¹⁷⁹ Si Philippe d'Iribarne parle d'une « *logique d'honneur* » nous employons ici les termes de « *sens de l'honneur* » afin d'éviter toute confusion avec les logiques de la sociologie de l'expérience de François Dubet.

la besogne à l'éthique protestante issue de la pensée de Martin Luther, puis développée par la bourgeoisie protestante dans le concept de *Beruf* : « *Le puritain voulait être un homme besogneux – et nous sommes forcés de l'être.* » (Weber, 1904. p. 248).

La valeur du travail a alors pu se présenter sous les traits de la sacralité religieuse (*ibid.* ; Lalive d'Épinay, 1998), pour autant, si cette dernière peut être facilement compréhensible parmi les classes bourgeoises, elle paraît plus surprenante chez les classes les plus populaires, comme les jeunes ruraux non diplômés dans notre cas. On peut trouver ici une origine sociohistorique plutôt issue de la petite et moyenne paysannerie où le travail était un grand rituel de la vie rythmant l'année en parallèle des célébrations religieuses¹⁸⁰ (Lalive d'Épinay, 1998). L'oisiveté était perçue comme un danger alors que la besogne était vertueuse puisque : « *l'idéologie dominante associe à l'ethos du travail la notion de responsabilité individuelle comprise comme l'expression de la liberté individuelle. L'individu libre et responsable ne doit compter que sur soi. Il lui appartient de prévoir et d'anticiper les vicissitudes de la vie, maladie, chômage, accident, vieillesse.* » (*ibid.* p. 79). Les crises successives et la raréfaction de l'emploi n'ont pas dépouillé la valeur du travail, mais elle est passée d'un devoir « sacré » vers un modèle hégémonique de performance et d'épanouissement de soi (Dubet, 2004b ; Melchior, 2004). Ce sens de l'honneur lié à une valeur du travail particulière en milieu rural est un élément explicatif de cette dichotomie entre une plus large insertion professionnelle et une précarité plus exacerbée chez les jeunes ruraux sans diplôme que chez leurs homologues urbains. Cette valeur du travail est avant tout symbolique ce qui implique pour ces jeunes de devoir légitimer leurs difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi local.

1.2 – Le « vrai travail »

Le sens de l'honneur et la valeur du travail sont importants dans les représentations symboliques de la transition vers l'âge adulte, mais aussi dans la construction et l'image de soi que les jeunes ruraux non diplômés renvoient au monde qui les entoure. Cette valeur du travail a de lourdes implications sur la transition vers la vie adulte. Elle peut parfois pousser à accepter des emplois précaires et/ou du sous-emploi dans le seul but de se retrouver en situation d'emploi et de ne pas devenir un « assisté ». Si la valeur du travail ainsi que la crainte du déclassement vers un statut d'assisté sont des éléments centraux pour ces jeunes, il est toutefois nécessaire

¹⁸⁰ « *Ora et labora* », ou « *Prie et travaille* » est une locution latine des monastères bénédictins qui considère que « *l'oisiveté est l'ennemie de l'âme* » et incite au travail, et notamment aux travaux agraires.

d'apporter une nuance importante sur cette valeur du travail. En effet, ces jeunes insistent bien sur le fait d'avoir la valeur du « *vrai* » travail. Ce terme de *vrai travail* est une expression que nous pourrions qualifier d'indigène qui définit un emploi « concret », souvent manuel et apportant une dimension de pénibilité et de résistance. Le *vrai travail*, sans qu'il n'implique nécessairement l'utilisation de la force physique, est perçu symboliquement comme un travail éreintant qui permet l'utilisation d'un tel terme. Ces emplois sont à relier à la pénibilité du travail, mais surtout à un rapport plus « pratique », plus concret, à la tâche où les jeunes disent ne pas avoir peur de « *mettre les mains dedans* » afin de mériter un salaire issu d'un dur et honnête labeur (Crawford, 2009). C'est par un travail de pratique et de savoir-faire concrets qu'ils valorisent l'aspect tangible du travail, mais aussi par lequel ils rejettent et déclassent les travaux « *scolaires* » ou « *intellectuels* », trop abstraits et qualifiés comme n'étant « *pas vraiment du vrai travail* »¹⁸¹.

Plusieurs fois lors de mes enquêtes de terrain, mon emploi à l'université fut ainsi – plus ou moins volontairement – remis en question, voire critiqué. La plupart du temps, les jeunes que je rencontrais (ainsi que leurs familles et connaissances dans certains cas) rabaisaient les activités qu'ils pouvaient qualifier d'« *intellectuelles* »¹⁸² en se rendant compte par la suite que mon travail faisait partie de cet ensemble qu'ils critiquaient : « *Enfin, je parle pas pour toi, hein*¹⁸³ ».

Lors d'un repas dominical auquel je fus convié dans le sud-est de la Gironde, la discussion tourna vers la nécessité de faire des études pour bien gagner sa vie. Læticia, la jeune fille de 23 ans sans diplôme qui m'avait convié à ce repas fut taquinée par ses parents sur sa situation de non-emploi et d'alternance entre des petits boulots peu rémunérateurs. Le père de famille prit alors l'exemple d'un vrai métier : plombier. Tout en targuant ces derniers d'être des voleurs, il s'agissait de prendre comme exemple un métier dans lequel on gagne bien sa vie et « *où y'a toujours de la demande* », mais surtout dans lequel un faible niveau de qualification est attendu. Puis on vint me demander : « *Et toi, tu vas faire quoi comme métier ?* ». J'explique alors que ma recherche constitue en un emploi à part entière et que je

¹⁸¹ Pour Benoît Coquard (2019) il s'agit moins d'une opposition entre travail manuel et intellectuel qu'entre un travail concret et abstrait. Si cette opposition peut faire sens, nous préférons dans le cas d'individus en rupture avec le système scolaire garder cette première opposition qui est celle qui fut verbalisée par les acteurs.

¹⁸² Pas nécessairement que les postes qu'ils critiquaient furent des emplois nécessitant un travail de recherche et de réflexion, mais plutôt comme des emplois nécessitant des études supérieures desquelles ils sont mis à l'écart.

¹⁸³ J'ai pu entendre cette phrase de nombreuses fois sur mon terrain comme un *running gag*.

suis doctorant en sociologie. Le père de Læticia me rétorque alors : « *C'est pas un vrai métier, tu cherches dans les petites annonces tu vas jamais avoir marqué "Recherche sociologue", on recherche des électriciens, des mécanos, des nounous. C'est une activité que tu as, mais pas un vrai métier.* ». Poursuivant la conversation, je me suis rendu compte que pour les convives autour de la table, mon emploi n'était pas un *vrai travail* puisqu'il s'agissait d'un emploi fortement lié à mes études, mais aussi car la finalité et l'intérêt de cet emploi peuvent être complexes à saisir.

Bien que ces jeunes ne touchent à l'emploi que de manière éparse et à des postes peu gratifiants et rémunérateurs, leur fierté dans le travail provient de la mise en avant du *vrai travail* (et donc le leur) en opposition avec des emplois qui ne sont pas à leurs yeux du *vrai travail*. D'autant plus que ces emplois constituent la prolongation et la finalité du système institutionnel au sein duquel ils se sont sentis mis à la marge et dévalorisés. En un sens, la dévaluation de l'École leur permet d'exprimer une forme de mépris contre l'humiliation scolaire qu'ils ont pu vivre.

La distinction dans leurs discours entre ce qui est un *vrai travail* et ce qui ne l'est pas a donc un double sens. Dans un premier temps, il leur permet de valoriser leur image personnelle. Puisque marqués par les stigmates liés à leur condition de jeunes, sans diplôme et parfois par la *mauvaise réputation* locale, le fait de toucher – même épisodiquement – à un *pensum* dur et éreintant permet de se valoriser puisque l'accès à un emploi, s'il n'est plus un seuil imprescriptible de la transition vers l'âge adulte, reste symboliquement très fortement ancré dans les représentations de la vie d'adulte. Dans un second temps, la verbalisation d'une scission entre le *vrai travail* et le reste permet de remettre en question, voire de rabaisser, des postes (socioéconomiquement supérieurs à ceux qu'ils peuvent atteindre) qui s'inscrivent dans le prolongement du cursus scolaire qu'ils ont quitté.

1.3 – Une valeur masculine du travail ?

On trouve dans la *valeur du vrai travail* un rapport à la tâche marquée par des notions que l'on pourrait qualifier de virilistes. Le travail que ces jeunes désignent comme étant le « *vrai travail* » rappelle en effet généralement à certaines professions dominées par les hommes¹⁸⁴ (Amsellem-Mainguy, 2021). L'héritage en sciences humaines et sociales portant sur les classes

¹⁸⁴ Les garçons comme les filles rapportent ces emplois à la pénibilité et à des tâches souvent perçues comme « masculines ». Garçons comme filles souhaitent s'insérer sur cette part du marché de l'emploi peu qualifié local, même si les filles savent que la tâche sera plus difficile pour elles.

populaires – ou plutôt ouvrières – des espaces ruraux s’est concentré pendant de nombreuses années sur le rapport à l’emploi des hommes en laissant les femmes à la marge de la sphère professionnelle (Orange & Renard, 2018). Des recherches traitant du rapport au travail des classes populaires en milieu rural comme celle de Nicolas Renahy en 2005 avec « *Les gars du coin* » ou de Benoît Coquard en 2019 avec « *Ceux qui restent* » se concentraient principalement sur le travail des hommes dans ce milieu social. Il en sort des descriptions du rapport de ces populations à l’emploi semblant se centrer autour d’emplois considérés comme masculins. On parle ainsi bien plus fréquemment de professions qui rappellent à un monde de travailleurs et d’ouvriers hommes en voilant les parcours professionnels des jeunes femmes qui, elles aussi, *restent*.

Le problème de cette considération provient généralement de l’opposition qui s’est développée entre l’emploi dit « intellectuel » et le « manuel » (Crawford, 2009). Dans cette opposition on réduit alors bien trop souvent l’intellectuel au domaine de l’esprit et le travail manuel à celui de la force physique. En associant la force physique au domaine du masculin, on laisse alors à la marge d’autres éléments des emplois peu qualifiés des savoir-faire professionnels (*ibid.*). En se basant sur cette opposition simplifiée du travail, il est alors plus facile de penser à des emplois comme mécaniciens, ouvriers en usine, ouvriers dans le bâtiment, chauffeurs... qu’à des emplois peu qualifiés du secteur tertiaire (Testenoire & Trancart, 2005).

Il existe bien évidemment une distinction entre les emplois auxquels touchent les jeunes femmes non diplômées et ceux auxquels touchent les jeunes hommes non diplômés lorsqu’ils tentent de s’insérer sur le marché local de l’emploi. De manière générale et peu surprenante, les jeunes femmes rencontrées sont plus souvent dirigées vers des professions tertiairisées, notamment dans les domaines du service, de la vente et de l’aide à la personne. Cependant, face à la compression des postes peu qualifiés, ces distinctions ont tendance à s’amoinrir. Les garçons se tournent eux aussi vers le domaine du tertiaire avec à la tertiarisation progressive des espaces ruraux. À l’inverse, et bien que ces jeunes femmes se dirigent elles aussi vers de l’emploi considéré comme masculin (notamment dans le domaine agricole), elles ont généralement plus tendance à se faire embaucher dans des emplois faisant appel à des qualités considérées comme féminines (finesse, tâches répétitives, accueil, *care*...). Les tâches considérées comme plus « physiques » sont discriminantes pour ces dernières puisqu’on les associe au masculin : « *Pour les jeunes femmes sans diplôme, c’est aussi plus facilement dans le secteur de l’aide à la personne ou sur des postes d’ouvrières à l’usine qu’elles entrent sur le*

marché du travail. [...] Il en va tout autrement pour des emplois considérés comme plus masculins nécessitant de la force physique. » (Amsellem-Mainguy, 2021).

La *valeur du vrai travail* n'est donc pas tant à comprendre uniquement comme une valeur masculine ne faisant appel qu'à la force ou à des activités dominées et promues par les hommes des classes populaires rurales. En réalité, c'est une valeur qui, face à la compression de l'emploi peu qualifié, s'uniformise en une valeur moins genrée. Si historiquement les classes populaires ont pu fonder ce *vrai travail* dans le carcan de la masculinité, elle se partage aujourd'hui entre hommes et femmes (Testenoire & Trancart, 2005). La *valeur du vrai travail* se rapporte pour les classes populaires rurales bien plus au fait d'acquérir par un emploi peu qualifié une forme d'indépendance (*self-reliance*) (Crawford, 2009) et se créer un statut d'adulte travailleur et indépendant, que le simple fait de travailler dans une profession faisant appel à des notions de force masculine. Ainsi, si l'on associe la *valeur du vrai travail* à des métiers généralement relatifs au domaine masculin, les jeunes femmes rencontrées dans cette recherche sont toutes aussi impliquées, mais plus fréquemment discriminées à l'embauche pour certains postes. Même si – nous le verrons au chapitre 10 – la maternité peut être reconnue comme une carrière pour ces jeunes femmes, le travail reste, pour elles aussi, une valeur centrale. Ainsi, la mise en avant de la valeur du vrai travail permet, tant pour les garçons que pour les filles, de légitimer leur transition vers l'âge adulte en mettant en avant cette valeur comme une doctrine de leur insertion professionnelle.

1.4 – Légitimer son statut dans son implication à l'insertion professionnelle

La valeur du travail, fortement exacerbée dans les discours, rentre en confrontation directe avec les difficultés d'insertion mentionnées dans les chapitres précédents. La compression du marché du travail peu qualifié laisse beaucoup de ces jeunes aux frontières de l'emploi, oscillant entre sous-emplois précaires et des périodes de non-emploi. Comment alors légitimer son statut de jeune en pleine transition vers l'âge adulte et surtout comment allier cette instabilité de l'insertion avec sa valeur du *vrai travail* ?

Pour légitimer sa transition vers l'âge adulte, le jeune doit ainsi allier sa situation de sous-emploi/non-emploi et sa valeur du *vrai travail*. Pour ce faire, il va s'appuyer sur son implication dans son insertion sur le marché de l'emploi plutôt que sur un véritable rapport à l'emploi stabilisé. Dans le modèle hégémonique de la performance et du développement de soi (Dubet,

2004b ; Melchior, 2004), le sens de l'honneur lié à la valeur du travail dans l'accès au statut d'adulte, n'implique pas nécessairement une insertion stable et pérenne effective sur le marché de l'emploi mais plutôt une implication montrant une volonté de lutter contre l'inaction et l'immobilité de sa situation (que cette dernière soit fructueuse ou non). Ce sens de l'honneur est en quelque sorte adapté à la faiblesse du marché de l'emploi disponible pour ces jeunes. Ils peuvent légitimer leur statut et « redorer leur blason » lorsqu'ils arrivent à justifier une implication dans la recherche d'un emploi et dans leurs insertions professionnelles ; en passant son permis par exemple. Le temps hors de l'emploi n'est alors pas vu comme une période d'inaction hédoniste, mais bien comme un effet du destin, extérieur à sa volonté et ne dépendant pas de son implication, mais plutôt de la situation actuelle et globale de l'emploi. Si l'on reprend le terme de « *business* », ce dernier est un dérivatif anglais du terme « *busy* » ou « occupé ». Au même titre que le *business* est une occupation, la transition vers l'âge adulte et l'implication dans son insertion professionnelle sont une demande d'effort, de temps et de performance qui *occupe* le jeune sans attente à court terme de finalité puisque la situation du marché de l'emploi est reconnue comme particulièrement austère pour les jeunes et en particulier chez les jeunes issus des classes populaires (Beaud & Kerivel, 2004).

Il ne faut toutefois pas considérer la chose inverse et imaginer que l'investissement dans une insertion professionnelle permet de rester dans une période de latence dans sa transition vers l'âge adulte parfaitement légitimée. Les séquences d'inactivité et l'avancée dans l'âge fragilisent la légitimation de son statut par l'implication dans son insertion professionnelle puisque ces dernières restent basées sur une finalité – bien souvent tacite – d'insertion effective sur le marché de l'emploi. Tony, un jeune sans activité de 19 ans enchaînant les stages et les missions d'intérim m'exprime lors de notre rencontre sa fatigue et son « ras-le-bol » face à son devoir d'action : « *De toute manière, tu peux pas non plus rester indéfiniment décrocheur. Je veux dire qu'il y a une pression tellement forte qu'au final t'es obligé de prouver que tu fais des trucs, beaucoup plus que quand j'étais à l'école par exemple.* ».

Parfois, ces implications peuvent prendre d'autres formes, comme le bénévolat (Misset & Siblot, 2019), la parentalité (nous y reviendrons dans le chapitre 11), ou bien encore dans le fait de prendre soin d'un ou de plusieurs membres de sa famille. Ces implications permettent de ne pas subir une stigmatisation face à l'inactivité et à la contrariété de son sens de l'honneur lié à la valeur du *vrai travail* en laissant le jeune dans un moment de flottement qui devrait lui permettre de se recentrer sur lui-même. Néanmoins, contrairement à une implication dans

l'insertion professionnelle, ces formes d'implications dans les activités ne permettent pas une véritable légitimation de son insertion dans la vie adulte. Bien que les parcours de transitions soient de plus en plus fragiles et complexes pour ces jeunes, et que l'accès à un emploi stable et pérenne ne puisse pas être assuré, il reste symboliquement un seuil important dans sa transition vers l'âge adulte là où le bénévolat ou l'assistance familiale ne sont pas vus comme de véritables marqueurs de cette transition.

Les jeunes ruraux sans diplôme appuient donc fortement sur leur implication au sein de leur insertion professionnelle, car si certains plaisantent en disant vivre une vie de « *cassos* » ou de « *losers* », la valeur du travail et l'implication dans l'emploi – ou la recherche d'un emploi – permettent à ces jeunes de se tenir aussi loin que possible d'un système de dépendance aux aides sociales et de devenir un « assisté » (*ibid.*).

II – Le (non) recours aux aides sociales

La valeur du travail est associée à la responsabilité individuelle, c'est-à-dire à l'expression de sa capacité à maîtriser individuellement son expérience. La valeur du travail est donc symboliquement associée à l'autonomie de l'individu mais aussi à son indépendance fonctionnelle et matérielle. En ce sens, il appartient au jeune, à la suite de son acte d'abandon scolaire, de se comporter comme un individu à la fois autonome, mais surtout responsable puisqu'en passe de devenir adulte (Lalivé d'Épinay, 1998). Les aides sociales et plus largement les systèmes de solidarité sont perçus comme allant contre ce modèle de responsabilisation, mais surtout défient l'objectif initial de l'abandon scolaire de devenir adulte et donc de s'autonomiser, de se responsabiliser et de devenir indépendants.

2.1 – Aides sociales et inaction

Les aides sociales sont stigmatisées car on les considère comme étant un risque pouvant conduire à la paresse, ou pire, l'oisiveté complète. Dans la valeur du travail mis en avant par les jeunes rencontrés, la figure de l'« assisté » est toujours placée dans une condition inférieure à celle du travailleur (Misset & Siblot, 2019) puisque l'assisté représente, de manière très manichéenne, l'exact opposé des valeurs de travail que nous venons d'exposer. Adrien est un jeune homme sans diplôme de 23 ans et sans activité depuis la fin de son service civique auprès

de collégiens l'année passée. Il oscille depuis entre des périodes d'inactivité et des périodes d'emplois épars et de court terme sans réussir à mettre beaucoup d'argent de côté. Il refuse toutefois de toucher des aides de l'État. Lorsque je lui demande s'il avait déjà regardé s'il avait des droits aux aides, ce dernier m'explique la raison son refus :

« A : Ouais, ouais mais... non pas pour le moment, j'ai pas envie. Je veux pas me lancer dans ça maintenant. Parce que pour le moment je vis chez ma mère donc je sais ce qui existe je sais ce que j'ai le droit et ce que j'ai pas le droit mais je pense que je peux m'assumer tout seul maintenant alors c'est pas la peine de demander. Je me suis déjà renseigné hein mais je veux pas.

C : Pourquoi ça ?

A : Beh parce que j'ai juste à me bouger le cul et à aller bosser et mettre de côté pour pouvoir m'assumer. Tant que j'ai de l'argent de côté et que je peux quand même vivre – mais je vais pas aller demander de l'aide à ces personnes-là. Je vois pas l'utilité alors qu'il y a des gens qui actuellement en ont besoin, mais moi là tout de suite je suis chez maman alors si je peux l'aider, je vais l'aider, si je peux avoir de l'argent et mettre de côté je le ferai, mais je vais pas dépenser directement l'argent que je demande à l'État juste comme ça et pour rien faire derrière. Ça, c'est non. »

Contrairement à la vision souvent rencontrée de la jeunesse comme un groupe composé d'individus hédonistes et indolents qui profitent « du système », les jeunes rencontrés ne se plaisent pas dans l'assistanat auquel on les rattache pourtant. Au-delà de permettre une indépendance financière, l'emploi à une portée symbolique forte de maîtrise de soi, mais donne aussi le sentiment d'utilité sociale là où les aides et le chômage rapportent à une symbolique de l'inutilité, de l'immobilisme et de la fainéantise (Basinski, 2007).

Cette conception de la solidarité se base pourtant sur l'idée d'une société salariale d'emplois stables et protégés. Chez ces jeunes, les conditions salariales et l'ouverture du marché du travail sont pourtant loin de permettre à subvenir aux besoins nécessaires à l'indépendance de la vie d'adulte. Comme nous l'avons vu, l'objectif de ces jeunes n'est plus réellement de se trouver dans des situations de plein emploi ou de CDI¹⁸⁵, mais de se trouver dans des situations de pleine activité (Castel, 2011). Malgré la complexité et la précarité des situations de travail

¹⁸⁵ La plupart ne croient pas au fait de pouvoir réellement obtenir un CDI bien que tous l'espèrent.

auxquelles ces jeunes doivent faire face sur le marché de l'emploi, la culpabilisation et la stigmatisation des chômeurs et des bénéficiaires d'aides restent fortement empruntées de la suspicion permanente que ces derniers ne souhaitent pas réellement travailler. On les suspecte alors de « *vivre aux crochets* » de ceux qui, eux, travaillent : « *Le fait de ne pas travailler représente le mal social radical.* » (*ibid.* p. 423). Ce sont bien plus des contraintes morales qui viennent pousser à la stigmatisation et au non-recours plutôt qu'un vrai désintérêt des aides sociales (Warin, 2008). Cette même morale, ou sens de l'honneur dirons-nous, distingue le jeune précaire travailleur de « l'assisté » (Misset & Siblot, 2019). Puisque pour ne pas être stigmatisé sur sa valeur du travail, il vaut mieux être travailleur et accepter les conditions de l'emploi local peu qualifié, même si ces dernières ne permettent parfois ni l'autonomie ni l'indépendance, le peu que le jeune aura, il l'aura symboliquement « *mérité* ». La valeur de l'emploi est donc bien dictée par une fierté dans le travail, mais elle est également rationalisée et légitimée par la crainte de devenir un « assisté ».

2.2 – Crainte et hantise de (devenir) « l'assisté » : La figure de l'inactif sur son canapé

Face à cette stigmatisation très forte des aides sociales que l'on associe sur le terrain bien volontiers avec l'idée d'inaction, les jeunes rencontrés ont une réelle crainte de devenir un « assisté ». Dans cette conception, les aides sont perçues comme la négation de tout ce que le *vrai travail* pourrait représenter. En outre, le travail reste encore symboliquement un marqueur fort de l'insertion vers la vie adulte puisqu'il permet un accès à l'indépendance matérielle et qu'il est également un marqueur de l'autonomisation de ses pratiques et de son existence là où l'assistantat ne semble pas pouvoir responsabiliser les jeunes et apporte à ces derniers une indépendance « *sans mérite* » et « *sans honneur* ».

Lors de mes rencontres sur le terrain j'ai réellement été marqué par la violence des propos envers les « assistés » ; des individus dont on parle toujours de loin sans être réellement capable de les nommer directement. On parle de « *ces gens* », dont on a entendu parler qui ne vivent que sur les aides mais qu'on ne semble jamais vraiment connaître directement. Ainsi, parce qu'ils ne semblent pas partager la valeur du travail, et donc l'honorabilité locale qui est associée, l'assistantat est perpétuellement rabaissé et mis en exergue comme le niveau le plus bas des classes sociales populaires duquel il semblerait que l'on ne revienne pas. Les jeunes ruraux sans diplôme expriment bien souvent une réelle haine envers la figure de l'assisté décrit comme un inactif passant ses journées sur le canapé et sur son téléphone ou à zapper entre les chaînes de

la télévision. Marie, jeune Creusoise sans activité de 19 ans exprime sa rancœur contre l'assistantat poussant à l'immobilisme et questionne l'intérêt d'être indépendant sans épanouissement et sens de l'utilité par le travail : « *Mais franchement si tu obtiens le RSA, tu fais quoi dans ta vie ? T'as des sous, ouais, OK. Mais tes sous tu les as, tu fais rien, tu restes assis dans ton canapé mais t'as des sous. Super.* » Cette vision est renforcée par l'idée que les assistés gagnent plus que les travailleurs créant alors un sentiment d'injustice – et donc de haine – envers ceux qui ont plus qu'eux sans l'avoir mérité ; sans partager leur valeur du travail et sans honorabilité par l'emploi : « *Alors moi j'ai appris que ceux qui sont au RSA gagnent plus que quelqu'un qui travaille. Parce qu'Internet et ton téléphone peuvent être payés par l'État, t'as des primes pour les vacances, t'as une prime de Noël alors que tu sors des études, t'as 18 ans et t'as 0.* » (Marie, 19 ans). Corentin, un jeune Creusois de 18 ans en reprise d'études après une année de tentative d'insertion professionnelle peu fructueuse et une année en Garantie Jeune, me parle de ces « assistés » de manière assez belliqueuse lorsque nous abordons le sujet des aides sociales :

« K : Je leur foutrais des grands coups de pieds dans le cul pour qu'ils aillent bosser. Ce qui m'énerve c'est qu'ils ont clairement envie de rien foutre et ils touchent de l'argent alors que toi tu as envie de bosser et tu trimes pour avoir de l'argent. Je pense que forcément s'il y a des aides pour les personnes qui peuvent pas bosser – alors je dis pas, hein, parce qu'il y en a qui peuvent pas bosser – mais entre ceux qui peuvent pas et ceux qui veulent pas il y a une différence. Je pense que quelqu'un qui veut pas et qui arrive quand même à toucher de l'argent, s'il arrive à s'en sortir avec ça bah il aura pas envie de se bouger le cul pour aller bosser. C'est vraiment injuste, je pense.

C : Pourquoi injuste ?

K : Je sais pas trop, mais je pense ouais quand même parce qu'il y en a qui veulent vraiment pas travailler parce qu'ils ont des aides et ça, je trouve pas ça normal de leur part à eux. Je pense qu'on a besoin de travailler, ne serait-ce que pour découvrir des choses parce qu'on apprend beaucoup de choses quand on travaille. Parce que l'on connaît jamais tout donc je pense qu'on apprend beaucoup de choses alors après, on rencontre des personnes qui peuvent nous apprendre encore d'autres choses. On bouge, on travaille, on fait quelque chose quoi. Je comprends pas les personnes qui font rien et qui restent sur leur canapé, je pourrais pas ça, ça m'énerve ça. »

Au-delà de l'animosité que ces jeunes peuvent exprimer envers ceux qui gagnent de l'argent sans « mérite » et sans « honneur », ils expriment, souvent indirectement, une crainte de devenir à leur tour cet assisté. En blaguant « *J'ai pas envie de finir cassos moi !* », ils exposent la possibilité de devoir, un jour à leur tour, vivre des aides sociales. Leur situation « *bloquée* » est source d'anxiété puisqu'ils ont peur qu'elle ne devienne permanente. La peur de ne pas pouvoir « sauver » sa situation par l'emploi est prégnante de leur quotidien. Plus le temps passe, plus la légitimation de son statut par l'insertion professionnelle devient labile et plus son image de soi se détériore. Ils refusent bien souvent des aides sociales qui leur permettraient pourtant une meilleure insertion, afin de ne pas devenir « assistés » et préfèrent avoir recours à la solidarité familiale, moins stigmatisée, mais qui limite fortement leur prise d'indépendance (Chevalier, 2018). En ce sens, les jeunes que j'ai pu rencontrer se rapprochent – dans leur très large majorité – de la figure de « *l'assisté honteux* » telle que développée par Michel Messu (1991). Ils attendent parfois jusqu'à se retrouver dans des situations extrêmes de pauvreté et de survie avant de finalement faire appel à de l'assistance, ce qui les précipitera vers des situations de dépendance encore plus lourdes envers ces aides.

2.3 – Quand le besoin dépasse le sens de l'honneur : Avoir recours aux aides

La crainte de l'assistanat et des représentations qui lui sont associées sont présentes dans la majorité des discours de ces jeunes. Une peur que le recours à des aides les lie trop intensément avec un stigmate de l'inaction déjà associé à leur statut de jeune. Ils se retrouvent pourtant souvent à devoir demander des aides. Comment alors réussir à allier la valeur de travail mise en exergue dans leurs discours et la crainte de l'assistanat, avec le fait de toucher des aides ?

Les aides sociales sont plus souvent rejetées par les jeunes en milieu rural populaire qu'elles ne le sont dans les espaces urbains (Pagès, 2005 ; Roche, 2016). Ce non-recours plus important peut-être en partie expliqué par le sens de l'honneur et la valeur du travail chez ces jeunes¹⁸⁶.

¹⁸⁶ D'autres éléments permettent toutefois d'expliquer un non-recours plus important et en première ligne la configuration spatiale des espaces ruraux qui implique un éloignement avec les structures. Cet argument est toutefois difficile à imposer puisque tous les jeunes rencontrés ont un accès à Internet et donc potentiellement un accès aux services d'aides dématérialisés.

La valeur du *vrai travail* combinée à la crainte de devenir un « assisté » impose un système de légitimation de chacune de leurs aides. Nous pouvons distinguer trois modes de légitimations utilisés afin de justifier le recours à des aides sociales malgré l'attachement à la valeur du travail. En premier lieu se tient une légitimation se basant sur un « *retour sur investissement* » du travail exercé précédemment. Dans ce mode de légitimation de leur recours aux aides, les jeunes, tout en appuyant sur le besoin d'avoir recours à ces aides, mettent en avant l'idée d'avoir un droit sur ces aides puisqu'ils ont travaillé et ont donc « *rechargé leur chômage* ». Ce mode de légitimation est le plus incertain puisqu'il doit impliquer une recherche active de travail en parallèle des aides afin de ne pas retomber dans les représentations négatives locales liées à l'inaction et à l'assistanat.

Un autre mode de légitimation est celui se reposant sur un argumentaire d'utilisation d'aides sociales ayant comme objectif, la transition vers la vie adulte et l'insertion sur le marché du travail. Il s'agit certainement du mode de légitimation le plus fréquemment rencontré lors de mon terrain d'étude, puisque simple à mettre en avant. Les aides à visée émancipatrice ne sont pas perçues négativement puisqu'elles ne sont pas rattachées à des stigmates d'inaction. Au contraire, demander une aide à la Mission Locale, un financement de permis de conduire ou une année en Garantie Jeune est un élément qui prouve la bonne volonté du jeune à s'inscrire dans la transition vers l'âge adulte et dans l'insertion sur le marché de l'emploi. Ainsi, le recours à de telles aides est une légitimation sûre puisqu'il implique une volonté de l'insertion et est donc, en ce sens, parfaitement opposé à l'idée d'inaction ou d'assistanat des aides. Ces aides sont un tremplin pour l'insertion future de ces jeunes.

Enfin, des aides considérées comme « exceptionnelles » ou « ponctuelles » sont liées à une logique de survie, ou du moins, à un besoin imminent. Dans ce dernier cas, le jeune accepte le fait que les aides qu'il reçoit ne soient justifiées ni par son insertion vers la vie adulte ni par son investissement précédant dans le travail, mais en mettant en avant le besoin de survie dépassant un sens de l'honneur (Iribarne, 1993). Ces aides ne s'associent pas avec l'idée d'inaction ou d'assistanat ni aux stigmates qui leurs sont liés, mais font appel à une situation d'indigence involontaire. Les jeunes dans ces situations appuient sur le fait de ne pas avoir d'autres choix et qu'il s'agit là d'une mesure temporaire qu'ils souhaitent ne pas voir se pérenniser mais qui leur permettra de se « *remettre sur pieds* ».

Malgré cela, certains mettent entièrement de côté le recours à des aides sociales en avançant effectivement leur sens de l'honneur comme un élément parfaitement immiscible avec les aides sociales. Ce non-recours se fait par refus d'une stigmatisation extérieure, mais aussi d'un

rabaissement de l'image de soi. Certains n'acceptent que les aides ayant une influence sur leur insertion professionnelle et refusent donc toute autre forme d'aide, même si cela revient à placer son existence dans une situation de vulnérabilité, voire de précarité. La version la plus exacerbée de ce rejet de l'assistanat, je l'ai rencontré chez Bryan un jeune de 18 ans vivant seul et en froid avec la plupart des membres de sa famille. Ce dernier refuse l'assistance que pourraient lui apporter des aides sociales (hormis un financement de son permis et la Mission Locale) et se retrouve lors de notre entretien dans une situation d'indigence particulièrement lourde où il se dit « *en mode survie* ». Risquant de se faire expulser d'un appartement qu'il n'a plus les moyens de payer, ce dernier économise en mangeant de la semoule « *ça gonfle et ça calme quand on a faim* » et en limitant au maximum toutes les dépenses du quotidien (pas de chauffage, limiter les douches, pas de machines...). Si tous n'ont pas une vision aussi déterminée que Bryan sur le non-recours, puisque ce dernier dit préférer être à la rue que demander de l'aide, beaucoup se retrouvent dans des situations de débrouille pour financer le quotidien (Chapitre 12).

2.4 – L'assisté, c'est les autres

Lors des entretiens avec les jeunes, deux questions reliées furent volontairement distancées au sein de la grille d'entretien. Je voulais en effet savoir à la fois si ces jeunes touchaient des aides pour les assister dans leur insertion, mais aussi connaître leur avis sur ces aides. Ces deux questions étaient importantes, mais je craignais qu'elles ne s'influencent trop lors de l'entretien et que l'une puisse avoir un impact de minimisation ou d'amplification sur l'autre. Cette distance entre ces deux questions m'est venue au bout de quelques entretiens. En effet, ces jeunes touchent, pour une quasi-majorité d'entre eux, des aides de l'État – d'une forme ou d'une autre – et peuvent en même temps émettre des critiques particulièrement acerbes sur les « assistés » ; ces gens qui passent leurs journées sur le canapé en vivant au RSA. Comment justifier alors le fait de toucher des aides et de critiquer des personnes qui vivent des aides ?

L'inaction liée à l'idée d'assistanat va à l'encontre de la valeur du travail, mais aussi de la transition vers l'âge adulte souhaitée chez ces jeunes. Il n'est ainsi pas surprenant de rencontrer, des jeunes qui mettaient en avant leur volonté de ne pas rester dans l'inaction et donc de ne pas être associés de près ou de loin avec la notion d'assistanat. Ces jeunes souffrent déjà généralement d'une *mauvaise réputation* locale par l'accumulation de leurs stigmates (jeunesse, inaction, « décrochage » scolaire, suspicion d'actes marginaux...). Ils insistent fortement lors

des entretiens sur le fait de « *ne pas pouvoir rien faire* », et qu'ils « *deviendraient fous* » s'ils y étaient forcés. Affirmer être « *incapable de ne rien faire* » revient alors à ne pas se placer dans la catégorie de l'assisté inactif et hédoniste, mais montrer sa volonté et sa détermination à se soumettre à ses propres valeurs du travail et donc à rester cohérent avec le sens de l'honneur présenté. Dire que l'on ne peut « *pas rien faire* », ou que l'on est toujours en activité même au chômage, c'est repousser le stigmate de l'inaction imposé à ceux qui touchent les aides sociales. Léa, une jeune intérimaire de 17 ans tout juste embauchée pour un contrat de trois semaines renouvelable dans les vignes charentaises, m'exprime son rejet de « *ceux qui font rien* ». Lorsque je lui demande si le fait de toucher des aides la dérangerait, elle met alors directement en opposition la légitimité des aides pour ceux qui travaillent (et donc, tout récemment, elle) face aux autres, supposément inactifs :

« Non, après genre ça dépend des aides parce que moi j'en vois dans le coin je me dis que c'est un peu abusé. Je vois des gens qui disent qu'il y a pas de travail, qu'il y a pas ça, mais moi hier j'ai trouvé. Quand on cherche, on trouve et là oui je trouve que c'est abusé. Je me demande comment ils font quand ils sont toute la journée dans un parc, je me demande comment ils font pour rester toute une journée comme ça [à traîner]. Moi j'ai besoin de travailler, pour me faire des relations, des amis aussi, là ils sont tout le temps tous seuls, ils servent à rien alors que le travail, ça te permet d'avoir une vie. Voilà. Y'en a qui méritent, j'en connais qui cherchent du travail, mais qui trouvent vraiment pas, ou alors qui trouvent, mais pas forcément dans leur domaine donc là je peux comprendre que ça peut être compliqué, mais les autres... »

Léa met en lumière à la fois son mérite à pouvoir toucher des aides par son implication dans le travail, et parallèlement l'illégitimité « *[des] autres* ». Il réside ici symboliquement une forte distinction permettant d'expliquer en quoi ces jeunes acceptent de toucher des aides sociales sans pour autant se considérer comme des « assistés ». Il faut comprendre que pour ces jeunes, une démarcation importante se fait entre le fait de « *vivre des aides sociales* » et « *vivre avec des aides* ». Dans le premier cas, il y a une idée d'inaction et de démerite, renforçant le sentiment d'immobilité et limitant celui d'utilité sociale. Dans le second cas, le jeune légitime les aides sociales, tout d'abord en ne prenant que les aides qu'il considère comme nécessaires, puis en mettant en exergue son mérite et sa légitimité à toucher et utiliser ces aides. Camille est une jeune intérimaire de 23 ans arrivée dans la campagne du sud de Cognac tout juste quelques mois

avant notre entretien afin de venir vivre avec son compagnon, lui natif *du coin*. Le couple a du mal à boucler les fins de mois entre les missions éparées d'intérim de Camille et le chômage de son compagnon, un ancien militaire. Camille exprime assez bien à la fois le refus de la dépendance envers les aides sociales, la nécessité de devoir toucher des aides pour survivre financièrement, mais surtout le fait de devoir légitimer ce tiraillement :

« J'ai pas envie de dépendre de l'État, des aides et tout ça, parce que c'est pas mon truc, je préfère me démerder toute seule. Je suis inscrite comme tous les demandeurs d'emploi à Pôle Emploi et je touche mon chômage parce que je n'arrive pas encore à trouver un poste, et les APL pour le loyer, mais le reste, je cherche de mon côté à me démerder pour trouver un emploi. Donc c'est pas pour toujours quoi. »

Dans cette vision, les aides doivent être les plus temporaires possible. Le travail et l'insertion professionnelle de ces jeunes restent le support principal de leur transition vers l'âge adulte. Dans leurs discours, les jeunes rencontrés minimisent d'ailleurs l'apport que peuvent avoir ces aides et mettent en avant plus volontiers leur volontarisme et leurs aptitudes personnelles à l'emploi. Cela permet de se distinguer de représentations négatives qui leur sont allouées de jeunes stigmatisés par la *mauvaise réputation* locale. Il est alors plus simple de désigner les « autres » comme étant les « assistés » et de se détacher d'eux puisque ces jeunes légitiment, par leurs valeurs et leur honorabilité lors de l'insertion professionnelle, les raisons pour lesquelles ils peuvent toucher des aides sans tomber dans l'assistanat.

Dire qu'il y a pire que soi, même quand cela paraît peu justifié, permet non pas de « redorer son blason », mais plutôt de relativiser sa situation. Prouver que l'on n'est pas un « *cassos* » s'il y a pire que soit ; la figure de quelqu'un sans honorabilité par le travail et sans mérite de ce qu'il gagne. Ce déni de l'inaction pousse les jeunes ruraux sans diplôme à accepter des situations d'emploi – ou plus vraisemblablement de sous-emploi – sans être très regardant sur les conditions de travail ni sur la paie. Cette philosophie de « l'emploi coûte que coûte » amène à un mécanisme de renforcement des précarités dans la transition vers l'âge adulte d'une population qui reste particulièrement vulnérable socioéconomiquement parlant.

III – Le piège moral de la précarité

Le sens de l'honneur de ces jeunes est basé sur un double mécanisme de valorisation du *vrai travail* et de stigmatisation de l'assistanat et des aides associées symboliquement à l'idée d'inaction et d'indolence. En outre, nous avons pu mettre en exergue les modes de légitimation de cette *valeur du vrai travail* qui a tendance à pousser les jeunes ruraux sans diplôme à la recherche d'un emploi. Il reste à présent dans ce qui sera la dernière partie de ce chapitre à exposer les implications de cette association entre la volonté d'emploi « coûte que coûte » et la compression du marché de l'emploi peu qualifié.

3.1 – *Dichotomie entre la valeur du travail et la précarité de l'emploi*

Les jeunes ruraux sans diplôme, du fait même de leur absence de qualification, se retrouvent dans des situations dans lesquelles ils ont besoin de quelque chose qui les exclut : l'emploi. Si nous pouvions remettre en question l'applicabilité directe des étapes-seuils de transition vers l'âge adulte (décohabitation familiale ; établissement d'une nouvelle famille ; stabilisation pérenne sur le marché du travail), il n'est cependant pas négligeable d'en prendre en compte l'aspect symbolique puisqu'elles marquent encore symboliquement la transition vers l'âge adulte. Ces jeunes ont besoin de l'emploi sur plusieurs plans et sont d'ailleurs poussés, par le sens de l'honneur, mais aussi la pression sociale des proches et de la famille, à trouver un emploi et s'extraire de cette l'isolement et l'inaction. Cette recherche insiste sur le fait que ces jeunes ne se plaisent pas dans l'assistanat et adhèrent fortement avec la norme de travail. Au-delà de gagner de l'argent – et donc une certaine indépendance –, l'emploi symbolise un aspect dynamique de l'expérience en renforçant (voire en créant) un sentiment d'utilité sociale (Bregeon, 2015). Tiago, un père de famille de 26 ans enchaînant les CDD et les missions d'intérim, est un jeune homme ayant décroché très précocement par « ennui » et à cause de l'inaction ressentie lors des enseignements scolaires. Il exprime lors de notre entretien l'importance du travail comme source d'un sentiment d'utilité sociale :

« Je sais pas quoi te dire quoi, c'est qu'il faut travailler. Moi par rapport à mon niveau de diplôme j'ai dû très rapidement me tourner vers l'intérim pour travailler, mais je le fais. Même s'il faut prendre un peu tout ce qui vient c'est important – je

veux dire pas que important pour le porte-monnaie, mais c'est bon pour le moral, ça je le pense vraiment. [...] Le travail, ça permet de pas se sentir inutile. »

Tiago, comme beaucoup d'autres, ne rejette pas son origine sociale en mettant en avant une volonté d'ascension sociale par l'emploi. On observe d'ailleurs que très peu de logiques d'évitement de la condition socioprofessionnelle de leurs parents, mais bien souvent une volonté réelle d'être en emploi et de ne pas subir le déclassement social et local que serait l'assistantat. En effet, le sens de l'honneur du travail, associé à la nécessité matérielle de l'emploi, surpasse et supprime une potentielle déqualification reconnue du statut de leurs parents¹⁸⁷. Bien qu'ils expriment être conscients que l'insertion sans diplôme dans le marché du travail sera complexe, ces jeunes croient encore au mythe de l'emploi par l'investissement et la détermination : *« il faut montrer qu'on en veut »*.

La *valeur du vrai travail* rentre en conflit la faible ouverture du marché du travail à un public non diplômé. En d'autres termes, une dichotomie va se créer entre, d'une part, une volonté acerbe d'insertion sur le marché de l'emploi et, de l'autre, un recrutement qui, s'il reste plus ouvert en milieu rural qu'en ville, laisse ces jeunes en marge du marché de l'emploi local stable (Boudesseul *et al.* 2016), pérenne et bien entendu, des postes les plus rémunérateurs. Ces jeunes expriment dans les entretiens et les discussions informelles ce tiraillement entre leur volonté d'insertion et l'aridité de l'emploi sur place. Lenny, un jeune sans-emploi de 21 ans vivant chez sa petite-amie en Creuse exprima particulièrement bien le sens de l'honneur développé dans ce chapitre et le tiraillement face à sa difficulté d'insertion dans l'emploi :

« Bah, c'est important de montrer qu'on est actif parce que souvent les gens jugent les gens qui font rien et justement ils jugent parce qu'ils travaillent pas assez. Non, mais c'est bien dans un sens parce qu'on s'en sort, on est bien, on peut vivre sa vie. [...] Je sais pas, y'en a tellement [des personnes] au RSA que ça donne pas envie. C'est important de travailler et de gagner de l'argent par soi ça prouve qu'au moins on gagne de l'argent par soi-même. On est pas juste là pour avoir de l'argent quoi. C'est un peu une question d'honneur quoi. Un petit peu quand même. [...] J'essaie de montrer que je cherche du boulot, mais là je trouve rien et j'ai l'impression d'être un bon à rien si je bosse pas. »

¹⁸⁷ Sur la centaine de jeunes rencontrés, seuls 21 n'avait aucun des deux parents dans la PCS « Employé » ou « Ouvrier » et parmi les jeunes dont au moins un parent est actif, seuls 7 ne correspondaient pas à ces catégories.

Lenny n'est pas le seul dans cette situation. Bien des enquêtés ont du mal à s'insérer sur le marché de l'emploi et ne rencontrent l'emploi que de manière épisodique tout en exprimant cette forte volonté d'accès au travail. Dans le rapport de 2015 de l'ARIAC sur l'invisibilité sociale des populations jeunes et pauvres en milieu rural, les auteures mirent en avant le fait que le chômage n'est en définitive pas tant un problème urbain, mais plutôt que si le chômage des jeunes en milieu rural est moins visible c'est qu'il a tendance à cacher des formes de sous-emploi latent (Tallon *et al*, 2015). Bien que les jeunes ruraux soient plus souvent en emploi que les jeunes urbains (59 % contre 49 %) ¹⁸⁸, les contrats précaires et les périodes d'inactivité poussent les jeunes ruraux à une pauvreté monétaire particulièrement lourde puisque chez les 18-29 ans, 21,2 % des femmes et 18,3 % des hommes se retrouvent dans ces situations de pauvreté (Coly & Even, 2017). La précarisation des emplois les moins qualifiés et la volonté forte d'insertion sur le marché de l'emploi chez ces jeunes expliquent alors la faible corrélation entre la population rurale et le taux de chômage et la forte corrélation entre cette même population et le taux de pauvreté monétaire (*ibid.*).

3.2 – *Le piège moral de la précarité*

C'est dans cette opposition que va résider le *piège moral de la précarité* chez les jeunes ruraux non diplômés. Le sens de l'honneur, la valeur du travail et la volonté de faire foi de son insertion dans la vie d'adulte, d'une part, sont confrontés à la compression du marché de l'emploi peu qualifié stable et au développement du sous-emploi, de l'autre. La rencontre de ces éléments va pousser ces jeunes à refuser l'assistanat et à accepter tout type d'emploi afin de préserver leur honorabilité, mais aussi de prouver leur implication dans leur transition vers l'âge adulte. Cette combinaison est un piège pour des jeunes qui se retrouvent pris dans un cercle vicieux de l'insertion rurale peu qualifié sans diplôme.

Le fait de travailler, même épisodiquement, permet au jeune d'être fier et de prouver son honorabilité. D'abord en s'excluant des précaires « assistés » (Misset & Siblot, 2019), ensuite en prouvant son implication vers l'indépendance financière et légitimant alors son abandon scolaire. Nous répondons alors ici à ce questionnement : pourquoi travailler si l'on ne peut pas subvenir à ses propres besoins par le travail ? La peur ¹⁸⁹ de contrevenir à la valeur du travail

¹⁸⁸ CREDOC-MSA. *Les jeunes ruraux, des jeunes comme les autres ?* 2012

¹⁸⁹ Nous pourrions même parler d'angoisse sartrienne dans le sens où le jeune a peur de sa propre liberté d'agir ou de ne pas agir.

amène à accepter les conditions d'emploi les plus précaires. Le terme de « *désaffiliation* » employé par Robert Castel (2011) résonne particulièrement bien avec cette recherche puisqu'il inclut dans cette notion l'idée de rupture avec le travail, avec la vie sociale et le sentiment d'inutilité de l'acteur. Perdre son emploi, ne pas réussir à se maintenir dans l'emploi, voire ne pas pouvoir approcher du marché de l'emploi du tout, sont des craintes fortes lorsque la distinction de l'honneur se fonde au sein des classes populaires (Lechien & Siblot, 2019) sur l'emploi comme symbole de supériorité face à l'assistanat. L'emploi est perçu comme le socle de la dignité et le sésame de la transition vers l'âge adulte (Weber, 1989). Il n'est donc pas surprenant que ces jeunes soient capables d'accepter des conditions précaires d'emploi quand celui-ci est perçu comme un devoir envers la société, son entourage, mais surtout envers soi (Basinski, 2007). La volonté de l'emploi n'est d'ailleurs pas uniquement liée à son aspect rémunérateur ; ce dernier permet la sociabilité en dehors des réseaux familiaux, il définit une identité sociale (*ibid.*) à des jeunes déterminés par leur abandon scolaire, et il impose un cadre temporel de l'action chez des jeunes dont l'expérience quotidienne est marquée par l'arythmie et le temps cyclique (Vollet, 2016b).

Puisque l'emploi est socialement valorisé dans le réseau d'interconnaissances de ces jeunes, ces derniers se sentent valorisés lorsqu'ils mettent à leur tour en avant leur appartenance à ce système de valeur. Le sens de l'honneur qui pousse au *piège de la précarité* provient d'une logique d'intégration héritée de l'entourage social du jeune où « *les "travailleurs pauvres", consciemment ou non, transmettent à leur tour à leur descendance les valeurs qui les habitent depuis leur enfance. Il semblerait qu'ils ont baigné dans cette "évidence du travail" et qu'ils sont imprégnés de cette valeur.* » (Basinski, 2007. p. 91). Cela ne signifie pas que les jeunes ruraux non diplômés travaillent « pour » leurs parents. Le travail est plutôt un point de repère à la fois dans le partage de valeurs et dans leur transition vers la vie adulte souhaitée. Le travail devient le « *garant de sa propre dignité* » (Weber, 1989. p. 72).

La crainte de l'assistanat et l'évidence du travail les amènent à se retrouver sur le marché du la frange la plus précariser de l'emploi local. Enchaînant les missions d'intérim, les stages peu rémunérés, les emplois « au black », il est très difficile pour ces jeunes d'allier leur envie de travailler avec le sentiment de ne pas « *s'en sortir* ». Ils acceptent n'importe quelles activités professionnelles (souvent aux dépens d'une rémunération correcte) et n'importe quelles conditions de vie professionnelle :

« De préférence dans le commerce en priorité mais après je prends tout ce que je pourrais. Là où j'aurais des occasions, j'irai. [...] Après tout, c'est une source de revenus et puis surtout de rythmer les journées, avoir un bon rythme de vie. C'est important d'avoir les journées rythmées. En référence comme je vous disais au fait de pas trop voir le temps qui passe quand on fait rien. » – Anthony, 19 ans

Peu importe la qualité ou la rémunération. L'emploi, même s'il ne débouche pas sur un salaire ni sur une stabilisation professionnelle, est toujours perçu comme une expérience enrichissante à rajouter sur son CV. Certains portent même un discours élogieux d'emplois au demeurant peu gratifiants. Dans une vision de « mortification » de son parcours professionnel par des emplois éreintants, la précarité et les conditions de travail difficiles sont qualifiées comme faisant partie d'une expérience *forgée par l'épreuve* (Martuccelli, 2006). Parmi les enquêtés les plus âgés, la plupart sont habitués à ces conditions de sous-emplois et de travail épisodique, sans que la chose ne paraisse réellement extraordinaire à leurs yeux. La pression morale de l'emploi amène à se diriger vers le travail même lorsque ce dernier ne permet pas l'indépendance matérielle. Le *piège moral de la précarité* peut sembler irrationnel – pourquoi travailler plus pour gagner moins après tout ? –, mais il doit être perçu comme une forme de dévouement à soi et au collectif, motivé par la volonté de préserver la dignité de l'acteur : « un attachement viscéral à ce que l'on qualifie volontiers de "tradition dépassée". » (Iribarne, 1993. p. 260).

Le *piège moral de la précarité*, c'est en fin de compte accepter le *choix du destin* (Bourdieu, 1979) par crainte d'un déclassement pas seulement socioéconomique, mais de son honorabilité. En ce sens, ce piège – et la précarité qu'il implique – est en quelque sorte un « symptôme » de l'épreuve de jeunesse des ruraux sans diplôme devant faire face à l'affaiblissement des systèmes d'entrée sur le marché de l'emploi peu qualifié et au maintien de la valeur du travail. C'est en définitive la luxation des logiques dans l'expérience de l'individu (Dubet, 1994) divisées entre une injonction au travail et une situation ne permettant pas l'accès aux formes d'emplois espérées.

3.3 – Une stabilisation marginale : Quand le tremplin devient une planche glissante

La question se pose alors. Est-il possible de s'insérer et de se stabiliser sur le marché de l'emploi peu qualifié local lorsque l'on est un jeune sans diplôme vivant en milieu rural ? Le tableau du marché de l'emploi dépeint au long de ces trois chapitres semble nous indiquer qu'une stabilisation dans l'emploi paraît complexe chez cette population. Certes, l'emploi rural

peu qualifié permet une certaine ouverture vers l'insertion professionnelle, renforcée par une embauche paternaliste en déclin mais plutôt favorable aux jeunes défavorisés par leurs CV. Nous avons toutefois pu observer un phénomène allant à l'encontre de l'idée d'une insertion professionnelle plus favorable en milieu rural. Le *piège moral de la précarité* crée, une épreuve propre à l'expérience de la jeunesse de ces jeunes. Entre une volonté forte de s'insérer pour préserver sa dignité et un marché de l'emploi ne laissant de la place que pour du sous-emploi et des formes précarisées de l'emploi. Le diplôme semble, même en milieu rural populaire, imposer une domination sur les parcours d'insertion professionnelle.

Les travaux de Sonia Bellit et Cécile Détang-Dessendre (2014) sur les emplois précaires du secteur agricole mettent en avant la fragilité des contrats de ce secteur chez les employés les moins qualifiés. Les emplois temporaires représentent 66 % des salariés, principalement des jeunes peu qualifiés (*ibid.*). L'emploi est bien plus une situation intermédiaire de l'insertion qu'une réelle implantation sur le marché de l'emploi local. Pour les chercheuses, « *les contrats temporaires peuvent à la fois jouer le rôle de “trappe à la précarité” et de “marchepied vers l'emploi stable”.* » (*ibid.* p. 29). Notre recherche s'implante quant à elle chez les jeunes les moins qualifiés et donc aussi les biens moins armés à l'insertion professionnelle. Les emplois précaires auxquels ils sont confrontés sont bien plus des « *trappes à la précarité* » qu'un tremplin possible vers l'emploi stable. Le tremplin – ou « *marchepied* » – vers l'emploi stable est en réalité réservé aux jeunes plus diplômés et à ceux disposant de meilleures ressources, mais aussi d'un meilleur réseau d'interconnaissances locales. Ce *piège moral de la précarité* est enclenché par la volonté de préserver sa dignité – ou son honneur – par l'emploi et cela, peu en importe le coût. Bien que très rarement dans des situations d'emploi stable et de CDI¹⁹⁰, ces jeunes persistent dans leurs tentatives d'insertion en espérant un jour atteindre une situation stable. Cette absence de stabilisation entraîne une grande difficulté d'implanter des réseaux de sociabilité (par concurrence au sein de l'entreprise et par manque de temps passé sur place) et isole encore un peu plus ces individus.

J'ai été assez surpris de rencontrer un grand nombre de jeunes ayant accepté de ne pas être payés lors de certaines missions ou emplois. Ces derniers expliquent qu'ils comprennent que les chefs d'entreprises de petites entreprises puissent avoir du mal à les payer. Certains attendent parfois plusieurs mois une rémunération qui n'arrivera finalement pas¹⁹¹.

¹⁹⁰ Seuls deux des jeunes rencontrés étaient en CDI lors de notre rencontre.

¹⁹¹ Certains jeunes ne sont effectivement pas payés par leur patron durant leur période d'activité. Beaucoup avancent tout d'abord une certaine compréhension vis-à-vis des petits patrons devant faire face à une situation de

Le travail est une valeur importante pour eux, souvent détachée de la vision utilitariste et vénale que l'on peut prêter à cette partie de la jeunesse. Les transitions vers l'âge adulte, passant symboliquement et matériellement par la stabilisation sur le marché de l'emploi, deviennent ainsi frustrées. Les expériences de ces jeunes s'enfoncent alors un peu plus encore dans une épreuve particulière du *précariat* (Castel, 2011). Notons par ailleurs que ces jeunes, étant peu qualifiés et avec peu ou pas d'expérience professionnelle, sont vraisemblablement la frange de la population la plus vulnérable aux changements structurels de l'emploi et aux différentes crises (Basinski, 2007). Nous savons qu'au niveau structurel la crise des *subprimes* de 2007-2008 a plus lourdement affecté les personnes les plus vulnérables socioéconomiquement et donc les personnes les moins qualifiées (Erhel & Gauthié, 2016 ; Roche, 2016 ; Colin, 2017). À une échelle plus mésosociale, ces jeunes et plus globalement les travailleurs peu qualifiés sont aussi les plus touchés par des changements comme des reconfigurations patronales ou tout simplement la fermeture d'une usine implantée localement. Enfin, la disponibilité étant une ressource indispensable à l'embauche de ces jeunes, tout événement personnel ou changement abrupt (maladie, rupture, panne du véhicule,...) risqueraient de porter préjudice dans son rapport à l'emploi. C'est en fin de compte une épreuve de la vulnérabilité au quotidien qui se dégage dans l'expérience que ces jeunes font de leur prise d'indépendance. Si l'on reprend les termes employés par Pierre Bourdieu (1993) dans l'introduction de *La misère du monde*, ces jeunes se retrouvent face à des situations de « *misère de condition* » puisqu'ils sont dans des situations matérielles de vulnérabilité en raison de leurs difficultés d'insertion. Toutefois, aussi longtemps qu'ils arrivent à toucher à l'emploi – ce dernier ne serait-il qu'épars et peu rémunérateur – leur dignité et leur honneur seront sauves et ils ne se retrouveront ainsi pas dans des situations de « *misère de position* ».

Conclusion de la troisième partie

Le manque de diplôme chez les jeunes ruraux marque lourdement l'épreuve de l'insertion stable et pérenne sur le marché de l'emploi peu qualifié local. L'empreinte de l'absence de qualification a donc comme impact, un accès à l'emploi restreint devant faire face à la compression du marché de l'emploi peu qualifié stable et au développement du sous-emploi

crise et acceptent de repousser l'échéance de la paie. Il est certain que ces jeunes souhaitent sont prêts à faire ce genre de concession pour ne pas rester sans activité, mais aussi pour ne pas se faire remarquer négativement sur le marché de l'emploi local.

libéralisé. La « *prime au rural* » (Zaffran, 2018) permet de rendre compte d'un meilleur rapport à l'emploi chez les jeunes ruraux sans diplôme que chez leurs homologues urbains. Nous avons donc souhaité, comprendre au fil de ces chapitres ce meilleur rapport à l'emploi, mais aussi leurs implications sur ces individus.

Le premier chapitre de cette grande partie explore la composition de l'emploi rural et plus particulièrement l'impact du marché de l'emploi rural peu qualifié sur l'insertion de ces jeunes. Nous avons ainsi en premier lieu mis en exergue la composition mais surtout les mutations qui traversent le marché de l'emploi rural peu qualifié contemporain en matière de tertiarisation et d'accroissement des emplois présentiels et résidentiels. Un jeu d'échelles doit alors être mis en lumière, au sein duquel la Nouvelle-Aquitaine est un espace assez privilégié – quoique hétérogène – pour ce qui est de l'avenir professionnel de ces jeunes. Ce jeu d'échelles est important au sein de l'insertion professionnelle et de la transition vers l'âge adulte de ces jeunes. Néanmoins, si cette composition représente un terreau fertile à l'emploi et dissimule une fragilisation spatiale et temporelle impliquant que le marché de l'emploi peu qualifié rural est moins stable et surtout éparpillé localement.

C'est ainsi que le chapitre huit s'est recentré sur les modalités de l'embauche pour cette part de la jeunesse actuelle. Les emplois auxquels les jeunes peuvent accéder sont principalement des emplois à court terme peu qualifiés au sein desquels les attentes en matière de modalités de recrutement diffèrent d'autres secteurs d'activité. L'embauche, qui dit pourtant se baser sur des valeurs et des compétences telles que l'autonomie, le savoir-être, *etc.*, est en réalité tacitement basée sur la disponibilité et la capacité de mobilité des jeunes. Ceux-ci doivent en outre faire face à l'affaiblissement des solidarités et aux luttes internes dans des entreprises où les postes stables sont rares et désirés. Pour autant, le recrutement en milieu rural reste encore plus ouvert à des jeunes sans qualification en milieu rural populaire. Les entreprises paternalistes ne se basent que peu sur le niveau de diplôme et laissent ainsi plus de chances à ces jeunes. Malheureusement, l'arrivée d'entreprises libéralisées et l'affaiblissement du *capital d'autochtonie* semblent limiter progressivement la possibilité d'insertion par ce biais et si la mobilité permet de « rattraper » la précarité dans l'insertion, l'absence de diplôme reste un vecteur de vulnérabilisation.

Enfin, nous avons voulu comprendre le paradoxe d'une population touchant à la fois plus à l'emploi, mais aussi plus vulnérable socioéconomiquement. Nous avons donc mis en avant

l'idée d'une *valeur du vrai travail* et d'un sens de l'honneur exacerbé permettant d'une part de légitimer son statut par son insertion, mais surtout poussant les jeunes à chercher toute forme d'activité professionnelle, aussi précaire soit-elle. Ce paradoxe de l'emploi des jeunes ruraux sans diplôme est également marqué par la crainte et la hantise des aides sociales et surtout du risque de devenir un « assisté ». Ils se retrouvent alors dans le *piège moral de la précarité* au sein duquel existe un tiraillement entre une volonté d'insertion sur le marché de l'emploi « à tout prix » et l'aridité de ce dernier pour des jeunes sans diplôme.

La stabilisation dans un emploi est donc rare pour ces jeunes, piégés dans un sous-emploi ne leur permettant pas une réelle transition vers l'âge adulte. L'épreuve véritable du manque de diplôme sur l'expérience de la jeunesse rurale est finalement de savoir définir sa légitimité à la transition vers l'âge adulte face à une crise des systèmes de résistance à la précarité de l'emploi (embauche paternaliste, capital d'autochtonie, marché de l'emploi peu qualifié stable et proche...).

Il n'est pas déraisonnable de considérer que la *valeur rurale du vrai travail* va connaître une tendance à l'affaiblissement par l'élargissement des zones d'influence des espaces urbains moyennisés, mais aussi face à la dégradation du marché de l'emploi peu qualifié (Champagne, 2002). Nous ici pourrions reprendre la métaphore du glacier employée par John Urry (2005) : un élément qui se détériore lentement à cause de changements globaux. Comme un glacier qui fond sur des décennies – voire des siècles – à cause du réchauffement climatique global, l'épreuve de l'insertion professionnelle de ces jeunes se renforce face à la lente disparition des éléments qui pouvaient par le passé faciliter l'insertion professionnelle des jeunes des classes populaires rurales. Dès lors il n'est pas surprenant que ces jeunes aient un discours de glorification du passé de leurs espaces de vie (Coquard, 2016b ; 2019) puisque « *plus l'avenir empiète sur le présent et le prédéfinit et plus le souci du passé s'intensifie* » (Urry, 2005. p. 160). Si l'insertion ne permet ni l'indépendance ni l'autonomie complète de ses pratiques et de son existence, alors comment devient-on adulte sans diplôme en milieu rural ? Sans réussir à se stabiliser professionnellement, nous pouvons considérer que l'acteur puisse questionner sa *valeur du vrai travail* en considérant l'insertion comme impossible ou en se limitant à ces emplois précaires. Ou bien, le jeune rural « décrocheur » pourrait porter la responsabilité de son échec sur ses épaules et voir son absence de diplôme comme un poids : une forme de domination sur lui-même. Alors, pourquoi ne pas donner une seconde chance à l'École ?

QUATRIÈME PARTIE

JEUNESSE(S) RURALE(S) NON-DIPLÔMÉE(S) : COMMENT DEVENIR ADULTE SANS DIPLÔME EN MILIEU RURAL ?

« Finalement, on se pose des questions. Je vis de ce que j'aime, je me vide le cerveau, je prends mon temps. Faudrait que j'aie voir plus souvent mes parents, mes potes. Est-ce que je vais me réveiller à midi pendant toute une vie ? Est-ce qu'un jour je pourrai plus prendre le métro ? En limousine ? Ou alors, est-ce que je ferai partie d'une révolution ? Parce que je partirai ailleurs ? Loin, pour fuir ? De temps en temps je vais boire un verre en ville, je vis avec ma copine, ça se passe bien. Y'a pas de raison. J'ai les cartes en main. »

Théo Hiribarne, *L'Âge d'or*, 2018

Introduction à la quatrième partie

Alors que l'insertion professionnelle stable et pérenne ne semble pas assurée et pousse – par le biais du *piège moral de la précarité* – à des carrières professionnelles dans le sous-emploi, comment alors envisager sa transition vers l'âge adulte ? La deuxième grande partie de cette recherche était dédiée à l'impact du rural sur les jeunes sans diplôme, et la troisième sur l'influence de l'absence de diplôme sur l'insertion professionnelle des jeunes ruraux. Ainsi, cette quatrième et dernière partie permettra de mettre en lumière l'expérience et les épreuves particulières de cette jeunesse face à ces deux critères que sont l'absence de diplôme et la ruralité. Quelles sont donc les modalités de légitimations qui rentrent en jeu pour les jeunes ruraux sans diplôme et confrontés à un marché de l'emploi peu qualifié plus que restreint ?

Nous avons pu mettre en relief l'influence de l'absence de diplôme et de l'aspect rural du milieu de vie sur ces jeunes, mais il s'agit à présent de se questionner sur la jeunesse ; cette période allant de l'autonomisation de ses pratiques vers son indépendance et encore marquée par des seuils symboliquement forts. Pour comprendre l'expérience de la jeunesse chez cette population, nous développerons cette partie en trois chapitres. Le premier d'entre eux posera la question d'un potentiel retour en formation, mais surtout des modalités, des contraintes et des difficultés de ce dernier. Le chapitre suivant s'intéressera au rôle central de la famille chez cette population. La famille comporte en effet plusieurs facettes (une ressource, un poids, un soutien...), mais permet surtout de légitimer sa transition vers l'âge adulte « pour » et « par » sa famille, c'est-à-dire avec l'accès à la parentalité. Enfin, le dernier chapitre conclura sur les modalités cette transition vers l'âge adulte chez des jeunes ayant « décroché » et vivant dans les espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine.

CHAPITRE 10

REPRENDRE UNE FORMATION ?

La « *panne de l'ascenseur social* » dans les années 80 a confronté la jeunesse à un ralentissement de l'élévation sociale (Doazan & Eckert, 2014). Cette panne a été aggravée et prolongée par les crises économiques et de l'emploi successives (*ibid.*). Le problème n'est depuis plus une question d'élévation sociale par le diplôme, mais plutôt celle du maintien de sa condition héritée malgré le diplôme. Chez les jeunes sans diplôme, la crainte est encore toute autre. Pour filer la métaphore, ils n'ont pas uniquement peur de la panne, mais plutôt que les câbles de l'ascenseur social cèdent. L'étude de l'insertion professionnelle chez les jeunes ruraux non diplômés nous a permis de mettre en avant une épreuve particulière face à la dégradation de l'accès à l'emploi peu qualifié et à l'« *évidence du travail* » (Basinski, 2007) de ces jeunes poussant à la précarité et à l'instabilité professionnelle.

Les frustrations de cette insertion peuvent toutefois pousser ces jeunes à se questionner sur le bien-fondé de leur abandon scolaire et à reconsidérer un potentiel retour en formation. Beaucoup ont eu des difficultés apparues très tôt qui se sont renforcées et qui ont perduré au collège les mettant en marge d'une scolarité dirigée vers des filières professionnelles dévaluées (Palheta, 2011 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020). Le « *rejet désolé* » de l'École (Roche, 2016) accompagné d'une valorisation du *vrai travail* a poussé ces jeunes à quitter l'école. Pourquoi alors reprendre une formation ? Mais surtout quels peuvent être les défiances de ces jeunes face au retour en formation et quelles sont les difficultés du raccrochage scolaire en milieu rural ?

I – Pourquoi reprendre une formation ?

Si les jeunes ruraux sans diplôme accèdent plus fréquemment à de l'emploi que les urbains (Zaffran, 2018), leur insertion est de plus en plus compromise par la dégradation des conditions d'accès à l'emploi peu qualifié en matière de composition du marché et de l'embauche de ces jeunes. Devant faire face à cette situation grandissante, ceux-ci se retrouvent bien souvent dans des périodes d'inactivité et d'isolement entrecoupées de phases de *précarité* local (Castel, 2011). En ce sens, la réflexion d'un potentiel retour en formation chez ces jeunes est souvent présente dans leurs pensées et dans leurs discours : 14 des jeunes rencontrés étaient d'ailleurs en reprise de formation lors de notre rencontre. Hormis chez les jeunes n'ayant pas choisi d'abandonner précocement l'institution scolaire, le retour en formation répond à un besoin de qualification sur le marché de l'emploi, d'une part, et d'une restructuration de son quotidien, de l'autre.

1.1 – Le cas évident du « décrochage » exogène

Lorsque l'on parle de retour en formation, le cas le plus manifeste est celui des jeunes ayant subi un *décrochage exogène*. Ce « décrochage » n'est ni caractérisé par une volonté initiale du « décrochage » ni par un souhait d'insertion vers l'âge adulte par l'emploi où le « décrochage » serait vu comme la voie d'accélération vers l'autonomie et l'indépendance. Il est subi par le jeune.

Les jeunes ayant subi le « décrochage » peuvent bien souvent avoir une envie de s'insérer et ont d'ailleurs, pour certains, une rapide expérience professionnelle – fut-elle labile et précaire. Ils ne rejettent cependant pas les normes de diplomation ni le fonctionnement de l'institution scolaire comme le font le reste du corpus enquêté. Contrairement aux autres « décrocheurs » rencontrés, ils acceptent plus volontiers les règles et se plient aux attentes de l'École. Il n'est alors pas surprenant d'observer une forte volonté de retour en formation et un souhait prégnant d'obtenir un diplôme. Considérant pour la large majorité que le diplôme est une norme légitime et représente en soi un ensemble de compétences, de connaissances et de savoirs applicables au monde du travail et valorisables sur le marché de l'emploi, les retours en formations sont désirés.

Il peut toutefois avoir une dissonance évidente entre la volonté de retour en formation de ces jeunes d'une part et de l'autre les capacités effectives de retour en formation. Lors de mes discussions formelles comme informelles avec des personnes responsables des parcours de jeunes en situation de « décrochage » scolaire, ces jeunes étaient qualifiés comme les plus simples à motiver pour un « raccrochage », mais aussi paradoxalement les plus difficiles à mettre en œuvre. Ces jeunes veulent retourner en formation. Ils n'ont pas réellement été mis à la marge de leur scolarité et ne subissent donc pas la violence hiérarchisante et dégradante de l'institution. N'ayant pas réellement « rompu » avec celle-ci, ou ayant déjà « accroché » à l'École (Sarfati, 2013) il n'est pas compliqué pour eux de s'imaginer retourner sur les bancs de l'école. Parallèlement, ils considèrent souvent leur absence de diplôme comme une « honte » ou une « souffrance » puisqu'ils donnent à leur scolarité une valeur toute particulière. L'absence d'un *désamour de l'École* implique également par la suite une faible chance d'une perte de sens dans sa scolarité qui impliquerait alors un second « décrochage ». Ces jeunes paraissent être les plus « adaptés » à un retour en formation.

Il faut cependant mettre des limites à ce potentiel de retour en formation chez les jeunes ayant vécu ce type de « décrochage ». Ce sont en effet les jeunes les moins difficiles à convaincre pour un retour en formation, mais les situations les ayant poussés vers un « décrochage » scolaire sont souvent encore lourdes et ont tendance à peser sur le potentiel de raccrochage. Ces « décrochages » sont fréquemment liés à des problèmes de santé qui les ont forcés à décrocher (Tate, 2013). Les problèmes de santé psychologique ou physique, et les problèmes d'addictions potentiellement rajoutés à leurs expériences à la suite de l'acte du « décrochage » risquent ainsi de limiter le retour en formation. Il en va de même pour des problèmes familiaux (des questions de violences physiques, verbales et/ou sexuelles) qui ont poussé les jeunes ruraux au « décrochage » et également dans des situations de vulnérabilité particulièrement exacerbées. À l'inverse, si les « *ingrédients du décrochage*¹⁹² » (Vollet, 2016b) ont disparu de l'expérience du jeune, le raccrochage sera grandement simplifié. Toutefois, un dernier élément vient contrarier le potentiel retour en formation de ces jeunes. Lorsque l'insertion professionnelle est effective dans l'expérience du jeune, c'est-à-dire si le jeune poussé au « décrochage » est « forcé » de devoir s'insérer professionnellement, les dépenses qu'implique la transition vers l'âge adulte rendent le retour en formation complexe. En somme, nous pouvons avancer que plus les jeunes se dirigent – volontairement ou non – vers l'emploi, et plus le potentiel de retour

¹⁹² En reprenant (Méndez *et al*, 2010), Juliette Vollet définit les ingrédients de processus comme des éléments contextuels qui agissent sur les processus et sans lesquels ce dernier n'existerait pas.

en formation est faible. Finalement, le grand défi de ces retours en formation n'est pas lié à la volonté de l'individu, mais à la faisabilité et aux moyens que ces jeunes peuvent mettre en œuvre pour raccrocher. Tant que les facteurs ayant poussé au « décrochage » ne sont pas résolus et si l'insertion a déjà trop éloigné le jeune de son retour potentiel en formation, il semble complexe d'imaginer un quelconque « raccrochage ». La question n'est alors pas de motiver le retour en formation, mais plutôt le rendre possible.

1.2 – Besoin de qualification au sein de son expérience professionnelle

La motivation de retourner en formation est également observable chez les jeunes sans diplôme ayant une volonté initiale de s'insérer professionnellement. Nous savons que ces jeunes, dominés géographiquement, socialement et scolairement, ont une tendance plus exacerbée à se tourner vers des filières professionnelles ou encore vers de l'apprentissage (Arrighi, 2004 ; Champolion & Legardez, 2010 ; Grelet & Vivent, 2011), interprétés comme une « *anticipation du destin probable* » (Depoilly, 2016. p. 24). En quittant les bancs de l'école, beaucoup sont persuadés d'être capables de s'insérer professionnellement par leur implication dans la recherche d'emploi et par la volonté, seules. Cette idée que « *quand on veut on peut* » est assez commune à ces jeunes et plus globalement assez répandue dans leurs entourages. Elle est particulièrement forte au début de la période post-décrochage. Les premiers emplois, bien que précaires, les rendent fiers et confiants pour la suite de l'insertion. Ils croient ainsi étonnamment en une certaine forme de méritocratie par l'emploi (alors qu'ils la rejetaient à l'école). L'emploi paraît revêtir l'aspect d'une épreuve qu'il s'agit de surmonter par son investissement et sa motivation, comme me l'explique Lenny, un jeune homme de 21 ans revenant sur l'importance de l'emploi et de la notion d'investissement à ces yeux :

« Voilà, faut se donner les moyens, [...] c'est pas les autres qui vont faire ma vie. C'est pas que gagner de l'argent, travailler c'est aussi montrer aux autres que l'on fait quelque chose de sa vie et puis s'assurer qu'on est stable. »

Cette idée de l'insertion par l'implication et la volonté, bien entendu liée à la valeur du *vrai travail*, s'étiole cependant progressivement. Les refus, les CV et lettres de motivations sans réponse, ainsi que la succession d'emplois épars, pénibles et peu rémunérateurs, pèsent lourd sur la croyance de ces jeunes en une insertion possible sans diplôme et uniquement basée sur

sa détermination à l'emploi¹⁹³. Ces jeunes qui à la fois reconnaissent la valeur effective du diplôme sur le marché du travail et rejettent son aspect sélectif (Dubet & Duru-Bellat, 2020), sont alors tiraillés entre une logique de rationalité incitant à la reprise de formation et les logiques de subjectivation et d'intégration, les poussant à rester en alignement avec leur rejet du diplôme (Dubet, 1994). Véronique, conseillère en Garantie Jeune, s'occupe de jeunes sans diplôme qui voient généralement dans cet accompagnement une possibilité d'insertion professionnelle. Pour Véronique à l'inverse, le retour en formation de ces derniers doit se faire par la réalisation de la difficulté de l'insertion professionnelle sans diplôme :

« Souvent quand ils viennent me voir, ils sortent du système scolaire et pour la plupart ils étaient en échec donc ils ne veulent pas retourner tout de suite vers la formation. C'est plus à travers les offres d'emplois, les profils qui sont demandés, les périodes de stages qu'ils vont aller faire qu'ils vont prendre conscience qu'effectivement il peut avoir nécessité de faire une formation avant de faire un retour à l'emploi. »

Le diplôme, bien qu'il conditionne moins l'entrée sur le marché du travail qu'en ville (Arrighi, 2004 ; Zaffran, 2018), laisse une empreinte profonde chez des jeunes devant se positionner socialement et professionnellement au sein d'une hiérarchie prédéfinie, supposant des parcours de transition linéaire et précoce vers l'emploi (Van de Velde, 2015 ; Chevalier, 2018). Les désillusions successives de leur insertion professionnelle peuvent les amener à reconsidérer le refus du diplôme dans une logique parfaitement rationnelle. Le retour en formation (pas nécessairement en étude), peut être considéré comme une réponse simple face à un besoin de qualification au sein d'une entreprise ou plus généralement au sein de l'insertion professionnelle. Florent, un jeune charentais de 22 ans souhaite par exemple reprendre une formation dans le domaine des plantes à la suite d'une possibilité de recrutement chez Hennessy, le plus grand producteur de cognac au monde, implanté dans le sud-Charente et proposant de nombreux emplois, notamment chez les personnes les moins diplômées. Pour Florent, le recours à un retour en formation et l'obtention d'une qualification ou d'un diplôme seraient un moyen d'« assurer [ses] arrières » après plusieurs années de tentatives d'insertion peu fructueuses :

¹⁹³ Certains considèrent d'ailleurs que c'est la succession de ces échecs et de ces difficultés qui détériore leur motivation à l'emploi et qui est responsable, dans un cercle vicieux, de leur non-insertion stable et pérenne sur le marché de l'emploi.

« C : D'accord et du coup, tu me disais que tu voulais reprendre une formation, c'est pour trouver du boulot dans le coin ?

F : C'est que là si je pouvais rentrer chez Hennessy ça serait top, mais sinon après je sais que dans mon domaine dans le coin, je sais que là je vais chez Gamme Vert, mais ça va pas durer des années. Je vais pas rester là-bas et je sais que dans la région dans le végétal y'a rien donc bon. Donc si je change de région et que j'ai pas de diplôme c'est un coup à me planter. Donc je préfère assurer mes arrières un peu et ensuite voir. »

Il s'agit dans ce cas de figure d'une stratégie d'augmentation de son capital par une rescolarisation. Le jeune cherche alors à réinventer ses positions professionnelles et donc en définitive, à trouver sa place (Mauger & Valbeau, 1999). Ils se rendent donc compte qu'il y a un réel besoin de diplôme, ou du moins d'un quelconque marqueur de qualification pour garantir l'insertion professionnelle et que la volonté seule n'est – malheureusement – pas l'unique facteur de réussite. Il ne s'agit ici pas d'un questionnement existentialiste (Van de Velde, 2016) ou une remise en question de son parcours, mais d'un rapport très rationnel et utilitariste entre le diplôme et l'insertion professionnelle.

1.3 – Se remettre sur les rails

Il n'est toutefois pas concevable de limiter le retour en formation à l'application d'une logique stratégique suite aux complications qu'implique l'insertion dans le monde du travail chez des jeunes ruraux sans diplôme. En effet, la reprise d'études peut avoir d'autres vertus qu'une meilleure insertion professionnelle et que les jeunes ruraux non diplômés peuvent également rechercher. Si, pour certains, il s'agit avant tout d'une question financière en s'assurant une meilleure insertion par le diplôme, pour d'autres, il s'agit plutôt de « refaire surface » à la suite d'une période de blocages et d'isolement. Bien souvent, l'inaction, l'ennui et le sentiment d'impossibilité de son insertion et de sa transition vers l'âge adulte deviennent des épreuves qui paraissent insurmontables.

Beaucoup des jeunes rencontrés ont la sensation de « *perdre pied* » dans une insertion qui semblait évidente quelques mois ou années auparavant. L'ennui, et parfois la dépression, s'installe dans une période de la vie qui, pourtant, tend à la construction de son existence et à une professionnalisation rapide. L'isolement social dû au l'abandon précoce de sa scolarité

renforcé par un isolement géographique lié au manque de mobilité crée un « *effet anxigène [qui] s'accroît face aux difficultés d'intégration au marché du travail* » (Van de Velde, 2008. p. 218). Cet *effet anxigène* et la crainte de la non-insertion par son absence de diplôme peuvent avoir un effet d'interrogation sur la croyance en la promesse scolaire. L'allongement progressif de la précarité et de la dépendance familiale a une tendance à diriger ces jeunes vers un retour en formation afin de lutter à la fois contre la vulnérabilité socioéconomique de leur situation, mais surtout contre leur vulnérabilité émotionnelle issue de l'ennui et de l'isolement qu'ils subissent. Pour Cécile Van de Velde (2016), la tension que ressentent ces jeunes lors de leur (non-)insertion n'est pas seulement socioéconomique, elle est aussi existentielle. Elle provient d'une crainte de ne pas pouvoir se réaliser : d'être dépossédé de son existence. Ces jeunes ont beau concéder à une carrière dans des emplois peu qualifiés, l'absence d'insertion professionnelle stable empêche les jeunes de pouvoir imaginer un futur stable, créant une « *entrave du projet d'être* » (*ibid.* p. 50). Cette « *entrave* » confronte les jeunes à leur inaptitude à l'insertion professionnelle stable et pérenne. Pour sortir de cette situation, la solution la plus simple serait alors de se réajuster aux attentes du marché de l'emploi et donc de se requalifier. Ce *temps de l'ennui* et du *désenchantement* (Vollet, 2016a b) conduit donc à une volonté de retour vers la formation, pas uniquement par un désir d'évolution ou d'une meilleure insertion professionnelle, mais aussi pour se sortir de leurs situations d'immobilisme, d'isolement et de dégradation de son image de soi afin de prendre en main son « *projet d'être* ». Pour Clémence, une jeune sans diplôme de 18 ans, c'est sa mère qui l'a amenée à se « remettre sur les rails » et hors de son blocage. Ayant décroché scolairement après une lourde dépression et dans un état psychologique fragile, Clémence, 18 ans, a vécu recluse chez elle dans un hameau de moins de 50 habitants pendant plusieurs mois. Elle est sortie de cet état en commençant par travailler bénévolement auprès d'une association proche de chez elle, après quoi elle décrocha un contrat de service civique pour une année :

« Oui ma mère m'a mis beaucoup de – enfin quand je dis “coups de pied au cul” c'est une expression –, mais de me dire qu'il fallait que je bouge un peu parce que c'est vrai que quand on est déscolarisé et en dépression on n'a pas forcément envie de faire grand-chose donc ma mère m'a quand même dit : “Bon ben tu vois y'a Catherine¹⁹⁴ là et tu y va.”. Et elle me motivait tous les jours pour y aller et à la fin j'y allais toute seule parce que j'appréciais beaucoup y aller. »

¹⁹⁴ La directrice de l'association où Clémence faisait du bénévolat.

Pour certains, il s'agit d'une chance alors que pour d'autres il s'agit bien plus d'une concession à faire face à l'incertitude que l'absence de diplôme semble imposer. Dans la plupart des cas, les discours des jeunes oscillent entre une rhétorique du retour en formation « subi » ou « choisi » sans se placer entièrement dans l'un des deux. Cette volonté de retour se fait face à une grande incertitude sur son avenir (Shafir & Tversky, 2003).

Si l'on peut rapprocher le raccrochage scolaire en milieu rural à des analyses déjà établies en milieu urbain (Vollet, 2016b ; Zaffran & Vollet, 2018), il est à noter que des particularités inhérentes aux espaces ruraux en font une expérience particulière. La succession de périodes et les « ingrédients » du raccrochage (Vollet, 2016a b) sont peut-être similaires dans leur ensemble, mais il n'en demeure pas moins que le milieu rural implique des problématiques – en matière d'offre de formation, de mobilité ou encore de ressources disponibles – dont il n'est pas nécessairement question en zone urbaine. Il faut donc se questionner sur les défiances face au retour en formation dans les espaces ruraux, puis sur les difficultés particulières qui rendent le retour en formation complexe chez les jeunes ruraux sans diplôme.

II – Retourner à l'école... sous quelques conditions

Le rejet de l'École est un thème récurrent lors des discussions avec les jeunes enquêtés. Nous avons, plus tôt, mis en lumière les particularités de la scolarité rurale et de son impact sur l'acte de l'abandon scolaire. Nous avons avancé l'idée d'un désamour de l'École et d'un sentiment d'inaptitude face à la chose scolaire, renforcé par une perte de sens au collège qui amène ces jeunes à avoir une vision binaire divisée entre le monde scolaire intellectualisant et le monde du *vrai travail*. Pourtant opposés aux normes de diplômes et à l'importance – à leur sens trop large – de l'École dans l'aiguillage des parcours de vie (Van de Velde, 2015), ces jeunes n'expriment pas de haine ou de violence envers l'institution, mais mettent plutôt en avant une inaptitude, souvent essentialisée, par laquelle ils ne seraient « *pas faits pour l'École* ».

Alors que les termes d'« études » et de « scolarité » sont rejetés par la plupart des « décrocheurs »¹⁹⁵, la formation professionnalisante est vue comme un bon compromis entre sa volonté d'insertion sur le marché du travail, la conservation de sa valeur du *vrai travail*, et le

¹⁹⁵ Dans le cas de *décrochage rural vacancier*, mais aussi parfois dans certains cas de jeunes ayant eu un *décrochage inopiné*.

besoin de diplomation afin d'optimiser ses chances à l'emploi. Ces formations permettent aussi de potentiellement rompre avec l'isolement et l'inactivité dans lesquelles ils se trouvent.

2.1 – « L'école non ! ... Une formation, peut-être. »

Certains jeunes acceptent de reprendre des formations en appuyant généralement sur l'aspect très professionnalisant de ces dernières censées être éloignées de celui trop « scolaire » de la chose. Pour d'autres, le rejet est plus vif et s'applique à tout ce qui pourrait porter de près ou de loin avec une quelconque forme d'enseignement. En règle générale, la plupart acceptent un retour en formation professionnalisante, mais certains rejettent toute forme d'enseignement. Face à ces expériences houleuses, ceux-ci ont tendance à imputer les rabaissements vécus à l'ensemble des institutions de formation dans une forme de synecdoque de la violence scolaire subie. C'est le cas d'Enzo, un jeune sans activité de 18 ans vivant, lors de notre entretien, chez les parents de sa petite amie. Enzo a suivi une scolarité malgré lui, et n'a jamais supporté de se sentir rabaisé et exclu à cause des difficultés scolaires qu'il pouvait avoir. Lors de notre entretien, il me parle d'un professeur qui lui avait « *mal parlé* » et qui l'avait traité de « *bon à rien* » et de « *petit con* », le confortant alors dans son choix de quitter l'institution. Il vit depuis dans une révolte profonde de l'École dans son ensemble. Quand je lui demande s'il pourrait retourner en formation, il me répond ceci :

« Non [rire] non, c'est pas possible, avec les profs ça passe pas. Si y'en a un qui me prend de haut je vais le prendre de plus haut et [...] j'aime pas du tout ça. Les élèves qui te regardent de travers parce que genre parce que tu sais pas les choses, j'aime pas ça. »

Ces jeunes rejettent ainsi des normes d'intellectualisation au nom desquelles ils ont été dévalués afin de rehausser leur perception d'eux-mêmes, mais aussi leur image auprès des autres. Retourner à l'école serait parfaitement contre-productif dans la vision qu'ils ont de la scolarité puisque le départ avait vocation à être une voie d'accélération vers la vie adulte par l'emploi. La volonté de trouver un travail est d'ailleurs la cause du « décrochage » scolaire dans 79,6 % des cas (Bernard & Michaut, 2014). Ainsi, dans leur vision très dichotomique et manichéenne qui sépare le *vrai travail* du travail scolaire et « intellectuel », le monde du travail et le monde de scolaire sont deux éléments tant opposés qu'immiscibles. Les alternatives que ces jeunes choisissent sont des instances de diplomation leur permettant d'avoir un meilleur accès au

marché du travail. Nous l'avons vu, ces jeunes font preuve d'une certaine méfiance envers l'institution scolaire et à ses promesses. Ils dénoncent « *l'imposition de l'inaction* » (Roche, 2016) ; le fait de devoir « *rester sur une chaise à ne rien faire* », qui, pour eux, va à l'encontre de leur *valeur du vrai travail*. En fin de compte, ils rejettent une institution imposant des cadres – et donc des contenants – impliquant qu'elle puisse également être excluante. Cette dernière peut apporter une angoisse morale liée à la non-reconnaissance et à l'identité rabaissée que le jeune a pu se créer en son sein (Voynova & Weber, 2016). Le rejet vécu ne prend que rarement la forme d'une violence des jeunes au sein de l'école, mais il est certain que ces jeunes subissent une violence de la part de l'école ; un « *rejet désolé* » (Roche, 2016. p. 284) là où le travail, lui, est valorisé. Les formations courtes et professionnalisantes, plus facilement valorisables en milieu rural, préservent l'immobilité spatiale (Arrighi, 2004) tout en permettant d'allier une formation, si possible qualifiante en esquivant l'École et le retour vers leur relation de désamour et de mise à la marge de leurs scolarités.

2.2 – Des formations contre l'inaction et l'ennui

La reconnaissance de la norme du diplôme et de l'importance de l'École dans les parcours de vie s'inscrit dans un rapport complexe et conflictuel dans la conception des jeunes ruraux sans diplôme. Ces derniers m'ont tous fait part de leur conscience effective de la valeur du diplôme sur le marché du travail. Ils ont conscience que l'insertion professionnelle sans diplôme est une aventure risquée et que le diplôme est une arme certaine contre la précarité et le chômage. Cette reconnaissance malheureuse est minorée dans les discours par l'importance de l'expérience professionnelle et surtout la croyance dans le mythe de la performance et de l'occupation perpétuelle comme éléments salvateurs de son vécu (Melchior, 2004). Leur croyance dans le mythe de la performance est liée au sens de l'honneur (Iribarne, 1993) en ce qu'il se place en opposition avec l'inactivité (supposée pousser à l'assistanat et pérenniser l'isolement et l'inactivité). Le sens de l'honneur ces jeunes amène à un double mouvement de répudiation de l'inaction, et de valorisation de l'activité – et notamment du *vrai travail*. Ainsi, alors que bien des jeunes rencontrés, reconnaissent, mais dénoncent l'importance du diplôme, l'incapacité à s'insérer professionnellement les pousse progressivement à considérer un potentiel retour en formation. Le sens de l'honneur, lié à la performance, peut diriger le jeune vers ce chemin lorsque la période post-décrochage est vécue comme un instant d'isolement et d'inactivité.

Dans leur ouvrage de 2018, Joël Zaffran et Juliette Vollet (2018) questionnent les éléments amenant les jeunes ayant décroché scolairement à un retour en formation. Pour ces derniers, la pénibilité du travail, la peur de déclassement social ainsi qu'un « événement opportun » sont les éléments (*ibid.* p. 129) qui amènent au raccrochage : « *Le raccrochage intervient lorsque le jeune décide de se défaire de son expérience du décrochage scolaire. Par le retour en formation il affirme sa volonté à agir différemment.* » (*ibid.* p. 111). Le retour en formation, motivé par l'ennui et la solitude qui succède à l'exaltation de l'acte du « décrochage » scolaire (Vollet, 2016a b), amène ces jeunes à devoir « tuer le temps », ce qui pousse à une sensation de remords face à l'idée de l'insertion professionnelle.

Ces éléments que sont l'ennui et la solitude sont particulièrement observables chez les jeunes ruraux, et notamment chez ceux ne disposant pas de moyen de locomotion personnel. L'isolement géographique, la nécessité d'un véhicule pour se déplacer, le manque de services de divertissement et la faible densité de jeunes de son âge amènent à un retranchement de ces jeunes chez leurs parents. Les particularités inhérentes aux espaces ruraux font de ce dernier un élément d'exacerbation de l'expérience de l'inaction et de l'isolement que peuvent vivre les jeunes ayant décroché scolairement. Certains passent des mois, voire des années entières, isolés, vivant chez leurs parents et n'entretenant des relations sociales qu'avec un groupe d'amis très restreint – voire inexistant. Gwendoline, une jeune Creusoise de 16 ans en reprise de formation au sein de la MLDS du département me parle de son « *ras-le-bol* » quant à son inaction du quotidien et l'ennui qu'elle pouvait ressentir à passer ses journées isolée chez elle sur son téléphone. Ayant vécu ce blocage à la fois relationnel, mais également géographique (elle ne possède pas de moyen de locomotion autre que la voiture de ses parents), elle m'explique l'impossibilité qu'elle ressent actuellement de vivre activité :

« Non, sans rien faire non je peux pas [rester chez elle], je m'ennuierai trop. La journée je sais pas quoi faire, je reste dans ma chambre au bout d'un moment j'ai mal à la tête parce que je suis tout le temps sur mon téléphone et y'a une période où je faisais rien pendant un an et je pourrais vraiment plus faire ça. »

Les éléments créant une potentialité de retour en formation que sont la solitude et l'ennui ont une forte tendance à s'accroître en milieu rural par l'isolement sociogéographique des individus hors des réseaux de sociabilité et d'interconnaissances locales. L'ennui et l'isolement se transforment souvent en dépression, décrite explicitement dans un peu moins de la moitié des

entretiens réalisés. Hormis quelques sociabilités en ligne et, dans certains cas, poussé à l'outrance chez des jeunes n'ayant plus d'existence *IRL*¹⁹⁶, beaucoup (en particulier sans véhicule dans les espaces ruraux les plus isolés) se retrouvent à vivre dans des situations de monotonie et de lassitude quotidienne. Certains décrivent plusieurs semaines ou mois de d'abattement voire d'apathie dans laquelle ils perdaient toute volonté et repère temporel. Le grand danger qu'implique la ruralité dans ces situations d'ennui et d'isolement est le manque d'apparition d'éléments – ou d'« *ingrédients* » – permettant de déclencher la phase de « raccrochage » (Vollet, 2016a b). Le recours au raccrochage scolaire est issu de l'accumulation d'*ingrédients* et mise en œuvre par un élément déclencheur (maladie d'un parent, mort d'un proche...) ou d'un « *événement opportun* » (*ibid.* ; Zaffran & Vollet, 2018) : une stimulation émotionnelle et sociale si intense qu'elle pousse au retour en formation. Il doit également être compris face à une période longue qui permet bien souvent à l'acteur de mettre en œuvre sa logique de subjectivation afin de faire un retour réflexif sur lui-même et sa situation (Dubet, 1994). La problématique spécifique aux espaces ruraux est issue de cette routinisation de l'ennui et du manque de stimulation.

2.3 – Démanteler une temporalité circulaire

L'ennui, l'isolement et l'inactivité qui régissent de plus en plus les vies des jeunes ruraux sans diplôme deviennent progressivement une part constitutive de l'expérience de leur jeunesse. La sensation de blocage dans son insertion et dans sa transition vers l'âge adulte est un marqueur fort d'une certaine forme de détresse, mais aussi de résignation face à une situation qui paraît parfois immuable. L'inaction de ces jeunes provoque une dégradation de leur vie privée ainsi qu'un rétrécissement des activités sociales, de loisirs, mais aussi la déstabilisation de sa temporalité de vie (*ibid.*). Certains me faisaient part de la joie qu'ils pouvaient ressentir à l'idée d'aller travailler et donc de se sociabiliser. Les petits boulots et les missions d'intérim sont des possibilités de rencontrer du monde alors que son cercle d'interactions sociales et amicales se resserre et se recentre autour de la famille proche avec l'isolement post-décrochage. Il y a dans leur inaction – entrecoupée d'emplois restreints – un sentiment d'humiliation et de gêne sociale face à de potentiels stigmates ; à une honte sociale du fait d'être « inférieur » – ou

¹⁹⁶ IRL : In Real Life. Certains jeunes rencontrés sont accros aux jeux vidéo en ligne, qui leur permettent d'entretenir une forme de sociabilité virtuelle alors qu'ils sont très souvent fortement isolés socialement. Ils font ainsi la différence entre les sociabilités entretenues en ligne et les sociabilités « dans la vraie vie » ou IRL.

« à part » – des autres. À cela s’ajoute la crainte de rester bloqués à jamais dans cette situation de jeunesse précaire, sans pouvoir devenir un jour réellement indépendants.

L’emploi est toujours une valeur centrale pour ces jeunes qui s’installent dans une temporalité circulaire de répétition des journées où ils perdent la notion du temps (ainsi que leurs cycles du sommeil). La situation dans laquelle ils sont leur paraît souvent désespérée et ils se laissent aller à une forme de torpeur dépressive¹⁹⁷ en assumant cette situation tout autant qu’ils l’attribuent à la fatalité d’un destin misérable. Cette temporalité circulaire est entrecoupée des petits éléments hors du quotidien. Fêter un anniversaire, devoir apporter un papier à la mairie, aller faire les courses avec ses parents,... deviennent des rappels à une temporalité plus ordinaire. Toutefois, les jeunes ruraux sans diplôme sont moins inactifs professionnellement que les jeunes urbains non diplômés. Ils touchent plus souvent à l’emploi et sont rappelés à des temporalités plus « ordinaires » grâce aux petits boulots et aux missions d’intérim. Cette situation d’abandon dans une temporalité circulaire et de rapprochement vers l’emploi rend le retour en formation compliqué. Ils leur paraissent difficile de considérer un potentiel retour en formation, qui plus est, une formation non professionnalisante. C’est notamment le cas de Guillaume, 18 ans, qui, ayant décroché d’un CAP en 2018, m’explique qu’il lui semble particulièrement difficile de concevoir un retour en formation, à la suite de son abandon scolaire :

« Non. Non, non. Une formation professionnalisante, pas trop longue de préférence, mais non, pas d’études. Ah non, non, non, pas du tout, je pourrais pas. Et puis quand on arrête, c’est difficile de reprendre des études. Ça m’intéresse plus. »

Le désintérêt du retour en étude est renforcé, dans cette période, par la limitation des offres locales de retour en formation qui, comme nous l’avons déjà exposé dans le chapitre 4, ne fait qu’appuyer la perte de sens du parcours de formation. Cela ne veut pas pour autant dire que cette temporalité ne peut pas être brisée. Comme dans l’étude de Juliette Vollet (2016a) sur le raccrochage scolaire, des « événements opportuns » au raccrochage arrivent de manière analogue aux jeunes ruraux. Ces jeunes ont conscience d’être *bloqués* dans des temporalités circulaires comme pour Pauline, une jeune fille de 16 ans ayant décroché de son lycée quelques mois avant notre rencontre à cause d’une phobie scolaire qu’elle n’arrivait plus à gérer. Lors de

¹⁹⁷ Le « temps de l’ennui et du désenchantement » (Vollet, 2016b).

notre entretien, elle me confia qu'elle était stressée par son abandon scolaire en se rendant compte que beaucoup de portes se fermaient progressivement à elle. C'est lors de sa sortie hebdomadaire au centre pour la jeunesse du bourg le plus proche de son village qu'elle me confia :

« Ben là en ce moment c'est... compliqué parce que là je suis déscolarisée par ce que j'ai une phobie scolaire ou un truc dans le genre. En fait c'est très compliqué pour les cours et tout. Je suis en train de me dire qu'il y a des trucs que je peux pas faire et tout. Je sais pas trop comment je vais m'en sortir de tout ça. »

Si le « raccrochage scolaire » est comparable dans sa structure événementielle entre des jeunes urbains et des jeunes ruraux (*ibid.*), l'aspect rural de l'expérience du second groupe apporte des particularités spécifiques. Notons alors que la temporalité circulaire de l'ennui n'est rencontrée presque que chez des jeunes n'ayant pas de voiture et/ou de permis de conduire. En effet, les jeunes ayant une voiture ou un moyen pérenne de déplacement s'inscrivent dans des réseaux de sous-emplois qui leur permettent une indépendance partielle soutenue par l'aide familiale en parallèle. Ces jeunes, parce qu'ils ont cette ressource (chapitre 6) ou compétence (chapitre 8) qu'est la mobilité, se dirigent paradoxalement bien moins souvent vers les retours en formation puisqu'ils « *sauvent l'honneur* » par l'emploi (Coquard, 2016b).

III – Ce qui rend le retour en formation rural si complexe

Le non-retour en formation est généralement un regret pour ces jeunes qui, avançant dans l'âge, se rendent compte de la complexité d'une insertion professionnelle et sociale sans diplôme. Ils expriment des réticences sur l'aspect trop « scolaire » des formations ou des craintes sur la rentabilité de tel ou tel diplôme sur le marché de l'emploi local. Néanmoins, le retour en formation est surtout rendu difficile par plusieurs modalités qui viennent limiter de tels recours. Le poids des dépenses liées à son indépendance, l'avancée dans l'âge, l'impact de la famille ou encore la perte de sens liée à des réorientations « par défaut » viennent ralentir ou détourner ces jeunes d'un retour en formation qui serait pourtant certainement bénéfique à leur insertion professionnelle future.

3.1 – Le poids de son indépendance

Lors du chapitre 5 de ce document, nous avons émis l'idée que la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux est limitée par des *responsabilités d'adulte et des moyens de jeunes*. Ceux-ci, à la suite de leur abandon scolaire, ont souvent un *plan de capitalisation-tremplin* soutenu par le présupposé d'une ouverture du marché de l'emploi local à leurs profils. Ces emplois précaires, dans un premier temps uniquement perçus comme vecteurs de leur insertion, deviennent peu à peu une véritable carrière dans le sous-emploi. En parallèle, leur statut dévalorisé de « décrocheurs » les pousse à vouloir très rapidement faire foi de leur volonté de transition vers la vie adulte. Pour ce faire, ils mettent en avant l'idée qu'ils sont capables de se « prendre en main » en assumant progressivement plusieurs dépenses ou en aidant leurs parents avec les dépenses du quotidien.

Dès lors, au même titre que ce paradoxe ralentit la *capitalisation de ressources à visée émancipatrice* dans la période de post-décrochage, le retour en formation – en particulier dans des formations non rémunératrices – est largement limité par les dépenses qu'impose cette prise d'indépendance. Retourner en formation implique un choix. Ces jeunes ne peuvent en effet pas associer le travail et le retour en formation. Du fait de la précarité des postes accessibles et de la fragilité de leurs positions sur le marché de l'emploi peu qualifié local, ils ont conscience de ne pas pouvoir associer vie professionnelle et formation. Baptiste un jeune sans diplôme de 17 ans considère pour sa part que le « décrochage » n'est pas un acte « grave » à partir du moment où il permet une période de réflexion sur son avenir professionnel et scolaire, mais que lorsque l'on se dirige directement vers l'emploi sans diplôme il devient une erreur dangereuse :

« Décrocher c'est pas grave parce que moi par exemple ça m'a permis de me donner le temps de réfléchir si tu veux, mais après si tu fais ça pendant longtemps-longtemps et que tu retournes pas pour avoir un diplôme, ouais, là faut pas abuser. Après un an ou deux ouais ça passe, mais faut pas se dire : “Je vais aller bosser sans rien en poche.”, sinon tu gâches toute ta vie. [...] Ils ont aucune notion après. Ils savent plus quoi faire. »

Le marché du (sous-)emploi qui leur est accessible implique, comme nous l'avons vu, un besoin très fort de mobilité, mais également de disponibilité et de réactivité. Ces jeunes vivant pour la plupart de petits boulots épars sont dans des situations d'astreintes permanentes, en attente

de réponses pour les nombreux CDD auxquels ils ont pu postuler ou bien plus généralement envers les agences d'intérim qu'ils fréquentent massivement. La disponibilité, nécessaire à leurs carrières professionnelles, rend la gestion de son temps particulièrement complexe. L'association entre un retour en formation – qui imposerait des horaires d'indisponibilité – et la nécessité de disponibilité dans l'emploi, rend problématique le potentiel retour en formation. Le risque ici est que face à ce choix, l'indépendance (même précaire) que semble impliquer le non-retour en formation soit bien plus séduisante. La liberté, même dans une carrière de précarité, est plus attirante, d'une part car ces jeunes ont une forte volonté de devenir adultes et de s'insérer professionnellement, et de l'autre car les éléments faisant foi de leur implication dans leur transition vers l'âge adulte paraissent difficiles à mettre en œuvre. Retourner en formation impliquerait d'assumer le « faux pas » que fut le « décrochage » à la fois envers leur entourage, mais aussi et surtout envers eux-mêmes. Allié à cette acceptation socialement et symboliquement complexe à effectuer, il s'agirait d'être capable de faire un retour en arrière sur toutes les dépenses prises en charge. Retourner en formation non rémunérée impliquerait de ne plus avoir de moyens de financer les dépenses que le jeune a progressivement prises en charge et donc de devoir demander à son entourage de s'en occuper. C'est une tâche lourde symboliquement et moralement que de redemander à ses parents de reprendre en charge ces dépenses. Tellement lourd qu'il est en réalité généralement inconcevable pour la plupart des jeunes rencontrés de le faire : « *C'est mon choix que j'ai fait et maintenant je dois l'assumer jusqu'au bout. C'est plus à mes parents de gérer mes problèmes financiers.* » (Nicolas, 21 ans). Plus ils s'engagent vers l'indépendance par l'emploi et plus les retours en formations sont complexes à opérer puisqu'ils impliqueraient un retour en arrière pénible à mettre en œuvre. De plus, il faudrait que le jeune perçoive son absence de diplôme comme problématique alors même qu'il touche tout de même à l'emploi.

La période suivant l'abandon de sa scolarité rappelle à *l'épreuve identitaire* (Dubet, 2004a) puisqu'elle est caractérisée par un ensemble d'étapes se présentant comme des petites victoires symboliques dans sa transition vers l'âge adulte. La responsabilité de cette épreuve implique la prise en charge de ces dépenses. Avoir quitté l'école pour devenir adulte implique que ces jeunes ne peuvent plus symboliquement rester « jeunes » et donc dépendants : ils doivent faire foi de leur transition vers l'âge adulte et le plus souvent le faire par l'emploi. Pour montrer leur bonne volonté à devenir adulte, ils prennent progressivement en charge des dépenses pour montrer qu'ils sont capables de se « prendre en main ». Ils associent d'ailleurs le concept « d'adulte » à celui de « dépenses ». Voilà pourquoi beaucoup préfèrent partir dans des

formations rémunératrices comme les apprentissages, plutôt que retourner « à l'école », ce qui imposerait une marche arrière sur les dépenses prises en charge et, *in fine*, sur leur indépendance économique.

3.2 – *L'âge comme facteur discriminant pour les apprentissages*

Nous l'avons dit, la jeunesse est difficilement définissable sociologiquement par des bornes d'âges puisque, la jeunesse est un terme de plus en plus flou que nous avons fait le choix de définir comme une transition allant de l'autonomisation vers l'indépendance. Aussi, bien que l'âge sur la définition de la jeunesse, il n'en demeure pas moins que nos parcours de vie sont délimités par des bornes d'âge significatives. Nous ne parlons pas uniquement d'âge ayant une symbolique particulière dans l'imaginaire collectif (la majorité, le quart de siècle, la trentaine...), mais que le passage d'un âge à un autre autorise ou limite l'accès à certains droits et des devoirs encadrés par des institutions.

Dans cette sous-partie, nous avons fait le choix de traiter de la question de l'apprentissage pour deux raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un recours souvent souhaité par les jeunes ruraux non diplômés pour un retour en formation. L'apprentissage permet d'apprendre un *vrai métier* en se séparant de l'aspect scolaire, ainsi qu'une conciliation entre le besoin de qualification et le désamour de l'École. Ensuite, l'apprentissage est un exemple intéressant de retour en formation limité par l'âge puisqu'il fixe un salaire différent en fonction de la tranche d'âge et de l'année de formation aux chefs d'entreprise. Le contrat d'apprentissage¹⁹⁸ permet de suivre une formation qualifiante de trois ans en alternance entre un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et un employeur. Le contrat d'apprentissage est limité par certaines conditions : la personne doit avoir entre 15¹⁹⁹ et 31 ans et le CFA n'accepte que les jeunes ayant déjà signé un contrat avec un employeur acceptant sa prise en charge.

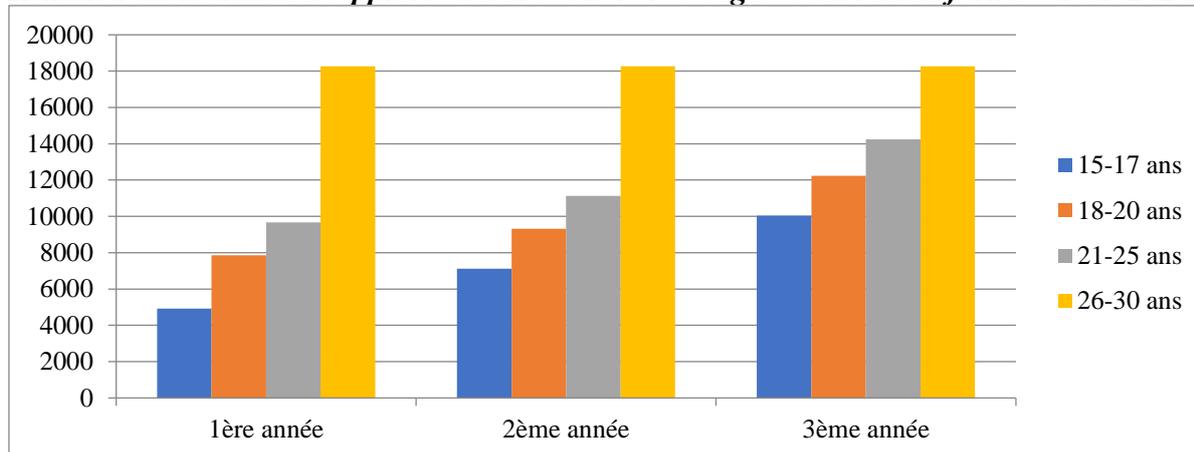
Ce qui rend l'accès à cette formation de plus en plus complexe avec l'avancée dans l'âge est l'imposition de salaires reversés différents par tranche d'âge. Le rapport entre le SMIC et la rémunération minimale d'un apprenti est fixé sur la base d'un temps plein de 152 heures, mais va varier en fonction de l'âge et de l'année de formation de l'apprenti. Ainsi, un jeune de 16

¹⁹⁸ *Contrat d'apprentissage* – Le service public, 2019 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

¹⁹⁹ L'apprentissage prend en compte normalement les jeunes de 16 jusqu'à la veille de leur trentième anniversaire. Pour autant, le gouvernement français concède à un abaissement possible à 15 ans. Dans les faits, de nombreux jeunes commencent ainsi leur apprentissage dès 15 ans.

ans touchera mensuellement 411 €²⁰⁰ la première année, puis 593 € la deuxième et 837 € la troisième. Quant à un jeune ayant commencé sa formation à 21 ans, il devra toucher 806 €, puis 928 € et enfin 1 187 €. Un jeune commençant son apprentissage après 25 ans devra quant à lui être rémunéré à un salaire conventionnel minimal de 1 522 € sur les trois ans de sa formation.

Rémunération brute des apprentis selon la tranche d'âge et l'année de formation en 2020.



Source : *Contrat d'apprentissage* – Le service public, 2020

L'histogramme ci-contre nous permet de voir la différence significative de rémunération en fonction de la tranche d'âge de l'individu et de son année d'apprentissage. Ainsi, un chef d'entreprise faisant le choix de prendre un jeune de 15 ans plutôt qu'un de dix ans son aîné fera une économie de 32 704 € sur trois ans. Beaucoup de jeunes et de conseillers en Mission Locale ont mis en avant cette problématique de l'âge comme un facteur discriminant du recours au contrat d'apprentissage.

L'apprentissage n'est qu'un exemple, mais un exemple montrant la difficulté de retour en formation dans le modèle français actuel avec l'avancée dans l'âge où les jeunes doivent « se placer » dans l'emploi à la suite d'un processus de formation paraissant aussi précoce que radical (Van de Velde, 2008 ; 2015). Le modèle français reste très restrictif pour ce qui est des bornes d'âge qu'il impose un modèle de « rails » allant d'une formation vers un emploi et ne laissant que peu de chance au jeune de « rebondir » ou de « raccrocher » au fil des âges (*ibid.*). À l'inverse, la perte de sens face aux limites de l'âge peut très bien concerner des personnes trop jeunes (notamment avant 18 ans) et pour qui le marché de l'emploi est bien plus frileux.

²⁰⁰ Pour des raisons de lisibilité, les chiffres ont été arrondis à l'unité et exprimés en salaire brut.

3.3 – Une seconde perte de sens

Les enquêtés sont assez réservés quant à un potentiel retour en formation, qui plus est dans une formation trop « scolaire » et non professionnalisante. Ils ont, souvent très tôt, mis en avant leur inaptitude à la chose scolaire en optant pour un désamour atonique de leur scolarité, qu'ils ont perçu comme une obligation sociale et morale sans réel intérêt définitif. Lorsqu'ils étaient encore élèves, le fait de suivre passivement une scolarité a fréquemment créé une perte de sens. Bien souvent, les jeunes rencontrés me parlent de leurs scolarités comme d'une période d'accommodation et d'ajustement face à une obligation dans laquelle ils ne trouvaient ni intérêt ni reconnaissance, mais plutôt de l'angoisse, de l'ennui ainsi qu'un sentiment d'inutilité et d'inadaptation aux cadres scolaires. Ces jeunes ne sont donc pas « *contre l'école* » mais plutôt « *à côté d'elle* » (Depoilly, 2016). Cette distance crée de la perte de sens chez ces jeunes qui pousse, *in fine*, au « décrochage ». L'École, en ce qu'elle est un système hiérarchisant (Dubet, 1991 ; 1998), mais aussi excluant (Voynova & Weber, 2016), pousse les jeunes les plus en marge de leur scolarité à une innovation résultant de la perte de sens scolaire : quitter l'école. Le sentiment d'inaptitude et la culpabilisation de son échec scolaire ne sont pas les seuls éléments qui amènent à la perte de sens. La dichotomisation très nette dans les discours entre le *vrai travail* et le travail scolaire participe également à celle-ci. En effet, la perte de sens due à la marginalisation subie lors de sa scolarité est renforcée par la volonté d'insertion dont font part ces jeunes, qui plus est lorsqu'ils ont été confrontés à l'emploi et donc à une forte projection de leur avenir socioprofessionnel supposé.

Un des grands éléments qui rend le retour en formation si complexe lorsque l'on étudie le retour en formation des jeunes non diplômés est le danger d'une *seconde perte de sens*²⁰¹. Cette seconde perte de sens est une problématique réelle puisqu'elle peut renforcer la distanciation déjà effective entre le jeune et son retour en formation. En d'autres termes, un jeune « décrocheur » qui retournerait dans une formation et qui ne donnerait pas de sens au sein des logiques internes qui articulent son expérience, risque fortement de rompre définitivement avec toute forme d'institution de formation ou de diplomation, puisque cette seconde perte de sens assure l'idée selon laquelle il ne serait pas fait pour le diplôme. Le choix pour autrui est

²⁰¹ Il vaut mieux parler d'une « seconde » perte de sens plutôt que d'une « deuxième » perte de sens. Le terme second appuie en effet l'idée qu'il n'y aura pas de troisième perte de sens. Dans les récits de vie récoltés lors des entretiens, la seconde perte de sens au sein des institutions de formation est toujours « celle de trop », qui pousse à une rupture définitive avec un possible retour en formation.

sûrement l'élément ayant le plus de chance de créer un renouveau dans le sentiment de perte de sens. Les institutions en charge des jeunes veulent pousser ces derniers à ne pas rester dans l'inaction, quitte à les orienter vers des filières auxquelles ils ne portent qu'un intérêt modéré – voire pas d'intérêt du tout. Ce choix pour autrui est légitimé par la phrase : « *C'est pour son bien.* ». Cette idée a d'autant plus de chance de créer une perte de sens au sein de l'acte du raccrochage scolaire puisque l'offre locale ne permet pas d'avoir un panel de formations et de cursus scolaires proche. Lors de mes observations avec les MLDS, j'ai pu assister plusieurs fois des situations de retour en formation où les jeunes, face à des dates limites, devaient être dirigés vers des filières alors qu'il ne savait pas réellement encore vers où se tourner.

Lana, une jeune creusoise de 17 ans est passionnée d'art. Ayant dû décrocher scolairement à la suite de lourds problèmes de santé, cette dernière souhaite reprendre un parcours scolaire qui lui permettrait de se rediriger dans une filière qui lui ouvrirait les portes de ce qu'elle aime : la peinture. Lors de l'entretien de fin d'année avec la MLDS au cours de laquelle les jeunes garçons et filles doivent choisir leur formation pour le « raccrochage » de l'année prochaine, un jeu de négociation se met en place. Les conseillères appellent à faire preuve de réalisme face à une profession qui serait plus de l'ordre du hobby et préfèrent que la jeune fille choisisse une formation pour assurer son avenir : « *C'est bien d'avoir des rêves, mais il faut aussi avoir les pieds sur Terre.* ». Les conseillères proposent de faire une formation d'esthéticienne, une formation reconnue comme ayant peu de débouchés en Creuse : « *Si tu veux devenir artiste, fait esthéticienne, c'est un peu artiste aussi.* ».

Si ces jeux de négociations sont issus d'une volonté d'assurer l'avenir de ces jeunes, il n'en demeure pas moins qu'ils ont une forte tendance à aller à l'encontre d'un sens que le jeune pourrait trouver dans son expérience par l'acte du raccrochage. Afin de ne pas les laisser dans l'inaction, mais aussi pour leur assurer un « bagage minimum » sur le marché de l'emploi, beaucoup de ces retours en formations sont faits sans vraiment écouter les motivations des jeunes concernés. Ces derniers tombent alors dans des situations de non-sens de leur retour en formation où, encore une fois, ils risquent de se trouver en marge de leur scolarité, et de « redécrocher ». Le retour en formation « *coûte que coûte* » a donc tendance à renforcer la vulnérabilité des jeunes face à leur scolarité et fait écho aux travaux de Cécile Van de Velde (2016) et notamment sur « *les épreuves du devenir adulte* » (Dubet, 2004). Car la question du retour en formation ou de l'investissement persévérant dans le marché de l'emploi peu qualifié ne fait pas uniquement écho à des logiques économiques et sociales, mais à des questions plus

existentielles, de subjectivisation, voire d'authenticité (*id.* 1991) : « *Plus encore que d'être "déclassé", la peur émergente est d'être "dévié" de ses propres choix ou aspirations.* » (Van de Velde, 2016. p. 50). Ainsi, la seconde perte de sens face à l'institution scolaire est une dépossession de sa jeunesse.

Leurs parcours d'insertion professionnelle étant définis – dans leur vision performative de l'insertion – comme issus de leurs propres motivations et implications (Melchior, 2004), ils s'attribuent très facilement le blâme de ce second « décrochage ». Nous avons vu que les jeunes ruraux sans diplôme ne pointent que rarement l'École du doigt comme étant responsable ou coresponsable de leur abandon scolaire : « *Je ne suis pas fait pour l'École.* ». Ils portent alors sur leurs épaules le poids d'une seconde perte de sens et d'un second « décrochage » pourtant coconstruit avec les institutions responsables de ces retours en formation. La perte de sens qui pousse au « décrochage » scolaire et les difficultés de retour en formation ne sont toutefois pas uniquement attribuables à la relation entre l'École et le jeune. Ces événements s'inscrivent dans un espace géographique, social, économique et culturel ainsi que dans une relation entre le jeune, l'École, son groupe de pairs et sa famille (Ripamonti, 2017).

3.4 – « Tu nous abandonnes »

Il ne faut pas uniquement limiter les difficultés de retour en formation comme étant construites entre le jeune et l'institution en charge de sa formation. Cela reviendrait à ne pas prendre un compte tout un univers social qui influence ces jeunes, et en première ligne la famille (Blaya, 2010b ; Castaing-Jordan, 2013 ; Ripamonti, 2017). Nous savons que l'aspiration scolaire et le soutien des parents à un impact particulièrement important sur l'abandon scolaire. Ce dernier a plus de chance de s'opérer lorsque les aspirations scolaires et le soutien parental sont faibles. Cela étant dit, nous devons noter que le soutien de la part des parents est le facteur le plus discriminant dans le « décrochage » scolaire (Castaing-Jordan, 2013).

Lors de mon terrain d'enquête, la MLDS de Creuse m'a permis d'assister à plusieurs entretiens d'orientation de jeunes en raccrochage scolaire entre les parents, le jeune et les conseillères de la MLDS. Dans ces entretiens ressortait la crainte de départ des jeunes de la part des parents qui incitaient, généralement à demi-mot, à l'immobilisme de leurs enfants. La note suivante est la retranscription d'un carnet de notes de la rencontre d'Emma, de ses parents (accompagnés de sa petite sœur de 3 ans) et des deux conseillères de la MLDS :

Les parents sont venus avec la petite dernière qui court partout dans le bureau en jouant avec sa figurine Pokémon. Je ressens un certain malaise chez ces gens dans leur rencontre avec les conseillères de la MLDS. On remarque qu'ils font particulièrement attention à leur sociolecte lors de tout l'entretien. Les conseillères commencent à dire qu'Emma à une bonne moyenne ; c'est une « décrocheuse » dont les causes sont extérieures à sa volonté puisqu'elle a dû arrêter l'École il y a un an, après un problème cardiaque et la pose d'un pacemaker. On lui propose de se tourner vers la ST2S, mais elle dit avoir peur du « côté scientifique ». Ses parents demandent si « elle va faire de la biologie du coup ? ». Emma préférerait partir en classe littéraire et faire une formation en licence de LEA²⁰². On demande l'avis des parents qui répondent ne pas avoir leur mot à dire puisqu'elle sera bientôt majeure. Ils répondent sèchement, les bras croisés sans regarder leur fille. Les deux conseillères continuent sur le parcours ST2S qui impliquerait de devenir interne puisqu'elle n'aura pas le temps de faire ses devoirs : le bus du matin près de chez elle passe à 5 h 30 et à 18 h 50 pour le retour du soir. Son père dit que « quand on veut on peut », qu'il commençait parfois à 7 heures du matin et qu'il finissait à 1 heure de matin : « y'a gérer et gérer » dit-il. Puis, sa mère prend la parole et l'accuse de vouloir les quitter, Emma se défend en disant que ce n'est pas son choix. La mère a les larmes aux yeux et la fille lève les siens au ciel. Une conseillère explique alors que l'internat lui apportera plus de confort : « C'est pour son bien vous savez madame ». La mère essaie de discréditer les choix de la jeune fille afin qu'elle ne quitte pas la maison et l'espace de vie commun : « Ça vaut le coût de partir si tu aimes pas ce que tu fais après ? Et puis avec ta sœur ça va être compliqué pour tout gérer. ».

Les parents sont en recul sur leurs chaises, bras croisés, ils acquiescent de la tête aux explications de la conseillère, les sourcils froncés et sans parler. Ils ne prennent plus part à la conversation.

Elle pense se diriger vers une filière générale en définitive et partir au lycée de Guéret en internat (à environ une heure en voiture de chez ses parents). Elle hésite, mais elle doit choisir tout de suite et elle est très stressée : « Bon... bah général, je suis pas fan mais y'a plus de débouchés... et puis c'est plus facile de repasser en ST2S si je pars en général que l'inverse en plus. ». Il y a alors un gros silence. La conseillère reprend : « C'est bien d'avoir un enfant qui veut poursuivre des études. », « Oui, oui. » répond la mère sans grande conviction. « C'est pas le cas de tous, vous savez. ». Un silence passe et la mère reprend sans regarder sa fille :

²⁰² Langues Étrangères Appliquées.

« *Tu veux nous abandonner quoi.* ». Encore un silence lourd et la jeune fille se met à pleurer sur la table : « *Je sais pas quoi faire de ma vie !* »²⁰³.

La pression familiale peut-être lourde chez ces jeunes. La famille, de son côté, souhaite préserver son enfant des dangers d'un potentiel départ à la fois pour le jeune et pour elle-même. Elle incite à l'immobilisme géographique comme une opposition au rattachement. En définitive, Emma choisira de partir en filière générale et en internat, mais ses parents lui feront porter lourdement le poids de cette responsabilité et de cet « abandon ». En quittant le domicile familial et la proximité géographique, Emma ne s'éloigne pas uniquement géographiquement, mais aussi socialement. Une filière générale semble impliquer des études supérieures après le bac qui ne sont pas possibles en Creuse et encore moins dans le milieu rural « profond » creusois d'où elle est originaire. C'est donc quitter sa famille pourtant « *cadre d'accès aux identités légitimes* » (Schwartz, 1990) qui est perçu comme un abandon, voire une « *vraie trahison* » (Laura, 19 ans). La famille est une force de gravitation lourde amenant à l'immobilisme et dont il semble complexe de se défaire. Si l'entraide familiale reste forte chez les populations rurales populaires et que la famille est une ressource nodale à l'insertion et à la transition vers l'âge adulte, elle peut également – par son importance émotionnelle, statutaire et de ressources – limiter le potentiel de certains jeunes à retourner en formation. C'est une « *soumission au destin* » par la famille qui pousse ces jeunes vers « *des métiers dont ils n'ont quasiment aucune chance ni espérance de sortie* » (Id. 2011). La famille peut-être une charge supplémentaire limitant le retour en formation, mais nous ne pouvons pas nier l'importance de cette dernière dans l'insertion des jeunes ruraux les moins qualifiés ainsi que dans la légitimation de leur transition vers la vie adulte. Ces jeunes, se lançant (hors retours en formation ou quelques exceptions heureuses) dans des carrières de *précarité* (Castel, 2011), leur légitimité à devenir adulte passe par – et pour – la famille.

²⁰³ J'ai dû arrêter la prise de note après cela car je ne voulais pas prendre des notes pendant que cette jeune fille pleurait devant moi. Pendant les dernières minutes de l'entretien les conseillères l'on rassurée en lui disant « *ça va aller* » et en me prenant à partie pour la conforter et appuyer son choix devant ses parents. Ses parents en parallèle lui faisaient porter le poids de la responsabilité de son choix : « *C'est ta décision* », c'est-à-dire, le poids de cet abandon.

CHAPITRE 11

DEVENIR ADULTE POUR LA FAMILLE - DEVENIR ADULTE PAR LA FAMILLE

Dans une société où la jeunesse s'étire et devient de plus en plus floue, les seuils classiquement invoqués par la sociologie pour la désigner (décohabitation familiale, création d'une famille à visée procréative et stabilisation pérenne sur le marché de l'emploi) (Galland, 2005) sont encore symboliquement fortes. Il est clair pour ces jeunes que leur rupture avec la scolarité devait mener vers une « voie d'accélération », voire un raccourci, vers l'emploi. Face à une forte valeur du travail et à la croyance au mérite et à l'implication comme les éléments salvateurs de l'insertion professionnelle, la déconvenue est grande face à un marché de l'emploi peu qualifié de plus en plus stérile dans la pérennisation de l'emploi de ces jeunes. Par la composition et l'embauche peu qualifiées en plus favorables en milieu rural populaire, ils touchent tout de même à une certaine forme d'emploi. En outre, ces jeunes n'arrivent pas réellement à s'insérer professionnellement ; ou du moins à toucher à des formes d'emplois stables et pérennes symboliquement valorisés et censés exprimer leur autonomie et leur prise d'indépendance. Avec l'expansion d'un éthos de l'épanouissement et de la performance (Dubet, 2004b ; Melchior, 2004), les valeurs et les modalités de transition vers l'âge adulte se tournent de plus en plus vers le polycentrisme, et l'emploi n'est plus le seul élément à prendre en compte. L'indépendance de ces jeunes est inconsistante et facilement altérable. Ces derniers, largement immobiles géographiquement se tournent alors vers d'autres éléments symbolisant leur transition vers l'âge adulte : la famille.

I – Quand on n’a que la famille

Les travaux traitant du rapport entre les jeunes ruraux et leurs familles mettent en avant une corrélation très faible, voire inexistante²⁰⁴, entre la ruralité et l’âge de décohabitation familiale (Bahegne, 2017), alors qu’en France métropolitaine la proportion de 20-24 ans vivant chez leurs parents est de 45,5 %, elle n’est que de 37,5 % en Nouvelle-Aquitaine (*ibid.*). La famille a néanmoins un rôle central dans la transition vers l’âge adulte. À la fois un espace de sécurité et de conflits ; à la fois réductrice du monde des possibles et tremplin vers l’insertion professionnelle, elle est un élément constitutif primordial chez ces jeunes. Qu’elle soit un élément de séparation, de souffrance et de précarisation, ou à l’inverse un soutien majeur tant face à la vulnérabilité socioéconomique que psychosociale, la famille est – sûrement plus qu’ailleurs – un élément capital pour les jeunes rencontrés.

1.1 – *Le goum et les liens forts*

Lors de mes entretiens et de mes observations, j’ai pu réaliser l’importance de la famille dans la prise d’indépendance et l’expérience de jeunesse des enquêtés. Nous devons comprendre tout au long de ce chapitre que la famille est ce que nous pourrions qualifier de *masse de gravitation de l’expérience*. La masse gravitationnelle est la force attirant un objet et plus le poids d’un objet est important et plus il aura une attraction importante. L’image est intéressante pour analyser la place de la famille chez ces jeunes. Nous savons notamment que la famille est un élément jouant sur l’immobilisme géographique et en particulier chez les jeunes et les classes populaires (Lambert & Roudet, 1995 ; Colin, 2017). La plupart des jeunes rencontrés qui vivent encore chez leurs parents sont encore soumis au rythme de vie de leur famille qui, en un certain sens, régit le quotidien. Toutefois, sans revenir en arrière sur l’importance de la famille comme centre de gravitation de son expérience sociale, plutôt que de parler simplement de la famille – un groupe social lié par la parenté – nous préférons ici réemployer le terme utilisé par Victor Hugo lorsqu’il parlait de son entourage familial : le « *goum* ». Le terme de *goum* que le romancier tire de l’arabe maghrébin « قوم » et signifie à l’origine un « groupe », une « tribu » ou une « collectivité ». Employé par Hugo, le *goum* permet de définir un groupe social composé une partie de sa « famille de sang » (celle avec laquelle on

²⁰⁴ La corrélation entre ruralité du département et la cohabitation familiale est très faible pour les garçons et inexistante pour les filles (Bahegne, 2017).

est le plus proche », ainsi que certaines personnes considérées comme « *famille de cœur* ». Le *goum* est donc à la fois composé des membres de sa famille avec lesquels le jeune a une relation de proximité affective, ainsi que de membres de son entourage avec qui l'on ressent une proximité émotionnelle proche de celle d'une famille²⁰⁵. Le *goum* est donc marqué par l'intimité et la solidarité de valeurs morales. Cette famille-*goum* est composite et un espace social d'entre-soi qui permet d'exprimer des valeurs et des comportements profondément intériorisés. La convivialité familiale est un élément fort chez les jeunes ruraux populaires (Lambert a Roudet, 1995) et leur quotidien s'organise autour de leur famille, notamment avec des relations intergénérationnelles plus fortes (Gambino, 2008 ; 2016).

Nous avons déjà mis en avant l'idée selon laquelle la famille sert de « filet de sécurité » lors des tentatives d'insertion professionnelle (chapitres 5 et 6). En particulier chez les classes populaires, la famille est un soutien en matière de cohabitation et d'organisation domestique, mais elle n'est que rarement une aide financière²⁰⁶ (Tallon *et al*, 2015 ; Amsellem-Mainguy, 2016 ; Roche, 2016). Le fort attachement à son *goum* est marquant et constitue une forme de protection (parfois au coût de son immobilité comme nous l'avons développé précédemment) mais aussi une « *répartition des forces et un cadre d'accès à des identités légitimes* » (Schwartz, 1990. p. 90). La famille est un soutien et une ressource centrale, qui plus est dans un modèle familialiste (Van de Velde, 2008 ; 2016 ; Chevalier, 2018). Si nous utilisons le terme de « ressource » nous ne devons pas lui apporter une dimension utilitariste dénuée de sensibilité, d'émotion et d'une histoire commune entre le jeune et son *goum*. Entre d'autres termes, si la famille est un « filet de sécurité » de l'insertion de ces jeunes puisqu'elle permet de pallier de nombreux éléments relatifs à son indépendance, ces jeunes « n'utilisent pas leur famille » afin de devenir adultes, mais ils coconstruisent cette transition avec cette dernière. Beaucoup de jeunes m'expliquèrent que « *la famille c'est toute ma vie, ils seront toujours là pour moi* » ou avoir le sentiment de n'être « *rien sans eux* » (Cassie, 19 ans).

C'est de cette implication toute particulière de la famille sur son expérience d'insertion – et notamment d'insertion professionnelle – que provient la première partie du titre de ce chapitre :

²⁰⁵ Il est important de préciser cette distinction dans le vécu de ces jeunes. Certains sont en conflits avec une partie de leur famille ou bien sont des enfants placés et recomposent donc une structure familiale sur une base affective bien plus que seulement filiale.

²⁰⁶ Ceci ne signifie pas que la famille n'aide pas matériellement. Si nous prenons l'exemple des jeunes ayant décohabité, nombreux sont ceux dont les parents font les courses ou leur amène des paniers de nourriture et de produits du quotidien.

« Devenir adulte pour la famille ». Le *goum* autour du jeune – parfois isolé géographiquement et socialement – constitue une forme d’institution de reconnaissance de sa transition vers l’âge adulte et donc de son statut de jeune vers celui d’adulte. Le regard porté par sa famille, et principalement par ses parents, devient un marqueur de sa capacité et de son effectivité à devenir et être un adulte. Les jeunes rencontrés insistent sur le regard porté à son insertion pour sa famille et le sentiment de fierté – et parfois de honte – qu’ils ont pu ressentir en montrant à leur entourage proche les *petites victoires* (Dubet, 2004a) de leur transition. Il est fréquent d’entendre des jeunes dire qu’ils souhaitaient s’insérer « *pour eux* » : pour leurs parents. Comme si leur propre ressenti et leur propre subjectivité ne suffisaient pas à attester seul de leur statut, il s’agit d’affirmer et d’appuyer ses réussites – et donc parfois ses échecs – par sa famille et par son *goum*. Pour Hugo, un jeune sans activité de 22 ans, la fierté qu’il peut ressentir lors des différentes étapes de sa transition vers l’âge adulte passe en grande partie par la fierté exprimée par ses parents et notamment son père (un homme apparemment réservé), qui valident ses actions et ses réussites :

« Je pense que pour ma part je saurais quand j’aurais réussi aussi par le fait que mes parents ils reconnaissent ce que j’ai réussi à faire. Mon père il s’exprime pas souvent, mais je sais que quand il dit qu’il est fier c’est important pour moi, ça montre que j’ai fait les choses bien. »

Devenir adulte pour la famille est une recherche de reconnaissance de la part de ces jeunes. Montrer à ses parents son premier contrat de travail ou inviter sa famille à manger pour la première fois dans son appartement, sont des éléments importants de démonstration et de reconnaissance de ce processus allant de l’autonomie vers l’indépendance. Se défaire progressivement de l’assistance parentale est une source de fierté lorsqu’avec l’avancée dans l’âge, elle devient de plus en plus un poids et une charge mentale.

Bien que le *goum* soit un élément central pour ces jeunes et qu’il puisse être un support essentiel à sa transition vers l’âge adulte, l’inaction fréquente et le statut d’entre deux âges de ces individus peuvent être des sources de tensions, voire de violences, bien trop fréquemment rencontrées sur le terrain de recherche.

1.2 – *Mésententes, conflits, violences*

Bien que le *goum* puisse être le centre de gravitation de l'expérience sociale du jeune et bien souvent une ressource sécurisant la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux non diplômés, l'expérience de ces derniers est marquée par des événements familiaux allant de la simple mésentente à des actes d'une violence particulièrement acerbe. Les difficultés familiales sont récurrentes parmi les jeunes enquêtés et il est fréquent de rencontrer, dans leurs récits de vie, des événements de violence, de misère et de détresse. Car, bien qu'elle ne soit pas toujours remise en question directement, la famille – ou certains membres de la famille – est un élément potentiellement perturbateur, voire traumatisant dans certains cas. Ils sont nombreux à côtoyer la violence verbale, la violence physique et la dépendance à l'alcool ou à d'autres produits psychoactifs (Gambino, 2008 ; Roche, 2016). Tiphaine, une jeune sans activité de 17 ans m'explique lors de notre entretien les problèmes d'alcool de son père, mais aussi les retombées de ceux-ci sur sa famille en matière de conflits et de violence au sein du domicile familial :

« Bah c'est que mon papa il buvait donc ma maman a voulu arrêter avec mon papa, mais elle a pas voulu divorcer parce qu'elle aime mon papa donc elle a pris ses affaires, elle a fait une demande de logement et après elle est partie avec nous [...]. C'était difficile parce que bon, papa il rentrait très bourré quand même donc avec maman c'était des ennuis, ils criaient beaucoup, tout le temps. Des fois ça se tapait dessus. Après il restait dans des champs et il dormait toute la nuit donc on s'inquiétait [...] il arrêtait la voiture et il dormait, il pouvait pas continuer à rouler donc y'a des jours où on s'inquiétait. »

Face à de telles expériences, il est difficile de concevoir une réelle applicabilité du rôle habituel de la famille dans la transition vers l'âge adulte de « cocon ». Certains jeunes sont des enfants placés ou « ballottés » entre différents membres de leur famille (père, mère, frère, grands-parents, oncle...). Souvent, ces jeunes sont mis à l'écart pour de simples mésententes ou « *prises de gueule* » avec leurs parents. En effet, le cas le plus fréquemment observé fut sans aucun doute de simples situations de mésententes entre le jeune et sa famille.

Par mésentente, nous devons ici comprendre des conflits passagers et « ordinaires », mais sans réelle gravité ni violence. Ce qui rend ces situations singulières au sein de notre étude c'est leurs implications dans les parcours de jeune sans diplôme. En effet, le stigmate de « décrocheur » et surtout l'absence d'une stabilisation pérenne sur le marché local de l'emploi

amène à une perception de l'inaction chez le jeune pouvant amener à une « *sale ambiance* » dans laquelle ce dernier se sentira jugé négativement ou bien directement critiqué par sa famille, et principalement par ses parents, à la fois sur le choix du « décrochage », mais aussi et surtout sur son inaction. Plus encore, l'aspect rural de la chose a tendance à l'exacerbation de ces événements de mésentente chez les jeunes n'ayant pas de moyens de locomotion restant souvent isolés au sein du domicile familial.

La mésentente peut toutefois s'aggraver et devenir une réelle situation de conflit. Les conflits sont des événements plus complexes et lourds puisqu'ils peuvent amener à des séparations de son *goum* et/ou amener vers des violences plus importantes. Si la mésentente qui peut être rencontrée chez les jeunes ruraux sans diplôme est souvent à relier avec l'inactivité du jeune ou plus largement à son statut de « décrocheur » scolaire, il n'en va pas de même pour les situations de conflit. Les conflits sont généralement liés à des problèmes d'argent, de relations interpersonnelles ou de sexualité. Pour ce qui est de l'argent il peut s'agir de parents qui ont pris l'argent gagné par leur enfant sous prétexte que ce dernier vis chez eux après le « décrochage » (et qu'il est en âge de devoir s'assumer), ou à l'inverse de la part des parents qui ne supportent plus que leur enfant ne rapporte pas d'argent. Pour la sexualité nous pouvons citer de manière non exhaustive, des conflits liés à l'orientation sexuelle du jeune, à des conflits entre le couple et les parents, ou bien encore des conflits liés à l'accès à la sexualité, en relation à des questions d'âge (Lambert & Roudet, 1995 ; Amsellem-Mainguy, 2021), d'inceste et/ou de consentement. Lorenzo, un jeune de 21 ans souhaitant à présent reprendre une formation après plusieurs années d'inactivité et de tentative d'insertion sur le marché du travail non fructueuse, me parle d'un conflit avec sa mère à la suite d'un détournement de son argent :

« J'avais de quoi passer mon permis, j'avais pu mettre de côté mais en fait ma maman qui gérait mon compte a tout pris, tout ce que j'avais de côté. La raison qu'elle avait donnée c'était qu'elle en avait besoin pour ses enfants parce qu'elle pouvait plus fournir avec son salaire. C'est allé très loin, je suis parti vivre 3 mois chez mamie parce que j'en pouvais plus. J'avais 2 000 € de côté. Elle a fait une lettre à mon nom avec ma signature et tout. Elle est très forte. »

Le troisième et dernier pan à mettre en lumière et aussi le plus lourd et celui qui fut le plus complexe à supporter lors des rencontres avec ces jeunes : les actes de violence. Les violences

familiales rencontrées sur le terrain furent déconcertantes par leur fréquence²⁰⁷. Celles-ci sont malheureusement un phénomène observé fréquemment chez les populations les plus précaires et notamment en milieu rural (Roche 2016 ; 2018). Une violence psychologique est parfois à l'œuvre et implique bien souvent une très lourde vulnérabilité psychosociale du jeune et une dégradation forte de l'image de soi (*ibid.*) pouvant amener à des états dépressifs et à des pensées suicidaires. Bien plus que des violences psychologiques et/ou émotionnelles, de nombreuses violences sexuelles ont été enregistrées lors des récits des jeunes interviewés. Au total, c'est plus d'une dizaine de situations de viol et d'attouchements sexuels non consentis qui ont été exprimés lors des entretiens et dont l'écrasante majorité concernait des rapports incestueux²⁰⁸. Enfin, des violences physiques entre les jeunes et les parents ont été fréquemment rapportées, qu'il s'agisse d'événements épisodiques ou réguliers. Ces violences physiques (parfois très lourdes²⁰⁹) ne vont pas uniquement dans le sens d'enfants battus, mais sont parfois de véritables confrontations physiques entre les deux parties. De manière surprenante, les violences physiques sont souvent banalisées et certains considèrent qu'une claque ou qu'un coup de poing reçu de la part d'un membre de sa famille n'est pas toujours une « véritable violence ». Pour justifier ces comportements, les jeunes parlent alors d'une violence motivée par une vertu « éducative », pour « remettre les idées en place », et qu'il ne s'agit pas d'une violence « défouloir » qui, elle, serait perçue comme étant bien moins légitime.

Face à ces événements qui, s'ils ne sont pas majoritaires, restent fréquents, la question est alors de se demander, pourquoi ? Pourquoi rester avec sa famille, la maintenir comme son centre de gravitation du social, continuer de la fréquenter et de l'aimer profondément lorsque de telles violences apparaissent ?

²⁰⁷ Notons que la grille d'entretien n'aborde pas les sujets des violences sexuelles, physiques ou psychologiques directement. Étant donné le caractère particulièrement intime et souvent lourd de ces événements, ces éléments sont rapportés uniquement lorsque le jeune l'aborde en premier et dans le respect de la personne entretenue. Rajoutons enfin à cette première remarque que les jeunes qui se sont prêtés à l'exercice de l'entretien ont abordé très fréquemment ces sujets par eux-mêmes. Le caractère particulier de ces entretiens leur donnait un espace unique de se confier sur des questions qu'ils ne peuvent pas aborder ailleurs. Certains m'ont d'ailleurs remercié de cet entretien qui leur avait permis de « se vider » et surtout de se livrer à quelqu'un d'autre que leurs proches et que les institutions en charge des jeunes peu ou pas diplômés.

²⁰⁸ La majorité de ces actes sexuels non consentis ont été réalisés sur des filles mineures, durant leur adolescence et parfois même durant l'enfance. Hormis des actes sexuels non consentis par filiation paternelle (père ou beau-père), le reste avait lieu avec un cousin ou un grand-père. Bien que ces actes fussent à majorité hétérosexuels de l'homme envers la femme, des viols homosexuels masculins et lesbiens ont été exposés.

²⁰⁹ Lors d'une de ces confrontations, un jeune homme rencontré en est venu à assassiner sa mère.

1.3 – « Faire avec »

De manière très surprenante, ces jeunes ne portent presque jamais plainte. Lorsque certains le font, ils sont généralement mis à l'écart de leur entourage et doivent parfois même quitter l'espace de vie local et rompre avec les réseaux locaux d'interconnaissances auxquels ils sont affiliés (*ibid.*). Bien que la famille puisse être le théâtre de drames et l'orchestrateur d'une grande souffrance, elle reste, malgré tout, un soutien rare dans l'expérience de leur insertion. Le *goum* est un espace social de repli face aux requis de performance et de méritocratie sociale extérieure (Dubet, 1987). La volonté forte de transition vers la vie adulte est difficile à atteindre pour des jeunes ne touchant à l'emploi que de manière éparse et labile. Souvent isolés localement car ne faisant pas partie de l'« aristocratie ouvrière locale », mais plutôt désignés comme des « cassos » (bien qu'ils mettent un point d'honneur à ne pas être des « assistés »), la famille est un élément central pour ces jeunes et il n'est pas rare d'en rencontrer certains dans des situations familiales terribles (alcoolisme, drogue, prostitution, violences physiques, sexuelles et morales), mais disant n'avoir « que la famille ». Tous ne sont heureusement pas dans des situations de violences et de conflits bien que ces dernières aient été rencontrées bien trop souvent sur le terrain. La notion d'honneur est très importante et notamment l'image sociale que renvoie la famille (Iribarne, 1993). La seule qui compte réellement à leurs yeux. Elle est autant un facteur de fierté que d'immobilité. Sans vouloir désigner cela comme une dette, ils préfèrent parler d'un « devoir » de rester sur place, ou du moins, proche de leurs familles. C'est donc devenir adulte *pour* sa famille.

La famille est parfois la dernière ressource de ces jeunes. Ils n'ont « que » la famille avec eux, ce qui implique de « devoir faire avec », plutôt que de « choisir de faire sans ». La famille et son *goum* restent malgré tout un espace de convivialités fortes en milieu rural où l'enracinement familial est appuyé par une sensation affective et de sérénité dans le fait de se retrouver « chez-soi » (Lambert & Roudet, 1995). La réclusion autour des siens qu'implique la gravitation familiale est en définitive une forme de protection contre un monde extérieur possiblement hostile (Coquard, 2016a ; Coly & Even, 2017). Le *goum* est un espace affectif fort malgré certains épisodes de conflits, de mésententes ou de violences. L'entraide familiale reste un élément fort chez les classes populaires, notamment en milieu rural (Schwartz, 1990 ; Amsellem-Mainguy, 2016 ; Roche, 2016) et s'applique, par un immobilisme géographique recentré, autour d'une proximité ou d'une cohabitation où la mère de famille joue un rôle nodal dans la gravitation sociale interne de la famille : « *La proximité familiale, l'entourage,*

procurent des avantages. Et la domination des classes populaires en milieu rural est tempérée, si l'on peut dire par un "petit capital" : le fait d'être ici. » (ibid. p. 324).

Au-delà de ce rapport particulier qui pousse à « faire avec », le système français de familialisation des aides et des droits sociaux peut assurément pousser les jeunes à rester proches de leur famille (Van de Velde, 2008 ; 2015 ; Amsellem-Mainguy, 2016 ; Chevalier, 2018). En France les parents sont considérés comme la ressource prépondérante du jeune et l'État base ses droits sociaux sur un modèle dit « *Bismarckien* » ou « *de familialisation* » (Chevalier, 2018) dans lequel les droits sociaux passent, même après 18 ans, par le biais des parents du jeune en contrepartie d'obligations des parents envers l'enfant²¹⁰. Le RSA, (presque) impossible à toucher avant 25 ans depuis sa création en 1988, montre bien l'importance de la famille dans un tel modèle. L'indépendance financière individuelle est complexe à obtenir lorsque les aides passent par (et se basent sur) la famille, et que les prêts sont presque inatteignables sans l'amont parental (Amsellem-Mainguy, 2016). La familialisation des aides sociales peut alors clairement pousser le jeune à rester immobile, puisque les aides et les droits sociaux passent par la famille. Cela implique une dépendance des jeunes vis-à-vis de leurs parents. Il faut alors jouer le jeu, ou faire des concessions lors de situations de conflits, de mésententes ou de violences intergénérationnelles.

Prenons enfin l'exemple révélateur de Tiphaine, l'aînée d'une famille nombreuse vivant chez sa mère depuis le divorce de ses parents quand elle était enfant. Tiphaine a 17 ans et a décroché scolairement d'un CAP cuisine qui ne lui plaisait pas particulièrement. Lors de notre entretien, elle m'explique les relations houleuses qu'elle avait avec son ancien patron : un chef de cuisine machiste et agressif. Ce stage, qu'elle a abandonné, est la cause de son abandon scolaire. En effet, la situation s'envenime au cours des semaines puis une très forte dispute éclate entre le patron et son employée. Les insultes fusent et ils sont prêts à en venir aux mains. Écartée par le second de cuisine, le chef prend alors un pot à crème brûlée et le jette au visage de la jeune fille. Cette dernière se retrouve avec l'arcade sourcilière ouverte. Lorsqu'elle me raconte cet événement, je lui demande alors ce qui s'est passé ensuite et si oui ou non elle a appelé la police ou porté plainte. Elle me répond : « *Oh non, je suis allée à l'hôpital et je suis rentrée chez moi* ». Assez surpris, je tente d'approfondir les raisons qui l'ont poussé à ne pas porter plainte contre une telle agression. Gênée, elle me rétorque qu'elle craignait que l'assistante sociale ne vienne

²¹⁰ Cette perceptive se base sur les articles 203 et 371-2 du Code civil qui appuient l'idée que les parents ont des obligations d'entretien envers leurs enfants, même après leur majorité légale.

chez elle et « place » ses petits frères et sœurs à cause des problèmes d'alcool et de maltraitance physique et morale de sa mère. En effet, plus tôt lors de notre entretien, Tiphaine m'expliquait que la situation chez elle était très compliquée. Elle m'avait parlé des violences et des insultes que sa famille lui faisait subir depuis son *coming-out*. Ainsi, malgré la violence familiale et les insultes quotidiennes de « gouine » ou de « pédé » de la part de son petit frère et de sa mère, Tiphaine craint pour sa famille, qu'elle dit aimer malgré tout : « *Il faut faire avec, c'est tout ce qu'on a la famille, sans ça on a rien du tout.* ». C'est un véritable *conflit de loyauté*. Perdre sa famille reviendrait alors à « tout perdre » et beaucoup concèdent à certaines situations difficiles à vivre afin de garder leur famille, leur *goum*, près d'eux. Dans ce rapport de proximité parfois conflictuel avec la famille, la décohabitation et les questions relatives à l'éloignement et à la proximité demeurent centrales.

II – Décohabiter, cohabiter, recohobiter

Si la famille reste une ressource centrale et une source d'immobilisme chez les jeunes issus des classes populaires rurales, l'expérience de la transition vers l'âge adulte est marquée par le départ du domicile parental. La décohabitation est un signe à la fois d'autonomie (le jeune n'est plus dépendant dans ses pratiques et activités), mais aussi d'indépendance (résidentielle et financière). Chez une population marquée si largement par la vulnérabilité socioéconomique, l'installation « chez soi » est une étape complexe qui mobilise des ressources familiales autres que celles de ses parents et qui sont dépendantes des fluctuations conjugales, professionnelles et monétaires. La décohabitation ne promet pas l'indépendance, elle permet l'accès à un statut d'« adulte en sursis ».

2.1 – Décohabitation parentale – cohabitation fraternelle

Les espaces ruraux sont caractérisés par des configurations spatiales et humaines particulières qui justifient l'emploi d'une telle notion. Ils sont ainsi marqués par des *espaces de vie* entre-espacés de larges *espaces de vide* sur fond de nature est d'espaces agraires. Les logements sont moins coûteux et l'achat potentiel d'une bâtisse spacieuse semble laisser plus d'opportunités pour ces jeunes pour décohabiter. Car si depuis les années 60 la jeunesse est une période qui a tendance à s'allonger et que la décohabitation se fait de plus en plus tard (Van de Velde, 2015 ; Coly & Even, 2017), entre 2008 et 2015 l'âge moyen de la décohabitation chez

les jeunes Français est passé de 21 à 23 ans²¹¹ ²¹². Les recherches s'accordent cependant à dire que les jeunes ruraux ont une transition plus rapide entre l'enfance et l'âge adulte. Alors que les jeunes urbains sont 49 % à être en situation d'emploi, les jeunes ruraux sont à 59 % à l'être. En outre, la conjugalité est plus précoce et plus commune chez les jeunes ruraux que chez les urbains puisque 40 % vivent en couple contre seulement 33 % des urbains²¹³. Ceci s'explique en partie par le fait que les jeunes en milieu rural font des études plus courtes et plus professionnalisantes que leurs homologues urbains. Cet élément paraît alors logique lorsque l'on parle de jeunes ruraux dont la caractéristique est justement l'absence de diplôme. Pour beaucoup, l'abandon scolaire était un acte à visée émancipatrice ; un acte dont la finalité est justement la transition vers l'âge adulte et donc aussi l'accès à l'indépendance résidentielle. En Nouvelle-Aquitaine, la décohabitation est d'ailleurs supérieure à la moyenne en France métropolitaine puisque chez les 20-24 ans, 45,5 % des jeunes vivent encore chez leurs parents alors qu'ils ne sont que 37,5 % dans ce cas en Nouvelle-Aquitaine (Bahegne, 2017). Enfin, notons qu'il existe une forte corrélation entre le niveau de diplôme et la cohabitation parentale. Chez les non-diplômés, 73 % des jeunes habitent chez leurs parents alors qu'ils sont 48 % dans ce cas chez les détenteurs d'un baccalauréat, pour une moyenne de 42,5 % de l'ensemble des jeunes, tout niveau de diplôme confondu (Amsellem-Mainguy, 2016).

Ainsi, alors que les jeunes ruraux ont tendance à décohabiter plus tôt que les urbains, la faiblesse du niveau de diplôme des jeunes rencontrés paraît être une limite dans la décohabitation. Si celle-ci est fréquemment souhaitée car elle est un marqueur de sa prise d'indépendance, elle est difficile à mettre en œuvre chez des jeunes ne disposant que de peu de ressources financières. La cohabitation parentale a des avantages en matière de ressources liées à l'indépendance potentielle des jeunes. Rester chez ses parents permet d'être moins précaire économiquement (aussi face aux questions du logement), bien que cela implique en contrepartie un ensemble de représentations qui maintiennent le jeune dans une stagnation de cette période de vie. Quitter le domicile familial c'est alors prouver sa capacité – ou du moins sa croyance en sa capacité – à accéder à l'indépendance et donc à devenir adulte.

²¹¹ INJEP. *La question du logement*. Les fiches repères. Conditions de vie, de travail et d'emploi. – L'observatoire de la jeunesse et des politiques de la jeunesse. 4 pp., 2015

²¹² En moyenne les femmes décohabitent 2 ans plus tôt que les hommes.

²¹³ CREDOC-MSA. *Les jeunes ruraux, des jeunes comme les autres ?* 2012

Bien que voulant prouver leur implication dans leur insertion dans la vie active, notamment par décohabitation, ces jeunes sont bien souvent dépendants de leurs parents et notamment au niveau financier. Il est donc parfois complexe de décohabiter tant que leur situation sociale et surtout professionnelle ne leur permet pas l'accès à des ressources nécessaires à l'indépendance résidentielle. Si certains sont encore chez les parents alors qu'ils ont largement dépassé les 20 ans ou 25 ans, nous ne pouvons pas non plus parler d'un groupe de « Tanguy²¹⁴ ». En effet, ces jeunes supportent généralement mal cette forme d'assignation à domicile et il ne s'agit pas réellement d'un choix de leur part, mais plutôt d'une imposition à la cohabitation liée à leur situation socioéconomique insuffisante.

Pour pallier cette situation, beaucoup font le choix de décaler la question de la cohabitation et quittent le domicile familial pour habiter chez le grand frère ou la grande sœur²¹⁵. Cette expérience de décohabitation est en quelque sorte un palliatif à l'indépendance résidentielle qui permet symboliquement de montrer son implication et sa volonté d'émancipation. C'est notamment le cas de Maeva, une jeune fille de 18 ans, qui, souhaitant s'émanciper, mais sans grands moyens, a choisi de vivre chez sa sœur en échange d'un faible loyer et d'une assistance dans la garde de ses neveux et nièces :

« Il faut que j'aie de l'argent et même pour moi et pour vivre ma vie, pour avoir un appartement. Parce que je vis chez ma sœur. Pour avoir un appartement et tout ça, j'en ai besoin, j'ai pas le choix. Mais je garde toujours en tête l'idée qu'il y a mon frère qui est à côté et qu'il est juste là. »

Ces cohabitations, vécues sous les auspices de l'indépendance et de la liberté, sont également des causes de conflits – notamment financiers – au sein de la fratrie. Ces jeunes n'ayant que peu – voire pas – de ressources financières sont parfois perçus comme vivant « aux crochets » de leurs aînés. En outre, cette situation ne permet pas réellement un accès à une situation d'indépendance concrète sur le plan du logement, mais il est un premier pas vers la distanciation des ressources parentales.

²¹⁴ Terme tiré du film éponyme de 2001 et utilisé pour décrire des personnes refusant la décohabitation parentale.

²¹⁵ Ces cohabitations fraternelles remplacent les collocations en ville, absentes de l'expérience des jeunes rencontrés.

2.2 – S’installer « chez-soi »

Avec la formation d’un couple et l’insertion professionnelle, l’accès au logement est vécu et perçu comme l’un des passages obligés vers la vie adulte ; une étape-seuil symboliquement forte impactant tant l’expérience de l’acteur que l’image de soi. Le meilleur moyen de prouver réellement sa transition est de s’installer « chez-soi ». S’installer « chez-soi » implique à la fois l’autonomie (puisque le jeune doit gérer seul son quotidien) et l’indépendance (malgré les aides parentales, il doit gérer un budget et se financer). La décohabitation suivie d’une installation seul – ou plus vraisemblablement avec son conjoint – est donc un moyen efficace de prouver son insertion et sa transition lorsque l’on est jeune sans diplôme et que l’on vit en milieu rural.

Ce processus d’individualisation est central dans le passage à l’âge adulte dans nos sociétés contemporaines puisqu’il marque la prise en main de son expérience par l’acteur : « *Le “je” concret singulier s’impose partout au détriment du “je” abstrait anonyme. Faute d’être défini par ses appartenances, l’individu doit construire sa propre identité et il le fait principalement à travers les épreuves et les expériences de la vie quotidienne.* » (Ion, 2019. p. 9). Habiter « chez-soi » implique un sentiment de sérénité, mais aussi d’inscription de son expérience dans un nouveau lieu. C’est notamment par cette inscription qui marque l’autonomisation et l’indépendance du jeune que ce dernier devient « pilote de sa propre vie » en fonctionnant de manière autonome (ne serait-ce qu’en partie) et en utilisant ses propres ressources pour être indépendant (Singly, 2000).

Pour autant, il serait lourdement abusif de considérer que ces deux éléments vont de pair dans le processus de décohabitation, qui plus est chez des jeunes socioéconomiquement vulnérables. Même lors d’une installation *chez-soi* – prouvant symboliquement son passage à l’âge adulte – l’autonomie et l’indépendance sont souvent dissociées. Les jeunes sont en effet pris dans une injonction au passage à l’âge adulte qui crée une « *tension vers l’indépendance* » (Amsellem-Mainguy, 2016) lorsque l’autonomisation n’aboutit pas sur une indépendance. Ils quittent le plus souvent le domicile familial pour s’installer en couple ou à cause d’une maternité qui permettra une forme d’établissement du vécu social dans une location et avec peu de moyens à disposition (Roche, 2018). Le loyer est une dépense conséquente chez ces jeunes et qui prend une part de plus en plus importante dans les budgets de tous. En 1984, le loyer des moins de 25 ans correspondait à 12 % du revenu de leur foyer alors qu’il dépasse aujourd’hui

les 22 % alors qu'il n'est passé que de 9 à 10 % pour le reste de la population (Maunave, 2016). Face à ces inégalités intergénérationnelles, beaucoup doivent faire avec l'autonomie résidentielle mais sans l'indépendance qui va derrière. Le caractère particulier de ces jeunes peut toutefois ici jouer en leur faveur puisqu'ils ne sont pas soumis à des exigences contradictoires d'immobilité résidentielles et de mobilité salariale, d'une part (Urry, 2005 ; Tallon *et al*, 2015 ; *ibid.*), et de l'autre, puisque le rural offre un parc résidentiel singulier (Gambino, 2008).

La difficulté du logement chez les jeunes urbains (et notamment chez les étudiants) est de l'ordre de la concurrence de petits logements. Les crises du logement étudiant²¹⁶ dans les métropoles et villes universitaires ne touchent cependant pas ces jeunes qui sont confrontés à des situations inverses. Les espaces ruraux proposent des locations proportionnellement bien moins chères qu'en ville, mais aussi bien plus grandes et généralement hors budget. D'un point de vue résidentiel, les espaces ruraux ne proposent pas réellement de quoi débiter dans la vie adulte, mais plutôt de quoi s'installer, une fois adulte (*ibid.*). D'un point de vue immobilier, l'installation « chez-soi » est freinée par deux choses : le manque de logements de petite taille accessibles financièrement à des jeunes précaires, et l'implantation de touristes qui créent une pression foncière et immobilière dans certains espaces (Coly & Even, 2017). Car ces jeunes, bien qu'ils souhaitent avoir une maison et la construire eux-mêmes – ce qui symboliserait pour eux la réussite – ont besoin de débiter dans la vie par des petites locations et cela même si le pavillon indépendant garde une identité symbolique forte (Gambino, 2008).

Certains trouvent des alternatives à l'installation « chez-soi ». Leurs parents étant parfois propriétaires avec de larges terrains – particulièrement dans les espaces ruraux très peu denses, voire peu denses – certains vivent dans des dépendances ou des bâtiments annexes du domicile familial. Charlie, une jeune fille de 22 ans ayant décroché et travaillant à mi-temps dans une grande enseigne de surgelés, m'explique comment la mezzanine aménagée chez ses parents lui permet une forme d'indépendance alors qu'elle n'a pas les moyens de prendre un logement pour elle :

²¹⁶ *Crise du logement étudiant à Bordeaux : « le loueur m'a demandé de dormir par terre. »*. Sud-Ouest, 2019 <https://www.sudouest.fr/2019/10/09/crise-du-logement-etudiant-a-bordeaux-le-loueur-m-a-demande-de-dormir-par-terre-6675009-2780.php>

« Je vis avec eux mais je vis à côté, j'ai une mezzanine et je vais juste chercher de l'eau et prendre ma douche chez mes parents en fait donc je reste avec eux de temps en temps quand je m'ennuie, mais sinon je reste chez moi, je suis indépendante. »

Pas tout à fait indépendants, ils peuvent toutefois acquérir un début d'autonomie dans leur « *chez-soi* », qu'ils distinguent de « *chez leurs parents* ». Au-delà de l'autonomie, c'est parfois en versant un petit loyer ou en aidant financièrement leurs parents qu'ils touchent également progressivement à l'indépendance résidentielle sans que son *chez-soi* soit réellement pérenne.

2.3 – Être un adulte en sursis

La décohabitation, troisième étape-seuil marquant la transition vers l'âge adulte est à son tour difficile d'accès chez les jeunes ruraux les moins qualifiés. La décohabitation parentale est rarement définitive et l'on observe en réalité le plus souvent des transitions en aller-retour dans lesquelles le jeune ne fait pas une transition linéaire et unidirectionnelle vers l'âge adulte, mais des aller-retour entre les différents statuts chronologiques et sociaux que son insertion professionnelle précaire peut lui permettre (Singly, 2010 ; Van de Velde, 2015). Si l'on parle des *tanguys*, ce sont bien plus vraisemblablement des jeunes tiraillés entre une volonté d'indépendance et d'autonomie, et une situation socioéconomique bien trop légère, rendant la transition instable. Ils sont plus souvent forcés de retourner chez leurs parents, face à l'aridité de l'embauche, qu'ils ne font le choix de retourner chez leurs parents. Partout en Europe les recohabitation parentales sont fréquentes dans les parcours d'émancipation des jeunes dont les causes principales sont le chômage et la rupture (Chiche, 2012).

L'idéal d'une décohabitation parentale unique disparaît petit à petit car « *les idéaux dont s'empare la jeunesse sont fortement corrélés aux mutations historiques, économiques et sociales* » (*ibid.* p. 6) qui actuellement se tournent vers une normalisation progressive des essais successifs d'insertion professionnelle, de mise en couple et de décohabitation.

C'est une tendance globale où les jeunes ont avec une forte propension à aller et venir – à cohabiter et décohabiter – au gré de leurs besoins en se basant sur le principe du modèle d'entraide familialiste (Van de Velde, 2008 ; 2015 ; Amsellem-Mainguy, 2016 ; Chevalier, 2018). Face au chômage de masse chez les jeunes, au coût des locations actuelles et plus globalement à cause de la vulnérabilité globale à laquelle fait face la jeunesse contemporaine, de nouvelles organisations familiales se créent : les « *familles accordéons* ». Ces familles se

caractérisent par l'acceptation d'un remodelage fréquent de son fonctionnement par rapport aux besoins et aux sollicitations des jeunes lors de leur transition vers l'âge adulte.

La maison familiale est indubitablement un point de départ connu et familier, et bien qu'ils souhaitent prouver leur indépendance, cet espace géographique dans lequel se retrouve son *goum*, est celui où ces jeunes aiment se retrouver pour se ressourcer, profiter et se protéger en quelque sorte de l'aspect préoccupant et indocile de leur transition vers l'âge adulte. Bien au-delà, le domicile familial et la possibilité d'hébergement, voire de recohobitation sont des « *amortisseurs de crise* » (Maunave, 2016), ou disons, des *filets de sécurité* permettant de tenter à plusieurs reprises son insertion. Ces solidarités familiales protègent réellement le jeune des situations d'indigence, mais ne sont que rarement suffisantes pour permettre un réel détachement de son statut de jeune. Comme c'est fréquemment le cas chez les classes populaires, c'est le statut de parent qui semble bien souvent amener le jeune à l'entrée dans la vie adulte (Coquard, 2019), qui plus est lorsque l'acquisition du statut d'adulte semble complexe à obtenir par la stabilité professionnelle.

III – Devenir parent : Une expérience genrée de l'acquisition du statut d'adulte

Au cours du deuxième chapitre, nous avons défini la jeunesse comme une période de transition dont les bornes ne sont plus fixes ni à sens unique, mais dont l'entrée reste caractérisée par l'autonomisation progressive de ses pratiques et de son existence et la sortie par l'indépendance du jeune (financière, résidentielle, en matière de mobilité...). Nous devons avancer que les trois étapes-seuils que propose Olivier Galland (2005) pour caractériser la jeunesse (décohabitation parentale, création d'une famille à visée procréatrice et stabilisation sur le marché de l'emploi) ont encore une importance symbolique forte, notamment dans le rapport de « validation » que les jeunes peuvent entretenir avec son entourage. En d'autres termes, si ces trois étapes seuils ne sont plus en mesure de caractériser sociologiquement la jeunesse, elles restent symboliquement des marqueurs forts de la prise d'indépendance et de la responsabilisation de l'individu se dirigeant vers l'âge adulte. Or, la stabilisation de l'emploi – qui paraît être l'étape-seuil la plus clivante – est peu envisageable chez les jeunes ruraux sans diplôme qui font l'épreuve de la crise de l'entrée sur le marché local de l'emploi peu qualifié et s'inscrivent dans le sous-emploi local. Ainsi, alors que l'implication dans son insertion professionnelle est une solution fragile chez ces jeunes pour devenir – et être reconnu – comme

adultes, la décohabitation parentale et surtout la formation d'une famille à visée procréative sont les réels marqueurs de leurs passages à l'âge adulte. La parentalité paraît impliquer une transition presque « mécanique » vers l'âge adulte là où l'emploi ne peut promettre ce genre de stabilité de statut. Par leur implication dans le statut de parent, les jeunes parents affirment ainsi leur statut de « jeune adulte », car même dans le cas de maternités très précoces²¹⁷ les adolescents et adolescentes ayant un enfant ne sont plus réellement perçus comme des jeunes à part entière.

3.1 – La volonté d'une parentalité précoce

Les maternités précoces furent assez fréquemment rencontrées (et/ou souhaitées) lors de mes entretiens avec les jeunes ruraux sans diplôme de Nouvelle-Aquitaine. Nous savons que le niveau de diplôme est corrélé à l'âge du premier accouchement puisque les jeunes femmes sans diplôme ont en moyenne un enfant presque 5 ans avant les jeunes femmes diplômées du supérieur (Amsellem-Mainguy, 2016). La conjugalité et la parentalité se trouvent aux alentours de 25 ans pour les personnes non diplômées et vers 30 ans pour les personnes diplômées du supérieur (Roche, 2016). La distinction existe également entre les jeunes femmes non diplômées et les jeunes femmes diplômées d'un CAP ou d'un BEP puisque ces dernières ont en moyenne un enfant un an plus tard que les premières (Amsellem-Mainguy, 2016). Les études s'accordent à corréler le non-emploi et les faibles diplômes à une maternité précoce par une valorisation du statut de parent. La natalité est élevée avec des signes de vie familiale précoce qui la désignent comme modèle désirable (Roche, 2016 ; Coquard, 2019).

Nous pouvons apporter trois éléments explicatifs de la parentalité précoce rencontrée chez ces jeunes et en particulier chez les jeunes femmes. Tout d'abord une volonté de parentalité globalement assez précoce, mais plus particulièrement chez certaines jeunes femmes pour qui la maternité est une finalité de son passage à l'âge adulte en soi. Souvent présentes dans les Missions Locales ou dans les agences d'intérim, ces jeunes femmes se disent être « *en attente* » de fonder leur famille. Devenir maman est un rêve pour ces jeunes femmes qui – dans une vision très traditionaliste des rapports de genre (Lechien, 2013) – se voient comme mère au foyer avec un compagnon déjà inséré professionnellement. Lors de notre entretien, Safâ, une jeune femme de 22 ans sans diplôme mariée depuis deux ans, me parle à la fois du bonheur que

²¹⁷ *Sur la route... des mères adolescentes en Picardie et ailleurs.* Julie Gacon – France culture, Sur la route, 13/06/2014

la maternité lui apporterait au niveau émotionnel, mais aussi de son tiraillement quant aux conditions de cette dernière :

« Avoir des enfants je crois que c'est ce qu'il y a de plus beau dans la vie en fait ! On se dit que c'est des petits nous ! [...] Dès que j'aurai une situation stable pour les accueillir. Enfin juste avoir une maison et un travail et c'est là où en fait si j'ai des enfants, est-ce que je m'occupe d'eux ou est-ce que je travaille et je les délaisse un petit peu ? C'est pour ça que je suis un peu partagée, mais j'ai besoin avant d'une situation stable pour que l'on puisse s'épanouir en fait. »

Par la suite, Safâ m'expliqua que devenir maman impliquerait pour elle un statut social et un domaine émotionnel dont elle serait bien plus fière que si elle décrochait un emploi.

Un deuxième élément explicatif est l'accès à la maternité pour échapper à un contexte parental d'indigence, de conflit ou de violence (Roche, 2018). Sans pour autant se soustraire réellement au *goum*, la maternité chez certaines jeunes femmes permet de prendre de la distance avec certains contextes particulièrement complexes : *« Le cumul des divers types de violences, associés à l'alcoolisme – notamment du père – crée un climat familial très dégradé auquel certaines essaient d'échapper par un départ précoce. »* (Jaspard et al, 2003, p. 166). Inès, une jeune fille de 23 ans en situation de handicap vivant chez son compagnon me parle, lors de notre entrevue de sa volonté de devenir maman face à la solitude et à l'isolement qu'elle ressent au quotidien. Dans ce même entretien, elle me parle de sa cousine qui a *« eu de la chance »* de tomber enceinte à 16 ans, puisqu'en devenant mère, elle pouvait éviter la situation complexe qu'elle vivait avec son beau-père sans pour autant rompre avec son entourage familial proche :

« Ah oui ! C'est parce que son beau-père – on va dire que ma petite cousine est plus jolie que sa mère donc il y a eu des choses... des trucs comme ça. [...] Comme elle avait son copain depuis deux ans et qu'ils voulaient partir de chez elle à cause du beau-père, elle a décidé de se mettre enceinte pour se débarrasser d'eux. Le meilleur coup c'est le beau-père qui, quand elle a déclaré l'acte de naissance, il voulait donner son numéro de compte pour avoir les sous pour les aides. »

Enfin, ces particularités de la parentalité rurale et populaire sont renforcées par un rejet individualisé de la pratique de l'avortement : *« Les autres font ce qu'ils veulent, mais moi je pourrais pas. »* (Samantha, 19 ans). La plupart des jeunes veulent un travail avant d'avoir un

enfant sauf s'ils ont un enfant avant cela. Il faut alors garder l'enfant (dans la large majorité des cas rencontrés) et tenir le rôle de mère (que l'on relègue en partie à sa propre mère). Devenir mère permet de réguler et d'occuper le temps ainsi que de se retemporaliser afin de sortir d'un mode de vie basé sur une temporalité cyclique. Deux parcours genrés sont alors distincts. Un sens de l'honneur est alors à mettre en place du côté du père pour qui le devoir issu notamment d'une pression familiale forte pousse à « assumer ».

Sur le terrain, hormis une jeune fille ayant fait une fausse couche sous les coups d'un petit ami violent, toutes voulaient des enfants. Certaines en voulaient très rapidement, d'autres plus tardivement et la plupart « *quand ça arrivera* ». S'il y a une volonté forte d'avoir des enfants et de créer une famille, les jeunes ruraux sans diplôme rencontrés qui sont, ou vont être, parents (n=17) ne le sont que rarement d'une volonté initiale. Ces grossesses accidentelles ou ces « *accidents heureux* » sont pérennisés par un refus de l'avortement assez majoritaire et la joie d'accéder au statut d'adulte (par celui de parents) en ayant un enfant. La plupart admettent qu'ils sont trop jeunes pour avoir des enfants, mais sont opposés à l'idée d'avorter. Si elles tombent enceintes, la plupart des jeunes filles expriment un « devoir d'assumer » le fait d'être tombée enceinte. Elles disent que l'avortement « *ça ne se fait pas* », expression polysémique exprimant à la fois une désapprobation morale de l'acte de l'avortement, mais aussi plus généralement le fait que cet acte est un acte « qui ne se fait pas » dans cet espace social.

Mon terrain de recherche met en avant une grande vulnérabilité de l'insertion de ces jeunes par le travail. Cantonnés à des emplois précaires et épars, car peu qualifiés, les jeunes ruraux non diplômés ne peuvent pas réellement justifier leur statut d'adulte par le travail. Les jeunes sont tiraillés entre une volonté forte de s'insérer professionnellement et un marché de l'emploi très restreint pour leurs profils. Ainsi, devenir adulte « pour sa famille » n'est souvent pas suffisant pour réellement effectuer cette transition vers l'âge adulte. Si l'on ne peut pas donc devenir adulte « pour sa famille », on le devient alors « par sa famille ».

3.2 – « Jongler » entre parentalité et insertion professionnelle : Quand maternité rime avec immobilité

La parentalité devient une forme d'établissement du social autour de soi chez une population particulièrement marquée par l'isolement social et la vulnérabilité socioéconomique après l'abandon de sa scolarité. Notons alors que l'accès à la parentalité est un acte rationnel (même précoce) pour ces jeunes et que, loin d'être inconsideré, il est réfléchi, voire débattu

avec la famille, même lorsqu'il s'agit de grossesses involontaires. Ces jeunes font un calcul subjectif des apports et des dangers de la maternité dans lequel le statut de parent et surtout l'amour de son enfant pèsent lourd dans la balance de leur choix. De plus, ayant très souvent la famille (généralement la future grand-mère maternelle) prête à aider les jeunes parents en servant de « *deuxième maman* » à l'enfant tant que les jeunes parents ne sont pas encore indépendants et/ou autonomes, la maternité semble facilitée par cette entraide familiale.

Si les jeunes hommes disent devoir « assumer » leur paternité sous peine de subir l'opprobre familial et/ou local, mais aussi par envie de démonstration de ses capacités à devenir adulte suite au « déclic de la parentalité », les jeunes femmes croient en la possibilité d'allier leur rôle de mère avec un emploi afin de subvenir aux besoins de l'enfant. Une distinction genrée est claire pour les jeunes ruraux sans diplôme devenant parents. Les rôles genrés sont à la croisée de la division traditionnelle du foyer et de l'imposition contemporaine de normes issues des classes moyennes et supérieures de partage des tâches et de travail des deux parents (Orange & Renard, 2018). Ainsi, dans le cas où les deux conjoints sont encore ensemble après la naissance de l'enfant, le père garde son rôle « classique » de travailleur pendant que la mère souhaite assurer à la fois le rôle de travailleuse et celui de mère au foyer. Les jeunes femmes rencontrées insistent, lorsqu'elles n'ont pas encore d'enfant, sur le fait qu'elles se croient capables de « jongler » entre la gestion d'un foyer et de la maternité d'une part, et d'un emploi de l'autre. Toujours axées sur l'idée de l'implication et de la volonté comme pourvoyeurs d'emplois, ces jeunes femmes se confrontent brutalement à l'immiscibilité du rôle de mère et de celui de salariée. Les crèches et les garderies sont souvent aussi, voire plus, chères que ce qu'elles peuvent gagner en travaillant. Ces jeunes mères se retrouvent alors soit dans une situation de délégation de sa maternité à sa propre mère (mal vécue) ou à devoir quitter le marché local de l'emploi et garder son statut de mère puisque l'emploi ne permet pas de gagner sa vie face aux dépenses occasionnées par la venue au monde d'un enfant. Ce fut notamment le cas d'Érika, une jeune femme sans diplôme de 25 ans, aujourd'hui mère au foyer avec deux enfants. Lorsque je lui demande les raisons de son départ de chez sa mère, elle m'explique une volonté d'indépendance et de liberté la vie d'adulte et notamment par l'accès à la maternité :

« Bah déjà étant une fille, je suis tombée amoureuse. Ça n'aide pas. Y'a eu ça, mais y'a eu aussi le fait de me dire j'ai perdu du temps dans un diplôme dans quelque chose qui me plaisait pas du tout. Et je me voyais pas reprendre l'école encore sachant que j'avais des envies déjà de vie d'adulte. [...] Personne ne me disait

vraiment que je devrais continuer ou quoi. Non. [...] Je voulais ma liberté, ma maison, des enfants, déjà à 17 ans. Je voulais être adulte, je voulais plus être la petite jeune. Alors le boulot, la maison, le permis, tout ce qui est relatif à un adulte, tout ce qu'un adulte peut faire. Je voulais tout ça d'un coup. »

Pour beaucoup, il suffit de « jongler » entre travail et vie de famille (dans la famille procréative), mais la mise en œuvre est souvent complexe. Lorsque je demande à Érika comment elle a obtenu puis perdu son premier emploi, elle m'explique ne pas avoir pu jongler entre la maternité et son poste de caissière dans une grande enseigne :

« Je le pensais que c'était le début de la liberté. À ce moment-là oui. Par la suite, je suis tombée enceinte de mon petit garçon et elle [sa responsable] m'a virée. Parce que quand il a fallu reprendre le travail, bah, je n'avais personne pour garder Milo et je ne connaissais pas d'endroits où le faire garder. Je ne m'étais pas renseigné sur les crèches, sur les nounous, rien. Je me disais que je pouvais tout avoir avec un CDI. Moi je me voyais faire construire et tout. Le CDI c'est la sûreté d'avoir un salaire à la fin du mois. Tu peux tout faire. Mais je me suis fait licencier parce que je n'avais personne pour garder Milo à la reprise du travail du coup automatiquement je ne me suis pas présentée et elle m'a licenciée et je n'ai jamais retrouvé de CDI depuis. J'avais vraiment eu de la chance là. C'est galère. »

Si certaines jeunes femmes expriment à demi-mot une forme de regret de leur parentalité précoce en ayant eu l'impression de passer « à côté » d'une partie de leur jeunesse, l'enfant n'est pas vu comme un élément qui viendrait gâcher leur vie. Il s'agit plutôt d'une parenthèse ou d'un changement de direction dans leur parcours qui serait bien plus relatif à la fatalité du destin qu'à un choix au sein de son expérience. Toutes les mères et tous les pères que j'ai rencontrés disent aimer profondément leurs enfants qui sont le nouveau centre de leur vie quotidienne, et pour les femmes de leur vie sociale (Lechien, 2013).

3.3 – Carrière de mère et statut de père

Il est généralement assez compliqué pour ces jeunes femmes de « jongler » entre deux activités demandant autant de temps et d'énergie que le travail et l'éducation de ses enfants. La précarité de leurs situations semble amener ces femmes vers le choix de la maternité avant celui

du travail. Bien que la parentalité n'apporte pas nécessairement l'indépendance (de nombreuses jeunes femmes doivent retourner chez leurs parents avec leur enfant), la parentalité apporte tout de même un statut : celui de parent. Le statut de parent est enviable au sein des espaces ruraux populaires et explique en partie le degré plus important de grossesses précoces parmi les populations observées. Devenir parent semble apporter « mécaniquement » le statut d'adulte.

Si ce statut est si enviable, c'est notamment car il est assez bien vu et permet de revaloriser son expérience de la transition vers la vie adulte là où l'École avait fortement dégradé son image de soi et où le travail ne semble pas toujours – ou pas entièrement – permettre une amélioration de sa condition et de son statut. En ce sens, face à un risque de déclassement social ou de précarisation de sa situation par l'emploi, certains choisissent de réinvestir leurs transitions par l'acquisition du statut de parents. Ce modèle est principalement vrai pour les jeunes femmes là où les hommes rencontrés expriment le souhait plus fréquent de vouloir « *se poser* » professionnellement avant d'envisager d'avoir des enfants. Une différence genrée majeure apparaît ici. Bien que la plupart de ces femmes insistent sur le fait d'avoir une valeur du travail forte, le statut de mère est souvent plus désirable, notamment parce qu'il apporte une « carrière » permettant de se détourner (en partie) de l'épreuve de crise de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux sans diplôme. Devenir mère volontairement ou non, légitimise – en un certain sens – plus que son statut d'adulte : c'est une carrière à part entière, surtout dans des espaces ruraux et populaires où le fait d'élever soi-même son enfant est « bien vu » : « *La reconnaissance extérieure d'une certaine réussite éducative semble donc venir comme en contrepoint des déceptions et des privations liées à un parcours professionnel précaire et chaotique.* » (Le Pape, 2009. p. 91). Les mères aux foyers sont d'ailleurs très présentes chez cette population puisque sur les 100 jeunes rencontrés 25 ont une mère qui est au foyer. Cette présence forte des mères au foyer dans l'entourage renforce l'image positive que l'on associe généralement fait de s'occuper soi-même de l'éducation de son enfant.

Pour les institutions de prise en charge de ces jeunes femmes, la tâche est alors compliquée. Lorsque ces jeunes femmes s'inscrivent dans de réelles « carrières de mère », ces dernières s'éloignent irrémédiablement de ces institutions et rompent généralement les liens avec elles. C'est notamment ce que mettent en avant Kathy, directrice d'une Mission Locale de Gironde, et Yohan, conseiller en Mission Locale en Charente :

« Ce que l'on rencontre nous sur site comme problématique c'est des jeunes femmes qui sont de passage dans la Mission Locale parce qu'elles vont avoir un enfant et que l'on sait qu'elles ne vont pas revenir après. » – Kathy

—

« La maternité c'est vrai que c'est quelque chose qu'il faut prendre en compte, je pense, de plus en plus. On a des jeunes filles qui ont les copines qui deviennent mamans et qui se disent du coup : "Bah peut-être que moi aussi". Du coup, c'est vrai que c'est des filles que l'on ne revoit plus. On les croise un an après avec une poussette et on se dit "Ah bah voilà !". » – Yohan

Si la maternité accorde un statut stable pour ces jeunes femmes, la chose est bien différente pour les hommes. Devenir père permet certes d'acquérir « mécaniquement » un statut d'adulte (tant que le jeune « assume » sa paternité), cependant, une attente plus ou moins tacite associe le statut de père à celui de travailleur. Ainsi, si les jeunes femmes peuvent faire de leur maternité une carrière à part entière, reconnue et « bien vue » localement, la paternité s'associe à l'idée de devoir subvenir aux besoins de sa compagne et de son enfant. C'est une vision traditionaliste de la répartition des rôles genrés qui se retrouve parmi cette population (Lechien, 2013). Devenir mère peut devenir, pour certaines de ces jeunes filles, une stratégie matrimoniale avec la mise en couple avec un conjoint généralement plus âgé et déjà inséré professionnellement (Orange & Renard, 2018) permettant une reconnaissance sociale sans devoir nécessairement s'insérer sur le marché de l'emploi local.

Notons cependant que cette carrière féminine dans la maternité a tendance à s'étioler avec le temps. Bien que la maternité soit valorisée localement, cela ne signifie pas que ces jeunes femmes ne retourneront jamais vers l'emploi. Beaucoup se laissent le temps que leurs enfants aillent à l'école et deviennent plus autonomes avant de retourner sur le marché de l'emploi local. Ce statut particulier de celui de mère en milieu populaire et sa précocité fréquente tendent tout de même généralement à une vulnérabilisation de la situation de ces jeunes femmes pour qui l'indépendance est difficilement atteignable du fait de l'immiscibilité des tâches de mère et de travailleuse. Bien que leur image locale puisse être embellie, leur « valeur » sur le marché du travail s'en retrouve dépréciée puisqu'elles se retrouvent à devoir s'insérer à l'âge adulte sans diplôme et souvent sans expérience professionnelle. L'indépendance seule est alors difficilement atteignable ou envisageable et doit se construire dans un rapport de solidarité au sein du couple avec d'une part l'éducation maternelle et de l'autre le travail paternel.

3.4 – Conjugalité : Paternité du dépit et maternité de l'ennui

Comme la parentalité, la conjugalité est un élément souhaité, rêvé, voire fantasmé chez les jeunes puisqu'elle implique l'accès à de nombreux éléments symboliques, émotionnels et sexuels attrayants. Il est fréquent de rencontrer chez les classes populaires rurales une conjugalité et une parentalité assez précoce puisque les parcours de formation sont plus courts et marqués par une transition vers l'âge adulte souhaitée précoce où la parentalité et la conjugalité sont vues comme une valorisation de son statut (parents en couple et indépendants) (Roche, 2016 ; Coquard, 2019). Parfois, à cause de ruptures familiales ou de conflits, les jeunes doivent s'assumer très tôt par le biais de la conjugalité en étant dans des situations de rupture/collaboration avec sa famille d'origine ou avec celle de son conjoint. Nous avons déjà émis l'idée que chez les jeunes ruraux non diplômés la parentalité revêt un caractère différencié en fonction du genre. En ce sens, l'expérience de la transition « par la famille » varie lourdement entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, et le couple devient alors à son tour une instance de différenciation des sexes et donc des expériences.

S'ils souhaitent généralement des enfants assez tôt (entre 18 et 25 ans), la plupart des grossesses restent accidentelles et les jeunes hommes n'ont généralement pas leur mot à dire dans le choix de l'avortement. Ils disent devoir « assumer » leur enfant et leurs actes procréatifs, et souhaitent pour cela donner un cadre de vie à leur futur enfant en s'installant dans la conjugalité avec la future mère. Certains vont même jusqu'à faire une proposition de mariage et à se fiancer afin de prouver leur volonté d'investissement dans l'éducation de l'enfant et potentiellement dans le futur du couple. Pour autant, et alors qu'ils sont bien moins investis dans l'éducation et le *care* de leurs enfants que les jeunes mères, les jeunes pères ont bien plus tendance à exprimer des regrets face à leur statut de père qu'ils ont le sentiment de ne pas toujours avoir choisi entièrement, mais plutôt d'avoir accepté – ou concédé. C'est en quelque sorte une *paternité du dépit* ; une parentalité acceptée chez les jeunes hommes ne provenant pas de leur propre chef, mais d'une situation à laquelle ils doivent faire face afin de préserver leur honneur local. Lors de mon entretien avec Jason, un jeune Creusois de 18 ans ayant décroché d'une formation de boucher quelques mois plus tôt, ce dernier me parle de sa dernière relation avec une jeune fille. Cette relation étant, selon Jason, abusive, il décida d'y mettre un terme, mais apprit la semaine avant notre entretien que la jeune fille était enceinte de lui. Bien qu'il n'ait pas l'intention de devenir père avec une jeune fille qu'il ne fréquente plus, ce dernier accepte toutefois le choix de la jeune fille de garder l'enfant et souhaite devenir, malgré tout, un bon père pour son enfant :

« Je voulais pas forcément être père, mais c'est comme ça. J'ai déjà discuté avec elle et elle veut pas avorter, même si on est pas ensemble bah du coup je dois assumer et prendre la responsabilité. Maintenant qu'il va être là, je vais quand même tout faire pour être un bon père, parce que c'est important ça. »

Face à cette *paternité du dépit*, les jeunes pères, bien qu'étant reconnus comme étant des adultes par leur entourage, ont tendance à se détourner de leurs responsabilités paternelles, mais aussi de la vie conjugale avec une impression de contrainte, d'ennui et de tension. Ainsi, alors que les jeunes perçoivent l'arrivée d'un enfant comme une ouverture aux champs des possibles et un élément de lutte contre leur isolement social, cette dernière a souvent tendance à créer un renfermement du couple sur lui-même et à rompre les réseaux de sociabilité (principalement chez les jeunes femmes). Alyssa, une jeune fille de 18 ans rencontrée en MLDS en Creuse m'explique la distance progressive qui se creuse entre elle et son ancienne meilleure amie, aujourd'hui maman :

« J'avais une copine, Axelle, avec qui on était vraiment très proche, mais elle est tombée enceinte y'a deux ans et du coup c'est vrai que forcément on s'éloigne un peu. C'est une super maman et tout, mais comme elle s'occupe de sa petite et tout bah forcément elle y est souvent avec d'autres mamans et avec sa petite famille, mais c'est normal ça. »

Cet isolement dans la conjugalité est principalement vrai chez les jeunes femmes alors que les jeunes hommes tentent d'échapper au couple par des sociabilités externes et le réinvestissement dans des pratiques ludiques et juvéniles (sorties en boîtes, apéritif chez les amis, drague...). Cet isolement peut être renforcé par la jalousie²¹⁸ très forte, présente chez de nombreux couples provoquant une limitation des relations sociales extérieures au couple, à la famille ou à des connaissances *homolaliques* (Lechien, 2013 ; Gambino, 2016). Les réseaux de sociabilités des jeunes mères se voient encore limités par la jalousie et les « copines » ne sont plus vraiment des

²¹⁸ J'ai rencontré directement trois cas de forte jalousie lors de mes entretiens. La première jeune femme m'expliqua qu'elle avait dit à son compagnon que j'étais une femme car elle n'avait pas le « droit de parler avec d'autres hommes ». Les deux suivants étaient des jeunes hommes qui étaient venus assister à l'entretien car ils n'acceptaient pas que leur compagne reste seule avec un autre homme dans une pièce. Je réussis à convaincre facilement l'un des deux couples, mais le second conjoint fut bien moins coopératif puisqu'il insista pour que je laisse la porte entrouverte durant l'entretien. Grâce à l'intervention d'une conseillère de la Mission Locale j'ai pu faire l'entretien en privé, mais le jeune homme m'ignora et refusa de me serrer la main avant de partir.

amies issues des sociabilités juvéniles mais plutôt les autres jeunes mères des environs. Leurs sociabilités juvéniles et scolaires, qu'elles avaient pu garder jusqu'ici par leur investissement dans des activités liées aux fêtes et aux apéritifs, se raréfient et disparaissent, soit par un éloignement de ces pratiques, soit par le ressenti d'une trop grande différence entre son statut de mère et celui de ses amies. Les jeunes femmes se retrouvent alors dans des situations d'isolement, d'inactivité et d'ennui dues à la contradiction entre l'idéal de la vie conjugale qu'elles se font et la domination masculine effective : « *Le couple, bien que désirable et accessible, est anticipé comme un remède aux autres ennuis [...] qui peut se découvrir comme une source d'ennui supplémentaire.* » (Clair, 2011. p. 80). Dans une période de précarisation des classes les plus populaires, le couple paraît être un élément de protection et un bienfait idéalisé dans lequel les jeunes placent beaucoup de croyances et d'espoirs. Le couple et la vie de couple sont un idéal puisqu'ils valorisent un futur familial et une maîtrise de son existence. L'ennui est malheureusement très présent puisque les soirées et les activités sont du domaine masculin (*ibid.* ; Lechien, 2013 ; Orange & Renard, 2018) et laissent de côté les jeunes femmes en couple, et qui plus est, les jeunes mères. Alors qu'elles partageaient les activités juvéniles, ces jeunes femmes sont perçues comme des personnes restrictives qui empêchent leurs compagnons de « *faire des bêtises* » et leur imposent un cadre tout en les « *empêchant de vivre* ». Ces jeunes femmes étant petit à petit perçues comme une limitation dans l'expérience juvénile des jeunes hommes, ces derniers provoquent parfois la rupture du foyer.

Il faut surtout retenir qu'être adulte pour la famille et par la famille est sûrement l'aspect le plus direct pour sa transition vers l'âge adulte, sans qu'il ne s'agisse d'une étape impérative et à sens unique comme cela pouvait être le cas jusque dans les années 70-80 (Mauger, 2010). Ni la parentalité, ni la décohabitation, ni l'insertion professionnelle pour la fierté familiale ne sont des éléments suffisants pour assurer parfaitement sa transition vers l'âge adulte. La transition est complexe et se compose d'une multitude de *petits signes* et de *petites conquêtes*, et d'une succession de tentatives – et donc aussi d'échecs – d'autonomisation et d'indépendance, plutôt que part des grandes étapes fixes et uniques (Dubet, 2004a).

Le passage de la jeunesse à l'âge adulte est alors, bien plus complexe que ce que l'on pourrait imaginer d'une transition dont le but de l'abandon scolaire était justement un accès rapide à l'emploi et à la vie d'adulte. Bien que les trois étapes-seuils restent importantes symboliquement et statutairement, cette transition ne peut pas être limitée à ces dernières et encore moins à l'accès à l'emploi. La transition vers l'âge adulte se compose d'aller-retour, de pauses, d'abandons, de victoires, et est donc un passage polycentré (famille, amis, enfants,

travail, véhicule...). Face à l'aridité du marché de l'emploi peu qualifié rural et aux carrières de précarité dans le sous-emploi, le passage entre l'enfance et l'âge adulte est plus fortement caractérisé par la famille qu'il ne pourrait l'être par la stabilisation sur le marché de l'emploi. Une question reste finalement en suspens. Puisque dans cette dernière partie nous nous recentrons sur la notion de jeunesse face aux particularités des personnes rencontrées que sont la ruralité ainsi que leur absence de diplôme, comment en finir avec la jeunesse et devenir – enfin – adulte ?

CHAPITRE 12

« JE SERAI ADULTE QUAND J'ARRÊTERAI DE ME DEMANDER SI JE LE SUIS. »

Comment devient-on alors adulte lorsque l'on forge son expérience de la jeunesse sans diplôme dans les espaces ruraux « privilégiés » de Nouvelle-Aquitaine ? L'expérience de la jeunesse – c'est-à-dire de la transition vers l'âge adulte – que vit la population étudiée est marquée par de nombreuses petites tribulations propres à cette population qui se cristallisent autour d'une épreuve de l'isolement et une épreuve de crise de l'insertion. Bien loin de la « voie d'accélération » vers l'âge adulte imaginée, l'abandon scolaire milieu rural pousse plutôt à de l'isolement social et de la stagnation dans son insertion professionnelle. Si la parentalité vient souvent marquer d'une pierre blanche le passage de ces jeunes au statut d'adulte, cette transition doit se comprendre dans son rapport à la précarité et à l'instabilité de leurs situations financières, professionnelles, en matière de déplacements, résidentielles, *etc.* L'inconsistance de l'insertion amène à des positions de résistance ou d'urgence face à la précarité que semble leur imposer la vie adulte future. Bien que partageant une culture juvénile urbaine et moyennisée, ces jeunes ne prennent pas réellement part aux pratiques ou aux vécus des autres jeunes, car poussés par des injonctions financières plus pressantes. Car il est nécessaire de réussir à financer sa transition et sa stabilisation professionnelles par une économie de la débrouille, des « bons plans » et des pratiques plus ou moins légales. C'est en définitive une expérience de l'incertitude autant qu'une de la vulnérabilité quotidienne, sûrement « moins pire » qu'en ville, mais devant affronter des épreuves particulières notamment liées aux mutations des espaces ruraux populaires contemporains.

I – Attente ou urgence de son insertion

Les jeunes ruraux sans diplôme partagent une culture juvénile « *mainstream* » urbaine dans leurs références, leurs valeurs, leurs pratiques numériques..., mais leur quotidien ne correspond pas à celui d'une jeunesse urbaine et moyennisée. Si certains tentent de rester « jeunes » comme une résistance à la précarité future paraissant inévitable en ralentissant leur insertion professionnelle, d'autres, n'ayant pas les ressources nécessaires à cette attente doivent s'insérer dans l'urgence sur un marché de l'emploi rural peu qualifié de plus en plus dégradé pour les non-diplômés. De cette précarité dans les vécus ressort le sentiment de « passer à côté » de sa jeunesse ou de ne pas avoir réellement pu profiter de celle-ci comme de celle de la culture juvénile qu'ils partagent.

1.1 – Attente : Les derniers instants de résistance à la précarité

Peut-on réellement dire que tous ces jeunes se jettent corps et âme dans leur insertion et dans leur transition vers l'âge adulte ? Si le travail – qui plus est le *vrai* travail – est bien une valeur centrale chez ces jeunes et que le désir exacerbé d'aller vers l'emploi est présent dans les discours de ces derniers, il n'en demeure pas moins que de nombreuses expériences de vie sont marquées par des périodes d'inaction, ou plus vraisemblablement, de détournement de son insertion professionnelle. D'aucuns admettent d'ailleurs ne pas s'impliquer assez ou ne pas passer suffisamment de temps à s'intéresser à leur insertion. La plupart du temps, ces jeunes mettent en avant des causes psychologiques (dépression), sociales (problème familial) ou matérielles (voiture en panne) qui limitent leur possibilité à l'insertion. D'autres parlent plutôt d'un rapport compliqué entre eux et le marché de l'emploi local, voire d'un désengagement face à l'absence d'emplois ou de réponse de la part des entreprises qu'ils sollicitent.

Si certains repoussent leurs rendez-vous, leurs dépôts de CV et de lettres de motivation c'est avant tout à cause d'une forte fragilité psychologique, mais aussi sociale et relationnelle qui amène une part de ces jeunes à des états dépressifs allant parfois jusqu'à des états quasi apathiques et atoniques. Face à un système présumé comme étant méritocratique (Dubet & Duru-Bellat, 2020) et à une logique de la performance comme vecteurs de réussite (Melchior, 2004), ces jeunes ont une tendance exceptionnelle à se responsabiliser et à porter sur leurs épaules le poids de leurs échecs (Dubet, 2004a) professionnels, comme scolaires. La croyance

au mérite et à la performance fait que ces jeunes détériorent leur image de soi et tombent dans des périodes de dépression teintées d'un certain pessimisme existentialiste²¹⁹. Les mythes de la performance (Dubet, 2004b ; Melchior, 2004), le tiraillement entre individualisme et attentes normées (Van de Velde, 2016), et la responsabilisation des parcours (Weixler *et al*, 2014) dans lesquels ils ont mis tellement d'espoir, les poussent parfois à une résignation fataliste. Comme si le destin avait fait d'eux des jeunes incapables de « s'en sortir » et inadaptés, ils s'accusent d'être les seuls créateurs de leurs situations et ne remettent pas réellement – ou rarement – en question le système hiérarchisant et inégalitaire dans lequel ils doivent se construire. Alexandre, 18 ans, dit notamment regretter son « décrochage » scolaire en considérant qu'il s'agissait d'un manque d'investissement de sa part : « *Après je regrette de pas m'être donné à 200 % à l'école, mais c'est ma faute. C'est qu'après qu'on regrette et qu'on s'en rend compte.* ».

Outre ces cas où les jeunes « *baissent les bras* » face à une insertion à perpétuité dont la finalité ne semble être qu'un « *beau rêve* », nous devons noter que ces jeunes ont conscience qu'en réussissant à s'insérer, ils vont s'inscrire dans des carrières de précarité. Même s'ils croient en une potentielle insertion, ils restent parfaitement conscients qu'au vu de la crise de l'emploi peu qualifié qui se dirige vers un modèle hégémonique du sous-emploi (Huiban *et al*, 2006 ; Castel, 2011 ; Auriac, 2017), leur avenir socioprofessionnel s'installe dans les nasses du précarariat.

Malgré des rêves parfois encore persistants (Dortier, 2012), ils savent qu'il faudra – un jour où l'autre – s'insérer dans des parcours de vie marqués par une précarité professionnelle et une vulnérabilité économique. En se rendant compte de devoir se tourner vers des « boulots alimentaires », le report de son insertion est en quelque sorte un dernier instant de résistance à une précarité paraissant inéluctable. En repoussant son insertion²²⁰, le jeune affirme en définitive un désir de profiter encore quelques instants de la liberté et des avantages que peut lui offrir le statut de « jeune ». Cela est particulièrement vrai chez ceux – ne représentant qu'une minorité – qui n'ont pas encore fait le « *deuil des grands métiers* » (Zunigo, 2010) ou le rejet du rêve au profit de l'emploi plus prosaïque. Ces rêves et ces envies se désagrègent au profit

²¹⁹ À ce sujet, lire : « Les irremplaçables » de Cynthia Fleury (2015) : « *Plus nos sociétés produisent une sensation de chosification, de marchandisation, chez l'individu – une déshumanisation en quelque sorte –, plus il est mis en danger. Il développe un sentiment de découragement, d'effondrement moral qui peut conduire à la déprime, voire à la dépression.* ».

²²⁰ Repousser son insertion implique bien évidemment pour ces jeunes d'avoir une capacité à le faire. Il s'agit le plus souvent de jeunes disposants de ressources parentales suffisantes leur permettant de rester encore quelque temps dans cette « *apesanteur familiale* » (Mauger & Valbeau, 1999) et donc de rallonger leurs expériences juvéniles.

d'une insertion socioprofessionnelle dans la vie active non seulement précaire mais aussi instable et dans laquelle ils devront se réinventer socioprofessionnellement. Ces jeunes « *entre-deux, ni dans le travail ni dans l'inactivité, qui repoussent sans cesse à plus tard l'entrée dans la carrière* » (Dortier, 2012. p. 3) ne sont pas dans des situations simples, notamment par la pression faite par leur entourage et qui joue sur la vulnérabilité psychologique. En quelque sorte, il faut comprendre ici que l'on ne peut pas être précaire en tant qu'individu si l'on n'est pas encore un adulte. Tant que la personne n'est pas considérée comme étant responsable de son existence – et donc adulte – la vulnérabilité socioéconomique, la précarité ou même l'indigence sont plutôt subies que vécues, puisque la personne dépend d'une situation héritée par la famille et l'entourage, mais qui ne correspond pas à son expérience de l'individualité : « *Les parents sont responsables même s'ils n'y peuvent rien.* » (Dubet, 1987. p. 258)

Ces jeunes diffèrent parfois leurs insertions professionnelles pour profiter des derniers instants de leur jeunesse en utilisant l'apesanteur familiale comme sécurité. C'est en quelque sorte une parenthèse dans son parcours biographique ; une période d'indétermination au sein de laquelle on se rend compte qu'on ne retrouvera sûrement plus les conditions de vie de sa jeunesse. Peut-être moins par peur du déclassement (Dubet, 1987 ; Mauger & Valbeau, 1999) que par crainte d'un désenchantement et d'une précarité effective qui se rapproche immuablement. Ces périodes ne sont pas que des éléments de vie ayant un impact négatif. De cette résistance peut résulter une volonté de changement de carrière ou de reprise de formation. Néanmoins, l'éternisation du statut de jeune tend à des situations de pérennisation de la dépendance parentale et de l'inadaptation entre ses projets de vie et les attentes du marché de l'emploi local apte à recruter des jeunes sans qualification. Ces résistances, puisqu'elles s'installent dans une pérennisation du provisoire, deviennent précaires et la non-insertion professionnelle prend alors le pas sur ce qui était au départ une simple période de césure de l'insertion. Ces expériences d'allongement volontaire de la jeunesse ne sont cependant possibles que chez des jeunes ayant les ressources nécessaires à ces prolongations. Pour ceux n'ayant pas les moyens de repousser la jeunesse et faisant face à une précarité ou une vulnérabilité socioéconomique effective, le choix de s'insérer ou d'attendre ne fait plus réellement partie de leur champ des possibles. Cette période de résistance et de persistance dans la liberté et l'apesanteur de la jeunesse n'est pas une situation définitive comme me l'expliqua Hugo, un jeune creusois de 22 ans lorsqu'il revient sur sa transition vers l'âge adulte et son insertion professionnelle : « *C'est bien sympa d'être libre mais, juste ça, au bout d'un moment on s'en lasse.* », car si le travail est un accomplissement lorsqu'il est désiré et un simple moyen dans le cas inverse, il reste dans les

deux cas une ressource sociale, symbolique et bien entendu économique, centrale (Dubéchet & Le Quéau, 2001 ; Plomb, 2018).

1.2 – Urgence : Des situations de grande vulnérabilité

Certains des jeunes ruraux sans diplôme n'ont cependant pas le choix quant à une potentielle attente de la transition vers l'âge adulte. Parfois dans des situations extrêmes de précarité économique, l'insertion dépasse les logiques de subjectivation et de preuve de sa transition vers l'âge adulte et est en réalité une réponse à un besoin imminent. Ces insertions se font dans l'urgence puisqu'il s'agit d'une injonction à l'indépendance bien plus qu'un choix. Chez les jeunes les plus précaires, l'insertion est moins une crainte quand elle est perçue à la fois comme nécessaire et inévitable. Ainsi, plus les jeunes sont précaires et plus ils pensent à s'insérer plutôt que de jouir du statut de jeune par le simple fait qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour pouvoir en profiter. On ne reste donc pas seulement jeune quand on le veut, mais quand on le peut.

Malgré une porosité croissante, limitant les distinctions entre urbains et ruraux (Pagès, 2005), les jeunes ruraux sont bien plus vulnérables à des situations de pauvreté que ne le sont les urbains (CRRR, 2011). Face à cette pauvreté, il n'est pas surprenant que certains jeunes expriment le fait de ne pas avoir eu l'impression d'avoir un réel choix quant à la possibilité d'une insertion professionnelle. Sans se sentir particulièrement « déclassés » puisque ne subissant pas une dégradation par rapport à une situation antérieure, ils sont poussés « mécaniquement » par des besoins de survie qui leur sont imposés. En outre, les travaux sur les relations entre la génération des jeunes contemporains et le monde du travail (Galland, 2005) ne peuvent s'appliquer qu'à une partie de la population jeune ne vivant pas dans cette urgence de l'insertion. L'approche générationnelle et globalisante efface les expériences de jeunes ne pouvant pas faire le choix de la conciliation. Pour ces derniers, la grande difficulté n'est pas de « *faire rentrer le travail dans sa vie* » (Plomb, 2018) mais de réussir à s'insérer et de résister à la précarité. Comme nous l'avons développé tout au long de cette recherche, les insertions dépendent de la capacité du jeune à se déplacer de manière indépendante dans son espace de vie local et donc à lutter contre l'épreuve d'isolement qui suit l'abandon de sa scolarité. Pour les plus précaires pour qui l'insertion est du domaine de l'urgence et de l'impérativité, l'emploi est-il alors pour un élément expressif de leur individualité ou un simple instrument permettant l'insertion ? Dans le cas d'insertion dans l'urgence et d'une injonction à l'indépendance

financière et matérielle, ces jeunes ont bien entendu un rapport instrumental à l'insertion puisque l'emploi est un médiateur permettant l'accès à des ressources économiques. Il ne faut cependant pas percevoir ici une quelconque valeur morale apposée à ce rapport instrumental si ce n'est qu'il est une réponse directe à un besoin financier. À ce titre, notons également que ces jeunes ne sont pas dans une perspective de l'emploi uniquement comme un « instrument » leur permettant de capitaliser et de mettre de côté. Bien au contraire, lors de toutes mes discussions, le gain d'argent était un élément important puisqu'il leur permettait de vivre et de devenir indépendants, mais ils ne cherchaient pas réellement plus que « *le nécessaire pour vivre* ». Souvent inquiets face à la précarité de leur avenir ils sont bien plus à la recherche de stabilité que d'un poste mieux rémunéré. Ainsi, si nous ne pouvons pas mettre de côté l'importance instrumentale que revêt l'emploi pour ces jeunes, il est également un élément social et symbolique important apportant un cadre de vie, ainsi qu'un sentiment d'autonomie, de réalisation de soi, mais aussi d'utilité sociale. Le travail, lorsqu'il est atteint et qu'il permet de vivre de manière indépendante, permet de donner une possibilité et des imaginaires modestes (vivre dans une maison, fonder une famille, acheter une voiture,...), là où l'instabilité professionnelle laisse ces jeunes dans une situation de vie circulaire et d'expériences bloquées.

Puisqu'aucun autre choix ne semble se présenter à eux, ils acceptent de s'insérer rapidement dans l'emploi pour répondre à la fois à la valeur du travail ainsi qu'à un besoin financier, et cela au risque de tomber dans le piège moral de la précarité. C'est un sacrifice de l'expérience immédiate de sa jeunesse face à l'espérance d'un avenir plus radieux et surtout moins précaire. Félix, un jeune Girondin sans activité de 20 ans ayant décroché après plusieurs redoublements, me parle du besoin de trouver un emploi rémunéré :

« Après c'est surtout dans les dispositifs scolaires quoi. En vrai, moi j'en ai fait des stages et ça m'a pas non plus trop dérangé de ne pas être trop rémunéré, mais aujourd'hui j'ai besoin d'un travail qui paie, ça serait génial. Après c'est un peu plus aussi pour se faire connaître par les entreprises, je suis d'accord, mais quand pendant un an tu fais des stages, pendant un an tu aimerais bien trouver du travail parce que c'est pas des stages que tu recherches c'est du travail. »

Face à cette course à l'emploi et à la rémunération dans l'urgence, plusieurs jeunes m'avouèrent ne pas réellement avoir la sensation d'avoir jamais été « jeunes ». Souvent responsables des petits frères et des petites sœurs, travaillant très tôt et devant faire face à des situations de

vulnérabilité sociale et financière fortes, la sensation de flottement et d'irresponsabilité que l'on accorde volontiers à la jeunesse leur apparaît alors très distanciée de leurs propres expériences. Le sociologue et philosophe Didier Éribon écrit à ce titre : « *Mes grands-mères [...] eurent-elles une jeunesse ? Cette période de la vie n'est-elle pas, à bien des égards, un privilège bourgeois : une adolescence qui s'étire pendant la longue séquence des études repousse, chez ceux qui y ont accès, l'entrée dans l'âge adulte. Mais les autres ?* » (2013. p. 213). Comment alors prendre en considération des expériences qui s'inscrivent dans des âges considérés comme faisant partie de cet ensemble qu'est la jeunesse alors qu'ils en sont en réalité fortement éloignés dans les mécanismes et la composition générale de l'expérience attribuée à ce groupe d'âge ?

1.3 – Ne pas avoir été jeune – Redevenir jeune

Du fait même de l'injonction à l'indépendance qu'impliquent des situations de vulnérabilités de ces jeunes, certains m'avouèrent avoir eu la sensation de ne pas réellement avoir eu de jeunesse. Tout d'abord, dans le modèle français républicain, l'expérience de la jeunesse se crée en parallèle de son expérience scolaire (Dubet & Duru-Bellat, 2020). L'École définit à la fois les réseaux de sociabilités, l'autonomisation progressive de son vécu, la voie professionnelle à suivre, et plus généralement les expériences juvéniles (rencontres amoureuses, sport, fêtes, conflits intragénérationnels...). Ainsi, hors de cet outil puissant d'identification sociale qu'est l'École et sans l'empreinte profonde du diplôme sur leur parcours de vie (Van de Velde, 2008), ces jeunes sont sortis des cadres communs. Cette période de construction se fait pour eux par l'insertion professionnelle plutôt que par la prolongation des études ; par des sociabilités locales et du champ professionnel plutôt que du champ universitaire. La jeunesse se crée alors avec la volonté de s'insérer dans l'emploi et de devenir adulte rapidement. Les jeunes non diplômés se retrouvent alors très tôt mis à la marge de ce que l'on pourrait qualifier de représentations communes de la jeunesse contemporaine. Ainsi, comme nous l'avons exprimé plus tôt, si la culture juvénile moyennisée partagée est très similaire, l'expérience qui est faite de la jeunesse est très différente. Il s'agit de cette distinction qui amène certains à considérer qu'ils n'ont pas eu de jeunesse.

Plusieurs éléments viennent appuyer cette sensation d'étrangeté aux représentations communes de la jeunesse contemporaine en dehors du fait d'avoir quitté les bancs de l'école. Certains jeunes ont par exemple commencé très tôt à prendre soin de leurs petits frères ou petites sœurs dans un rôle d'éducation et de soin coparental. D'autres sont devenus pères ou mères très jeunes

et ont donc dû avoir accès à un statut et des responsabilités particulières pour leur âge. Certains encore expriment le fait de ne pas avoir pu profiter de la jeunesse qui fut une période de souffrance et de conflits en contraste avec une représentation de la jeunesse comme d'une période joyeuse, d'amour et dont on peut profiter pleinement. Ce fut notamment le cas pour Éliisa, 28 ans, lorsqu'elle m'explique, en revenant sur son parcours, que :

« En ce qui me concerne j'ai été adulte très jeune parce que je suis née dans une famille... pauvre, je vais même dire très pauvre. On était six enfants, maman ne travaillait pas, mon père était un ouvrier et on était dans un coin très pauvre [...] et j'ai l'impression que j'étais adulte très très rapidement parce que j'ai été confrontée aux difficultés – aux complications aussi – que cette vie-là impose. D'être née dans une famille comme ça. Donc très rapidement comme j'étais la seconde j'ai dû très rapidement mettre la main à la pâte pour aider aussi ma mère, c'était un couple très conflictuel donc j'étais souvent confrontée aux disputes un peu violentes et débordantes [...] puis mes parents dont le couple battait de l'aile encore plus et davantage se sont séparés donc maman s'est retrouvée chef de famille avec 5 enfants, puisque mon grand frère était parti de la maison. Ce qui fait que je me suis retrouvée avec une charge familiale supplémentaire puisque je me suis retrouvée avec maman à devoir la soutenir et puis à m'occuper de tout ce qui était logistique et intendance à la maison. C'était très compliqué parce que je devais travailler pour mes cours au collège et que j'avais une somme de travail à la maison qui était importante et qui limitait mon énergie et ma capacité de concentration aussi. »

Comme dans le cas d'Éliisa, cette sensation peut être exacerbée par le fait d'avoir l'impression d'être perdus dans leurs âges sociaux et chronologiques, mais aussi peut-être également par l'imposition symbolique d'un ancien modèle de la jeunesse sur une réalité qui, d'une part est multiple, mais surtout qui évolue avec son temps. En ce sens, le CDI, qui est perçu pour beaucoup comme le « Saint-Graal » de l'insertion professionnelle, mais aussi de la transition vers l'âge adulte n'est, dans les faits, que difficilement accessible. L'insertion professionnelle est une norme d'insertion professionnelle stable de moins en moins effective à l'heure où seuls 43,8 % des 15-24 ans en emploi sont en CDI contre une moyenne générale de 74,8 %, et alors

que le taux d'emploi des jeunes est passé de 53,3 % en 1975 à 28,7 % en 2017²²¹. C'est ainsi, en imposant des modèles uniformisants et dépassés sur une expérience contemporaine et précaire de la jeunesse, que se crée une déformation entre leur vécu et l'image qu'ils se font de cet âge social.

Face à cette sensation de ne pas avoir eu de jeunesse, ou du moins de ne pas avoir pu profiter de sa jeunesse, certains, à la suite de la perte d'un emploi, d'une rupture ou d'un événement remodelant profondément l'expérience de son insertion, « redeviennent » jeunes. En effet, l'injonction contemporaine à profiter de notre jeunesse est complexe dans des conditions simultanées d'émancipation et de vulnérabilité socioéconomique. Ces jeunes décohabitent, recohabitent, s'installent chez eux, reviennent chez leurs parents et les trajectoires de la transition vers l'âge adulte ne sont pas un voyage simple mais se rapprochent plutôt du louvoyage : avancer en zigzag pour remonter un vent contraire. Pour beaucoup, retourner chez leurs parents est difficile puisque cela marque un raté dans sa tentative d'insertion. C'est aussi un temps qui permet de « *recharger ses batteries* », de reprofiter des expériences juvéniles. Mathilde me parla de sa situation lors de sa séparation avec son compagnon de l'époque. Étant tombée enceinte jeune, Mathilde a dû s'insérer professionnellement tôt et son retour chez sa mère lors d'un été lui a permis de « *redevenir jeune* » malgré la nécessité de réadaptation aux règles familiales :

« Le papa [de son fils] avait du travail à côté en CDI donc automatiquement on se rapprochait et quelque temps après on s'est endetté, on s'est disputé et donc on s'est séparé et là je suis repartie chez maman avec le petit sous le bras. J'avais 22 ans, ouais. Au début le retour, c'était frustrant, très frustrant. Mais après tu retrouves vite tes habitudes de jeune, ouais. Même moi la première, je demande à ma mère de garder le petit pour sortir parce que ça je ne l'avais pas vécu du coup même pendant ma jeunesse d'adolescente. C'est frustrant mais en même temps t'y trouves ton compte. »

Ces trajectoires en louvoyage, en aller-retour, ou en boomerang – peu importe la métaphore que l'on applique – sont communes à l'expérience de bien des jeunes dont l'insertion et le « devenir adulte » ne sont plus marqués par des trajectoires simples et directes, mais une *épreuve*

²²¹ INSEE. *Tableaux de l'économie française*. Éditions 2019. INSEE références, 2019

d'authenticité (Dubet, 2004a). Elle se compose d'essais, d'échecs, de petites victoires et de marqueurs de l'indépendance et de l'autonomie qui se construisent au fil de l'expérience tout en affrontant les épreuves propres à cette jeunesse rurale et non diplômée.

II – Financer son insertion

Si être adulte semble impliquer le principe d'autonomie et surtout d'indépendance (Singly, 2010 ; Van de Velde, 2015), cela implique également que l'argent a une place importante dans l'insertion et la transition tant à un niveau symbolique qu'instrumental. Nous avons noté l'importance des ressources monétaires dans le post-décrochage que nous avons alors qualifié de période de capitalisation de ressources à visées émancipatrices. En effet, l'insertion de ces jeunes sur le marché du travail implique un certain nombre de dépenses. Ces frais ne sont pas toujours absorbés par les ressources mises à disposition par la famille ou le *goum*. Acheter une voiture, une tenue appropriée pour le travail, faire imprimer ses CV et lettres de motivation, *etc*, sont des dépenses nécessaires qui impliquent que ces jeunes doivent trouver de quoi « *s'en sortir* ».

2.1 – Une économie de la débrouille

Avec peu de moyens par l'accumulation et la sédimentation de leurs différents statuts (jeunes, sans diplôme, ruraux, mauvaise réputation...), la période post-décrochage, censée être une période de capitalisation, se retrouve bien plus dans un modèle d'*économie de la débrouille* plutôt que d'une réelle épargne basée sur l'emploi. Ces jeunes, à des niveaux différents, manquent d'argent ; la plupart par manque de revenus, mais aussi certains par endettements. Il y a dans ce rapport des jeunes à l'argent une réelle crainte en l'avenir et parfois même une incrédulité quant à une potentielle amélioration de sa situation économique : « *Être pauvre c'est devoir calculer. C'est aussi souvent avoir peur.* » (Roche, 2016. p. 304). Faire les courses, calculatrice à la main, choisir le meilleur jour du mois pour ses dépenses ou encore repousser un événement par manque de moyen, permet de « *mettre de côté* » dans cette économie de la débrouille. Seule dépense superflue, le tabac est particulièrement consommé par ces jeunes²²² comme ailleurs chez les classes populaires (*ibid.*). Ils le considèrent comme étant le « *seul luxe* »

²²² Environ les deux tiers des jeunes rencontrés fumaient quotidiennement. Certains fumaient l'équivalent de plusieurs paquets par jour.

qu'ils acceptent de s'offrir et qui leur permet un certain réconfort malgré les dangers pour la santé, mais – surtout – le prix toujours croissant de ce dernier²²³.

Avec le sens de l'honneur qui les pousse vers l'emploi « coûte que coûte » et hors des systèmes d'aides et d'assistance sociale ils ont pour la plupart des stratégies d'évitement de l'assistanat ou parfois de sujétion comme pour les « *assistés honteux* » (Messu, 1991). Cette débrouille se passe généralement des aides sociales ou tente au maximum de les minimiser. Ce non-recours est avant tout une situation de non-recours « primaire » (Warin, 2018) ; c'est-à-dire le cas où une personne éligible ne demande pas et ne reçoit pas des prestations sociales auxquelles elle a droit. Bien plus qu'un non-recours par manque d'information, c'est surtout un éloignement par désintérêt de l'offre publique. La logique rationnelle du jeune (Dubet, 1994) l'amène à comparer l'utilité et le gain d'une aide face au coût potentiel qu'il pourrait avoir sur son identité en portant atteinte à son honorabilité (Chayeron, 2018). Il y a en effet une défiance – parfois justifiée par des expériences négatives – et une méconnaissance des aides. Ces jeunes repoussent toujours aux calendes grecques les demandes d'aides sociales par désintérêt ou par crainte de dépendance et de stigmatisation, mais sans réellement justifier ces reports : « *Je le ferais plus tard.* ». Ce report est compréhensible puisqu'être « *assisté* » avant d'avoir acquis son statut d'adulte implique tacitement l'incapacité de l'individu à devenir autonome et indépendant par lui-même. Ces jeunes préfèrent se tourner vers des petits boulots, des jobs « *au black* » et un sous-emploi épisodique plutôt que de devoir avoir recours à des aides sociales (Warin, 2018).

Avec ces emplois précaires, l'économie est complexe lorsqu'elle n'est pas tout simplement impossible. La débrouillardise est d'ailleurs plus présente en milieu rural populaire qu'ailleurs (Roche, 2016) : dans des lieux de vie où les espaces permettent une certaine indépendance. La chasse, la cueillette de fruits, de plantes et de champignons, la récupération des eaux de pluie ou encore les potagers permettent certains moyens de subsistance lorsque les fins de mois se font difficiles²²⁴. Cette économie passe également par de l'entraide (souvent parentale) et de l'échange de services. Ainsi, certains jeunes aident à « *faire le jardin* » ou le potager de leurs parents ou grands-parents en échange d'« *une pièce* », d'un panier de courses ou d'un déplacement en voiture par exemple. En ce sens, la famille est une porte d'accès à des ressources de survie, et potentiellement de capitalisation.

²²³ Même dans ces situations, ces jeunes mettent en place des stratégies de minimisation : acheter le tabac en gros en Espagne, rouler des cigarettes plus fines, entuber soi-même ses cigarettes, *etc.*

²²⁴ Par exemple par le biais de paniers de provisions de la part des parents et/ou des grands-parents.

Quand cela ne suffit pas, ou dans des cas de rupture familiale, certains sont poussés à devoir limiter eux-mêmes leurs dépenses. Fabien, jeune homme vivant seul dans l'ancienne maison familiale dont il a hérité m'explique : « *Pour limiter je mange des pommes de terre une fois par jour, ça tient au ventre. Pour le reste je mange quand je vais voir des amis ou ma famille.* ». Beaucoup de ces jeunes m'avouèrent avoir une alimentation très restreinte et peu variée, reposant sur la consommation de féculents et rarement de viandes ou de légumes.

Enfin, une part considérable des jeunes rencontrés utilisent l'outil informatique pour vendre des affaires sur Internet. Ils vendent alors leurs vêtements sur des applications comme Vinted ; parfois des affaires dont ils ne se servent plus réellement, des « gadgets » ou du matériel audiovisuel dont ils ont le sentiment de pouvoir se passer afin de gagner de l'argent qui sera, selon eux, mieux investi ailleurs. Dans d'autres cas plus poussés, en viennent à vendre des meubles et des affaires nécessaires à la vie quotidienne afin de « *boucler les fins de mois* ». Lors d'un entretien, Margot une jeune fille sans diplôme de 22 ans m'a confié avoir vendu sur Internet son sommier afin de pouvoir payer la fin de son loyer déjà en retard d'un mois.

Cette économie de la débrouille se repose sur une défiance envers les aides sociales, la mise en place de stratégie d'évitement ou de minimisation de ses dépenses, des revenus par le sous-emploi et le recours à des ressources issues de son entourage. Pour arriver à financer son insertion, certains jeunes trouvent d'autres moyens de louvoyer dans leur insertion professionnelle. Ils cherchent des chemins de traverse ; des « bons plans » qui devraient leur permettre de financer leur insertion, de retourner en formation, voire carrément devenir indépendant, loin des routes traditionnelles de l'insertion.

2.2 – Les « bons plans »

Pour certains jeunes, le financement de son insertion se fait hors de cette économie de la débrouille que nous venons d'énoncer. En réalité les bons plans dont nous allons parler se distinguent des éléments constitutifs de l'économie de la débrouille car ils vont généralement au-delà du simple financement et sont perçus comme étant à la fois un outil de rémunération, mais aussi une possible porte de sortie des voies de l'insertion professionnelle dans le sous-emploi local. Toujours dans l'idée de louvoyer son insertion, ou de chercher d'autres routes qui amèneraient à un destin peut-être moins précaire, les bons plans consistent en des idées, des plans de carrières, ou des rumeurs qui devraient permettre une indépendance financière – ou au moins un apport financier confortable. Lorsqu'ils évoquent ces bons plans, les jeunes ruraux

non diplômés m'exposent leurs idées comme des voies d'insertion ou de rémunérations sous-exploitées ou « *hors des sentiers battus* » de l'emploi peu qualifié local auquel ils peuvent prétendre. Ces jeunes affirment que ces bons plans sont issus de réflexions et/ou de prospection en dehors des cadres communs de l'emploi et de la rémunération. En ce sens, ils n'ont pas tort puisque la plupart des bons plans rencontrés sont des activités en marge des activités professionnelles « traditionnelles ». Aussi, ces activités ne sont pas toujours là pour répondre à une volonté de « trouver sa voie » ou d'acquérir une satisfaction professionnelle autre qu'une rémunération. Ces bons plans permettent avant tout d'assurer son avenir, bien que certains puissent y trouver – ou y voir – une carrière à part entière.

Sans avoir la prétention d'être ici exhaustifs dans la présentation des cas rencontrés, nous pouvons cependant exposer les cas les plus marquants qui permettront de servir d'exemples. Le premier est celui de Pierre-Alexandre, un jeune en abandon scolaire de 18 ans, rencontré en Gironde. À la suite d'un parcours scolaire compliqué, marqué par de nombreux déménagements, changement d'écoles et réorientations, ce dernier pense avoir finalement trouvé sa voie. Il m'explique alors avoir trouvé un « bon plan » qui lui permettra, sans reprendre un nouveau parcours scolaire, de s'insérer professionnellement dans le monde du casino en tant que croupier. Il m'explique que les formations pour devenir croupiers sont habituellement fort onéreuses (pouvant dépasser la dizaine de milliers d'euros). Pierre-Alexandre me raconta qu'on lui avait alors proposé de faire une formation prise en charge par le casino et qu'en échange il devrait travailler pendant un an et demi à deux ans sans salaire. Malgré la résistance de son entourage, ce jeune se tourna vers cette proposition alléchante qui semblait lui ouvrir les portes d'un nouveau monde socioprofessionnel. Le journal *Le Monde* parle de « *poudre aux yeux* » pour ces formations ne semblant pas réellement apporter une insertion professionnelle stable.²²⁵ Ces propositions sur le mode de l'exploitation des jeunes face à la promesse d'une insertion ont aussi été rencontrées sur mon terrain avec de nombreuses formations en ligne. Certains jeunes expliquent avoir été arnaqués en payant des formations en ligne qui n'apportèrent en réalité pas de qualifications ou pas de qualifications reconnues en France. Pensant ces bons plans comme un investissement, certains perdent beaucoup de temps et d'argent dépensé dans des formations qui n'apportent finalement que peu, ou pas, de débouchés.

²²⁵ Sortir de la galère et devenir croupier. *Le Monde* – Emploi, décembre 2013
https://www.lemonde.fr/emploi/article/2013/12/06/sortir-de-la-galere-et-devenir-croupier_3527087_1698637.html

Une autre forme de bon plan rencontrée principalement chez les jeunes hommes est celle des placements, des paris en ligne et des jeux d'argent. Cette dépendance était initialement un moyen – un bon plan – permettant d'arrondir les fins de mois. S'ils m'affirmèrent avoir parfois gagné, ils m'avouèrent également être majoritairement déficitaires dans ces investissements hasardeux²²⁶. D'autres m'expliquèrent avoir suivi des comptes Snapchat payants leur indiquant quand acheter et quand vendre sur le prix du pétrole. Si beaucoup dirent avoir eu affaire à des arnaques, l'un d'entre eux, Manuel, 25 ans, m'affirme lors de notre entretien avoir gagné plus de 3 000 € grâce à ses investissements en ligne :

« En fait tu dois payer 50 € par semaine sur le compte Snap [Snapchat] d'un gars et le mec il est vraiment ultra calé sur le cours du baril et du pétrole, donc il te disait le meilleur moment pour acheter et revendre. [...] Mais j'ai arrêté au bout d'un moment, c'est trop prenant, tu dois toujours faire attention que le prix baisse pas et tout, c'est trop stressant. »

Si ces « bons plans » peuvent paraître surprenants, voire parfois absurdes, l'intérêt ici n'est pas de relever ou de juger la rationalité de ces actes mais plutôt de comprendre leur implication. À ce titre, nous pouvons dire que les bons plans relèvent en premier lieu d'une nécessité simple d'accéder à des ressources émancipatrices. Soit directement à de l'argent, soit à des formations ou des voies de traverses permettant d'accéder à un emploi stable et pérenne, et donc à l'âge adulte. Dans un second temps, ces bons plans montrent une volonté d'initiative et d'insertion tout en détournant le poids du destin qui semble incomber à l'individu. S'en sortir en devenant rappeur, croupier, mannequin ou artiste-peintre ne paraît plus absurde, mais une voie de sortie face à des destins paraissant enchaînés par le poids social dont ils ont hérité (Dortier, 2012).

En ce sens, ces bons plans sont symptomatiques des modèles de réussite financière et de « *self-made-man* » imposés à la jeunesse contemporaine (Fierens, 2001). Ces bons plans sont des paris risqués sur leur avenir et qui devraient leur permettre une indépendance financière. Être indépendant financièrement est une source de fierté et de réussite dans sa transition vers l'âge adulte et certains tentent le pari ambitieux de tester de nouvelles voies pour leur insertion. Face à une stabilisation de plus en plus difficile sur le marché de l'emploi – en particulier pour les jeunes les moins diplômés – la crainte du manque financier et la peur de ne jamais accéder à

²²⁶ À comprendre ici dans le sens littéral.

l'indépendance financière poussent les jeunes à chercher tous les moyens permettant de ne pas subir la frustration d'une avancée dans l'âge et d'une stagnation de son statut et de sa situation. Le besoin matériel et l'envie de « s'en sortir » par soi-même vont parfois au-delà des bons plans et certains peuvent se tourner vers des modalités d'accès à l'indépendance plus préjudiciables.

2.3 – *Deal, prostitution, camchat : La face cachée de l'insertion*

Pour beaucoup, la question du sens de son existence – se demander ce que l'on veut être – est supplantée par des besoins matériels immédiats. À l'interrogation : « *Faut-il gagner sa vie ou lui trouver un sens ?* », les nécessités financières et la crainte quotidienne face à des situations de vulnérabilité, de précarité, voire d'indigence, apportent une réponse claire. Sans qu'ils ne perçoivent l'emploi seulement comme un outil, les impératifs financiers auxquels ils sont contraints amènent à devoir trouver de l'argent pour survivre à leur prise d'indépendance. Financer son insertion n'est pas une chose aisée lorsque le manque de diplôme limite les possibilités d'insertion sur le marché de l'emploi peu qualifié stable et pousse à des carrières de sous-emploi. Lorsque même les bons plans ne fonctionnent plus, certains sont poussés sur des pistes de financement de leur insertion moralement peu acceptées, voire illégales. La vente de drogues, la prostitution et les *camchat*²²⁷ font parfois partie de l'expérience de l'insertion et de la transition vers la vie adulte chez ces jeunes. Ce sont des moyens de financer son insertion que j'ai pu découvrir grâce à la place particulière qu'avaient les entretiens sur le terrain de recherche. Ces entretiens étant un espace unique d'expression (et assez neutre), j'ai eu la chance d'accéder à un matériau sociologiquement et biographiquement riche. J'ai pu donc rencontrer plusieurs fois des jeunes qui, lorsqu'ils m'expliquaient leurs parcours biographiques, parlaient d'une période – passée ou présente – où ils finançaient leur quotidien par ces pratiques.

Pourtant les informations et données concernant le *deal* ou les pratiques de rémunération par sa sexualité sont très rares concernant les jeunes en milieu rural. Il s'agit d'événements et de pratiques souffrant d'une très large invisibilité sociale et politique. Pour le sociologue et historien Pierre Rosanvallon (2014), ce « *paradoxe de l'invisibilité sociale* » tient par trois éléments : l'hypervisibilité de certains (les dealers dans les cités ; les travailleuses du sexe

²²⁷ Le terme de « camchat » recouvre ici toutes les messageries instantanées payantes sur lesquels des personnes reçoivent des gratifications financières en échange de photos et/ou vidéos à caractère érotique ou pornographique. Il peut s'agir d'applications comme Snapchat, de sites spécialisés dans les « camshow » comme OnlyFans ou bien encore de sites pornographiques.

étrangères...); la prolifération de termes fourre-tout (prostituée, travailleuse du sexe, michetonneuse ou dealer, trafiquant, racaille...); les stéréotypes (racolage, pratiques urbaines...). Cette invisibilisation rappelle la « *pauvreté silencieuse* » chez les jeunes ruraux (Tallon *et al*, 2015) qui est notamment marquée par « *une invisibilisation par le recours à d'autres modèles économiques* » (*ibid.* p. 65).

Les pratiques de *deal* rencontrées sont des *deals* à petite échelle et répondent à des logiques d'assistance financière du quotidien, mais aussi comme réponse à un financement de sa propre consommation. En effet, beaucoup de jeunes m'avouèrent consommer du cannabis régulièrement, voire quotidiennement. Dans ce sens, la pratique du *deal* arrive en premier comme une réponse au financement de sa consommation de produits psychoactifs²²⁸, mais devient rapidement un moyen d'arrondir – ou de « boucler » – ses fins de mois. Pour Erwan, un jeune homme de 24 ans tout juste sorti de prison, la consommation l'a amené à dealer, puis à s'insérer dans « le milieu » alors qu'il travaillait toujours de petits boulots et de missions d'intérim en parallèle :

« Pour ma conso, ça me rapportait pas beaucoup, ça me rapportait peut-être 300 € par mois, après c'était pour ma conso quoi. [...] Après j'ai commencé à faire des missions d'intérim et tout ça et je me suis remis dans le milieu, je me suis mis nourrice, je gardais des produits et donc je me suis mis à revendre et voilà. Moi je vendais du shit, de la beuh et de la coke. Je me faisais pas mal quand même, je me faisais 1 000 à 1 500 €. [...] Après... après que je travaille à la mairie, j'étais toujours dans le trafic, je suis parti en couille. Y'a un gars qui avait volé ma moto ici et je voulais me venger donc je suis descendu à Nontron et j'ai tiré des coups de feu chez lui. Donc après les gendarmes sont venus et tout et je suis parti en prison. »

Certains revendent, d'autres gardent chez eux et font pousser quelques pieds à domicile. Sans se lancer dans de réelles carrières – puisqu'ils continuent presque tous de travailler ou de chercher de l'emploi à côté – ces pratiques permettent de financer le quotidien, principalement chez les hommes. Du côté féminin²²⁹ de cette face cachée du financement de l'insertion,

²²⁸ Si la grande majorité de ces jeunes consomment du shit et de la "beuh, certains m'expliquèrent consommer d'autres drogues plus dures comme la kétamine, la MDMA ou la cocaïne. D'autres encore consomment des antidépresseurs, des antidouleurs ou de la *lean* (mélange de codéine et de soda).

²²⁹ Mais également pour un jeune homme qui me parla de pratiques de « michetonnage » avec des hommes plus âgés.

certaines jeunes femmes sont rémunérées en échange de pratiques sexuelles ou érotiques. Si la prostitution et les *camshow* sont des éléments invisibilisés, mais concevables face à la précarité rencontrée en milieu rural populaire, j'ai été surpris sur mon terrain de me rendre compte des modalités de proxénétisme employées chez ces jeunes femmes et surtout de l'âge parfois très juvénile de début de ces pratiques de prostitution (ou parfois même de pédoprostitution).

On dénie en effet très souvent la « prostitution et la pédoprostitution autochtone » (Joseph *et al*, 2011) en la limitant à une pratique urbaine de racolage et de jeunes personnes issues de l'immigration d'Europe de l'Est ou du sous-continent subsaharien. Pourtant cette dernière peut prendre plusieurs formes comme de la prostitution occasionnelle, de la prostitution pour payer les frais du quotidien ou encore du « michetonnage », terme désignant un échange de faveurs sexuelles ou émotionnelles contre une certaine forme d'entretien matériel de la part de la personne qualifiée de « pigeon ». Les jeunes filles rencontrées commencent généralement par des « comportements de préprostitution » très jeune en échangeant des faveurs sexuelles ou des photographies nues contre une certaine rémunération (généralement de manière épisodique). L'essor des réseaux sociaux et l'ouverture à l'univers pornographique facilitée par l'outil informatique simplifient l'accès à ces premiers comportements : « *L'exercice de la prostitution est conjoncturel et transitoire pour la majorité des jeunes qui vont passer par une phase initiatique de prostitution, sans s'y installer durablement. À cela va succéder des périodes creuses et des périodes d'alternance mêlant prostitution et actions d'insertion.* » (*ibid.* p. 113). Beaucoup banalisent ces actes et refusent surtout le stigmate de « prostituée » qui pourrait venir s'y ajouter. Un acte sexuel rémunéré n'est pas réellement vécu ni perçu comme un acte de prostitution, mais plutôt comme faisant partie de la débrouille du quotidien. Les sommes pouvant être conséquentes, il arrive que certaines de ces jeunes filles entraînent et « recrutent » à leurs tours d'autres jeunes femmes de leur entourage et parfois même des membres de la famille, créant ainsi des microréseaux de proxénétisme. Ce fut notamment le cas de Camille, une jeune fille de 23 ans au chômage souhaitant ouvrir une boutique de puériculture, qui est arrivée en Charente quelques mois avant notre entretien pour rejoindre son compagnon et fuir une situation de prostitution et de violence que lui a fait vivre sa grande sœur pendant plusieurs mois. La gorge nouée en évoquant cette période, elle finit par m'expliquer cette situation en pleurs lors de notre entretien :

*« Non, non mais c'est – je suis désolée. Oui, j'ai eu beaucoup de mal avec ça, du coup je suis partie y'a pas très longtemps, je suis partie en décembre²³⁰ dernier donc j'ai beaucoup de mal avec cette histoire parce que *pause* parce que, pour faire simple, ma sœur m'a prostitué sur des réseaux et des sites de camgirls et d'escorts, et cetera, et vu que les derniers temps ça marchait beaucoup moins, j'ai eu le droit à des violences, et cetera donc j'ai pas mal de difficulté avec ça [...]. J'avais commencé, j'avais 20 ans, 21 ans à peu près. Du coup je me suis barrée et j'ai rencontré mon copain. Je l'avais rencontré sur un site de rencontre tout simplement parce que j'étais censé faire du racolage pour le site où je travaillais et je suis tombée sur lui et au final je suis tombée amoureuse donc j'ai voulu mettre un petit peu de côté ce boulot, expliquer à ma sœur mais elle ne voulait rien entendre donc ça a été problème sur problème et quand les violences sont devenues trop poussées, je me suis barrée. »*

Sans réelle idée de capitalisation, ces revenus permettent à certains jeunes de « s'en sortir » financièrement lors de leur transition vers l'âge adulte et face aux épreuves de cette jeunesse. Si toutes n'ont pas connu des situations de violences, les discussions avec les conseillers Pôle Emploi ou en Mission Locale semblent corroborer ces observations puisque plusieurs m'ont rapporté des éléments similaires et notamment des cas de proxénétisme de la part du conjoint. Ces cas, surtout lorsque l'on parle de pédoprosstitution et de pédopornographie, mettent en exergue la vulnérabilité des situations dans lesquelles certains de ces jeunes peuvent être. Ils mettent aussi en lumière une face cachée du financement de sa transition vers l'âge adulte chez les jeunes les plus vulnérables. Le *deal*, comme la prostitution et les *camshow*, sont des pratiques rémunératrices pour cette population et deviennent une forme de sécurisation (*ibid.*), voire de pérennisation, de leur situation financière face à une stabilisation professionnelle incertaine et qui semble tarder à venir.

III – Faire l'expérience de l'incertain

L'expérience de la jeunesse, pour celles et ceux ayant décroché scolairement et vivant dans des espaces ruraux, est grandement marquée par l'incertitude. Ne pas savoir de quoi demain sera fait, ne pas savoir si on finira par s'insérer ou non, et ne pas savoir dans quelle voie

²³⁰ L'entretien a eu lieu en mars.

aller pour devenir enfin adulte fait partie intégrante de l'expérience de la jeunesse que fait cette part de la population. Il est complexe de se construire dans l'incertitude et le flou. Les jeunes sont conditionnés, dans le système français, à faire un choix de carrière précoce et de se positionner sur les « rails » supposés de sa carrière professionnelle (Van de Velde, 2008 ; 2015). Comment alors se construire en tant qu'adulte lorsque l'on fait face à tellement de doutes et de variables inconnues pour penser – ou juste imaginer – son futur ?

3.1 – Réflexivité sur le court terme et croyance sur son insertion

Les jeunes rencontrés expliquèrent lors des entretiens qu'ils mettent en place deux manières de penser à leur avenir. D'une part, essayer de limiter les craintes face à l'inconnu en se concentrant sur les questionnements et les problématiques à gérer à court terme. De l'autre, invoquer et appliquer une croyance en l'avenir et sur un débouché heureux.

Les réflexions des jeunes ruraux sans diplôme, en ce qui concerne leur avenir sont marquées par une réflexivité sur le quotidien et le court terme, elle-même affectée par la logique d'intégration des acteurs (Dubet, 1994). Ces jeunes ont appris de manière très précoce à se défaire de leurs rêves de carrières, à faire le *deuil des grands métiers* (Zunigo, 2010). Les conseillers, les professeurs et leurs entourages leur demandent bien souvent de « *redescendre sur Terre* » ou bien d'être « *plus réalistes* » quant à leur avenir et surtout face à leurs capacités supposées. On les détourne des grandes carrières, des parcours scolaires et professionnels avec une implication sur un temps long en invoquant des « *inégalités justes* » (Dubet, 2010) et une hiérarchisation par le mérite (Dubet & Duru-Bellat, 2020), effaçant les influences sociales, psychologiques et culturelles pouvant jouer sur son parcours entre formation et emploi (Melchior, 2004). La réflexivité des jeunes sur leur avenir est marquée par cette dépréciation de leurs capacités, mais elle l'est également par l'entourage du jeune. En ce sens, leurs décisions obéissent à des normes inscrites en eux et intégrées, et ne sont pas nécessairement le résultat d'un examen complet, éclairé et rationnel de la situation (Dubet, 1994). La chose est fréquemment reprochée par les responsables de leur insertion professionnelle ou du retour en formation, mais il ne s'agit en aucun cas – et contrairement à ce que certaines personnes rencontrées sur le terrain ont pu exprimer – d'un manque de réflexion. Il s'agit plus vraisemblablement d'un *aménagement cognitif* (Alter, 2000) au sein duquel l'application des normes, des valeurs et des règles intégrées et connues sont un bien meilleur mode de fonctionnement en vue d'une sécurisation et d'une rentabilité de sa transition vers l'âge adulte que la prise de risque. Les situations de vulnérabilité ne laissent pas beaucoup de chance à la

prise de grands risques et imaginer son avenir dans un périmètre connu, et que l'on sait être sécurisant, paraît alors bien plus sûr et apaisant : « *Il vaut mieux de toutes petites choses tout de suite que des grandes improbables.* » (Dubet, 1987. p. 310). À l'inverse, l'inconnu d'une action comme de partir ailleurs, reprendre des études ou d'aller chercher un emploi en ville, est bien plus dangereux lorsque l'on fait se confronte à cette épreuve de l'incertain et de la vulnérabilité : « *S'ils font des mauvais choix, ce n'est pas parce qu'ils sont bêtes, mais parce qu'ils vivent dans un contexte où n'importe qui prendrait de mauvaises décisions. Des questions comme "Que manger ce soir ?" et "Comment finir la semaine ?" taxent une capacité essentielle [...] qui peut conduire à prendre de mauvaises décisions.* » (Bregman, 2017. p. 61). Ainsi, une grande part de ces décisions doivent être prises en faisant face à la vulnérabilité, mais surtout dans l'incertitude de son avenir. En ce sens, l'individu ne peut fonctionner en suivant un modèle conséquentialiste et affirmant chaque décision comme issue d'une réflexion reposant sur le principe de la chose certaine (Shafir & Tversky, 2003).

L'incertitude incite à devoir justifier sa réflexion et les actions qui en découlent par la croyance en leur réussite, car il faut bien souvent trouver ou inventer des solutions quand l'urgence de l'épreuve de l'incertitude pèse sur l'expérience de vie de l'individu (Alter, 2000 ; Weber, 2013). Aussi, si pour Max Weber (1904) les sociétés modernes sont « désenchantées » et que la rationalité instrumentale a pris le dessus sur la croyance, la perte de repères qui délimitait la jeunesse et l'incertitude dans laquelle ces jeunes doivent se placer nous laissent à penser que la croyance (en son insertion, en l'obtention d'un CDI, en une sortie du sous-emploi...) est nécessaire. Quand ces jeunes disent croire en leur insertion, ils comblent un manque de certitude, mais assurent également une image de soi (Revault d'Allonnes, 2017). Car la croyance n'a pas nécessairement vocation à s'appuyer sur un examen rationnel de son environnement et peut être fortifiée par son manque de justification comme preuve d'une certaine abnégation²³¹. Faire l'expérience de la jeunesse dans l'épreuve de l'incertain implique d'apporter cette croyance à son entourage. Pour ne pas déprécier leur image de soi et appuyer leur légitimité à l'accès à certaines ressources familiales durant leur transition vers l'âge adulte, il est important que cette croyance soit partagée par le groupe afin d'en recueillir l'assentiment. Ainsi la croyance en son insertion n'est pas du seul apanage du jeune, mais elle s'inscrit dans un tissu social (*ibid.*). La croyance a tendance à s'atténuer cependant avec le temps lorsque l'insertion met trop de temps à venir. Durant notre entretien, Valentin, 22 ans, m'explique

²³¹ C'est notamment ce que montre Blaise Pascal dans son « pari » envers sa foi dans ses « Pensées » (1670).

l'importance que revêt pour lui la croyance de ses parents dans sa capacité à trouver un emploi, mais aussi quelque part sa crainte quant au temps que cette dernière prenait :

« Parce que – pareil –, eux [ses parents] ils se demandent aussi vraiment si je vais réussir à quelque chose, et cetera, mais après ils en doutent pas, ils croient en moi et tout ça. Mais ça leur ferait énormément plaisir d'entendre – et moi aussi ça me ferait énormément plaisir d'entendre le dire en soi – que j'ai trouvé un travail et qu'enfin je vais pouvoir trouver quelque chose, parce que ça fait long. »

Croire, croire en son avenir ou croire en son insertion, c'est avant tout combler, ignorer, modifier, amplifier ou réduire des informations pour motiver son action, mais croire c'est aussi justifier dans l'incertain son comportement et ses actes. D'un point de vue interne à l'individu la croyance peut-être un déclencheur de l'action (croire en soi) et d'un point de vue relationnel, elle permet de justifier son action ou sa potentialité et d'être soutenu, sous l'égide de cette croyance. Toutefois, l'épreuve de l'incertitude et de la vulnérabilité implique de devoir créer, imaginer et vivre dans des situations d'urgence et donc à court terme. L'incertitude pèse sur ces jeunes déjà vulnérables socioéconomiquement et vient donc renforcer la vulnérabilité (comme potentiel à être blessé, rabaisé ou délesté) et bien que la croyance en son avenir soit un élément palliatif à l'incertitude, la vulnérabilité est quotidienne et les jeunes doivent se construire avec.

3.2 – Quand la vulnérabilité est quotidienne

Cumuler les statuts de « jeunes », de « non diplômés » et de « ruraux » implique l'incertitude et la vulnérabilité de sa jeunesse. Si nous venons de voir en quoi ces jeunes sont confrontés à une épreuve de l'incertain dans la jeunesse il est intéressant de voir que cette incertitude, leur isolement et la crise de l'entrée sur le marché de l'emploi local peu qualifié et stable impliquent en définitive la vulnérabilité de leurs conditions. La notion de vulnérabilité est ici bien plus intéressante à utiliser pour qualifier l'expérience de cette population que les notions de précarité, d'indigence ou de pauvreté. Certes, certains jeunes se retrouvent souvent dans des situations de précarité, d'indigence ou de pauvreté, mais l'approche par le concept de vulnérabilité permet de s'affranchir de la division manichéenne que ces notions portent en eux : précaire/non précaire, pauvre/aisé, discriminé/non discriminé... Penser en termes de vulnérabilité permet d'appliquer ces situations d'incertitude, d'impuissance ou encore d'insécurité qui caractérisent leur vécu. La vulnérabilité, comme potentiel à être blessé implique

une évolution constante de son rapport à ce qui nous rend vulnérables ainsi qu'une exposition à cette menace dont on ne peut se dérober et qui entraîne « *une difficulté ou une impossibilité à se projeter dans le moyen et le long terme, d'un point de vue financier [...] mais aussi dans ses activités professionnelles ou relationnelles.* » (Hochedez & Mialocq, 2015. p. 22).

Les trois statuts-stigmates de ces individus (jeunes, ruraux et non diplômés) rendent cette population vulnérable. D'abord, les jeunes représentent plus de la moitié de la population pauvre alors qu'ils ne constituent qu'un tiers de la population française²³². Pour ce qui est de la ruralité, bien que le clivage entre pauvreté urbaine et rurale se détériore (Pagès, 2005), le niveau de vie en milieu rural est toujours inférieur à celui des urbains (Bouquet, 2018a). Ce à quoi viennent s'ajouter des particularités inhérentes à l'espace même (accès aux services, isolement, mobilité, mutation de l'emploi...). Pour ce qui est du niveau de formation nous savons que les jeunes sans diplôme passent en moyennes 14,1 mois au chômage contre 7,4 mois pour les jeunes avec un niveau supérieur ou égal au CAP-BEP. De surcroît, ils attendent en moyenne 8,6 mois avant leur premier emploi contre 3,4 mois pour les diplômés (Zaffran, 2018).

L'expérience que fait cette population de la jeunesse doit se créer dans un désaxement des insertions professionnelles, financières et sociales rendant la vulnérabilité des jeunes ruraux sans diplôme hégémonique. Si la jeunesse et la ruralité sont deux éléments jouant comme vecteurs potentiels de vulnérabilisation, l'abandon scolaire – ou plutôt l'absence de diplôme – impose la vulnérabilité.

La stabilisation et la pérennisation de leur insertion professionnelle sur le marché du travail local sont en conflit constant avec la volonté des jeunes de s'insérer. Puisque l'insertion professionnelle à une place si importante (symbolique, de socialisation, financière...) et qu'une peur que le chômage et l'inaction ne deviennent une condition permanente reste encore très présente, ces jeunes se dirigent vers l'emploi « *coûte que coûte* », peu importe qu'il soit précaire ou non. Être précaire n'est pas être inactif et le chômage n'est pas le meilleur élément à observer lorsque l'on souhaite rendre compte de la vulnérabilité de cette population puisque beaucoup sont inscrits dans des carrières de *précarité* (Castel, 2011). Ils travaillent épisodiquement dans le sous-emploi local puisque les contrats d'emplois peu qualifiés en milieu rural se fragmentent pour devenir des missions et des « *petits boulots* ». Il n'est alors pas surprenant que ces jeunes disent préférer largement une stabilité professionnelle à des revenus supérieurs. En effet, ce qui

²³² La pauvreté selon l'âge. Observatoire des Inégalités - « Données », Juillet, 2018
https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-selon-l-age?id_theme=21

rend l'épreuve de cette jeunesse si difficile n'est pas tellement la faiblesse des revenus, mais le manque de stabilisation dans l'emploi peu qualifié local. Les difficultés d'embauches et le piège moral de la précarité rendent ces jeunes particulièrement vulnérables, notamment face à l'envie de rendre leur famille fière par l'insertion professionnelle. Il ne s'agit pas d'un sentiment de dette, mais plutôt une légitimation de l'investissement parental. C'est ce que montre très clairement l'entretien issu de ma rencontre avec Justine, 24 ans :

« J'ai une sorte de gratitude envers mes parents en mode c'est leur choix entre guillemets de me laisser ce temps avant de reprendre un boulot tu vois et ça m'arrange bien, mais en même temps si tu fais le calcul c'est sûr du ferme. Après ils avaient les moyens, OK, et l'envie, mais en même temps ils m'ont filé 4 000 balles par an. C'est pas une culpabilité, mais c'est l'inverse c'est le moment où tu vas plus le faire et que tu es content et tu sais t'es même content pour eux dans le sens : Voilà, j'ai réussi. C'est en leur rendant quelque part en mode, enfin tu vois que c'est pas un investissement qui a servi à rien. Y'a aussi ce truc de "Je préfère prendre un job de merde plutôt que de devoir t'appeler tous les soirs." »

Comme l'exprime Justine, le travail est une notion importante et nécessaire à son indépendance puisqu'il permet de prouver à son entourage son statut. Parallèlement, cette course effrénée à l'emploi pousse à des situations de vulnérabilité chez des individus n'ayant pas les ressources de diplomation aujourd'hui nécessaires à une insertion professionnelle stable et pérenne. Ces jeunes ne sont donc pas dans des situations de « galère » (Dubet, 1987), mais doivent faire face à une vulnérabilité quotidienne et à l'incertain qui, en quelque sorte, régissent leurs existences. Faire l'expérience de sa jeunesse sans diplôme en milieu rural c'est faire l'expérience de la vulnérabilité. Cette caractéristique qu'est le manque de diplôme apparaît clairement comme un élément limitant le potentiel de réalisation professionnelle du jeune. De plus, comme nous l'avons montré, les vulnérabilités auxquelles font face les jeunes sont multiples (sociale, familiale, géographique, mobilité, professionnelle, financière, psychologique...) et ne se limitent pas à de la précarité ou même à de la vulnérabilité professionnelle ; c'est l'expérience entière de la transition vers l'âge adulte qui est traversée et habitée par ces vulnérabilités.

3.3 – Une expérience « moins pire » qu'en ville ?

Face aux éléments que cette recherche a pu mettre en exergue, nous devons nous demander si l'insertion professionnelle et l'expérience de la transition vers l'âge adulte chez les jeunes sans diplôme sont « meilleures » en milieu rural qu'en milieu urbain. Notons d'avance qu'il ne s'agit pas de simplement comparer les expériences de ces jeunes en ville et à la campagne, puisqu'au même titre que la jeunesse urbaine n'a pas besoin d'être comparée à la jeunesse rurale pour être analysée, la jeunesse rurale peut être analysée en soi. Cependant, et bien que l'expérience de ces jeunes soit différente en milieu rural et urbain du fait même des caractéristiques inhérentes à ces espaces, il est nécessaire de comprendre et de mettre en lumière les particularités de ces derniers au regard de l'expérience de l'insertion des jeunes sans diplôme décrite dans le reste de la littérature académique.

La recherche quantitative semble montrer une insertion professionnelle plus avantageuse chez les jeunes ruraux sans diplôme que chez leurs homologues urbains. Notre recherche tend – sur la question de l'insertion professionnelle – à une conclusion analogue, mais peut-être plus nuancée. En effet, l'insertion professionnelle est « facilitée » par la composition de l'emploi en milieu rural (moins qualifié) ainsi que par les modalités de recrutement (en déclin) laissant plus de chances aux jeunes dont le CV est un handicap avant d'être une ressource. Le point qu'il faut toutefois relativiser dépend de la valeur du vrai travail qui, si elle pousse les jeunes vers l'emploi, les amène également à accepter toute forme d'emploi (et repousser les aides sociales). La nuance est centrale à la réflexion puisqu'elle nous invite à distinguer l'insertion professionnelle des épreuves que ces jeunes doivent affronter. L'insertion professionnelle des jeunes les moins qualifiés semble, peut-être « moins pire » qu'en ville. Bien que ce pléonasme ne soit pas très élégant, il permet au mieux de rendre compte de l'état actuel de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux non diplômés. Tant que le parallèle fait sens, il serait sûrement faux de dire que l'insertion est « moins bonne » en milieu rural qu'en ville puisque les jeunes touchent plus à l'emploi, mais il est complexe de pouvoir qualifier des carrières professionnelles dans la précarité, l'instabilité et le sous-emploi par des adjectifs mélioratifs.

Devenir adulte c'est faire preuve de son utilité dans le monde, mais aussi avoir des responsabilités²³³ et pour cela l'emploi est un élément central de réalisation de soi, mais surtout

²³³ Ce qui fait écho au poème de 1953 « L'éloge de la fatigue » : « *Mais se sentir plier sous le poids formidable des vies dont un beau jour on s'est fait responsable, [...], savoir qu'on est l'outil, qu'on est le lendemain, savoir*

un vecteur permettant de subvenir à ses besoins. Ces jeunes veulent se réaliser par l'emploi et parfois même espèrent trouver leur voie ou, à défaut, une filière qui plairait ou de laquelle ils pourraient dégager un sentiment de fierté (Weber, 1989). Dans notre entretien c'est ce que m'exprime Antoine, 18 ans, en revenant sur l'importance de la réalisation de soi dans l'emploi :

« Oui parce que l'argent c'est bien, mais faire ce que l'on aime c'est mieux. Alors je sais que ça paraît très cliché ou je ne sais quoi, mais j'estime que cette optique est très vraie. Après forcément aujourd'hui tout tourne autour de l'argent et sans argent on peut même quasiment rien faire, mais je pense que le plus important c'est de se tourner vers un truc qu'on aime, quelque chose dont on peut être fier. »

Son discours changea à la fin de l'entretien où il m'expliqua que malgré ses envies d'insertions professionnelles et de réalisation par l'emploi, il pense qu'il sera forcé, un jour ou l'autre, de trouver un « *boulot alimentaire* », ne serait-ce que pour se stabiliser professionnellement :

« Je sais que je finirais avec un boulot alimentaire, parce que je pars sans rien donc même si je reprends une formation, de l'expérience, des diplômes et ainsi de suite, je pense que j'aurais un CDI, mais pas dans un truc que j'aime. J'aurais toutes les nécessités de la vie qui vont finir par me rattraper. Faut pas se voiler la face. »

Cette résignation est très symptomatique de l'expérience de ces jeunes pour qui les rêves d'emplois sont brisés par une réalité sociale, économique et professionnelle réduisant le champ des possibles. Ces jeunes ne sont pas réellement en rébellion ou en *rage* (Dubet, 1987) contre le système, mais plutôt résignés à la dépréciation de leurs carrières et de leurs expériences, en sachant qu'ils finiront par accepter des emplois précaires « *parce que c'est comme ça* » et puisque l'absence de diplôme semble empêcher de trouver sa voie. Ils ne savent pas réellement de quoi demain sera fait et peut-être ne veulent-ils pas le savoir. Ils préfèrent alors vivre au jour le jour et profiter parfois au mieux qu'ils le peuvent de cette période de jeunesse qui finira par s'échapper.

Sur certains points nous pouvons très bien avancer que l'insertion des jeunes non-diplômés en milieu rural est « moins pire » qu'elle ne pourrait l'être en ville. Sans qu'elle ne soit

qu'on est le chef, savoir qu'on est la source, aider une existence à continuer sa course, et pour cela se battre à s'en user le cœur, cette fatigue-là, Monsieur, c'est du bonheur. » (R. Lamoureux).

« meilleure », nous devons également nous rendre compte que même si l'insertion professionnelle paraît plus profitable aux ruraux (et encore plus aux ruraux de Nouvelle-Aquitaine), nous ne pouvons pas avancer l'idée selon laquelle l'expérience qui est faite de la transition vers l'âge adulte est bénéfique à ces derniers. Elle est avant tout différente. En commençant par une scolarité puis un « décrochage » ayant leurs propres particularités, puis une période post-décrochage exacerbant l'isolement spatial et social, et sans oublier les particularités liées aux défis de la mobilité ainsi qu'à la mutation de l'entrée dans l'emploi peu qualifié local, le parallèle entre urbain et rural doit s'arrêter ici. Ce qui est sûr en revanche c'est que la jeunesse, pour des jeunes vivant dans des espaces ruraux et ayant quitté les bancs de l'école avant l'obtention d'un diplôme de niveau 3, se fait dans l'incertain et la vulnérabilité en devant faire face à des épreuves particulières à leurs conditions et d'autres communes à la jeunesse contemporaine dans son ensemble.

3.4 – Hier encore...

Quand, alors, devient-on un « adulte » ; un « grand » ? Lorsque son expérience est construite dans l'isolement, l'instabilité professionnelle, l'incertain et la vulnérabilité, mais aussi influencée par le manque de diplôme et l'aspect rural de l'espace dans lequel on se construit et où l'on grandit, que signifie réellement « être un adulte » ? Cette question n'est pas anodine et permettra de conclure ce chapitre. Quand s'arrête la jeunesse pour ces jeunes ?

Nous avons tout d'abord considéré la jeunesse comme une période caractérisée par l'autonomisation de ses pratiques et de son existence et l'établissement du jeune en tant qu'être individuel : un « je » concret et singulier, et se terminant par l'accès à l'indépendance. L'âge et les trois étapes-seuils jouent un rôle symbolique dans la conception que les individus peuvent avoir de ce qu'est « être jeune » et « être adulte » puisqu'elles se rapportent à des éléments considérés comme étant plus « concrets » et donc plus aisément mobilisables.

Il est toutefois complexe de rendre compte de la jeunesse comme d'une réalité homogène ou d'une génération partageant des expériences et des fonctionnements communs²³⁴. La jeunesse et la vie adulte sont des étapes de la vie réversibles et sont aussi des réalités sociales différentes

²³⁴ Sans remettre en question l'impact de l'environnement sociohistorique global dans lequel ces jeunes font leurs expériences, il semble que l'analyse des jeunes comme formant une « génération » a tendance à uniformiser les répercussions de ces environnements sur des groupes d'acteurs hétérogènes.

– et donc polysémiques – dont les usages varient (Coquard, 2016b ; Bouquet, 2018b). L'expérience qui est faite de la jeunesse par cette population est traversée par des logiques, des normes et des contraintes différentes du reste de la population « jeune », puisqu'influencée par son lieu de vie, son origine sociale, son niveau de diplôme, *etc.* En outre – et au même titre que la jeunesse est multiple – le fait de devenir adulte n'est pas le même lorsque l'on a un diplôme ou non et lorsque l'on vit en milieu rural ou non. Il est aisé de comprendre l'importance du sens qui est donné aux catégories de « jeunes » et d'« adultes ». Puisqu'il n'y a pas d'unité dans la transition vers l'âge adulte, mais une multiplicité de vécus, il faut comprendre ce que ces individus entendent lorsqu'ils parlent et se qualifient, de « jeunes » et/ou d'« adultes ». Nous reconnaissons ainsi le fait que l'individu « *interprète et objective sa vision du monde à travers ses discours, ses comportements, et cetera.* » (Dubéchet & Le Quéau, 2001. p. 130). Mes entretiens finissaient ainsi tous sur cette question : « *Quand est-ce que tu pourras dire "Je suis adulte" ?* ». Ces jeunes remettaient alors en question les catégories de « jeunesse » et de « vie adulte » qu'ils n'arrivaient que difficilement à qualifier. En effet, les parcours de jeunesse initiatiques, déterminants et linéaires que pouvait par exemple décrire Stendhal dans « *Le rouge et le noir* », ne correspondent plus à une réalité du vécu de ces jeunes qui doivent perpétuellement se réinventer et s'initier encore et encore à de nouveaux rôles, postes et statuts. Beaucoup disent ne pas vouloir devenir « entièrement » adultes. Être adulte c'est être l'encadrant et l'encadré ; devenir quelqu'un de responsable et donc quelque part aussi contraint. La figure de l'adulte revêt quelque chose de très « sérieux » et d'une sorte de résignation altruiste aux générations futures alors que la jeunesse est marquée par la liberté de l'esprit, l'amusement, la fantaisie et l'insouciance. Dans cette conception, ces jeunes veulent devenir des « adultes de fait » (avoir un emploi, une famille, une maison...), mais pas forcément des « adultes de statut ». Si les nécessités de la vie peuvent les rattraper dans les faits et rappeler leur statut d'adultes, ils s'engagent bien souvent – au moins pour quelque temps – dans des expériences de *jeunes à perpétuité*. Lorsque ces personnes sont encore dépendantes financièrement de leurs parents passés les 25 ou les 30 ans, peut-on parler d'adultes de statut ? Et quid des personnes qui, passée la trentaine, reviennent vivre avec leur *goum* ? L'expérience du « devenir adulte » de ces jeunes est – bien plus qu'ailleurs – marquée par l'instabilité, et le statut d'adulte n'est plus imprescriptible. On tente de devenir adulte quand on le peut, sans que cela ne soit un statut inaltérable. Les termes utilisés par l'un de mes enquêtés sont alors sûrement les plus utiles pour qualifier cette transition vers l'âge adulte : « *Je serai adulte quand j'arrêterai de me demander si je le suis.* ». L'expérience de ces jeunes est incertaine, instable,

vulnérable et parfois isolée, et oscille ainsi entre les statuts et les âges sociaux ; seule la certitude intime de son statut semble alors être un marqueur pertinent du fait d'être – enfin – un adulte.

Conclusion de la quatrième partie

Au début de cette quatrième grande partie, nous nous questionnions sur la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme. En d'autres termes, alors que l'insertion stable et pérenne sur le marché de l'emploi rural (Boudesseul *et al.* 2016) paraît compromise et se retrouve bien souvent à devoir se diriger vers des carrières dans le sous-emploi, caractérisées par des postes instables, précaires et épars, comment devient-on adulte ? Cette dernière partie interrogeait alors la notion de jeunesse face aux deux particularités qui caractérisent la population observée : la faiblesse de leur niveau de diplôme et le caractère rural des espaces dans lesquels ils vivent.

Alors que la deuxième grande partie revenait sur l'aspect rural de l'abandon scolaire et de ses implications sur la période post-décrochage, la troisième se concentrait sur l'absence de diplôme lors de l'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural. De ces parties nous avons alors conclu que si l'insertion professionnelle semble « meilleure » dans les espaces ruraux pour les jeunes non diplômés, l'absence de diplôme reste une limite à l'insertion professionnelle, mais surtout à la stabilisation dans l'emploi. Nous en sommes donc venus à nous questionner dans le chapitre 10 sur la reprise de formation et les écueils auxquels faire face lors d'une telle remédiation. Nous avons donc questionné les raisons d'un retour en formation et mis en lumière trois grandes raisons : le retour en formation à la suite d'un « *décrochage* » *exogène* (maladie, problème familial, dépression...); le retour en formation comme réponse à un besoin de qualification professionnelle ; le retour en formation pour se « *remettre sur les rails* », c'est-à-dire afin de ne plus rester bloqué dans une période d'inactivité et de dépréciation de son estime de soi. Toutefois, le raccrochage scolaire n'est pas chose aisée et particulièrement dans des parcours fortement marqués par la volonté de s'insérer dans le vrai travail. Ces jeunes refusent pour la plupart de retourner à l'école, mais peuvent considérer un retour en formation professionnalisante, qui est parfois plus une formation contre l'inactivité et l'ennui permettant de sortir d'une temporalité circulaire qu'une véritable foi dans sa formation et son insertion suivante. Enfin, nous devons noter que l'insertion professionnelle est fortement limitée par le poids des dépenses du quotidien, le manque d'offre de formation, l'âge, les formations imposées

ou encore la famille qui ne font que renforcer la perte de sens d'un retour en formation en milieu rural.

Ainsi, comment devenir et surtout être reconnu comme un adulte lors que l'on est jeune, « décrocheur » et vivant en milieu rural ? Nous avons proposé dans le deuxième chapitre de cette partie de mettre en avant l'importance de la famille, qui joue à la fois sur l'insertion professionnelle, mais bien évidemment sur la transition vers l'âge adulte. Ces jeunes expriment tout d'abord le fait de vouloir devenir adulte « pour » la famille, que nous avons qualifié de « *goum* » pour insister sur l'aspect de ce groupe comme masse de gravitation de la vie sociale de ces jeunes. Si ce *goum* est généralement un espace de ressources, d'assistance et un soutien dans son insertion et dans sa transition, elle peut, dans certains cas, également être source de tension, de conflits, voire de violences particulièrement lourdes et qui les poussent à devoir « *faire avec* », puisque ne pouvant pas réellement se passer du soutien familial – qui plus est dans un modèle familialiste (Chevalier, 2018). Une solution est possible pour ne pas se défaire de sa famille tout en s'éloignant des conflits : devenir adulte « *par la famille* », c'est-à-dire, en devenant soi-même parent. La parentalité octroie en effet presque mécaniquement le statut d'adulte (ou de jeune adulte) à ces jeunes qui souhaitent d'ailleurs devenir parents tôt. La parentalité, tout comme la décohabitation paraît être un symbole fort de sa transition vers l'âge adulte, mais est en réalité bien plus compliquée à gérer lorsque l'insertion professionnelle n'est pas encore effective et dissimule surtout de fortes inégalités de genre entre les jeunes parents.

Dans le dernier chapitre, nous avons vu que les jeunes ruraux sans diplôme sont largement marqués par une vulnérabilité persistante et une épreuve de l'incertain dans l'expérience que l'on fait de sa jeunesse. Face à cette vulnérabilité et à une précarité professionnelle future paraissant inévitables, certains souhaitent résister en étirant le plus possible sa jeunesse. D'autres n'ont pas les ressources nécessaires pour expérimenter cette attente de la précarité adulte et n'ont d'autre choix que de s'insérer dans l'urgence, expliquant bien souvent avoir la sensation de « *ne pas avoir été jeunes* ». Peut-être plus qu'ailleurs, la transition vers l'âge adulte est marquée par des transitions en aller-retour. L'accès à l'indépendance, censée marquer le début de la vie adulte, est de plus en plus fragile mais se crée surtout dans l'incertain de sa pérennité puisque l'insertion professionnelle doit-être, elle aussi, financée. Ces jeunes basent ce financement sur une économie de la débrouille assez limitée, et doivent parfois se tourner vers des « *bons plans* », voire parfois des pratiques plus répréhensibles.

L'expérience de ces jeunes est marquée par une réflexivité à court terme et une croyance désemparée dans l'avenir puisque leur vulnérabilité est quotidienne. De surcroît, si l'insertion professionnelle semble plus opportune pour les jeunes sans diplôme en milieu rural qu'en ville, des épreuves supplémentaires à celles déjà partagées par la jeunesse (Dubet, 2004a) viennent se superposer (isolement, crise de l'emploi stable peu qualifié en milieu rural et incertitude). La jeunesse rurale non diplômée est certes marquée par des mutations globales, notamment liées à la mondialisation (Dufy et Hervouet, 2017) et à l'imposition des diplômes comme normes de recrutement, mais le son tout autant par des facteurs propres à leurs espaces de vie. La jeunesse rurale sans diplôme ne doit ni être analysée de manière folkloriste ni en l'assimilant totalement aux travaux portant sur la jeunesse urbaine et moyennisée. C'est un groupe hétérogène ni complètement isolé ni complètement déterminé, qui doit être compris par ses caractéristiques propres (notamment l'aspect local et régional de l'analyse) dans un contexte social, culturel, économique et politique plus large et qui ne leur est pas étranger.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Tout au long des chapitres qui composent cette thèse nous avons mis lumière l'expérience de l'insertion professionnelle et de la transition vers l'âge adulte de jeunes sans diplôme vivant dans les espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine. Nous avons pu voir que cette expérience est marquée par des épreuves communes à la jeunesse (Dubet, 2004), mais aussi à des épreuves propres à ces jeunes. En guise de conclusion générale nous proposons un retour synthétique sur les enseignements de cette recherche nous permettant de comprendre l'influence respective de chaque élément dans le triptyque jeunesse, ruralité et absence de diplôme. Nous poursuivrons la conclusion de ce document par la présentation d'une typologie qui permettra d'apporter une certaine nuance à nos données ainsi qu'un éclairage nouveau sur le rapport de ces jeunes à l'emploi. Enfin, cette conclusion viendra se clore sur quelques éléments de considérations et de recommandations autour de la recherche et des politiques publiques concernant la population étudiée.

I – Les enseignements de la recherche

L'articulation de cette recherche se fait l'analyse du triptyque « ruralité » ; « jeunesse » ; « absence de diplôme » de l'expérience, et surtout des épreuves de l'insertion professionnelle et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme. La construction du plan a été pensée par la mise en perspective d'un de ces éléments face aux deux autres, mais aussi dans le suivi chronologique de la transition vers l'âge adulte de ces jeunes allant de la scolarité jusqu'à l'insertion professionnelle. Aussi, si chacune de ces grandes parties rappelle à l'un de ces trois éléments et dévoile une épreuve particulière (isolement, insertion, incertitude), les expériences de ces jeunes correspondant également à des temporalités que l'on peut dans une certaine mesure rapprocher de celles décrites par Juliette Vollet (2016b) dans sa thèse. Ainsi, après un retour nécessaire sur les définitions, les débats et les discours scientifiques autour des trois notions de la première grande partie, la deuxième grande partie se prévaut à la fois de questionner l'impact du rural, une période de l'expérience de ces jeunes allant de leur scolarité aux prémices de l'insertion sur le marché du travail local ainsi qu'une épreuve

d'isolement lié à son départ de l'école et impliquant un défi de la mobilité rurale. La troisième grande partie se concentre sur l'influence du manque de diplôme sur l'insertion professionnelle des jeunes ruraux et donc sur la période de tentative d'insertion et de stabilisation qui dévoile l'épreuve liée à une crise de l'insertion professionnelle de ces jeunes face à un marché de l'emploi peu qualifié stable qui se comprime et une fragilisation globale des systèmes de résistance qui permettait une meilleure insertion des ruraux populaires (Bérard *et al.* 1999). Enfin, la dernière grande partie de cette recherche questionne la notion de jeunesse face aux caractéristiques que sont la faiblesse du niveau de diplôme et l'aspect rural de son lieu de vie. En revenant sur la potentialité d'un retour en formation, la place de la famille et l'expérience du « devenir adulte » dans une situation de vulnérabilité, nous questionnons alors la dernière période de cette expérience allant de l'insertion professionnelle et sociale vers l'entrée dans la vie adulte – souvent imposée par la parentalité –, mais surtout une épreuve de la jeunesse largement dominée par l'incertitude et la vulnérabilité de sa condition. Cette recherche permet de relever les mutations des espaces ruraux populaires et surtout la place des jeunes les plus vulnérables dans des espaces « favorisés » comme ceux de Nouvelle-Aquitaine qui connaissent une disparition des systèmes de résistances à la précarité des classes populaires rurales (capital d'autochtonie, recrutement paternaliste...) et le rapprochement des jeunes rencontrés des normes et valeurs juvéniles et moyennisées. De manière plus large, elle questionne des problématiques transversales sur les thématiques de la mobilité, de l'appartenance, de la famille, de l'école, de la vulnérabilité économique, sociale et psychologique, ainsi que sur la place des jeunes peu qualifiés dans les systèmes économiques contemporains.

1.1 – Ce que le rural fait à la jeunesse sans diplôme

Nous avons choisi de commencer notre analyse par la scolarité de ces jeunes et l'étude des mécanismes sous-jacents les ayant poussés vers l'abandon de sa scolarité. L'intérêt de cet angle d'attaque était de répondre à notre première question de départ (Q1) : « *Quel est l'impact de la ruralité sur la scolarité, l'abandon scolaire et la période post-décrochage chez les jeunes sans diplôme ?* ». Sans simplifier les espaces ruraux et les confondre aux classes populaires locales, nous pouvons considérer que les espaces ruraux par leur composition sociale, spatiale, en matière d'offre de formation et d'emploi... ont une influence sur les vécus des jeunes rencontrés. Hormis l'influence de la reproduction sociale auprès des jeunes rencontrés globalement issus de cet ensemble hétérogène que l'on peut qualifier de « classes populaires » contemporaines (Renahy *et al.*, 2015) des particularités propres sont à noter qui sont

attribuables à l'aspect rural de ces espaces de vie. Le rural a un effet de distanciation physique qui s'agit de prendre en compte. L'expérience post-décrochage est frappée par l'éloignement entre les espaces de vie ainsi qu'une offre de services et de formation plus faible. Pour une population très largement marquée par l'immobilisme spatial, une épreuve d'isolement peut se créer à la fois par une stigmatisation dans des réseaux d'interconnaissances locaux, la sortie des sphères de sociabilité juvéniles avec le départ de l'école, et surtout l'isolement géographique. L'épreuve de l'isolement que vivent ces jeunes est particulière et résulte de caractéristiques liées au rural, mais implique surtout de prendre en considération la question de la mobilité comme élément permettant de se défaire de cette épreuve.

De ces enseignements nous pouvons avancer qu'il est nécessaire de considérer l'espace en sociologie comme un objet à part entière et qui ne doit pas être réduit à la population qui l'habite. L'espace, qu'il soit rural, urbain ou rurbanisé, n'est pas uniquement un contenant neutre de l'action sociale qui s'y déroule, mais il joue un rôle social prépondérant. Si nous avons avancé l'idée que les espaces ruraux sont des espaces définis par des caractéristiques spatiales de distanciation, des caractéristiques relativement communes en matière de composition sociale, ainsi que par un héritage sociohistorique, nous ne devons pas non tomber dans le travers qui consisterait à l'analyser comme un élément isolé des mutations économiques et sociales. L'urbain et le rural ne doivent pas s'analyser comme une simple opposition qui considérerait ces deux espaces comme uniques, homogènes et imperméables l'un à l'autre : « *les folkloristes puis les ethnologues de la France ont étudié les folklores paysans et/ou régionaux en les autonomisant des structures macro-sociales qui pourtant les prédéterminent.* » (Laferté & Renahy, 2003. p. 182). Comme nous l'avons avancé dans cette recherche, le rural, dans la conception qui nous lui avons apposé, est un spectre. Si nous avons fait le choix de le scinder en trois espaces (rurbanisé, peu dense et très peu dense), ceci reste de l'ordre de l'abstraction et de la construction scientifique dont le but est de faciliter la compréhension de ces réalités géographiques et sociales. L'expérience de la ruralité, tel qu'elle est décrite dans cette recherche sera donc plus « intense » selon que l'on se trouve dans un espace à très faible densité de population. L'accès aux services, la distanciation des espaces de vie, le regroupement autour de son *goum* ou encore l'impact de l'interconnaissance, sont des éléments qui seront donc bien plus exacerbés au fur et à mesure que l'on se dirige vers le côté le plus « rural » de ce spectre, alors qu'ils seront moins imposants au fur et à mesure que l'expérience se rapporte à des pôles plus (péri-)urbains. Le rural a donc bien un effet propre d'accentuation des expériences et des

épreuves qu'il crée dans l'expérience de l'individu et qui varie donc en fonction de ce « degré de ruralité ».

En ce sens, trois jeunes ruraux sans diplôme vivant l'un en Gironde, l'autre en Charente et le dernier en Creuse n'auront donc pas le même rapport à leur ruralité. Hormis des individualités qui rentrent en jeu, les différences entre ces espaces dépendront donc de deux facteurs : l'intensité de la ruralité et les caractéristiques propres au local. Un jeune vivant dans un espace rural « profond » de Creuse risque d'être bien plus précarisé qu'un jeune vivant dans un espace ruralisé ou viticole de Gironde. Tout d'abord car plus le rural est « profond » et isolé, et plus la nécessité d'un véhicule est forte pour maîtriser à la fois son insertion sur le marché du travail, mais aussi pour limiter son isolement social et géographique. Ensuite, l'offre de formation plus faible risquerait de renforcer la perte de sens et donc d'augmenter la probabilité de « décrochage », mais surtout de limiter les chances de retour en formation. Enfin, la Creuse n'est pas un espace proposant une offre d'emploi permettant une réelle insertion stable des jeunes sans diplôme. Ses espaces agricoles sont de larges champs mécanisés et ne nécessitent pas beaucoup de main-d'œuvre à l'inverse de la Gironde qui offre des possibilités d'emplois peu qualifiés liés à la vigne ou au tourisme renforçant le marché peu qualifié de l'emploi disponible pour ces jeunes. C'est donc réellement l'aspect local et son rapport à la ruralité qui vont jouer sur les différences des parcours de ces jeunes. La Charente, par exemple, est très inégale comme territoire pour l'insertion des jeunes ruraux sans diplôme puisque les vignes du Cognaçais offrent un marché de l'emploi disponible important au sud-ouest et des espaces ruraux relativement peuplés alors que la Charente-Limousine au nord-est est un espace à très faible densité de population qui ne connaît pas un tel secteur d'activité. Ces départements représentent des réalités différentes du rural, à la fois parce qu'elles sont plus ou moins fortement marquées par les particularités du rural ou du monde urbain, mais surtout car elles dépendent des opportunités locales qui renforcent ou affaiblissent de manière hétérogène l'attractivité du territoire, et donc aussi de l'emploi. Notons alors que l'épreuve de l'isolement est renforcée plus son expérience s'inscrit dans des espaces où la ruralité est intense, et se réduit au fur et à mesure qu'elle s'inscrit dans des espaces où les défis de la mobilité peuvent être limités.

1.2 – *L'impact de l'absence de diplôme sur l'insertion des jeunes ruraux*

L'expérience des jeunes ruraux non diplômés est non seulement marquée par l'influence des espaces sociaux et spatiaux dans lesquels elle se forge, mais est également très profondément influencée par l'absence de diplôme. S'il est évident que la faiblesse de son niveau de diplôme a un impact certain dans une société où il tient une place de prédilection dans le système d'embauche, nous avons souhaité comprendre sa place dans les espaces ruraux étudiés et ainsi répondre à la deuxième question de départ (Q2) : « *Dans quelle mesure l'absence de diplôme peut influencer sur l'insertion professionnelle des jeunes ruraux ?* ». L'influence du diplôme se fait bien entendu de manière symbolique (auprès de son entourage par exemple), mais joue surtout sur l'insertion professionnelle des jeunes. Nous nous sommes donc intéressés à l'influence de l'absence de diplôme sur l'insertion des jeunes ruraux au regard notamment des travaux de Joël Zaffran (2018) qui avance l'idée selon laquelle une « *prime au rural* » permettrait un meilleur rapport à l'emploi chez les jeunes non diplômés ruraux que chez les urbains. Nos résultats mettent en avant une épreuve supplémentaire à cette jeunesse et issue de la crise des systèmes de résistance à l'insertion stabilisée dans l'emploi peu qualifié local. L'étude des espaces « favorisés » de Nouvelle-Aquitaine nous permet de rendre compte de mutations semblant plus prégnantes dans les espaces ruraux les plus attractifs socioéconomiquement : ceux connaissant de fait un accroissement d'un recrutement libéralisé et une fragilisation de l'emploi peu qualifié. Le recrutement « paternaliste » sans passer par le CV, le recours au capital d'autochtonie (Coquard, 2019), l'emploi peu qualifié stable et local... – qui représentaient des systèmes de résistances à la précarité pour les classes populaires rurales peu qualifiées – s'étiolent et laissent les jeunes sans diplôme à devoir tenter leur insertion sur la frange la plus précaire de l'emploi. Grâce à la composition de l'emploi et à ce qui reste de l'embauche paternaliste, les jeunes ruraux sans diplôme ont encore un meilleur rapport à l'emploi que les urbains, mais celui-ci se fait au coup d'une épreuve supplémentaire de l'insertion qui les font bien souvent tomber dans un *piège moral de la précarité* où la volonté de travailler ne coïncide pas avec l'emploi accessible.

Ces éléments ainsi que les travaux récents de Benoît Coquard (2019) sur le sujet nous laissent à penser à une limite de l'utilisation du capital d'autochtonie comme élément explicatif des rapports sociaux et professionnels dans ces espaces. Dans notre recherche l'utilisation du *capital d'autochtonie* n'est pas clivante pour plusieurs raisons. Bien avant d'être un capital « rural », le capital d'autochtonie est un capital « ouvrier/populaire » qui s'inscrit dans un

schéma géographique qui est celui des espaces (dés)industrialisés, notamment de la moitié nord-est du pays et qui s'inscrit dans le contexte sociohistorique de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ensuite, et comme nous l'avons vu, ce modèle repose sur l'emploi autour d'entreprises paternalistes qui se retrouvent en retrait face à l'imposition d'un mode de recrutement plus libéral et à des emplois peu qualifiés qui se fragmentent sous la forme de missions d'intérim ou de sous-emplois, notamment dans les espaces « attractifs » et « favorisés » du quart sud-ouest. En outre, la population étudiée ici ne fait pas réellement partie de ces réseaux d'interconnaissances locaux « honorables », mais dit bien au contraire subir ces derniers. Si l'autochtonie semble faire partie de l'apanage des classes populaires (ou du moins ouvrières) dans les espaces ruraux, elle ne prend en compte que la part de cette population ayant la respectabilité la plus certaine. Ainsi, elle ne considère pas nécessairement les jeunes ruraux en rupture précoce avec le système éducatif et largement marqués par la vulnérabilité socioéconomique et surtout de statut.

L'absence de diplôme est, en milieu rural comme ailleurs, un facteur de précarisation. Les logiques et mécanismes propres aux espaces ruraux populaires permettant un meilleur accès à l'emploi pour les jeunes les moins qualifiés (Renahy, 2005) s'étiolent progressivement et sont recouverts par une culture libéralisée du recrutement et donc à l'obtention d'un diplôme qui représente de plus en plus le « *ticket d'entrée à l'emploi* » (Dubet & Duru-Bellat, 2020). Avec l'imbrication de logiques libérales, mondialisées et moyennisées, le diplôme prend une place maîtresse dans l'avenir socioéconomique des jeunes et il faut alors se demander quelle est la différence entre le fait d'avoir ou de ne pas avoir de diplôme en milieu rural. De manière intéressante le « décrochage » scolaire semble presque autant jouer dans les difficultés d'insertions professionnelles que l'absence de diplôme. L'absence de diplôme limite certes ses chances d'employabilités puisque le diplôme est censé être une « assurance » pour l'employeur de certaines capacités acquises par le jeune. Néanmoins le « décrochage » pour sa part isole le jeune d'une manière particulièrement forte en milieu rural ce qui est moins le cas pour le « décrochage » en ville. En quittant l'école, le jeune s'éloigne de l'espace central aux relations amicales juvéniles et s'écarte alors des sociabilités « respectables » localement en s'isolant ou en se tournant vers de « mauvaises fréquentations » stigmatisantes. L'isolement social et la marginalisation des réseaux d'interconnaissances permettant encore l'accès aux petits emplois de *l'autochtonie de la précarité* (Coquard, 2019) jouent alors en la défaveur de l'insertion professionnelle, car ces jeunes ne sont pas seulement discriminés à l'embauche à cause de leur absence de diplôme, mais également à cause de leur abandon scolaire car ils doivent « *passer*

après » les jeunes restés au sein des réseaux d'interconnaissances « respectables ». Ils se retrouvent pris dans un cercle vicieux puisque ne touchant que sporadiquement à l'emploi, ils ont du mal à s'intégrer dans des réseaux d'interconnaissances autour de l'emploi qui pourrait permettre un recours à cette *autochtonie de la précarité* (*ibid.*). Ainsi, avoir un diplôme apporte deux avantages en milieu rural : une meilleure employabilité et l'intégration dans des réseaux d'interconnaissances qui pourraient conduire à de l'emploi.

Pourtant les jeunes ruraux sans diplôme touchent plus à l'emploi que les urbains, alors que peut-on dire de la *prime au rural* ? (Zaffran, 2018) cet avantage à l'insertion qu'auraient les jeunes ruraux sans diplôme. Notre analyse qualitative et compréhensive de l'insertion des jeunes ruraux non diplômés a bien validé l'effectivité de cette *prime au rural*, mais a aussi démontré les mécanismes sous-jacents et les implications générées par celle-ci. Ce n'est donc pas tant l'autochtonie qui compense la pénibilité et la faiblesse de la rémunération liées à l'insertion professionnelle de ces jeunes que la composition de l'emploi, les modalités de recrutements « paternalistes » plus avantageuses (mais en recul), ainsi que la *valeur du vrai travail*. Pour parler en termes de logiques dans l'expérience du jeune (Dubet, 1994), l'abandon scolaire et la volonté de l'insertion professionnelle dépendent de l'articulation de plusieurs logiques. Une logique d'intégration qui amène à rester géographiquement et socialement dans un environnement proche, une logique de subjectivation qui fait apparaître l'image du travailleur comme bien supérieure à celle que leur scolarité pouvait faire ressortir d'eux-mêmes, ainsi qu'une logique stratégique par laquelle ils considèrent que l'implication dans son insertion permettra une potentielle intégration là où un retour en formation sera bien plus certainement synonyme d'échec. La *prime au rural* se conjugue avec une épreuve particulière de l'insertion pour ces jeunes plus importante dans les espaces ruraux « attractifs » où les logiques libéralisées de l'emploi sont plus fortes. Les jeunes ruraux sans diplôme touchent donc plus à l'emploi et se retrouvent moins fréquemment dans des situations de chômage, mais cela au prix de parcours marqués plus profondément par l'instabilité, la précarité et la pauvreté monétaire (Coly & Even, 2017). Le *piège moral de la précarité* fait de ces jeunes des *travailleurs pauvres* (Basinski, 2007) qui craignent de tomber dans une combinaison d'assistanat et de clientélisme d'une *galère* rurale (Dubet, 1987). Le système de formation/emploi actuel rend l'absence de diplôme de plus en plus anormale sur le marché de l'emploi et semble se renforcer dans ces espaces. Alors qu'au fil des générations l'absence de diplôme devient marginale (et donc marginalisante), nous pouvons avancer que ce manque impose – surtout chez les jeunes issus

des classes populaires – une épreuve d’incertitude et de vulnérabilité de sa transition vers l’âge adulte.

1.3 – Jeunes ruraux sans diplôme : Des jeunes comme les autres ?

Alors, qu’est-ce que signifie « être jeune », lorsque l’on est influencé, d’une part, par l’espace rural dans lequel on crée son expérience, et de l’autre, que l’on est marqué par la faiblesse de son niveau de diplôme ? La dernière grande partie de cette thèse propose ainsi un retour réflexif sur l’expérience de l’insertion et de la transition vers l’âge adulte chez des jeunes marqués par ces deux facteurs et une réponse à la dernière question de départ (Q3) : « *Qu’est-ce que la jeunesse et la vie adulte pour des individus marqués par l’absence de diplôme et par l’aspect rural des espaces au sein desquels ils vivent ?* ». L’objectif était de confronter la notion sociologique contemporaine de « jeunesse » tel que nous avons pu la développer dans le chapitre 2 à une réalité empirique de terrain, marquée par une certaine forme de vulnérabilité, limitant les possibilités de retour en formation et largement affectée par son *goum*.

Notons d’abord qu’une expérience genrée de la transition vers l’âge adulte et surtout de l’insertion professionnelle se crée à deux niveaux interdépendants (emploi et parentalité). Nous avons vu que les jeunes femmes rencontrées partagent la valeur du *vrai travail* et la volonté d’insertion professionnelle rapide. Malgré un marché du sous-emploi disponible pour ces jeunes qui promeut bien plus la *disponibilité* et l’*accessibilité* (Thomas & Penchansky, 1981) au travail que d’autres compétences associées au genre, ces jeunes femmes sont généralement plus souvent mises à l’écart de postes que l’on considère comme nécessitant de la force et plus souvent mises en avant pour des postes de *care*, de tâches répétitives ou dans le relationnel (Amsellem-Mainguy, 2021). Ce n’est pas tant que ces jeunes femmes ne se dirigent pas vers certains postes plus genrés (comme les garçons, elles disent prendre « *tout ce qui passe* »), mais plutôt que leur chance d’employabilité est réduite pour certains postes moins qualifiés. L’empreinte du genre reste forte puisque les avantages de la composition du marché de l’emploi et du recrutement rural se calquent sur des filières masculines de l’emploi rural. La différence entre sans diplôme ou peu diplômée est bien plus forte chez les jeunes femmes pour qui les attentes en matière de diplôme sont plus importantes dans les postes de *care* et de service à la personne. De plus certaines jeunes femmes considèrent devoir devenir des « *super-mamans* » associant emploi, tâches domestiques, soin, éducation de son enfant *etc.* Or, la maternité implique une forte pression temporelle qui limite la disponibilité et donc les chances

d'embauche. Certaines de ces jeunes femmes font pour leur part le choix d'une *carrière de mère* qui leur attribue à la fois un statut d'adulte, mais également une reconnaissance au sein des classes populaires locales, là où le statut de mère au foyer est valorisé. Bien sûr ces carrières éloignent ces jeunes filles de leur possibilité de retour en formation et encore plus de l'insertion professionnelle. Le statut de père, lui, n'apporte que le statut d'adulte, mais il doit s'associer symboliquement à celui de travailleur pour être reconnu. En ce sens, ces parcours genrés, marqués par la parentalité souvent précoce mettent en avant une répartition des tâches et des rôles au sein de laquelle les hommes semblent être les bénéficiaires et les femmes les perdantes. L'épreuve de l'incertitude et de la vulnérabilité est renforcée pour les jeunes femmes qui se retrouvent bien souvent dans des situations de dépendance envers leur compagnon ou leurs parents.

Pour reprendre notre groupe étudié dans son ensemble, nous pouvons dire que ces jeunes sont marqués par une épreuve de l'incertitude appuyant une vulnérabilité prégnante et constante pesant. Les conditions et statuts de ces jeunes paraissent volatils et beaucoup sont ceux croyant en une amélioration sans réellement souhaiter y penser. En premier lieu car ils ne savent pas réellement de quoi demain sera fait et que la planification d'un avenir paraît alors complexe ou compromise. En second lieu, car ils craignent de réellement se questionner sur cet avenir puisque leur quotidien est incertain et vulnérable. Cela ne veut pas dire que tous vivent en permanence dans la misère et la souffrance, mais que cette épée de Damoclès liée à l'instabilité de leurs situations est constamment au-dessus de leur tête. En comparaison avec l'insertion des jeunes urbains sans diplôme, l'insertion professionnelle paraît peut-être meilleure, mais les épreuves à devoir surmonter sont pourtant importantes. Ces transitions vers l'âge adulte sont différentes et ces jeunes semblent parfois se retrouver dans des situations de *jeunesse à perpétuité*. On devient alors adulte en jouant et en légitimant son statut par de petites conquêtes (épreuve d'identification), des retours en arrière, des chutes, des réussites et des échecs (épreuve d'investissement) (Dubet, 2004a), mais toujours avec en toile de fond la vulnérabilité qu'implique la faiblesse du niveau de diplôme au sein des classes populaires rurales.

De manière plus large, cette recherche nous permet de questionner les approches généralisantes de la question de « la » jeunesse contemporaine comme nous avons pu en brosser le portrait dans le deuxième chapitre. Cette homogénéité est alors bien plus une « illusion culturaliste » (Chamboredon, 1966). Il en va de même pour l'approche générationnelle qui peut paraître compliquée à imposer sur l'étude de jeunes vivant dans des contextes sociohistoriques

communs, puisque ces derniers ne s'appliquent pas de la même manière selon que l'on soit urbain ou rural, diplômé ou sans diplôme, d'origine populaire ou bourgeoise, homme ou femme. Prenons l'exemple de la culture juvénile contemporaine qui met en exergue l'idée d'une période de liberté, d'expérimentation et de pratiques juvéniles propres à une classe d'âge. Cette dernière ne s'applique pas réellement aux jeunes rencontrés. Il faut entendre ici qu'un décalage se crée entre, d'une part, l'influence de cette culture juvénile moyennisée et urbaine largement diffusée par Internet, les plateformes de partages et les réseaux sociaux que partage les jeunes ruraux rencontrés, et de l'autre, leurs pratiques et activités quotidiennes qui s'éloignent de cette dernière. En somme, ils partagent une culture dont ils ne font pas l'expérience. C'est pourquoi ils diront ne pas avoir eu de jeunesse et d'avoir la sensation de « *passer à côté* » de leurs jeunes années. On remarque alors également que les trois particularités de l'individualisme de la jeunesse contemporaine apparaissent en demi-teinte lorsque l'on s'intéresse aux jeunes ruraux non diplômés (Galland, 2005). Il est vrai que ces jeunes ont une vision individualiste (et pessimiste) de leurs vécus, qu'ils ne veulent pas réellement renoncer à leur système de valeur morale et qu'ils sont, d'une certaine manière, marqués par une forme de sociabilité amicale. Pour autant, ils ne témoignent pas réellement d'une volonté de décider d'un système de valeur qui leur est propre et la sociabilité familiale reste pour eux le centre de gravitation de l'activité sociale. De plus, la dualité entre une *conservation de soi* et une *conversion de soi* est bien plus nuancée chez ces derniers. Le besoin d'adaptabilité sur le marché du travail (Van de Velde, 2016) est plus clair chez ces jeunes qui comprennent très vite les limites de leurs prétentions à l'emploi. C'est d'ailleurs sans doute le fait de ne pas avoir le choix entre *conservation* et *conversion de soi* qui donne un sentiment de *résignation désolée*, puisqu'ils n'ont que difficilement la possibilité d'une réelle « *épreuve identitaire* » (Dubet, 2004a) professionnelle face à un marché de l'emploi si réticent à leur embauche et à leur stabilisation dans l'emploi.

Les épreuves que traversent ces jeunes se trouvent à la croisée de deux sphères ; entre un monde rural populaire d'origine et des phénomènes de libéralisant rapportant à la *Galère* qui se font de plus en plus présents. Ces jeunes, comme ceux étudiés dans *la Galère*, ne sont pas militants ni identifiés comme étant en lutte, et n'ont pas non plus une réelle appartenance à une classe ou à une sous-culture. Ils doivent être abordés sous le prisme de leurs expériences « *composées de "bric-à-brac" culturel perçues de cette manière par les acteurs* » (Dubet, 1987. p. 427). *La Galère* s'organise autour de trois logiques. Les deux premières, communes à ces deux groupes, sont la désorganisation sociale (ou situation anémique) et l'exclusion qui impliquent à la fois la stigmatisation et l'étiquetage. La troisième, la *Rage*, est une expression d'une violence pure

qui tient en l'absence de sens qu'un mouvement social pourrait apporter aux conduites des jeunes des classes populaires. Cette dernière n'est pas applicable aux jeunes décrits dans cette recherche. Les jeunes « en galère » produisent des formes de résistance notamment à partir de pratiques culturelles pouvant être émancipatrices, ce qui ne semble pas être le cas des jeunes ruraux sans diplôme. Ces derniers ne sont pas dans cette période caractéristique entre société industrielle et société postindustrielle et ont une dynamique toute autre. L'abandon scolaire de ces jeunes semble être bien plus un acte de résignation que de rébellion face à un système inégalitaire et hiérarchisant. S'ils souhaitent trouver un emploi, ils n'ont jamais de grands rêves ni de grandes ambitions face à un avenir qui semble verrouillé. Comme si les rêves prenaient trop de place, ils se soumettent à un marché du travail précaire et instable tout en portant sur leurs épaules leurs échecs scolaires. Certes, ils rejettent de manière désabusée la politique et l'État, mais sans que cela ne soit la preuve d'une implication dans une quelconque lutte ; elle est plutôt le témoin d'une *résignation désolée* quant à l'avenir. L'aspect rural, les distanciations des lieux de travail et la diminution d'espaces de convivialité, comme les bars (Coquard, 2016b ; 2019), rajoutent d'autant plus à cette difficulté de mobilisation et à l'appel à la logique d'intégration de ces individus. Il est alors peu surprenant de rencontrer des jeunes ayant un rapport de proximité intense avec la morbidité, l'apathie ou des états dépressifs souvent lourds, mais sans une once de « *violence aveugle* ». Leur « décrochage » et leur volonté d'insertion n'ont donc rien d'une volonté de lutte ou de remise en cause d'un système hiérarchisant et parfois avilissant. Il montre plutôt le portrait d'une jeunesse au discours fataliste ne croyant plus à une possibilité d'ascension sociale, en tension avec ses propres logiques internes et ne voulant plus réellement penser à l'avenir. Le grand danger est l'installation de nouveaux phénomènes de libéralisation et de crise des systèmes de résistances à la précarité professionnelle (recrutement au CV, fragmentation de l'emploi peu qualifié...) au sein d'espaces déjà marqués par une plus forte pauvreté, le poids de la distanciation, l'isolement plus fort et, de manière générale, une vulnérabilité plus grande. En étudiant les espaces ruraux « privilégiés » du sud-ouest où la rencontre entre ces sphères est plus large, nous observons que cette épreuve de tension va dans le sens d'un recouvrement progressif des logiques rurales et populaires intégrées au profit de celles urbaines et moyennisées, subjectives et partagées (Chamboredon, 1966).

II – Ébauche d’une typologie des jeunes ruraux sans diplôme

À la lumière des éléments que nous avons mis en évidence et analysés tout au long de ce manuscrit, mais aussi des enseignements que nous avons pu tirer de cette recherche, il semble à présent possible – et nécessaire – d’établir une ébauche de typologie des jeunes ruraux sans diplôme que nous avons rencontrés sur nos trois départements. Le travail de typologie apparaît comme nécessaire en conclusion afin d’affiner notre compréhension, mais surtout d’apporter des nuances que l’analyse générale de ces vécus aurait eu tendance à lisser. Si tout au long de cette thèse nous avons tenté d’expliquer de grands ensembles dans cette expérience rurale marquée par l’absence de diplôme et des épreuves qui en découlent, nous avons dû apporter de la nuance à plusieurs moments qui a mis en évidence la nécessité d’établir une typologie. Nous avons par exemple montré les trois formes que peut prendre le « décrochage » scolaire rural (malgré une dominance pour le « *décrochage* » *vacancier*), les différences entre *attente* et *urgence* de son insertion, ou encore un rapport à la parentalité très différencié en fonction du genre.

La somme de ces petites distinctions nous permet de mettre en lumière une richesse de parcours. Caractériser plus précisément ces jeunes par l’utilisation de la typologie est ainsi une manière pour le chercheur de « lever le voile » sur une part de la population sous-étudiée et victime de prénotions à l’effet d’homogénéisation (Orange & Vignon, 2019).

Comme prémices à l’introduction générale de cette recherche, nous avons fait la rencontre de Léo. Ce jeune homme fut proche de ce que Max Weber nommait « l’idéal type » du jeune rural non diplômé. Léo n’a pourtant rien d’une abstraction sociologique²³⁵ issue d’un « *tableau de pensée homogène* », mais il est le jeune « médian » de cette recherche. Celui qui, par ses caractéristiques socioculturelles, son parcours et ses valeurs, semblait représenter au mieux l’ensemble de cette population. Aussi, si la présentation de Léo permettait au lecteur de se représenter, *grosso modo*, le vécu de ces jeunes, il est à présent nécessaire de présenter des variations observées au sein de ce corpus d’entretiens et d’observations. Le travail sociologique est indissociable de celui de tri, de mise en ordre et de classification qui permettent de rendre le monde social plus intelligible et moins complexe à saisir. Dans ce sens, la production d’une typologie semble ici venir naturellement. Pour Émile Durkheim, le travail de typologie était avant tout une invitation à substituer à « *la multiplicité indéfinie des individus un nombre*

²³⁵ Ou plutôt une « *utopie* » pour reprendre les termes de Weber.

restreint de types. » (1894. p. 79), c'est-à-dire, d'extraire de nos analyses les singularités pour y trouver des similarités pouvant être regroupées en « types » sans pour autant perdre la richesse de la diversité du corpus d'enquête.

2.1 – Présentation de la typologie

Afin de réaliser notre typologie, nous nous sommes intéressés au rapport que ces jeunes entretenaient avec l'insertion professionnelle dans la transition vers l'âge adulte. Le choix de nous centrer sur la question de l'insertion n'est pas anodin. L'insertion professionnelle est l'élément central à un âge social qui, bien qu'il se complexifie, reste marqué de manière prédominante par la question de l'emploi et celle de l'insertion professionnelle. L'abandon scolaire est (dans la majorité des cas) motivé par la volonté d'une insertion rapide sur le marché du travail. Le fait d'être un travailleur permet de se distinguer des « assistés » au sein des classes populaires locales (Lechien & Siblot, 2019) alors que la vulnérabilité économique qu'ils vivent est en lien avec leur difficulté de s'insérer face à des inégalités par le diplôme (Dubet & Duru-Bellat, 2020). Même si la parentalité est un moyen d'accéder au statut d'adulte, les problématiques liées à l'emploi sont toujours présentes. En somme, le rapport de ces jeunes au travail, et donc aussi à l'insertion professionnelle, sont au centre de bien des aspects de leurs vies sociales alors qu'ils n'y touchent paradoxalement que peu. De la sorte, le rapport que peuvent avoir ces jeunes à l'emploi concerne deux éléments caractéristiques qui définissent leurs expériences et leurs épreuves. Ils sont marqués par l'emploi puisque ce dernier représente un biais d'accès à des ressources financières permettant l'entrée vers l'indépendance (et donc vers la vie adulte). Néanmoins, ces jeunes ne sont pas seulement intéressés par l'emploi dans un rapport utilitariste. Nous l'avons vu, il existe, en milieu rural plus qu'ailleurs, chez les jeunes des classes populaires une valeur du travail fort et ces derniers expriment véritablement un sentiment de fierté lorsqu'ils touchent à l'emploi. Au-delà de la fierté par l'emploi, ils affichent également des goûts et des préférences pour certaines professions ; parfois sous forme de vocation possible, parfois sous forme de rêve inatteignable, parfois sous forme de préférences. L'emploi relève alors pour ces jeunes d'un deuxième élément à savoir le fait qu'un emploi puisse être doté – ou non – de sens pour l'individu.

Pour créer cette typologie nous nous sommes donc reposés sur les travaux de Mathew Crawford (2009) qui propose de considérer le rapport des travailleurs à l'emploi comme « *des territoires imbriqués où se côtoient l'idée d'un "travail doté de sens" et celle de l'"indépendance" (self-*

reliance). » (*ibid.* p. 13). L’auteur propose de considérer ces deux éléments comme deux « idéaux [...] liés à la lutte pour l’expression active de l’individu (*individual agency*) qui est au centre même de la vie moderne. Quand nous contemplons nos existences sous l’angle de cette lutte, certaines expériences acquièrent une plus grande importance. » (*ibid.* p. 14).

Tableau des types de jeunes ruraux sans diplôme par rapport à l’indépendance et au sens donné au travail

		Indépendance	
		+	-
Travail doté de sens	+	Laborieux	Retenus
	-	Accommodés	Résignés

L’indépendance – ou le fait de « pouvoir compter sur soi » (*self-reliance*) – est l’aspect que l’on aborde bien souvent en premier lorsque l’on traite de la question du travail puisqu’après tout le principe même d’un emploi est d’être rémunéré. Nous l’avons vu, les jeunes rencontrés ne cherchent pas réellement des gains importants, mais plutôt de gagner suffisamment afin de pouvoir être indépendants (et si possible stables). L’indépendance par le travail est un élément souhaité par ces jeunes, mais qui, face aux épreuves propres à cette expérience de la jeunesse, n’est pas toujours atteinte –, ou pas de manière pérenne. L’idée d’indépendance implique tacitement celle de stabilité de sa situation qui lui est associée et qui doit se construire dans un registre de l’emploi local précaire et instable. Le second élément qu’aborde Mathew Crawford dans « *l’expression active de l’individu* » par le travail est celui du sens qui est donné à ce dernier. Malgré l’arrivée d’une société postindustrielle et « cognitive » souhaitant de plus en plus se détacher des emplois « manuels » et valoriser les emplois « intellectuels » (Lalive d’Épinay, 1998 ; Crawford, 2009 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020), le travail n’a pas pour autant perdu son sens et sa valeur parmi les classes populaires dont font partie ces jeunes. Le sens donné au travail est réinterprété pour convenir aux conditions de l’emploi peu qualifié actuel ainsi qu’une société censée se tourner vers l’individualisme.

Tableau descriptif du rapport à l'indépendance et au sens donné au travail par type de jeunes

	Rapport à l'indépendance	Rapport au sens du travail
Laborieux <i>n=17</i>	L'indépendance est vécue comme un projet de vie et professionnel	Complémentarité entre son souhait professionnel et le marché de l'emploi peu qualifié local
Retenus <i>n=25</i>	L'indépendance est souhaitée, mais entravée	Le travail est doté de sens, mais le jeune s'en sent privé
Accommodés <i>n=37</i>	L'indépendance est une concession au marché de l'emploi local	Sentiment d'aliénation
Résignés <i>n=21</i>	L'indépendance par le travail est une illusion et/ou un échec personnel	Le sens du travail est soustrait à l'expérience du jeune

Les jeunes ruraux non diplômés mettent en avant une appétence importante pour le *vrai travail* et en valorisent une figure qui distingue au sein des classes populaires le travailleur plébiscité de l'assisté stigmatisé (Lechien & Siblot, 2019). Le sens et la valeur que le jeune donne à son travail sont importants dans l'image que les autres se font de lui, mais aussi de l'image qu'il se fait de lui-même. Les jeunes ruraux sans diplôme mettent d'ailleurs généralement en avant l'idée que, tant que l'emploi permet l'indépendance il est plus important d'avoir un métier dans lequel on trouve un sens plutôt qu'un métier mieux payé. Cette généralité est toutefois stoppée par des cas où les jeunes n'arrivent pas à trouver de sens ou de valeur dans le travail. Non pas qu'ils pensent que le travail n'a pas d'intérêt, mais généralement que le sens du travail auquel ils ont accès ne les satisfait pas. C'est ainsi que l'utilisation de cette deuxième variable est intéressante afin de caractériser les jeunes rencontrés ici. L'indépendance par le travail et la valeur que l'on attribue au travail disponible nous permettent ainsi de mettre en lumière les quatre types observés.

2.2 – Les types

a – Les laborieux

Les jeunes du premier type sont marqués par une indépendance importante. Mobiles, la voiture est pour eux un outil de travail impératif puisqu'ils se sont adaptés aux besoins de mobilité et de disponibilité (Thomas & Penchansky, 1981) face à la fragmentation de l'emploi peu qualifié en milieu rural et connaissent ainsi moins l'épreuve d'isolement. Ces jeunes (ou jeunes adultes puisqu'ils sont indépendants quoique vulnérables) ont quitté les bancs de l'école sans diplôme afin de s'insérer rapidement sur le monde du travail. Cette insertion est facilitée par le rapport logique qu'il y a chez ces derniers entre le marché de l'emploi disponible et leurs ambitions professionnelles. Sans se placer entièrement en opposition avec l'École (certains se disent prêts à reprendre une formation si le besoin s'en faisait ressentir) ils trouvent que le diplôme est surévalué et que la sélection par le diplôme, de plus en plus présente, est injuste car elle met de côté la réelle valeur du travail et celle du travailleur méritant.

L'indépendance est un réel projet de vie et le travail auquel ils touchent est doté de sens puisqu'ils y trouvent une fierté et parfois même une reconnaissance dans l'interconnaissance locale. Bien qu'ils aient généralement des secteurs de prédilection (ceux dans lesquels ils se sont formés ou ont le plus travaillé), ils acceptent également de faire quelques « *pas de côté* » pour des emplois plus alimentaires permettant de maintenir *a minima* leur indépendance qui n'est presque jamais un véritable acquis : « *Par leur activité salariée, certains "travailleurs pauvres" préservent leur dignité car ils trouvent une identité et une place dans le monde du travail et dans la société. Ils se sentent utiles, responsables et acteurs, ce qui leur permet d'être reconnus, tout au moins symboliquement.* » (Basinski, 2007. p. 96). Ils sont flexibles et acceptent assez bien la nécessité de la mobilité face à l'absence de leur niveau de diplôme. Ils se disent ainsi prêts à quitter le local pour des missions, des chantiers ou des postes plus éloignés, mais ils ne songent pas réellement à rompre avec leur lieu de vie. Tout d'abord car la campagne semble proposer un meilleur cadre de vie – notamment pour élever ses enfants –, mais aussi puisqu'ils arrivent à maintenir un certain réseau d'interconnaissances sur place. Ce sont ainsi généralement des « jeunes plus âgés » qui peuvent accéder à une « *autochtonie de la précarité* » (Coquard, 2019) basée sur une entraide avec des « *vrais potes sur qui on peut compter* » là où l'épreuve de l'insertion face à la compression du marché de l'emploi peu qualifié stable continu de se développer. Ils sont peu ou prou similaires aux jeunes décrits par

Benoît Coquard dans « *Ceux qui restent* » à la différence près que leur manque de diplôme joue comme un effet de vulnérabilisation supplémentaire et aussi d'incertitude quant à l'avenir. Ce type de parcours est considéré comme un parcours de réussite puisque ces jeunes gagnent à la fois leur indépendance mais également à trouver un sens dans l'emploi. Cependant ce dernier est assez peu fréquent puisque le diplôme, même en milieu rural, a un effet de sélection (de plus en plus) et que l'abandon précoce de sa scolarité amène à un affaiblissement, voire une disparition, des réseaux d'interconnaissances amicaux et donc aussi professionnels. De plus, quoiqu'ils s'en sortent relativement bien dans cette association d'indépendance et de valeur du travail, cela se joue au prix d'une précarité, ou du moins d'une vulnérabilité économique et professionnelle forte. L'inégalité par le diplôme s'inscrit progressivement dans les modalités de recrutement de l'emploi peu qualifié et pousse encore et toujours vers les formes les plus instables et les plus précaires de l'emploi. Quoiqu'ils s'en sortent le mieux parmi les jeunes ruraux sans diplôme – et sûrement parmi les jeunes sans diplôme – ils font encore partie des plus vulnérables parmi les classes populaires rurales.

b – Les retenus

Les jeunes faisant partie du type des retenus sont ceux marqués dans leur insertion professionnelle par une indépendance faible, voire inexistante, et un travail doté de valeur. Ce sont des jeunes qui cherchent absolument à s'insérer professionnellement et pour qui le travail est doté de sens et de valeur. Un tiraillement fort se produit chez ces jeunes qui n'arrivent pas à devenir, être ou rester indépendants. L'indépendance est souhaitée, mais entravée. Parallèlement, s'ils dotent le travail désiré de sens, ils n'arrivent pas à faire l'expérience personnelle de ce sens du travail. Le travail est doté de sens et de valeur, mais le jeune s'en sent privé. Les notions de « disponibilité » (*availability*) et d'« accessibilité » (*accessibility*) mises en avant par Penchansky et Thomas (1981) nous permettent ici de comprendre les freins à l'indépendance pour des jeunes se présentant pourtant comme ayant une valeur du travail forte et donnant un réel sens à la pratique du travail.

Le premier frein pouvant être rencontré est relatif à la disponibilité du jeune face au marché de l'emploi. Ce manque de disponibilité qui ralentit l'accès à l'indépendance est lié à des ambitions professionnelles qui ne coïncident pas avec le marché de l'emploi disponible vis-à-vis de leur niveau de diplôme. Ces jeunes ne sont donc pas « disponibles » pour le marché de l'emploi qui correspond à ce à quoi ils pourraient prétendre. Sans indépendance, l'aide familiale, bien que

génératrice de tensions, leur permet de « se chercher » afin d'atteindre des objectifs professionnels parfois fantasmés, mais qui seraient dotés de sens (devenir rappeur professionnel, star du net, chanteuse, photographe, artiste peintre, *etc*). Puisqu'ils arrivent généralement à vivre dans l'«*apesanteur familiale*» (Mauger & Valbeau, 1999), l'indépendance paraît moins importante que le fait de trouver de la valeur dans son emploi. Tout en évitant un retour en formation qui serait vécu sous le signe de la souffrance, ils plongent dans une vision extrêmement individualiste et ressentent un tiraillement de plus en plus fort entre la volonté d'individualisation par un emploi ayant du sens et une impossibilité d'indépendance (Van de Velde, 2016). Pour eux, ce tiraillement est plus la cause du milieu rural dans lequel ils vivent (Gambino, 2008) que d'une incompatibilité entre leurs prétentions et les attentes du marché de l'emploi. Leur vie sociale est assez restreinte et ils tombent généralement dans un isolement fort sans avoir les moyens de partir s'installer ailleurs.

Le second frein rencontré chez ce type de jeunes est celui lié à l'accessibilité à l'emploi. Nous l'avons vu, l'emploi rural peu qualifié atteignable par des jeunes ruraux sans diplôme se fragmente progressivement et se restructure en « emplois atypiques » souvent précaires, instables et éparpillés au sein des espaces ruraux. Dans cette fragmentation de l'emploi, la question de l'accès (et donc de la mobilité) est alors au centre de sa capacité à atteindre l'emploi et donc à devenir indépendant. L'absence de possibilité à être autonome dans ses déplacements ferme les portes des agences d'interim, mais aussi celles des employeurs. L'emploi peu qualifié local ne pouvant pas se limiter au bourg le plus proche, certains jeunes se retrouvent alors retenus dans leur quête d'indépendance là où la mobilité et la disponibilité semblent être les deux attentes centrales à l'insertion contemporaine des jeunes ruraux les moins qualifiés.

c – Les accommodés

Faisant généralement face à des situations d'urgence de leur insertion et de leur prise d'indépendance, ces jeunes font ce que l'on pourrait qualifier de « concession » de la valeur et du sens donnés au travail face à un besoin d'indépendance. Ce n'est donc pas tant qu'ils ne trouvent pas de réel intérêt – ou de valeur – dans le travail, mais plutôt qu'ils n'en trouvent pas dans la frange de l'emploi sur laquelle ils tentent de s'insérer afin d'être et de rester indépendants. Dans des situations complexes où la vulnérabilité socioéconomique s'associe à une injonction à la vie adulte précoce, ces jeunes ont besoin d'un emploi « coûte que coûte » afin de connaître une toute relative stabilité, et même si cela revient à en perdre le sens personnel.

Le travail permet l'accès à des ressources à visée émancipatrice (ou de maintien de son indépendance) sans pour autant qu'il s'agisse réellement d'un rapport identitaire entre le jeune et le poste occupé. Ayant généralement très tôt fait le *deuil des grands métiers* (Zunigo, 2010), ces jeunes ont quitté les bancs de l'école sans trop regarder en arrière puisqu'ils ne se voient pas reprendre des études ni même une formation et, plus largement, rejettent la valeur donnée aux diplômes dans notre société. La *valeur du vrai travail* est centrale dans leur expérience et ils vivent généralement de petits CDD et de l'intérim, entrecoupés de période d'inactivité et/ou de chômage. Ces jeunes, majoritaires sur le terrain, tombent bien souvent dans le *piège moral de la précarité* en mettant en avant la volonté et la performance comme les éléments dominants à l'insertion dans l'emploi : « *Quand on veut, on peut.* ». Ils dénoncent plus ou moins tacitement l'assistantat par lequel le mérite de son indépendance ne semble pas pouvoir exister. Ils tentent ainsi de s'éloigner symboliquement des « assistés », bien qu'ils touchent tous ou presque des aides de l'État. S'ils espèrent décrocher un CDI, ils n'y croient pas réellement et ont accepté l'institutionnalisation progressive du précarariat dans leurs vies ; c'est-à-dire que la précarité et l'instabilité de l'emploi deviennent leur propre registre de l'organisation de l'emploi (Castel, 2011). Plutôt qu'une transition vers de l'emploi stable, ils progressent d'un stage à l'autre, d'un emploi court à l'autre, avec des périodes plus ou moins longues d'inactivité durant lesquelles ils « vivent grâce » aux aides sociales, à l'entraide familiale et à l'économie de la débrouille. On a alors tendance à rapidement traiter ces jeunes d'« utilitaristes » car les postes qu'ils occupent ne sont pas dotés de valeur à leurs yeux. Cela doit être relativisé car s'ils ne trouvent pas toujours de fierté dans les postes qu'ils occupent, ils en trouvent dans le fait d'être indépendants et surtout de l'être en étant un travailleur. En réalité, la perte de valeur dans le travail provient plus vraisemblablement du fait que ces emplois sont des emplois à court terme et d'exécutants. Le fait d'être exécutants de tâches et donc débarrassés du savoir-faire du travailleur apporte la perte de sens au travail (Crawford, 2009). En même temps, la petitesse des emplois limite fortement l'insertion dans des réseaux amicaux et de sociabilité professionnelle (et donc la reconnaissance par les pairs), tout en empêchant la création – ou le maintien – d'une identité liée à une profession. Enfin, notons que ces jeunes sont particulièrement ancrés dans leur lieu d'origine et rejettent fortement l'idée de vivre en ville. Ils sont réticents à l'idée de déménager ce qui engendrerait un risque monétaire dans une situation d'incertitude déjà vulnérabilisée par leur absence de diplôme et la crise de l'emploi stable peu qualifié en milieu rural.

d – Les résignés

Le quatrième type de jeunes sont des individus qui ne sont pas indépendants et ne cherchent – ou ne trouvent – pas non plus de valeur dans le travail. Ces jeunes s’approchent de ce dont parle Robert Castel (2011) lorsqu’il parle de la « *désaffiliation sociale* » ; une rupture du travail, sociale et un sentiment fort d’inutilité de la part de l’individu. De manière peu surprenante, ces jeunes ont une vision pessimiste de leurs avenir et assez nihiliste du monde qui les entoure et de la société de manière plus large. Face à des échecs répétés, ou croyants à un déclassement inévitable, l’accès à l’indépendance par l’emploi semble être une illusion ou un échec personnel. Ces jeunes dévaluent leurs capacités tout en émettant une critique sans objet d’un monde inégalitaire et injuste envers eux. Considérant qu’il est impossible pour eux de s’insérer sur le marché de l’emploi, la valeur qui pourrait être donnée au travail leur paraît arrachée de leurs expériences alors qu’ils y trouvaient à l’origine la source de leur abandon scolaire. Ils s’approchent en un certain sens de la jeunesse nihiliste vivant une frustration dans son passage vers l’âge adulte et critiquant un « *monde pourri* » (Dubet, 1987)²³⁶.

Ces jeunes furent les plus difficiles à rencontrer dans ma recherche puisqu’ils sont généralement peu impliqués dans les institutions en charge des jeunes sans diplôme et généralement hors des réseaux d’interconnaissances noués tout au long de l’enquête. Ils ont quitté l’école sans grande motivation et sans panache : par ennui. Ils se disent eux même être « *bloqués* » dans une routine cyclique sans rien à faire et dont la configuration de l’espace rural et le manque d’activité à proximité renforce la sensation d’isolement (Gambino, 2008). Désabusés par l’École qui a fortement entaché leur image de soi, ils ne croient pas en leur réussite par le diplôme et ne croient plus en l’insertion sur le marché de l’emploi peu qualifié local. Beaucoup disent alors avoir baissé les bras face à une précarité qui ne vaut pas que l’on travaille pour elle. Certains se disent même prêts à vivre des aides pour devenir l’un de ces « *assistés* ». Puisque l’emploi ne permet ni l’indépendance ni de trouver une fierté, ceux-ci disent attendre leurs 25 ans afin de pouvoir « *vivre du RSA* ». Ils se retrouvent dans des états assez apathiques, vivants généralement chez leurs parents en disant ne rien faire de leurs journées et perdent peu à peu la notion du temps. Cette absence d’activité est d’ailleurs fréquemment la source de conflits familiaux

²³⁶ Nous avons mis en avant l’idée que les jeunes ruraux sans diplôme sont moins contestataires et expriment moins de comportements extériorisés du « décrochage » scolaire. Cependant, quelques exemples de la « *violence aveugle* » décrite par François Dubet (1987) peuvent se retrouver dans ce type. Cette violence va de bagarres sans objet à l’incendie volontaire d’une boulangerie et de plusieurs voitures dans un cas.

puisque : « *Le fait de ne pas travailler représente le mal social radical.* » (Castel, 2011. p. 423). Afin de limiter ces derniers, ils disent parfois devoir faire un « *strict minimum* », poussés par leurs parents qui les accompagnent dans leurs quelques démarches. Ces jeunes ont une mauvaise réputation locale et représentent pour beaucoup l'opposé de l'idéal du « *travailleur pauvre* » (Basinski, 2007). Ils se désinsèrent à la fois en matière de sociabilités ainsi que professionnellement et sont généralement les jeunes ayant le plus exprimé un rapport étroit avec des pratiques juvéniles à risques (rouler vite sans casque, consommation de produits psychoactifs²³⁷, bagarres, etc). Leur image de soi est dégradée par l'École et ils n'ont pas réussi à la revaloriser par l'investissement dans l'emploi. Face à un déclassement social qui leur paraît inévitable, beaucoup réinvestissent alors leur transition vers l'âge adulte par le statut de parent. Ceci est notamment vrai pour les jeunes femmes où l'emploi peu qualifié local est plus difficile à atteindre (Coquard, 2016b ; 2019 ; Orange & Renard, 2018 ; Amsellem-Mainguy, 2021) et qui souhaitent réinvestir le sens perdu du travail dans le domaine de la parentalité et de la famille. Comme on dévalorise l'École pour se réinvestir dans l'emploi, ces jeunes dévalorisent l'emploi précaire local pour se réinvestir dans la parentalité. La tâche est généralement plus « simple » pour les femmes²³⁸ chez qui le statut de mère peut correspondre à une véritable « carrière » alors qu'une attente à l'insertion dans l'emploi est présente pour les hommes. Les femmes faisant partie de ce type souhaitent généralement faire leur vie en tant que mère au foyer vivant avec un compagnon plus âgé et déjà inséré professionnellement tout en sachant qu'elles peuvent aussi compter sur leurs propres parents pour les aider.

2.3 – Ce que la typologie nous apprend

Cette typologie placée en conclusion nous permet alors de répondre à la problématique générale (P) : « *Les épreuves qui découlent de cette expérience font-elles de ces jeunes des jeunes “comme les autres” ?* ». En d'autres termes, si tous les jeunes rencontrés vivent – ou ont vécu – les trois épreuves d'isolement, d'insertion et d'incertitude propre aux jeunes ruraux non-diplômés, partagent-ils tous les épreuves identitaires et d'investissement (Dubet, 2004a) censées être partagées par la jeunesse dans son ensemble ?

²³⁷ Ce sont les seuls à avoir exprimé le fait d'avoir une consommation de drogues dures sur le terrain de recherche.

²³⁸ Ce n'est bien sûr pas le cas de toutes les jeunes mères sans diplôme en milieu rural. Même si toutes n'arrivent pas à « jongler » entre maternité et travail, la plupart souhaitent profondément s'insérer professionnellement. Face à la difficulté d'associer emploi et maternité chez une population si précaire, les jeunes mères décrites sont généralement plus souvent dans le deuxième type.

En 2012 le CREDOC-MSA répondait à cette question (concernant la jeunesse rurale en général) par la négative en considérant que les caractéristiques propres aux habitants des espaces ruraux comme la mise en couple plus précoce, la composition des logements, le rôle de la famille... permettaient de les distinguer du « reste ». D'autre part, certains chercheurs avancent au contraire l'idée que la jeunesse est une expérience unifiant au-delà de leurs spécificités urbaines et rurales (Galland & Lambert, 1993 ; Escaffre & Devaux, 2014). En faisant le parallèle avec les travaux de François Dubet (1987) sur *La Galère*, nous avons observé que nos *oubliés du pays de Cocagne* ne sont ni entièrement dans un modèle traditionnel d'ouvriers populaires comme l'étaient les jeunes de Seraing, mais pas non plus totalement dans un modèle assimilable à *la galère* de jeunes urbains nihilistes et désorganisés de la génération crise – ou à une évolution d'un tel modèle. Ils se retrouvent dans une situation de tension entre des logiques parfois contradictoires et vulnérabilisant leur transition vers l'âge adulte.

En premier lieu, notons ce qui fait de cette jeunesse rurale et non diplômée, une jeunesse « à part ». La jeunesse rurale non diplômée n'est tout à fait « comme les autres ». Elle n'est pas le négatif de l'expérience et des épreuves des jeunes urbains sans diplôme, mais elle s'en détache par des particularités qui semblent être propres à ces espaces. Les parcours, les vécus, les valeurs et les épreuves de ces jeunes ne sont pas les mêmes que ceux des non-diplômés des villes. Tout d'abord, ces jeunes sont bien plus marqués par l'aspect populaire et précaire que par l'aspect « favorisé » de ces espaces. Les formations proposées sur place sont plus courtes et l'emploi plus largement marqué par des positions faibles connaissant une très large augmentation et fragmentation de l'emploi peu qualifié. En ce sens, l'insertion professionnelle et la transition vers l'âge adulte se fait au sein d'un espace où les jeunes sont moins confrontés aux inégalités sociales induites par le diplôme et où son absence – ou du moins sa faiblesse – est moins marginalisante. La reproduction sociale paraît, à entendre ces jeunes, plus « normale » et plus mécanique, et la crainte de ne pas atteindre une position supérieure à celle de ses parents est amoindrie par cette reproduction plus commune et connaissant moins de confrontation aux modèles de réussite par le diplôme des classes supérieures urbaines. Ajoutons à ces particularités en matière de PCS, des caractéristiques propres à la configuration spatiale des espaces ruraux. La voiture est une nécessité pour les jeunes ruraux sans diplôme qui doivent faire face à une épreuve d'isolement induite par les défis de la mobilité et à une épreuve de l'insertion où la mobilité et la disponibilité deviennent les garants de l'activité. D'autres éléments sont également à noter comme les modalités de « décrochage » scolaire (« *décrochage* » *vacancier* sans comportements externes), la place centrale de la famille ou bien

encore la précarisation liée à la fragilisation ou rupture des interconnaissances juvéniles à la suite du « décrochage ». D'ailleurs, lorsqu'on les interroge directement, ces jeunes pensent que les urbains et les ruraux ne sont pas exactement les « mêmes ». Ils mettent par exemple en avant l'idée d'une différence au niveau du rapport plus direct et concret au travail, et moins centré sur l'intellectualisation par le diplôme :

« Comment dire ? Au niveau de l'éducation surtout, parce que ça va être un peu stéréotype, mais je dirais qu'en gros les gens de la ville c'est ceux qui ont un peu plus les moyens et c'est ceux qui vont éduquer leurs enfants d'une certaine manière avec certains projets d'études. Qui sont assez studieux, alors que les gens d'ici vont moins être sur les études le diplôme et tout ça, mais ils vont plus mettre la main à la pâte. En gros ils vont pas avoir peur de se salir, je sais pas si vous voyez ce que je veux dire, après c'est un peu stéréotype parce qu'ils sont pas tous comme ça. Je fais un peu une généralité. » – Guillaume, 18 ans

Comme le met en avant Guillaume, il semblerait qu'il y ait certaines différences entre les jeunes des villes et des campagnes, et cela compte aussi pour les jeunes non diplômés. En ce sens, la question n'est alors plus tant de savoir si les jeunes ruraux sans diplôme sont des jeunes « comme les autres » ou non. L'espace rural, par sa composition socioprofessionnelle, sa culture héritée et sa configuration spatiale confronte cette jeunesse à des épreuves (isolement, insertion, incertitude) propres à cette population et qui font des jeunes ruraux sans diplôme une jeunesse « à part ».

En second lieu, notons ce qui rapproche ces jeunes. L'établissement de notre typologie a permis de mettre en lumière quatre types de jeunes selon leur rapport à l'indépendance par le travail et celui de la valeur donnée au travail. En analysant et comparant les jeunes de ces différents groupes, nous trouvons alors une corrélation entre le type de jeunes et son implantation dans le rural populaire. Prenons le cas des jeunes du type « retenus », bloqués dans leurs insertions par manque de disponibilité au marché de l'emploi local correspondant à leurs supposées prétentions professionnelles. Ces jeunes, mettant en avant la volonté de s'insérer dans un emploi pour lequel ils trouvent du sens, se conforme assez bien aux descriptions générales faites de la jeunesse par Cécile Van de Velde (2016) ou Olivier Galland (2005). Ce sont des jeunes au discours assez individualistes, perdus entre la nécessité de leur insertion et le souhait de se « créer par soi-même ». Les jeunes de ce type ayant exprimé une véritable épreuve

d'investissement (Dubet, 2004a) ne sont pas particulièrement nombreux (n=13), et « dénotent » des jeunes ruraux sans diplôme dont nous nous sommes efforcés de brosser le portrait au sein de ce document qui eux, vivent moins intensément cette épreuve. Lorsque l'on prête plus ample attention à leurs parcours, on remarque que ces jeunes sont ceux ayant le plus fort rapport à l'urbain et aux classes moyennes²³⁹. Il s'agit soit de jeunes vivant dans des communes rurbanisées, soit des jeunes issus des villes, mais dont les parents, généralement plus diplômés et avec une PCS supérieure, ont quitté l'urbain afin de s'installer là où la vie était moins chère (Gambino, 2008). Il semblerait alors que la crise existentialiste décrite par Cécile Van de Velde (2016) et l'individualisme des jeunes contemporains décrit par Olivier Galland (2005) et surtout les épreuves de la jeunesse (Dubet, 2004a) sont des phénomènes plus exacerbés chez les jeunes urbains de la classe moyenne que chez les ruraux populaires. De même lorsque l'on observe les jeunes « résignés », n'arrivant pas à devenir indépendants par l'emploi et ne trouvant pas/plus de sens dans le travail, on remarque aisément des similitudes avec les travaux de François Dubet (1987) sur la *galère*. Ces jeunes aussi ont souvent une plus forte proximité avec l'urbain. Plus en avant, les quelques actes de *violence aveugle* qui caractérisent *la galère* ne se retrouvent dans notre échantillon que chez des jeunes ayant grandi en ville²⁴⁰. À l'inverse, les « laborieux » et les « accommodés » sont généralement intégrés dans ces espaces ruraux et populaires et/ou ont des parents « du coin ». Ce sont ceux qui mettent le plus en avant la *valeur du vrai travail* des classes populaires rurales. Aussi, si l'on retrouve peu à peu des caractéristiques et des épreuves semblant appartenir à l'ensemble de la jeunesse chez les jeunes ruraux sans diplôme des campagnes c'est tout d'abord à cause de l'étalement géographique et culturel des villes moyennisées sur les espaces ruraux populaires. La ville à un impact unilatéral sur les espaces ruraux et transforme (notamment grâce à Internet et aux réseaux sociaux) progressivement ces derniers. Ensuite, si les espaces ruraux « favorisés » de Nouvelle-Aquitaine se repeuplent (de manière hétérogène), cela signifie l'implantation d'individus issus d'espaces urbains dans les campagnes.

Dans l'ensemble cette population est donc marquée par des épreuves inhérentes à la rencontre de l'espace rural rencontré, de l'absence de diplôme et de la jeunesse, mais aussi – et de plus en plus – par des épreuves plus larges de jeunesse issues de la société libérale et postindustrielle d'aujourd'hui (*ibid.*). Étudier ces espaces « favorisés » et tirer de notre analyse cette typologie

²³⁹ Ou du moins le rapport le plus faible aux classes populaires.

²⁴⁰ Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de violence chez les autres, mais que cette dernière a généralement un objet.

en conclusion nous permet donc d'observer la stratification et la cristallisation de ces différentes épreuves au sien des expériences de ces jeunes. Les espaces ruraux attractifs et favorisés comme ceux de la Nouvelle-Aquitaine apportent de plus en plus de diversité démographique qui va mécaniquement amener à une mutation des particularités encore inhérentes aux espaces ruraux populaires. Nous pouvons ici réemployer la métaphore du glacier de John Urry (2005). C'est un changement sur un temps long auquel nous assistons et qui est influencé par des mutations sociales plus larges. Les jeunes ruraux non diplômés n'ont pas « renversé » leur propre culture populaire et rurale mais, les particularismes de cette population sont peu à peu recouverts par des logiques, des fonctionnements et des épreuves supplémentaires avec le recouvrement progressif d'une culture juvénile moyennisée sur une populaire (Chamboredon, 1966). Les logiques de *galère* (Dubet, 1987), l'existentialisme des jeunes (Van de Velde, 2016) ou encore l'individualisme juvénile (Morin, 1962 ; Galland, 2005) investissent les vécus de ces jeunes-là où les interactions et les échanges entre rural et urbain, et entre classe moyenne et classes populaires sont les plus importants. En ce sens, étudier les espaces « privilégiés » du Sud-Ouest nous a permis de faire ce travail d'analyse sur les « rencontres » entre ces deux groupes d'épreuves. Celles issues des mutations larges de la société postindustrielle sur la jeunesse dans son ensemble (investissement et identitaire) et celles liées aux particularités des situations de ces jeunes (isolement, crise de l'insertion et incertitude). Progressivement, le « eux » et le « nous » (Hoggart, 1970) entre les jeunesses se confondent, se croisent et se recouvrent (Lechien & Siblot, 2019 ; Orange & Vignon, 2019) puisque « *la masse détruit la communauté en introduisant l'hétérogénéité et la différence là où était l'unité.* » (Dubet, 1987. p. 191). Cette recherche puis l'établissement de la typologie nous permettent donc d'avancer que la jeunesse rurale des non-diplômés est une expérience singulière, mais confrontée aux recouvrements progressifs d'épreuves communes sur des épreuves particulières.

Chacun d'entre eux est de plus en plus confronté – à des échelles différentes – à cette rencontre pouvant parfois amener à des logiques opposées, mais assimilées toutes les deux (*Id.* 1994). Ainsi, les jeunes « retenus » dans leur insertion sont confrontés à une épreuve de l'isolement et de la crise de l'insertion alors que les jeunes « résignés » le sont plutôt par des parcours se rapprochant de la *galère* et de l'épreuve d'investissement. Ce phénomène ne se limite finalement pas qu'à ces types de jeunes et s'applique à différents niveaux à l'ensemble des jeunes ruraux non diplômés. Si ces derniers se portaient unanimement fautifs face à leurs échecs et à leurs conditions, c'est peut-être le signe que la *galère* postindustrielle est en partie effective au sein de cette population : « *Dans une société où les statuts sont relativement figés, mais méritocratie oblige, où ils doivent être conquis à chaque génération, l'angoisse est forcément*

lancinante [...]. » (Dubet & Duru-Bellat, 2020. p. 130). Ces jeunes partagent tous à des niveaux différents les épreuves communes à la jeunesse et spécifiques à la jeunesse rurale non-diplômée. Ils sont en ce sens des jeunes « comme les autres » puisque partageant ces épreuves, mais aussi « à part » puisque confrontés à des épreuves supplémentaires.

III – Pour aller plus loin...

Par cette recherche nous avons souhaité mettre en lumière un grand besoin d'adaptation de la part des politiques publiques sur les questions de la jeunesse et une nécessité de prise en compte des particularités rurales sur les questions relatives au retour en formation et à l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme. Pour clore ce document, nous proposons une réflexion sur les nécessités d'ajustements des politiques futures, notamment à l'aune de la pandémie de CoVid-19, ainsi que certaines pistes sur de possibles recherches futures en sciences humaines et sociales.

3.1 – Un besoin d'adaptation pour l'avenir de ces jeunes et des futures générations

L'imposition d'un modèle de retour en formation basé sur le fonctionnement du retour en formation en milieu urbain ne fonctionne que jusqu'aux limites des caractéristiques inhérentes aux espaces ruraux que ce modèle omet de considérer. La prédominance de carrières scolaires courtes et professionnalisantes, la faiblesse des offres de formation, mais surtout la question de l'accès à l'autonomie dans la mobilité des jeunes sont des éléments qui doivent être pris en considération par les politiques publiques de remédiation et de retour en formation. À ce titre, nous devons mettre en relief l'absence d'un discours politique prenant en compte les vulnérabilités et les épreuves des jeunes des espaces ruraux et concentrant toutes leurs actions sur les espaces urbains. Ces décisions urbaines sont par la suite appliquées uniformément sur le reste du territoire national. La ruralité n'est que très marginalement évoquée et le concept d'inégalités territoriales vient en résonance de cette vulnérabilité constatée en milieu rural, notamment en matière d'action sociale et d'accès aux services.

Les difficultés rencontrées sur le terrain vis-à-vis des reprises de formations de ces jeunes mettent en avant l'idée qu'il y a une grande crainte d'un retour à la scolarité chez ces derniers qui, s'ils reprennent les cours, se dirigent plus facilement en formations professionnalisantes.

Outre les questions particulières et relatives à la faiblesse des formations disponibles localement et à la mobilité nécessaire, nous avons également mis en lumière l'avancée dans l'âge comme un facteur discriminant dans un retour en formation, les dangers d'un retour en formation *plus subi que choisi* et le rôle de la famille dans les parcours de raccrochage scolaire. Il semble nécessaire de prendre en considération les particularités de cet abandon scolaire et ainsi de limiter au maximum l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme tant que la volonté de diplomation reste une priorité. On voit bien que, par le poids de son indépendance, plus l'on se dirige vers l'emploi – et donc son potentiel statut d'adulte – et plus l'on s'éloigne d'un éventuel raccrochage. Les prérogatives de la politique du *work-first* et d'*Europe 2020* ne peuvent donc pas fonctionner ensemble.

Le marché de l'emploi jeune se tourne vers des postes « atypiques » marqués par l'instabilité. L'intérim est de plus en plus présent et on tente d'augmenter les avantages patronaux et de réduire le coût de l'emploi jeune (Chevalier, 2018 ; Colin, 2019). Le développement des CDI-Intérimaires montre par exemple une volonté de se diriger plutôt vers le *work-first* puisque ces derniers assurent aux agences d'intérim d'embaucher en CDI, mais sans aucune des protections du CDI classique et avec l'obligation de la part du travailleur d'accepter les missions sans indemnités et même si ces dernières sont éloignées du domicile et moins rémunérées. Paradoxalement, depuis 2020 la scolarité obligatoire est passée de 16 à 18 ans. En ce sens, les politiques publiques devront rapidement faire un choix sinon comment espérer un retour en formation alors l'on pousse en même temps à l'emploi ? Et comment espérer une insertion professionnelle pour des jeunes sans diplôme alors que le diplôme devient une attente de plus en plus prégnante ?

Deux solutions semblent alors s'offrir à nous : celle de la revalorisation des diplômes professionnalisants, et celle du réinvestissement des savoir-faire sur le marché de l'emploi peu qualifié. Si, dans le continuum formation-emploi, nous faisons le choix d'une revalorisation des diplômes professionnalisants, qui ne soient pas uniquement considérés comme des voies « inférieures » aux formations générales, mais comme des voies parallèles dirigeant vers d'autres formes d'emplois (Palheta, 2011 ; Dubet & Duru-Bellat, 2020), il faudrait alors rediriger massivement ces jeunes vers le diplôme. À l'inverse, si nous choisissons de revaloriser le marché de l'emploi peu qualifié en réinvestissant les savoir-faire et sans limiter l'emploi peu qualifié à des tâches d'« exécutants » (Crawford, 2009), et si nous arrivons à stabiliser et déprécier ce marché de l'emploi, alors il faudra sûrement rediriger ces jeunes vers le marché de l'emploi. Cependant, la société postindustrielle et libéralisée semble poursuivre l'inverse

dans les deux cas avec des mutations sur le marché du diplôme et sur celui de l'emploi engagées depuis la fin des Trente Glorieuses puisque « *Les emplois se transforment également du fait du changement technologique, de la législation qui peut imposer des niveaux de diplômes plus élevés et de nouvelles formations pour les exercer.* » (Giret, 2015. p. 25).

La focale sur l'emploi se recentre de plus en plus sur les emplois les plus qualifiés et si le diplôme n'est plus aujourd'hui une arme suffisante à l'assurance d'une insertion professionnelle il reste un système de hiérarchisation et de tri socioéconomique. Dans ce contexte particulier où l'emploi peu qualifié se dégrade et où le diplôme est un impératif pour ne pas se retrouver déclassé socialement et précarisé financièrement, la solution reste encore d'amener ces jeunes vers le diplôme. Le tournant massif vers le retour en formation pour ceux-ci ne permettra pas d'endiguer la précarisation progressive de l'emploi rural peu qualifié, mais permet encore au niveau individuel d'accroître ses chances de limiter les épreuves liées à l'insertion. Au-delà de protéger par le diplôme, le retour en formation pourrait réinsérer ces jeunes dans des réseaux d'interconnaissances permettant l'accès à une *autochtonie de la précarité* (Coquard, 2019). Cette nécessité de redirection vers le diplôme ne pourra cependant pas être pérenne si l'on continue de précariser et de fragmenter l'emploi peu qualifié en milieu rural qui rallonge les transitions vers l'âge adulte et vulnérabilise les parcours. Une politique de *work-first* seule (et donc de dégradation des conditions d'insertion) serait dommageable à une population déjà très largement marquée par le *piège moral de la précarité* et les épreuves liées à la perte des systèmes de résistance à la précarité des classes populaires rurales. En outre, face à un glissement de formation-emploi vers compétences-emploi (Giret, 2015), il est nécessaire de prendre en compte les compétences valorisables de cette population. Ainsi, des mesures devront être prises concernant la mobilité de ces jeunes (location de voiture à bas coût, crédits plus avantageux...). La mobilité automobile est – et reste – le fer-de-lance de l'insertion professionnelle de ces jeunes et ne pas la prendre en compte dans les politiques actuelles reviendrait à ignorer la précarisation progressive de ces populations et de ces espaces.

En définitive la politique du *learn-first* semble la plus intéressante si l'on se positionne simplement dans une dichotomie *learn-first* et *work-first*. Toutefois le retour en formation ne peut pas être suffisant et l'École ne peut pas porter à elle seule ce projet : « *Ce n'est certainement pas de "la faute de l'école" si les mutations du capitalisme ont considérablement enrichi une minorité tandis que les inégalités sociales se développaient.* » (Dubet & Duru-Bellat, 2020. p. 10). Bien au-delà de cette dualité il est nécessaire de prendre en considération les problématiques de mobilité, de fragmentation de l'emploi peu qualifié et de vulnérabilité

socioéconomique en milieu rural par les politiques publiques actuelles afin de ne pas renforcer encore plus la marginalisation des jeunes – et des adultes – qui ne reviendront pas en formation et resteront non-diplômés. Se concentrer sur des retours en formations devrait certes être le centre de cette politique d’accompagnement, mais elle ne sera pas suffisante. Il doit s’agir d’une action conjointe entre la formation de ces jeunes et la création de marchés de l’emploi permettant de les accueillir. Les jeunes ruraux sans diplôme ne semblent pas manquer de volonté de travailler, ils manquent avant tout de moyens. L’absence de diplôme et d’un marché viable de l’emploi viennent s’ajouter des problématiques de mobilité, de dépendance, de parentalité précoce ou encore de violence. Il s’agirait alors de mener un plan d’action coordonné, centré autour de la formation et de la valorisation des compétences de ces jeunes suivi de la création d’espaces d’insertion professionnelle prenant en compte les problématiques propres aux épreuves des jeunes ruraux sans diplôme que nous avons mis en lumière tout au long de ce document.

Il est nécessaire de renforcer les politiques de retour en formation en milieu rural en proposant des alternatives adaptées aux caractéristiques locales de chaque espace. Bien entendu cette entreprise est complexe puisque l’immobilisme global de ces jeunes réduit la possibilité de recours à de telles institutions. Conscient de ce frein, il est nécessaire d’informer les jeunes quant aux enjeux du marché de l’emploi local face à des changements qui paraissent inévitables. Les politiques publiques devront également se préparer à devoir aider et soutenir à l’avenir ceux qui risquent de connaître la disparition de leurs postes à l’aube d’une société de l’emploi surqualifié et alors que la course au diplôme continue de prendre de l’importance au sein des espaces populaires. Localement il faut encourager certaines opportunités professionnelles. Depuis 2020 par exemple, la Creuse tente de lancer l’exploitation de cannabis thérapeutique sur son territoire. Si une telle initiative prend, elle pourrait être une occasion importante dans l’insertion professionnelle des publics les moins qualifiés, du moins si coordonnée entre de bonnes politiques d’emploi et de formation au niveau régional, départemental et local.

3.2 – L’après Covid-19 pour ces jeunes

La fin de cette thèse a connu une situation sanitaire (et sociale) nouvelle pour nous tous. La crise du coronavirus est arrivée juste après la fin de mon terrain de recherche et les jeunes rencontrés dans le cadre de cette recherche n’ont pas été influencés par cette dernière lors de nos entretiens. Les inquiétudes étaient nombreuses concernant une probable hausse de

l'absentéisme et surtout du « décrochage » scolaire provoqués par le confinement : « *les conditions difficiles créées par la crise et la distance effective entre les élèves et leur environnement formel d'apprentissage augmenteraient le risque de décrochage, plus particulièrement chez les élèves en difficulté socioéconomique et familiale.* » (Gouédard *et al.*, 2020. p. 17-18). Toutefois, les craintes se sont estompées lors de la rentrée 2020 alors que les 4 à 5 % d'élèves qui ne donnaient pas nouvelles lors du premier confinement sont finalement revenus en classe pour la rentrée²⁴¹. Si les effets de la crise sanitaire semblent ne pas encore se faire trop ressentir au niveau de l'abandon scolaire, il est certain que cette pandémie aura des répercussions au niveau de l'économie et de l'emploi.

Il est nécessaire de questionner plus en avant l'impact de la crise sanitaire de Covid-19 sur ces populations afin de savoir si oui ou non les espaces ruraux peuvent encore être des espaces de résistance économique pour les classes populaires les plus dominées face à une possible crise économique (Bérard *et al.* 1999). Au vu de la littérature scientifique portée sur l'impact de la crise des *subprimes* et de notre recherche, nous pouvons avancer que les jeunes ruraux les moins diplômés risquent d'être fortement touchés par un tel événement (Erhel & Gauthié, 2016). Les crises économiques jouent généralement de manière inégale sur la population. Après celle de 2008, ce sont les populations les plus précaires qui furent les plus touchées alors que les classes les plus hautes continuaient la capitalisation des richesses (*ibid.*). Les périodes de crise économique sont des périodes d'accroissement des inégalités durant lesquelles les plus vulnérables sont précarisés au sein d'une économie libérale et mondialisée. Une crise économique risquerait de dégrader le marché du travail pour les emplois les moins qualifiés (et donc les plus remplaçables). Ceci renforcerait l'effet de file d'attente avec un ralentissement de l'embauche qui viendrait précariser encore plus les non-diplômés.

De plus, nous devons prendre en compte l'espace de vie et d'emploi chez ces jeunes face à cette crise. Nous l'avons vu, l'espace rural dans son ensemble est encore un espace de résistance pour l'insertion professionnelle et moins qualifiée et cela malgré la libéralisation et la fragmentation progressives du marché de l'emploi rural peu qualifié. Alors que la fragilisation de l'emploi va confronter les espaces urbains à des problématiques de concurrentialités plus exacerbés que jamais, les espaces ruraux, encore un peu moins concurrentiels seront certainement préservés – du moins en partie – de ce phénomène. Malgré cela, il est difficile d'admettre que la crise

²⁴¹ *Que sont devenus les décrocheurs du confinement ?* Le Monde, Violaine Morin, octobre 2020 https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/10/10/que-sont-devenus-les-decrocheurs-du-confinement_6055510_3244.html

économique qui pourrait suivre la crise sanitaire du Covid-19 sera sans effet en milieu rural. Celle-ci va sans doute renforcer la précarité de l'emploi peu qualifié et diriger le sous-emploi local vers une fragmentation et une délégalation des flux d'emplois encore plus exacerbées. Enfin, notons que les espaces ruraux ne seront certainement pas égaux face à cette crise économique. Nous l'avons vu, les espaces ruraux dont l'activité professionnelle est la plus polycentrée sont les espaces ayant le plus de chance de résister économiquement à une crise (Colin, 2019). Les espaces ruraux du Sud-Ouest, en plus d'être attractifs démographiquement, sont des espaces où l'économie est bien plus polycentrée qu'ailleurs. Il semblerait alors que les espaces ruraux de la Nouvelle-Aquitaine puissent présenter une meilleure résistance ou, dans une moindre mesure, des espaces où la précarité induite par une crise économique serait moins difficile à vivre pour les jeunes sans diplôme.

Paradoxalement la crise sanitaire du Covid-19 et les confinements ont permis de mettre sur l'avant de la scène des métiers considérés comme plus « prosaïques » et moins valorisés. L'attention s'est tournée pour quelque temps vers les professions importantes à notre survie et au bon fonctionnement minimal de la société : « *Brutalement, les caissières, les routiers, les éboueurs et les travailleurs agricoles, les aides-soignantes et le personnel de nettoyage des hôpitaux ou encore des EHPAD se sont révélés plus indispensables que bien des "premiers de cordée", ces anciens premiers de la classe.* » (Dubet & Duru-Bellat, 2020. p. 217). Alors, peut-être que cette crise permettra d'apporter une réflexion et pourquoi pas une revalorisation sur la valeur d'emplois plus « concrets », mais aussi sur la place du diplôme au sein d'une société postindustrielle se voulant être cognitive, mais dont la réelle dépendance à ces emplois n'est que révélée par la crise actuelle. Avec les impacts de la pandémie, nous pourrions peut-être alors nous rendre compte, comme le propose Mathew Crawford (2009), que la réelle différence à l'emploi n'est pas tant entre des emplois intellectuels et des emplois manuels, mais entre des emplois remplaçables et des emplois irremplaçables. Avec l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, le gouvernement ne semble pas réellement se diriger vers une reconsidération de la place du diplôme, mais plutôt renforcer une société du diplôme déjà bien engagée dans cette voie. On peut alors douter – quoiqu'espérer – que la crise sanitaire puisse réellement changer la donne. À l'inverse de ce que la mise en lumière de ces emplois pourrait nous faire espérer, nous continuons de nous diriger vers une société où les jeunes non diplômés restent encore les « *vaincus* » du système de formation-emploi où le travail le moins qualifié est souvent le plus déprécié. Finalement, cette crise nous pose la question : que faire de ces jeunes qui semblent

n'avoir leur place ni dans le système éducatif et plus vraiment dans l'économie qui semble se construire devant nous ?

3.3 – Quelques pistes de réflexion

Cette thèse met en avant la grande importance de continuer la recherche sur les populations les plus vulnérables des espaces ruraux en France, ainsi qu'un grand besoin d'adaptation des politiques publiques aux besoins de ces jeunes. Si nous avons souhaité mettre en exergue une expérience somme toute assez large de l'insertion et de la transition vers l'âge adulte des jeunes ruraux sans diplôme en milieu rural, beaucoup d'éléments restent à investiguer dans ces espaces ruraux et populaires. Des problématiques en matière de santé publique et de violences doivent être enquêtées au vu des entretiens réalisés avec les jeunes rencontrés. Qu'il s'agisse d'une forte consommation de tabac, d'alcool et parfois de produits psychoactifs, de la présence importante de dépressions et de discours suicidaires, ainsi que les problèmes de malnutrition liés à la vulnérabilité économique de ces jeunes, il est capital d'investiguer le pan de la santé de cette population. Les problèmes sociaux doivent également être mis en avant dans ces espaces et face à une population invisibilisée (Tallon *et al*, 2015) qui est loin d'être exempte de violences et de situations de misère sociale et économique.

Plus en avant, la réflexion scientifique devra s'intéresser à des populations autres que les jeunes en milieu rural. En effet, bien que les jeunes ruraux soient sous-représentés dans la recherche en sociologie de la jeunesse, ils forment la majorité des recherches actuelles menées au sein des espaces ruraux. La recherche en sociologie doit donc se tourner vers l'ensemble de cette population, même si la jeunesse demeure une porte d'entrée intéressante. Dans l'approfondissement de notre recherche, il faudrait donc s'intéresser d'autres âges sociaux que les « jeunes ». Dès lors que l'on touche aux espaces ruraux, il semblerait que l'on ne s'intéresse qu'à la jeunesse en laissant à la marge toutes les expériences de vie des ruraux non jeunes. De plus, malgré nos prérogatives sur l'importance de valoriser et d'adapter des politiques de retour en formation dans les espaces ruraux, certains jeunes n'arrivent, ne peuvent, ou ne veulent pas retourner en formation. Il est alors nécessaire que la recherche ne laisse pas de côté l'expérience de ces individus, une fois un certain âge passé, et qu'elle mette mieux en lumière les carrières et les parcours de vie de ces jeunes adultes – puis adultes – qui ne retournent finalement jamais en formation. L'insertion des jeunes non diplômés sur le marché de l'emploi local a un sens et

a surtout des conséquences qu'il convient d'exposer afin de ne pas confondre sociologie rurale et sociologie de la jeunesse rurale.

Les études sur les espaces ruraux restent très largement en retard en France alors qu'ils représentent les deux tiers du territoire. La surexploitation de la notion d'autochtonie dans certains rapports et discours gouvernementaux est le signe d'une méconnaissance des problématiques propres à ces espaces et d'une hégémonie de l'urbanité sur la politique actuelle. Parfois, en considérant abusivement que les recherches sur les espaces urbains et que les politiques publiques créées pour les espaces urbains peuvent s'appliquer à l'ensemble de la population, la recherche en sciences humaines et sociales semble montrer l'importance de réinvestir et de redynamiser la sociologie des espaces ruraux et populaires. Non pas en considérant ces espaces de manière folkloriste ou comme un objet d'étude « exotique », mais bel et bien en les prenant en compte comme une composante essentielle du territoire et de l'économie nationale. Le danger, à terme, est de marginaliser ces espaces en mettant de côté des réalités sociales, géographiques, économiques et sociohistoriques riches et complexes. Cette thèse propose une réflexion supplémentaire allant dans le sens d'une revalorisation des études rurales en sociologie et, espérons-le, lève une partie du voile trop souvent posé sur ces espaces et les personnes, jeunes et adultes, qui les habitent.

BIBLIOGRAPHIE

AEBERHARDT R. CRUSSON, L. & POMMIER, P. (2011) « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : Qualifier et accompagner » *France Portail social* ; Dossier « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes... », pp. 153-172

ALIAGA, C. EUSEBIO, P. & LEVY, D. (2015) « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité » *La France et ses territoires* – INSEE Références, pp. 12-21

ALTER, N. (2000) *L'innovation ordinaire*, PUF, Quadrige

AMSELLEM-MAINGUY, Y. (2021) *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*. Presses de Sciences Po

- (2016) « L'accès à l'âge adulte pour les jeunes en France » *Point de repère*. Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) – Informations sociales – n°195, pp. 9-13

ARRIGHI, J-J. (2004) « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable » *Formation Emploi*, n°87, pp. 63-78

AUBERT, F. *et al.* (2016) « Le développement des activités liées aux résidents : un nouveau souffle pour les espaces ruraux ? » In: Blancard, S. Détang-Dessendre, C. Renahy, N. (dir) *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*. Versailles, Éditions Quæ, « Update Sciences & Technologies », pp. 47-62

AUBERT, F. & DÉTANG-DESSENDRE, C. (2014) « L'emploi rural, des bassins de production agricoles aux zones d'emploi urbaines » In : Jeanneaux, P. Perrier-Cornet, P. *Repenser l'économie rurale*, Éditions Quæ, « Update Sciences & Technologies. », pp. 123-141

AUBERT, F. & SCHMITT, B. (2014) « De l'économie rurale agricole à l'économie spatiale et régionale, trente ans d'analyse des espaces ruraux » In : Jeanneaux, P. Perrier-Cornet, P. *Repenser l'économie rurale*. Éditions Quæ « Update Sciences & Technologies, pp. 30-54

AUBERT, F. & SYLVESTRE, J-P. (1999) « Chapitre XIX. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes en milieu rural » In : Charlot, B. *et al.* *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, PUF – Éducation et formation, pp. 243-252

AURIAC, É. (2017) « L'emploi non qualifié a changé de visage en trente ans » *INSEE Flash Occitanie*, n°45

AZÉMA, A. & MAUHOURET, M. (2018) *Mission ruralité. Adapter l'organisation et le pilotage du système éducatif aux évolutions et défis des territoires ruraux*, Rapport d'étape n°2. IGEN – IGAENR, Rapport n°2018-080

BAHEGNE, P. (dir). (2017) *Panorama statistique. Nouvelle Aquitaine. Édition 2017. Jeunesse, sport et cohésion sociale*, Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine

BALAZS, G. & FAGUER, J-P. (1979) « Jeunes à tout faire et petit patronat en déclin. Actes de la recherche en sciences sociales » Vol. 26-27, *Classes d'âge et classes sociales*, pp. 49-55

BARRAULT-STELLA, L. (2014) « Les rapports à l'institution scolaire de familles populaires dans les mondes ruraux contemporains » *Agora débats/jeunesses*, n°67, pp. 21-36

BASINSKI, C. (2007) « Pauvreté au travail : L'emploi, un rempart pour préserver sa place et sa dignité ? » *De Boeck Supérieur*, « Pensée plurielle », n°16, pp. 85-99

BEAUD, S. (2003) *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte Poche/Sciences humaines et sociales

BEAUD, S. & KERIVEL, L. (2004) « Jeunes précaires dans un bassin d'emploi actif » *Mouvements*, n°35, pp. 52-61

BELLIT, S. & DÉTANG-DESSENDRE, C. (2014) « Les salariés agricoles. Entre ancrage sectoriel et précarité » *Économie rurale*, n°342, pp. 87-106

BÉRARD, M. *et al.* (1999) « Insertion en ville, insertion aux champs » In : Charlot, B. Glasman, D. *Les jeunes, l'insertion et l'emploi*, PUF « Éducation et formation », pp. 228-242

BERNARD, P-Y. & MICHAUT, C. (2014) « *Marre de l'école* » : les motifs de décrochage scolaire, Notes du CREN

BÉTEILLE, R. (1981) *La France du vide*, Lexis Nexis, Géographie économique et sociale

BIGARD, M. & DURIEUX, É. (2010) *Occupation du territoire et mobilités : Une typologie des aires urbaines et du rural*, Dossier La France et ses régions

BLAYA, C. & FORTIN, L. (2011) *Les élèves français et québécois à risque de décrochage scolaire : comparaison entre les facteurs de risque personnels, familiaux et scolaires*, L'orientation scolaire et professionnelle

BLAYA, C. (2010a) *Décrochages scolaires. L'école en difficulté*, Bruxelles, De Boeck

- (2010b) « Décrocheurs scolaires : Parents coupables, parents décrocheurs ? » *Informations sociales*, n°161, pp. 46-54

BONTRON, J-C. (2015) « La dimension statistique de ruralité à l'épreuve du changement social. Une manière de lire les représentations et les évolutions du rural » *Pour*, n°228, pp. 57-67

BOUDESSEUL, Gérard. CARO, Patrice. GRELET, Yvette. VIVENT, Céline. (2016) *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*. DEPP-Céreq

BOUDON, R. & BOURRICAUD, F. (2000) *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, Collection Quadrige

BOUHIA, R. *et al.* (2011) « Être sans diplôme aujourd'hui en France : Quelles caractéristiques, quels parcours et quels destins ? » *Économie & Statistique*, n°443, pp. 29-50

BOUQUET, B. (2018a) « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural. Rapport du CGAAER et de l'IGAS » *Vie sociale*, n°22, pp. 145-150

- (2018b) « Place des jeunes dans les territoires ruraux. Avis CESE » *Vie sociale*, n°22, pp. 157-162

BOURDIEU, P. (1993) *La misère du monde*, Points – Essais

- (1979) *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit
- (1978) « La “jeunesse” n'est qu'un mot. Entretien avec Anne-Marie Métaillé », In : Métaillé, A-M. Thiveaud, J-M. (dir) *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Âges, s.d, pp. 520-530
- (1977) « Une classe objet » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 17-18, pp. 2-5

- BOURDIEU, P. & PASSERON, J-C. (1970) *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit
- BOZON, M. (1982) « Chasse, territoire, groupements de chasseurs » *Études rurales*, n°87-88, La chasse et la cueillette aujourd'hui, pp. 335-342
- BREGÉON, P. (2015) « Les jeunes peu qualifiés : une diversité de positions sur le marché du travail » *Formation et Emploi*, n°132, pp. 139-158
- BREGMAN, R. (2017) *Utopies réalistes*. Seuil, « Documents H.C »
- CAHUZAC, É. & GIRET, J-F. (2001) « Quand la vie professionnelle commence avant la fin des études : L'insertion des étudiants français. » De Boeck Supérieur, *Reflets et perspectives de la vie économique*, pp. 37-49
- CARDEBAT J-M (2017) *Économie du vin*, Paris : La Découverte.
- CARO, P. (2017) « Répartition du décrochage scolaire et des risques sociaux de décrochage scolaire dans le Grand Est. » *Association Française des Acteurs de l'Éducation*, « Administration & Éducation » n°155, pp. 35-46
- (2006) « La dimension spatiale des systèmes formation-emploi », *L'espace géographique*, Tome 35, pp. 223-240.
- CARO, P. & MARTINELLI, D. (2002) « Géographie de l'insertion professionnelle. Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud » *Bref*, Céreq n°186
- CASTAING-JORDAN, H. (2013) *Aspirations scolaires des parents et décrochage scolaire : le rôle du soutien parental et des aspirations des adolescents*, Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal
- CASTEL, R. (2011) « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précarité » In : Paugam, S. *Repenser la solidarité*. PUF, Quadrige, pp. 415-433
- CHANDLER, J. (1989) « Youth unemployment in rural areas: Local government and training agencies » *Local Government Studies* 15:3, pp. 59-73
- CHAMPAGNE, P. (2002) *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Seuil, Points Essais

CHAMPOLION, P. & LEGARDEZ, A. (2010) « Mieux prendre en compte les contextes territoriaux de l'école pour mieux adapter la formation des enseignants aux évolutions de la société et des élèves : L'exemple des espaces et territoires ruraux et montagnards. » In : Baillat, G. et al. *La formation des enseignants en Europe*. De Boeck Supérieur, pp. 267-287

CHEVALIER, T. (2018) *La jeunesse dans tous ses États*. Le Lien Social, PUF

CHICHE, S. (2012) « S'émanciper. Viens chez moi, j'habite chez mes parents » *Sciences Humaines*, n°234, pp. 6

CLAIR, I. (2011) « La découverte de l'ennui conjugal. Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'éthos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieux populaires » *Sociétés contemporaines*, n°83, pp. 59-81

COLIN, J-F. (dir) (2017) *Les métiers en 2022. Prospective des métiers et qualifications*. Rapport France Stratégie – DARES

COLY, B. & EVEN, D. (2017) *Place des jeunes dans les territoires ruraux*, Journal officiel de la République française, Section de l'aménagement durable des territoires et section de l'éducation, de la culture et de la communication

COQUARD, B. (2019) *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, La Découverte, « L'envers des faits »

- (2016a) « "Paris ? Jamais de la vie." Goûts et dégoûts territoriaux chez les jeunes ruraux de classes populaires » *Savoir/Agir*, n°37, pp. 39-45
- (2016b) « *Sauver l'honneur* ». *Appartenances et respectabilités en milieu rural*, Université de Poitiers, ED SORG, Groupe de recherche et d'études sociologiques du Centre Ouest
- (2015) *Que sait-on des jeunes ruraux ?* Revue de littérature, rapport d'étude, INJEP

COUPPIÉ, T. DZIKOWSKI, C. & GOFFETTE, C. (2014) *Jeunes accueillis dans les Missions Locales lorraines entre 2002 et 2012 : Trajectoires-type et contextes territoriaux*, Céreq – GIP Lorraine Parcours et métiers

CRAWFORD, M. (2009) *Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, La découverte, Poche

DEBARBIEUX, B. (2014) « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores » *L'Espace géographique*, tome 43, pp. 68-80

DELÈS, R. (2013) « Le niveau des diplômes est-il toujours une garantie ? L'insertion professionnelle des étudiants par niveaux et spécialités de diplômes » *Agora débats/jeunesse*, n°65, pp. 37-50

DEPOILLY, S. (2016) « Jeunes ruraux, les contours d'un rapport ambivalent au monde scolaire » *Savoir/Agir*, : Éditions du croquant, n°37, pp. 23-29

DÉTANG-DESSENDRE, C. (1993) « La mobilité géographique dans l'insertion professionnelle des jeunes d'origine rurale » *Les jeunes dans l'espace rural*, pp. 55-68

DOAZAN, Y. & ECKERT, H. (2014) « Les jeunes et leurs diplômes. Le déclassement à l'aune de la valeur des titres scolaires » *Éducation et sociétés*, n°34, pp. 121-134

DORTIER, J-F. (2012) « Se trouver. “Quand je serais grand...” » *Sciences Humaines*, n°234, pp. 3

DUBÉCHOT, P. & LE QUÉAU, P. (2001) « L'expérience de l'insertion » In : Vulbeau, A. *La jeunesse comme ressource*. ERES, Questions vives sur la banlieue, pp. 117-133

DUBET, F. (2010) *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Édition Seuil & La République des idées

- (2004a) « La jeunesse est une épreuve » *Comprendre*, Revue annuelle de philosophie et de sciences sociales : Vol. 5 « Les jeunes », pp. 275-291
- (2004b) « Critique de la performance comme modèle de justice. » In : Heilbrunn, B. *La performance, une nouvelle idéologie ?* Paris, Critiques & Enjeux, La Découverte, pp. 15-27
- (1996) « Des jeunes et des sociologues. Le cas français » *Sociologie et sociétés*, n°1, pp. 23-35
- (1994) *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, Collection « La couleur des idées. »
- (1991) *Les lycéens*, Seuil, L'épreuve des faits
- (1987) *La galère : jeunes en survie*, Arthème Fayard, Mouvement 4

DUBET, F. & DURU-BELLAT, M. (2020) *L'école peut-elle sauver la démocratie ?* Seuil

DUFY, C. & HERVOUET, R. (2017) « Mondes ruraux et marchés dans l'Europe postcommunisme. » *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, « NecPlus », pp. 9-20

DURKHEIM, É. (1938) *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF

- (1894) *Les règles de la méthode sociologique*, Flammarion, « Champs Classiques »
- (1893) *De la division du travail social*, PUF, Quadrige

DURU-BELLAT, M. (2006) *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil

ECKERT, H. (2018) « Diplômés/non-diplômés en France : une critique de la distinction au regard de la dévalorisation des diplômes » *Agora débats/jeunesses*, n°79, pp. 87-102

ELIAS, N. (1985) « Remarques sur le commérage » Traduit par Muel-Dreyfus, F. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, « Images "populaires" », n° 60, pp. 23-29

ELLICKSON, P. *et al.* (2008) « Marijuana Use and High School Dropout: The Influence of Unobservables » *NBER Working Paper*, No. 14102, pp. 1–33

ERHEL, C. & GAUTIÉ, J. (2016) « Emploi et chômage. Une mise en perspective à l'heure de la Grande Récession » *Idées économiques et sociales*, n°185

ÉRIBON, D. (2013) *La société comme verdict*, Fayart, « Histoire de la Pensée »

ESCAFFRE, F. GAMBINO, M. & ROUGÉ, L. (2007) « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la "captivité" ». *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°4, pp. 1-14

FASSIN, D. *et al.* (dir) (2013) *La question morale*, PUF, Hors Collection

FERIĆ, I. MILAS, G. & RIHTAR, S. (2010) « Reasons and Determinants of Early School Dropout » *Institute of Social Sciences Ivo Pilar*, pp. 621–642

FIERENS, J. (2001) « Trop d'assistance brise-t-elle l'autonomie ? » *Journal du droit des jeunes*, n°202, pp. 19-21

FORTIN, L. *et al.* (2004) « La prédiction du risque du décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires » *Revue Canadienne de Science du Comportement*, n°36, pp. 219-231

FRANÇOIS, D. (2010) « Se rendre au travail : distance et temps de transport qui s'allonge » *La Revue*, Commissariat général au développement durable – Service de l'observation et des statistiques, pp. 83 – 98

GALLAND, O. (2005) *Les jeunes Européens sont-ils individualistes ?* In : Galland, O. et Roudet, B. *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, « Recherches », pp. 39-64

- (1991) *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Collin, Coll. U

GALLAND, O. & LAMBERT, Y. (1993) *Les jeunes ruraux*, Paris, l'Harmattan

GAMBINO, M. (2016) « “Sois gentil et te fait pas remarquer !” Ou comment être jeune avec les autres dans les campagnes ? » GREP, « Pour », n°230, pp. 55-64

- (2008) *Vivre dans les espaces ruraux à faible densité de population : Pratiques et représentations des jeunes dans le Périgord Vert (France) et le Rural Galway (Irlande)*.
Thèse de géographie, Université de Toulouse II Le Mirail

GIRET, J-F. (2015) « Les mesures de la relation formation-emploi. » *Revue française de pédagogie, Recherches en éducation*, n° 192, pp. 23-36

GOUËDARD, P. PONT, B. & VIENNENT, R. (2020) « Education reponses to COVID-19: Implementing a way forward », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 224

GRARD, M-A. (2015) *Une école de la réussite pour tous*, Les avis du CESE – Les éditions des journaux officiels

GRAVIER, J-F. (1947) *Paris et le désert français : Décentralisation, équipement, population*, Flammarion, Paris

GRELET, Y. & VIVENT, C. (2011) *La course d'orientation des jeunes ruraux*, Bref du Céreq, n°292

GRELLEY, P. (2011) « Contrepoint. Sociologie rurale » CNAF, *Informations sociales*, n°164, pp. 130

HECQUET, V. (2013) « Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive » *Emploi et territoire – Économie et Statistique* n°462-463, pp. 25-68

HOCHEDÉZ, C. & MIALOCQ, M. (2015) « Précarités et marginalités en milieu rural. Introduction » *Pour*, n°225, pp. 19-25

HOGGART, R. (1970) *La culture du pauvre : Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Les Éditions de Minuit, « Le sens commun »

HUIBAN, J-P. AUBERT, F. & DUSSOL, A-M. (2006) « La démographie des établissements industriels : une différenciation entre espaces urbains, périurbains et ruraux » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp. 751-779

ION, J. (2019) « S'impliquer : Une nouvelle norme sociale » *Le Journal*. n°47, pp. 9

(d')IRIBARNE, P. (1993) *La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Seuil, Point

JASPARD, M *et al.* (2003) « Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ? » *Revue française des affaires sociales*, 3, pp. 157-190

JOSEPH, V. O'DEYÉ, A. & CHOQUET, L-H. (2011) « Un sujet peu traité » *Les Cahiers Dynamiques*, n°53, pp. 106-115

KAYLEN, M. & PRIDEMORE, W. (2011) « A Reassessment of the Association Between Social Disorganization and Youth Violence in Rural Areas » *Social Science Quarterly*, Vol. 92, n°4, pp. 978-1001

KAYSER, B. (1990) *La renaissance rurale*. Armand Colin

LAFERTÉ, G. & RENAHY, N. (2003) « “Campagnes de tous nos désirs”... d'ethnologues » *L'Homme*, n°166, pp. 225-234

LALIVE D'ÉPINAY, C. (1998) « 3. Significations et valeurs du travail, de la société industrielle à nos jours » In : De Coster, M *et al.* *Traité de sociologie du travail*. De Boeck Supérieur – Ouvertures sociologiques, pp. 67-94

LAMBERT, Y. & ROUDET, B. (1995) « Qui sont les jeunes ruraux ? » *Agora*, n°1, pp. 47-55

- (1994) *Les jeunes dans l'espace rural. Un atout pour demain*. Actes du colloque de Poitiers. Documents de l'INJEP, Hors-série n°2

LANGÉVIN, J-P. (2013) *Les beuveries et la consommation de cannabis au secondaire et le décrochage scolaire à la fin du secondaire. Effets modérateurs protecteurs du climat relationnel*, École de psychoéducation de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal

LEBON, F. & (de) LINARES, C. (2008) « Sociologue de l'expérience sociale. Entretien avec François Dubet » *Agora débats/jeunesses*, n°49, pp. 4-13

LECHIEN, M-H. (2013) « L'isolement des jeunes femmes appartenant aux classes populaires rurales. L'exemple d'une animatrice de loisirs » *Agone*, n°51, pp. 131-151

LECHIEN, M-H. & SIBLOT, Y. (2019) « “Eux/nous/ils” ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire » *Sociologie*, PUF, n°10, vol 10, [En ligne]

LEGAVRE, J-B. (1996) « La “neutralité” dans l'entretien de recherche » *Politix*, n°35, pp. 207-225

LEMÊTRE, C. & ORANGE, S. (2016) « Jeunesses rurales – jeunes ordinaires » *Savoir/Agir*, n°37, pp. 9-13

LEMISTRE, P. & MAGRINI, M-B. (2008) « La mobilité géographique des jeunes ouvriers et employés est-elle rentable ? » *Économie et Prévision*, n°185, pp. 63-88

LIMA, L. (2008) « 2. Le temps de la prime insertion professionnelle : Un nouvel âge de la vie » In : Guillermand, A-M. *Où va la protection sociale ?* PUF, Le Lien Social, pp. 49-67

MARTUCCELLI, D. (2006) *Forgé par l'épreuve : L'individu dans la France contemporaine*, Armand Collin, « Individu et Société »

MAUGER, G. (2010) « Jeunesse : essai de construction d'objet » *Agora débats/jeunesses*, n°56, pp. 9-24

- (2009) « Les styles de vie des jeunes de classes populaires (1975-2005). » In : Bantigny, L. *et al. Jeunesse Oblige*. PUF « Le nœud gordien », pp. 245-261
- (1999) « Jeunesse, insertion et condition juvénile » PUF, *Éducation et formation*, pp. 55-58

- MAUGER, G. & VALBEAU, A. (1999) « Peur de s'insérer, peur de ne pas s'insérer » In : CHARLOT, B. *et al. Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, PUF, Éducation et Formation, pp. 253-261
- MAUNAVE, E. (2016) « L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches » CNAF, *Informations sociales*, n°195, pp. 39-47
- MELCHIOR, T. (2004) « Homo performans » In: Heilbrunn, Benoît. *La performance, une nouvelle idéologie ?* Paris, Critiques & Enjeux, La Découverte, pp. 73-78
- MENDRAS, H. (1967) *La fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Paris, Acte Sud
- MESSU, M. (1991) *Les assistés sociaux. Analyse identitaire d'un groupe social*, Privat – Pratiques Sociales
- MISSET, S. & SIBLOT, Y. (2019) « “Donner de son temps” pour ne pas être des “assistés”. Bénévolat associatif et rapports à la politique au sein de ménages stables des classes populaires » *Sociologie*, PUF, vol. 10, pp. 73-89
- MOLES, A. PELLETIER, L. & ROHMER, É. (1982) *Labyrinthe du vécu – L'Espace : Matière d'action*. Librairie des Méridiens, « Sociologies au quotidien »
- (de) MONTESQUIEU, C-L. (1748) « Chapitre VI : Comment on supplée à la vertu dans le gouvernement monarchique » In : (de) MONTESQUIEU, C-L. *Livre III. L'esprit des lois*. Flammarion, Garnier/Flammarion, Philosophie
- MORIN, E. (1962) *L'esprit du temps*, Armand Colin, 218 pp.
- ORANGE, S. (2009) « Un “petit supérieur” : pratiques d'orientation en section technicien supérieur » *Revue française de pédagogie*, n°157, pp. 37-45
- ORANGE, S. & RENARD, F. (2018) *Au bonheur des dames. Attachement local et relations d'obligations dans l'accès à l'âge adulte des jeunes femmes d'origine populaire et rurale*. Post-Enquête ENJR, « RURELLES »

- ORANGE, S. & VIGNON, S. (2019) « Que des ploucs, des bouseux et des péquenots ? » In : *Manuel indocile de sciences sociales*. Fondation Copernic, La Découverte « Hors collection Sciences Humaines », pp. 864-873
- PAGÈS, A. (2005) *La pauvreté en milieu rural*, Presses Universitaires du Mirail, « Sociologiques »
- PALHETA, U. (2011) « Le collègue qui divise. Appartenance de classe, trajectoires scolaires et enseignement professionnel » *Sociologie*, Vol. 2, pp. 363-386
- PAPINOT, C. (2016) « Le “chômage-intérim” en début de vie active : quelle socialisation salariale ? Quel accès à l’indépendance ? » *CNAF Informations sociales*, n°195, pp. 16-25
- PARSONS, T. (1942) « Age and sex in the social structure of the United States » *American Sociological Review*, 7-5, pp. 604–618
- PASSERON, J-C. (1982) « L’inflation des diplômes. Remarques sur l’usage de quelques concepts analogiques en sociologie » *Revue française de sociologie*, 23-4, pp. 551-584
- PENCHANSKY, R. & THOMAS, W. (1981) « The Concept of Access: Definition and Relationship to Consumer Satisfaction » *Medical Care*, 19, pp. 127–140
- PERRIER-CORNET, P. (2014) « Conclusion. Repenser l’économie rurale et ses perspectives. De l’objet au terrain d’étude privilégié : quelques pistes et perspectives de recherche » In : Jeanneaux, P. & Perrier-Cornet, P. *Repenser l’économie rurale*. Édition Quæ – Update Sciences & Technologies, pp. 266-270
- PEUGNY, C. (2013) *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Édition Seuil & La République des idées
- PLESSARD, C. & ZAFFRAN, J. (2012) *Des réseaux locaux pour la persévérance et la réussite des jeunes Aquitains*, Rapport d’évaluation pour le FEJ
- PLOMB, F. (2018) « Le rapport au travail face à la diversité des mondes économiques des jeunes. Insertion financière et professionnelle des jeunes sans formation en Suisse » *Agora débats/jeunesses*, n°79, pp. 103-117

(de) QUEIROZ, J-M. (2014) *L'école et ses sociologies*, Paris, Armand Colin, « Domaines et approches »

RENAHY, N *et al.* (2015) « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires. Penser ensemble la condition des ouvriers et des employé-e-s » Éditions du Croquant, *Savoir/Agir*, no 34, pp. 55-61

RENAHY, N. (2005) *Les gars du coin : Enquête sur une jeunesse rurale*, La découverte, Paris

RÉMY, J. (2015) *L'espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Erès, coll. « Sociétés urbaines et rurales (poche) »

RETIÈRE, J-N. (2003) « Autour de l'autochtonie. Réflexion sur la notion de capital social populaire » *Politix*, vol. 16, n°63 Fréquentations militantes pp. 121-143

REVAULT d'ALLONNES, M. (2017) « Chapitre 1 – Croyance, institutions et imaginaire social » In : Muxler, A. (dir) : *Croire et faire croire. Usages politiques de la croyance*, Paris, Presses de Sciences Po – Académique, pp. 17-32

RILEY, M. & RILEY, J. (2000) «Age Integration: Conceptual and Historical Background» *The Gerontologist*, n°40

RIPAMONTI, E. (2017) «Risk Factors for Dropping out of High School: A Review of Contemporary, International Empirical Research» *Adolescent Research Review*, pp. 321–338

ROCHE, A. (2018) « Ce que le rural fait au travail social » *Vie Sociale*, n°22, pp. 33-46

- (2016) *Des vies de pauvres. Les classes populaires dans le monde rural*, Presses Universitaires de Rennes – Essais

- (2006) « Les jeunesses au prisme de la sociologie. État des lieux. » *Siècles*, 24, pp. 9-23

ROCHER, G. (1969) *Introduction à la sociologie générale*, Seuil

ROSANVALLON, P. (2014) *Le parlement des invisibles, Raconter la vie*, « Non Fiction »

SARFATI, F. (2013) « Peut-on décrocher de l'université ? Retour sur la construction d'un problème social » *Agora débats/jeunesses*, n°63, pp. 7-21

SCHWARTZ, O. (1990) *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF, « Quadrige »

SHAFIR, E. & TVERSKY, A. (2003) « Penser dans l'incertain. Raisonner et choisir de façon non conséquentialiste » In : Dupuy, J-P. Livet, P. *Les limites de la rationalité. Tome 1. Les figures du collectif*, Paris, La Découverte, Recherches, pp. 118-150

(de) SINGLY, F. (2000) « Penser autrement la jeunesse » *Lien social et politique*, n°43, pp. 9-21

TALLON, H. *et al.* (2015) *L'invisibilité sociale : publics et mécanismes. Les pauvres en milieu rural et notamment les jeunes ruraux et néo-ruraux*. ARIAC – Onpes :, rapport final

TATE, W. (2013) *How does health influence school dropout?* University of Saint-Louis, Missouri Foundation for Health

TESTENOIRE, Armelle. & TRANCART, Danièle. (2005) « Un accès difficile à l'emploi qualifié. Femmes diplômées de niveau CAP-BEP. » In : Jean-François Giret *et al.* *Des formations pour quels emplois ?* La Découverte, « Recherches », pp. 221-231

TRANCHANT, L. (2018) « L'intérim de masse comme vecteur de disqualification professionnelle. Le cas des emplois ouvriers de la logistique » *Travail et emploi*, n°155-156, pp. 115-140

(de) TOCQUEVILLE, A. (1840) *De la démocratie en Amérique*, Nabu Press

URRY, J. (2005) « Les systèmes de la mobilité. » *Cahiers internationaux de sociologie*, n°118, pp. 23-35

VAN DE VELDE, C. (2016) « Sous la colère, les épreuves du devenir adulte en monde néolibéral » Entretien réalisé par Patricia Loncle, *Informations sociales*, n°195, pp. 48-53

- (2015) *Sociologie des âges de la vie*. Armand Colin, Tout le savoir
- (2008) *Devenir Adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, le Lien Social

VOLLET, J. (2016a) « Raccrocher après avoir décroché de l'école : le temps au service de la décision » *Éducation et Sociétés*, n°36, pp. 129-154

- (2016b) *Tribulations d'une jeunesse sans diplôme : de l'école aux dispositifs « seconde chance »*. Thèse de Sociologie ; Université de Bordeaux – Centre Émile Durkheim

VOYNOVA, R. & WEBER, J-M. (2016) « Qui a peur de l'école ? Brèves réflexions sur un mal à l'École » *LW*. 17/18.9

WARIN, P. (2008) « Le non-recours par désintérêt : la possibilité d'un "vivre hors droits" » *Vie Sociale*, n°1, pp. 9-19

WEBER, F. (2013) « Le calcul économique ordinaire » In : Steiner, P. *et al. Traité de sociologie économique*. PUF, « Quadrige », pp. 399-438

- (1989) *Le travail d'à côté. Une ethnographie des perceptions*, Éditions de l'EHESS, « En temps et lieux »

WEBER, M. (1921) *Économie et société*, Pocket, Nouvelle

- (1904) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Agora, Presses Pocket

WEIXLER, F. *et al.* (2014) *Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire*, Rapport du SGMAP et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ZAFFRAN, J. (2018) « Emploi des jeunes sans diplôme : la prime au rural » *Formation emploi*, n°142, pp. 99-117

- (2016) « Bouger pour grandir. Défection et mobilité des adolescents » *Les Annales de la recherche urbaine*, n°111, « La ville des enfants et des adolescents », pp. 68-77
- (2015) « La lutte contre le décrochage scolaire en France. Du phénomène au problème » *Educação, Sociedade & Culturas*, n°45, pp. 161-175
- (2010) *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, « Le sens social »

ZAFFRAN, J. & VOLLET, J. (2018) *Zadig après l'école. Pourquoi les décrocheurs scolaires raccrochent-ils ?* Éditions Le bord de l'eau, Collection « Documents »

ZUNIGO, X. (2010) « Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion » *Acte de la recherche en sciences sociales*, n°184, pp. 58-71

Rapports

ARS Nouvelle-Aquitaine. (2018) *La population et ses caractéristiques en Nouvelle-Aquitaine*

CGET. (2018) *Le nouveau visage des régions françaises. La Nouvelle-Aquitaine*, Rapport de la CGET

- (2016) *Emploi et Territoires. Synthèse du rapport 2016 de l'Observatoire des territoires*, En Bref, n°30
- (2014) *Les jeunes dans les territoires ruraux*, Les dossiers d'observation, n°2, Baccaini, Brigitte. Firdion, Læticia

CREDOC-MSA. (2012) *Les jeunes ruraux, des jeunes comme les autres ?*

CRRR. (2011) *Jeunes en milieu rural*, Dossier thématique Réseau Rural, n°3

DARES. (2017) *Mesure pour l'emploi*, INSEE, enquête emploi, calculs DARES (emplois occupés par des jeunes)

DATAR. (2002) *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable. Étude prospective de la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale*, CIADT

DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine. (2018) *Chiffres clés de la Nouvelle-Aquitaine 2017*

- (2017) *Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi en Nouvelle-Aquitaine en novembre 2017*, DR Pôle-Emploi
- (2016) *Panorama socioéconomique de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de ses départements*, Collection « Études », n°46

Éduscol. (2017) *Enjeux et objectif de lutte contre le décrochage scolaire en France et en Europe*

INJEP. (2015) *La question du logement*, Les fiches repères. Conditions de vie, de travail et d'emploi. L'observatoire de la jeunesse et des politiques de la jeunesse

INSEE. (2020) *Estimation de la population au 1^{er} janvier 2020. Série par région, département, sexe et âge de 1975 à 2020*, Chiffres détaillés

- (2020) *Taux de chômage selon le sexe et l'âge. Données trimestrielles du T1-1975 au T1-2020*, Chiffres-clés

- (2019) *Évolution en structure de la population. Recensement de la population – base indicateurs de la fiche synthétique*
- (2016) *Marché du travail – Série longue – 2015*, Enquêtes emploi, Estimations de l'emploi
- (2014) *En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise*, INSEE Première n°1503, Borzic, Marianne. Le Jeannic, Thomas
- (2013) *Les métiers et leurs territoires* INSEE Première n°1478, Floch, Jean-Michel. Lainé, Frédéric

Ministère de l'Éducation nationale. (2016) *Tous mobilisés contre le décrochage scolaire*, Dossier de presse

Ministère de la Jeunesse et des Sports. (2015) *Politique en faveur de la jeunesse*, Document de politique transversale

MRJC. (2007) *Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires*, Cahiers de l'action n°10

Médiagraphie

Crise du logement étudiant à Bordeaux : « le loueur m'a demandé de dormir par terre. » Sud-Ouest, L.B., 2019

<https://www.sudouest.fr/2019/10/09/crise-du-logement-etudiant-a-bordeaux-le-loueur-m-a-demande-de-dormir-par-terre-6675009-2780.php>

Dans la Thiérache, la fierté des mères ados. Le Monde, Chronique, Florence Aubenas, 2014

https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/02/15/dans-la-thierache-la-fierte-des-meres-ados_4367151_3224.html

De la naissance du baccalauréat moderne en 1808 à nos jours : plus de deux siècles d'un double processus d'expansion/dégradation. Educavox, « Débats », Bruno Magliulo, 2018

<https://www.educavox.fr/accueil/debats/de-la-naissance-du-baccalaureat-moderne-en-1808-a-nos-jours-plus-de-deux-siecles-d-un-double-processus-d-expansion-degradation>

Le programme pour l'éducation d'Emmanuel Macron. En Marche, 2017

<https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/education>

Les gars du coin, Épisode 28 « Les couilles sur la table » France Inter, 2019 <https://www.youtube.com/watch?v=S1ZdZYM5nM>

Les zones blanches en 5 chiffres. Le Monde, Abdelbost, Aurélia, 2018
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/01/17/les-zones-blanches-du-reseau-mobile-en-5-chiffres_5242986_4355770.html

Pourquoi les jeunes ouvriers se tuent au volant. Le Monde Diplomatique, Nicolas Renahy, 2005 <https://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/RENAHY/12775>

Que sont devenus les décrocheurs du confinement ? Le Monde, Violaine Morin, octobre 2020
https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/10/10/que-sont-devenus-les-decrocheurs-du-confinement_6055510_3244.html

Stratégie Europe 2020. Commission Européenne, 2015
<https://ue.delegfrance.org/La-Strategie-Europe-2020>

Sur la route... des mères adolescentes en Picardie et ailleurs. France culture, « Sur la route », Julie Gacon, 13/06/2014 <https://www.franceculture.fr/emissions/sur-la-route/sur-la-route-des-meres-adolescentes-en-picardie-et-ailleurs>

Littérature complémentaire

Auteur inconnu. (1808) « Le Fabliau de Cocagne » In : Barbazan, É. & Martin-Méon, D. *Fables et contes de poètes français des XI, XII, XIII, XIV et XV^{ème} siècles*, Warré Oncle, pp. 175-181

FLEURY, C. (2015) *Les irremplaçables*, Gallimard, « Blanche »

HUGO, V. (2001) *Correspondance 1833-1883*, Fayard

KORCZAK, J. (1929) *Le droit de l'enfant au respect*, Éditions Fabert, Paris

PASCAL, B. (1670) *Pensées*, Livres de Poche, « Classiques »

PILAVOINE, A-A. (1845) *Pensées, mélanges et poésies*, Nabu Press

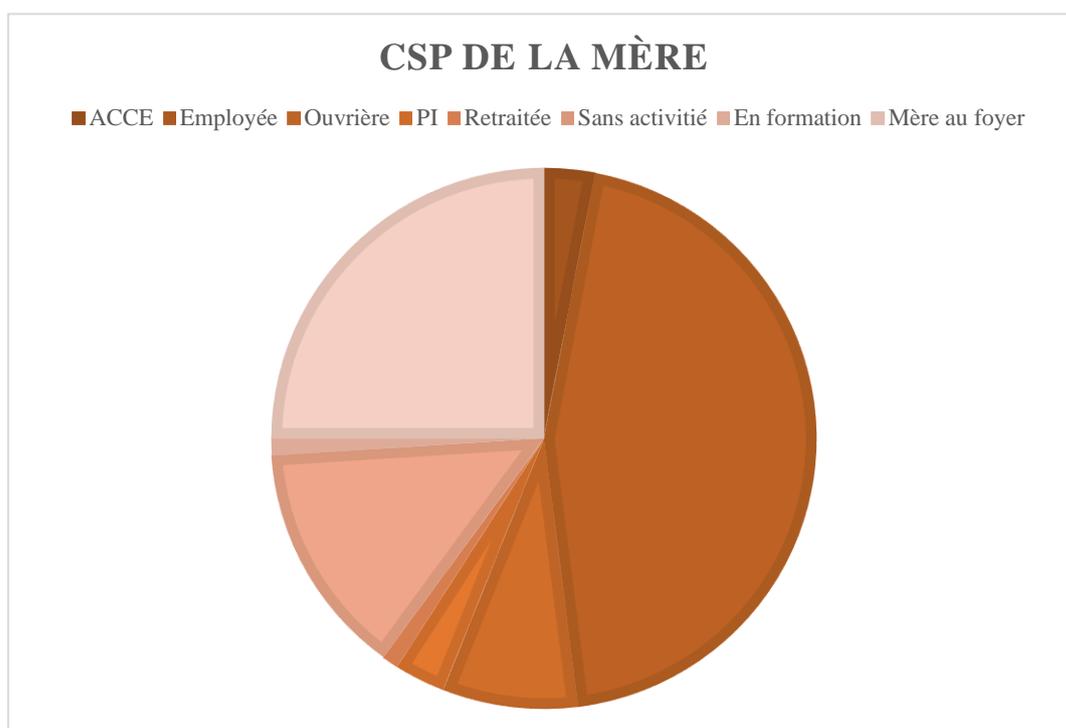
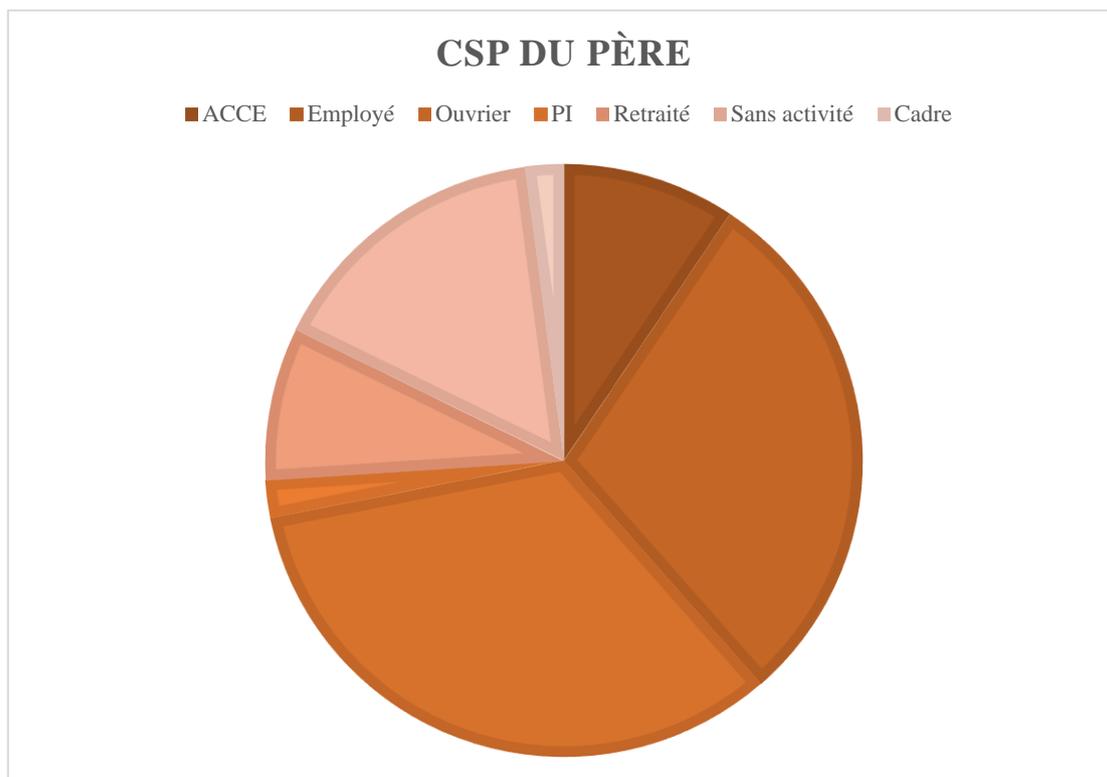
PRÉVERT, J. (1946) *Paroles*, Gallimard, New edition, coll. « Folio »

RIMBAUD, A. (1870) *Illuminations*, Pocket, « Classiques »

ANNEXES

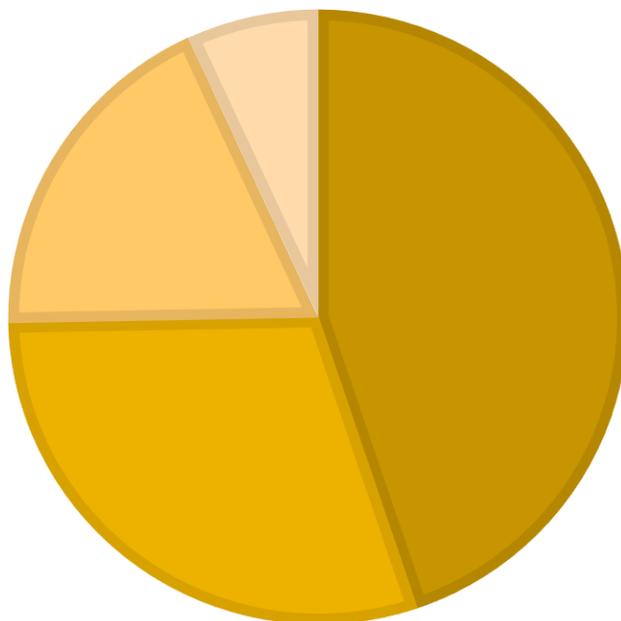
Figures

PCS du père et de la mère chez les jeunes rencontrés. Réalisé en juin 2021



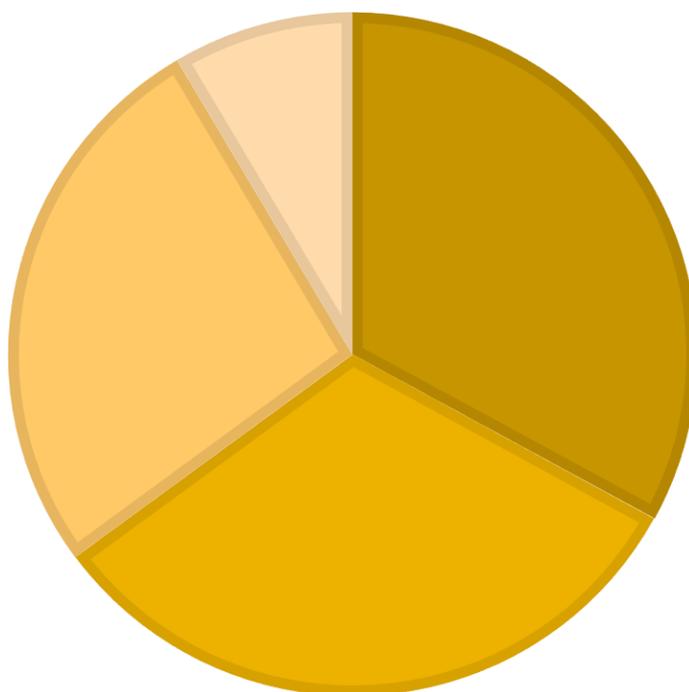
NIVEAU DE DIPLÔME DU PÈRE

■ Nv. 1 ou 2 ■ Nv. 3 ■ Nv. 4 ■ Nv. ≥ 5



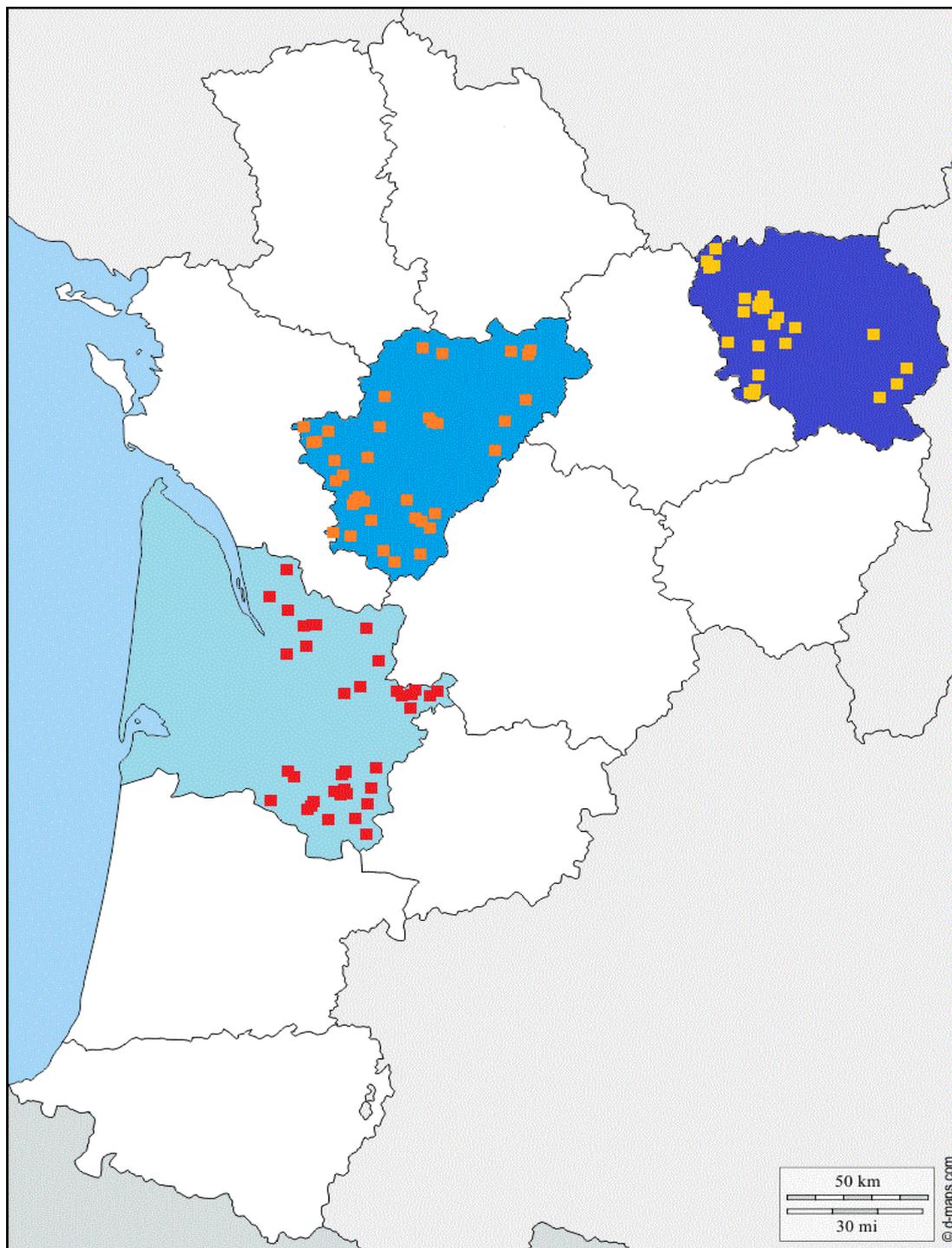
NIVEAU DE DIPLÔME DE LA MÈRE

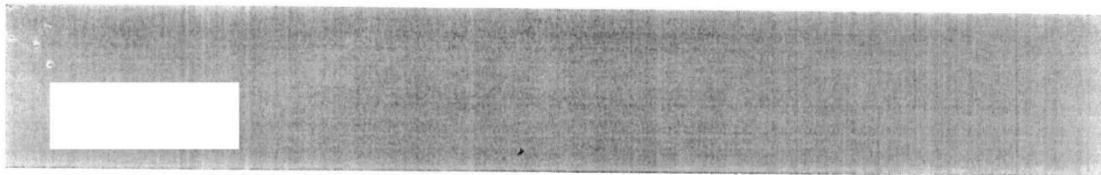
■ Nv. 1 ou 2 ■ Nv. 3 ■ Nv. 4 ■ Nv. ≥ 5



Cartes et documents

Carte de répartition des entretiens réalisés auprès des jeunes sur les départements de la Gironde, de la Charente et de la Creuse entre 2017 et 2020





Nos 10 règles d'or

7 Les fondations d'un projet commun

- 1 Je suis à l'heure et je respecte les horaires de l'entreprise.
- 2 Je reste aimable et souriant et mon comportement est conforme à l'image et à la qualité du service que j'apporte.
- 3 Je soigne ma présentation, je m'assure d'avoir une tenue propre et adaptée. Je veille à me présenter avec mes chaussures de sécurité si les activités de ma mission l'exige.
- 4 Je m'assure d'être en possession de relevés d'heures que je remettrai, complétés, à mon agence dès la fin de ma mission.
- 5 Je préviens immédiatement mon agence ainsi que l'entreprise dans laquelle je suis en mission, en cas de problème (retard, absence maladie).
- 6 Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'entreprise où je suis en mission et les consignes liées à mon travail.
- 7 Je respecte les règles de sécurité liées à mon activité, et notamment le port des équipements de protection individuelle.
- 8 Je m'informe auprès de mon supérieur hiérarchique en cas de questions techniques et/ou liées à mon poste.
- 9 J'informe immédiatement mon agence en cas de difficulté avec l'entreprise afin que l'agence intervienne pour régler le différend.
- 10 Je ne fume pas, je ne bois pas et je ne reçois, ni n'émetts d'appels téléphoniques personnels durant mon temps de travail.

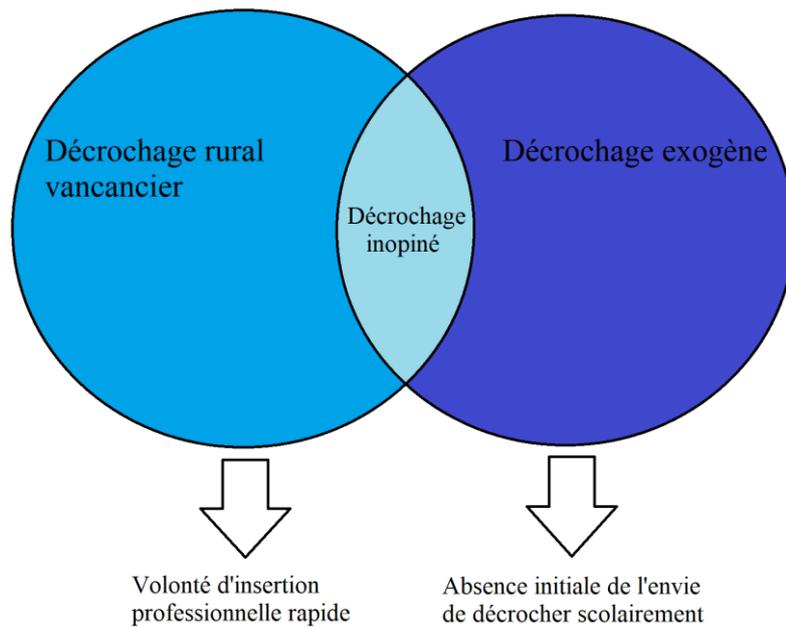


Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des règles d'or

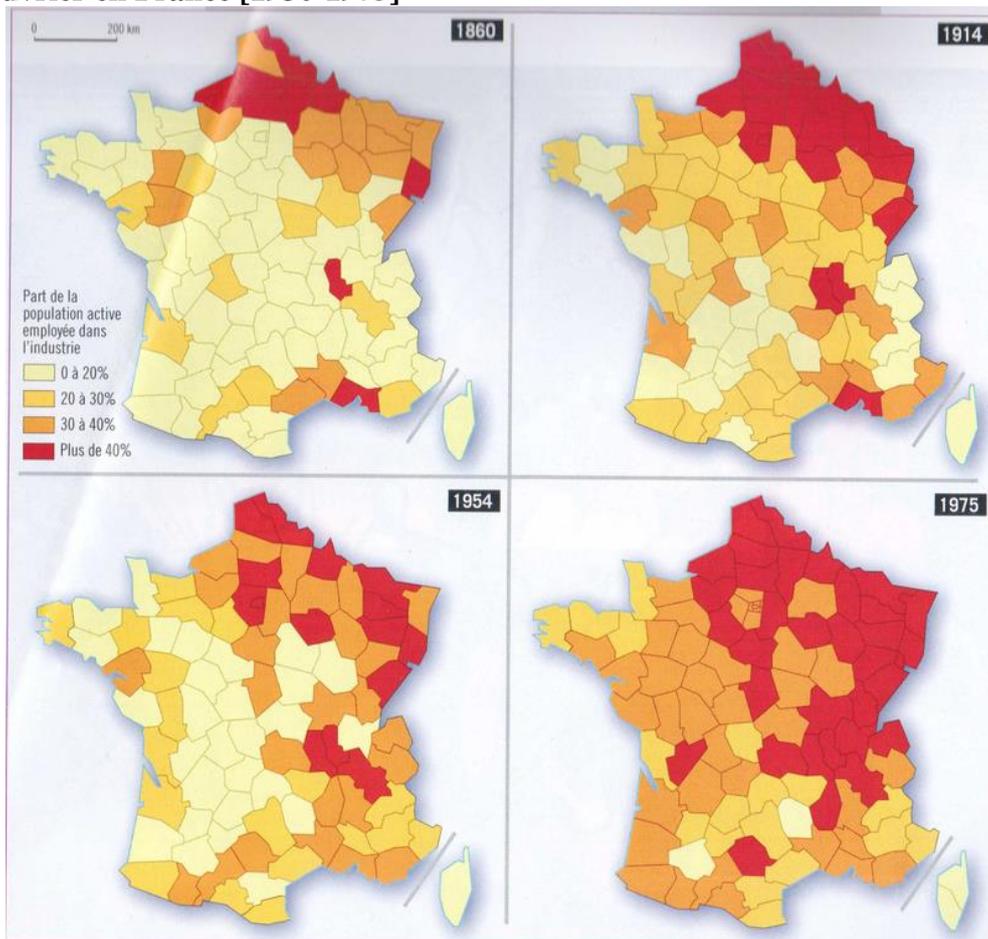
Lu et approuvé, le à

Signature

Diagramme de Venn sur les différents types de « décrochage » scolaire en milieu rural



Carte de la répartition des ouvriers sur le territoire Français de 1860 à 1975. In : O. Ponson. « Être ouvrier en France [1930-1975] »



Tableaux

Pourcentage du nombre de communes et du nombre d'habitants en fonction du type de communes en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Réalisé en février 2020 à partir des données INSEE. « Grille communale de densité décembre 2019 »

	Communes	Habitants
<i>Communes urbaines denses</i>	0,9 %	22,0 %
<i>Communes urbaines intermédiaires</i>	4,4 %	26,4 %
<i>Communes rurbanisées</i>	8,9 %	18,7 %
<i>Communes rurales peu denses</i>	51,7 %	26,3 %
<i>Communes rurales très peu denses</i>	34,1 %	6,6 %

Pourcentage du nombre d'habitants par département et par type de communes en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Réalisé en février 2020 à partir de données INSEE. « Grilles communales de densité en décembre 2019 »

Départements	Communes urbaines denses	Communes urbaines intermédiaires	Communes rurbanisées	Communes rurales peu denses	Communes rurales très peu denses
<i>Charente</i>	0,0 %	35,7 %	19,4 %	32,3 %	12,6 %
<i>Charente-Maritime</i>	16,6 %	26,3 %	21,4 %	31,0 %	4,7 %
<i>Corrèze</i>	0,0 %	32,8 %	19,4 %	34,9 %	12,9 %
<i>Creuse</i>	0,0 %	11,3 %	13,5 %	28,0 %	47,2 %
<i>Dordogne</i>	0,0 %	23,2 %	20,4 %	41,8 %	14,6 %
<i>Gironde</i>	46,8 %	24,3 %	13,6 %	14,7 %	0,6 %
<i>Landes</i>	0,0 %	37,0 %	22,2 %	36,6 %	4,2 %
<i>Lot-et-Garonne</i>	0,0 %	41,8 %	16,1 %	34,8 %	7,3 %
<i>Pyrénées-Atlantiques</i>	33,2 %	24,1 %	15,3 %	24,2 %	3,2 %
<i>Deux-Sèvres</i>	0,0 %	33,6 %	28,4 %	30,6 %	7,4 %
<i>Vienne</i>	22,6 %	17,2 %	28,4 %	23,2 %	8,6 %
<i>Haute-Vienne</i>	40,2 %	11,2 %	17,9 %	22,0 %	8,7 %
<i>France</i>	37,5 %	27,7 %	14,2 %	17,0 %	3,6 %

Part des 0-29 ans en Nouvelle-Aquitaine selon le type de communes. Réalisé à partir de données INSEE « Évolution en structure de la population. Recensement de la population – base indicateurs de la fiche synthétique. » décembre 2019

	Communes urbaines denses	Communes urbaines intermédiaires	Communes rurbanisées	Communes rurales peu denses	Communes rurales très peu denses
<i>Part des 0-29 ans en Nouvelle-Aquitaine</i>	39,6 %	32,1 %	31,0 %	30,7 %	23,0 %

Jeunes de Nouvelle-Aquitaine 15-24 ans par PCS par commune de résidence. Réalisé en février 2020 à partir des données INSEE. « Évolutions en structure de la population. Recensement de la population – base indicateurs de la fiche synthétique. » décembre 2019

	Agri	ACC	CPI	PI	Employés	Ouvriers	Autres
<i>Jeunes ruraux</i>	0,8 %	0,9 %	0,6 %	6,2 %	13,9 %	19,4 %	58,2 %
<i>Jeunes urbains</i>	>0,1 %	0,7 %	1,7 %	7,7 %	15,5 %	12,2 %	62,1 %

Nombre de jeunes par « niveau » d'abandon scolaire parmi les enquêtés.

Brevet	CAP	BEP	Bac pro	Bac général
14	35	8	38	5

Table des sigles et des acronymes

ACCE	Artisan Commerçant Chef d'Entreprise
ARS	Agence Régionale de Santé
CDII	Contrat à Durée Indéterminée Intérimaire
CESE	Conseil Économique, Social et Environnemental
CGET	Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
CRRR	Centre de Ressource du Réseau Rural
DATAR	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi
É2C	Écoles de la Deuxième Chance
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ÉPIDE	Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi
FEJ	Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse
FOQUALE	Formation Qualification Emploi
GJ	Garantie Jeune
MFR	Maison Familiale Rurale
ML	Mission Locale
MLDS	Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
NOTRe	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PCS	Profession et Catégorie Socioprofessionnelle
PI	Profession Intermédiaire
PIS	Profession Intellectuelle Supérieure
PSAD	Plateformes de Suivi et d'Appui aux jeunes Décrocheurs

Profil des jeunes²⁴²

	Genre	Âge	Occupation	Département	CSP père	CSP mère	Diplôme père	Diplôme mère	Motorisé	Type
Adrien	M	23	Sans activité	Charente	Ouvrier	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Non	Accommodé
Aïssata	F	17	Reprise de formation	Creuse	Ouvrier	Employée	Non diplômé	CAP	Non	Résignée
Alban	M	17	Reprise de formation	Creuse	ACCE	ACCE	Non diplômé	Baccalauréat	Oui	Accommodé
Alexandre	M	18	Stagiaire	Gironde	Retraité	Employée	Non diplômé	Baccalauréat	Oui	Retenu
Alyssa	F	18	Sans activité	Creuse	ACCE	Mère au foyer	BEP	CAP	Oui	Retenue
Amandine	F	20	Intérimaire	Gironde	Ouvrier	Employée	n/a	Non diplômée	Oui	Retenue
Amine	M	18	Sans activité	Gironde	Employé	Mère au foyer	BEP	CAP	Non	Résigné
Anaïs	F	18	Intérimaire	Gironde	Employé	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Accommodée
Anthony	M	19	Sans activité	Gironde	Ouvrier	Employée	Baccalauréat	Non diplômée	Non	Retenu
Antoine	M	18	Sans activité	Charente	ACCE	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Non	Retenu
Ashley	F	17	Sans activité	Charente	Employé	Sans activité	Non diplômé	Baccalauréat	Non	Retenue
Baptiste	M	17	Reprise de formation	Gironde	Employé	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Accommodé
Bryan	M	18	Sans activité	Charente	Sans activité	Sans activité	Non diplômé	CAP	Non	Accommodé
Camille	F	23	Intérimaire	Charente	Employé	Employée	CAP	Non diplômée	Non	Accommodée
Carla	F	20	Stagiaire	Charente	Sans activité	ACCE	Non diplômé	CAP	Oui	Résignée
Cassandra	F	19	Stagiaire	Charente	Ouvrier	Employée	Non diplômé	Baccalauréat	Oui	Travailleuse pauvre
Cassie	F	19	Sans activité	Gironde	Sans activité	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Accommodée
Charlie	F	22	Employée en CDD	Charente	Retraité	PI	BEP	Licence	Oui	Accommodée
Charlotte	F	18	Reprise de formation	Charente	n/a	Employée	n/a	BEP	Non	Retenue
Chloé	F	17	Sans activité	Creuse	Employé	Employée	Non diplômé	Bac+2	Non	Retenue
Clémence	F	18	Sans activité	Charente	Ouvrier	En formation	Non diplômé	BTS	Oui	Résignée
Clément	M	18	Sans activité	Gironde	Employé	Employée	CAP	CAP	Non	Résigné
Corentin	M	18	Reprise de formation	Creuse	Employé	Mère au foyer	Baccalauréat	Baccalauréat	Oui	Travailleur pauvre
Damien	M	21	Sans activité	Charente	Retraité	Mère au foyer	BEP	CAP	Oui	Accommodé
Edwige	F	19	Sans activité	Creuse	Ouvrier	Employée	CAP	Baccalauréat	Non	Résignée
Élisa	F	28	ACCE	Gironde	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Travailleuse pauvre
Emma	F	17	Reprise de formation	Charente	Employé	Employée	CAP	Baccalauréat	Non	Travailleuse pauvre
Enzo	M	18	Sans activité	Charente	Ouvrier	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Non	Résigné
Érika	F	25	Sans activité	Charente	Sans activité	Ouvrière	Non diplômé	CAP	Non	Travailleuse pauvre
Erwan	M	25	Intérimaire	Gironde	n/a	Employée	n/a	CAP	Oui	Accommodé
Éva	F	18	Intérimaire	Charente	Sans activité	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Accommodée
Fabien	M	19	Ouvrier CDD	Gironde	Employé	Mère au foyer	Baccalauréat	Baccalauréat	Oui	Résigné
Félix	M	20	Sans activité	Gironde	Ouvrier	Sans activité	CAP	CAP	Non	Accommodé
Florent	M	22	Reprise de formation	Charente	Employé	Employée	BTS	Baccalauréat	Oui	Travailleur pauvre
Guillaume	M	18	Sans activité	Charente	Ouvrier	Employée	CAP	Baccalauréat	Non	Accommodé
Gwendoline	F	16	Reprise de formation	Creuse	Employé	Ouvrière	BTS	BTS	Non	Travailleuse pauvre
Hugo	M	22	Sans activité	Creuse	ACCE	Employée	Baccalauréat	Baccalauréat	Non	Accommodé
Inès	F	23	Sans activité	Charente	Retraité	Mère au foyer	n/a	n/a	Non	Résignée
Jason	M	18	Intérimaire	Creuse	Sans activité	Employée	Bac+2	n/a	Oui	Accommodé
Joey	M	16	Reprise de formation	Creuse	Ouvrier	Employée	n/a	n/a	Oui	Accommodé
Johnny	M	22	Reprise de formation	Charente	Employé	Employée	CAP	Non diplômée	Non	Travailleur pauvre
Joyce	F	18	Sans activité	Creuse	Employé	Employée	Bac+5	Bac+2	Non	Retenue
Julien	M	19	Stagiaire	Creuse	Employé	Sans activité	CAP	Baccalauréat	Non	Accommodé
Justine	F	24	Sans activité	Creuse	Sans activité	Sans activité	Non diplômé	Non diplômée	Non	Résignée
Kenza	F	18	Sans activité	Charente	Ouvrier	Sans activité	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Retenue
Kévin	M	17	Sans activité	Creuse	n/a	Employée	n/a	Baccalauréat	Non	Résigné
Kyle	M	20	Sans activité	Gironde	ACCE	Employée	Baccalauréat	Baccalauréat	Non	Accommodé
Kylian	M	19	Stagiaire	Charente	Employé	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Retenu
Læticia	F	23	Intérimaire	Gironde	Employé	Mère au foyer	n/a	n/a	Non	Accommodée
Lana	F	17	Sans activité	Creuse	Ouvrier	ACCE	Baccalauréat	Baccalauréat	Non	Retenue
Laura	F	19	Sans activité	Creuse	ACCE	Employée	Baccalauréat	CAP	Non	Résignée

²⁴² Les informations de ces tableaux sont celles récoltées au moment de l'entretien avec le jeune.

Léa	F	17	Intérimaire	Charente	Employé	Employée	CAP	BEP	Non	Accommodée
Lenny	M	21	Sans activité	Creuse	Retraité	Employée	Non diplômé	Baccalauréat	Non	Accommodé
Léo	M	16	Sans activité	Gironde	ACCE	Employée	CAP	Baccalauréat	Oui	Accommodé
Lorenzo	M	21	Sans activité	Creuse	Ouvrier	Ouvrière	Non diplômé	CAP	Non	Résigné
Louis	M	21	Sans activité	Gironde	Ouvrier	Sans activité	Non diplômé	Baccalauréat	Non	Résigné
Louna	F	22	Ouvrière saisonnière	Gironde	Ouvrier	Ouvrière	CAP	CAP	Oui	Accommodée
Luc	M	23	Intérimaire	Gironde	Employé	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Retenu
Lucas	M	19	Reprise de formation	Gironde	Cadre	PI	Licence	Licence	Oui	Retenu
Madison	F	24	Sans activité	Creuse	Employé	Employée	CAP	CAP	Non	Retenue
Maelys	F	18	Intérimaire	Gironde	Employé	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Travailleuse pauvre
Maeva	F	18	Sans activité	Charente	Sans activité	Sans activité	Non diplômé	BEP	Non	Retenue
Magdalena	F	15	Sans activité	Gironde	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Retenue
Manon	F	18	Sans activité	Charente	Sans activité	Sans activité	n/a	n/a	Non	Accommodée
Manuel	M	25	Employé CDD	Gironde	Ouvrier	Mère au foyer	CAP	BEP	Oui	Travailleur pauvre
Margot	F	22	Sans activité	Charente	ACCE	PI	Baccalauréat	BEP	Oui	Résignée
Marie	F	19	Sans activité	Creuse	Sans activité	Mère au foyer	BEP	CAP	Oui	Accommodée
Marine	F	22	Intérimaire	Charente	Ouvrier	Ouvrière	CAP	CAP	Oui	Accommodée
Marley	M	16	Reprise de formation	Creuse	PI	Sans activité	CAP	Non diplômée	Non	Accommodé
Mathilde	F	32	Ouvrière saisonnière	Gironde	Retraité	Ouvrière	n/a	CAP	Oui	Accommodée
Mathis	M	21	Sans activité	Charente	Ouvrier	Mère au foyer	Baccalauréat	Baccalauréat	Oui	Accommodé
Maxine	F	22	Sans activité	Gironde	Sans activité	Ouvrière	Non diplômé	CAP	Non	Retenue
Maylis	F	21	Stagiaire	Gironde	Employé	Mère au foyer	Baccalauréat	CAP	Oui	Retenue
Morgane	F	23	Intérimaire	Gironde	Employé	Employée	CAP	Non diplômée	Oui	Accommodée
Nassim	M	17	Sans activité	Creuse	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Accommodé
Nathan	M	24	Sans activité	Gironde	Sans activité	Sans activité	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Résigné
Nicolas	M	21	Sans activité	Creuse	Sans activité	Sans activité	n/a	n/a	Non	Accommodé
Nolwenn	F	18	Stagiaire	Gironde	n/a	Sans activité	n/a	Non diplômée	Non	Accommodée
Océane	F	19	Sans activité	Charente	Employé	Retraîtée	CAP	BEP	Oui	Résignée
Pablo	M	26	Employé CDD	Creuse	Ouvrier	Employée	Baccalauréat	Baccalauréat	Non	Travailleur pauvre
Paul	M	22	Intérimaire	Gironde	Ouvrier	Sans activité	Baccalauréat	BEP	Non	Travailleur pauvre
Pauline	F	16	Sans activité	Gironde	Employé	Employée	Baccalauréat	Baccalauréat	Non	Retenue
Pierre	M	18	Sans activité	Charente	ACCE	Employée	CAP	Baccalauréat	Non	Retenu
Pierre-	M	18	Sans activité	Gironde	Cadre	Employée	Licence	Baccalauréat	Non	Résigné
Rachel	F	21	Employée CDD	Gironde	Employé	Employée	BEP	Bac+2	Oui	Travailleuse pauvre
Romane	F	19	Sans activité	Gironde	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Oui	Accommodée
Safâ	F	22	Sans activité	Charente	Retraité	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Résignée
Samantha	F	19	Sans activité	Gironde	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Résignée
Sarah	F	25	Service civique	Creuse	Ouvrier	Mère au foyer	CAP	BEP	Non	Résignée
Sheyenne	F	19	Intérimaire	Gironde	Ouvrier	Employée	Non diplômé	Non diplômée	Non	Travailleuse pauvre
Stéphane	M	16	Reprise de formation	Gironde	PI	Employée	Baccalauréat	BTS	Non	Travailleur pauvre
Théo	M	18	Reprise de formation	Charente	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Retenu
Thomas	M	19	Sans activité	Charente	Ouvrier	Employée	n/a	CAP	Non	Retenu
Tiago	M	26	Intérimaire	Gironde	Retraité	Mère au foyer	BEP	Non diplômée	Oui	Travailleur pauvre
Tiphaine	F	17	Sans activité	Charente	Ouvrier	Mère au foyer	Non diplômé	Non diplômée	Non	Accommodée
Tony	M	19	Employé CDI	Charente	Sans activité	Employée	Baccalauréat	Non diplômée	Oui	Travailleur pauvre
Valentin	M	22	Sans activité	Gironde	Employé	Employée	Baccalauréat	Baccalauréat	Non	Retenu
Victor	M	19	Stagiaire	Charente	Sans activité	Employée	Non diplômé	Baccalauréat	Oui	Accommodé
Vincent	M	24	Sans activité	Charente	Employé	Ouvrière	Non diplômé	CAP	Oui	Retenu
Yanis	M	20	Intérimaire	Charente	Ouvrier	Employée	n/a	CAP	Non	Accommodé

Profil des personnes responsables de l'insertion et/ou du retour en formation des jeunes ruraux sans diplôme

<i>Prénom</i>	<i>Poste</i>
<i>Bertrand</i>	Adjoint de mairie délégué à la jeunesse
<i>Brigitte</i>	Chef du service vie scolaire d'un Pôle Jeunesse et Éducation
<i>Chantal</i>	Responsable des MFR d'Aquitaine
<i>Charles</i>	Conseiller Garantie Jeune
<i>Christelle</i>	Directrice de CIO
<i>Emmanuel</i>	Chef d'entreprise - Conseiller communal
<i>Fabienne</i>	Directrice de trois ML
<i>France</i>	Conseillère MLDS
<i>Jean-Louis</i>	Éducateur spécialisé
<i>Jean-Luc</i>	Exploitant en blé et vaches
<i>Jean-Marie</i>	Chef d'entreprise en usine à la retraite
<i>Kathy</i>	Responsable de ML
<i>Loïc</i>	CPE d'un lycée agricole
<i>Louise</i>	Conseillère ML
<i>Lucie</i>	Animatrice d'un centre de jeunesse
<i>Marie</i>	Conseillère ML
<i>Martin</i>	Directeur d'agence d'intérim
<i>Nadège</i>	Conseillère MLDS
<i>Nadine</i>	Responsable d'une agence d'intérim
<i>Nathalie</i>	Directrice d'une agence d'intérim
<i>Paul</i>	Chef d'entreprise de cognac
<i>Thierry</i>	Conseiller Garantie Jeune
<i>Véronique</i>	Conseillère Garantie Jeune
<i>Yohan</i>	Responsable de ML

TABLE DES MATIÈRES

Résumé de la recherche	1
REMERCIEMENTS	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	8
I – Présentation de la recherche.....	11
1.1 – L'intérêt de la recherche.....	12
1.2 – Les épreuves des jeunes ruraux sans diplôme	14
1.3 – Annonce du plan.....	18
II – Méthodologie et rapport au terrain	21
2.1 – Le choix du terrain.....	21
2.2 – L'entretien et l'observation au sein de la recherche	24
2.3 – Participants à la recherche et rapport aux enquêtés	28
2.4 – Point éthique.....	32
PREMIÈRE PARTIE	35
RURALITÉ, JEUNESSE ET ABSENCE DE DIPLÔME :.....	35
DÉFINITIONS, DISCOURS SCIENTIFIQUES ET DONNÉES DE CADRAGE.....	35
Introduction à la première partie	36
CHAPITRE 1	38
LE PLURALISME RURAL NÉO-AQUITAIN	38
I – Des espaces de vie singuliers et immuables ? Un bref retour sociohistorique autour de la notion de ruralité	38
1.1 – Quand rural était (encore) synonyme d'agraire.....	39
1.2 – La fin annoncée du rural.....	41
1.3 – Des espaces en mutation.....	43
II – Le rural et les espaces ruraux	46
2.1 – Ce qu'est le rural et ce qu'il n'est pas	47
2.2 – En finir avec la binarité : le spectre élargi de la ruralité.....	50
III – Le rural néo-aquitain	53
3.1 – La Nouvelle-Aquitaine : une région dynamique	54
3.2 – Chômage, inégalités et pauvreté en Nouvelle-Aquitaine	57
3.3 – Des espaces ruraux favorables ?.....	60
CHAPITRE 2	63
ÊTRE JEUNE AUJOURD'HUI.....	63

I – Vous avez dit « jeune » ?	63
1.1 – La jeunesse : Un âge de la vie ?	64
1.2 – L'autonomie	66
1.3 – L'indépendance	68
1.4 – Une culture juvénile ?	70
II – Des jeunesses en tension	72
2.1 – L'héritage du déclin de la société industrielle	73
2.2 – Des jeunes ouvriers aux jeunes des classes populaires : Quelle appartenance ?	75
2.3 – Des jeunes plus individualistes ?	77
III – L'expérience et les épreuves de la jeunesse	80
3.1 – Les épreuves de la jeunesse	81
3.2 – Expérimenter sa jeunesse	83
3.3 – La temporalité de cette expérience	86
CHAPITRE 3	89
L'ABSENCE DE DIPLÔME DANS LE CONTINUUM FORMATION-EMPLOI	89
I – De l'École pour tous au diplôme pour chacun	89
1.1 – Massification scolaire et reproduction des inégalités	90
1.2 – Vers une société du diplôme	91
1.3 – Sélection et hiérarchisation des diplômes	93
II – Le « décrochage » scolaire et l'absence de diplôme	96
2.1 – Comment s'est construite la problématique de l'absence de diplôme ?	96
2.2 – L'influence des sciences sociales	99
2.3 – Prévenir et lutter contre le « décrochage » scolaire	101
III – Le régime de prise en charge des jeunes en France	104
3.1 – Learn-first versus work-first	105
3.2 – Familialisation de l'insertion professionnelle et de la transition vers l'âge adulte	107
3.3 – Le jeu du régime français sur les parcours des jeunes sans diplôme	109
Conclusion de la première partie	111
DEUXIÈME PARTIE	114
LES JEUNES SANS DIPLÔME FACE AU RURAL :	114
DE L'ABANDON SCOLAIRE À L'ISOLEMENT	114
Introduction à la deuxième partie	115
CHAPITRE 4	116
DU DÉSAMOUR DE L'ÉCOLE À L'ABANDON SCOLAIRE PRÉCOCE DES JEUNES RURAUX	116
I – L'offre scolaire rurale	116
1.1 – Une École rurale moins bonne ?	117

1.2 – Des filières rurales courtes et professionnalisantes	119
1.3 – Un manque d’ambition rural ?	121
II – Le processus rural du « décrochage » scolaire	123
2.1 – Une primaire limitant les difficultés	123
2.2 – Collège : « J’ai compris que je n’étais pas fait pour l’école »	126
2.3 – La professionnalisation massive par anticipation d’un destin probable	129
2.4 – Choix de filière – Choix de niveau	132
III – Décrocher en milieu rural – Sans diplôme, ni haine, ni violence	134
3.1 – Le cas des « décrochages » accidentels	135
3.2 – Un « décrochage » rural vacancier : Quitter l’école sans panache	138
3.3 – Le diplôme : Injuste, mais utile	140
3.4 – Le « décrochage » comme voie d’accélération de son insertion professionnelle	143
CHAPITRE 5	146
NI À L’ÉCOLE NI AU TRAVAIL	146
L’ISOLEMENT DES JEUNES RURAUX SANS DIPLÔME	146
I – L’école est finie	146
1.1 – Profiter de sa liberté... quand on le peut	147
1.2 – Le post-décrochage comme période de capitalisation	148
1.3 – Responsabilités d’adultes et moyens de jeunes	151
II – Distances et proximités	153
2.1 – La configuration spatiale du rural	154
2.2 – Être (trop) tranquille	156
2.3 – « Marre de cette mentalité ! »	158
III – Chez ces gens-là	161
3.1 – La mauvaise réputation	161
3.2 – Des « ensauvagés » ou des isolés ?	163
3.3 – S’éloigner des sociabilités juvéniles, s’éloigner de l’emploi	166
CHAPITRE 6	169
PARTIR – RESTER – BOUGER :	169
LES DÉFIS DE LA MOBILITÉ	169
I – Partir : Un pari risqué	170
1.1 – Quand il faut disparaître	170
1.2 – La croyance en de meilleures opportunités professionnelles	171
1.3 – « J’ai qu’une hâte c’est de partir d’ici »	174
II – Rester : Maîtriser le monde autour de soi	177
2.1 – Le danger de l’ailleurs	177
2.2 – « Devoir » rester	179

2.3 – Sécuriser et faciliter son indépendance.	182
III – Bouger : Ressource d’insertion et dépense circonscrivante	184
3.1 – La voiture comme ressource émancipatrice indispensable.....	184
3.2 – Les coûts de la mobilité.....	186
3.3 – Sans mobilité pas d’insertion.....	189
Conclusion de la deuxième partie	191
TROISIÈME PARTIE.....	194
L’EMPREINTE DU MANQUE DE DIPLÔME SUR L’INSERTION DES JEUNES RURAUX	194
Introduction à la troisième partie	195
CHAPITRE 7	196
LA FRAGMENTATION DE L’EMPLOI RURAL PEU QUALIFIÉ.....	196
I – Composition de l’emploi rural	197
1.1 – L’emploi rural peu qualifié.....	197
1.2 – La tertiarisation progressive du rural.....	200
1.3 – Emploi résidentiel – Emploi présentiel	201
II – Prendre en compte les particularismes locaux	203
2.1 – L’emploi rural néo-aquitain.....	204
2.2 – Le travail de la vigne en Gironde et Charente	205
2.3 – Le marché de l’emploi rural creusois	208
III – L’expérience de l’insertion dans le sous-emploi.....	209
3.1 – La fragmentation spatiale de l’emploi	210
3.2 – Des emplois à court terme	212
3.3 – Un terreau fertile, mais pas suffisant	213
CHAPITRE 8	216
L’EMBAUCHE DES JEUNES NON DIPLÔMÉS EN MILIEU RURAL	216
I – L’embauche rurale et le manque de diplôme	216
1.1 – L’embauche dans le sous-emploi	217
1.2 – Savoir-être, ponctualité, autonomie,	219
1.3 – Disponibilité et mobilité	221
1.4 – Lutte interne entre les nouveaux et les anciens	224
II – Les entreprises rurales et les jeunes sans diplôme.....	226
2.1 – Les entreprises rurales paternalistes : Derniers bastions de l’emploi peu qualifié	226
2.2 – L’arrivée d’entreprises libéralisées : Un risque pour ces jeunes	228
2.3 – Crépuscule sur le capital d’autochtonie dans l’emploi rural	230
III – Le diplôme : Une arme de l’insertion professionnelle rurale ?	232

3.1 – Peu diplômés ou pas diplômés : Quelle différence sur l’insertion professionnelle en milieu rural ?.....	233
3.2 – L’absence de diplôme à l’embauche des jeunes femmes	235
3.3 – Quand le diplôme dessert l’insertion professionnelle.....	237
3.4 – Mobilité ou diplôme ?.....	239
CHAPITRE 9	242
LA VALEUR DU « VRAI » TRAVAIL ET LE PIÈGE MORAL DE LA PRÉCARITÉ. 242	
I – La valeur du « vrai » travail	242
1.1 – La notion d’honneur et la valeur du travail	243
1.2 – Le « vrai travail ».....	244
1.3 – Une valeur masculine du travail ?	246
1.4 – Légitimer son statut dans son implication à l’insertion professionnelle.....	248
II – Le (non) recours aux aides sociales	250
2.1 – Aides sociales et inaction	250
2.2 – Crainte et hantise de (devenir) « l’assisté » : La figure de l’inactif sur son canapé.....	252
2.3 – Quand le besoin dépasse le sens de l’honneur : Avoir recours aux aides.....	254
2.4 – L’assisté, c’est les autres	256
III – Le piège moral de la précarité	259
3.1 – Dichotomie entre la valeur du travail et la précarité de l’emploi	259
3.2 – Le piège moral de la précarité	261
3.3 – Une stabilisation marginale : Quand le tremplin devient une planche glissante	263
Conclusion de la troisième partie	265
QUATRIÈME PARTIE	268
JEUNESSE(S) RURALE(S) NON-DIPLÔMÉE(S) :.....	268
COMMENT DEVENIR ADULTE SANS DIPLÔME EN MILIEU RURAL ?	268
Introduction à la quatrième partie	269
CHAPITRE 10	270
REPRENDRE UNE FORMATION ?	270
I – Pourquoi reprendre une formation ?	271
1.1 – Le cas évident du « décrochage » exogène	271
1.2 – Besoin de qualification au sein de son expérience professionnelle	273
1.3 – Se remettre sur les rails.....	275
II – Retourner à l’école... sous quelques conditions.....	277
2.1 – « L’école non ! ... Une formation, peut-être. ».....	278
2.2 – Des formations contre l’inaction et l’ennui	279
2.3 – Démanteler une temporalité circulaire	281
III – Ce qui rend le retour en formation rural si complexe.....	283

3.1 – Le poids de son indépendance.....	284
3.2 – L’âge comme facteur discriminant pour les apprentissages.....	286
3.3 – Une seconde perte de sens.....	288
3.4 – « Tu nous abandonnes ».....	290
CHAPITRE 11	293
DEVENIR ADULTE POUR LA FAMILLE - DEVENIR ADULTE PAR LA FAMILLE	293
I – Quand on n’a que la famille.....	294
1.1 – Le goud et les liens forts.....	294
1.2 – Méseententes, conflits, violences	297
1.3 – « Faire avec ».....	300
II – Décohabiter, cohabiter, recohahiter.....	302
2.1 – Décohabitation parentale – cohabitation fraternelle	302
2.2 – S’installer « chez-soi ».....	305
2.3 – Être un adulte en sursis.....	307
III – Devenir parent : Une expérience genrée de l’acquisition du statut d’adulte.....	308
3.1 – La volonté d’une parentalité précoce.....	309
3.2 – « Jongler » entre parentalité et insertion professionnelle : Quand maternité rime avec immobilité	311
3.3 – Carrière de mère et statut de père	313
3.4 – Conjugalité : Paternité du dépit et maternité de l’ennui	316
CHAPITRE 12	320
« JE SERAI ADULTE QUAND J’ARRÊTERAI DE ME DEMANDER SI JE LE SUIS. »	320
I – Attente ou urgence de son insertion.....	321
1.1 – Attente : Les derniers instants de résistance à la précarité	321
1.2 – Urgence : Des situations de grande vulnérabilité	324
1.3 – Ne pas avoir été jeune – Redevenir jeune.....	326
II – Financer son insertion.....	329
2.1 – Une économie de la débrouille	329
2.2 – Les « bons plans ».....	331
2.3 – Deal, prostitution, camchat : La face cachée de l’insertion.....	334
III – Faire l’expérience de l’incertain.....	337
3.1 – Réflexivité sur le court terme et croyance sur son insertion.....	338
3.2 – Quand la vulnérabilité est quotidienne	340
3.3 – Une expérience « moins pire » qu’en ville ?.....	343
3.4 – Hier encore... ..	345

Conclusion de la quatrième partie	347
CONCLUSION GÉNÉRALE	350
I – Les enseignements de la recherche	350
1.1 – Ce que le rural fait à la jeunesse sans diplôme	351
1.2 – L’impact de l’absence de diplôme sur l’insertion des jeunes ruraux.....	354
1.3 – Jeunes ruraux sans diplôme : Des jeunes comme les autres ?	357
II – Ébauche d’une typologie des jeunes ruraux sans diplôme	361
2.1 – Présentation de la typologie.....	362
2.2 – Les types.....	365
a – Les laborieux	365
b – Les retenus.....	366
c – Les accommodés.....	367
d – Les résignés	369
2.3 – Ce que la typologie nous apprend	370
III – Pour aller plus loin...	375
3.1 – Un besoin d’adaptation pour l’avenir de ces jeunes et des futures générations	375
3.2 – L’après Covid-19 pour ces jeunes	378
3.3 – Quelques pistes de réflexion.....	381
BIBLIOGRAPHIE	383
Rapports	398
Médiagraphie.....	399
Littérature complémentaire	400
ANNEXES	401
Figures	401
Tableaux	406
Table des sigles et des acronymes.....	408
Profil des jeunes	409
Profil des personnes responsables de l’insertion et/ou du retour en formation des jeunes ruraux sans diplôme	411
TABLE DES MATIÈRES	412